

# Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)

sous la direction d'Isabelle Catteddu



Ministère de la Culture et de la Communication  
Ministère de l'Éducation nationale  
Ministère de la Recherche  
Centre national de la recherche scientifique  
Association pour les fouilles archéologiques nationales  
ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME/PARIS

dAf  
Documents d'Archéologie Française

---

## Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)

Isabelle Catteddu (dir.)

---

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme  
Lieu d'édition : Paris  
Année d'édition : 2001  
Date de mise en ligne : 21 avril 2023  
Collection : Documents d'archéologie française  
EAN électronique : 9782735126378



<https://books.openedition.org>

### Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782735108107  
Nombre de pages : 235

### Référence électronique

CATTEDDU, Isabelle (dir.). *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001 (généralisé le 23 avril 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/47835>>. ISBN : 9782735126378.

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001  
Licence OpenEdition Books

## RÉSUMÉS

Quatre sites ruraux du haut Moyen Âge ont été fouillés dans la région de Fougères lors des opérations d'archéologie préventive conduites de 1995 à 1997 sur le tracé de l'autoroute des Estuaires (A84).

La contemporanéité de ces gisements a conduit, d'emblée, à harmoniser les problématiques et à accorder une part importante à l'approche paléoenvironnementale ainsi qu'à l'analyse du mobilier céramique. L'étude des trois ensembles d'habitats et d'un gué carolingiens laisse entrevoir une gestion organisée et dynamique des terroirs environnants (parcellaire, réseaux fossoyés, chemins, aménagement d'un fond de vallon tourbeux...) qui ont été structurés et exploités entre le XII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s.

Parallèlement à la contribution que cette synthèse apporte à la connaissance de l'habitat et du mode de vie dans les campagnes bretonnes au haut Moyen Âge, domaine encore peu abordé par l'archéologie, les données bioarchéologiques précisent l'impact des activités agro-pastorales sur l'évolution du milieu végétal et du paysage.

From 1995 to 1997, four early medieval sites were excavated in the Fougères region as part of archaeological research work carried out prior to the construction of the A84 motorway. As the sites all date from the same period, a comprehensive research plan was implemented from the outset, with special emphasis on paleo-environmental analysis and examination of pottery finds. Examination of the three Carolingian settlement sites, as well as a ford from the same period, reveals an organised, interactive approach to environmental management of the surrounding lands (land division, ditch systems, tracks, development of a peatcovered valley floor), which were developed and systematically exploited from the 7th to 10th century.

The present volume provides a significant contribution to our understanding of early medieval rural settlements in Brittany, an area of study which has hitherto received little attention from archaeologists. The research is enhanced by an analysis of bio-archaeological data from the sites, showing the impact of agro-pastoral activities on the landscape and vegetation in nearby areas.

ISABELLE CATTEDDU (DIR.)

**Isabelle Catteddu (I.C.)** Afan.

# SOMMAIRE

## *Auteurs et collaborateurs*

## *Remerciements*

## *Liminaires*

Jean Malapert

## *Avant-propos*

Isabelle Catteddu

## ***Chapitre 1. Introduction***

Isabelle Catteddu et Cécilia Rapine

- 1.1 Historique de l'opération et méthodologie
- 1.2 Approche topographique, archéologique et historique

## ***Chapitre 2. Montours/Le Teilleul***

Isabelle Catteddu, Françoise Le Boulanger, Marie-Pierre Ruas et Bénédicte Pradat

- 2.1 Présentation
- 2.2 Les faits archéologiques
- 2.3 Fonctions, organisation spatiale et chronologie
- 2.4 Conclusion

## ***Chapitre 3. La zone humide de Louvaquint-Le Teilleul***

Isabelle Catteddu et Dominique Marguerie

- 3.1 Historique de l'intervention et premiers résultats
- 3.2 Le vallon
- 3.3 La stratigraphie
- 3.4 Le gué
- 3.5 Les bois
- 3.6 Le mobilier
- 3.7 Chronologie
- 3.8 Le chemin
- 3.9 Essai d'interprétation
- 3.10 Étude pollinique des dépôts tourbeux et environnement

## ***Chapitre 4. Montours/Louvaquint***

Karl Bouche

- 4.1 Présentation
- 4.2 Les faits archéologiques et leur phasage
- 4.3 Organisation spatiale, chronologie et fonctions

## ***Chapitre 5. Montours/La Talvassais***

Karl Bouche

- 5.1 Présentation
- 5.2 Les faits archéologiques
- 5.3 Organisation spatiale et activités
- 5.4 Chronologie
- 5.5 Conclusion

## ***Chapitre 6. La Chapelle-Saint-Aubert/ La Chaîne***

Stéphanie Hurtin

- 6.1 Les contextes
- 6.2 Présentation
- 6.3 Les faits archéologiques
- 6.4 Le mobilier
- 6.5 Organisation spatiale et chronologie relative
- 6.6 Conclusion

## ***Chapitre 7. Le mobilier archéologique***

Christelle Picault

7.1 Présentation

7.2 Le mobilier céramique

7.3 Le mobilier non céramique

7.4 Conclusion

## ***Chapitre 8. Synthèse***

Isabelle Catteddu, Marie-Pierre Ruas, Bénédicte Pradat et Dominique Marguerie

8.1 Un terroir au haut Moyen Âge

8.2 Environnement et parcellaire : la structuration d'un paysage

***Bibliographie***

***Résumé***

***Abstract***

***Zusammenfassung***

# Auteurs et collaborateurs

---

- 1 **Karl Bouche (K.B.)**  
Afan.
- 2 **Isabelle Catteddu (I.C.)**  
Afan.
- 3 **Stéphanie Hurtin (S.H.)**  
Afan.
- 4 **Françoise Le Boulanger (F.L.B.)**  
Afan.
- 5 **Dominique Marguerie (D.M.)**  
CNRS, UMR 6566, laboratoire d'anthropologie, université de Rennes 1.
- 6 **Christelle Picault (Ch. P.)**  
Afan.
- 7 **Bénédicte Pradat (B.P.)**  
Afan ; associée à l'UMR 150 du CNRS, université de Toulouse-Le Mirail.
- 8 **Cécilia Rapine (C.R.)**  
Afan.
- 9 **Marie-Pierre Ruas (M.-P.R.)**  
CNRS, UMR 5608, université de Toulouse-Le Mirail.

# Remerciements

---

- 1 Les recherches menées à Montours et à La Chapelle-Saint-Aubert ont requis une grande disponibilité de la part des personnes qui ont participé directement ou indirectement à l'élaboration de cette fouille. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre vive gratitude.
- 2 Notre reconnaissance s'adresse à :
  - l'ensemble de l'équipe de fouille et d'étude qui a réalisé ce travail avec beaucoup d'enthousiasme, de courage et de bonne humeur ;
  - M. Jean Malapert, maire de Montours pour son accueil, ainsi que toute la population de la commune, pour son aide et sa compréhension, et plus particulièrement la famille René Prudor ;
  - M. Michel Vaginay, alors conservateur régional de l'Archéologie de Bretagne, M. Yves Menez, conservateur au service régional de l'Archéologie de Bretagne et responsable du dossier archéologique de l'autoroute A84, pour leurs conseils et leur aide précieuse lors du montage et de l'exécution des fouilles ;
  - la direction départementale de l'Équipement d'Ille-et-Vilaine, maître d'œuvre de la construction de l'autoroute A 84, et financeur de l'opération archéologique, et plus particulièrement dans le cadre de la section 4, MM. Alain Carmouet, ingénieur des travaux publics, Yves Robin, chef de section, assistant ingénieur, et Laurent Clemot, contrôleur TPE, pour leur disponibilité face à nos demandes et leur concours à la mise en place et au bon fonctionnement de cette opération ; M.J.-M. Jaguin, contrôleur des travaux publics de la section 3 ;
  - M. Gilbert Aguesse, chef d'antenne Afan Grand-Ouest, M. Didier Le tourmy, M. Didier Dubant ainsi que l'équipe de l'antenne Afan au Mans et de la base de Rennes, pour leur aide logistique ;
  - MM. Marcel Tuaux, propriétaire des terrains du Teilleul et Maurice Philipart, propriétaire des terrains de La Talvassais, pour leur compréhension, leur accueil et leur aide logistique ;
  - M. Vincent Hinckert (Afan), pour son aide dans l'étude de la céramique ;
  - M<sup>lle</sup> Sandra Cabboi et M. Christophe Dunikowsky (Afan), pour leurs conseils dans l'étude des scories ;
  - M. Pierre-Roland Giot, université de Rennes 1, pour avoir aimablement accepté de nous conseiller dans l'étude de la céramique et des pâtes ;

- M. Daniel Dufournier, université de Caen, pour ses conseils dans l'étude du mobilier céramique ;
- M<sup>me</sup> Catherine Bizien-Jaglin, responsable du Centre d'étude et de recherche archéologique d'Alet, qui nous a permis d'accéder aux collections de céramiques découvertes dans les ateliers de potier de Trans et Guipel.



# Liminaires

Jean Malapert

---

- 1 Tout au long des années 90, les recherches et les découvertes archéologiques n'ont pas été les préoccupations majeures des élus et de moi-même. C'est l'arrivée de l'A84, dite autoroute des Estuaires, qui nous a amenés à découvrir le milieu des fouilles archéologiques.
  - 2 Ainsi a commencé cette aventure. Une aventure dans laquelle, nous avons décidé de nous engager, poussés par la curiosité, l'amour de notre histoire, le bonheur de retrouver nos origines et nos racines. Mais également persuadés qu'un projet de développement pourra découler de ces recherches et soucieux de ce fait.
  - 3 Cette belle histoire, c'est le résultat du travail d'une équipe d'archéologues, et en particulier d'Isabelle Catteddu. Les Montourois ont une véritable chance de bénéficier de ces travaux ; ils ont décidé de s'y investir et souhaitent bon vent à la recherche de nos origines.
- 

AUTEUR

**JEAN MALAPERT**

Maire de Montours

# Avant-propos

Isabelle Catteddu

---

- 1 Les opportunités d'étudier simultanément trois habitats ruraux du haut Moyen Âge sur une même commune sont rares. Cette chance nous a été donnée dans le cadre des fouilles préventives réalisées sur le tronçon autoroutier « des estuaires » (A84). En complément, un autre site (La Chaîne), situé plus au sud sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert, est venu enrichir les premières découvertes. Ces quatre sites, avec leurs espaces intermédiaires et environnants, nous donnaient ainsi la possibilité d'appréhender un microterroir.
- 2 Ces recherches forent une expérience très riche, tant du point de vue méthodologique qu'au plan humain. C'est avec grand plaisir que j'ai encadré les équipes, avec lesquelles a été élaborée la stratégie de fouille. Une approche identique a partout été suivie. Servie par des échanges constants, par la compétence des intervenants et par un excellent esprit de collaboration, cette démarche fut une réussite. Traitant au fur et à mesure l'ensemble des informations recueillies, un infographiste et une responsable de l'étude du mobilier renforçaient encore ces liens, tandis qu'une historienne archiviste et des paléoenvironmentalistes nourrissaient régulièrement notre réflexion.
- 3 Ainsi, durant près de deux ans, dans un climat très amical, favorisé par une population accueillante et sensible à son patrimoine, ont travaillé sans faille archéologues, paléoenvironmentalistes, intervenants administratifs et scientifiques.
- 4 Si les quatre sites présentaient des similitudes, ils se sont révélés aussi complémentaires. Jusqu'à la présentation finale du résultat, des adaptations ont été nécessaires, décidées au fur et à mesure du regroupement des données pour l'étude des structures comme du mobilier mis au jour. L'étude globale du mobilier céramique a été particulièrement fructueuse, chaque gisement ayant apporté des éléments de réponses aux questions propres aux trois autres. Dans une région où la céramique du haut Moyen Âge est encore mal connue, le corpus dégagé sur ces lieux de consommation offre un potentiel d'étude considérable, et ce en dépit du volume assez faible de l'échantillon<sup>1</sup>.
- 5 Cet ouvrage a été préparé avec un double objectif : d'une part, présenter de manière détaillée les structures archéologiques afin que ces données puissent être formellement

rapprochées aussi précisément que possible de celles d'autres sites. D'autre part proposer un cadre spatio-temporel systématiquement fondé sur les observations des structures –sur les chronologies relatives– croisées avec celles du mobilier. Toutefois, toutes les structures n'ont pu être rattachées aux différentes phases d'occupation. Dans ce cas nous nous sommes efforcés d'en proposer les épisodes sur la base des éléments les plus sûrs. Car ces sites se caractérisent notamment par un réseau fossoyé dense et complexe : les fossés se recoupent sans cesse, ils ont été souvent curés et régulièrement repris, attestant parfois une longue utilisation. Le plus souvent, seule la dernière utilisation était observable à la fouille occultant parfois toute trace d'un fonctionnement antérieur. Ces paramètres ont bien sûr été constamment pris en compte dans nos propositions.

- 6 Enfin, tenter de replacer l'homme dans son environnement, de comprendre les effets réciproques du milieu naturel et des communautés rurales du Coglais, a encore été une de nos priorités, et l'échelle de l'approche, un microterroir du haut Moyen Âge, se prêtait admirablement aux problématiques du paléoenvironnement, articulées à celles de l'archéologie historique.
- 7 En dépit des inconnues, nous livrons aujourd'hui une documentation la plus objective possible, tout en prenant les « risques » inhérents à l'interprétation et aux hypothèses. Mais, malgré ces interrogations, faisant confiance au lecteur, nous espérons qu'il saura voir dans les pages qui suivent une avancée singulière pour la connaissance des établissements paysans du haut Moyen Âge breton.

---

## NOTES

1. Des analyses complémentaires plus poussées, chimiques et pétrographiques, n'ont pu être engagées faute de temps et de moyens. Souhaitons qu'elles puissent être réalisées dans le cadre plus spécialisé de programmes de recherches sur la céramique du haut Moyen Âge.

---

## AUTEUR

ISABELLE CATTEDDU

Afan.

# Chapitre 1. Introduction

1 Einleitung

1 Introduction

Isabelle Catteddu et Cécilia Rapine

---

## 1.1 Historique de l'opération et méthodologie

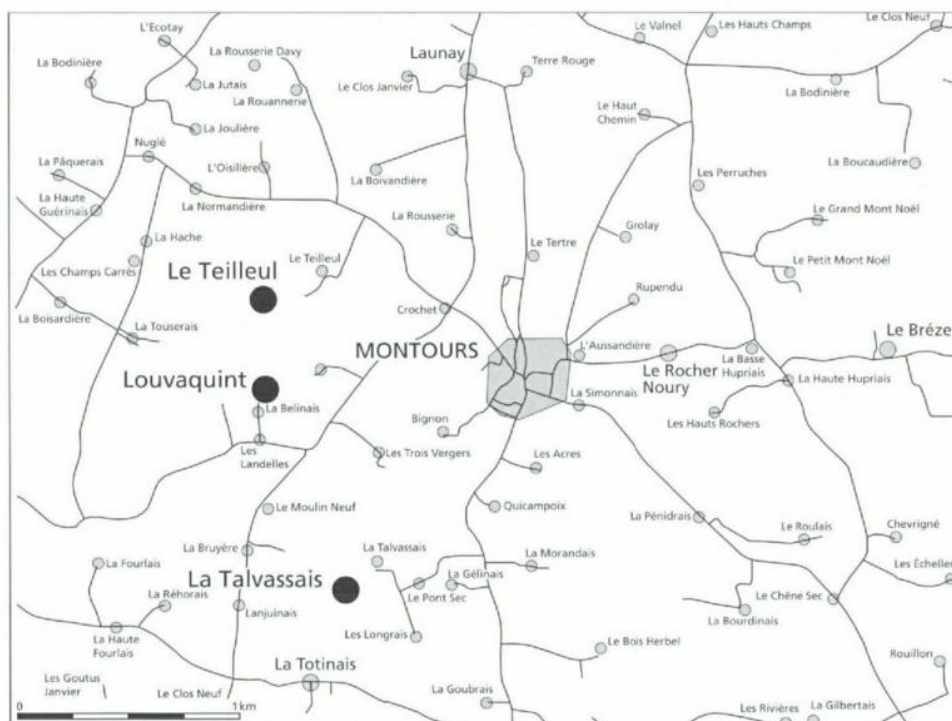
- 1 Les fouilles réalisées sur les communes de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert ont eu lieu dans le cadre des travaux archéologiques effectués sur le tracé de la future autoroute des estuaires reliant Rennes à Avranches (**fig. 1**).



**FIG. 1** - Localisation des sites.

dessins P. Nogues

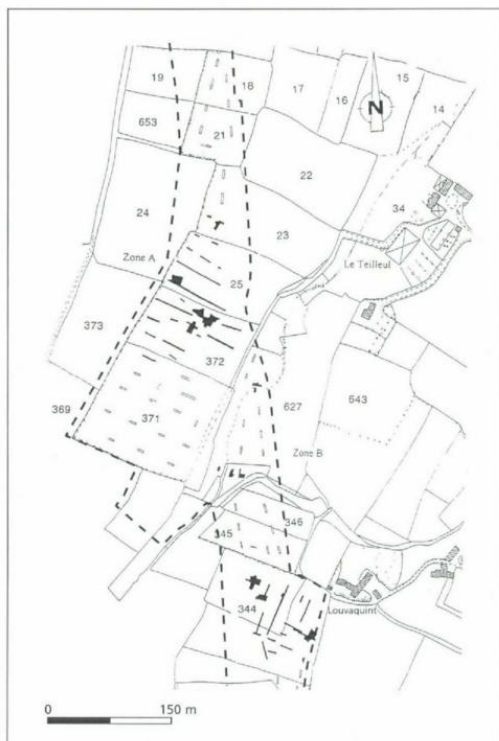
- 2 Les premiers diagnostics sur la commune de Montours (section 4), réalisés sous la direction de Gilles Leroux (Afan) en 1995-1996, ont permis de repérer trois gisements aux lieux-dits Le Teilleul, Louvaquint et La Talvassais, datés essentiellement de l'époque carolingienne (**fig. 2, 4**). Les diagnostics effectués sur la commune de La Chapelle Saint-Aubert au lieu-dit La Chaîne (section 3) par Laurent Aubry (Afan) ont révélé un nouveau site du haut Moyen Âge (**fig. 3**).



**FIG. 2** - Localisation des lieux-dits Le Teilleul, Louvaquint, La Talvassais, sur la commune de Montours. dessins P. Nogues



**FIG. 3** - Localisation du lieu-dit La Chaîne sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert. dessins P. Nogues



**FIG. 4** - Localisation des sondages du diagnostic pratiqué par G. Leroux sur Le Teilleul et Louvaquint (Leroux 1996).

dessin G. Leroux

- 3 À l'exception des nombreux écofactes et chablis, le potentiel archéologique dégagé par G. Leroux et son équipe au cours des diagnostics s'est confirmé lors de nos travaux. Les prospections aériennes n'avaient donné aucun résultat.
- 4 La fouille<sup>1</sup> s'est déroulée d'avril 1996 à janvier 1997. La stratégie et les méthodes d'investigation appliquées sur les habitats ruraux de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert ont été adaptées à chaque site en fonction des différentes contraintes. Toutefois, les quatre habitats ont fait l'objet d'une appréhension méthodologique identique et ont été intégrés dans une même problématique visant :
  - une fouille exhaustive des habitats du haut Moyen Âge mal connus en Ile-et-Vilaine et en Bretagne ;
  - une étude détaillée de l'organisation spatiale et de son évolution dans le temps ;
  - une étude, la plus complète possible, d'un mobilier céramique fort peu connu dans le cadre des sites de consommation ;
  - une étude comparative de sites fouillés simultanément et selon des méthodes identiques ;
  - l'intégration des sites dans une étude paléoenvironnementale.
- 5 Une attention particulière a été portée au décapage mécanique, afin de ne négliger aucun indice de conservation de niveau de sol. Plusieurs dépressions au Teilleul avaient en effet piégé une certaine épaisseur de sédiments et des empierrements, mais il est apparu que ces limons étaient stériles. Quant aux empierrements, il s'agissait de niveaux de scellement et de solins arrachés par les labours, qui ont fait l'objet d'une fouille fine. L'ensemble des structures a été fouillé, l'une des priorités étant l'étude de l'ensemble des relations stratigraphiques.

- 6 Le vallon et la zone humide séparant Le Teilleul de Louvaquint ont été sondés dans un autre contexte<sup>2</sup>. Une première tranchée pilote a été réalisée entre les deux sites, au centre de l'emprise, afin d'obtenir rapidement des informations sur le vallon. Cette tranchée a été étudiée en collaboration avec Dominique Marguerie afin de répondre simultanément aux questions archéologiques et paléoenvironnementales. C'est à ces informations stratigraphiques que nous avons pu nous rattacher pour la compréhension des coupes des autres décapages et sondages. Des tranchées de sondage ont tout d'abord été réalisées dans les secteurs non étudiés lors du diagnostic. Elles se sont révélées stériles sauf dans le bas du site de Louvaquint. Dans ce secteur plus particulièrement, nous avons procédé à l'ouverture de fenêtres plus larges, pour obtenir une vision stratigraphique et spatiale simultanée. Le mobilier mis au jour a été traité au fur et à mesure afin de cerner de façon systématique les distinctions ou les rapprochements entre les sites et à l'intérieur de ceux-ci de manière à mieux vérifier la contemporanéité des structures ou leur décalage chronologique.
- 7 Des prélèvements ont été réalisés dans toutes les structures, en vue des analyses paléoenvironnementales. Aucune matière osseuse n'a été conservée en raison d'une importante acidité du substrat. Pour les mêmes raisons, seuls quelques éléments métalliques ont été conservés. Des analyses <sup>14</sup>C ont été engagées sur des échantillons de charbons ou de bois et de tourbes conservés en zone humide. Ces mêmes échantillons de bois ne nous offraient toutefois pas l'opportunité de datation par la dendrochronologie.

## 1.2 Approche topographique, archéologique et historique

- 8 L'espace étudié entre la commune de Saint-Sauveur-des-Landes et la limite du département de la Manche traverse la région du Coglais, territoire dont le relief est relativement mouvementé et qui se caractérise par une succession de petites collines et de vallées assez encaissées.
- 9 L'altitude des hauts-reliefs du département d'Ille-et-Vilaine est généralement inférieure à 120 m ; mais elle culmine à 258 m en forêt de Paimpont. Le Pays de Fougères et le Coglais sont situés dans le nord de ce département, là où les collines atteignent une altitude de 240 m. Au sud de Fougères, elles s'abaissent dans un espace plus humide, au sol schisteux (dans l'ancien diocèse du Vendelais). Alors que le Coglais se caractérise par un substrat granitique, le sud du secteur de Fougères correspond à une série de roches primaires plissées, alternant grès durs et schistes plus tendres.
- 10 Le bocage du Coglais, et du Pays de Fougères en général, est composé de champs et de prairies sertis de haies vives plantées sur les talus. Malheureusement, ce bocage est aujourd'hui effacé sur de grands espaces. Relativement arrosée, cette région, voisine de la Normandie, s'est consacrée très tôt à l'élevage bovin, tout en puisant des ressources dans la forêt de Fougères, qui constitue l'une des plus belles futaies domaniales du département.
- 11 Actuellement, le canton du Coglais est composé de onze communes dont sept se distinguent, au nord de l'axe Fougères/Mont Saint-Michel, par un bocage de châtaigniers et de chênes pédoncules sur un sol limono-argileux, en opposition avec le paysage plus plat du sud, caractérisé plutôt par le chêne pédonculé, sur un sol

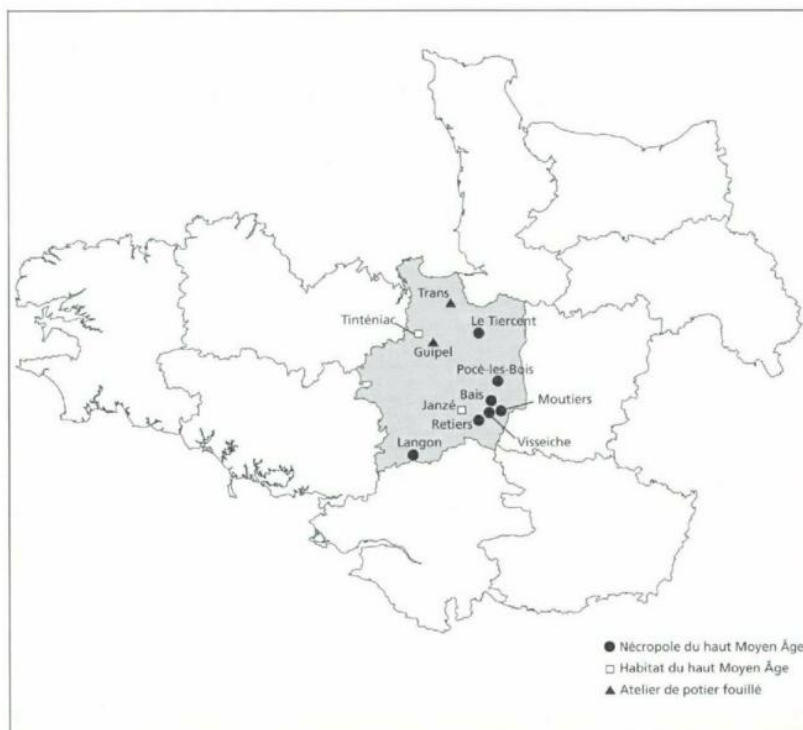


argilo-sableux. Montours fait partie de ces sept communes, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Fougères.

- 12 Les sites de Montours (celui de La Chaîne est localisé à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Fougères) ont une implantation identique : ils sont installés sur un rebord de plateau, en rupture de pente, séparés les uns des autres par des vallons traversés par des ruisseaux. Ils sont établis sur un important socle granitique dont la couverture de loess est importante. Le socle granitique de ce secteur possède des facultés propres de drainage assurant des sols sains et riches en sources.

### 1.2.1 Le contexte archéologique : état de la recherche

- 13 Les fouilles d'habitats ruraux du haut Moyen Âge, réalisées ces dernières années le plus souvent dans un contexte de grands travaux, ont permis d'éclairer l'aspect socio-économique de cette période en Europe occidentale. Les études de ces gisements, dont la plupart sont encore en cours, tendent vers une meilleure compréhension de l'espace rural. La région Île-de-France illustre parfaitement les progrès réalisés dans ce domaine, à travers les nombreux sites qui y ont été découverts ces vingt dernières années. C'est toutefois pour le mobilier céramique que les lacunes sont les plus importantes, en particulier en ce qui concerne leurs datations. En Bretagne, si plusieurs ateliers de potiers ont été mis au jour, dont deux au moins en Ille-et-Vilaine, Guipel et Trans (dans les Côtes-d'Armor, nous citerons le site de Planguenoual), les sites de consommation (**fig. 5**) du haut Moyen Âge en Ille-et-Vilaine, sont peu représentés. Il s'agit des gisements de Tinténiac/La Cocherais (Provost 1989) et Janzé/La Tullaye (Leroux 1995). La Normandie, voisine de notre région, a livré un plus grand nombre de sites significatifs avec lesquels des comparaisons pourront être faites. Quant au domaine des nécropoles, il reste également peu connu (**fig. 5**).



**FIG. 5** - Répartition des sites carolingiens de production et de consommation en Ille-et-Vilaine.  
dessins T. Arnoux

- 14 Les premières occupations humaines (**fig. 6**) mises en évidence dans le Coglais sont celles du gisement néolithique du Haut-Mée à Saint-Étienne-en-Coglès, fouillé sous la direction de Serge Cassen<sup>3</sup>. Cette même époque est représentée sur les fouilles de Montours. Plusieurs haches polies néolithiques ainsi qu'un petit outillage lithique ont été découverts au Teilleul et à proximité de la ferme du même nom. Quelques pièces lithiques plus anciennes ont été relevées sur le site de Louvaquint<sup>4</sup>.



**FIG. 6** - Les sites de toutes périodes mis au jour dans le Coglais.  
dessins T. Arnoux

- 15 Un site du Bronze final, témoignant également d'une petite occupation du tout premier âge du Fer, a été fouillé dans le contexte de l'autoroute A 84, aux Champs Blancs sur la commune de Saint-Sauveur-des-Landes, sous la direction de Stéphane Blanchet (Afan).
- 16 Sur la commune de Montours, les seuls témoins de l'époque gallo-romaine sont représentés par quelques rares tessons roulés, mais le gisement le plus proche est localisé au lieu-dit Bonteville. Il s'agit d'une villa gallo-romaine ayant livré un mobilier abondant (céramique sigillée, *tegulae* et *imbrices*, monnaies...), sur des terrains déjà repérés pour leur outillage lithique important. Au lieu-dit Loisière ou Lecouassière en Poilley, à environ 600 m du manoir de Bonteville, lors de travaux d'arasement d'un talus, la découverte de pilettes, *tegulae* et *imbrices* a motivé la réalisation d'un sondage permettant la mise au jour d'un sol d'hypocauste et de fragments de mosaïque, ainsi que de la sigillée des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>5</sup>. C'est également sur le territoire de la commune de Poilley, à une cinquantaine de mètres de l'église, que dans les années 30, deux sarcophages ont été mis au jour lors de travaux de nivellement d'un jardin privé. Ces sarcophages en calcaire coquillier ont été attribués à l'époque romaine. Les prospections aériennes menées dans ce secteur ont été malheureusement toutes négatives.
- 17 Quant au haut Moyen Âge, il est essentiellement représenté par des monuments (églises, manoirs...).

### 1.2.2 Le contexte historique

- 18 I.C., C.R.

### 1.2.2.1 Introduction et rappel historique<sup>6</sup>

- 19 Environ trois mois ont été consacrés à une première recherche documentaire historique afin d'établir un état des lieux de la documentation existante et d'essayer ensuite de l'exploiter en fonction d'axes d'étude prédéterminés. Le principal d'entre eux était directement lié à la problématique de la fouille : comprendre un espace rural et sa mise en valeur à une époque donnée. Bien évidemment, il n'était pas question dans ce délai, de rechercher tous les textes du haut Moyen Âge mais plutôt d'orienter la recherche vers des sources permettant d'appréhender l'origine d'une organisation territoriale (laïque et/ou ecclésiastique) et sa mise en valeur dès après la période carolingienne. L'histoire du pays de Fougères, du Coglais et de ses environs, est étroitement liée à celle des terres de marche, entre la Bretagne, la Normandie et l'Anjou.
- 20 Vers la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> s., la pression exercée sur les marges armoricaines par les Bretons des îles à l'ouest et les Francs à l'est reflète encore le mouvement des peuples. Selon les textes, jusqu'au milieu du <sup>vi</sup><sup>e</sup> s., les relations entre ces populations semblent plutôt pacifiques, mais elles dégénèrent autour de cette date. Les Bretons avancent en effet, encore plus nombreux sur le sol armoricain et tentent de repousser davantage vers l'est leur zone d'influence.
- 21 Dans sa forme primitive, la marche dite franco-bretonne couvre une large partie de l'est armoricain, de part et d'autre du bassin de la Vilaine. Ainsi, aux alentours du <sup>viii</sup><sup>e</sup> s., nous nous situons dans un espace qui n'est pas encore occupé par les Bretons, mais qui doit s'unir à la Bretagne armoricaine dès le siècle suivant. Plus à l'est, le royaume mérovingien est morcelé et ne constitue plus une menace. Toutefois, dès le <sup>viii</sup><sup>e</sup> s., les Carolingiens engagent massivement la réunification du royaume franc et Pépin le Bref accède au trône. Cette réunification va alors contraindre les Bretons à s'unir davantage. On assiste alors, entre le <sup>viii</sup><sup>e</sup> et le <sup>ix</sup><sup>e</sup> s., à la réorganisation d'un vaste territoire. La marche est un lieu stratégique et les carolingiens s'attachent à son renforcement afin de faire face aux Bretons menaçants. Un premier changement politique important intervient sous Louis le Pieux, successeur de Charlemagne. Pour la première fois, Nominoë, un Breton, est désigné pour gouverner la région et ses marches afin de favoriser l'intégration de la Bretagne dans « l'univers carolingien ». Mais à la mort de Louis en 840, l'éclatement de l'Empire carolingien pousse Nominoë à la rébellion, alors qu'il avait été jusque-là fidèle à l'empereur. Vaincu à Ballon en 845, Charles le Chauve signe la paix et reconnaît l'indépendance de la Bretagne, dont Nominoë et ses successeurs Erispoë et Salomon repoussent ensuite les frontières en envahissant la Normandie, l'Anjou et le Maine. Dans le même temps, les invasions normandes font rage et révèlent progressivement les nouveaux pouvoirs féodaux qui semblent être en train de se constituer. À la fin du <sup>ix</sup><sup>e</sup> s., le royaume breton est en place, débordant sur les provinces voisines. Les conquêtes ont en effet été menées jusqu'à la Mayenne, la Vire, l'Avranchin et le Cotentin, ainsi que sur une large partie du bas Maine. Elles se sont toutefois heurtées aux puissantes maisons d'Anjou et de Normandie. La pression bretonne semble avoir été plus déterminante au sud de la Loire, même si l'extension maximale de ce côté ne fut atteinte que vers les années 930-950. C'est à cette date que s'instaure le régime d'Alain Barbetorte, vainqueur des pirates Scandinaves et roi des Bretons. Il succède à son père, héros de la lutte contre les Normands.

- 22 Dès la seconde moitié du X<sup>e</sup> s., et surtout à partir du début du XI<sup>e</sup> s., commence un nouveau mouvement d'expansion qui durera deux siècles. Une nouvelle géographie politique se dessine sur ce qu'il reste de l'Empire carolingien. Des principautés se développent mais restent fragiles, la Bretagne continue en effet d'être convoitée par ses puissants voisins (duc de Normandie et comte d'Anjou). Les ducs de Bretagne résistent et les importants conflits qui en découlent concernent plus particulièrement notre région en raison de sa position frontière. Vers la fin du X<sup>e</sup> s. la reconstruction s'amorce, la féodalité assurant un meilleur encadrement des hommes. Vers le XII<sup>e</sup> s., la multiplication des implantations monastiques donne un nouveau souffle de vie aux campagnes, tout en contribuant à l'expansion économique qui atteint son apogée aux alentours du XIII<sup>e</sup> s.

### 1.2.2.2 Méthodes de travail

- 23 Une première bibliographie des ouvrages historiques généraux, des monographies régionales ou communales et des articles de périodiques a permis de dégager les éléments de géographie historique indispensables au travail en archives. Cette première étape a été suivie par le travail fastidieux de dépouillement des index et inventaires des séries concernées, lorsqu'ils existent.

#### *Les inventaires*

- 24 Pour des études concernant un espace rural, on en vient rapidement à se limiter à l'inventaire d'aveux et dénombrement et à constater la citation de tel ou tel nom de lieu.

#### *Liste des inventaires ou index consultés*

- 25 Archives départementales :
- série B, Parlement, cours et juridictions seigneuriales ;
  - série C, Intendance du domaine et administration provinciale avant 1790 ;
  - série E, féodalité et familles ;
  - série F, fonds privés ;
  - série Fi, documents figurés, cartes et plans ;
  - série G, clergé séculier ;
  - série H, clergé régulier ;
  - série J, documents entrés par voie extraordinaire ;
  - série Q, archives révolutionnaires (enregistrement, hypothèques, biens nationaux).
- 26 *Archives nationales* :
- série H1, pays d'états, pays d'élections, intendances ;
  - séries L, monuments historiques, cartons et liasses ;
  - séries N et NN, cartes et plans ;
  - série P, Chambre des comptes et comptabilité ;
  - série Q1, titres domaniaux.
- 27 *Bibliothèque nationale, département des manuscrits* : entre autres, le « fonds breton » des Manuscrits français 22308 à 22359 et les manuscrits des fonds Dupuy, Moreau<sup>7</sup>, etc.

### *Les chroniques*

- 28 Hormis les archives manuscrites, les chroniqueurs bretons ont été également consultés. Bouchart, Gurel (s.d.), Argentré (1586), Le Baud (1907), Le Doyen ne donnent pas de renseignements sur cette partie de la Bretagne.

#### 1.2.2.3 Premiers résultats

- 29 À l'issue des recherches, le bilan est modeste : très peu de mentions anciennes originales ont été retrouvées. La première raison tient à l'histoire même de la constitution des archives bretonnes. Lors de la création des archives départementales en 1796, les archives des petites seigneuries bretonnes étaient déjà dispersées ou détruites. Seuls les grands fonds ont conservé une relative intégrité. D'autre part, les recherches bibliographiques ont rapidement mis en évidence l'immense influence qu'avait l'abbaye de Savigny dans cette région. Fondée par les seigneurs de Fougères, cette abbaye normande a toujours bénéficié d'importantes donations. Toutes ses archives étaient déposées aux archives départementales de Saint-Lô. Malheureusement, les bombardements de 1944 n'ont épargné ni le fonds de Savigny, ni celui des autres abbayes bas-normandes. De plus l'inventaire n'en avait pas encore été fait, nous savons seulement que ce fonds regroupait plus de 3 000 liasses et qu'à la suite du bombardement, il n'en restait plus que deux<sup>8</sup>. Seules quelques donations importantes avaient fait l'objet d'une retranscription partielle par L. Delisle<sup>9</sup>, certainement en vue d'une étude qui n'est jamais parue. Quelques originaux, des chirographes de donations du XII<sup>e</sup> s. notamment, sont également conservés aux Archives nationales<sup>10</sup>, mais en très petit nombre et ils concernent surtout la Normandie. Ces chartes sont classiques pour cette période. Le nom du donateur, son état et le nom de la terre qu'il donne, mais sans localisation bien précise, y sont mentionnés. Le recours à ces chartes dans le cadre de notre travail est anecdotique<sup>11</sup>.
- 30 D'autres abbayes avaient des possessions dans cette région de Bretagne : Saint-Florent de Saumur, Marmoutier entre autres. Malheureusement, là aussi les pièces conservées sont peu nombreuses et concernent le plus souvent des diplômes de présentation à la cure.
- 31 Les fonds laïques sont principalement conservés dans les séries E (féodalité) et B (juridictions seigneuriales) des archives départementales. Le fonds le plus important pour la région de Montours est relatif à la seigneurie de la Motte à Saint-Brice-en-Coglès. Ce fonds a déjà fait l'objet d'une étude universitaire d'histoire économique (Kessedjuan 1972). Malheureusement, peu de choses, aussi bien dans l'étude que dans les archives elles-mêmes, peuvent concerner Montours. En effet, les seigneurs de Saint-Brice n'avaient que très peu de terre dans cette paroisse. Cela dit, Marc Kessedjuan<sup>12</sup> montre bien combien la région a souffert des affrontements guerriers qui se sont déroulés dans le Coglais à la fin du XV<sup>e</sup> s.
- 32 Plusieurs textes de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> s. montrent que la région de Montours a été très fortement touchée par les guerres au cours de cette période. On a ainsi plusieurs déclarations sur la « stérilité des blés »<sup>13</sup>, sur le « chômage des moulins de Coaynon et de Loaysance » en Coglais<sup>14</sup> ou du moulin de Valaine<sup>15</sup>.
- 33 Concernant Montours et le secteur des fouilles, peu de sources sont disponibles et elles sont malheureusement toutes tardives. Il s'agit d'aveux ou de terriers du XVI<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>,

mentionnant les fiefs du Teilleul, de Louvacain et de La Talvassais. Ces fiefs sont des tenues de la seigneurie du Rocher Portail (ou Rocher Sénéchal), seigneurie appartenant aux seigneurs de Saint-Brice, au moins au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s. Le terrier de 1512 recense l'ensemble du fief du Teilleul, signalé comme étant un petit fief : son centre semble être une exploitation composée d'une maison avec une cour à l'avant et un jardin. S'ajoutent à cela six pièces de terre. Les types de cultures pratiquées ne sont jamais indiqués.

- 34 Tous les documents nous montrent un secteur fortement agricole pour lequel sont dues des corvées ou des rentes en monnaie ou nature (systématiquement de l'avoine). Hormis une mention de tanneries présentes à Louvacain<sup>17</sup>, et quelques moulins signalés dans le secteur (moulin de Cleinchart, de Quincampoix, de Valaine...), il n'y a pas d'autres activités que l'agriculture.

#### 1.2.2.4 Conclusions

- 35 Cette première étude n'a pu fournir que des indications, des pistes éventuelles d'études futures et non des études finies et exhaustives. Une étude de terroir à partir d'archives demande un long travail d'analyse post-documentaire. Notre premier souhait, dans les délais qui nous étaient impartis, visait la recherche d'indices sur la mise en valeur de ce terroir dès après le haut Moyen Âge. S'il s'est avéré que nous ne disposions pas de données médiévales, il est intéressant de constater qu'à l'époque moderne, Le Teilleul, Louvaquint ainsi que La Talvassais sont toujours des unités d'exploitations agricoles, unités attachées au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s. à l'une des grandes seigneuries du secteur.

## BIBLIOGRAPHIE

### Mentions bibliographiques

5 Morice 1746 : MORICE (Dom Hyacinthe). — *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. Paris, 1746, 5 vol.

54 BN ms — Baluze 77 : Extraits des cartulaires de Marmoutier et de Saint Martin de Tours dont « Ex cartulario Britannico ». (s.d., <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s. ?).

71 AD 35 — 1F 501-1 : Collections et grands fonds. Cartulaire de Saint-Melaine (1138).

145 AD35-1F 516 : Collections et grands fonds. Saint-Florent de Saumur : prieurés bretons : pièces diverses, titres généraux (28 décembre 1186).

146 AD35-1F516 : Collections et grands fonds. Saint-Florent de Saumur : prieurés bretons : pièces diverses, titres généraux (février 1142).

149 AD35-1F519 : Collections et grands fonds. Saumur : Saint-Florent : prieuré du diocèse de Rennes dont Saint-Brice-en-Coglès (1050).

**559 Renard et al. 1990** : RENARD (C.), BARDET (J.-P.), MOTTE (C.). — *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Ille-et-Vilaine*. Paris : CNRS, 1990.

**629 AD35-1F 501-1** : Collections et grands fonds. Cartulaire de Saint-Melaine (1170).

**705 AD35-1F 546** : Collections et grands fonds. Abbaye du Mont Saint-Michel : prieurés bretons. Extraits du cartulaire lui-même extrait du ms Blancs-Manteaux 86B (BN) (s.d.).

**726 AN-L974** : Clergé régulier. Diocèse d'Avranches : Abbaye de Savigny de l'ordre de Citeaux. Fondations, privilèges, possessions en général, personnel...

**763 Guillotin de Corson 1881** : GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. Rennes ; Paris : Fougeray ; Haton, 1881, 6 vol.

**768 AD35-1F 296** : Collections et grands fonds. Abbaye de Savigny : ms du XVII<sup>e</sup> s. renfermant la transcription du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. concernant Fougères et les paroisses voisines (septembre 1270).

**790 AD35-1F213** : Collections et grands fonds. Prieurés bretons de l'abbaye de Marmoutier : Saint-Sauveur-des-Landes. Compromis entre Étienne évêque de Rennes et Marmoutier à propos de la présentation à Romagné (XII<sup>e</sup> s.).

**791 AD35-1F213** : Collections et grands fonds. Prieurés bretons de l'abbaye de Marmoutier : Saint-Sauveur-des-Landes. Cimetière de la Chapelle-Saint-Aubert (XIII<sup>e</sup> s.).

## ANNEXES

### Annexe Première mention des paroisses

Commune (doyenné)	Nom latin	Première mention	Titulature	Présentateur	Mention biblio.
Chapelle-Saint-Aubert (La) (Vendel jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Capella Sancti Auberti	XII <sup>e</sup> s.	saint Aubert	abbé de Marmoutier puis pape et évêque de Rennes	559, 763, 791
Châtellier (Le) (Louvigné jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)			Notre Dame	abbé de Saint-Melaine de Rennes puis pape et évêque de Rennes	559
Coglés (Louvigné jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Cogles Ecclesiam Coglarum	1138 1170	saint Jean-Baptiste	abbé de Saint-Melaine de Rennes	71, 629
Ferré (Le) (Louvigné jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)		1174	saints Pierre et Paul	aaape et évêque de Rennes	559
Montours (Louvigné jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Ecclesia de Montours	XII <sup>e</sup> s.	saint-Melaine	abbé de Saint-Pierre-de-Rillé	5, 559
Poilley (Fougères)		1227	saint Martin de Tours	abbé du Mont-Saint-Michel	559, 726
Saint-Brice-en-Coglés (Fougères)	Sanctus Bricius de Puiniaco	1050	saint Brice évêque	abbé de Saint-Florent-de-Saumur	148, 559
Saint-Étienne-en-Coglés (Louvigné-du-Désert jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. puis Fougères)			saint Étienne martyr	abbé de Toussaints-d'Angers	559
Saint-Georges-de-Reintembault (Louvigné-du-Désert jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Parrochia S. Geogii de Reistembault	1270	saint Georges martyr	pape et évêque de Rennes	559, 768
Saint-Germain-en-Coglés (Louvigné-du-Désert jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. puis Fougères)	S. Germanus de Cogleio	1142	saint Germain évêque d'Auxerre	abbé de Saint-Florent-de-Saumur puis chanoine de Rennes	146, 559
Saint-Sauveur-des-Landes (Vendel jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)	eccl... in Salvatoris memoriam dedicatem	avant 1040	le Sauveur	abbé de Marmoutier puis pape et évêque de Rennes	54, 559, 790
Selle-en-Coglés (La) (Louvigné-du-Désert jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. puis Fougères)	S. Petrus de Cella	1186	saint Pierre	pape et évêque de Rennes	145, 559
Vendel (Vendel jusqu'au XVI <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Pagus Vendelliacensis		saint Martin	pape et évêque de Rennes	559
Villamée (Louvigné-du-Désert jusqu'au XIV <sup>e</sup> s. puis Fougères)	Villamois	950	saint Martin	abbé du Mont-Saint-Michel	5, 559, 705



## NOTES

1. Un exposé détaillé des méthodes d'investigation et des conditions d'intervention est indu dans le dossier d'opération remis au SRA de Bretagne. Nous nous contenterons ici de résumer ces données.
  2. Dont quatre mois pour Louvaquint et deux pour La Talvassais.
  3. Chargé de recherche à l'UMR 153 du CNRS, Rennes 1.
  4. Nous remercions Stéphane Hinguant (Afan) pour son aide dans l'identification des pièces néolithiques.
  5. Informations de M. Aussant. Nous remercions Pierre Aussant, propriétaire du manoir de Bonteville, pour son aide dans nos recherches sur le cadre archéologique des environs de Montours et pour avoir accepté de nous montrer ce mobilier. Ce site gallo-romain se trouve à 600 m environ du manoir, section C du cadastre, parcelle 18, bordant dans l'angle n° 19 le Clos de la rue, n° 17 le pré des tanneries. Cette découverte a eu lieu en 1974.
  6. Afin de brosser un bref rappel des événements qui marquent le haut Moyen Âge dans la région qui nous concerne, nous avons consulté bon nombre d'ouvrages que nous ne listerons pas ici. Pour information nous citerons quelques-uns des auteurs qui nous ont permis de résumer ce contexte historique (La Borderie 1961 ; Lanoë 1985 ; Cintré 1989 ; Tonnerre 1994).
  7. BN ms – Dupuis 635, 774, 804.
  8. Concernant des affaires ecclésiastiques du XVIII<sup>e</sup> s.
  9. BN nal 1203 et nal 2500.
  10. AN L966-978.
  11. Si ces sources sont fort utiles, leur exploitation demande toutefois un très long travail d'analyse.
  12. On citera également M. René Cintré, qui s'est essentiellement attaché à l'étude des effets de la guerre dans le pays fougèrais.
  13. AD44 : B2450 – n° 8 : déclarations de Pierre le Sénéchal, seigneur du Rocher en Saint-Brice, de Bertrand du Hallay, seigneur de Bonteville en Montours, d'Olivier Lebatours, du Châtellier et de Raoulle Lebatours de Poilley : extrait de l'enquête dans le pays de Fougères (avril 1438) : déclaration du curé de Coglès.
  14. AD44 : B2450 – n<sup>os</sup> 12 et 13 (mars 1437).
  15. AD44 : B2450 – n<sup>os</sup> 16 et 16bis.
  16. Le plus ancien date de 1512 (AD35 – 2 Eg 126).
  17. 648AD35 – 2 Eg 126.
- 

## RÉSUMÉS

Trois habitats du haut Moyen Âge ont été fouillés sur une même commune au cours des opérations préventives réalisées à Montours, sur l'autoroute des estuaires (A84) reliant Rennes à Avranches. Un quatrième site, répondant aux mêmes problématiques, se situe plus au sud sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert. Les résultats présentés ici enrichissent des données archéologiques encore peu nombreuses pour le haut Moyen Âge en Ille-et-Vilaine. L'étude de ces habitats ruraux, carolingiens, laisse entrevoir une gestion structurée et dynamique de l'environnement, qui a été analysé avec le concours d'une équipe de paléoenvironnementalistes.

Ainsi, le fond de vallon tourbeux qui sépare les sites a fourni de précieuses données sur l'évolution de la végétation.

Archaeological research carried out prior to the construction of the A84 motorway link between Rennes and Avranches included excavation of three early medieval settlements located in the rural municipality of Montours. A fourth site of equal interest is located to the south in the municipality of La Chapelle-Saint-Aubert. The results presented here constitute a significant contribution to the sparse archaeological information available on the early Middle Ages in the department of Ille-et-Vilaine.

Analysis of these Carolingian-period rural settlements, including work by a team of paleo-environmentalists, reveals the extent to which the surrounding environment was managed in an organised, interactive manner. The peat-covered valley floor separating the sites has provided valuable information concerning changes in vegetation over time.

Im Rahmen der Präventivgrabungen in Montours auf der Autobahnstrecke « Les Estuaires »(A84) zwischen Rennes und Avranches, sind in einer Ortschaft drei Wohnstätten des frühen Mittelalters ergraben worden. Ein vierter Fundplatz mit ähnlicher Problematik liegt weiter südlich in der Gemeinde La Chapelle-Saint-Aubert. Die hier dargestellten wissenschaftlichen Ergebnisse ergänzen die noch seltenen archäologischen Erkenntnisse über das Frühmittelalter im Département Ille-et-Vilaine. Die Untersuchung dieser bäuerlichen Siedlungen aus karolingischer Zeit lässt erkennen, dass die Umwelt strukturiert und dynamisch geplant war, sie ist unter Mitwirkung eines Spezialistenteams für die Erforschung der Paläoumwelt analysiert worden. So hat der torfreiche Talgrund, der die Fundplätze von einander trennt, zahlreiche wertvolle Informationen bezüglich der Entwicklung der Vegetation geliefert.

## AUTEURS

### ISABELLE CATTEDDU

Afan.

### CÉCILIA RAPINE

Afan.

## Chapitre 2. Montours/Le Teilleul

2 Montours/Le Teilleul

2 Montours/Le Teilleul

Isabelle Catteddu, Françoise Le Boulanger, Marie-Pierre Ruas et Bénédicte Pradat

---

### 2.1 Présentation

1 I.C.

2 Le gisement médiéval du Teilleul (**fig. 7**) est localisé au sud-ouest de la commune de Montours<sup>1</sup>. Il culmine à une altitude de 126 m NGF, en bordure d'un petit plateau, sur le haut du versant d'un dôme granitique.



**FIG. 7** - Le Teilleul. Vue aérienne du site.

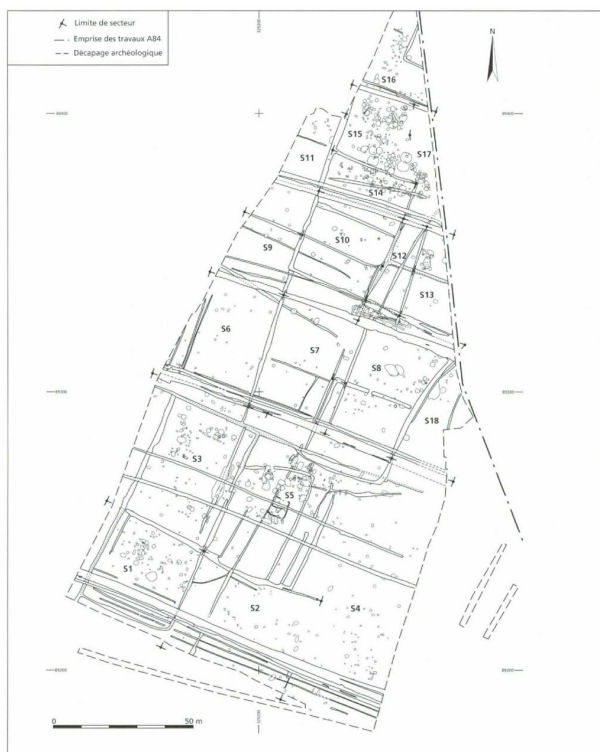
cl. G. Leroux

- 3 À l'exception de nombreux écofacts et chablis (**fig. 8**), le potentiel archéologique dégagé par l'équipe du diagnostic sur une superficie d'environ 2,5 ha s'est confirmé lors de nos travaux. Le mobilier découvert classait ce site parmi les gisements du haut Moyen Âge<sup>2</sup>.



**FIG. 8** - Le Teilleul. Plan général du site : structures médiévales, fossés modernes, chablis, écofacts.  
dessins P. Nogues

- 4 Les structures sont conservées sous une épaisseur de 0,30 à 0,40 m de terre arable. Ponctuellement, des dépressions ont piégé des limons sur de grandes surfaces, masquant plusieurs ensembles de structures. Celles-ci sont creusées dans un limon jaunâtre, reconnu sur une épaisseur moyenne de 1 à 2 m. Les séquences stratigraphiques sont simples et ont subi un important lessivage. Aucun niveau de circulation n'est conservé et l'important arasement des structures a été observé sur l'ensemble de la pente.
- 5 Les faits archéologiques présents au Teilleul sont caractéristiques des habitats ruraux du haut Moyen Âge (**fig. 9**). Les silos, les trous de poteaux, les solins, les fosses et les structures de chauffe se répartissent à l'intérieur d'un réseau fossoyé qui s'organise avec rigueur. Ce réseau témoigne de nombreux réaménagements.



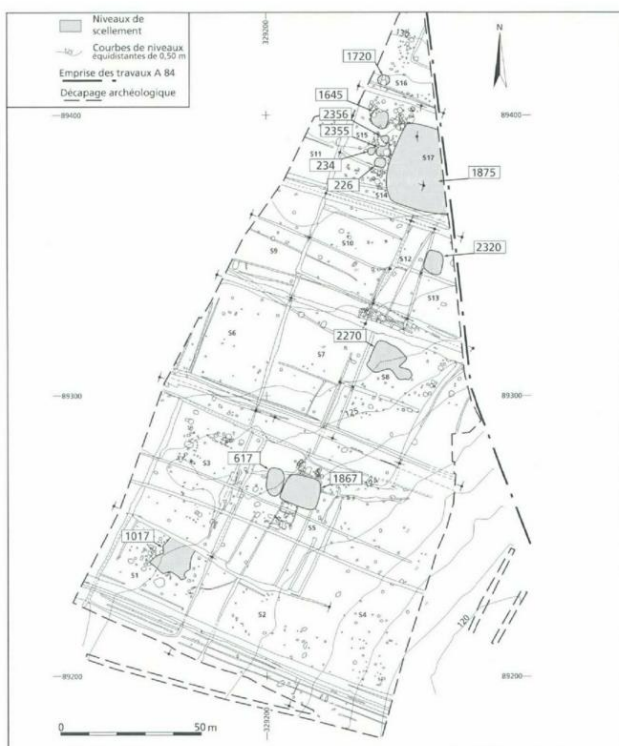
**FIG. 9** - Le Teilleul. Plan général du site sans les chablis et les écofacts.  
dessins P. Nogues

- 6 L'ensemble des structures ne présentant pas systématiquement de recoupement et ne livrant pas toujours de mobilier, il n'a pas été possible de mettre tous les ensembles en relation. Toutefois, l'étude détaillée de la chronologie relative associée à celle du mobilier et surtout à celle de l'organisation spatiale a permis de dégager des éléments précieux quant à l'évolution spatiale et fonctionnelle du site. Les faits se concentrent surtout en trois endroits :
- au nord : où sont regroupées plus spécifiquement des structures de chauffe (fours), zones de rejets et peut-être structures de stockage ;
  - au sud-ouest : autour d'un bâtiment sur sablière basse ;
  - et à l'est : autour de solins de fondation.
- 7 Une extension du gisement (décapé sur près de 3 ha), reconnue à l'est du décapage, sur une superficie estimée à environ 1 ha, fait l'objet d'une fouille programmée.
- 8 Le mobilier céramique présente des similitudes avec les productions des ateliers de potiers voisins et celui des habitats de Normandie, datés autour des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Des datations <sup>14</sup>C ont été réalisées par ailleurs sur des charbons de bois issus de rejets de foyers. Ce mobilier est le plus important des gisements de Montours. Il représente un total de 738 individus (NMI), dont 137 bords.

## 2.2 Les faits archéologiques

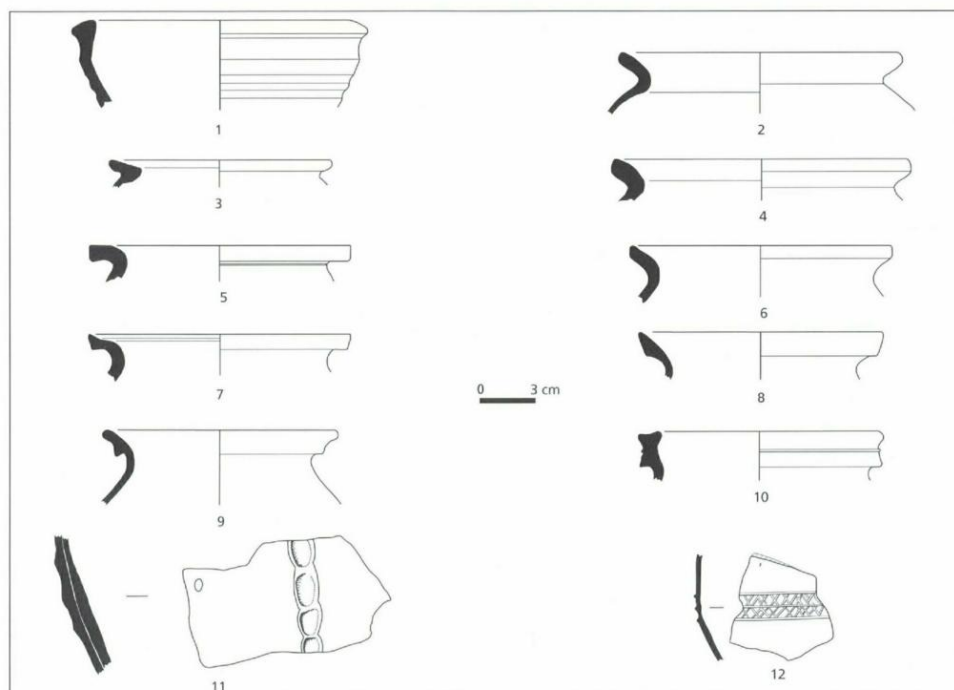
- 9 F.L.B.  
I.C., M.-P.R. et B.P. collab.

- 10 Dans cette partie seront exposés les principaux types de faits et de structures identifiés lors de la fouille : fossés, bâtiments et clôtures, structures de combustion, fosses. Certains d'entre eux sont installés dans des dépressions naturelles du terrain. Après leur abandon, ils sont recouverts naturellement ou volontairement par des niveaux de scellement, créant ainsi un nivellement du relief (**fig. 10**). Ces derniers apparaissent dans de nombreux secteurs. Ils masquent soit des faits archéologiques (par ex. en secteur 15, ou F2356 au-dessus des fosses F1955 et F2020), soit une zone beaucoup plus étendue, comme dans le cas des niveaux 617, 1867 (secteur 5) ou 1875 (secteur 15). Ils se caractérisent par une épaisse couche (0,30 m au plus) de limon brun à gris, riche en charbons de bois et en nodules de terre cuite. Le niveau 617 (secteur 5) se distingue par la présence de scories et de fragments de parois de fours associés à des blocs de grès très fragmentés.



**FIG. 10** - Le Teilleul. Localisation des niveaux de scellement (sans les chablis et les écofacts).  
dessins P. Nogues

- 11 Un mobilier céramique intéressant quoique hétérogène (en particulier dans la couche 617) a été trouvé dans ces niveaux de scellement, au contact du labour. Il s'agit exclusivement de poteries à usage domestique (cuisson, stockage). Les oules à lèvre éversée et à lèvre en bandeau, sont les mieux représentées (**fig. 11, n<sup>os</sup> 10, 11**). Le type de pâte représenté dans ces dernières formes n'a pas été recensé ailleurs dans les structures. Les oules à lèvre éversée sont associées à des écuelles et des fragments de panses décorées de bandes digitées.



**FIG. 11** - Le Teilleul. Formes céramiques. **1** forme ouverte dont la pâte, d'origine granitique, est sableuse et très micacée (F 1641) ; **2** forme haute fermée dont la pâte est constituée de composants d'origine granitique très fin. Aspect dur au toucher, cuisson réductrice (F 2313) ; **3** même pâte que la forme 2 (F 595) ; **4** pâte rouge aux composants d'origine granitique assez fins. Surface noire (sans doute obtenu par enfumage). Cuisson réductrice (F 185) ; **5** pâte gris-bleu à l'aspect grésé caractérisée par la présence de gros grains de quartz (F 1845) ; **6** même pâte que la forme 4 (F 1833) ; **7** même pâte que la forme 4 (F 2061) ; **8** même pâte que les formes 2 et 3 (F 1955) ; **9** même pâte que les individus 4, 6, et 7 (F 1955) ; **10** pâte beige rosé, composants d'origine granitique, aspect de surface lisse. Aspect dur au toucher. Cuisson oxydante ; **11** même pâte que les formes 4, 6, 7 et 9 (F 1955) ; **12** même pâte que la forme 11 (F 1919).

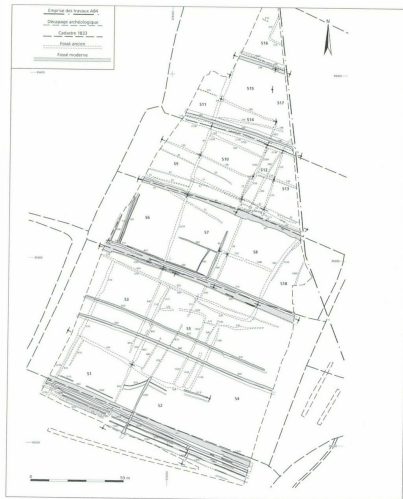
dessin C. Picault

- 12 L'étude des formes identifiées permettra de proposer une datation par comparaison avec d'autres sites. D'autre part, la présence de formes et de pâtes essentiellement découvertes dans ces niveaux de scellement est une donnée intéressante pour l'étude de la chronologie relative.
- 13 Les chablis et les écofacts ne seront pas étudiés en détail. Présents sur l'ensemble du site, ils sont pour la presque totalité, antérieurs aux faits archéologiques et, par conséquent, à la mise en valeur du site (**fig. 8**). Leur comblement est stérile et compact.

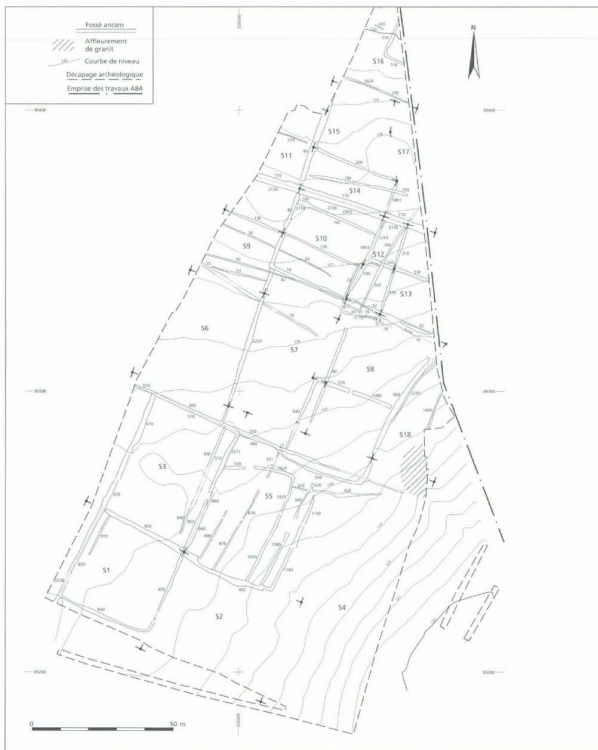
### 2.2.1 Les fossés, axes organisateurs de l'espace

- 14 L'étude des fossés (**fig. 12, 13**) prend en compte leur orientation, leurs dimensions, leur profil et leur comblement. Cependant, aucun de ces paramètres ne s'est avéré stable. En effet, la plupart des fossés ont été recreusés après avoir subi de nombreux curages. Il s'ensuit des modifications de leur profil et/ou de leur remplissage, ainsi que la disparition d'informations : par exemple, l'installation du fossé moderne F2400, de direction N-O/S-E, en partie à l'emplacement du fossé F870 (secteur 2), a détruit l'intersection de ce dernier avec les fossés anciens F950 et F2188.





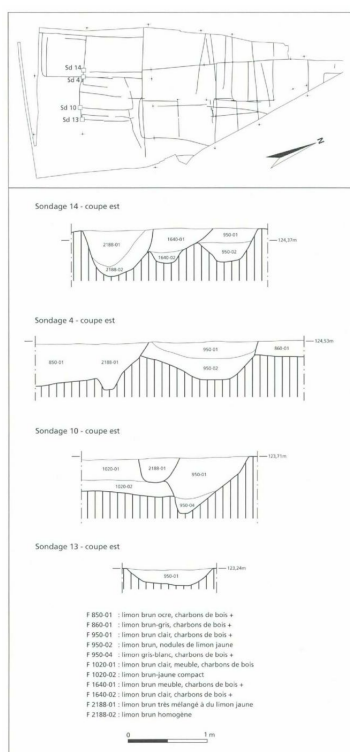
**FIG. 12** - Le Teilleul. Plan des fossés sur fond de cadastre ancien.  
dessins P. Nogues



**FIG. 13** - Le Teilleul. Plan des fossés anciens.  
dessins P. Nogues

### 2.2.1.1 Orientations

- 15 Toutes périodes confondues, la cinquantaine de fossés repérés sur le site s'organise exclusivement suivant deux directions : N-N-E/S-S-O et O-N-O/E-S-E (**fig. 12, 13**). Dans l'espace, fossés anciens et fossés modernes sont très proches, quand ils ne sont pas superposés. C'est le cas de F850 et des fossés post-médiévaux F990 et F980 (secteur 1).
- 16 La majorité des fossés post-médiévaux (**fig. 12**)<sup>3</sup> – à l'exception de F2400 et F90 – adoptent toutefois la direction N-O/S-E, dessinant ainsi de longues parcelles. Quelques-uns<sup>4</sup> sont en fonction depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> s. au moins : ils apparaissent sur les relevés du cadastre napoléonien (1833). Leurs talus ont été définitivement détruits il y a seulement une vingtaine d'années.
- 17 Pour la période du haut Moyen Âge (**fig. 13**), les fossés divisent l'espace en parcelles de plan carré ou rectangulaire, aux dimensions assez régulières. Seuls quelques-uns sont isolés et rectilignes<sup>5</sup>.
- 18 Ponctuellement, ils dévient légèrement, contournant probablement un obstacle. Les fossés F550, F2188 et F950 (**fig. 14**) dans le secteur 5 en sont une bonne illustration. Il est possible qu'à cet emplacement ait été implanté un élément permanent et important du paysage à préserver mais dont la nature reste inconnue.



**FIG. 14** - Le Tailleul. Coupe des fossés 850, 860, 950, 1020, 1640, 2188.  
dessins P. Nogues

- 19 Les orientations des fossés ne sont pas en totale adéquation avec la pente. De plus, elles sont respectées jusqu'à l'époque contemporaine. Sur le site du Tailleul, le paysage semble structuré suivant des lignes directrices depuis le haut Moyen Âge au moins.

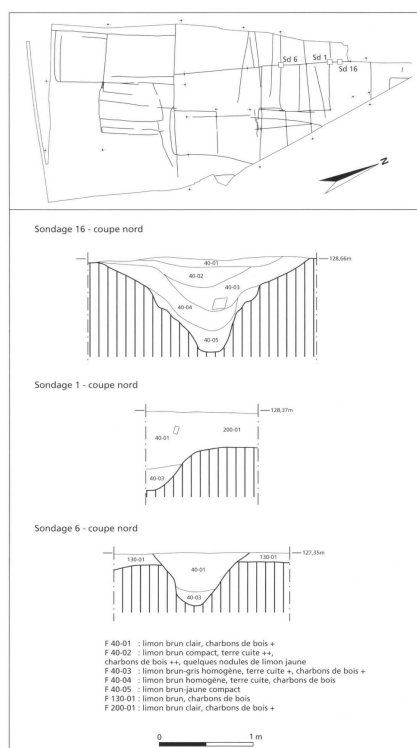
### 2.2.1.2 Dimensions

- 20 Trois groupes principaux peuvent être définis à partir de la taille et de la profondeur conservée moyennes des fossés (**fig. 12, 13**) :
- des fossés larges et profonds (l. = 1,30 à 2,50 m ; prof. cons. = 0,80 à 1,10 m) appartiennent aux périodes du haut Moyen Âge<sup>6</sup> et moderne<sup>7</sup> ;
  - des fossés dont la largeur varie de 0,80 à 0,30 m, pour une profondeur conservée comprise entre 0,35 et 0,80 m sont nettement plus nombreux. Ils appartiennent exclusivement à la période du haut Moyen Âge<sup>8</sup> ;
  - des fossés de faible profondeur (entre 0,10 et 0,30 m) qui sont majoritaires (leur largeur varie de 0,30 à 0,80 m). Ils appartiennent à la période post-médiévale<sup>9</sup> mais surtout à l'époque carolingienne<sup>10</sup>.

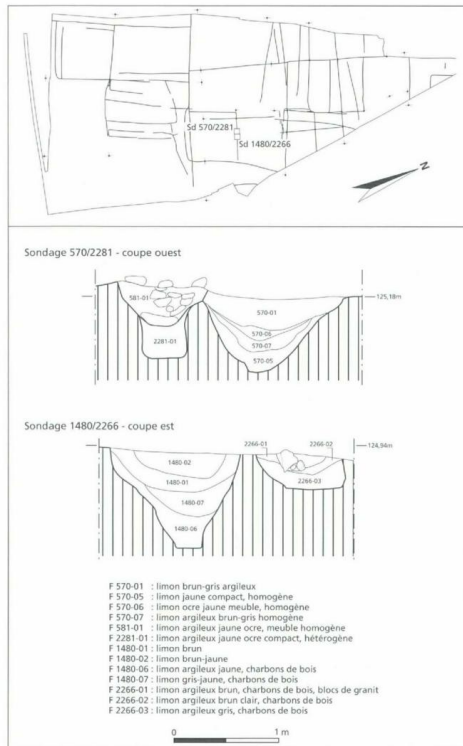
### 2.2.1.3 Profils

- 21 La majorité des fossés anciens ont un profil en U à fond plat ou légèrement concave et, pour quelques cas, en V à fond arrondi. Cependant, un fossé présente fréquemment un profil et une profondeur conservée très variables sur l'ensemble de son tracé. Le dernier recreusement peut même totalement occulter les vestiges de creusements antérieurs. Les fossés, du moins les plus importants en taille et en profondeur, ont en effet été utilisés durant une période assez longue.
- 22 L'étude réalisée sur les fossés de faible profondeur et de petite largeur n'a pas fourni de résultats particulièrement probants en raison de leur état de conservation, à l'opposé des deux autres groupes. Le fait F950 (secteurs 3 à 5) est un exemple représentatif des modifications pouvant affecter le profil et la profondeur d'un fossé (**fig. 14**). De direction N-O/S-E, il présente, selon les sondages, un profil en U puis en V à fond plat ou arrondi. Quant à sa profondeur, ses variations, pour une même stratigraphie, ne dépendent pas exclusivement<sup>11</sup> de la pente<sup>12</sup>. Elles sont également la conséquence de nettoyages successifs, F950 ayant probablement fonctionné durant toute l'occupation du site<sup>13</sup>. Le tracé du fossé a aussi évolué en relation avec le développement de l'habitat : il a vraisemblablement été repris à la fois vers l'ouest et vers l'est. L'étude porte donc essentiellement sur le dernier état du fossé.
- 23 Deux fossés, F1640 (secteur 1) et F2188 (**fig. 14**) (secteur 5), sont successivement installés dans F950. Repérés sur toute leur longueur (à peu près 30 m chacun), ils ne reprennent qu'une partie du tracé de F950. Leurs profils sont différents : en cuvette pour F1640, et en U puis en V pour F2188 (**fig. 14**). Ce dernier ne possède pas de creusement régulier. Les remplissages de F2188 et de F850 sont similaires. Après quelques mètres, F2188 présente un profil en cuvette. En revanche, son comblement ne varie pas.
- 24 L'évolution du creusement d'un fossé peut dépendre de son rôle dans l'organisation spatiale. Par exemple, dans le cas des fossés F16-F40-F200-F1803 (secteur 10) (**fig. 12, 13**), la taille et la profondeur conservée de F40 diminuent du nord-ouest vers le sud-est pour finalement avoir les mêmes dimensions que le fossé F16<sup>14</sup> avec lequel il fonctionne. Leurs séquences stratigraphiques sont semblables (**fig. 12**).
- 25 De la même manière, le fossé F2254 (secteur 7), creusé dans le prolongement du fossé F40, a des dimensions semblables à celles de F40 à l'endroit où ils se rencontrent. Puis elles diminuent vers le sud-est (**fig. 15**). C'est également le cas du fossé F470 et du

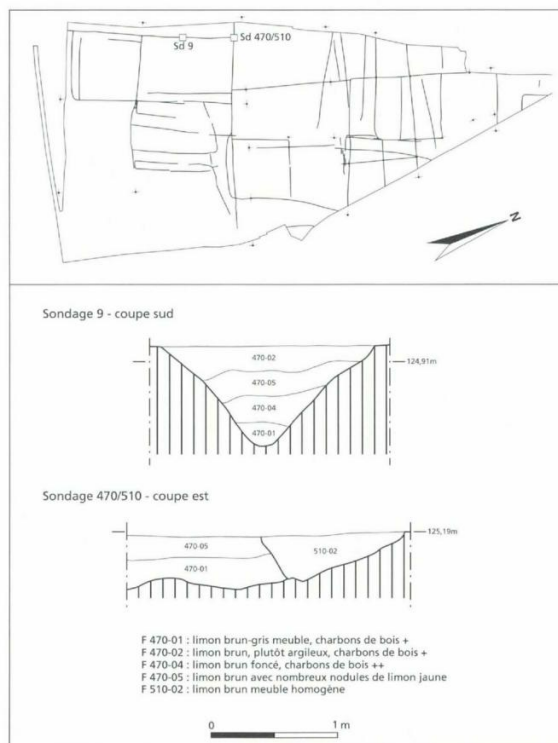
fossé F850 qui le prolonge (secteur 1) (fig. 17). Les fossés F540/F570 et F1480 (fig. 12, 13, 16) (secteur 8) constituent également un exemple intéressant. Leur taille et leur profondeur conservée diminuent dans le sens inverse de la pente naturelle<sup>15</sup>. L'importance de leur creusement dépend ici directement de leur fonction. Leur tracé délimite en effet un espace, dont l'accès, par le nord, est mis en valeur par l'interruption des fossés F570 et F1480. De fait, ils fonctionnent de concert.



**FIG. 15** - Le Teilleul. Coupes des fossés 40, 130, 200.  
 dessins P. Nogues



**FIG. 16** - Coupes des fossés 570, 581, 1480, et des trous de poteaux 2266, 2281.  
dessins P. Nogues



**FIG. 17** - Le Teilleul. Coupes des fossés 470, 510.  
dessins P. Nogues

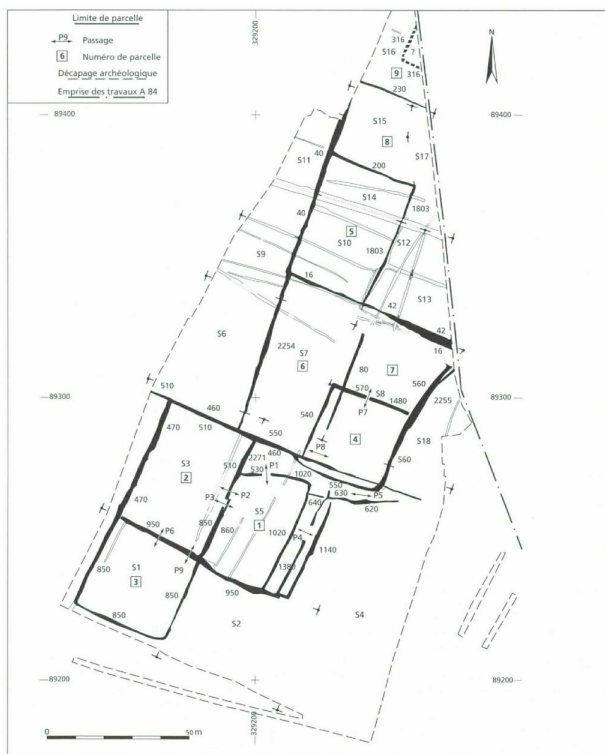
- 26 Néanmoins, ce cas de figure n'est pas systématique. Des fossés peuvent être contemporains sans avoir les mêmes dimensions. Ainsi, le fossé F200 est nettement moins important en taille et en profondeur que le fossé F40 (**fig. 15**). Pourtant dans leur dernier état, ils ont été comblés simultanément.
- 27 En définitive, si au Teilleul, la topographie semble influencer sur le creusement d'un fossé, d'autres facteurs doivent être pris en compte : la durée d'utilisation, les curages ou les aménagements successifs, la fonction d'un fait archéologique, le niveau de circulation et l'état d'arasement du site.

#### 2.2.1.4 Remplissages et fonctions

- 28 Les fossés post-médiévaux, dont le comblement se compose de limon brun plutôt meuble, perturbé par des racines et des radicelles, servent à la fois de limites parcellaires et de drains pour l'évacuation des eaux pluviales.
- 29 Dans la majorité des cas, les fossés du haut Moyen Âge sont comblés par des limons bruns, jaunes ou gris compacts et argileux. Ces derniers tapissent le fond et la base des parois. La stagnation d'eau crée en effet, outre une induration du substrat, une forte élasticité du limon. Cette constatation ajoutée à la nature stérile de chacune des unités stratigraphiques de comblement conforte l'hypothèse de fossés ayant fonctionné ouverts, pendant un long moment à l'air libre. Aucune trace de palissade n'a été trouvée. Le comblement des fossés révèle quelques tessons, de rares charbons de bois et des fragments de terre cuite. Certains présentent des traces d'effondrement de parois<sup>16</sup>. Ponctuellement, le comblement livre de nombreux déchets d'origine anthropique. Ainsi le fossé F40 a un remplissage hétérogène mais stérile sauf aux abords des secteurs 15 et 16 où se localisent d'importantes concentrations de faits archéologiques : ici, il est nettement plus riche en mobilier, en charbons de bois et en terre cuite (US 2). Le fossé F1820 (secteur 16) présente un comblement rapide, lité et provenant de déchets de structure de combustion. Ces derniers émanent probablement du four F276 tout proche (*cf. infra* § 2.2.3).
- 30 Le mobilier céramique est peu présent dans les fossés, à l'exception de F950, F40 et F1640 où il est plus abondant<sup>17</sup>. Les formes identifiées sont des ouïes à lèvres éversées ou en « proto-bandeau ». Les pâtes sont grises ou gris-bleu. Leurs composants sont d'origine granitique. La présence de lèvres en « proto-bandeau » et d'un fragment de lissoir ainsi que l'homogénéité des pâtes découvertes à l'intérieur de ces fossés s'accordent pour dater leur remplissage de l'époque carolingienne.
- 31 La plupart des fossés anciens dessinent un plan quadrillé dont la fonction, nullement défensive, est probablement double : assurer un meilleur drainage et délimiter un espace précis, une parcelle (**fig. 13**). Il semblerait même que, dans quelques cas, seul le deuxième rôle soit à retenir. Par exemple, en secteur 8, le fossé F1480, de direction N-O/S-E, ne peut réellement drainer puisqu'il se termine juste avant le fossé F560 de direction N-N-E/S-S-O. Il en est de même pour les fossés F200 et F1803 (secteur 10 et 14), F2254 (secteur 7) ou F470 (secteur 3).

#### 2.2.1.5 Les parcelles

- 33 L'étude des profils et des remplissages des fossés a démontré qu'ils peuvent varier pour des raisons diverses (curages, recreusements, érosion). En tenant compte de cette remarque et du fait que, souvent, seul le dernier état d'un fossé est étudié, neuf parcelles sont répertoriées sur l'emprise décapée. Pour les déterminer, deux autres facteurs interviennent également : la chronologie relative qui sera détaillée ultérieurement, et l'organisation spatiale générale. Pour cette dernière, la direction et la longueur des fossés sont prises en compte. L'exemple le plus représentatif de cette démarche à plusieurs niveaux est celui de la parcelle 1.



**FIG. 18** - Le Teilleul. Implantation des parcelles et des passages au haut Moyen Âge. dessins P. Nogues

### Parcelle 1

- 34 Le fossé F950, d'orientation N-O/S-E, la délimite au sud. Sa longueur totale est de 65 m, mais son étude a permis de mettre en valeur les variabilités de son creusement. Son dernier état est contemporain de celui du fossé F1 140<sup>18</sup>. Cependant, il est fort probable qu'il ait été repris pour fonctionner successivement avec les quatre fossés parallèles à F1140, c'est-à-dire F860, F1020, F1380, d'autant que tous les quatre se terminent au niveau de F950. En fait, seule l'ultime utilisation de ce dernier leur est postérieure.
- 35 Suivant la même méthode d'analyse, il est probable que les fossés F640, F530, F2271 et F510 aient respectivement fonctionné avec F1380, F1020, F860 et F850. Tous ces fossés ont des tracés symétriques dont l'interruption met en valeur des passages. Leurs extrémités présentent d'ailleurs un profil et des dimensions semblables.
- 36 La limite septentrionale est matérialisée par les fossés F550, F510 et F460, mentionnés plus haut. Alors que la parcelle 1 est agrandie à la fois vers le sud-est et vers le nord-ouest, ses limites méridionales restent stables.

- 37 La parcelle 1 couvre à l'origine une surface de  $1\,000\text{ m}^2$  :  $L = 40\text{ m}$  ;  $l = 25\text{ m}$  (de F950 à F1020/F530). Ensuite elle atteint  $1\,250\text{ m}^2$  (de F950 à F510 à F1380/F640) :  $L = 50\text{ m}$  ;  $l = 25\text{ m}$ . De F950/F1140 à F850/F510, sa superficie maximale est de  $1\,575\text{ m}^2$  :  $L = 45\text{ m}$  ;  $l = 35\text{ m}$ .

#### **Parcelle 2**

- 38 Elle est délimitée par les fossés F950, F470, F860/F2271 puis F850/F510. Elle occupe une superficie de  $1\,500\text{ m}^2$  :  $L = 46\text{ m}$  ;  $l = 32,50\text{ m}$ .

#### **Parcelle 3**

- 39 Elle est presque entièrement matérialisée par le fossé F850. Elle semble correspondre à une extension de  $34\text{ m}$  de côté de la parcelle précédente ( $1\,150\text{ m}^2$  de surface). Au total, les parcelles 2 et 3 couvrent une surface de  $2\,650\text{ m}^2$ .

#### **Parcelle 4**

- 40 Elle est partiellement dessinée par les fossés F540/F570 et F1480, dont les tracés sont symétriques et encadrent un passage. Elle est délimitée à l'est par le fossé F560/F550. Il n'y a pas de relation spatiale directe entre ce fossé et le fait F1480, mais leur situation, leurs dimensions, leur profil en V à fond plat et leur remplissage incitent à les associer. La parcelle 4 couvre alors une surface presque équivalente à celle de la parcelle 3 :  $1\,024\text{ m}^2$  ( $32\text{ m}$  de côté).

#### **Parcelle 5**

- 41 Elle est délimitée par les fossés F40, F16, F1803 et F200. Les sondages archéologiques et la nature identique de leur remplissage prouvent qu'ils ont été abandonnés simultanément et qu'ils ont eu un fonctionnement contemporain. Seuls F1803 et F16 sont accolés. Tous ces fossés enserrant un espace rectangulaire de  $1\,440\text{ m}^2$  ( $L = 45\text{ m}$  ;  $l = 32\text{ m}$ ).
- 42 Ces parcelles possèdent des points de ressemblance. Leur superficie est comprise entre  $1\,000$  et  $1\,600\text{ m}^2$ . Des espaces clos et relativement homogènes structurent alors le site du Teilleul. Deux dénominateurs communs apparaissent : leurs côtés ont des longueurs proches de  $32,50\text{ m}$  ou de  $50\text{ m}$ . Le fossé F950 a même une longueur correspondant à un multiple de  $32,50\text{ m}$ . Partant de ces constatations, deux nouvelles parcelles, 6 et 7, peuvent être proposées.

#### **Parcelle 6**

- 43 Occupant une surface de  $1\,700\text{ m}^2$  ( $L = 57\text{ m}$  ;  $l = 30\text{ m}$ ), elle est délimitée par les fossés F2254, F510/F460, F80 et F16/F42. Leur contemporanéité est incertaine en l'absence d'intersections (F80 et F16 ou F80 et F510/F550/F460).

#### **Parcelle 7**

- 44 Elle couvre une superficie de  $1\,700\text{ m}^2$  ( $L = 57\text{ m}$  ;  $l = 30\text{ m}$ ). Les fossés F550/F460, F80, F560/F2255 et F16/F42 peuvent y participer.



### **Parcelles 8 et 9**

- 45 La relation entre les fossés F40 et F230 (secteur 16) nous étant inconnue, leur intersection étant à l'extérieur de l'emprise, il est impossible de déterminer si les secteurs 15 et 16 appartiennent à des parcelles de dimensions semblables à celles des parcelles 4, 3 ou 1 dans leur premier état. Néanmoins, pour améliorer la clarté de la démonstration, il a été décidé d'appeler « parcelle 8 » l'espace délimité par les fossés F200 et F230, et « parcelle 9 » celui situé entre le fossé F230 et la limite d'emprise.
- 46 Il existe des amorces de parcelles en d'autres endroits du site (secteurs 12, 13). Elles ont la même orientation que les parcelles ci-dessus. Mais leur étude complète est impossible à mener en raison de leur localisation en limite d'emprise : c'est le cas du fossé F316 (secteur 16) ou du fossé F330 (secteur 13). L'état d'arasement trop important des fossés et les perturbations post-médiévales expliquent également cet état de fait. Les fossés F18/F22 (secteur 8) ou F2264 (secteur 13) sont représentatifs de ce cas de figure.

#### **2.2.1.6 Les passages**

- 47 Mis en valeur par les interruptions du tracé des fossés, ces passages sont nommés P1, P2, etc. Seule la parcelle 5 semble entièrement fermée. Un premier passage de 3 m de large existe entre les fossés F1020 et F530 (P1). Un autre, plus large (7,50 m), apparaît entre les fossés F860 et F2271 (P2). Légèrement décalée par rapport à P2, une entrée large de 3 m est aménagée entre les fossés F850 et F510 (P3). Elle est soulignée par les trous de poteaux F763 et F761<sup>19</sup>.
- 48 Deux passages successifs sont reconnus entre les parcelles 2 et 3. Le premier, P9, large de 4 m est délimité par les fossés F1640 et F850. P6, quant à lui, serait beaucoup plus grand (25 m) et prendrait place entre les fossés F2188 et F470. Les fossés F1380 et F640 délimitent un passage (P4) large de 5 m, dont l'emplacement est presque symétrique de celui de P3. Une autre entrée aménagée existe entre les fossés F570 et F1480 (P7) (**fig. 18**). Large d' 1,50 m seulement, elle est matérialisée par les deux trous de poteaux F2281 et F2266. Le premier a été perturbé par l'installation d'une fosse (F581). Il a un diamètre de 0,45 m pour une profondeur conservée de 0,31 m. Creusé en U à fond plat, il est comblé de limon jaune compact. F2266, quant à lui, est plus grand pour une profondeur conservée de 0,35 m. Son comblement est hétérogène et stérile et son profil en cuvette à fond plat. Ces deux faits ne sont pas identiques, mais leur situation incite à les associer au fonctionnement de l'entrée. Un dernier passage, large de 10 m, semble exister entre les fossés F80 et F460. P8 relie ainsi les parcelles 6 et 7.
- 49 Ces passages, aux dimensions diverses, permettent ainsi de circuler d'une parcelle à l'autre. La majorité d'entre eux favorise les déplacements de l'ouest vers l'est ou inversement. De fait, seuls deux aménagements créent une circulation du nord vers le sud : ceux de la parcelle 1 (dans son état initial) et de la parcelle 4.

#### **2.2.1.7 Conclusion**

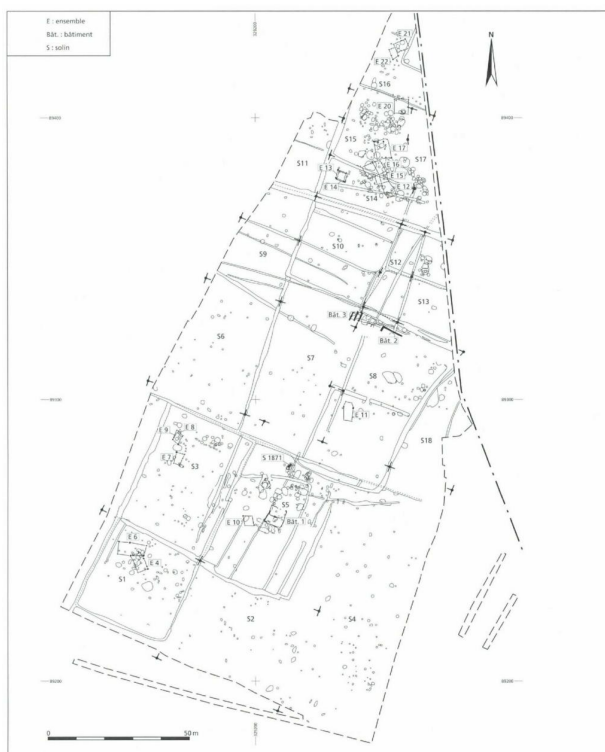
- 50 Les fossés, toutes périodes confondues, sont organisés suivant deux directions majeures, révélant ainsi une structuration pérenne de l'espace. Durant le haut

Moyen Âge, certains servent à délimiter des parcelles probablement vouées à la culture ou à la pâture. Quant aux autres, ils divisent l'espace suivant une direction majeure S-O/N-E, sous la forme de parcelles à l'intérieur desquelles se reconnaissent tous les éléments constitutifs d'un habitat de cette période : les bâtiments (et des clôtures), les structures de combustion et les fosses.

- 51 Le mobilier céramique mis au jour est peu abondant et fragmenté. Les fossés ont en effet souvent été réutilisés et curés. Toutefois, l'homogénéité des pâtes et la présence d'oules à lèvres éversées, d'oules à lèvre en proto-bandeau et de lissoirs en verre, notamment, nous permettent de dater au moins la fin de leur utilisation du haut Moyen Âge.

## 2.2.2 Les bâtiments et clôtures

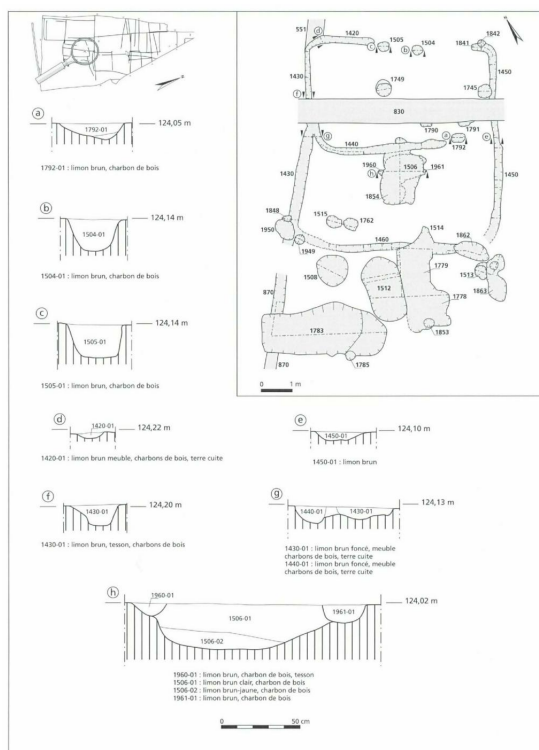
- 52 Répartis sur l'ensemble de la surface décapée, les bâtiments reconnus sur le site du Teilleul sont installés suivant une diagonale S-O/N-E (**fig. 19**). Trois modes de construction sont observés : un bâtiment sur sablière basse enterrée, des bâtiments sur solins et des bâtiments sur poteaux (à ossature en bois). Par contre, aucun fond de cabane n'a été repéré alors qu'il s'agit d'une structure habituellement bien représentée sur les sites d'habitat du haut Moyen Âge fouillés dans les régions autres que la Bretagne. En relation ou non avec ces constructions, des alignements de trous de poteaux dessinant des clôtures sont apparus sur l'ensemble du site.



**FIG. 19** - Le Teilleul. Plan général des ensembles de trous de poteaux et des bâtiments 1, 2, 3.  
dessins P. Nogues

### 2.2.2.1 Le bâtiment sur sablière basse enterrée

- 53 De plan quadrangulaire, le bâtiment 1 (secteur 5) occupe une surface de 42 m<sup>2</sup> (6,50 m de côté) (**fig. 20-22**). Il est installé suivant une des directions majeures des fossés : N-N-E/S-S-O. D'ailleurs la tranchée F1430 adopte le même tracé que celui du fossé F870. Ce dernier se poursuit vers le nord-est. L'arasement très important de ces deux faits archéologiques rend délicate l'approche de leur évolution chronologique.



**FIG. 20** - Le Teil. Secteur 5 : plan du bâtiment 1, coupes des tranchées de sablière et des trous de poteaux contemporains.  
dessins P. Nogues



dans un premier temps été interprétées, comme étant les tranchées de fondation<sup>22</sup> d'un bâtiment sur sablière basse. Toutefois, leur tracé aux angles arrondis nous amène à proposer une seconde hypothèse : celle de rigoles, ou de structures de drainage, entourant les murs d'un bâtiment, dont les vestiges auraient totalement disparu avec l'érosion. Cette construction n'aurait pas de fondations ancrées dans le sol, en dehors des poteaux verticaux des murs (Chapelot, Fossier 1980 : 257). Ce mode de construction, souffrant des effets de l'humidité du sol peut nécessiter un drain, qui pourrait se jeter dans le petit fossé F870 au sud. Probablement plus ancien, F870 peut encore être en fonction à ce stade. Quatre trous de poteaux, à profil en cuvette et comblés de limon, sont postérieurs aux tranchées (F1842, F1745, F1949, F1848). Leur taille et leur profondeur conservée sont variables<sup>23</sup>. Peut-être faut-il y voir des éléments participant à la réfection du bâtiment. Les trous de poteaux F1749, F1515 et F1762 peuvent également être les ultimes vestiges d'aménagements internes.

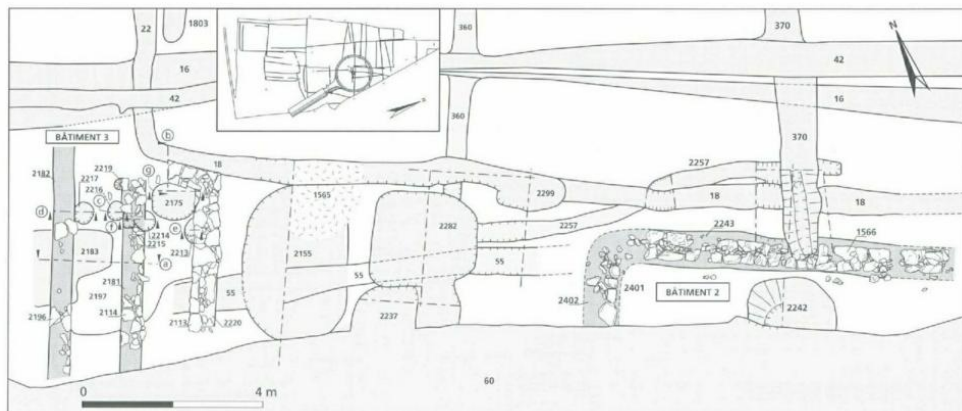
- 55 L'entrée de ce bâtiment, large de 2 m environ, se situe au nord-est et est soulignée à la fois par l'interruption des tranchées et par deux trous de poteaux creusés en cuvette, F1504 et F1505, de même taille et de même profondeur. Leur comblement est identique à celui des tranchées.
- 56 Le bâtiment 1 semble avoir été construit en deux temps, à moins qu'il n'ait été subdivisé en deux pièces. Même si le comblement identique des tranchées F1430 et F1440 ne permet pas de déterminer la chronologie relative, l'observation du tracé des tranchées délimitant la construction apporte deux informations : une bifurcation apparaît dans le tracé de F1430 au-delà de sa jonction avec F1440 ; au même niveau, la tranchée orientale F1450 a un léger ressaut au sud duquel sa largeur s'accroît. Le bâtiment 1 a donc pu être agrandi vers le sud. La tranchée F1440 est abandonnée et remplacée par F1460. Le premier état de cette construction posséderait un accès par le sud. Large d'1 m, il est souligné par un trou de poteau F1792. Les trous de poteau F1960 et F1961, tous deux postérieurs aux fosses F1506 et F1854, et installés en face de F1504 et F1505, peuvent quant à eux, participer au second état du bâtiment. Néanmoins, F1960 et F1961 ont une taille et une profondeur moins importantes que les poteaux encadrant l'entrée principale.
- 57 D'autres trous de poteaux<sup>24</sup> semblent sans relation avec cette construction. Mais aucun indice ne permet de les rattacher à un état antérieur ou postérieur au bâtiment 1. La fonction de ce bâtiment est incertaine. La céramique constitue le seul élément mobilier, et elle est peu abondante. Il s'agit de fragments d'oules à lèvre éversée mis au jour dans le remplissage de la tranchée F1450. L'approche spatiale des faits archéologiques rendra possible les hypothèses sur la fonction de cette construction (cf. chap. 2 et 3).

### 2.2.2.2 Les bâtiments sur solin de fondation

- 58 Plusieurs tronçons de solins de fondation ont été mis au jour, ultimes vestiges de constructions sur fondations en granit (**fig. 23-25**). Situés en secteur 5 et en secteur 8, ils sont construits de la même manière : installés dans une tranchée de fondation qu'ils occupent presque entièrement, ils se composent de deux parements de blocs de granit régulièrement disposés avec un blocage central de petites pierres. La terre sert de liant. Ils sont très arasés : au mieux, seule leur première assise est encore en place.



**FIG. 23** - Le Teilleul. Secteur 8 : vue en plan du bâtiment 2 avant la fouille.  
cl. H. Paitier



**FIG. 24** - Le Teilleul. Secteur 8 : bâtiments 2 et 3.  
dessin P. Nogues



**FIG. 25** - Le Teilleul. Secteur 8 : vue en plan du bâtiment 3 avant la fouille.

cl. H. Paitier

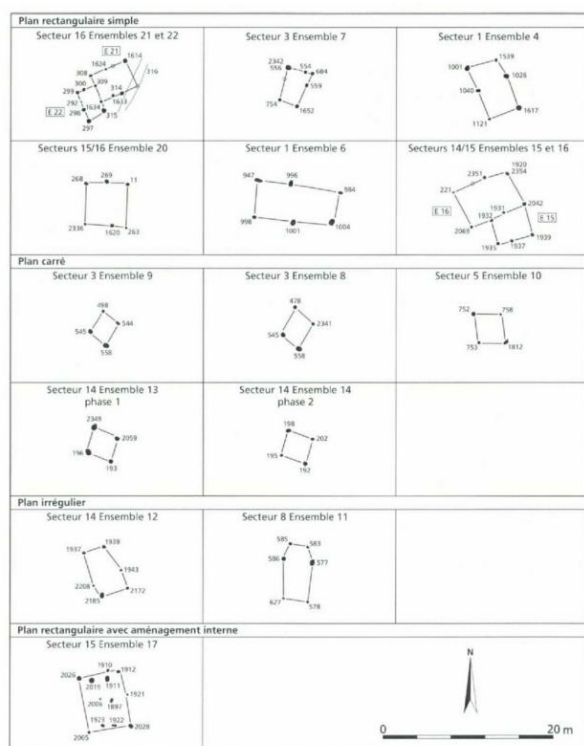
- 59 Le solin F1871 (secteur 5)<sup>25</sup>, dont l'état de conservation est médiocre, se situe à quelques mètres au nord du bâtiment sur sablière basse, dont il a la même orientation. Sa tranchée de fondation est creusée dans le comblement d'une fosse<sup>26</sup> (**fig. 19**).
- 60 En secteur 8, deux plans de construction (bâtiments 2 et 3) ne sont que partiellement reconnus car ils ont été très perturbés par le creusement du fossé post-médiéval F60. Ils ont les mêmes orientations que le réseau fossé (**fig. 24**).
- 61 Le bâtiment 2 (**fig. 23**), de direction N-O/S-E, est constitué par le solin F1566, préservé sur une longueur de 5,60 m, et son retour F2401. Tous deux ont une largeur de 0,60 m et sont installés dans une tranchée de fondation –respectivement F2243 et F2402– large de 0,80 m et profonde au maximum de 0,15 m. Étant donné son état d'arasement et l'absence de niveau de sol, déterminer la fonction de cette construction est impossible. L'intérêt principal de son étude, comme pour les autres bâtiments de ce type, est de déterminer durant quel épisode de l'évolution du site il apparaît.
- 62 Le bâtiment 3 (**fig. 25**), de direction N-N-E/S-S-O, possède le plan le plus complet et, de fait, le plus original. Il se compose de trois solins parallèles et distants, deux à deux, d'1 m (F2196, F2114 et F2213). Seul le retour de F2213, F2204, est visible. Tous ont une largeur de 0,50 m, mais leur état de conservation est très variable. Ainsi F2196 ne possède que quelques blocs encore en place. Par contre, sa tranchée de fondation, F2182, est reconnue sur une longueur de 5 m. Les trois tranchées, quant à elles, ont une largeur comprise entre 0,55 et 0,60 m pour une profondeur conservée de 0,10 m<sup>27</sup>.
- 63 Ces solins semblent fonctionner ensemble. Ils dessinent la base d'une construction de plan rectangulaire, d'environ 18,50 m<sup>2</sup>, dont la fonction reste incertaine. Cependant, il est possible qu'ils aient été disposés ainsi pour créer un vide sanitaire. Pour le reste, aucun élément particulier (foyer, traces de rubéfaction) n'a été noté alentour ou entre

eux. La fouille a permis de déterminer que les faits archéologiques avec lesquels ils ont une intersection leur sont antérieurs<sup>28</sup>.

- 64 Quant aux autres indices de datation, ils sont quasi inexistant. Par exemple, les niveaux de limon brun orangé<sup>29</sup> piégés avant l'installation des solins n'ont livré aucun tesson.
- 65 La fouille de ces trois structures n'a pas permis de mettre au jour un mobilier céramique caractéristique. Des fragments de céramique, très hétérogènes, n'ont été trouvés qu'au moment du nettoyage après le décapage de surface.
- 66 Un dernier cas particulier est à mentionner, à quelques mètres à l'ouest du bâtiment 1, on note la présence d'un ensemble de petits blocs de granit (F2015, secteur 5) mêlés à du limon gris-brun, installés dans la tranchée de fondation F2405. De même direction que le bâtiment 1, cet ensemble bien que très arasé (0,10 m) a une longueur de 5 m pour une largeur allant d'1 m à 1,50 m. Après son abandon, les labours l'ont grandement altéré : de nombreuses pierres ont été arrachées et étalées immédiatement à l'est, sur une surface de 40 m<sup>2</sup> environ.

### 2.2.2.3 Les ensembles de trous de poteaux

- 67 Parmi la multitude de trous de poteaux répertoriés sur le site, des ensembles cohérents dessinent des constructions ou des clôtures (**fig. 19, 26**). Quel que soit le cas, des poteaux, voire des alignements, peuvent avoir été récupérés. Des plans peuvent également être incomplets en raison du fort arasement du site. De plus, l'occupation de certains secteurs est si dense au haut Moyen Âge que des trous de poteaux sont probablement détruits lors de l'installation de structures fossoyées.



**FIG. 26** - Le Tailleul. Plan de détail des ensembles de trous de poteaux.

dessin P. Nogues



- 68 Plusieurs plans de bâtiments peuvent être cependant reconstitués en confrontant les tailles et les profils des trous de poteaux à leur disposition (identification des alignements et de leurs perpendiculaires) et à l'organisation spatiale générale.
- 69 Les trous de poteaux ont un diamètre moyen compris entre 0,35 et 0,50 m pour une profondeur conservée allant de 0,15 à 0,30 m. Leur profil est en cuvette ou en U à fond plat, parfois en V. Quant à leur remplissage, il est homogène et se compose de limon brun ou gris avec quelques charbons de bois. Très peu de tessons y ont été mis au jour. Les avant-trous sont quelquefois visibles. Les plus beaux exemples se localisent dans le secteur 16, aux abords des fosses F311, F312 et F313. Certains ont également des calages encore en place, le plus souvent des pierres. Ceux des trous de poteaux F308 et F315 (E21, secteur 16) ont cependant la particularité, pour le premier, d'être un fragment de meule et, pour le second, une hache polie.
- 70 Dans un premier temps sont présentés les ensembles de trous de poteaux correspondant à des constructions. Le classement privilégie d'abord le plan avant de s'intéresser aux superficies. L'étude des clôtures sera ensuite abordée.

### ***Plan rectangulaire simple***

- 71 Les ensembles présentant ce plan se localisent dans les secteurs 1, 3, 14, 15 et 16 (**fig. 19, 26**).
- 72 *E22 (secteur 16)* : orienté N-S, sa superficie atteint 10 m<sup>2</sup>. Les trous de poteaux ont un profil en cuvette (à l'exception de F299). Son creusement en V indique peut-être la présence d'un pieu époiné. Leur taille varie de 0,2 à 0,55 m. La profondeur conservée est comprise entre 0,15 et 0,25 m.
- 73 *E7 (secteur 3)* : de direction N-N-E/S-S-O, il occupe une surface de 12 m<sup>2</sup>. Les trous de poteaux ont un profil en cuvette et un comblement homogène de limon brun, sauf dans le cas de F754 qui a livré des éléments de rejets de foyer (terre cuite, charbons de bois). Ils ont un diamètre compris entre 0,35 et 0,40 m pour une profondeur conservée allant de 0,18 à 0,25 m. Son plan est plus irrégulier et légèrement trapézoïdal.
- 74 *E21 (secteur 16)* : de direction E-O, son plan régulier occupe une surface de 20 m<sup>2</sup>. Le trou de poteau situé à l'angle sud-est manquant a pu être détruit par le creusement du fossé F316. Les trous de poteaux ont un diamètre compris entre 0,30 et 0,45 m pour une profondeur conservée allant de 0,15 à 0,44 m. Leur creusement est en cuvette, sauf dans le cas de F1614 (en U à fond plat).
- 75 E21 et E22 sont accolés et ont fonctionné simultanément. En outre, E21 recouvre entièrement les fosses F312 et F313 (**fig. 27**).



**FIG. 27** - Le Tailleul. Secteur 16 : vue en plan des ensembles de trous de poteaux E21 et E22 et des fosses 312 et 313.

cl. H. Paitier

- 76 *E4 (secteur 1)* : de direction N-N-O/S-S-E, son plan rectangulaire couvre une surface de 26 m<sup>2</sup>. Il est construit à l'emplacement de fosses de natures diverses. Les trous de poteaux ont un diamètre allant de 0,40 à 0,55 m. Leur profondeur conservée est cependant variable (de 0,14 à 0,36 m).
- 77 *E20 (secteurs 14/15)* : de direction E-O, sa superficie atteint 27,50 m<sup>2</sup>. Son plan est régulier et les trous de poteaux équidistants. Ces derniers ont une taille comprise entre 0,30 et 0,40 m et une profondeur conservée allant de 0,10 à 0,20 m. Le fait F1620 est cependant beaucoup plus profond que les autres (0,58 m).
- 78 *E6 (secteur 1)* : de direction E-O, son plan rectangulaire et régulier couvre une superficie de 40 m<sup>2</sup>. Les trous de poteaux ont un creusement en cuvette. Seul F947 possède un profil en V à fond arrondi. Leur diamètre varie de 0,35 à 0,55 m. Quant à leur profondeur conservée, elle n'excède pas 0,30 m. Le trou de poteau F1001 participe également au plan de E4.
- 79 Masqués par le niveau 1875, les ensembles E15 et E16 étudiés ci-dessous sont accolés. Orientés E-O, ils occupent à eux deux une grande surface (51 m<sup>2</sup>). Leurs trous de poteaux ont un diamètre compris entre 0,25 et 0,40 m pour une profondeur conservée allant de 0,10 à 0,45 m. Leur creusement est globalement en cuvette, sauf pour les structures F221 et F2351 (profil en V).
- 80 *E15 (secteur 15)* : son plan rectangulaire (16 m<sup>2</sup> de superficie) est matérialisé par six trous de poteaux irrégulièrement disposés (sur la longueur : 2 m et 2,50 m).
- 81 *E16 (secteur 15)* : son plan est régulier (35 m<sup>2</sup>), mais les poteaux ne sont pas équidistants (sur la longueur, de l'ouest vers l'est : 4 m puis 2,50 m).

### **Plan carré (ou losangique) à 4 poteaux**

- 82 Au nombre de cinq, les ensembles de trous de poteaux présentant ce plan se localisent dans les secteurs 3, 5 et 14. Trois d'entre eux possèdent une même superficie.
- 83 *E9 (secteur 3)* : son plan régulier couvre une surface de 7,50 m<sup>2</sup>. Les trous de poteaux, en cuvette, ont un diamètre et une profondeur conservée variés (diam. de 0,25 à 0,60 m ; prof. cons. de 0,10 à 0,30 m).
- 84 *E8 (secteur 3)* : le plan de cette construction se superpose à celui de E9. Sa superficie est cependant plus grande (10,50 m<sup>2</sup>). Les trous de poteaux, au profil en cuvette, ont un diamètre allant de 0,25 à 0,60 m et une profondeur conservée comprise entre 0,10 et 0,25 m. Nouvelle construction ou réfection ?
- 85 *E10 (secteur 5)* : il occupe une surface de 12,25 m<sup>2</sup>. Les trous de poteaux, dont le diamètre varie de 0,30 à 0,45 m, ont un creusement en cuvette. Leur profondeur conservée est comprise entre 0,10 et 0,25 m.
- 86 *E13 (secteur 14)* : il possède un plan carré de 3,50 m de côté. Le profil des trous de poteaux est en cuvette. Ils ont un diamètre compris entre 0,40 et 0,75 m et une profondeur conservée allant de 0,10 à 0,20 m. Le fait F193 est le seul à atteindre une profondeur de 0,40 m.
- 87 *E14 (secteur 14)* : cette construction succède à E. 13 ; en effet, les trous de poteaux F195 et F192 coupent respectivement les faits F196 et F193. Les ensembles E.13 et E.14 sont d'ailleurs superposés et ont la même superficie (12,25 m<sup>2</sup>). Leurs trous de poteaux ont le même profil, le même comblement et des dimensions proches (diam. compris entre 0,40 et 0,50 m ; prof. cons. de 0,10 à 0,25 m). L'ensemble E14 est en fait un réaménagement de E.13. En outre, la présence de trous de poteaux immédiatement au nord de ces constructions tendrait à prouver qu'elles ont bénéficié de travaux de réfection.

### **Plan irrégulier**

- 88 *E12 (secteur 14)* : masqué par le niveau de scellement 1875, il occupe une surface de 18 m<sup>2</sup>. Son plan, de direction N-S, a une largeur intermédiaire plus importante que les pignons (4 m au lieu de 3). Les trous de poteaux ne sont pas régulièrement répartis (sur la longueur, du sud vers le nord : 2 m puis 4 m). Avec leur profil en cuvette, ils ont un diamètre compris entre 0,35 et 0,50 m et une profondeur conservée allant de 0,20 à 0,40 m. E15, E16 et E12 ont des plans accolés.
- 89 *E11 (secteur 8)* : de direction N-S, il a une superficie de 21 m<sup>2</sup> et possède un plan globalement rectangulaire avec un pignon septentrional trapézoïdal. Ce dernier est en effet plus étroit que le reste de la construction : sa largeur, de 3 m en moyenne, diminue jusqu'à 2,50 m. En outre, les trous de poteaux ne sont pas équidistants (sur la longueur, du sud vers le nord : 5 m puis 2 m). Ils ont un profil en cuvette. Leur diamètre varie de 0,35 à 0,50 m pour une profondeur conservée allant de 0,10 à 0,25 m. Cependant, le fait F577 se caractérise par un profil irrégulier, une profondeur importante (0,57 m) et un comblement hétérogène. Il a pu connaître plusieurs utilisations.

### ***Plan rectangulaire avec aménagement interne***

- 90 E17 (secteur 15) : de direction N-S, son plan est dessiné par douze trous de poteaux. Occupant une superficie de 32,50 m<sup>2</sup>, il possède un plan rectangulaire avec un double alignement central de poteaux. De plus, quelques trous de poteaux sont des doublons. Creusés en cuvette, ils ont un diamètre compris entre 0,25 et 0,55 m pour une profondeur conservée allant de 0,20 à 0,45 m.

### ***Orientations, tailles et fonctions***

- 91 Quelles que soient leurs caractéristiques, les alignements de poteaux se répartissent sur l'ensemble du site. Leurs orientations, variées, semblent souvent déterminées par les contraintes topographiques (sens de la pente). Les constructions pressenties dans les secteurs 14, 15 et 16 en sont les meilleures illustrations. Quant à leurs plans, la plupart sont réguliers et quadrangulaires.
- 92 Ces bâtiments peuvent être classés en trois groupes en fonction de leur superficie :
- huit d'entre eux ont une superficie comprise entre 7 et 16 m<sup>2</sup>. Ils se localisent dans les secteurs 3, 5, 14 et 16 ;
  - cinq autres occupent une surface allant de 18 à 28 m<sup>2</sup>. Ils se trouvent dans les secteurs 1, 8, 14, 15 et 16 ;
  - les trois derniers, repérés dans les secteurs 1 et 15, couvrent une surface comprise entre 33 et 41 m<sup>2</sup>.
- 93 Les superficies des ensembles des groupes 1 et 3 rappellent celles du bâtiment 1, probablement construit en deux étapes. Mais leurs orientations peuvent différer de celles des bâtiments 1, 2 et 3, semblables à celles du réseau fossoyé. Plusieurs ensembles de poteaux chevauchent des fossés.
- 94 Les fonctions de ces constructions demeurent hypothétiques. Cependant, les ensembles de petite taille (entre 7 et 16 m<sup>2</sup>), peuvent être utilisés comme annexes et plus précisément comme épiers<sup>30</sup> ou greniers. Les autres peuvent servir d'appentis, ou de protection pour une fosse ou une zone d'activité. L'ensemble E7 (secteur 3) renferme un foyer (F 1651) dans l'angle sud-est. Cependant aucun élément ne permet de certifier la contemporanéité de ces deux structures. Pour les autres ensembles, il est difficile de différencier les habitations des annexes de grande taille (granges, écuries, étables, ateliers, etc.). En l'absence d'éléments mobiliers caractéristiques, il faut rester prudent quant à l'attribution des rôles aux constructions. De plus, des analyses visant à déterminer la présence et la nature du bétail ne sont pas envisageables en raison de la destruction des indices (vestiges osseux, phosphates) par la forte acidité du substrat.

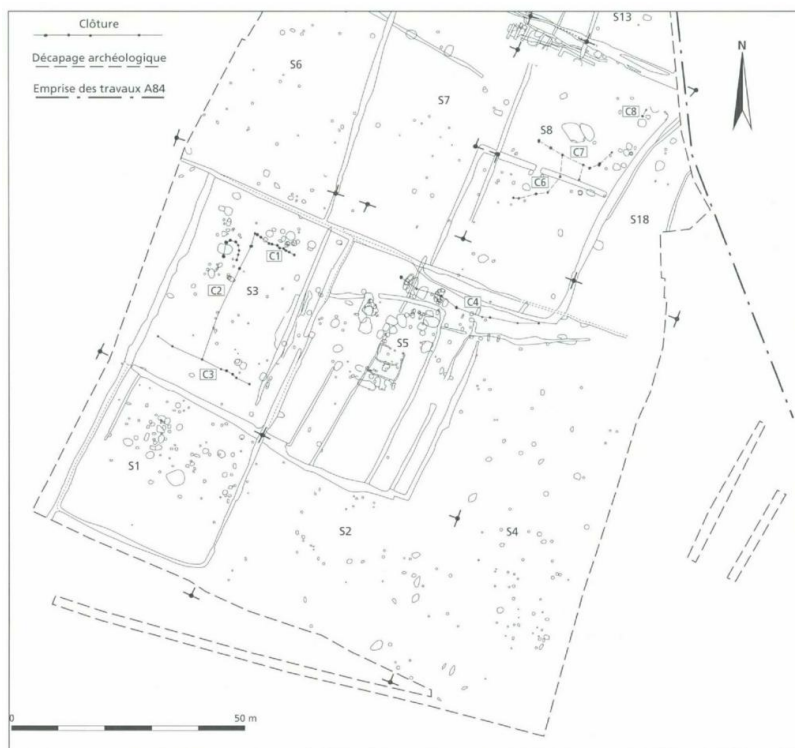
#### **2..2.2.4 Les clôtures**

- 95 FIG. 28
- 96 En complément des constructions, des alignements de trous de poteaux matérialisant des clôtures sont apparus.

#### ***Les petites clôtures***

- 97 En secteur 3, une clôture de forme semi-circulaire est matérialisée par cinq trous de poteaux distants de 0,50 m en moyenne. Le trou de poteau F684 –qui participe

également au plan de E7- peut lui appartenir. Ces trous de poteaux ont un profil en cuvette et un comblement homogène de limon brun. Leurs dimensions sont régulières (diam. : entre 0,45 et 0,55 m ; prof. cons. : de 0,15 à 0,30 m). Cet aménagement peut être contemporain de l'ensemble E7.



**FIG. 28** - Le Teilleul. Plan général des clôtures.  
dessins P. Nogues

### ***Les grandes clôtures***

- 98 D'autres alignements de trous de poteaux sont observés dans les secteurs 3, 5, 8, 14, 15 et 16. Leur identification tient compte non seulement des dimensions, du creusement et du remplissage des trous de poteaux mais aussi de l'organisation spatiale. Pour la clarté du discours, les clôtures sont nommées C1, C2, etc.
- 99 *C1 (secteur 3)*: de direction N-E/S-O, elle mesure jusqu'à 10 m de long. Les trous de poteaux sont très proches les uns des autres. Leur diamètre est compris entre 0,45 et 0,55 m. Mais si leur profondeur conservée est comparée, il semblerait que cette clôture ait été reconstruite au moins une fois, peut-être plus. Le profil des trous de poteaux est généralement en cuvette ou en U à fond plat. Tous sont comblés avec du limon brun.
- 100 *C2 (secteur 3)*: de direction N-N-E/S-S-O, elle se raccorde à C1. Reconnue sur une longueur de 29 m, elle est matérialisée par sept trous de poteaux irrégulièrement répartis. Il faut préciser qu'ils sont relativement arasés (prof. cons.: entre 0,10 et 0,15 m). Par conséquent, certains ont pu être détruits. Les trous de poteaux ont un diamètre compris entre 0,30 et 0,50 m. Leur creusement en cuvette est comblé de limon brun-gris.

- 101 *C3 (secteur 3)* : parallèle à Cl, elle semble fonctionner en même temps que C2. Les huit trous de poteaux qui la dessinent ne sont pas équidistants. Leurs profondeurs conservées et leurs diamètres sont variables (respectivement de 0,10 à 0,30 m et de 0,50 à 0,60 m). Creusés en cuvette, ils sont tous comblés de limon brun. Cette clôture est plus longue que C1 (22 m) et elle pourrait se raccorder au fossé F470 à l'ouest ; en revanche à l'est, elle s'interrompt presque au même niveau que Cl.
- 102 *C4 (secteur 5)* : de direction N-O/S-E, elle est matérialisée par des trous de poteaux dont la profondeur diminue en fonction de la pente : l'érosion a joué vers l'est et les a fortement entamés (prof. cons. : de 0,35 à 0,10 m). Quelques-uns ont même pu totalement disparaître. Leur diamètre est compris entre 0,60 et 0,35 m. Creusés en cuvette, ils sont comblés de limon brun-gris. C4, reconnue sur 34 m de longueur, est installée parallèlement au fossé F620, dont elle est distante de 4 m. Ils délimitent alors un chemin de direction O-E.
- 103 Pour C6 et C7, deux cas de figure peuvent être envisagés. Leur tracé peut en effet avoir été modifié.

#### **Première proposition**

- 104 *C6 (secteur 8)* : son tracé est courbe, d'abord de direction N-O/S-E, il tourne vers le sud puis l'ouest. Elle pourrait se raccorder à l'ensemble E8. Les trous de poteaux, éloignés de 4,50 m ou de 3,50 m, ont un diamètre compris entre 0,35 et 0,55 m pour une profondeur conservée de 0,05 à 0,30 m. Ils présentent un creusement en cuvette comblé de limon brun-jaune. L'un est installé au sommet du comblement du fossé F1480.
- 105 *C7 (secteur 8)* : son tracé est parallèle à celui de C6 sur son premier tronçon, délimitant ainsi un passage large de 4,50 m et long de 6 m<sup>31</sup>. Puis la clôture dessine une courbe vers l'est et s'interrompt à la hauteur de plusieurs fosses. Les trous de poteaux ont un profil, un comblement et une taille similaires à ceux de C6. Mais leur profondeur conservée est moins importante<sup>32</sup> en raison de la pente.

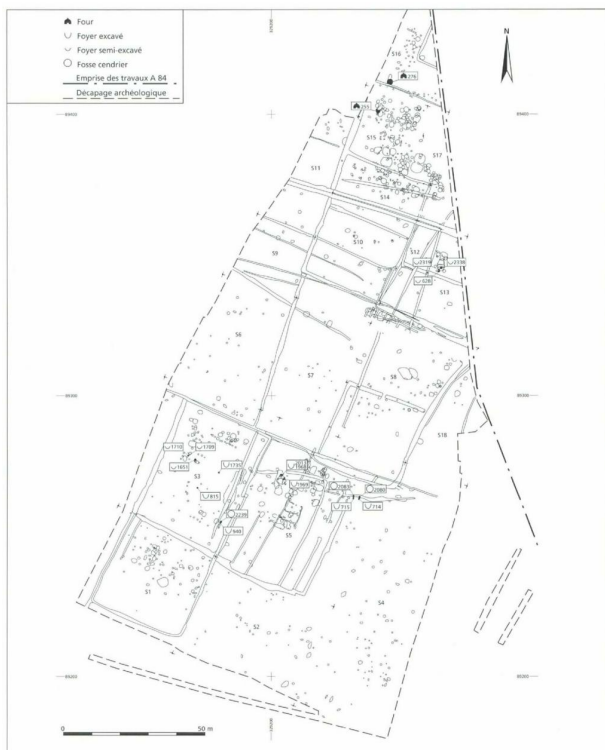
#### **Seconde proposition**

- 106 Suite à une modification de leur tracé, les clôtures C6 et C7 peuvent se rejoindre pour n'en former qu'une. Cette grande clôture a alors un tracé relativement courbe et elle ne possède plus qu'un seul passage situé entre C7 et C8.
- 107 *C8 (secteur 8)* : reconnue sur une petite distance, elle est incertaine : elle est située en limite d'emprise et le creusement du fossé moderne F60 l'a probablement perturbée. Elle débiterait à 10 m du dernier trou de poteau appartenant à C7. Les trous de poteaux, arasés<sup>33</sup>, ont un diamètre compris entre 0,35 et 0,45 m, un profil en cuvette et sont comblés de limon brun. Aucun témoin matériel n'a été retrouvé à l'intérieur de ces structures.

### **2.2.3 Les structures de combustion**

- 108 Ces structures, indissociables des besoins de la vie quotidienne, sont au nombre de seize. D'autres ont été probablement détruites par les labours ou dès la fin de leur utilisation. Des fragments de parois et des rejets de foyers sont notés en quantité importante dans les remplissages des fosses.

- 109 Les exemples préservés se concentrent en des points précis du site : les secteurs 3 et 5 puis les secteurs 13, 15 et 16 (**fig. 29**). Fours et foyers sont creusés dans le substrat limoneux aux bonnes qualités réfractaires. Le mobilier carolingien découvert dans ces structures est rare et trop fragmenté pour être présenté dans les descriptions qui suivent.



**FIG. 29** - Le Teilleul. Localisation des structures de combustion.  
dessins P. Nogues

### 2.2.3.1 Les fours

110 **FIG. 30-32**

- 111 Deux fours, spatialement très proches, sont partiellement conservés : F255 (secteur 15) et F276 (secteur 16). Le second, bien qu'arasé, est le mieux préservé : la base, constituée de la sole et de la gueule, a pu être étudiée. Les parois et la voûte sont totalement détruites, mais des fragments ont été retrouvés dans le niveau d'abandon de la structure (US 1). Le four F255, quant à lui, a été très endommagé dès le haut Moyen Âge par le creusement de multiples fosses. Il a également subi les dommages de l'installation de nombreuses galeries d'animaux fousseurs.
- 112 Ces deux fours sont construits selon une technique identique. Une excavation est d'abord réalisée, entamant ainsi des niveaux piégés dans des dépressions naturelles du terrain (1645 pour le four F255 et 1720 pour le four F276). Le niveau 1645 scelle en outre de nombreux faits archéologiques. Ensuite, un hérisson de blocs de granit de petit calibre, régulièrement disposés (F255-02 ; F276-07), est installé pour stabiliser la sole, partie supérieure rubéfiée du niveau de limon jaune-brun qui recouvre ces pierres (F255-01 ; F276-04). Dans le cas du four F276, la couleur sombre de la partie septentrionale de la sole indique bien un fonctionnement anaérobie. Cette sole a un diamètre d' 1 m et elle est ceinturée, tout comme celle du four F255, par des blocs de

granit de taille moyenne liés avec du limon durci sous l'action de la chaleur mélangé à des fragments de parois de four (F276-03 ; F255-04).

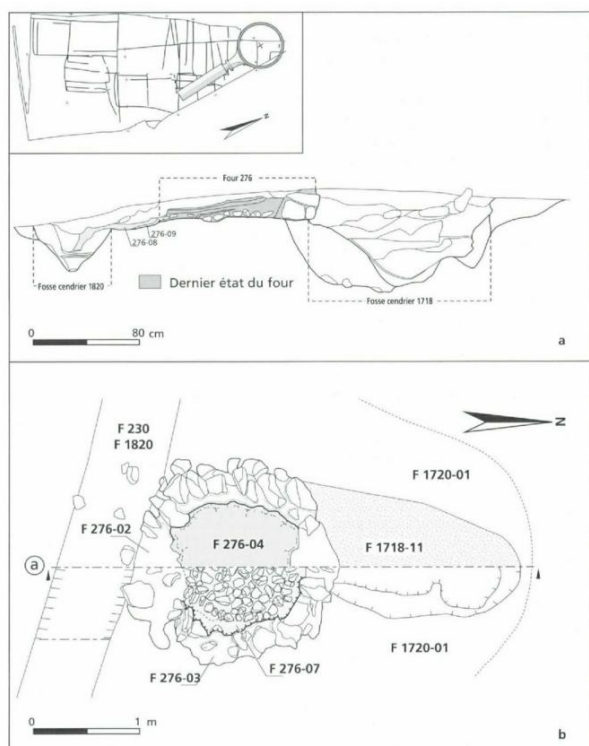
- 113 Contrairement à la structure de combustion F255, le four F276 a été reconstruit plusieurs fois. L'US 6 semble être en effet l'ultime vestige d'une sole presque totalement détruite. Mais celle-ci ne peut fonctionner avec la fosse-cendrier F1718. En effet, d'une part, le pendage de la sole est alors contraire au sens de l'utilisation du four ; d'autre part, le dernier état du four F276 est aménagé sur le comblement de F1718. Et ce dernier fait est en outre installé dans les fosses F2357 et F2358 ayant également servi de cendriers.



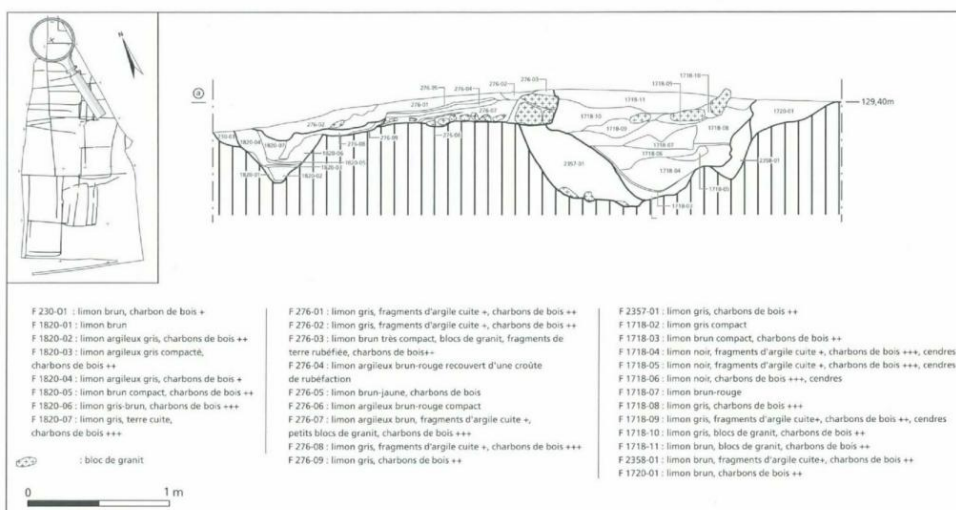
**FIG. 30** - Le Teilleul. Secteur 16 : vue en plan (prise de l'ouest) du four 276 et de son cendrier 1820, ainsi que de la fosse cendrier 1718.

cl. H. Paitier





**FIG. 31** - Le Teilleul. **A** four 276 (fonctionnement du dernier état) ; **B** fosses-cendriers 1718, 1820. dessins P. Nogues



**FIG. 32** - Le Teilleul. Coupe du four 276 et des fosses cendriers 1718, 1820. dessins P. Nogues

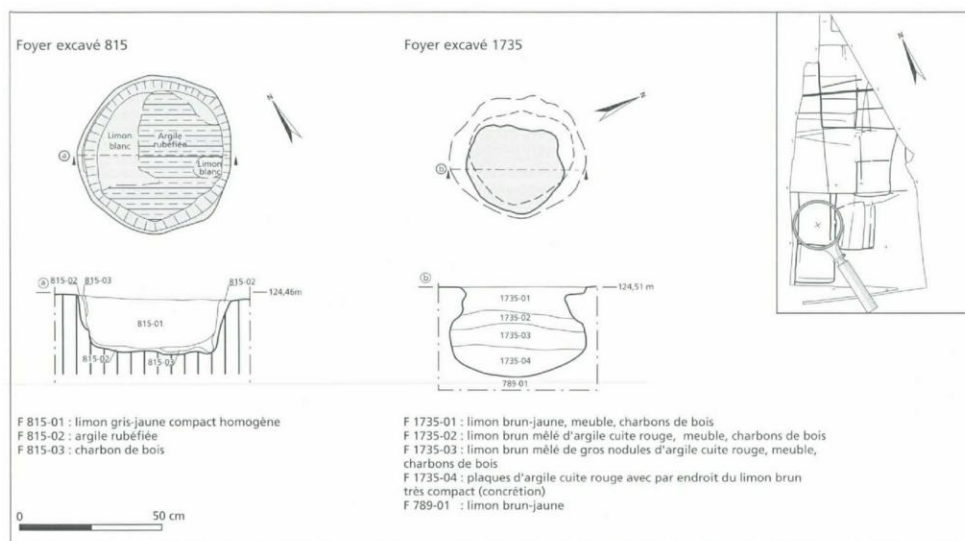
- 114 Le cendrier contemporain des utilisations de F276 correspond au fossé F1820<sup>34</sup>. En fait, celui-ci est un recreusement, sur quelques mètres, du petit fossé F230. F1820 possède différents niveaux cendreux (US 2, 4, 6) entre lesquels s'intercalent des couches minces et compactes (US 3 et 5). Le dernier curage du four est visible avec l'US 9 qui s'étale de la gueule jusque dans le fossé-cendrier.

- 115 Les fosses-cendriers fonctionnant avec le four F255 n'y sont pas accolées, mais elles se localisent sur tout le pourtour (F1638, F1631 F1632). Des fragments d'oules à lèvre en « proto-bandeau » ont été trouvés dans leur remplissage.
- 116 En l'absence de raté de cuisson et de déchet métallurgique en rapport avec une activité artisanale, un usage domestique de ces fours semble pouvoir être proposé (fabrication du pain ?). Aucun élément ne permet d'affirmer la contemporanéité de leur utilisation.

### 2.2.3.2 Les foyers excavés

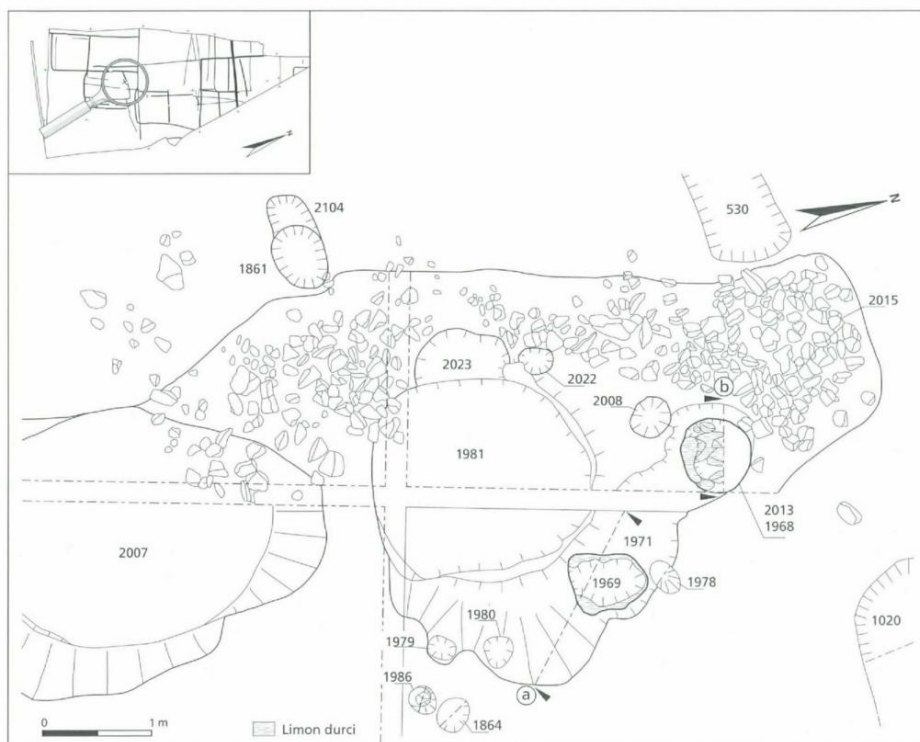
117 FIG. 33, 34

- 118 Au nombre de huit, ils se localisent dans les secteurs 3 et 5. Leur diamètre est compris entre 0,50 et 0,65 m pour une profondeur conservée allant de 0,10 à 0,35 m. À l'origine, celle-ci a pu atteindre 0,80 m au maximum. De plan ovale ou circulaire, ils présentent un creusement en cuvette, quelquefois en U à fond plat comme dans le cas du foyer F815 (secteur 3). Le foyer F1735 (secteur 3) se distingue à la fois par sa petite taille et son profil piriforme au fond et aux parois en partie rubéfiés. En fait, son installation dans un chablis (F789) explique la friabilité des bords et la raison d'un tel profil (fig. 33).



**FIG. 33** - Le Teilleul. Foyers excavés 815 et 1735.  
 dessins P. Nogues

- 119 La majorité de ces foyers se caractérisent par une rubéfaction plus ou moins importante du fond et des parois. Cependant trois d'entre eux se démarquent (fig. 34). Dans le cas de F2013 (secteur 5), la base est constituée par un grand bloc de granit brûlé, posé à plat. Les deux autres, F1968 et F1969 (secteur 5), installés sur le pourtour de la grande fosse F1981<sup>35</sup>, ont été façonnés avec du limon jaune rapporté durci mais non rubéfié. La chaleur produite dans ces deux foyers est probablement moins intense que celle des autres structures de combustion.



**FIG. 34** - Le Tailleul. Foyers excavés 1968, 1969, 2013.

dessins P. Nogues

- 120 F815 (secteur 5) se distingue par un lit de charbons de bois encore en place (US 3). Après leur abandon, ces foyers sont comblés avec des déchets d'origine anthropique ou du limon stérile.
- 121 Seuls les faits F940 (secteur 3), F714 et F715 (secteur 5) possèdent une fosse-cendrier<sup>36</sup> dont le comblement n'a pas livré d'éléments de datation (fig. 29). Pour les autres, les déchets ont pu être épandus après nettoyage.
- 122 La répartition des foyers excavés est très variable. Ils peuvent être regroupés dans une parcelle, comme F940, F815 et F1735 (secteur 3), ou se situer à proximité de fosses avec lesquelles la contemporanéité n'est pas assurée (F1968, F1969 et F2013). Les foyers F714 et F715, ainsi que leurs cendriers, entament même le comblement supérieur d'un fossé (F620). Dans un cas seulement, un même emplacement est conservé pour ce type de structure : il s'agit des foyers excavés superposés F2013 et F1968 (fig. 29).

### 2.2.3.3 Les foyers semi-excavés

- 123 À l'origine, il s'agit de foyers faiblement excavés (entre 0,30 et 0,40 m). Une fois les niveaux de labours retirés, il ne reste que la sole, souvent très altérée. Ils se présentent sous la forme de « galette » aux diamètres variables (de 0,35 à 0,80 m) et à l'épaisseur allant jusqu'à 0,10 m au maximum. Quelques-uns sont installés dans le comblement de fosses, comme F1651 (secteur 3) ou les foyers superposés F2338 et F2319 (secteur 13). Le foyer F628 (secteur 13) a, quant à lui, été aménagé dans le niveau de scellement 2320. Ce dernier masque, en outre, les deux structures de combustion précédentes. Les deux derniers cas de ce type répertoriés sur le site, F1709 et F1710 (secteur 3), sont perturbés par le creusement de petites fosses.

- 124 Ce type de foyers se localise exclusivement dans les secteurs 3 et 13. Cependant une grande partie d'entre eux a pu disparaître du fait des labours. Cela expliquerait en partie leur absence dans des secteurs où des constructions sont recensées, comme à proximité du bâtiment 1 (secteur 5). Ils ont livré peu de mobilier céramique<sup>37</sup>.

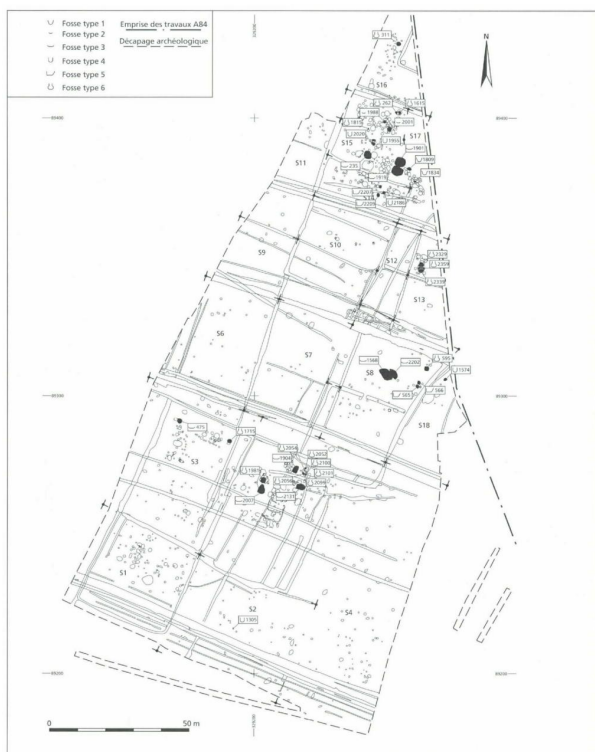
## 2.2.4 Les fosses

- 125 Les fosses constituent les faits archéologiques majoritaires. Elles se répartissent, tout comme les bâtiments, suivant une diagonale S-O/N-E. La plupart sont isolées, mais de nombreux enchevêtrements ont été également observés. Parmi ces derniers, quelques-uns sont ponctuels comme en secteur 1. Mais les deux concentrations majeures et complexes de fosses sur le site se localisent à la fois dans la périphérie immédiate du bâtiment 1 (secteur 5) et, plus au nord, dans les secteurs 14, 15 et 17 (**fig. 35**). Elles renferment l'essentiel du mobilier céramique mis au jour. Les faits du secteur 15 en fournissent le plus grand nombre.



**FIG. 35** - Vue générale des secteurs 14 et 15 en cours de fouille.  
cl. H. Paitier

- 126 Quatre paramètres ont été privilégiés au cours de leur étude : le profil, la raille, la profondeur conservée et le remplissage. Six types principaux sont ainsi mis en valeur (**fig. 36**). Aucune relation spécifique n'a été notée entre un type de fosses particulier et un volume : ici, l'hétérogénéité prévaut. Quand cela est possible, des indices relatifs à leurs fonctions sont discutés, en prenant en compte à la fois leur profil, leur remplissage, et leurs situations topographique et géographique.

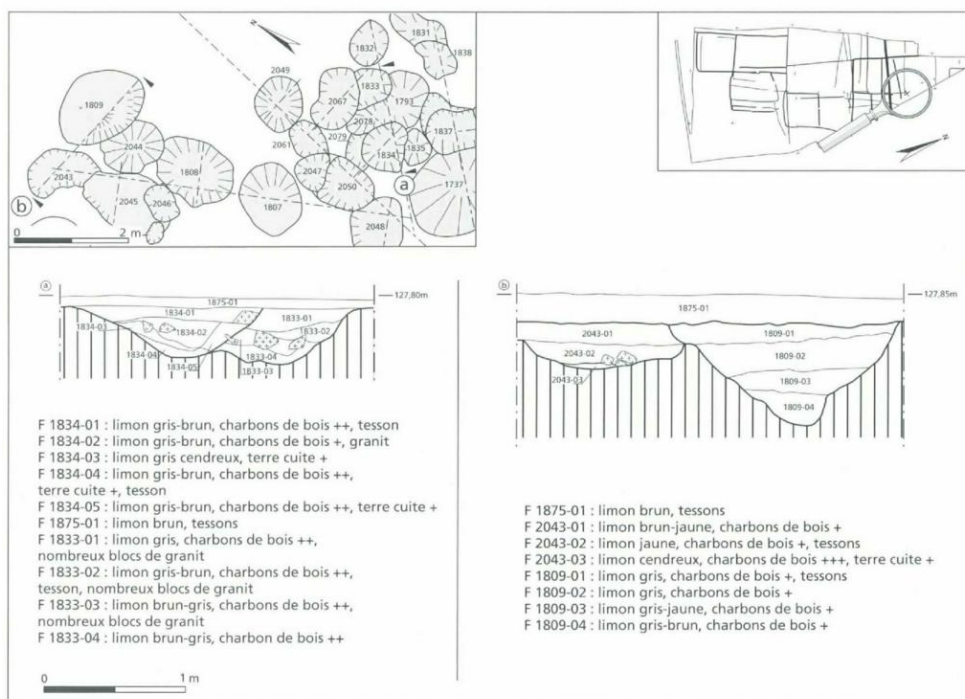


**FIG. 36** - Le Teilleul. Plan général des six types de fosses.  
dessins P. Nogues

### 2.2.4.1 Approche typologique

#### Type 1

- 127 Ces fosses ont un profil en V à fond arrondi et aux parois très évasées. La profondeur conservée est inférieure au diamètre. Présentes dans les secteurs 5, 13, 14, 15 et 17, elles ont un diamètre compris entre 0,80 et 1,60 m. Quant à leur profondeur conservée, elle varie de 0,20 à 0,75 m. Quelques-unes sont particulièrement arasées (prof. cons. 0,15 m au maximum). La plupart d'entre elles possèdent un remplissage uniforme de limon brun-jaune, provenant de rejets de creusement, d'érosion ou d'effondrement des parois. Les autres ont un remplissage plus anthropique. Elles se localisent principalement dans les secteurs 5, 15 et 17. Elles appartiennent à des ensembles aux multiples recoupements, comme les fosses F1834 et F1809 (**fig. 37**) (secteur 17). Ces dernières ont un comblement cendreux avec de nombreux petits blocs de granit (F1834 : US 1, 2, 4). La fosse 1834 livre des ouïes à lèvre éversée et à lèvre en « proto-bandeau ». Les pâtes de ces céramiques et celles découvertes dans la fosse 1809, sont sableuses, grises, rouges ou gris-bleu à l'aspect très sableux, ou légèrement grésé. Les mêmes caractéristiques ont été observées sur la forme découverte dans le remplissage de la fosse 1512. Dans cette fosse (L. 1,50 m ; 1. 1 m ; prof. cons. 0,30 m), située immédiatement au sud du bâtiment 1, a également été découvert un jeton en pâte de verre de couleur blanche.



**FIG. 37** - Le Teilleul. Secteur 17 : fosses 1809 et 1834, type 1.

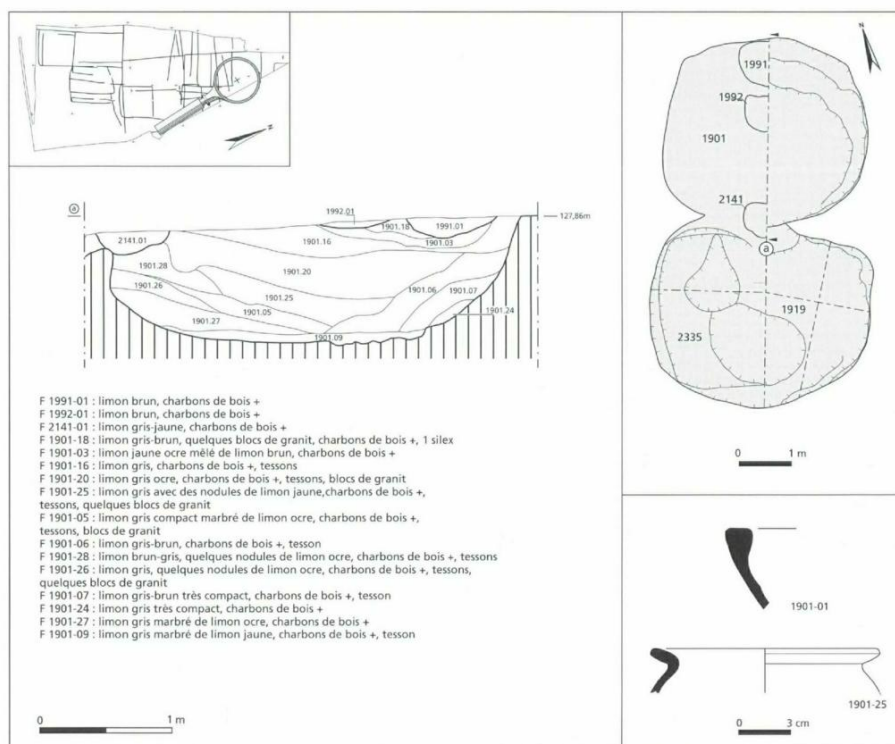
dessins P. Nogues

### Type 2

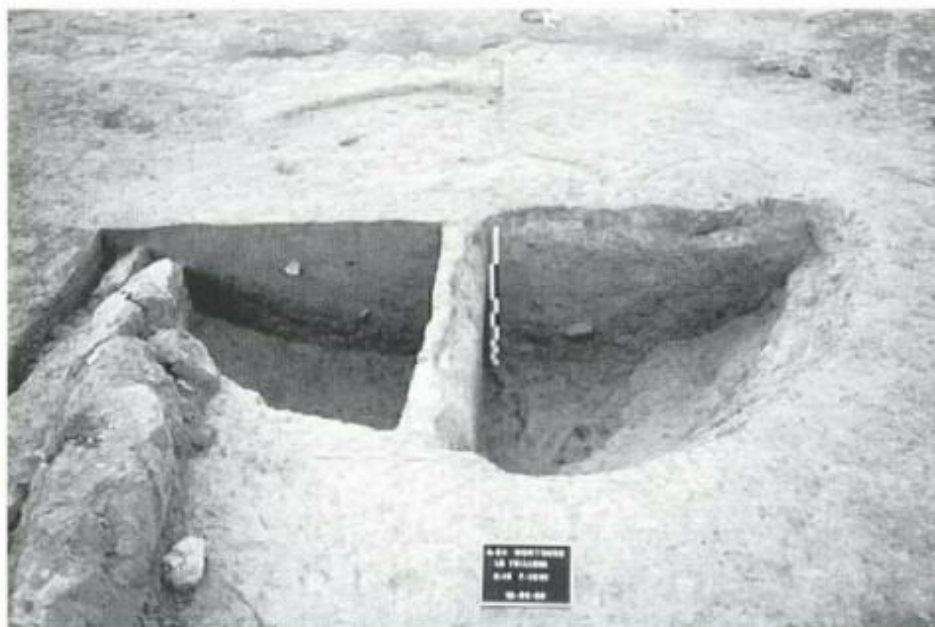
- 128 Ces fosses ont un profil en cuvette (en U à fond plat ou arrondi), parfois irrégulier, aux parois verticales ou légèrement obliques. Le diamètre est important et la profondeur conservée inférieure au diamètre. Réparties sur l'ensemble du site, les fosses de ce type sont les plus nombreuses. Le rapport entre leur taille et leur profondeur conservée n'est pas proportionnel. Leur comblement est souvent uniforme. Quelques-unes présentent cependant un remplissage anthropique en plusieurs phases. Elles ont été réparties en trois sous-groupes en fonction de leur taille et/ou de leur profil.

### Type 2a

- 129 Il est représenté par neuf fosses de grandes dimensions<sup>38</sup>, installées dans les secteurs 1,3, 8, 13, 14, 15 et 17, se caractérisant par un diamètre important, compris entre 2,50 et 3,80 m. Leur profondeur conservée varie de 0,65 à 1,35 m. La plupart ont un comblement uniforme ou hétérogène, provenant de rejets de creusement ou d'effondrement. D'autres sont partiellement comblées par des déchets d'origine domestique. Leur remplissage est en effet caractérisé par une succession d'unités stratigraphiques homogènes et anthropiques, d'épaisseur variable. Les rejets liés à l'occupation humaine se composent d'un mélange de limon brun ou gris, de tessons, de fragments de terre cuite et de charbons de bois et, parfois, de blocs de granit. La fosse F1901 illustre bien ce cas (US 1 et 25 par ex.) (secteur 17) (**fig. 38, 39**). L'étude de leur comblement atteste que ces fosses sont restées quelque temps à l'air libre. La présence d'eau stagnante a souvent entraîné une induration du substrat. En relation avec ce phénomène, une empreinte de pas a été fossilisée au fond de la fosse F1901.



**FIG. 38** - Le Tailleul. Secteur 17 : fosse 1901, type 2a.  
 dessins P. Nogues



**FIG. 39** - Le Tailleul. Secteur 17 : vue du sondage réalisé dans la fosse 1901.  
 cl. V. Pommier

### Type 2b

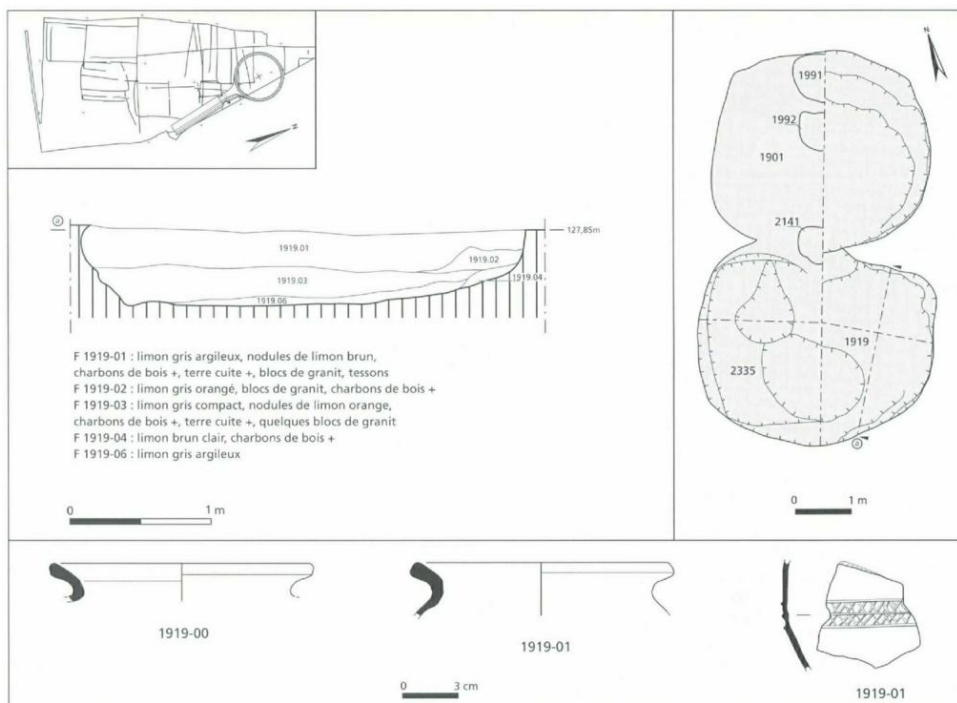
130 Il est représenté par vingt-et-une fosses dont le diamètre est compris entre 1,80 et 2,50 m et la profondeur conservée entre 0,20 et 0,80 m<sup>39</sup>. Elles sont présentes dans les secteurs correspondant à l'occupation spatiale la plus dense du site

(secteurs 1, 3, 5, 14, 15 et 17). Leur profondeur est très variable. Dix d'entre elles ont une profondeur conservée comprise entre 0,45 m et 0,60 m. L'autre moitié se partage entre des fosses plutôt arasées (entre 0,20 et 0,35 m) et des fosses dont la profondeur conservée est, par contre, supérieure ou égale à 0,80 m. La majorité présente un comblement homogène peu ou pas stratifié. Il se compose pour l'essentiel de limon brun parfois mélangé à du limon jaune (effondrement de parois). Des éléments liés à la vie domestique y ont été découverts (tessons, métal, scories). Cependant, neuf d'entre elles ont un remplissage composé pour l'essentiel de déchets domestiques. Certaines, comme la fosse F475 (secteur 3), ont un comblement stratifié qui résulte directement du démontage d'une structure de combustion (US 1, 3 et 5).

### *Type 2c*

- 131 Il est représenté par douze fosses au profil en U irrégulier et à la profondeur conservée inférieure au diamètre<sup>40</sup>. Peu nombreuses, elles se caractérisent par un profil en U plus ou moins irrégulier. Répertoriées sur l'ensemble du site, elles ont des tailles variables. Mais le rapport entre ces dernières et les profondeurs conservées est toujours disproportionné. La fosse F1919 (secteur 17) en est une illustration. Installée dans une dépression naturelle du terrain, elle est masquée après son abandon par le niveau de scellement 1875. Grande mais peu profonde, elle a un profil irrégulier, probablement lié à des curages successifs et à l'érosion des parois. La nature de la première unité stratigraphique déversée (US 6), compacte et argileuse, est en relation avec un fort taux d'humidité (fig. 40, 41). La situation topographique de la fosse expliquerait cet état de fait. Quant au reste du comblement, il se compose exclusivement de rejet de limon gris-jaune, provenant probablement d'autres creusements, à un endroit du site fortement mis en valeur. Des tessons y ont également été mis au jour. Cette grande fosse est accolée à la fosse F1901. Leur relation stratigraphique a été détruite par l'installation de la fosse F2141. Les fosses du type 2 ont livré un mobilier assez abondant et intéressant. Ainsi, dans le remplissage de F1901<sup>41</sup> et de F1919 ont été découverts des fragments d'oules à lèvre éversée. Cependant ce mobilier présente une très grande fragmentation et des pâtes très diverses. Un décor de croix réalisé à la molette est visible sur un fragment de céramique découvert dans F1919. Les comparaisons avec les productions de l'atelier de Guipel (Ille-et-Vilaine) et des sites normands attestent leur appartenance à l'époque carolingienne.





**FIG. 40** - Le Teilleul. Secteur 17 : fosse 1919, type 2c.  
 dessin P. Nogues, C. Picault



**FIG. 41** - Le Teilleul. Vue en plan des fosses 1919 et 1901.  
 cl. I. Catteddu

### Type 3

- 132 Ces fosses à profil en cuvette ont de petites dimensions (diam. : entre 0,70 et 1,20 m). Très nombreuses, elles sont présentes sur l'ensemble du site, sauf en secteur 8. En dehors de quelques fosses très arasées (entre 0,05 et 0,10 m), la majorité a une

profondeur conservée allant de 0,10 à 0,30 m. Une dizaine d'entre elles possède cependant un creusement plus important (entre 0,30 et 0,50 m). Une seule atteint 0,60 m. Leur comblement ne diffère en rien de ce qui a été observé auparavant. Le plus souvent stérile, il correspond pour presque tous les autres cas à des vidanges de foyers.

- 133 Dans les secteurs 14 et 15, les enchevêtrements de fosses de ce type avec des fosses du type 2c ont été étudiés. Ainsi est-ce le cas des fosses F1880, F2001, F1997, F1996, F1993, F1989, F1883, F1988 (secteur 15). Toutes ont un comblement homogène, sans élément de datation (fig. 42).

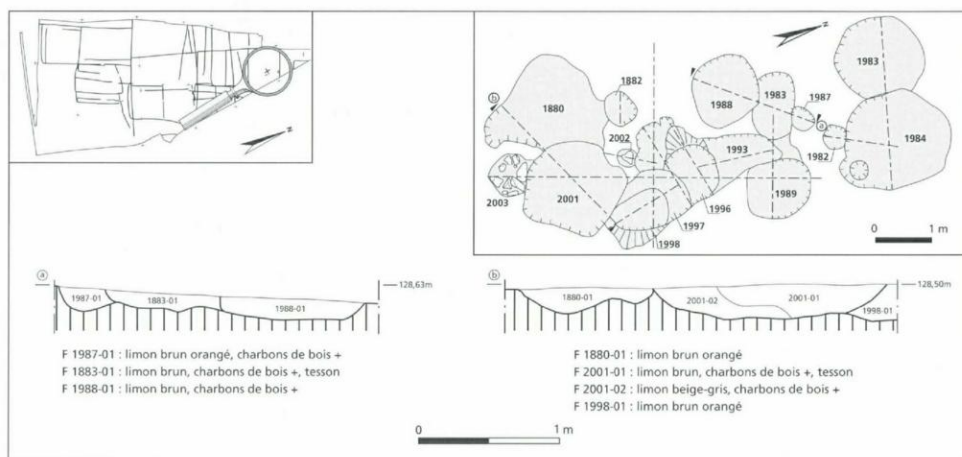
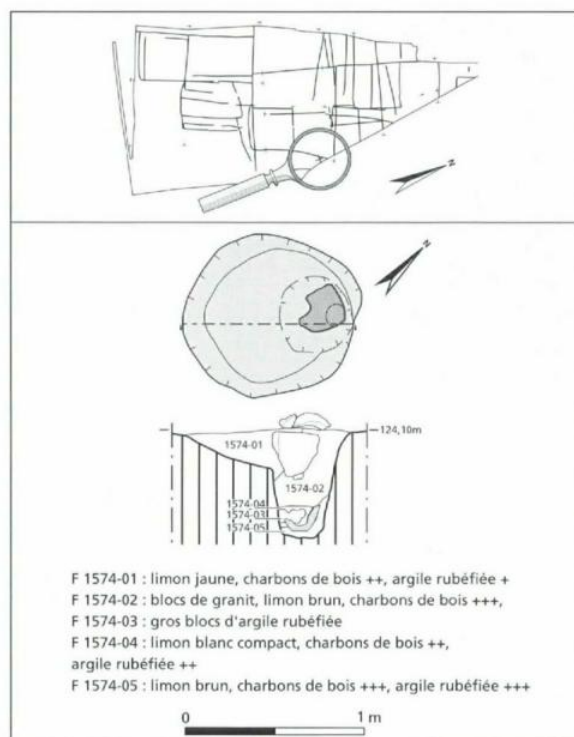


FIG. 42 - Le Teilleul. Secteur 15 : fosses 1998, 1988 et 2001, type 3.  
dessins P. Nogues

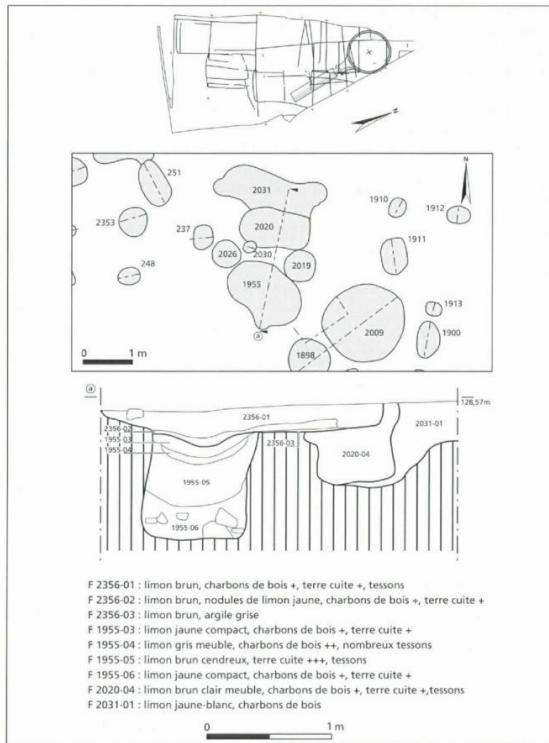
#### Type 4

- 134 Les fosses de ce type ont un profil régulier en U à fond plat (ou très légèrement arrondi) et aux parois majoritairement verticales. Leur taille est réduite par rapport à la profondeur conservée<sup>42</sup>.
- 135 Les vingt-quatre fosses appartenant à ce type se localisent sur l'ensemble du site, à l'exception des alentours du bâtiment 1 (secteur 5). De plan ovale, rond ou plus quadrangulaire, elles se particularisent par leur profil, leur profondeur conservée souvent égale ou supérieure à leur taille et par leur comblement. Il est nécessaire de confronter toutes ces données pour les reconnaître. Les exemples les plus représentatifs ont été retenus.
- 136 Les fosses F1574 (secteur 18) et F1955 (secteur 15) sont remarquables par la quantité et la qualité du mobilier céramique que leurs remplissages ont livré. Toutes deux ont un creusement en U à fond plat, mais leurs dimensions diffèrent : F1574 (fig. 43) présente un évasement dans sa partie supérieure (L. 1,10 m ; 1. 1,02 m) mais elle a une ouverture de 0,40 m de diamètre à la base (prof. cons. 0,60 m). La fosse F1955 est par contre plus grande et plus profonde.

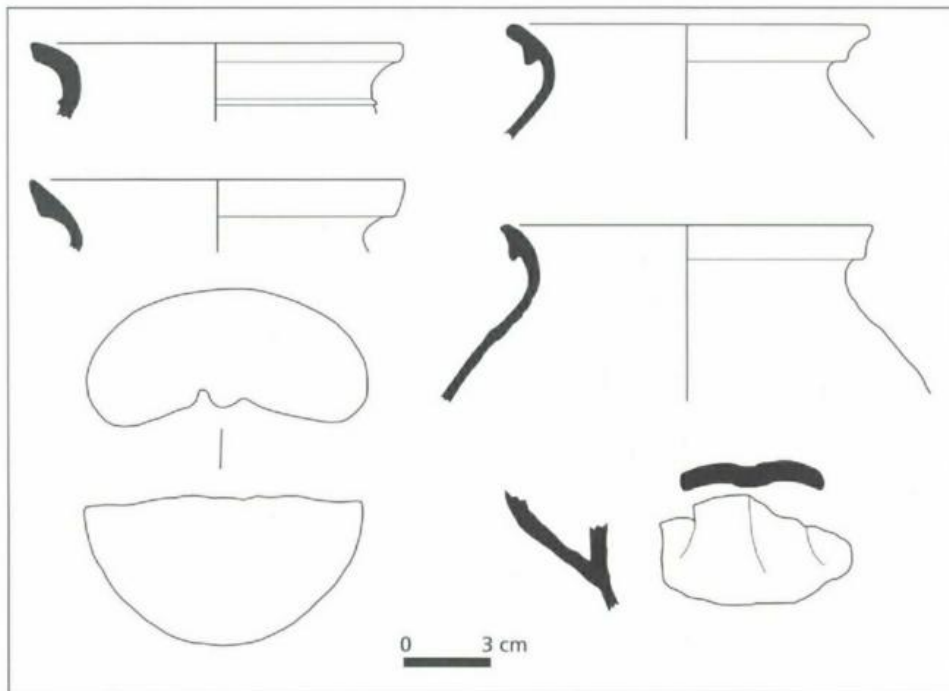


**FIG. 43** - Le Teilleul. Secteur 18 : fosse 1574, type 4.  
 dessins P. Nogues

- 137 Le comblement de la fosse F1574 a révélé, sur le fond, la base d'une céramique en place contenant du limon blanc très compact avec quelques morceaux de charbons de bois et de terre cuite (US 4). Le reste du remplissage se compose de vidanges de foyers mélangées à de nombreux blocs de granit (US 2 et 3), et de rejet de creusement (US 1) (**fig. 43**).
- 138 La fouille de la fosse F1955 (**fig. 44, 45**) n'a fourni aucun élément en rapport avec son utilisation. Par contre, après son abandon, elle a servi de dépotoir, recevant ainsi des rejets de foyers (US 4 et 5) et de creusement (US 3), ainsi que de nombreux tessons. Le fait F2020, qui la jouxte, présente un profil très ressemblant mais irrégulier ; installé dans un chablis, ses parois sont friables. Enfin, ces fosses et les faits qui les entourent sont scellés par le niveau 2356 (**fig. 44**).



**FIG. 44** - Le Teilleul. Secteur 15 : fosses 1955 et 2020, type 4.  
 dessins P. Nogues



**FIG. 45** - Le Teilleul. Secteur 15 : mobilier issu de la fosse 1955. Cette fosse a livré une quantité importante de mobilier céramique (7 individus ont été comptabilisés sur 177 fragments) dont les pâtes et les formes sont caractéristiques de la production de l'atelier de Guipel.

dessin C. Picault

- 139 Les fosses du type 4 contiennent un mobilier céramique riche et varié. La fosse F1574 est la seule à posséder un vase de stockage en place. Le remplissage de la fosse F1955 (fig. 45) a livré des fragments d'oules à lèvres en « proto-bandeau », associés à des lèvres triangulaires et des panses à décor digité, caractéristiques des productions de l'époque carolingienne. Par contre, le comblement de F2020 a révélé une grande quantité de tessons pour lesquels seules les pâtes ont pu être identifiées. Les tessons découverts dans le niveau 2356 appartiennent aux mêmes types que ceux mis au jour dans F1955 et F2020.

### Type 5

- 140 Les neuf fosses appartenant à ce type possèdent un profil en U dissymétrique avec un bord vertical et un bord éversé, et un fond plat. Leur profondeur conservée est inférieure au diamètre. Elles sont regroupées en deux endroits précis du site. Deux apparaissent dans le secteur 15 tandis que la majorité se concentre dans la partie orientale du secteur 8.
- 141 Les fosses F2207 et F2209 (secteur 15), peu éloignées l'une de l'autre, se singularisent par une profondeur conservée très inférieure à leur diamètre et par leur plan plus quadrangulaire (fig. 46, 47). Leur remplissage est identique : sur le fond de chacune est conservé un lit de graines carbonisées (F2207-US 7 et F2209-US 5). Leur comblement, d'origine anthropique, est rapide. Par ailleurs aucune érosion de parois n'est notée.

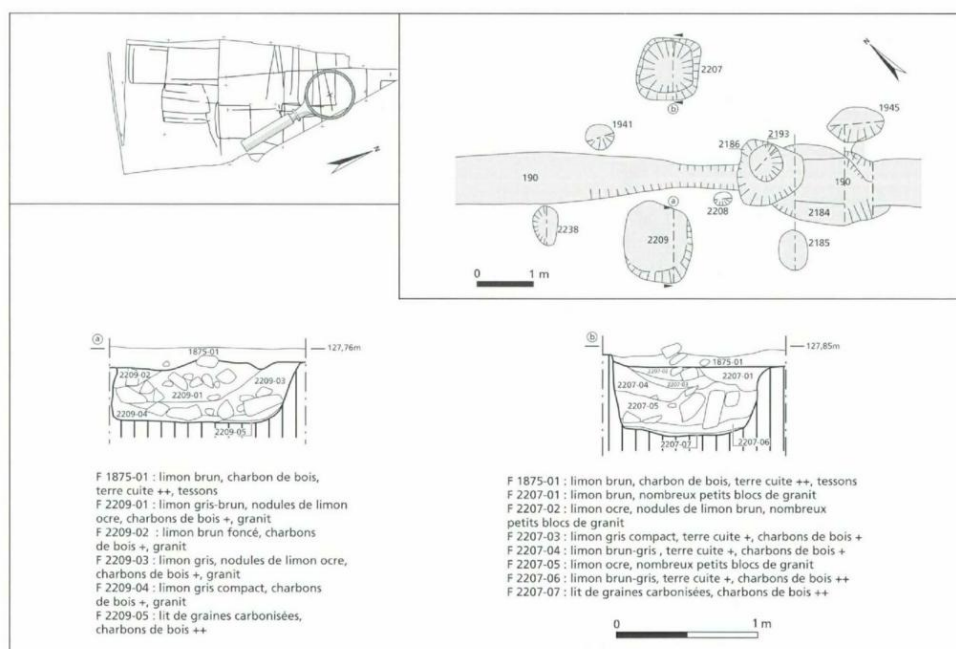


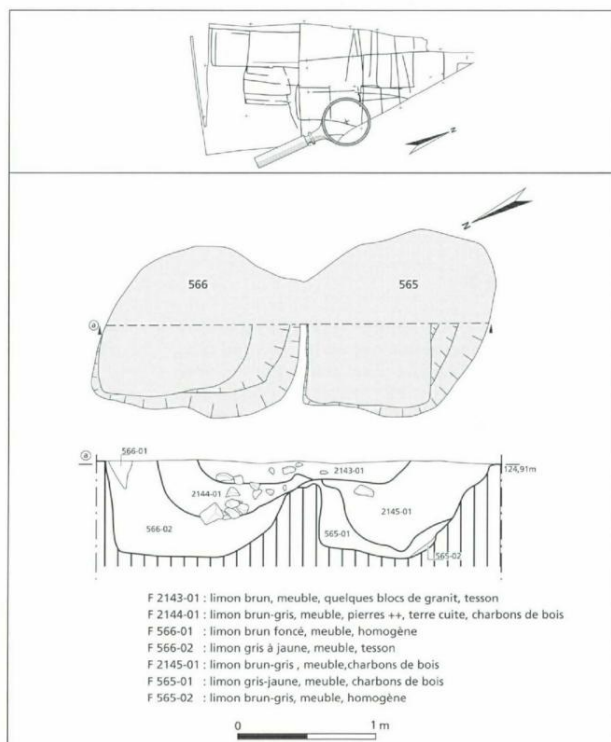
FIG. 46 - Le Teilleul. Secteur 14 : fosses 2207, 2209, type 5.

dessin P. Nogues



**FIG. 47** - Le Teilleul. Secteur 14 : vue en plan de la fosse 2209 en cours de fouille.  
cl. V. Pommier

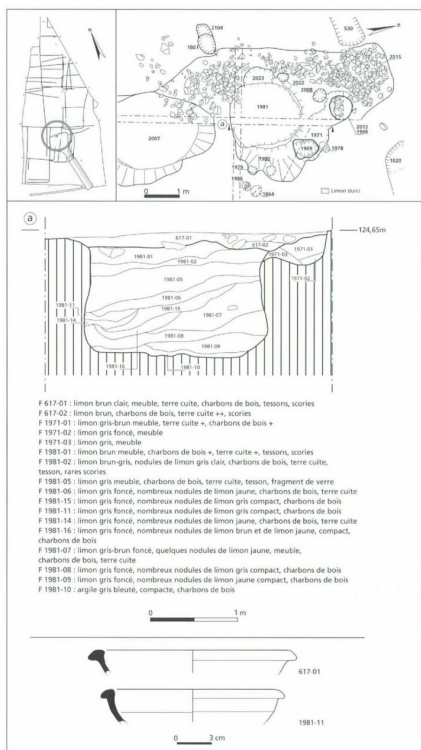
- 142 Dans le secteur 8, trois fosses, dont F565 et F566, se démarquent : très proches spatialement, elles ont une taille et une profondeur conservée presque identiques (**fig. 48**)<sup>43</sup>.
- 143 Les autres sont plus petites (entre 0,65 m et 1,05 m) et moins profondes (prof. cons. : entre 0,25 et 0,55 m). Leur comblement renferme peu d'éléments anthropiques.
- 144 On a trouvé peu de mobilier dans les fosses de ce type. Les quelques fragments de panses (formes fermées) qui y ont été découverts ont des pâtes identiques à celles retrouvées dans les autres structures.



**FIG. 48** - Le Tailleul. Secteur 8 : fosses 565 et 566, type 5.  
 dessin P. Nogues

### Type 6

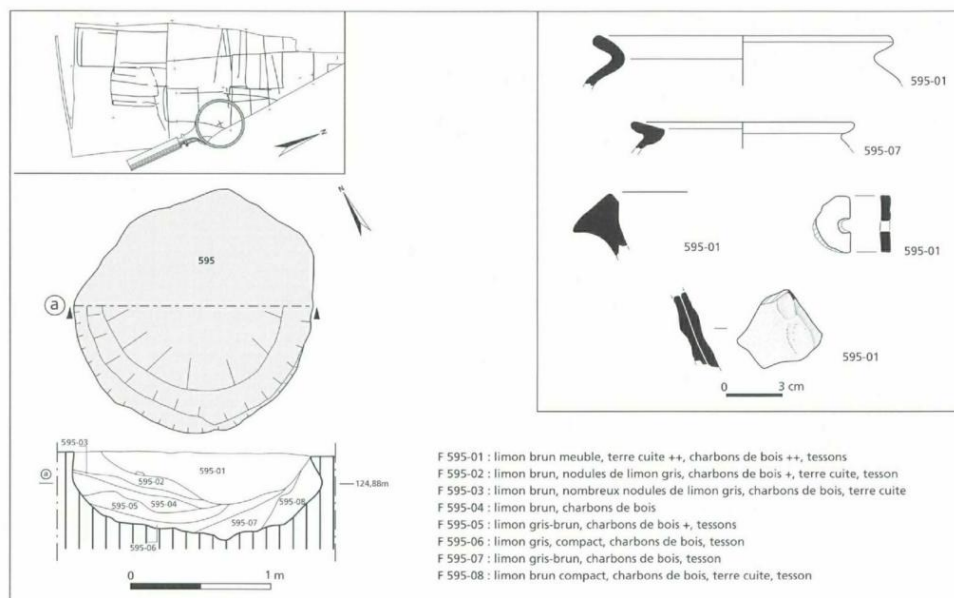
- 145 Apparaissant sur l'ensemble du site, les fosses de type 6 ont un profil piriforme<sup>44</sup>, la base est arrondie, les parois concaves et le sommet étroit en goulet. Il est courant que ce dernier ait disparu avec l'érosion ou suite à un effondrement, mais l'amorce de la voûte est alors conservée. Leurs tailles sont très variables. Sept ont un diamètre important, allant d'1,70 à 2,40 m, pour une profondeur conservée comprise entre 0,60 et 1,30 m. L'une d'entre elles, F1981, se situe à proximité du bâtiment 1 (secteur 5) (**fig. 49**).



**FIG. 49** - Le Tailleul. Secteur 5 : fosse 1981, type 6.  
dessins P. Nogues, C. Picault

- 146 La plupart de ces fosses sont restées quelque temps à l'air libre. L'eau y a probablement stagné alors que les parois commençaient à s'éroder (F 1981 : US 10). Puis elles ont été comblées essentiellement avec des rejets de creusement (par ex. F1981-US 9,14). Quelques tessons ont été également relevés dans l'US 11.
- 147 Le comblement peut également correspondre à un dépotoir : la fosse F595 est entièrement comblée par des déchets domestiques, parmi lesquels des fragments d'oules à lèvres éversées, d'écuelles et de panses à décors de bandes digitées, ainsi qu'une moitié de fûsaiole (US 1 et 7). Elle est très arasée : seule la paroi orientale de la fosse présente une légère concavité (**fig. 50**).
- 148 Ces grandes fosses peuvent être regroupées au même endroit. Ainsi est-ce le cas de trois fosses<sup>45</sup> dans le secteur 13. Elles ont un remplissage très lité et peu riche en éléments anthropiques. Cependant, l'une d'entre elles, F 2329, a livré des tessons d'oules à lèvres éversées. Il est difficile de savoir si elles fonctionnent de concert mais leur comblement est simultané. Par la suite, de multiples creusements y sont installés, ainsi que quelques foyers. Puis l'ensemble est masqué par un niveau de scellement.





**FIG. 50** - Le Tailleul. Secteur 8 : fosse 595, type 6.  
 dessins P. Nogues, C. Picault

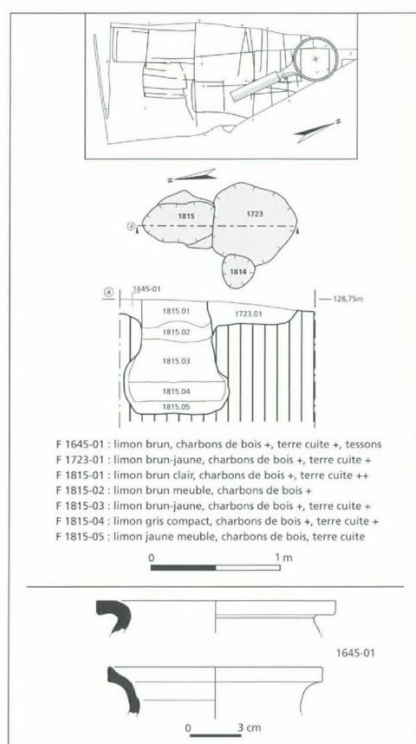
- 149 Les autres fosses se répartissent en trois sous-groupes en fonction de leur taille et des particularités de leur profil.
- 150 Le premier groupe rassemble les fosses ayant un diamètre compris entre 1 m et 1,40 m et une profondeur conservée allant de 0,30 à 0,80 m. Leur comblement peut être composé de déchets d'origine domestique<sup>46</sup>. Ainsi, dans le secteur 15, F262 ou F1615 (**fig. 51**) qui lui est postérieure, sont partiellement comblées après leur abandon avec des rejets de foyers (US 2 et 3 pour chacun des cas). Le plus souvent, il se compose de rejet de creusement auquel se mêlent des fragments de parois effondrées. Cela est le cas de la fosse F312 (*cf. supra fig. 27*) (secteur 16). Cette dernière a en outre livré un vase ovoïde, archéologiquement complet, peut-être de tradition mérovingienne.



**FIG. 51** - Le Tailleul. Secteur 15 : vue en plan des fosses 262 et 1615.

cl. H. Paitier

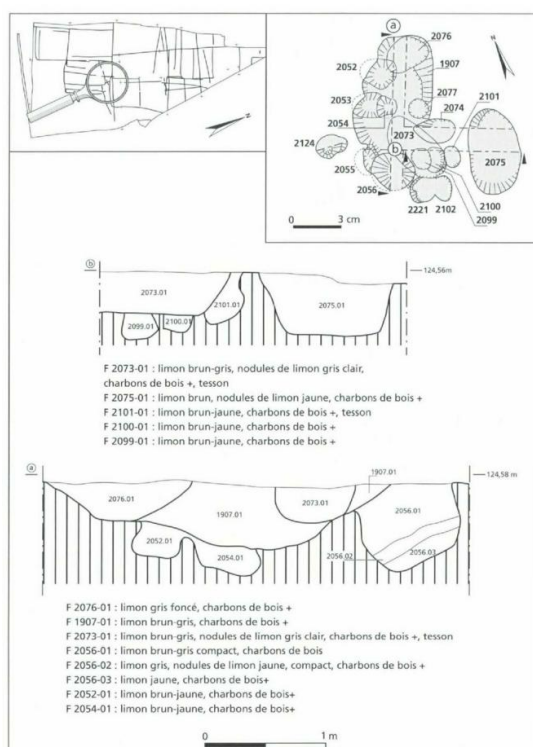
- 151 Le deuxième groupe se compose de petites fosses au profil piriforme classique (diam. : de 0,30 à 0,50 m ; prof. cons. : de 0,30 à 0,90 m). Leur comblement volontaire est stérile ou composé de rejets domestiques. Par exemple, la fosse F1815 (secteur 15), petite et profonde, présente une érosion des parois (US 5) et un remplissage lité mais stérile. Elle est installée dans le niveau de scellement 1645 (fig. 52).



**FIG. 52** - Le Tailleul. Secteur 15 : fosse 1815, type 6.

dessin P. Nogues, C. Picault

- 152 Enfin le troisième groupe se caractérise par des fosses très arasées dont le diamètre, au plus large du creusement, est de petite dimension (entre 0,30 et 0,50 m) et dont la profondeur conservée varie de 0,50 à 0,75 m. Elles se localisent exclusivement dans le secteur 5, à quelques mètres au nord du bâtiment 1 (fig. 53). La plupart fonctionnent en batterie. Dans un premier temps, les fosses F2052, F2053 et F2054, installées au fond de la fosse F1907, semblent utilisées simultanément. Leur succèdent les fosses F2099, F2100 et F2101, creusées au fond de la fosse F2073. Leur comblement est stérile et homogène (rejets de creusement et/ou érosion des parois). L'aménagement particulier de ces petites fosses piriformes au fond d'un creusement plus important permet d'en faciliter l'accès. Une seule fosse, F2056, n'est pas installée suivant ce principe. Elle est abandonnée avant l'installation des fosses au fond de F1907.



**FIG. 53** - Le Teilleul. Secteur 15 : fosses 2052, 2054, 2056, 2100, 2101 de type 6.  
 dessin P. Nogues

- 153 Parmi les fosses du type 6, seul le fait 2329 a livré du mobilier. Il s'agit de céramiques à pâte grise et à l'aspect sableux. Deux ouïes à lèvres éversées ont été recensées.

#### 2.2.4.2 Fonctions des fosses

- 154 Dans les paragraphes précédents, la distinction est faite entre les fosses dont le comblement est homogène et stérile, et les fosses dont le remplissage est essentiellement constitué de déchets domestiques. De cette manière, l'ultime utilisation d'une fosse en dépotoir est facilement reconnaissable. Les concentrations spatiales de fosses dépotoirs mettent alors en valeur ici les principales zones d'activité ou de consommation de l'habitat étudié (secteurs 1, 3, 5, 8, 14, 15, 16 et 17). L'étude du mobilier céramique atteste qu'elles sont comblées, et a priori installées, durant l'époque carolingienne.

- 155 En revanche, leur fonction initiale n'est pas toujours aisée à cerner : de nombreux creusements demeurent énigmatiques, surtout parmi les fosses de petite taille ou de taille moyenne appartenant aux types 1, 2 et 3. Mais cela n'empêche pas de proposer des hypothèses.

#### ***Extraction de matière première ?***

- 156 Les fosses de type 1 (profil en V à fond arrondi et aux parois très évasées ; profondeur conservée inférieure au diamètre), de type 2 (profil en cuvette, parfois irrégulier, et aux parois verticales ou légèrement obliques ; profondeur conservée inférieure au diamètre) et de type 3 (profil en cuvette et de petites dimensions) peuvent, pour bon nombre d'entre elles, avoir été creusées pour répondre aux besoins importants en limon argileux dans le cadre d'une économie rurale du haut Moyen Âge : cette matière première est nécessaire à la fabrication des poteries, des sols, des structures de combustion et des murs en terre. Par exemple, les grandes fosses<sup>47</sup> situées au nord et à l'ouest du bâtiment 1 (secteur 5) pourraient avoir eu cette vocation, surtout dans un environnement autant anthropisé. Les fosses de petite taille peuvent avoir été utilisées pour des besoins ponctuels.

#### ***Collecteur et réserve d'eau ?***

- 157 Sur la partie du site du Teilleul étudiée ici, aucun puits n'a été mis au jour. En revanche, des fosses peuvent avoir eu la double fonction de collecteurs et de réserves temporaires d'eau. Ces utilisations découlent de leur situation topographique, des caractéristiques de leur creusement et de la nature de leur comblement. Elles appartiennent toutes au type 2a de grande taille (profil en cuvette à fond plat ou arrondi ; faible profondeur conservée par rapport à la taille). C'est probablement le cas de la fosse F1901 (secteur 17) installée au fond d'une large cuvette naturelle<sup>48</sup>. Lors de la fouille, des traces de battements de nappes ont été identifiées, ainsi que des niveaux d'induration, sur le fond et le long des parois. Ces structures ont pu être utilisées comme collecteur des eaux pluviales pour alimenter une citerne, surtout dans des secteurs du site où la multiplicité des faits archéologiques répertoriés indique une occupation très dense. Aujourd'hui, aucun fossé ne s'y raccorde. Mais des rigoles creusées dans le sens de la pente, assurant en plus un meilleur drainage du secteur, ont pu totalement disparaître sans laisser de trace dans le substrat.

#### ***Stockage ?***

- 158 Sur un habitat du haut Moyen Âge, outre les greniers sur poteaux, le mode principal de stockage des denrées, transformées ou non, est représenté par des silos enterrés. Mais se pose le problème de leur reconnaissance et de la détermination de la nature de leur contenu.
- 159 On peut identifier les silos par leur profil piriforme ou en cloche, par leurs dimensions et leur remplissage avec, notamment, la présence de fragments de parois effondrées et de graines. Sur le site, tout un ensemble de fosses réunies dans le type 6 est en adéquation avec ces conditions. Leur volume de stockage peut être très variable. Il suffit pour cela de comparer les énormes fosses F1981 (secteur 5), F2339, F2329 et F2359 (secteur 13) avec le groupe de petites fosses installées au fond des

fosses F1907 et F2073 (secteur 5). Cette différence peut être liée à la nature variée des produits stockés, mais surtout à leur quantité, à la place qu'ils tiennent dans l'alimentation quotidienne. Mais il est souvent impossible de déterminer leur nature en raison de leur disparition complète.

- 160 L'appartenance de l'ensemble des fosses des types 4 et 5 à la famille des silos n'est pas évidente. La fosse F1574 (secteur 18, type 4) livre un fond de vase de stockage en place. En prenant également en compte son creusement tronconique, de petite taille mais profond, il est possible de la rattacher au groupe des silos-jarres. Les fosses F1955 et F2020 (secteur 15) présentent un creusement identique mais plus grand.
- 161 Dans les fosses de type 5 (profil en U dissymétrique et à fond plat), les faits F2207 et F2209 (secteur 14) ne présentent pas de caractéristiques particulières – elles sont même peu profondes pour leur taille. Mais la présence de graines carbonisées sur le fond de chacune d'elles, a ici retenu notre attention<sup>49</sup>. M.-P. Ruas y a identifié pour l'essentiel des grains d'avoine stockés ici après leur carbonisation. Toutefois, ces échantillons sont en position secondaire. Peu nombreuses, ces fosses de même type sont rassemblées dans le secteur 8, et sont presque alignées. Si, a priori, aucun élément ne permet de les qualifier de fosses de stockage ou de silos, leurs dimensions et leur profil caractéristique et régulier méritent une attention particulière.

### ***Le mobilier***

- 162 À l'exception du fond de vase de stockage découvert dans la fosse 1574, la céramique apporte peu d'éléments déterminants dans l'étude des fonctions de ces structures.
- 163 Les formes sont découvertes dans leur comblement, en position secondaire sont essentiellement des oules. Plusieurs observations peuvent être faites sur ce mobilier :
- les pâtes sont homogènes, de couleur grise, gris-bleu ou rouge, aux composants d'origine granitique. Si la majorité a un aspect sableux, les échantillons à pâte gris-bleu ont un aspect presque grésé. Elles sont découvertes en association dans les structures ;
  - les formes sont caractéristiques : il s'agit d'oules à lèvres éversées (*cf. supra fig. 11*), d'oules à lèvres en « proto-bandeau », et de formes fermées décorées à l'aide de bandes digitées appliquées sur la panse ;
  - ce mobilier est localisé en grande partie dans les fosses du secteur 15.

## **2.2.5 Les semences découvertes : plantes attestées et origine des déchets**

- 164 M.-P.R., B.P.
- 165 La découverte sur le site du Teilleul de niveaux très charbonneux dans le fond ou le remplissage de fosses a motivé la recherche des semences par le prélèvement systématique de ces unités stratigraphiques. L'aspect très concentré des restes brûlés, la forme des fosses évoquant des silos et la proximité de structures de combustion suggéraient qu'ils constituaient des résidus de stockage ou des vidanges de séchage/grillage.
- 166 Nous avons poursuivi leur analyse à la suite d'un diagnostic qui a révélé leur abondance en vestiges céréaliers (Ruas, Pradat 1997). Les datations <sup>14</sup>C bornent l'occupation du site entre le VIII<sup>e</sup> et le milieu du X<sup>e</sup> s., le calibrage la situant de façon majoritaire au IX<sup>e</sup> s. Les semences exhumées au Teilleul témoignent ainsi des productions agricoles et de la mise

en valeur des sols d'un terroir breton à une période pauvre en sources écrites sur ce sujet et contemporaine des conflits liés à la création de la Marche de Bretagne (en 851) et aux incursions danoises en Francie occidentale. Par comparaison avec les résultats carpologiques obtenus sur des installations du haut Moyen Âge en Bretagne, dans les régions voisines, mais aussi en Allemagne du Nord, aux Pays-Bas et dans les îles Britanniques, on discutera plus loin de leur rôle probable dans la pratique de certaines cultures en péninsule armoricaine (*cf. infra* § 8.1.4.6). Le texte ci-dessous concerne l'analyse des dépôts carpologiques de huit fosses parmi celles décrites dans les paragraphes précédents. Il s'achève par l'interprétation de la nature de ces déchets végétaux brûlés et un essai d'identification de la filière opératoire dont ils sont issus.

### 2.2.5.1 Origine des échantillons et méthode d'étude

- 167 Nous avons traité treize prélèvements réalisés dans des structures des secteurs 5, 8, 13 et 15. Ils représentent 48 l de sédiment tamisés sous eau sur une colonne de tamis à mailles de 2 et 0,5 mm de diamètre puis triés en laboratoire sous une loupe stéréoscopique (**tabl. 1**).
- 168 Peu de prélèvements sont issus d'unités stratigraphiques (US) successives, car la plupart des comblements contenaient des matériaux carbonisés dans un seul niveau. La composition des niveaux échantillonnés apparaît assez proche d'une fosse à l'autre : sédiment limoneux riche en charbons de bois et contenant de la terre cuite ou de l'argile rubéfiée. L'échantillonnage a surtout porté sur les fosses du secteur 15 qui semble correspondre à un espace spécialisé dans les opérations de combustion. Les fosses 2207 et 2209 sont apparues à la fouille de forme et de comblement semblables. Leur position symétrique par rapport à un fossé et la présence d'un lit de végétaux brûlés découvert dans leur fond laissent supposer un fonctionnement initial identique lié à une même activité ou à un remblaiement simultané à partir des mêmes déchets.

Secteur de fouille	N° de la structure et de l'US	Observations stratigraphiques	Volume prélevé en litres
5	1981 US 8	Pauvre en mobilier, traces de charbons de bois, argileux.	1
5	1981 US 10	Fond de la fosse, traces de charbons de bois, argileux.	1
5	1981 US 16		1
8	1574 US 4	Contenu d'une céramique renversée sur le limon blanc très dur, nombreux charbons de bois, argile rubéfiée.	1
8	1574 US 5	Fond de la fosse, nombreux charbons de bois, argile rubéfiée.	2
13	2329 US 5	Cendrier du four 2238, nombreux charbons de bois, blocs de granit.	1
15	1815 US 4	Repose sur l'effondrement des parois, nombreux charbons de bois, terre cuite.	3
15	1955 US 5	Limon brun cendreux, US la plus riche en charbons de bois, présence de terre cuite.	3
15	1955 US 6	Fond de la fosse avec empierrement, limon jaune contenant peu de charbons de bois et de terre cuite.	2
15	1973 US 3	Paroi de la fosse, un peu de charbons de bois et de terre cuite dans le limon gris.	1
15	2207 US 7	Fond de la fosse : lit de charbons de bois et de graines.	6
15	2209 US4/5	Interface avec US 5.	16
15	2209 US 5	Fond de la fosse : lit de graines brûlées et pierres en granit.	10

**TABL. I** - Observations de terrains concernant les niveaux de prélèvements.

- 169 L'omniprésence de charbons de bois dans les assemblages et parfois de fragments de terre cuite, de pierres, voire de mobilier céramique signale que les dépôts sont des rejets secondaires pour combler les structures alors désaffectées et non les résidus de leur fonction initiale.

### 2.2.5.2 Résultats

#### *État de conservation, nature des restes et représentativité des échantillons*

- 170 Les dénombrements bruts des restes sont consignés dans le tableau II : restes entiers et fragments sont précisés. Bien que la composition d'un dépôt en espèces cultivées s'apprécie plus valablement à partir des poids et des volumes des semences, nos commentaires s'appuieront sur les proportions numériques dans la mesure où il n'a pas toujours été possible d'enregistrer ces deux paramètres pour toutes les espèces. Elles permettront de comparer les variations du taux d'une espèce d'un dépôt à l'autre. On constatera la validité de cette méthode dans le cas du Teilleul à la lecture des résultats (tabl. II).

	Secteurs Fait US Volume EU	5		8		13		15		15		2009		Total
		1981	10	1574	2329	1815	1955	1973	2207	2209	5			
		8	10	4	5	5	4	5	6	3	7	4	5	
		1	1	2	1	3	3	2	1	6	8	10		
		erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg		
<b>Céréales</b>														
<b>Grains</b>														
Avena cf. sativa												6		6
Avoine cultivée	grains vêtus													
Avena cf. strigosa												4		4
Avoine sabléeuse	grains vêtus													
Avena sativakristgosa												9	1	10
A. cultivée / sabléeuse	grains vêtus													
Avena sp.	grains nus	1/0	0/1	6/8	2/3	0/3	9/15	22/13	0/6	307/652	2283/4212	1400/2060	1100/3	
Avena cf. avena														
cf. Avoine	grains déformés											1070		1070
Céréales indet.	fgs de grains			0/3		0/5	0/107	0/82	0/1			150		217
Hordéum vulgare												2/0	7/0	9
Orge vêtue	grains nus													
Secale cereale	grains			2/0		1/0	3/0	33/13			1/2	18/14	44/0	290
Seigle														
Triticum aestivum f.s.	grains	1/0				8/0	4/3			1/0	3/10	8/0	6/2	
Froment f.s.														
Triticum/Secale														
Seigle ou blé	grains			0/2									0/27	29
Avenum milicarium	grains nus											2/0		2
Millet commun														
Panicum miliaceum	grains vêtus											2/0		2
Millet commun														
<b>Total grains</b>														<b>12704</b>
<b>Vannes</b>														
Avena sativa	base de lemme												8/0	8
Avena cultivée														
Avena strigosa	base de lemme			0/4				1/0					24/0	29
Avena subulata														
Avena sativakristgosa	base de lemme											59/0	18/0	77
A. cultivée / sabléeuse														
Avena sp.														
Avena	arête			0/14	0/1			0/8		0/13	04/20	0/208	6/64	
Avena sp.														
Avoine	glumelles			0/13								0/25	3/8	
Avena sp.														
Avoine	rachillet							0/1					0/38	39
Hordéum vulgare														
Orge vêtue	fg rachis												0/1	1
Secale cereale	fg rachis	0/1	0/6				0/103	0/1	0/6	74/0	0/38	2/29		
Seigle														
Triticum aestivum f.s.	fg rachis			0/1			0/4					7/0	0/4	16
Froment f.s.														
Poaceae	base de lemme										0/12			12
Graminées														
Poaceae	tige lemme					0/1								1
Graminées														
Poaceae	fg glumelles											0/5		5
Graminées														
Poaceae	mouls tige	0/1	0/2				0/57				0/3	0/84	14/7	
Graminées														
Poaceae	fg tige			0/4		0/14		0/1		0/74	0/203	4/00		
Poaceae														
Graminées	base de tige					0/5								5
<b>Total vannes</b>														<b>1671</b>
<b>Oléagineux/Techniques</b>														
Linum catharticum	grains					0/1						63/156	25/44	289
Lin cultivé														
Linum catharticum	fg de capsule					0/2								2
<b>Plantes sauvages</b>														
Agrimonia eupatoria	semences					1/0	2/0			0/1	0/2			6
Nelle des bleds														
Anthemum cotula	semences	1/0					5/0		7/16	3/00	3/1	1/16		
Camomille puante														
Anthemum cotula	fg capitule										0/1			1
Camomille puante														
Althraeae	semences			0/1										1
Compositae														

**TABL. II -** Identifications et décomptes des restes carpologiques. Les nombres correspondent aux nombres absolus des restes. Une croix indique des restes non dénombrés ; **E** restes entiers ; **Fg** fragments ; **CQ** céramique.

	Secteurs Fait US Volume EU	5		8		13		15		15		2009		Total
		1981	10	1574	2329	1815	1955	1973	2207	2209	5			
		8	10	4	5	5	4	5	6	3	7	4	5	
		1	1	2	1	3	3	2	1	6	8	10		
		erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg		
<i>Bromus secalinus/molli</i>	semences											1/11	63/101	175
Brome faux églantier														
<i>Bromus racemosus/avenensis</i>	semences												18/7	25
Brome rubellus/champ														
<i>Bromus sp.</i>	semences											2/0	32/19	62
Brome indéterminé							9/0							
<i>Avena sativa</i>	semences								0/1					1
Avena														
Camille cultivée	semences											1/0		1
Cerise allongée type														
Laiche allongée type	semences													
Cerise sp.														
Laiche indéterminée	semences											1/0		1
Camille/Scirpus														
Laiche/Scirpus	semences						329/15			8/6				358
<i>Chenopodium album</i>														
Chenopode blanc	semences		1/0	1/1										3
<i>Chenopodium polygamum</i> agg.														
Chen. polypème groupe	semences			2/0										2
<i>Chenopodium sp.</i>														
Chenopodes indéterminés	semences					0/1						1/0		2
<i>Cerastium arvense</i>	semences											1/0		1
Ceraste des champs														
<i>Chrysanthemum segetum</i>	semences													
Chrysanthème des moissons				3/1										4
<i>Cirsium cf. oleraceum</i>														
Cirsium cf. oleraceum	semences											1/0		1
Cirsium														
<i>Crepis capillaris</i>	semences											4/02	18/0	62
Crepis à tige capillaire														
Cyperaceae	semences													
Cyperacées				3/1	1/0				1/0					5/0
<i>Cyperus cf. Scirpus</i> spp.	semences													5
cf. Scirpus														
cf. Scirpus sp.	semences													
cf. Cardine	semences													1
Fabaceae														
Legumineuses	semences	1/0												2
Fabacées														
Legumineuses	fg de gousses					0/1	0/1							2
<i>Galopis ladanum</i>														
Galopis ladanum	semences			1/0		0/2						1/65		24
<i>Galopis tetralobellum</i>														
Galopis tetralobellum	semences											0/2		2
<i>Galopis sp.</i>														
Galopis indéterminé	semences											0/9		9
<i>Gemista sp.</i>														
Gemista	semences											1/0		1
<i>Myochloa glabra</i>														



Secteurs	Fait	5		8		13		15					Total			
		1981		1574		2329		1815		1955		1973		2207		
		US	US	US	US	US	US	US	US	US	US	US		US	US	
Volume (L)		1	1	1	2	1	3	3	2	1	6	8	10	5		
		erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg	erfg		
Polygonum aviculare	semences									10	10			2		
Trainasse																
Polygonum convolvulus	semences			3/1			1/1					10		7		
Renouée liseron																
P. convolvulus/mite	semences													1		
Renouée liseron/ff. douce														1		
Polygonum hydroperlytium																
Poire d'eau/Renouée douce/semences								59/17						76		
Polygonum aquatibulum	semences			2/4										8		
R. à feuilles de patience																
R. persicaria	semences						100	1/2	26/24	1/0				64		
Polygonum persicaria																
R. persicaria	graines internes													13		
Polygonum sp.																
Renouée indéterminée	semences													1		
Polygonaceae																
graine interne														1		
Phumella vulgaris																
Bruselle vulgaire	semences			1/0			1/0		2/0	1/0				5		
Ranunculus acris																
Ranunculus alba	semences													1		
Ranunculus repens																
Ranunculus repens/semences														1		
Raphanus raphanistrum	silicules															
Ravennet									16/5	33/9		10/20		180		
Raphanus raphanistrum	graines													67		
Rumex acetosella																
Petite oxalle	semences			17/0	1/0	1/0	1/0		66/5	21/0	2/0	2/0		114		
Rumex cf. crispus																
Oxalle cf. crépue	semences													1		
Rumex sp.																
Oxalle indéterminée	semences			15/0	1/0					3/0	17/0	7/0		43		
Scirpus palustris																
Scirpe des marais	semences								1/0	5/0				6		
Scirpus sp.																
Scirpe indéterminé	semences													10		
cf. Scirpus																
autres Scirpus	semences													5		
Senecio sp.																
Senecion indéterminé	semences													1		
Setaria viridiverticillata																
Setaria verticillata	épillet									1/0				1		
cf. Silene dioica																
cf. Compagnon rouge	semences													1		
Spergula arvensis																
Spergule des champs	semences			1/0						9/0	18/0	11/0		29		
Stachys arvensis																
Épave des champs	semences													1		
Stellaria graminea																
Stellaire graminée	semences			5/0			1/0			6/0	4/0	1/0		17		
Stellaire hololobe																
Stellaire hololobe	semences						1/0			1/0				2		
Stellaire cf. media																
Stellaire cf. intermedia	semences						1/0							1		
Vaccaria pyramidalis																
Saponaire des vaches	semences									1/0				1		
Vicia tetrasperma																
Vesce à quatre graines	semences			7/2								1/0		10		
<b>Parasite</b>																
Clavose pourpre																
ergot de seigle	scierote						28/0			4/0	1/0			5		
indéterminés	semences									0/20	3/0			61		
indéterminés	débris						x			0/227				227		
indéterminés	éléments						1/0			0/227	39/0			40		
<b>Autres restes végétaux fossilisés</b>																
Angiosperme éliguise																
Feuille	bourgeon													4		
Angiosperme																
Herbace ou ligneux	tige carrée													7		
Pteridium aquilinum																
Fougère agile	pinules													69		
Pteridium aquilinum																
Fougère agile	fg de petiole													11		
Myophyte ?																
Champignon ?	adnotes	50 à 100	X	42	5 à 10											
Blocs de matière végétale carbonisée									xx		124			7		

TABL. II - (suite)

Secteurs	Fait	5		8		13		15					Total			
		1981		1574		2329		1815		1955		1973		2207		
		US	US	US	US	US	US	US	US	US	US	US		US		
Volume (L)		1	1	1	2	1	3	3	2	1	6	8	10	5		
<b>Pollutions (semences non carbonisées)</b>																
Abies sp.																
Sapin	aiguilles											3				
Bryophyte																
Mousses	rameau feuillé												1			
Carex spp.																
Laïches	semences													2		
Chenopodium glaucum																
Chénopode glauque	semences											1				
Chenopodium sp.																
Chénopode	semences							4				4	3			
Cladium mariscus																
Marisque	semences											1				
Fumaria officinalis																
Fumeterre officinale	semences							1								
Lamiaceae																
Labiées	semences											1				
Montia rivularis																
Montie	semences							4					2			
cf. Montia rivularis																
Myosotis sp.	semences							2								
Myosotis	semences													2		
Pinus sp.																
Pin	aiguilles												1			
Polygonum aviculare																
Trainasse	semences															
Rumex obtusifolius																
Patience à feuil. obtuses	fruit												2			
Trifolium cf. fragiferum																
Trèfle cf. fraise	semences												1			
Trifolium sp.																
Trèfle	semences												1			
indéterminé	semences												1			
<b>Restes animaux</b>																
Insecte																
Diptère	pupe													1		
Invertébré																
Insecte	excréments															
petit Vertébré																
Rongeur ? Autre ?	excréments								88	1			1	16		
Vertébré																
Poisson	écaille non carbo.													2		

TABL. II - (suite et fin)

171 L'extraction a fourni 16866 semences carbonisées dont 85 % proviennent de céréales, 2 % du lin (*Linum usitatissimum*) et 13 % de plantes sauvages. Près de 58 taxons comprenant six espèces cultivées ont été distingués. Le spectre large des taxons

sauvages compte un champignon parasite des grains de graminées, et particulièrement des céréales, *Claviceps pur-purea* (ergot du seigle). Les déformations dues à la combustion ajoutées à la forte fragmentation ont laissé de nombreux débris et rendu la diagnose des taxons de ce groupe souvent difficile. Ainsi, 2 % des restes carpologiques demeurent indéterminés et plusieurs identifications se limitent au rang de la famille (Cypéracées, Polygonacées). À côté de ces vestiges carpologiques et des charbons de bois, nous avons également noté la présence de quelques bourgeons d'arbres du groupe des Feuillus ainsi que des fragments de tiges de Juncacées et des pinnules et segments de pétiole de fronde de Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Des petits blocs de matière organique collée à des charbons de bois ont été extraits en abondance de la fosse 1955. Leur examen macroscopique permet de proposer une interprétation sur leur origine en relation avec les déchets céréaliers. Plusieurs dizaines de petits éléments sphériques carbonisés attribués à des sclérotés de Champignons (*Chaetonium* ?) proviennent de la fosse 1981. Enfin, nous avons relevé la présence de nombreuses déjections animales carbonisées dans le fond des fosses 1955 et 2209. Leur état carbonisé et la richesse des dépôts en restes céréaliers laissent penser qu'il s'agit d'excréments de commensaux des aires de stockage. Les plus petits, de forme cylindrique et longs de 0,1 à 0,2 mm, sont attribués à de l'insecte. Les autres, régulièrement cylindriques, mais amincis progressivement aux extrémités mesurent entre 0,8 et 1 mm et leur diamètre atteint environ 0,3 mm. La dissection de l'un d'entre eux révèle une structure fibreuse végétale et des alvéoles. Aucune graine ou pépin de fruit ni chitine d'arthropode n'ont été remarqués. Il s'agit probablement d'excréments de petits Rongeurs du genre souris ou mulot<sup>50</sup>.

- 172 Deux écailles non carbonisées de Poisson figuraient dans le prélèvement de la fosse 2209. Or, des graines de plantes sauvages, des aiguilles de sapin (*Abies sp.*), de pin (*Pinus sp.*) et un fragment de rameau feuillé de mousse (Bryophyte), conservés dans un état frais à sub-frais, sont aussi apparus particulièrement dans les comblements des fosses 1955, 2207 et 2209. L'état turgescent et coloré des téguments et des tissus de réserve trahit l'âge récent des graines de *Monda rivularis*, *Chenopodium spp.*, *Rumex obtusifolius* ou *Trifolium fragiferum*. En revanche, un doute persiste pour certaines semences de laïches (*Carex*) et surtout les aiguilles de sapin dont les surfaces ternies et brunies par les acides humiques imitent la patine des restes végétaux sub-fossiles. Nous avons pensé que de tels éléments pouvaient s'être conservés dans la mesure où une stagnation d'eau a été mise en évidence dans certaines fosses. Celle-ci a dû être favorisée par la proximité de la zone humide créée par l'écoulement du Teilleul. Cependant, lors de la fouille de ce secteur, les conditions météorologiques ont été particulièrement mauvaises. Les vents violents et les pluies torrentielles sont donc plus vraisemblablement la cause d'intrusions d'organes et de dia-spores de plantes installées dans les environs (cour de ferme, jardins plantés de résineux et berges des ruisseaux voisins). Les écailles de Poisson ont sans doute suivi le même cheminement (*cf. supra*). En raison de l'incertitude qui pèse sur une partie de ces restes végétaux nous avons préféré les exclure du commentaire en ne considérant que les assemblages cohérents de vestiges brûlés. Mais leur présence mérite d'être soulignée car l'attestation de sapin en Bretagne carolingienne aurait soulevé une question intéressante l'histoire de son acclimatation. Les structures ayant fait l'objet d'un prélèvement carpologique ne représentent pas la majorité des contextes fouillés et se situent principalement dans le secteur 15 interprété comme une aire de chauffe du site. Il apparaît évident que les assemblages ne reflètent qu'une partie des activités et donc des plantes consommées,

voire exploitées, par les habitants. La densité en restes (nombre rapporté à un litre de sédiment) montre que tous les dépôts ne possèdent pas la même validité d'information puisque sur les 13 échantillons étudiés, un s'est révélé stérile (US 16 de la fosse 1981), six ont une densité inférieure à 10 restes tandis que dans quatre dépôts, elle dépasse les 300 restes ; le plus pourvu ayant fourni plus de 1 000 restes au litre (US 4/5 de la fosse 2209) (**tabl. III**). Ce nombre de restes réunit les semences entières et leurs fragments. Or, ces derniers sont particulièrement nombreux dans le cas des grains de céréales, des graines de lin et de quelques graines de plantes sauvages<sup>51</sup>. Les taux de fragmentation dans les dépôts les plus riches s'élèvent à 70 % en 2207-US 7, à 56 % en 2209-US 4/5 et à 49 % en 2209-US 5 ; un taux assez faible de 15 % est enregistré dans l'US 5 de la fosse 1955. La carbonisation puis l'érosion sont vraisemblablement les principaux facteurs de cette altération. Cependant, de nombreux péricarpes et parfois l'albumen de grains de céréales extraits de la fosse 2207, de couleur marron, témoignent d'un faible degré de combustion. Dans les autres dépôts, la carbonisation est nettement plus marquée et a provoqué des boursouflures sur les grains, voire une vitrification de la matière, notamment dans les blocs de résidus végétaux (1955-US 5) et les agglomérats de lin (2209). Les traitements subis par les grains avant leur carbonisation les ont aussi fragilisés et, dans certains cas comme le lin et l'avoine de la fosse 2207, leur état fragmenté résulte de ces traitements mêmes.

Secteurs Fait US Volume (L)	5		8		13	15							Total
	1981		1574		2329	1815	1955		1973	2207	2209		
	8	10	4 cq.	5	5	4	5	6	3	7	4/5	5	
	1	1	1	2	1	3	3	2	1	6	8	10	
	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	e/fg	
Total plantes cultivées Densité/litre	2/2	0/1	8/57	2/4	1/8	20/130	60/403	0/1	0/8	1379/685	2754/4874	1535/2732	14 666
	2/2	0/1	8/57	1/2	1/8	6,7/43	20/134	0/0,5	0/8	230/114,2	344/609,2	153,5/273,2	
Total plantes sauvages Densité/litre	2/0	0/1	95/12	6/1	0/0	3/2	462/40	3/2	0/0	477/432	357/172	90/43	2 200
	2/0	0/1	95/12	3/0,5	0/0	1/0,33	154/13	1,5/1	0/0	79,5/68,5	44,5/21,5	9/4,3	
Total restes toutes plantes Densité/litre	4/2	0/2	103/69	8/5	1/8	23/132	522/443	3/3	0/8	1856/1117	3111/5046	1625/2775	16866
	6	2	172	6	9	51,6	321,6	3	8	681,6	1019,5	440	

**TABL. III** - Bilan quantitatif des dénombrements, **E** restes entiers ; **Fg** fragment.

### Les plantes attestées

#### Les céréales

- 173 Principaux composants des dépôts prélevés, les vestiges céréaliers attestent la présence de deux avoines (*Avena sativa* et *Avena strigosa*), du seigle (*Secale cereale*), du blé tendre (*Triticum aestivum largo sensu*), de l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et du millet commun (*Panicum miliaceum*). Ils se manifestent par des grains et de nombreux vestiges de vannes (segments de rachis d'épi, glumelles, fragments de tiges). Leur dissociation anatomique résulte en général du décorticage des épis et des épillets suivi ou non de vannages et de criblages ; les déchets céréaliers et les graines de mauvaises herbes mêlées à la récolte constituent alors les sous-produits de ces traitements.

#### L'avoine

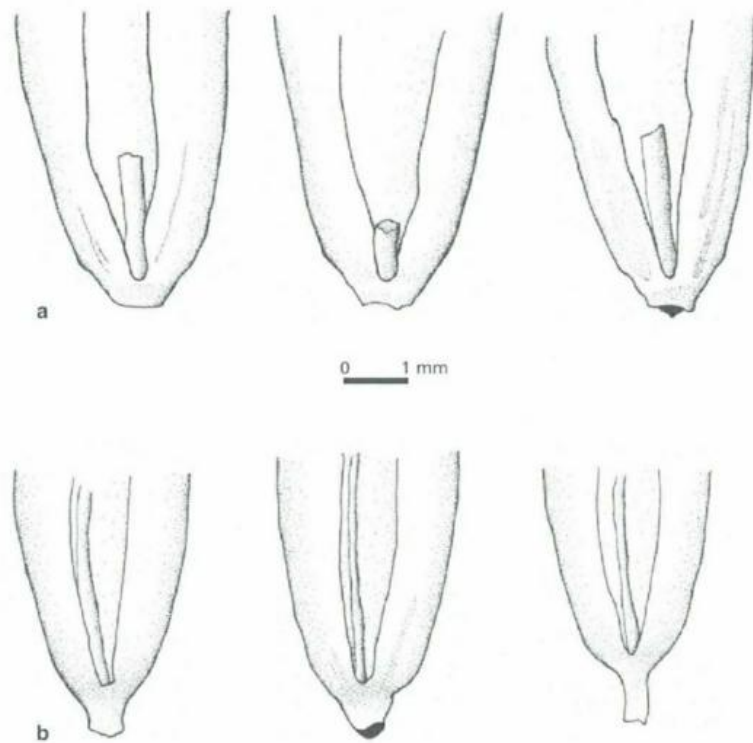
- 174 La distinction entre les grains carbonisés et dénudés des différentes avoines cultivées et sauvages est impossible. Il faut recourir à l'examen de la cicatrice d'attache des bases de lemme<sup>52</sup> qui permettent souvent de distinguer les espèces cultivées comme *Avena sativa* (avoine cultivée) et *A. strigosa* (avoine sableuse) ou sauvage comme *A. fatua* (folle-avoine), avoines attestées le plus fréquemment dans les sites des régions

tempérées. Bien que les grains seuls constituent la majeure partie des vestiges d'avoine, les deux fosses 1574 et 2209 ont livré plusieurs bases de lemme isolées et des grains encore enveloppés dans cette balle. Aucune ne présente la cicatrice ovale des premiers fleurons de la folle-avoine mais certaines lemmes apparaissent nettement plus pointues et effilées comme chez *Avena strigosa* (avoine sableuse). Cependant, l'appréciation visuelle entre ces lemmes et celles qui semblent plus larges (qui seraient attribuables à *A. sativa*) n'est pas évidente, notamment pour les formes intermédiaires, les plus nombreuses. Or, il est particulièrement intéressant de pouvoir établir avec certitude la présence de l'avoine sableuse au Teilleul et d'en cerner le statut économique par rapport à *Avena sativa*, la plus couramment attestée en France médiévale (Ruas 1992), car l'introduction et la diffusion d'*A. strigosa* dans le pays sont encore très peu documentées.

- 175 Afin de mieux décrire le matériel du Teilleul, nous avons utilisé pour les comparaisons morphologiques, les observations publiées par W. Van Zeist et R. Palfenier-Vegter (1979) sur les vestiges du site de Gasselte (Pays-Bas), celles que nous avons relevées sur les exemplaires récents de la collection de référence et, pour les indices biométriques, ceux enregistrés sur des vestiges carbonisés des avoines *A. sativa* et *A. strigosa* de différents sites datés des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. (à Haitabu [nord de l'Allemagne] : Behre 1969 ; à Middels [nord de l'Allemagne] : Behre 1973 ; à Horsten [nord de l'Allemagne] : Behre 1986b [cf. bibliographie] ; à Douai [Nord] : Van Zeist *et al.* 1994 ; à Péran [Plédran, Côtes-d'Armor] : Ruas 1990 inédit et à Gaudines [Vieux, Calvados] : Ruas, Pradat 1997a).

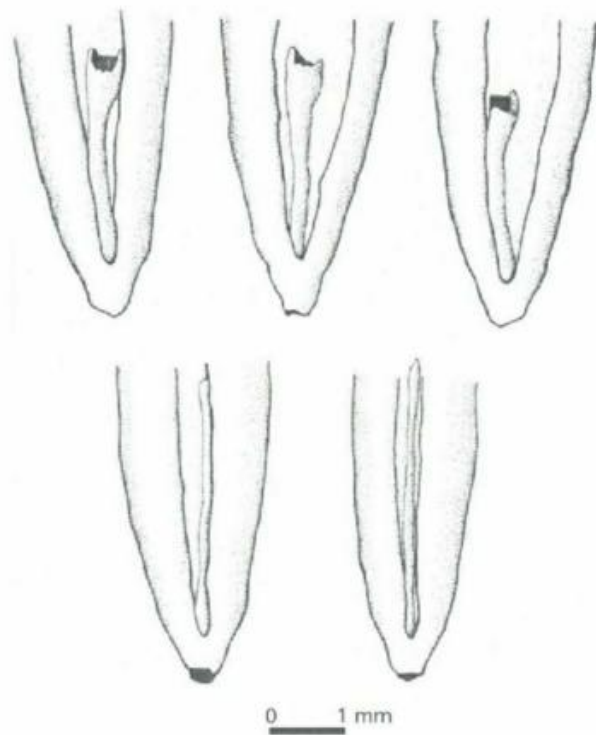
#### ***Les bases de lemme***

- 176 Chez *Avena sativa*, les bases de lemmes sont larges et de forme carrée au niveau de la cicatrice de désarticulation (**fig. 54a**). Une différence se remarque entre le premier et le deuxième fleuron des épillets<sup>53</sup>. Ce dernier est sensiblement moins large et dessine, d'après la variété d'avoine de notre collection, un épaulement un peu marqué avant la surface de cassure (**fig. 54b**). Les bases de lemme d'*Avena strigosa* sont étroites et effilées jusqu'au point de désarticulation (**fig. 55**).



**FIG. 54** - Lemmes actuelles d'*Avena sativa* vues en face ventrales : **A** premier fleuron ; **B** deuxième fleuron.

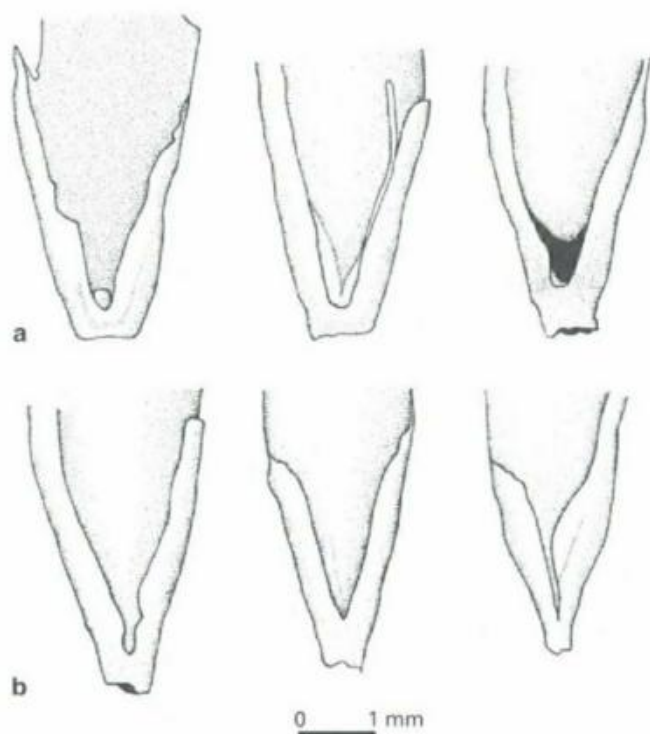
dessins B. Pradat



**FIG. 55** - Lemmes actuelles d'*Avena strigosa* (face ventrale).

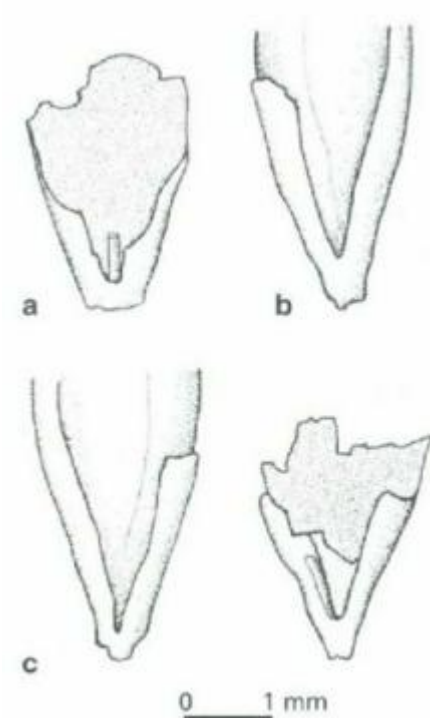
dessins B. Pradat

177 Dans les ensembles carbonisés du Teilleul, plusieurs exemplaires caractéristiques des deux espèces ont pu être isolés sur ces simples critères morphologiques notamment dans la fosse 2209 qui en a livré en plus grande abondance (**tabl. II** et **fig. 57**). De nombreuses bases plus effilées que celles d'*Avena sativa* mais plus large que les individus étroits d *A. strigosa* et parfois pourvues d'un épaulement n'ont pu être rigoureusement séparées de cette manière. Certains correspondent vraisemblablement à des deuxièmes fleurons d'*A. sativa* (comme ceux de Gaudines, **fig. 56a**), d'autres à des individus plus robustes d'*A. strigosa*. Afin de définir des valeurs moyennes qui permettraient de séparer les deux espèces, nous avons mesuré la plus grande largeur de chaque base de lemme en prenant comme repère la ligne horizontale qui passe par le point de départ de la baguette. Afin d'encadrer plus significativement les populations actuelles et fossiles de lemmes mesurées, nous avons calculé l'intervalle de fluctuation autour de la moyenne et les coefficients de variation de ces largeurs. D'après la référence établie par les deux lots de lemmes actuelles, on constate que les bases carbonisées de Montours présentent une variabilité très grande ( $d\% = 20,7\%$ ) (**tabl. IVa**) alors que le coefficient des bases d'*A. sativa* à Gaudines est proche de la valeur pour les bases actuelles de cette espèce. Mais la variabilité enregistrée pour la population d'*A. strigosa* de Péran, supérieure à celle des lemmes actuelles, est probablement due aux effets déformants de la carbonisation. Ils ont pu aussi jouer pour les exemplaires de Montours. Cependant, étant donné l'existence réelle de lemmes d'*Avena strigosa* à Montours, la variabilité importante exprime avant tout une hétérogénéité d'individus à savoir l'existence des deux espèces dans la population mesurée.



**FIG. 56** - Lemmes carbonisées d'avoines : **A** *Avena sativa*, site de Gaudines (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) ; **B** *Avena strigosa*, site de Péran (X<sup>e</sup> s.).

dessins B. Pradat



**FIG. 57** - Le Tailleul. Lemmes carbonisées d'avoines extraites de la fosse 2209 : **A** *Avena sativa* **B** *Avena sativa/strigosa* ; **C** *Avena strigosa*.

dessins B. Pradat

			Ni	min	max	mo	Ecart-type	Intervalle de fluctuation (risque 5%)	Coef. de variation (0%)
Collection de référence	non carbo. actuelles	<i>A. sativa</i>	24	1,10	1,50	1,29	0,14	[1,01 ; 1,57]	(mo)/100 10,00 %
	non carbo. actuelles	<i>A. strigosa</i>	25	0,80	1,00	0,92	0,06	[0,8 ; 1,04]	6,52 %
Vézère/Gaules	carbo. n° s.	<i>A. sativa</i>	50	0,80	1,30	1,01	0,11	[0,78 ; 1,23]	10,00 %
Peran	carbo. n° s.	<i>A. strigosa</i>	50	0,60	1,10	0,81	0,10	[0,61 ; 1,01]	12,34 %
Montours fosse 2209	carbo. n° s.	<i>A. sat./str.</i>	82	0,50	1,30	0,77	0,16	[0,45 ; 1,09]	20,70 %

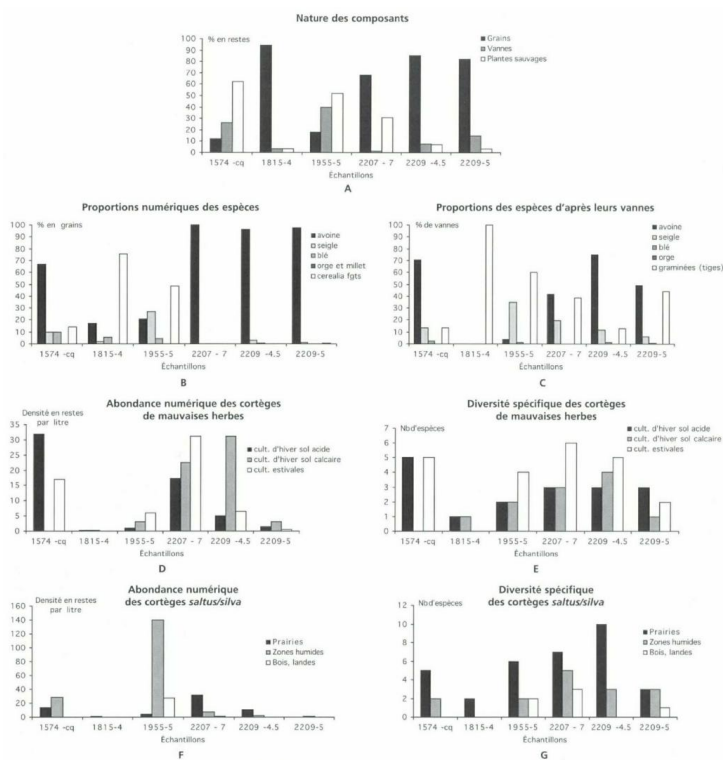
Dénombrement (lemmes)	2209US 4/5	2209 US 5
<i>Avena strigosa</i> : largeur < 8 mm	35	16
<i>Avena strigosa</i> : 0,8 < largeur < 1 mm	20	4
<i>Avena strigosa</i> : largeur > 1 mm	2	1
formes pointues	57	24
<i>Avena sativa</i> : largeur > 1 mm	3	3
<i>Avena sativa</i> : 0,8 < largeur < 1 mm	2	0
forme carrée	5	3
Total restes <i>A. sativa</i>	5	3
<i>Avena sativa/strigosa</i> non mesurables	68	5 carrées
plusieurs formes pointues		

Grains vêtus	Nim	Longueur			largeur			épaisseur			LI							
		min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.					
Middelès n° s. (Allemagne)	<i>A. sativa</i> 186	4,7	9,3	7,4	1,7	3,1	2,4	1,4	2,8	2				3,1				
	<i>A. strigosa</i> 101	4	8,8	6	1,1	2,8	1,8	1	2,8	1,6				3,3				
Haihthabu viking (Allemagne)	<i>A. sativa</i> 113	4,8	11	7,4	1,6	2,9	2,3	1,3	2,7	2				3,2				
Horsten n° s. (Allemagne)	<i>A. sativa</i> 26	6	7,9	6,9	1,7	2,8	2,3	1,1	2,4	1,7	2,6	3,8	3,1					
	<i>A. strigosa</i> 2	5,3	6,2	5,8	1,7	1,8	1,8	1,4	1,6	1,5	3,1	3,4	3,3					
Gaules (Calabre)	<i>A. sativa</i> 37	4,7	8,2	6,3	0,81	1,5	2,9	2,1	0,31	1,2	2,4	1,6	0,27	2,4	3,9	3		
Peran (Côte-d'Armor)	<i>A. strigosa</i> 50	5,2	7,9	6,5	0,61	1,8	2,6	2,1	0,19	1,5	2,4	1,9	0,2	2,5	4	3,1	0,29	
Montours	<i>A. sat./str.</i> 8	5	8	6,1	95	1,7	2,5	2,1	0,31	1,5	2,7	1,9	0,43	2,4	3,6	3	0,37	
Grains nus	Nim	Longueur			largeur			épaisseur			LI							
		min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.	min.	max.	moy. éc.-tp.					
Coll. de réf. grains non carbonisés	<i>A. sativa</i> 19	5,8	8,3	7	0,8	2	2,9	2,6	0,3	1,7	2,3	2	0,2	2,4	3,1	2,7	0,2	
	<i>A. strigosa</i> 15	5,1	6,4	5,8	0,5	1,5	2	1,8	0,1	1,4	1,8	1,6	0,1	2,8	3,4	3,2	0,14	
Grains carbonisés archéologiques																		
Middelès (Allemagne)	<i>Avena sp.</i> 334	2,9	7,2	5		1	2,9	1,9		0,9	2,5	1,7					2,6	
Haihthabu (Allemagne)	<i>A. sativa</i> 200	3,7	7,8	5,5		1,1	3,1	2		1,1	2,5	1,8					2,7	
Horsten (Allemagne)	<i>Avena sp.</i> 100	4	7,5	5,5		1,4	2,8	1,9		1,2	2,4	1,7		2,1	3,9	2,9		
Gassehe n° s. (Pays-Bas)	<i>Avena sp.</i> 850	3,4	7,4	5,8		1,2	2,8	2		1,1	2,6	1,6		2,1	4,1	2,9		
Deux seconde moitié n° s. (Pyr-de-Catal)	<i>A. sativa</i> 44	4	7,6	5,5		1,6	2,8	2		1,2	2,2	1,7		2,2	3,7	2,7		
Gaules n° s. (Calabre)	<i>A. cf. sativa</i> 100	3,7	7	5,3	0,89	1,4	2,5	1,9	0,23	1,1	2,1	1,6	0,21	2,1	3,6	2,7	0,29	
Peran n° s. (Côte-d'Armor)	<i>A. cf. strigosa</i> 0,25	100	3,8	6	4,9	0,47	1,4	2,3	1,8	0,2	1,2	2,1	1,7	0,2	2	3,4	2,7	
Montours n° s.	<i>A. sat./str.</i> 130	2,9	7,7	4,9	0,88	1,1	2,8	1,9	0,3	0,2	3	1,7	0,33	2	3,3	2,6	0,28	

**TABL. IV - A** largeur (en mm) des bases de lemmes d'avoines (*Avena sativa* et *A. strigosa*) ; **B** dénombrement des individus des deux espèces d'avoine à partir des bases de lemmes de la fosse 2209 ; **C** dimensions de grains d'avoines dans plusieurs sites médiévaux nord-européens.

- 178 Malgré le recouvrement métrique des largeurs des deux espèces (*cf.* intervalle de fluctuation), on peut proposer une valeur limite pour séparer les individus de taille intermédiaire à partir des lemmes carbonisées de Gaudines et de Péran. Les lemmes carbonisées caractérisées par leur allure effilée et pointue et attribuées à *Avena strigosa* ont une largeur moyenne inférieure ou égale à 0,8 mm ; la largeur moyenne de celles des bases d'*A. sativa* est supérieure ou égale à 1 mm (**tabl. ivb**). Les valeurs enregistrées sur le matériel du Teilleul sont comparables à celles du site de Péran où *A. strigosa* est attestée et de Gaudines où seule *A. sativa* a été enregistrée (**tabl. iva**).
- 179 Les largeurs moyennes et la forme des bases de lemmes permettent, en définitive, d'attribuer une majorité d'exemplaires mesurés à l'espèce *A. strigosa* pour les lots de la fosse 2209<sup>54</sup>. Mais un grand nombre de bases présentent une morphologie intermédiaire entre *A. strigosa* et les deuxièmes fleurons d'épillet d'*A. sativa* en sorte qu'il n'est pas possible de trancher pour celles-là.
- 180 L'avoine sableuse se manifeste alors de façon nettement dominante sur l'avoine cultivée dans la fosse 2209. Deux autres structures révèlent aussi plutôt des restes de cette espèce (F1574, 1955). Les faces dorsales des lemmes d'*A. strigosa* sont toujours pourvues d'une arête torsadée insérée dans la moitié inférieure. Celles d'*A. sativa* n'en portent que sur le premier fleuron et s'insèrent vers le milieu (Jauzein 1995). Mais certaines variétés actuelles d'*Avena sativa* n'en portent aucune (Van Zeist, Palfenier-Vegter 1979). Les lemmes carbonisées du Teilleul sont très rarement conservées sur une surface suffisante pour qu'un départ d'arête soit observable. Nous avons relevé une dépression correspondant au point d'insertion d'une arête sur un seul exemplaire attribué à *A. strigosa* dans l'échantillon 2209-US 5. En revanche, de nombreux fragments d'arête sont conservés dans les dépôts 1574, 1955, 2207 et 2209. En définitive, les données carpologiques informent de l'existence de deux espèces d'avoine et de la prépondérance de l'avoine sableuse dans les déchets. Or, les taux très élevés d'avoine, par rapport à ceux des autres céréales dans trois structures (**fig. 58B, C**), démontrent qu'ils constituent les principaux composants de ces assemblages et qu'ils ne proviennent donc pas d'une mauvaise herbe. Les restes d'avoine sableuse de Montours témoignent donc de la culture de cette céréale.





**FIG. 58** - Le Teilleul. Composition des assemblages carpologiques.  
dessin M.-P. Ruas

- 181 En ce qui concerne les grains nus, on peut supposer, en regard des résultats sur les lemmes, qu'ils sont pour la plupart attribuables à l'avoine sableuse. Leurs dimensions sont très proches des indices notés pour les grains de Péran<sup>55</sup> (**tabl. ivc**). Les valeurs prises sur les grains encore vêtus ne contredisent pas ces conclusions. Ils correspondent à des individus mûrs et bien développés. En revanche, la fosse 2207 a livré près de 53 % de grains d'avoine déformés, chétifs, certains étant aplatis dans le sens dorso-ventral, et mêlés à des débris de péricarpes vides. L'aspect très ridé et rabougri signale peut-être l'immaturité de ces exemplaires. Le péricarpe, quand il est conservé, est à peine brûlé alors que l'albumen est carbonisé. Nous reviendrons sur cette interprétation dans la discussion.

### *Seigle, blé, orge vêtue et millet*

- 182 Au sein des céréales, le seigle (*Secale cereale*) représente 3 % des grains et 55 % des rachis et bases de glumelles<sup>56</sup>. Ce taux de segments de rachis laisse supposer qu'une bonne part des tiges de graminées provient de cette céréale. Le seigle apparaît donc davantage sous forme de déchets de paille que de grains.
- 183 Le blé tendre (*Triticum aestivum largo sensu*) ne représente que 0,5 % des grains et 4 % des rachis et glumelles conservés. Les quelques entre-nœuds de rachis recueillis ont la forme caractéristique d'un blé nu hexaploïde d'après les critères publiés sur les exemplaires fossiles carbonisés (Jacomet 1987). Les grains ont donc toutes les chances d'appartenir au blé nu (*Triticum aestivum*). Si de rares individus sont un peu allongés, la plupart des grains ont une silhouette arrondie et trapue. Le rapport biométrique moyen des longueurs sur les largeurs (x 100) relevé pour 25 grains de LUS 4/5 fosse 2209 s'élève à 142 et s'intègre donc dans les valeurs enregistrées pour la

sous-espèce *T. aestivum ssp. compactum* (blé hérisson). Les travaux de Werneck (1955 cité par Van Zeist *et al.* 1994) précisent en effet que le blé tendre au sens strict (*Triticum aestivum ssp. aestivum*), aux grains allongés, donne un rapport L/l (x 100) > à 160 alors que pour le blé hérisson L/l (x 100) < 156. Aucun exemplaire ne présente les signes d'une malformation ou d'une carbonisation intense.

- 184 L'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et le millet commun (*Panicum miliaceum*) sont anecdotiques dans ces assemblages quels que soient les vestiges considérés (moins de 1 % pour les grains et les vannes). Leurs restes ne sont enregistrés que dans la fosse 2209 ; l'orge apparaît sous forme de grains sans glumelles et d'un rachis d'épi ; le millet est conservé à l'état de grains nus et de grains vêtus.
- 185 L'état général des grains de ces céréales, d'après leurs indices biométriques (tabl. v) montre qu'il s'agit de grains parvenus à maturité sans échaudage. À l'inverse de l'avoine aucun reste déformé n'a été remarqué.

<i>Secale cereale</i>	Longueur	largeur	épaisseur	L/l	e/l
2209-US 4 ou 5	N=50				
Minimum	4,1	2,1	2	1,45	0,79
Maximum	6,3	3	3	2,38	1,10
Moyenne	5,07	2,58	2,40	1,97	0,93
Écart-type	0,58	0,21	0,21	0,18	0,07
<hr/>					
<i>Triticum aestivum l. s.</i>					
2209-US 4 ou 5	N=25				
Minimum	3,9	2,5	2,3	1,4	0,76
Maximum	5,6	4,1	3,5	1,84	1,28
Moyenne	4,72	3,34	3,048	1,42	0,92
Écart-type	0,406	0,367	0,33	0,15	0,11

**TABL. V** - Dimensions des grains de blé et de seigle de Monteurs.

### **Le lin**

- 186 Composant seulement 2 % des restes de plantes cultivées, le lin (*Linum usitatissimum*) est la seule espèce cultivée autre que les céréales. Il est apparu sous forme d'une graine et de deux fragments de capsules dans la fosse 1815 mais en plus grand nombre de graines dans la fosse 2209 dont près de 70 % sont des fragments. On sait qu'une forte teneur en lipides favorise l'éclatement lors d'une carbonisation (Wilson 1984). Torsion et gonflement ont déformé les graines restées intactes. L'US 4/5 a livré des agglomérats très comprimés de graines entières plus ou moins vitrifiées à l'intérieur desquels ont été remarqués un grain entier de seigle, un fragment d'orge ainsi que le tégument d'une graine de *Vaccaria pyramidata*, mauvaise herbe des céréales d'hiver. Toutes ces observations suggèrent qu'avant de brûler, les graines de lin étaient groupées en un amas relativement pur. Les grains de céréales pouvaient être mêlés à ce tas soit parce que le lin était stocké et/ou traité dans un lieu où se trouvaient aussi des céréales soit parce que la parcelle de lin abritait quelques pieds intrusifs de céréales issus de semis précédents. En outre, le fait que les graines soient entières dans les blocs suppose que la fragmentation a été causée par la carbonisation et non par un concassage délibéré. Ces vestiges ne sont donc pas des résidus d'extraction d'huile de lin. Comme l'éclatement

des graines et leur vitrification trahissent une combustion assez violente, il est probable que l'amas a été incendié sur le lieu de son stockage ou de son traitement.

### ***Les plantes sauvages***

- 187 Le spectre des plantes sauvages comporte 52 taxons dont 42 sont attribués à une et parfois deux espèces quand celles-ci ne sont pas distinguées à partir des vestiges fossiles. La famille des Cypéracées qui compte notamment les laïches (*Carex*) et les scirpes (*Scirpus*) a fourni les semences de différentes espèces en plus de celles qui ont pu être proposées (*Carex* type *elongata* et *Scirpus palustris*). Comme beaucoup de plantes de cette famille vivent dans les sols envasés (hélophytes), nous avons supposé qu'il y avait plus de chance pour que les semences indéterminées soient issues de la flore des lieux humides tels que les roselières des marais, la ceinture d'étangs, les berges de cours d'eau, etc. Ces peuplements végétaux ont une composition différente selon l'acidité de l'eau, la nature de l'engorgement et la nature courante ou stagnante de l'eau.
- 188 Une large gamme d'espèces autorise une approche paléo-écologique par la méthode phytosociologique. Les espèces végétales forment selon leurs affinités écologiques des communautés caractéristiques du milieu dans lequel elles se sont développées. La composition et la structuration de la végétation du groupement sont alors révélatrices des conditions écologiques du milieu et, dans le cas d'aires anthropisées, de l'impact des activités humaines : façons culturales, fauchage, piétinement, etc. Les espèces attestées dans les fosses les plus pourvues du Teilleul se répartissent en quatre groupements (**tabl. VI**) : adventices des cultures annuelles, plantes de prairies, plantes de zones humides et plantes des lieux avec boisement plus ou moins dense. Certaines espèces indicatrices d'actions sélectives sur l'aire qu'elles occupent rendent compte de cortèges plus précis. Ainsi se manifestent un cortège de mauvaises herbes des cultures céréalières d'hiver sur sol calcaire, celui affectant les sols sableux acides, celui des cultures annuelles de printemps ou des cultures sarclées et les cortèges de prairie. Des groupements se distinguent aussi par la nature calcaire ou siliceuse du sol.



- 192 La liste du cortège de prairie mésophile comporte cinq espèces favorisées par les conditions que crée le pacage (enrichissement du sol en déjections, piétinement, sélection par refus). Elles signent l'existence d'un élevage d'animaux herbivores. Ce type de prairie se rencontre sur des alluvions argilo-marneuses ou des limons faiblement acides assez bien pourvus en eau. Cette formation devait côtoyer la végétation hygrophile des grèves alluviales dans le fond de vallon. Le genêt et la fougère aigle renvoient, à l'opposé, à un groupement de landes acidophiles et/ou de défriches dans une chênaie sessiliflore probablement installée sur les plateaux.
- 193 Les communautés floristiques enregistrées dans les fosses sont liées aux activités agropastorales pratiquées par les habitants. Il reste cependant à comprendre les raisons de leur si grande abondance dans le comblement des fosses et, surtout, celles du mélange de cortèges d'origine écologique différente dans certaines.

#### ***Les blocs de matière organique***

- 194 Quatre fosses, 1574, 1955, 1973 et 1981, ont livré en plus des semences et des déchets de tiges et d'épis de graminées des fragments informes de matière carbonisée. La plus grande abondance se trouvait dans l'US 5 de la structure 1955. L'ensemble de ces morceaux de dimensions inférieures à 2 cm représente un volume de 70 ml et une masse de 18,39 g. Nous les avons séparés en trois catégories en fonction des critères suivants : fragments pourvus d'une face plane, boulettes de matière vitrifiée, fragments contenant des éléments figurés de nature végétale.
- 195 Les observations ont été réalisées sous la loupe stéréoscopique jusqu'au grossissement x40. Bien qu'elles soient insuffisantes pour analyser la composition exacte de ces résidus, elles permettent en première approche, d'émettre une hypothèse sur leur nature.

#### ***Fragments à une face plane***

- 196 De forme indéfinie, ces fragments ont une épaisseur comprise entre 2 et 8 mm et un diamètre de 6 à 9 mm. Leur structure interne apparaît densément alvéolaire. La matière est boursouflée, voire vitrifiée par endroit. La surface aplatie est mate, régulièrement granuleuse et homogène et apparaît fibreuse sur certains échantillons. D'après l'observation de charbons de bois adhérents à cette matière, il semble que la structure fibreuse corresponde à d'ultimes traces de charbons ayant disparu. L'adhérence entre les charbons de bois et la matière ne montre aucune rupture. Les différents états de conservation semblent indiquer que la face plane est due à la présence de bois.

#### ***Boulettes de matière vitrifiée***

- 197 Elles représentent 50 ml de l'ensemble et forment des sortes de grumeaux boursoufflés et finement alvéolaires. Très luisants, ces grumeaux se sont vitrifiés en raison d'une combustion intense et pourraient être des débris des fragments précédents.

#### ***Fragments contenant des éléments figurés***

- 198 Plus gros et mieux structurés à l'échelle macroscopique, leur diamètre oscille de 0,1 à 1,4 cm environ. Certains sont collés à des charbons de bois. Leurs vacuoles sont larges mais à parois fines et étirées irrégulièrement. Les méats intervacuolaires sont

occupés par des groupes de vacuoles plus petites donnant l'impression de matière plus compacte. Le bord des fragments est émoussé. Aucune formation de gouttelettes de vitrification n'a été repérée sur ces fragments.

- 199 D'autres fragments contiennent des tiges herbacées et ligneuses enchevêtrées. Des gouttelettes de vitrification sont nettement visibles sur les parois extérieures des tiges. La matière vitrifiée les a parfois colmatées entre elles. Ces tiges herbacées creuses et de section ronde sont vraisemblablement des graminées. Les longueurs et les diamètres de plusieurs segments de tiges ont les dimensions suivantes : 7 x 0,12 mm ; 2 x 8 mm ; 5 x 1 mm ; 10 x 2 mm. Des ramilles ligneuses sont aussi mêlées à ces graminées. Leurs dimensions sont 8,2 x 2,5 mm et 15 x 2,9 mm. Quelques fragments semblent enrobés d'une matière luisante. Leur forme arrondie, leur structure fibreuse compactée et cet enrobage les rapprochent de la constitution des excréments d'ovins, mais aucun grain ni balle de céréales n'ont été remarqués dans ces fragments.
- 200 Le mélange de chaume de graminées et de jeunes rameaux d'arbre ou d'arbuste et la probable présence d'excréments d'herbivores évoquent une composition de litière. Ce niveau est, en outre, le seul à avoir livré de la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Or, en Angleterre, du fumier d'écurie découvert dans un puits romain de Lancaster contenait, entre autres, les restes de fougère aigle et de bruyère mélangés à de la paille (Wilson 1979). En Écosse, on envisage la même interprétation pour des niveaux organiques romains et médiévaux (Dickson, Brough 1989). Il est donc très probable que la majorité des fragments proviennent de la combustion plus ou moins accusée de rejets de litière animale composée de fronde de fougère, de jeunes branchages et de paille.
- 201 Le phénomène de vitrification végétale par carbonisation s'explique par la richesse en éléments siliceux, les phytolithes, contenus dans les tiges et feuilles de graminées, qui a pour conséquence la formation de verres lors de la combustion de masses importantes de matériaux à très hautes températures (900 à 1 200 °C). En raison de la morphologie et de la structure macroscopique bulleuse de ces résidus, on les nomme « scories végétales » (Brochier 1991). On comprend que la carbonisation de litière composée de fougères, très riches en silice également, et de tiges de graminées ait pu aboutir à des résidus de ce type tels que ceux découverts dans le fond de la fosse 1955.

### 2.2.5.3 La nature des dépôts

- 202 La position secondaire des rejets pose un problème d'interprétation quand plusieurs espèces cultivées sont mélangées. L'association des grains de céréales avec les vannes de ces mêmes céréales et des graines de mauvaises herbes suggère que tous ces éléments formaient des ensembles cohérents avant leur carbonisation. Mais chacun des dépôts peut résulter de l'accumulation de plusieurs de ces ensembles. Les proportions entre ces catégories de vestiges dans un dépôt peuvent aider à cerner l'étape à laquelle ils ont été brûlés dans la filière de traitement des céréales après leur récolte : épis ou grains vannés ou non, paille, etc. (**fig. 58A**).
- 203 En considérant les dépôts qui ont livré une densité suffisante en restes, deux types d'assemblages se manifestent : ceux constitués par des grains et peu de vannes (1815-US 4, 2207-US 7, 2209-US 4/5 puis US 5) et ceux principalement composés de vannes et de plantes sauvages (contenu de la céramique renversée dans la fosse 1574 et fond de la fosse 1955).

### Les dépôts « à grains »

- 204 Comme l'ont montré les expérimentations de S. Boardman et G. Jones (1990), les vanes et la plupart des graines de plantes sauvages disparaissent rapidement lors des combustions. On peut donc penser que les dépôts riches en grains sont en fait très sélectionnés par la conservation différentielle et ne reflètent pas la composition de l'assemblage avant la combustion. Les taux de fragmentation des grains, très élevés dans les niveaux des fosses 2209 (49 % et 56 %), 2207 (70 %) et 1815 (86 %), témoignent, d'ailleurs, de conditions traumatisantes pendant la carbonisation ; celle-ci a pu survenir lors d'un incendie ou d'un passage prolongé ou violent dans une structure de chauffe. L'absence de scories de paille vitrifiée dans ces fosses suggère, toutefois, que ce matériau ne composait pas la masse principale des rejets brûlés. On peut donc considérer que la faible part des sous-produits de décorticage traduit assez bien la composition initiale de ces déchets à savoir des grains décortiqués et modérément nettoyés. L'assemblage de la fosse 2209 qui comporte aussi des graines très fragmentées de lin et des vestiges de capsules conforte cette idée.
- 205 Si nous en déduisons qu'ils procèdent de séchages/grillages délibérés, l'état chétif de nombreux grains d'avoine provenant de la fosse 2207 paraît étonnant, car il ne correspond pas à des grains mûrs ou normaux. Comme la localisation de cette fosse sur le site est symétrique à celle de la fosse 2209 et qu'elles contiennent toutes deux un plus fort pourcentage d'avoine, il est intéressant de comparer les dimensions moyennes de leurs grains parmi ceux qui ne présentent pas de déformations. En moyenne, les grains du dépôt 2207-US 7 sont plus petits que les autres. Afin de savoir si ces moyennes sont significatives d'une origine différente des lots d'avoine, nous avons utilisé le test de Student (**tabl. vii**).

Test t de Student	Avoine	Grains		
Fosses	2207-7	2209-5	2209-5	2209 4/5
N	50	50	50	50
L moy.	4,36	5,01	5,01	5,44
Écart-type	0,64	0,71	0,71	0,91
	tL = -4,80		tL = 2,634	
	D Ht S au seuil de 0,001		DS très au seuil de 0,01	
I moy.	1,74	1,88	1,88	2,01
Écart-type	0,29	0,28	0,28	0,28
	tl = 2,455		tl = 2,321	
	DS au seuil de 0,05		DS au seuil de 0,05	

**TABL. VII** - Comparaisons des dimensions des grains d'avoine des fosses 2207 et 2209. **D HT** S différence hautement significative ; **DS** différence significative ; **I** largeur ; **L** longueur ; **MOY.** moyenne ; **N** nbre de grains mesurés.

- 206 En ce qui concerne les longueurs entre les grains de 2207- 7 et 2209-5, la valeur absolue de l'écart réduit ( $t_l = 4,80$ ) indique que la différence est hautement significative au seuil de 0,01 ; celle des largeurs est significative au seuil de 0,05 ( $t_l = 2,455$ ). Les deux lots ne proviennent donc pas d'une même population. Cette différence peut être liée à l'existence des deux espèces d'avoine (*A. sativa* et *A. strigosa*), à des conditions de culture

défavorables ou des récoltes effectuées à un stade inachevé de maturation. Or, les nombreux grains très fragmentés, aplatis, flétris ou ridés, qui représentent 53 % des grains attribués à l'avoine dans la fosse 2207, sont probablement à mettre en relation avec la petite taille des grains entiers. Les quelques bases de glumelles extraites laissent supposer que des mauvaises herbes de la parcelle semée en avoine ont pu aussi être enregistrées dans le dépôt. Or, comme les restes de ces plantes sauvages sont des semences telles qu'en livrent des récoltes mûres de céréales, l'avoine a donc été récoltée à maturité complète. Les grains anormaux seraient alors plutôt le résultat d'un échaudage.

- 207 Une autre hypothèse, confortée par la conservation de péricarpes vides peu brûlés et l'état également fragmenté des graines de plantes sauvages, est celle d'une origine fécale de cet ensemble. En effet, les niveaux d'occupation des fosses d'aisance montrent que les résidus fécaux lorsqu'ils ne sont pas brûlés contiennent de nombreux lambeaux de son et les téguments des mauvaises herbes plus ou moins dilacérés. Par ailleurs, D. Wilson (1979 : 340) a noté que les grains non carbonisés de céréales conservés dans un fumier d'écurie romaine à Lancaster étaient brisés et abrasés. L'auteur a suggéré que ces grains avaient subi l'érosion des sucs digestifs, dans l'hypothèse où ils avaient été ingérés, ou un pourrissement.
- 208 La fosse « jumelle » 2209 n'a pas livré de tels restes et renfermait bien moins de semences de plantes sauvages (**fig. 58A**). Même si les composants céréaliers principaux sont assez proches entre les deux dépôts, le lit de semences brûlées de la fosse 2207, dont le lin est absent, évoque les restes brûlés de déjections d'herbivores nourris avec de l'avoine. Le dépôt de la fosse voisine pourrait correspondre à des résidus de nettoyage, par grillage, des céréales et du lin. Le grillage des grains est décrit par Grégoire de Tours au VI<sup>e</sup> s. Mais il concerne des grains germés ayant macéré dans l'eau (*glor. conf.*, 81 cité par Catteddu 1997). Mais aucun spécimen en phase germinative n'a été repéré dans les échantillons du Teilleul.

#### **Les dépôts « à paille »**

- 209 À l'inverse, les fosses où les grains constituent la plus faible portion des vestiges représentent, sans conteste, les résidus d'une combustion de paille et d'issues de décorticage. Les scories vitrifiées y sont d'ailleurs bien représentées. D'après nos conclusions, les résidus conservés dans le fond de la fosse 1955 seraient ceux d'une litière animale. Les proportions entre restes céréaliers et l'abondance numérique des semences des groupements végétaux sauvages corroborent cette interprétation puisque l'assemblage associait de la paille de seigle (**fig. 58B, C**), des plantes de prairie fraîche pâturée (*Lotus corniculatus*, *Plantago lanceolata*, *Ranunculus repens*) et celles de berges alluviales riches en Cypéracées (*Carex* et *Scirpus*) (**fig. 58D, F et G**). Des frondes de fougères et des feuillages complétaient cet ensemble.
- 210 Les vestiges extraits du fond de la céramique découverte dans la fosse 1574 renvoient à des déchets de nature assez proche, mais ils comportent plus de semences de mauvaises herbes des céréales (**fig. 58D**). Aucun indice ne permet de savoir si cette paille tapissait l'intérieur de la poterie. On remarque seulement que le spectre du prélèvement réalisé dans le niveau sous-jacent diffère sensiblement par une pauvreté nette en vestiges carpologiques (**tabl. II et VI**).



211 En conclusion, même si les vestiges céréaliers constituent la part importante et récurrente des dépôts carpologiques accumulés dans ces fosses, ces dernières ne contiennent pas tout à fait les mêmes déchets. Certains sont le résultat de torréfactions ou de simples séchages peut-être réalisés dans les fours proches, d'autres correspondent aux évacuations de litières animales après leur combustion. Deux groupes d'activités se manifestent donc à travers ces déchets, l'un réfère au traitement des récoltes pour leur conservation et/ou leur consommation, l'autre concerne l'élevage d'animaux qu'on laissait probablement pâturer dans des prés humides. La fougère mêlée à la paille des céréales servait peut-être à confectionner des litières.

## 2.3 Fonctions, organisation spatiale et chronologie

212 F.L.B.

I.C. collab.

213 Deux concentrations majeures de faits archéologiques sont discernables dans les secteurs 1, 3, 5 et les secteurs 14, 15, 16 et 17. Elles sont séparées des autres secteurs par des espaces dans lesquels les faits sont répartis de manière plus diffuse (secteurs 10, 13 et 8). Après avoir proposé le schéma de la mise en place du réseau fossoyé, nous tenterons de déterminer les fonctions et l'évolution spatio-temporelle interne de chacune de ces concentrations.

214 Dans l'état des connaissances actuelles, si des modifications spatiales et fonctionnelles sont observées dans les parcelles, deux grandes phases seulement sont identifiées dans l'évolution générale du site<sup>57</sup>. En effet, les ruptures ou les éléments de discontinuité sont rares. Cette constatation sous-entend que cette partie de l'habitat du Teilleul connaît un développement régulier. Le réseau fossoyé présente alors des états successifs, durant lesquels les structures qu'il encadre subissent des changements (abandon, voire nouvelle fonction) regroupés dans des épisodes.

215 Tous les faits archéologiques ne peuvent être systématiquement intégrés avec certitude dans une des étapes du développement du site. Nombre d'entre eux sont isolés et n'ont pas livré de mobilier céramique. Quand ce dernier est présent, son faible échantillonnage et son taux important de fragmentation ne permettent que très rarement d'affiner ou de confirmer la chronologie relative. Toutefois, la chronologie relative du site du Teilleul a permis de repérer certaines formes et certaines pâtes chronologiquement distinctes. Ces limites restent encore accentuées par l'état insuffisant des connaissances de la céramique du haut Moyen Âge en France et en Bretagne.

### 2.3.1 Mise en place du réseau fossoyé dans le temps et l'espace

216 L'étude des creusements, des intersections et de l'organisation spatiale des fossés, associée à celle du mobilier céramique, permet de démontrer que le réseau fossoyé du haut Moyen Âge est organisé en parcelles. Ce dernier présente une succession d'au moins huit états qui témoignent de son développement (fig. 59, 60).

217 Il faut cependant rester prudent quant à la datation qui peut être proposée en se référant au mobilier céramique trouvé dans le comblement du dernier état d'un fossé. Cette remarque est d'autant plus importante que la plupart des fossés ont subi des

curages et des recreusements qui, pour certains, ont pu totalement détruire les indices de creusements plus anciens. Néanmoins, l'étude des pâtes et des formes a apporté quelques éléments de réponse même si elle a surtout mis en valeur la grande homogénéité du mobilier rattachable à l'époque carolingienne.

### 2.3.1.1 Des fossés de drainage antérieurs à l'occupation du site : état 1

218 FIG. 59

- 219 Plusieurs fossés, très arasés et fournissant peu d'informations, sont difficiles à intégrer dans le schéma d'ensemble des parcelles. C'est le cas de F870, F551 et F890. Leurs intersections respectives avec le fossé F950 ont été perturbées par l'installation de creusements post-médiévaux. Cependant, le fossé F870 est probablement abandonné au moment de la construction du bâtiment 1 sur sablière basse, et le fossé F55L creusé dans son prolongement, est antérieur à l'installation du fossé F550. Ces faits correspondent-ils alors à de simples fossés de drainage ? Ils apparaîtraient avant l'utilisation du fossé F950.
- 220 Les fossés F70, F30, F130 et F160 sont antérieurs au fossé F40. Quant aux fossés F330 et F1600, il est possible qu'ils aient été installés à la même époque que les faits ci-dessus. Le fossé F1600 est isolé et en limite d'emprise. Le mobilier céramique mis au jour dans son comblement est trop ténu pour apporter des informations. Le fossé F330, au tracé courbe, est rattaché à cet état en raison de la chronologie relative : il est en effet le premier fossé installé dans les secteurs 12 et 13.
- 221 Tous ces fossés anciens correspondent peut-être au début de la mise en valeur des terres. Ils ont pu être installés pour assainir le sol avant la mise en place des parcelles et l'occupation du site. Leur arasement important permet de supposer que d'autres ont pu totalement disparaître.

### 2.3.1.2 La parcelle 1 : états 2 à 4

222 FIG. 59

- 223 La parcelle 1 est matérialisée au sud par le fossé F950. Ses limites septentrionale, occidentale et orientale évoluent. Le dernier état de ce fossé est postérieur aux fossés perpendiculaires F1380 et F860. L'étude de sa stratigraphie et les nombreuses irrégularités de son profil témoignent de curages et d'une longue utilisation. En tenant compte de l'organisation spatiale et de la chronologie relative, son dernier état, reconnu sur 65 m, peut être le résultat d'un creusement en plusieurs étapes. Ainsi ses états précédents ont probablement fonctionné simultanément avec chacun de ces fossés. Le schéma suivant est alors proposé.

#### *État 2*

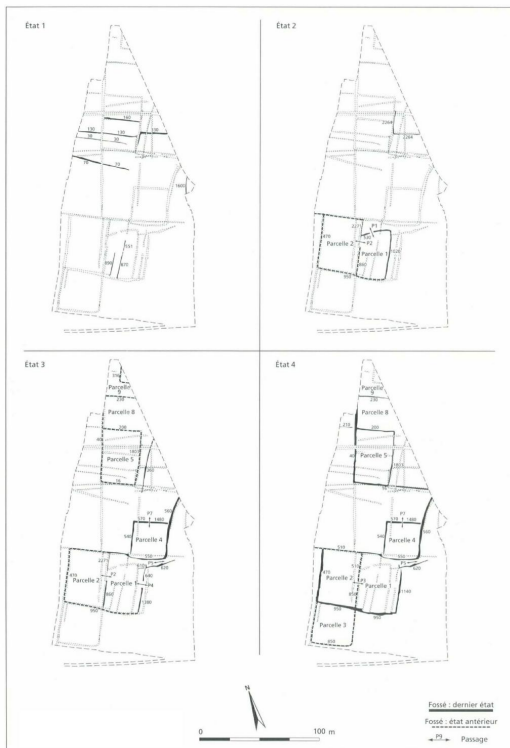
- 224 La parcelle 1 est d'abord constituée par les fossés F950, F1020 et F530. Sa limite occidentale semble se situer à l'emplacement de F860. Cette parcelle occupe alors une surface de 1 000 m<sup>2</sup>. Elle n'est pas entièrement fermée, deux passages existent : le premier, P1, large de 3 m, permet une circulation N-S ; quant à P2, large de 7,50 m, il assure la liaison entre les parcelles 1 et 2.

### État 3

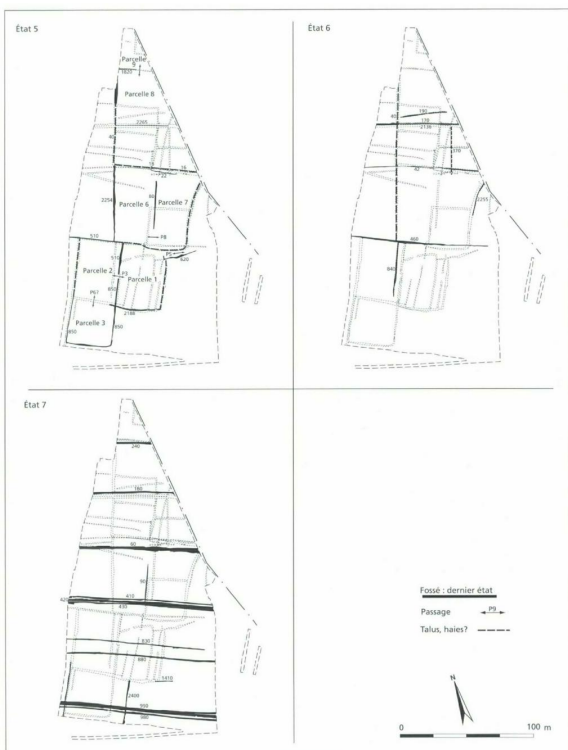
- 225 Ensuite, cette parcelle semble peu modifiée. En effet, les fossés F860 et F2271, dont le fonctionnement est simultané, interviennent dans leur dernier état. Les fossés F530 et F1020 sont alors abandonnés. La limite méridionale est toujours matérialisée par le fossé F950. Quant à la limite orientale, elle est représentée par les fossés F1380 et F640. Cette parcelle occupe une surface de 1 250 m<sup>2</sup>.
- 226 Deux passages sont alors en fonction : P2 est conservé et P4, large de 5 m, qui se localise à l'opposé de P2. En outre, un cheminement, P5, large de 5 m en moyenne, peut être associé à cette parcelle : de direction E-O, il est matérialisé par les fossés F610 (d'ailleurs postérieur aux fossés F1020 et F620) et F550 (qui lui-même participe à la délimitation de la parcelle 4). P5 est aussi la limite septentrionale de la parcelle et permet probablement de rejoindre le chemin qui dessert le gué, plus à l'est.

### État 4

- 227 À l'est, le fossé F1140 fonctionne avec le dernier état du fossé F950 et correspond à la dernière extension de la parcelle. F950 en est toujours la limite méridionale. De plus, le fossé F1140 s'interrompt au niveau de P5, probablement toujours en fonction. Ce chemin peut cependant connaître une modification. Si la clôture C4 est installée à ce moment, elle délimite alors un passage plus étroit (4 m en moyenne) jusqu'au fossé F620. Le fossé F610 serait alors abandonné.
- 228 La limite septentrionale correspondrait toujours au fossé F550. Quant à la limite occidentale, les fossés F850 et F510 la matérialiseraient. De ce fait, la superficie maximale de la parcelle 1 s'élève à 1 575 m<sup>2</sup>. P4 n'est plus en fonction et P2 est remplacé par P3, large de 3 m. Deux trous de poteaux encadrent cet accès<sup>58</sup>.



**FIG. 59** - Le Teilleul. Fossés et parcelles : états 1 à 4.  
dessins P. Nogues



**FIG. 60** - Le Teilleul. Fossés : états 5 à 7.  
dessins P. Nogues

### 2.3.1.3 Les parcelles 2 et 3 (états 1 à 6)

229 FIG. 59, 60

230 La création de la parcelle 2 peut être contemporaine de celle de la parcelle 1. L'existence de passages dès la première étape du développement de la parcelle 1 indiquerait plutôt une apparition précoce. Plus précisément, dans le contexte spatial, il semblerait que la parcelle 2 soit mise en place alors que les fossés F860 et F2271 sont installés (état 2). En effet, ces deux derniers en constituent la limite orientale. Il est possible que les derniers états des fossés F2271 et F550 soient contemporains (état 3). Mais leur intersection a été perturbée par l'installation de F460 (état 6, **fig. 60**). Les fossés F470 (à l'ouest) et F950 (au sud) ne sont pas connectés mais ils semblent avoir fonctionné simultanément. D'autres exemples sur le site prouvent que des fossés se complètent sans pour autant être raccordés. Le fossé F1640 peut participer à l'entretien de cette parcelle. Il est postérieur au dernier état du fossé F950 (état 5). Son comblement a révélé des fragments d'oules<sup>59</sup> dont le profil et la pâte permettent de rattacher à l'époque carolingienne. La limite septentrionale, quant à elle, serait matérialisée par un fossé dont le creusement aurait ensuite été entièrement occulté par celui du fossé F510 (celui-ci est postérieur aux fossés F550 et F2271) (état 4). Même si le dernier état de F510 coupe le fossé F470, cela ne signifie pas pour autant que celui-ci soit totalement oublié. Tout comme pour les fossés F950, F1140 ou encore F550, des témoins tels que des talus et/ou des haies peuvent être visibles.

231 Les passages successifs P2 et P3 relient la parcelle 1 à la parcelle 2.

232 La parcelle 3 correspond à la dernière étape de la mise en valeur de cette partie du site (état 4). Elle est une extension de la parcelle 2 vers le sud. Le dernier état des fossés F850 et F2188, dont les fonctionnements sont simultanés, est en effet postérieur à celui des fossés F950 et F1640. Le fossé F850 est une extension vers le sud du fossé F470. Quant aux fossés contemporains F850 et F510, ils sont respectivement postérieurs aux faits F860 et F2271. Ils sont d'ailleurs en grande partie creusés à leur emplacement. La parcelle 3 a alors une superficie de 1150 m<sup>2</sup>.

233 Le passage entre les parcelles 3 et 2 est possible en empruntant P6 (1,25 m) (état 6, **fig. 60**). Un premier passage, P9, large de 4 m, se situerait entre les fossés F850 et F1640, s'ils ont fonctionné ensemble à un stade de leur développement (état 5).

### 2.3.1.4 La parcelle 4 (états 3 et 4)

234 La parcelle 4, de plan carré, occupe une surface de 1 024 m<sup>2</sup>. En fait, ces fossés ne sont pas tous raccordés mais leur tracé indique qu'ils ont fonctionné simultanément (*cf. infra* chap. 7). Une entrée, large d'1,50 m (P7), soulignée par deux trous de poteaux<sup>60</sup>, permet d'accéder à la partie septentrionale du site. Cette parcelle peut entrer en fonction dès la première extension de la parcelle 1 (état 3).

### 2.3.1.5 La parcelle 5 (états 3 et 4)

235 La parcelle 5 a un plan rectangulaire (1440 m<sup>2</sup>). Seuls F1803 et F16 ne sont pas reliés. Ils sont cependant accolés. Quant aux autres fossés, ils ont fonctionné ensemble. Aucun passage n'a été identifié. En se référant à la chronologie relative, elle a pu être créée au moment de la mise en place des parcelles 1, 2 et 4 (état 3). Les prolongements respectifs

de F40 et F16 vers le nord et vers l'est correspondent peut-être à l'amorce d'autres parcelles. Mais les limites de l'emprise routière ne permettent pas d'en dire plus.

#### 2.3.1.6 La parcelle 6 (état 5)

- 236 La parcelle 6 possède une superficie de 1 700 m<sup>2</sup>. Il n'y a pas de connexion spatiale entre les fossés F80 et F550, ou F80 et F16. Par contre, la fouille permet d'assurer à la fois que le fossé F80 est installé après l'abandon du fossé F540, et que le fossé F2254 est creusé dans le prolongement du fossé F40. Cette parcelle (état 6) est donc postérieure à la parcelle 4 et est une extension vers le sud de la parcelle 5. Elle relie ainsi les parcelles 1, 2 et 3 avec la parcelle 5 et les autres parcelles supposées à cet endroit du site. Un développement simultané des parcelles 1, 2, 3 et 5 (et des parcelles 8 et 9) peut être envisagé. Elles sont ensuite reliées dans l'espace par le fossé F2254.
- 237 Il est impossible de savoir si F510 et F2254 sont contemporains : le creusement du fossé F460 a fait disparaître leur relation stratigraphique. Ce dernier est en effet installé dans les fossés F510 et F550 (état 6, **fig. 60**), soulignant une fois de plus la pérennité de la trame organisant le réseau fossoyé. Le fossé F42, parallèle à F460 dont il est éloigné de 57 m, en est une autre illustration. Ce dernier, postérieur au fossé F2254, a en grande partie le même tracé que F16 dans lequel il est installé. Les fossés F460 et F42 peuvent participer à un état ultérieur de la parcelle 6 (état 6).

#### 2.3.1.7 La parcelle 7 (états 5 et 6)

- 238 La parcelle 7 a également 1 700 m<sup>2</sup> de superficie. L'absence d'intersections ne permet pas de préciser ses limites. Cependant, ces dernières sont recevables si l'on se réfère à l'organisation générale du site et aux dimensions moyennes des parcelles.
- 239 Si les fossés F550, F560 et F16 délimitent cette parcelle (état 5), les fossés F460, F2255 et F42 sont également susceptibles d'y avoir participé (état 6). En effet, tous les trois sont respectivement installés dans les fossés F550, F560 et F16. De plus, le fossé F80 est postérieur au fossé F570/F540. Par conséquent, les parcelles 6 et 7 seraient parmi les dernières créées sur le site.
- 240 Le passage P8, large de 10 m, relie ces deux parcelles. Il facilite la circulation dans cette partie du site. Par contre, aucun autre passage vers le sud, le nord ou l'ouest n'a été identifié.

#### 2.3.1.8 Les parcelles 8 et 9 (états 3, 4 et 5)

- 241 Les limites de ces deux parcelles sont moins claires, l'intersection des fossés F40 et F230 se situant hors emprise. Néanmoins, leurs dimensions, telles qu'elles apparaissent dans l'emprise, rappellent celles des parcelles 1 (état 2), 3 et 4. Les fossés F230 et F200 sont en effet éloignés de 30 m.
- 242 L'organisation spatiale générale et l'évolution des parcelles 8 et 9 associées à l'étude de la chronologie relative, développées plus loin, permettent de proposer que le fossé F230 est creusé alors que les parcelles 4, 2 et 1 sont en fonction (état 3).
- 243 Les limites de ces deux parcelles évoluent. Le fossé F230 est en effet partiellement repris par le fossé F1820. Quant à la limite méridionale de la parcelle 8, elle serait reculée de quelques mètres vers le sud, le fossé F2265 la matérialiserait alors (état 5).

### 2.3.1.9 Les autres fossés

- 244 Plusieurs fossés sont difficiles à associer à un état précis de l'évolution du réseau fossoyé en raison de leur tracé très court ou de leur fort arasement. Cependant, la chronologie relative déduite de l'étude de leurs intersections et l'analyse spatiale globale autorisent quelques hypothèses.
- 245 En limite d'emprise, au nord du site, le fossé F316, installé après l'abandon de la construction E21, peut participer à la délimitation d'une parcelle. Il peut être utilisé au cours de l'état 3, au moment de la création de la majorité des parcelles.
- 246 Les fossés F2264, F360 et F18/F22 sont très arasés. Néanmoins, il est possible de les intégrer aux étapes de développement du site en se référant à la chronologie relative. Tous les trois fonctionnent successivement. En outre, les deux premiers sont postérieurs au fossé F330 (associé à l'état 1). F2264 et F18/F22 sont antérieurs au fossé F370 (état 6). De plus, le fossé F2264 est déjà comblé au moment du creusement de F1803 qui participe à la parcelle 5 (état 4). L'intersection des fossés F360 et F16, tous deux antérieurs à F370, est inconnue étant donné le fort arasement de F16 à cet endroit.
- 247 En tenant compte de tous ces recoupements, il apparaît alors que le fossé F2264 peut être installé lors du premier état de la parcelle 1 (état 2). Ensuite le fossé F360 est creusé alors que les parcelles 2, 4 et 1 sont en fonction (état 3). Quant au fossé F18/F22, il peut être utilisé au moment de la mise en place des parcelles 6 et 7 (état 5).
- 248 Le fossé F370 est difficile à rattacher à un état particulier. Il apparaît néanmoins qu'il est antérieur à l'installation des solins de fondation du bâtiment 2 ainsi qu'au fossé F42 (état 6). Les fossés F2136/F170, F190 et F840 seraient les derniers à être installés sur le site pour la période médiévale (état 6). F2136 et le fossé qui lui succède, F170, sont postérieurs à tous les fossés qu'ils croisent<sup>61</sup>. Quant au fossé F190, isolé et plus court (35 m), il est postérieur au fossé F1803 (parcelle 5, état 6). Enfin, le fossé F840, reconnu sur 41m, est installé alors que le fossé F510 est abandonné (état 6).
- 249 La dernière étape (état 7-phase 2) correspond à la mise en place des fossés modernes.

### 2.3.2 Fonctions, organisation spatiale, chronologie des parcelles densément occupées

- 250 Après avoir détaillé le développement global du réseau fossoyé dans le temps et dans l'espace, il faut à présent s'attarder sur les faits archéologiques installés dans les parcelles pour essayer de mieux comprendre ce développement auxquels ils participent, et de déterminer à la fois leurs fonctions et leur évolution spatio-temporelle au sein même de ces espaces. Pour chacune des parcelles, des épisodes sont proposés. Ils s'appuient sur la chronologie relative, l'organisation spatiale générale et ponctuellement sur le mobilier céramique. Suivant la même méthode d'analyse, des hypothèses d'association de ces épisodes avec les états du réseau fossoyé sont présentées. En revanche, présenter l'évolution des parcelles à l'échelle de l'emprise étudiée nous a semblé trop aléatoire en raison des importantes lacunes stratigraphiques et relatives au mobilier.
- 251 Les figures présentant les épisodes pressentis regroupent les faits et les structures dont le fonctionnement peut être simultané. Cependant, les informations sont insuffisantes pour bon nombre d'entre eux. Dans ce cas, il a été décidé soit de les représenter dans

chacun des épisodes, soit de ne pas les colorer. Ce dernier choix concerne surtout les faits archéologiques isolés, sans élément de datation et sans fonction précise reconnue.

### 2.3.2.1 Parcelles 1, 2 et 3

#### *La parcelle 1*

252 FIG. 61, 62

#### *Le bâtiment 1*

253 Il a une position centrale dans la parcelle, et ce quel que soit le stade de développement de cette dernière (épisodes 1, 2, 3 et 4). Installé suivant une des directions principales du réseau fossoyé (N-N-E/S-S-O), il s'intègre parfaitement dans l'organisation générale du site. Sa construction semble faire partie de la mise en place de la parcelle 1. Probablement agrandi, il a subi des travaux de réfection (ajout de poteaux de soutènement). De plus, il semble préservé durant toute l'occupation de la parcelle. En effet, deux fosses seulement le perturbent à sa périphérie.

#### *Les espaces vides*

254 Au sud du bâtiment, au-delà des quelques fosses qui le jouxtent, un espace de 540 m<sup>2</sup> reste vide durant toute l'occupation de la parcelle. Seuls des chablis et des écofacts y sont identifiés. Étant donné sa position et le fait qu'il soit enclos par les fossés successifs de la parcelle 1, il n'est pas impossible qu'il soit utilisé comme jardin (cultures potagères, arbres fruitiers). Les analyses carpologiques n'ont pas mis en valeur des restes de légumineuses et de fruits mais cela « ne permet pas de conclure à une production agricole orientée car les fosses (dans lesquelles ont été prélevés les échantillons) ont enregistré des événements particuliers et non réguliers de la vie des habitants carolingiens » (Ruas, Pradat 1997 : 5). Il nous faut donc bien tenir compte de cette possibilité.

255 Au nord du bâtiment 1, un autre espace vide est préservé devant l'entrée principale pour permettre d'y accéder facilement. De forme semi-circulaire, il couvre une surface de 25 m<sup>2</sup>. Il est délimité par un enchevêtrement de fosses<sup>62</sup> et quelques trous de poteaux, l'ensemble étant scellé par le niveau 1867. Les sondages archéologiques démontrent que ces faits ont été installés de façon à toujours ménager un couloir de circulation. Dans un premier temps, un accès au bâtiment par le nord apparaît<sup>63</sup> (épisode 1), ensuite, il est abandonné en faveur d'un cheminement par le nord-est ou par l'est<sup>64</sup> (épisode 2).

#### *Les espaces mis en valeur : chronologie et activités*

256 Les fosses citées ci-contre sont peut-être creusées pour répondre aux besoins ponctuels en limon argileux. Elles sont ensuite utilisées comme fosses de rejet. Quelques-unes sont comblées par des vidanges de foyers<sup>65</sup>. Le remplissage de F1999 livre en outre une fusaïole, témoin de l'activité de tissage (épisode 2). Parmi les fosses situées immédiatement au sud du bâtiment 1, certaines ont les mêmes caractéristiques<sup>66</sup>. À proximité de cette construction sont donc effectuées des activités liées directement aux besoins de la vie quotidienne. Par ailleurs, aucun des faits archéologiques placés



devant l'entrée du bâtiment 1 ne chevauche le fossé F1020. Ils apparaîtraient alors dès le premier état de la parcelle 1. Par contre, les faits archéologiques situés à l'emplacement de P1 doivent, de ce fait, lui être postérieurs (épisodes 2 et 3). Après leur abandon, ils ont été scellés par le niveau 617.

- 257 Cette zone semble avoir une première vocation de stockage (épisode 2). Les analyses effectuées sur les échantillons prélevés dans le silo piriforme F1981 (type 6) de grande contenance ont déterminé la présence de grains d'avoine sableuse et de froment (Ruas, Pradat 1997 : 5). Toutefois, il s'agissait d'échantillons appartenant aux niveaux supérieurs de la structure. Un dépôt secondaire n'est donc pas à exclure. La fosse F2007 qui lui est accolée lui est peut-être contemporaine. Elle peut également avoir servi à l'extraction de limon (pour des réparations du bâtiment 1 ?).
- 258 Une fois le silo F1981 comblé, ainsi que la plupart des fosses voisines, cet espace change de vocation (épisode 3). Deux petites fosses<sup>67</sup> sont remplies de déchets charbonneux mêlés à des battitures (minuscules fragments de métal détachés de l'objet lors du travail du forgeron). Le niveau de scellement 617 livre une quantité importante de scories vitrifiées avec, sur certaines d'entre elles, des fragments collés de parois de fours. Quelques fragments d'objets métalliques indéterminés<sup>68</sup> y ont également été prélevés. Des battitures sont à nouveau reconnues, ainsi que des échantillons identifiés comme des probables déchets de forgeage. L'existence d'une forge ne peut être détectée que par le regroupement des éléments ci-dessus. Il s'agit en effet d'une activité qui laisse peu de traces enfouies : les outils ont probablement été récupérés, et le petit foyer, l'enclume et la réserve d'eau pour tremper l'objet après qu'il a été chauffé ne sont pas profondément ancrés dans le sol. Par contre, le forgeron se débarrasse souvent des déchets de métal et de charbons de bois à proximité de l'endroit où il travaille<sup>69</sup>. La présence d'une forge dans une exploitation rurale sert à l'entretien de l'outillage agricole et à des réparations diverses. Il n'est pas impossible que les foyers excavés F1968, F1969 et F2013 soient utilisés dans le cadre de cette activité (épisode 3). De la même façon, il est difficile de déterminer si le solin F2015, très altéré, dépend d'une des deux structures ci-dessus. Il peut néanmoins être la base d'une superstructure dont le développement et la fonction restent inconnus (épisode 4).
- 259 Au-delà du fossé F1020, témoin du premier état de la parcelle 1, apparaissent à la fois la clôture C4, les vestiges très mal conservés du solin F1871 et une série de fosses<sup>70</sup>.
- 260 Les petits silos installés au fond de la fosse F1907 ont fonctionné en batterie et ils ont probablement conservé des denrées de nature différente de celles entreposées dans le grand silo F1981.
- 261 Un trou de poteau<sup>71</sup> creusé au fond de la fosse F1907 participe à la clôture C4. Étant donné sa localisation et le fait qu'il soit recouvert par le comblement de F1907, C4 est antérieure à l'aménagement de cette aire de stockage. Du point de vue de l'organisation spatiale, il semble en effet incohérent d'installer une clôture au milieu d'une aire d'ensilage (épisode 3). De plus, l'emplacement de C4 suppose que celle-ci n'est pas contemporaine du solin F1871 et de la fosse F1904.
- 262 Par conséquent, en se référant aux états successifs de la parcelle 1, il est possible que l'aire de stockage soit créée après son ultime agrandissement vers l'est (épisode 4). Par contre, le solin F1871 et la fosse F1904 restent difficiles à intégrer. Cependant, F1871 a les mêmes caractéristiques de construction que les solins des

bâtiments 2 et 3 (secteur 8). Comme ces deux derniers<sup>72</sup>, il peut être installé vers la fin de l'occupation du site (épisode 4).

- 263 Le grenier sur poteaux E10 (12,25 m<sup>2</sup>), installé au sud-ouest du bâtiment 1, est lui aussi difficile à rattacher à l'un des épisodes de la parcelle 1. Il est vraisemblablement complémentaire à la fois du bâtiment 1 et des silos (épisodes 3 et 4).
- 264 Quant aux foyers excavés F714 et F715, ils sont isolés et installés à plus de 18 m à l'est du bâtiment 1. Postérieurs au comblement du fossé F620, qui peut participer à l'aménagement d'un chemin permettant de quitter la parcelle 1, ils sont probablement installés à la fin de l'occupation de cette parcelle.



**FIG. 61** - Le Teilleul. Parcelle 1 : proposition pour les épisodes 1 et 2.  
dessins P. Nogues



**FIG. 62** - Le Teilleul. Parcelle 1 : proposition pour les épisodes 3 et 4.  
dessins P. Nogues

### Conclusion

- 265 De part et d'autre du bâtiment 1 sont installées des fosses dont la majorité servent en dernier lieu de dépotoir domestique, un grenier, des silos, trois petits foyers excavés et une forge. Alors que des zones changent de fonction, les espaces vides, supposés être un jardin, une cour et des lieux de circulation, sont préservés tout au long de l'occupation. En outre, le bâtiment 1 n'est pas perturbé par d'autres constructions ou des creusements divers. Il semble bien être le point central de l'organisation de la parcelle 1, et ce tout au long de son développement spatial et temporel.
- 266 Le mobilier céramique mis au jour est peu abondant. Il s'agit de fragments d'oules à profil ovoïde<sup>73</sup> d'époque carolingienne, découverts dans une des tranchées de sablière basse du bâtiment 1 et dans les niveaux de scellement. Dans la partie supérieure de ces derniers, au contact des labours, sont associées des écuelles et des ouïes à lèvre en bandeau<sup>74</sup> caractéristiques des <sup>x</sup><sup>e</sup>-<sup>x</sup><sup>e</sup> s.

### La parcelle 2

- 267 **FIG. 63, 64**
- 268 Le passage de la parcelle 1 à la parcelle 2 est possible en empruntant successivement P2 et P3. Il est probable que cette parcelle soit créée simultanément à la parcelle 1.

### *Un espace clôturé*

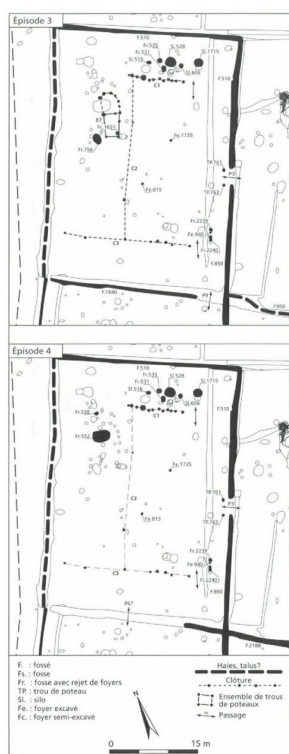
- 269 Un espace rectangulaire de 520 m<sup>2</sup>, délimité par les clôtures C1 (plusieurs fois reprise), C2 et C3, ne renferme que des foyers excavés<sup>75</sup> (épisodes 1, 2, 3 et 4). Dans l'état de nos connaissances, peut-être faut-il y voir une aire consacrée à l'activité de chauffe, et isolée pour des raisons de sécurité.

### *À l'extérieur de l'espace clôturé*

- 270 L'hypothèse ci-dessus est confortée par la disposition des faits archéologiques à l'extérieur de l'espace clôturé. En effet prennent place entre les clôtures C1 et C2 et les fossés, limites de la parcelle 2 à l'ouest et au nord, des silos<sup>76</sup>, des fosses des types 1, 2 et 3, et trois constructions (E7, E8 et E9). Il est possible de les rejoindre en empruntant un passage large de 7 m préservé entre C1 et le fossé oriental. En l'absence de relations stratigraphiques et de mobilier céramique significatif, nous retiendrons que ces structures sont installées durant l'évolution de la parcelle, sans pouvoir apporter plus de précisions. Elles ne chevauchent aucun fossé, ni aucune clôture. Des superpositions de faits<sup>77</sup> y sont même observées, alors que l'espace clôturé demeure protégé.
- 271 Les ensembles de trous de poteaux E7, E8 et E9, de petite superficie, servent probablement d'annexes. E9 (épisode 1) et E8 (épisode 2) sont des greniers installés au même emplacement, indiquant une permanence fonctionnelle.
- 272 Le foyer semi-excavé F1651, qui prend place dans l'angle sud-est d'E7, peut fonctionner en simultanéité avec cette construction. Quoi qu'il en soit, en raison de la petite superficie de E7 et en l'absence d'éléments significatifs, elle ne peut être qualifiée d'habitation. Elle peut toutefois abriter une activité (épisode 3). Une petite clôture de forme semi-circulaire lui est accolée (épisode 3). Il est probable qu'elle soit antérieure à la grande fosse F552 (épisode 4). Sa présence souligne une volonté d'aménager l'espace au nord-ouest de cet édifice.



**FIG. 63** - Le Teilleul. Parcelle 2 : proposition pour les épisodes 1 et 2.  
dessins P. Nogues



**FIG. 64** - Le Teilleul. Parcelle 2 : proposition pour les épisodes 3 et 4.  
dessins P. Nogues

273 Les foyers semi-excavés F1709 et F1710 (épisode 1), situés immédiatement au sud-ouest de la construction E7, renforcent l'impression d'un espace consacré aux activités

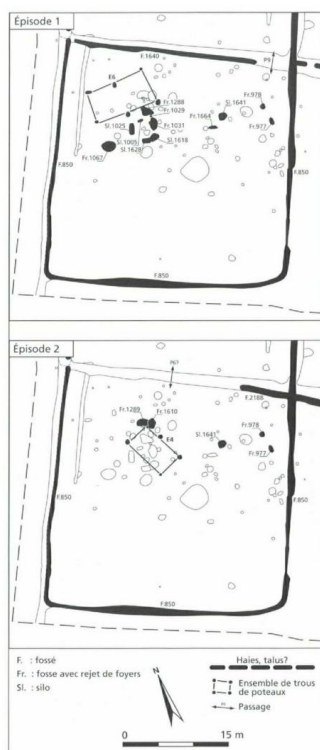
domestiques et agricoles. Ils ne sont cependant pas contemporains de E7 : ils ont été en effet perturbés par des fosses (épisode 2), dont l'emplacement ne permet pas de les associer au fonctionnement d'E7. De plus, plusieurs structures de combustion ont été régulièrement détruites comme l'indique la présence de vidanges de foyers avec des fragments de parois dans les comblements de fosses installées aux alentours<sup>78</sup>. Deux autres cas (F531 et F535) sont un peu plus éloignés des constructions.

- 274 Le fossé F840 est vraisemblablement le fait archéologique le plus récent installé dans cette parcelle, en dehors des fossés post-médiévaux. Postérieur au dernier état du fossé F510 au niveau duquel il se termine, il barre le passage ménagé jusque-là entre les parcelles 1 et 2.

### **La parcelle 3**

- 275 **FIG. 65**

- 276 La parcelle 3 est l'extension maximale vers le sud de la partie du site du Teilleul étudiée ici. Les passages entre les parcelles 3 et 2 (P9 puis P6) ne sont pas aussi visibles que dans les cas précédents.
- 277 Elle renferme des silos<sup>79</sup>, des fosses appartenant aux types 1, 2 et 3 et les deux constructions E4 et E6. Aucune structure de combustion n'est préservée. Cependant, plusieurs fosses sont comblées avec des rejets de foyers<sup>80</sup>.
- 278 Les structures ne chevauchent pas les fossés. Elles se concentrent plus particulièrement dans la moitié septentrionale de la parcelle. L'autre moitié reste vide : le creusement des deux fossés post-médiévaux F990 et F980 n'a pas pu détruire l'ensemble des vestiges du haut Moyen Âge. En outre, les tranchées de diagnostic (Leroux 1996) implantées au sud du fossé F850 ont toutes été négatives. La parcelle 3 semble bien être la limite méridionale de l'habitat.
- 279 Contrairement aux parcelles précédentes, l'espace n'y semble pas autant structuré. Les superpositions et les recoupements de faits sont en effet nombreux. Aucune zone à vocation particulière n'est identifiée. Le chevauchement des plans de E4 et E6 indique qu'ils ne sont pas contemporains. En l'absence de données stratigraphiques, déterminer lequel des deux est construit le premier est impossible. L'implantation de la construction E4 correspond à l'emplacement des silos F1005 et F1618 et des fosses F1288 et F1031 (épisode 2). Il est peu probable qu'elle soit édifée pour les protéger, étant donné leur localisation. Par contre, ces structures peuvent fonctionner simultanément avec E6 (épisode 1). De la même façon, l'enchevêtrement de fosses et de trous de poteaux<sup>81</sup> localisé à l'intérieur de la construction E6, ne peut lui être contemporain. Aucun mobilier significatif n'apporte d'éclaircissement sur la fonction de E4 et E6. Leur superficie et la concentration spatiale des silos ne livrent aucun indice complémentaire<sup>82</sup>.



**FIG. 65** - Le Teilleul. Parcelle 3 : proposition pour les épisodes 1 et 2.  
dessins P. Nogues

- 280 Les indices de datation sont rares. Cependant, quand ils existent, ils assurent l'appartenance de cette parcelle à l'époque carolingienne. Il s'agit de fragments d'écuelle carénée et d'oules à profil ovoïde<sup>83</sup> mis au jour notamment dans le silo F1641 et dans le niveau de scellement 1017.

### *Les relations spatio-temporelles des parcelles 1, 2 et 3*

- 281 L'étude de la chronologie relative et l'analyse spatiale globale des parcelles 1, 2 et 3 montrent qu'elles sont dépendantes. Des passages sont d'ailleurs créés pour assurer la circulation d'une parcelle à l'autre.
- 282 Le mobilier céramique découvert dans le remplissage des faits archéologiques est peu abondant mais très homogène. Une distinction est cependant à faire pour la partie supérieure des niveaux de scellement comprenant des formes légèrement plus tardives que l'ensemble des céramiques découvertes sur le site. Il apparaît que ces trois parcelles ont été mises en valeur durant la période carolingienne.
- 283 Les parcelles 1 et 2 apparaissent simultanément. La parcelle 3 est ensuite créée. Durant cette évolution, la parcelle 1 connaît des agrandissements successifs vers l'est. À l'intérieur de ces trois parcelles, la nature et la répartition spatiale des structures archéologiques tendent à prouver que chacune a sa spécificité mais qu'elles se complètent. Dans la parcelle 1, la position centrale du bâtiment 1 et la disposition des faits archéologiques de part et d'autre soulignent la fonction importante et structurante de cette probable habitation. Les espaces à vocation spécifique (jardin, aire d'ensilage, forge) ainsi que les cheminements confortent cette hypothèse. La parcelle 2 renferme des zones consacrées au stockage des récoltes et à des activités

domestiques, et un espace nettement délimité voué probablement à une activité en rapport avec des structures de chauffe. La parcelle 3, extension maximale de l'occupation, renferme également les vestiges d'activités liées à la vie agricole et domestique. Mais aucune organisation spatiale particulière n'a été identifiée.

- 284 En définitive, ces trois parcelles aux dimensions proches offrent l'image d'un ensemble spatial qui se développe de manière cohérente : les structures archéologiques sont d'ailleurs implantées sans jamais chevaucher les limites des parcelles. Par ailleurs, certains espaces changent de fonction.

### 2.3.2.2 Parcelles 4 et 7

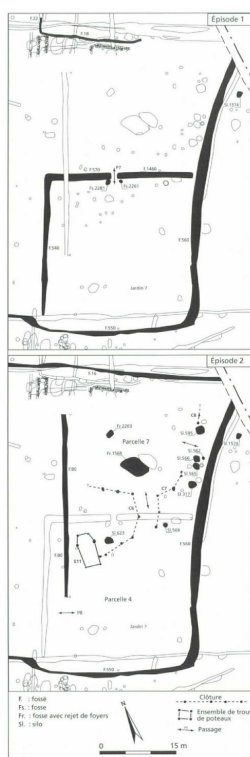
285 FIG. 66, 67

- 286 La parcelle 4 est incluse dans une parcelle plus grande qui lui est postérieure, la parcelle 7. Celle-ci serait une des dernières installées sur le site.

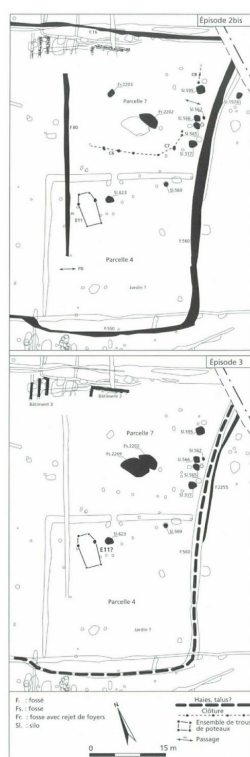
#### *La parcelle 4*

- 287 Elle occupe une superficie presque équivalente (1 024 m<sup>2</sup>) à celle de la parcelle 3 et de la parcelle 1 dans son premier état. Elle peut être créée en même temps que le premier agrandissement de la parcelle 1, si le cheminement P5 est retenu à ce stade. Elle possède en outre une ouverture large d'1,50 m (P7) permettant de rejoindre la partie septentrionale du site. Aucun accès vers les parcelles 1, 2 et 3 n'est reconnu. S'il a existé, il n'a laissé aucune trace dans le sol (aménagement pour le franchissement de fossés, etc.).
- 288 À l'intérieur de cette parcelle apparaissent quelques fosses, deux silos<sup>84</sup> ainsi que la construction E11 et une section des clôtures supposées C6 et C7. Aucune fosse comblée avec des rejets de foyers, ni aucune structure de combustion ne sont notées. La majorité des structures archéologiques se concentre dans l'angle nord-ouest de la parcelle, suivant une diagonale ouest-est. Cette répartition, qui se retrouve pour les structures installées à l'extérieur de la parcelle 4, est en rapport avec la pente.





**FIG. 66** - Le Tailleul. Parcelles 4 et 7 : proposition pour les épisodes 1 et 2.  
dessins P. Nogues



**FIG. 67** - Le Tailleul. Parcelles 4 et 7 : proposition pour les épisodes 2bis et 3.  
dessins P. Nogues

289 Dans le cas où C6 et C7 se rejoignent, la chronologie relative est difficile à déterminer (épisode 2bis). En revanche, dans le cas où la clôture C6 est rattachée à la construction

E11, cette dernière serait postérieure à la parcelle 4 (épisode 2). Le tracé courbe de C6 et de C7 est en effet implanté après l'abandon du fossé F1480. De plus, la répartition spatiale particulière des structures dans le secteur 8 semble indiquer qu'elles sont installées sans relation avec la parcelle 4. Cette dernière est alors vide. Mais sa fonction reste incertaine (enclos pour le bétail ?).

### ***La parcelle 7***

- 290 Les faits archéologiques repérés sont des silos<sup>85</sup> et quelques fosses. Parmi ces dernières, F1568 (épisode 2), F2202 (épisode 2bis) et F2269 (épisode 3)<sup>86</sup> sont les plus importantes. Elles peuvent servir à la collecte des eaux pluviales et de citernes.
- 291 La majorité des silos sont disposés parallèlement aux clôtures C7 et C8. Plus exactement, ils sont creusés au-delà du passage (large de 10 m) existant entre elles. Peut-être faut-il y voir la volonté d'organiser l'espace afin de faciliter l'accès à cette aire de stockage. Cependant, la contemporanéité des clôtures et des silos est incertaine (épisodes 2 et 2bis).
- 292 Dans l'angle nord-ouest de cette parcelle apparaissent les bâtiments 2 et 3 sur solins de fondations en granit (épisode 3). Ils semblent fonctionner ensemble du fait de leur proximité, de leur mode de construction et de leur orientation semblables. Aucun élément ne permet de les rattacher au fonctionnement de la parcelle 7 (perturbations importantes liées à l'installation du fossé post-médiéval F60). Suivant la chronologie relative, ils sont les derniers installés dans cette partie du site. Le bâtiment 3 est en effet construit au-dessus du fossé F18. En outre, le solin F1566 (bâtiment 2) est en partie installé dans le comblement de l'extrémité du fossé F370, provoquant un affaissement de la fondation à cet endroit. Il a déjà été vu que les fossés F18/F22 et F370 sont coupés par le fossé F42. De plus, la situation des bâtiments 2 et 3 de part et d'autre de la limite occidentale de la parcelle 7 (F80) signifierait plutôt que les contours de la parcelle 7 ne sont plus visibles (épisode 3). Elle formerait alors avec la parcelle 6, une seule et même entité. Quant à E11, il peut encore être en place (épisode 3). La fonction des constructions (bâtiments 2 et 3, E11) est inconnue, étant donné leur état de conservation et l'absence de mobilier caractéristique (habitation ? atelier ?).



FIG. 69 - Le Teilleul. Parcelles 8 et 9 : proposition pour les épisodes 3 et 4.

- 293 L'espace au sud-est de El1 est vide, à l'exception de quelques fosses éparpillées. Un jardin peut y être installé, comme dans le cas du bâtiment 1. Si cela est le cas, il est préservé tout au long de l'occupation. L'aire d'ensilage en est éloignée. La concentration de ces fosses au profil particulier (type 5) est peut-être liée à la spécialisation d'un espace ou à la nature spécifique des produits stockés. Les silos F595 et F1574 installés au-delà du fossé F560 peuvent y être rattachés. Quant aux fosses-citernes, elles peuvent être liées à la proximité des constructions. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de vérifier s'il s'agit de l'amorce d'une nouvelle unité agricole.
- 294 Les éléments de datation sont peu nombreux dans les parcelles 4 et 7. Le silo F595 et le niveau de scellement 2270, masquant les fosses F1572, F2202 et F2268, ont livré, outre des fragments d'éuelles, des ouïes et des morceaux de panses décorées de bandes digitées verticales caractéristiques de la production de l'atelier de Guipel (*cf. infra chap. 7*). Le fragment de vase de stockage retrouvé en place dans le silo-jarre F1574 n'apporte pas d'indications supplémentaires.

### 2.3.2.3 Parcelles 5, 8 et 9

295 FIG. 68-70

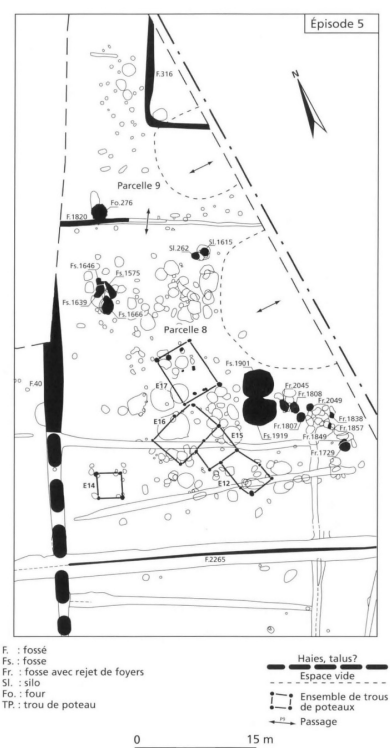
#### La parcelle 5

- 296 Son plan rectangulaire (1440 m<sup>2</sup>) ne présente aucun passage évident (fig. 68, épisode 1). Elle renferme des fosses et des trous de poteaux épars qui ne dessinent pas d'ensembles cohérents. Aucune structure de combustion n'y est conservée, et aucune fosse de stockage représentée.

297 Une concentration nettement plus importante de faits archéologiques apparaît le long du fossé F200, prélude des enchevêtrements notés dans la parcelle 8. D'ailleurs, ce fossé est abandonné au moment de leur implantation<sup>87</sup>.



**FIG. 68** - Le Teilleul. Parcelles 8 et 9 : proposition pour les épisodes 1 et 2.  
dessins P. Nogues



**FIG. 70** - Le Teilleul. Parcelles 8 et 9 : proposition pour l'épisode 5.  
 dessins P. Nogues

- 298 En définitive, la parcelle 5 semble correspondre à un espace cultivé ou encore utilisé comme pâture (épisode 1). Elle peut être créée au moment du développement de la parcelle 1 (fig. 59, état 3). Ensuite, probablement au moment de l'abandon du fossé F200, elle est peu à peu grignotée par le développement de l'occupation dans la parcelle 8.

### **Les parcelles 8 et 9**

- 299 Elles renferment un grand nombre de faits archéologiques aux multiples recoupements, soulignant ainsi la polarisation de l'occupation et l'activité importante à cet endroit. Ils se répartissent suivant une diagonale N-S en rapport avec la pente. Nombre d'entre eux, installés dans une vaste dépression naturelle du terrain, ont été masqués par le niveau 1875.
- 300 Dans la parcelle 8, alors que des espaces restent vides tout au long de l'occupation, d'autres sont densément occupés et présentent des changements d'activités. Les épisodes proposés ont alors pour but essentiel de mettre en valeur la mobilité fonctionnelle face à un état plus statique du point de vue spatial.

### **Les espaces vides**

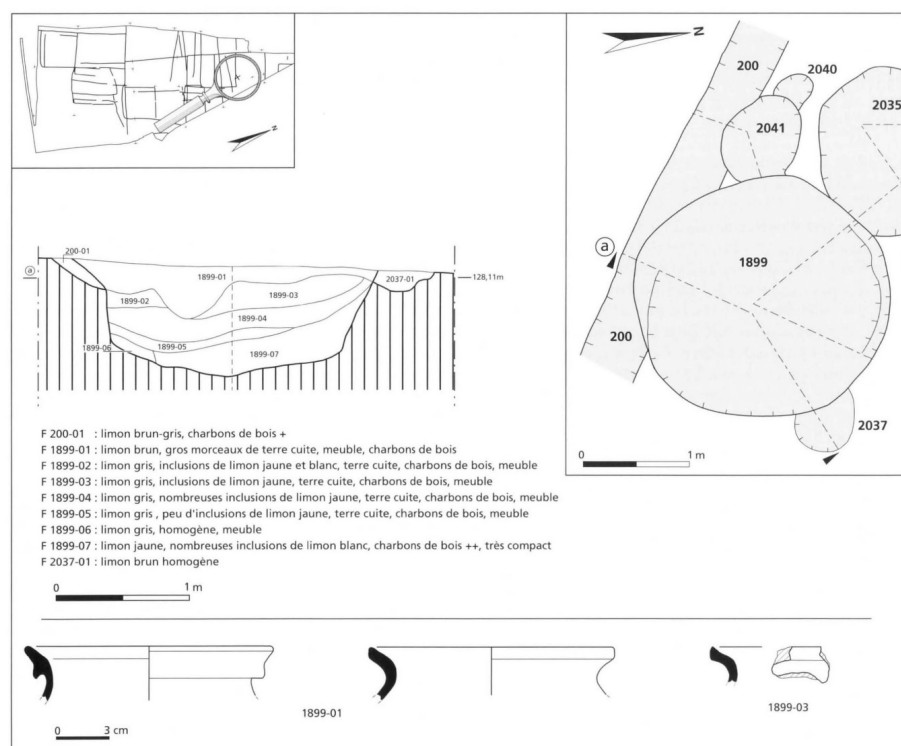
- 301 Des espaces vides semblent volontairement préservés, se démarquant ainsi des zones fortement mises en valeur aux alentours. Il s'agit à présent de les identifier et de déterminer quelle a pu être leur vocation.
- 302 Dans la parcelle 8, un espace vide existe entre les grandes fosses F1919 et F1901 et le fossé ancien F230 jusqu'à la limite d'emprise (200 m<sup>2</sup> environ). Dans la parcelle 9, un

vide de 95 m<sup>2</sup> de superficie environ est conservé entre le fossé F230 et les constructions E21 et E22.

- 303 Il est par contre impossible de savoir si l'absence de faits archéologiques à l'intérieur de l'amorce de parcelle délimitée par le fossé F316 est significative. Ces espaces vides de structures sont maintenus durant toute l'occupation. Leur situation en limite d'emprise ne nous permet pas d'établir s'ils desservent d'autres ensembles de faits plus à l'est.
- 304 Un dernier espace vide est noté de part et d'autre du four F276 et de ses cendriers, probablement pour des raisons de sécurité. Cette observation vaut également pour le four F255 et des fosses-cendriers qui l'entourent. Ce dernier est installé dans le niveau 1645 qui scelle des fosses<sup>88</sup> au remplissage stérile.
- 305 Ces deux fours sont éloignés des constructions et sont installés à la périphérie du site<sup>89</sup>. Leur contemporanéité n'est pas assurée, mais leur proximité souligne la spécialisation d'un espace. F276 présente d'ailleurs les vestiges de trois aménagements successifs.

### *Les espaces densément mis en valeur*

- 306 L'ensemble des grands types de faits archéologiques y est répertorié : des constructions sur poteaux, des silos et des fosses dont plusieurs sont comblées avec des rejets de foyers. En dehors des deux fours, aucune autre structure de combustion n'est identifiée. Il est probable que les foyers excavés et semi-excavés aient été détruits au fur et à mesure de leur abandon.
- 307 Neuf plans de constructions sur poteaux sont reconnus.
- 308 Les ensembles E12, E15, E16 et E17 sont installés dans le sens de la pente (N-S) ou suivant sa perpendiculaire (E-O). Accolés, ils semblent contemporains. Néanmoins, la superposition de leurs plans à des fosses, des trous de poteaux et au fossé F200 permet de proposer une installation progressive.
- 309 Le trou de poteau F221 (E16) est partiellement creusé dans le comblement du fossé F200. De plus, F2351 (E16) est installé dans le comblement du silo F1973. Quant au trou de poteau F2042 appartenant à ce même ensemble, il apparaît après l'abandon des fosses F2038, F2036 et F2035<sup>90</sup>. Ces dernières sont postérieures à la fosse F1899, elle-même coupant le fossé F200 (**fig. 71**). Par conséquent, après l'abandon de ce fossé (parcelle 5) (épisode 1), un silo et des fosses dont certaines sont comblées de rejets de foyers<sup>91</sup>, sont installés avant l'édification de E16 (épisode 2). E15, probable appentis, peut être construit en même temps que E16 (épisode 3).



**FIG. 71** - Le Teilleul. Secteur 15 : faits 1899, 2037, 200.

dessin P. Nogues, C. Picault

- 310 Le trou de poteau F206 (E17) est installé dans le niveau 2356 qui scelle les silos F1955 et F2020. De plus, le plan de E17 recouvre des fosses<sup>92</sup> et un silo<sup>93</sup>. Il est possible que ces derniers fonctionnent avec E15 et E16 (épisodes 3 et 4). Une fois comblés, E17 est installé à leur emplacement (épisode 5).
- 311 La construction E12 (épisode 4) peut également être édifée après la mise en place de E16 et E15. Mais aucun élément ne permet de le certifier. Il apparaît seulement que le trou de poteau F2172 est antérieur au fossé F190, un des derniers installés sur le site pour la période considérée. E12 est installé au-dessus du silo F2207, qui fonctionne simultanément avec F2209 (épisode 3). Tous deux peuvent être abandonnés au moment de la création de E12. Ils seraient alors associés à E15 et E16.
- 312 Les constructions E12, E15, E16 et E17 fonctionnent donc probablement ensemble mais elles ne semblent pas être installées en une seule fois. Toutes les quatre apparaissent alors que le fossé F200 appartenant à la parcelle 5 est abandonné. La parcelle 8 serait alors agrandie vers le sud avec le creusement du fossé F2265 (épisodes 2, 3, 4 et 5).
- 313 Les ensembles E16, E15, E17 et E12 ont des superficies variées<sup>94</sup>. Ils sont entourés de fosses de stockage<sup>95</sup> et de fosses comblées avec des déchets d'origine domestique et de foyers. Néanmoins, les indices sont insuffisants pour identifier leur fonction. La proximité des fours domestiques F255 et F276 (épisodes 2, 3, 4 et 5 ?) et de réserve d'eau (F1901 ?) vient conforter l'image d'une unité de vie domestique, voire artisanale.
- 314 Les ensembles de poteaux E13 et E14, situés à quelques mètres au nord-ouest de toutes ces constructions, sont probablement complémentaires. Ce grenier ayant subi de nombreuses réfections peut être associé aux épisodes 2, 3, 4 et 5.

- 315 Les silos antérieurs aux constructions témoignent à la fois de la mise en valeur des terres et de l'habitat, et du changement d'activité d'un même espace (épisode 2). Cependant, la multiplicité des creusements peut occulter un certain nombre de trous de poteaux, empêchant ainsi de retrouver les plans des premiers édifices.
- 316 Au nord de ces constructions, en limite du premier espace vide mentionné plus haut, prend place l'ensemble de poteaux E20 (27,50 m<sup>2</sup>), d'orientation E-O. Postérieur au fossé F230<sup>96</sup> son plan le chevauche (épisode 4). Le trou de poteau F1620, qui participe au plan, est perturbé par le creusement du silo F1615, celui-ci est également postérieur au silo F262<sup>97</sup>. Étant donné sa situation par rapport au plan de E20, il semble peu probable que ce silo en soit contemporain (épisode 5). Par conséquent, E20 peut être associé à l'épisode 4. Le fossé-limite de la parcelle 8, F230, n'est plus en activité. Les fosses qui entourent E20 peuvent servir à l'extraction de limon. Leur comblement homogène et stérile ne fournit pas d'indications sur les activités réalisées dans la construction E20 ou à proximité.
- 317 En se référant aux éléments de chronologie relative, à l'évolution générale du réseau fossoyé et au mobilier céramique, il est possible de reconnaître que les constructions accolées E21 et E22<sup>98</sup> fonctionnent avec la parcelle 9 (épisode 1). Antérieures à la mise en place du fossé F316<sup>99</sup>, E21 et E22 seraient en effet installées précocement. De plus, l'une d'entre elles, E21, protège les silos piriformes F312 et 313. Quant à E22, sa superficie réduite incite à y voir une annexe, un appentis, voire un grenier sur six poteaux. En dehors de ces constructions, des silos et du four F276, aucune autre structure n'est installée dans la parcelle 9. En limite du site, cet espace est entièrement consacré au stockage des graines et à l'activité culinaire.
- 318 Si les trois silos F2329, F2339 et F2359 (secteur 13, **fig. 36**) peuvent être en relation avec les faits archéologiques de la parcelle 8, dont ils sont peu éloignés, leur situation n'exclut toutefois pas leur dépendance d'une autre entité voisine. Ils fonctionnent probablement en batterie. Après leur abandon, trois foyers semi-excavés sont installés<sup>100</sup>.

### **Les activités**

- 319 Dans les parcelles 8 et 9, plusieurs fosses ont servi au stockage des céréales. Les analyses carpologiques (Ruas, Pradat 1997 : 5) réalisées sur le comblement de certaines d'entre elles attestent la présence de grains d'avoine surtout, mais aussi d'orge, de blé et de seigle<sup>101</sup>, c'est-à-dire l'éventail habituel des cultures du haut Moyen Âge. L'unique fragment de meule (granit brûlé) se localise dans cette partie du site<sup>102</sup>. En outre, seul le silo F2209, et dans une moindre mesure la fosse F1815, renferme des grains de lin. Cette plante fournit non seulement de l'huile mais également des fibres pour la fabrication de vêtements. Deux fragments de lissoir en verre<sup>103</sup> ont par ailleurs été découverts dans ce secteur. La majorité des silos et les faits contenant les lissoirs se localisent à proximité des constructions E12, E15, E16 et E17. Des activités représentatives de la vie quotidienne et du travail agricole y ont été réalisées.
- 320 La plus grande partie des pierres à aiguiser découvertes sur le site se concentre dans la parcelle 8. Elles sont relevées dans un niveau de scellement (F226) et dans le comblement de fosses. Cet objet utilitaire peut être lié au travail de la forge. Cependant, seules des scories vitrifiées<sup>104</sup> éparses (F226, F1899) ainsi qu'une probable fin de lingot



(chute de forge) (F 1898) sont notées dans cette parcelle. Aucune battiture n'est remarquée dans les comblements des faits archéologiques<sup>105</sup>.

### **Conclusion**

- 321 Les limites septentrionale et méridionale des parcelles 8 et 9 évoluent en relation avec les modifications de leur organisation interne. Elles sont d'abord matérialisées par les fossés F230 et F200 (épisode 1). Après l'abandon du fossé F200, la parcelle 8 semble être agrandie vers le sud. Le fossé F2265<sup>106</sup> peut alors entrer en fonction (épisode 2). Quant au fossé F230, il peut rester en fonction plus longtemps. Il est ensuite partiellement recreusé par le fossé F1820 (épisode 4).
- 322 L'occupation des parcelles 8 et 9 est dense, mais certaines zones changent d'activité. Elles renferment des constructions, des silos, des fosses dont beaucoup sont comblées avec des déchets d'origine anthropique, des fosses-citernes, deux fours domestiques. L'ensemble de ces structures témoigne de la vie quotidienne et agricole d'un habitat rural au haut Moyen Âge. Les témoins des activités identifiées ici, c'est-à-dire la cuisson et peut-être la préparation des céréales, la culture et le stockage des récoltes, concordent avec cette interprétation. La limite d'emprise ne permet pas d'appréhender l'ensemble des données archéologiques, au contraire des structures installées dans les parcelles 1, 2 et 3. Il est par contre probable que ces structures appartiennent à une entité plus vaste qui se développe vers l'est. La fouille programmée réalisée durant l'été 2000 va dans ce sens puisque de nouveaux fours ont été mis au jour.
- 323 Le mobilier céramique mis au jour permet rarement d'affiner la chronologie relative. Il est surtout représentatif des productions de l'atelier de Guipel (Ille-et-Vilaine) dont la dernière cuisson est attribuée au début du x<sup>e</sup> s., attestant ainsi la mise en valeur de cette partie du site à l'époque carolingienne (par exemple, dans le silo F1955 ou dans la fosse F1899).
- 324 Les résultats des datations <sup>14</sup>C réalisées sur des échantillons prélevés dans trois fosses, dont F1899, le silo F1955 et le fossé F40<sup>107</sup> confortent cette conclusion. Elles s'échelonnent de la fin du viii<sup>e</sup> s. à la première moitié du x<sup>e</sup> s.<sup>108</sup>. La fourchette proposée pour la fosse F1899 se situe entre 688 et 887 ap. J.-C.<sup>109</sup> Les résultats concernant la fosse F1958 se situent dans la même fourchette 688-880 ap. J.-C., tout comme le fait F 40 (694-885 ap. J.-C.). La fosse F 1729 a par contre offert une datation plus large entre 717 et 955 ap. J.-C.
- 325 Le niveau supérieur, au contact du labour de la couche de scellement 1875 a livré, quant à lui, des céramiques rappelant les productions des ateliers de Guipel et de Trans (Ille-et-Vilaine) et des bords en bandeau. Certaines zones ont donc laissé des traces d'abandon autour de la fin ou de la seconde moitié du x<sup>e</sup> s.

#### **2.3.2.4 Bilan**

- 326 La chronologie relative et l'organisation spatiale générale permettent d'appréhender l'évolution générale du site du Teilleul dans l'espace et dans le temps. Le mobilier céramique, plutôt homogène, mis au jour dans le remplissage des faits archéologiques et dans les niveaux de scellement rattache les différents éléments constitutifs de cet habitat rural à l'époque carolingienne. Plus précisément, les formes céramiques les plus caractéristiques rappellent les productions des ateliers de Guipel (et beaucoup plus rarement de Trans). Cependant, l'étude de la répartition de ces principaux types de

céramiques sur le site n'a pas été suffisamment parlante pour apporter davantage de précisions sur les datations. De plus, l'analyse est compliquée par leur taux de fragmentation élevé.

### 2.3.3 De vastes espaces vides

- 327 De part et d'autre des parcelles apparaissent des espaces dans lesquels très peu de faits archéologiques ont été relevés quand ils n'en sont pas totalement absents. Ces espaces restent vides tout au long de l'occupation. Ils se localisent dans les secteurs 6, 9 et 11, au-delà des fossés F40 et F2254 et dans les secteurs 2 et 4, à l'extérieur des parcelles 1 et 3. Les passages P4 et P5 peuvent les desservir.
- 328 Ils renferment pour l'essentiel des écofacts et des chablis. Des secteurs (2 et 11 par ex.) peuvent également renfermer quelques fosses, silos et trous de poteaux. Si les secteurs 2 et 11 renferment des faits archéologiques épars, l'érosion liée à la pente ne suffit pas à expliquer leur absence ailleurs.
- 329 Des fossés rectilignes, de direction N-O/S-E, existent dans les secteurs 6, 7, 9 et 11 (F70, F30, F130, F160 et F210), au contraire des secteurs 2 et 4. Il n'y a donc pas de structuration de l'espace aussi nette que dans les autres endroits du site, où des parcelles ont été reconnues.
- 330 À la lumière de ces différents éléments, il est envisageable que ces espaces aient été réservés à la pâture ou à la culture, aux jardins ou au parcage du bétail ; nous n'excluons pas, à la lumière des études réalisées sur le site, la présence d'aires de séchage, de dépiquage ou de battage, à proximité des zones de stockage et de chauffe (grillage ?), ces activités ne laissant souvent aucune trace. Le décorticage et le vannage sont attestés par les échantillons.
- 331 Ces vastes espaces vides encadrent des parcelles à l'intérieur desquelles la forte densité de faits archéologiques offre une vision contrastée mais complémentaire du développement de cette partie du site du Teilleul.

## 2.4 Conclusion

- 332 F.L.B., I.C.
- 333 L'étude menée sur la partie du site du Teilleul menacée par les travaux de construction de la section 4 de l'autoroute A84 a permis de mettre au jour un habitat rural d'époque carolingienne. La chronologie relative, l'organisation spatiale, des datations <sup>14</sup>C (dont les pics soulignent les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s.) et le mobilier céramique (beaucoup de comparaisons avec le IX<sup>e</sup> s., comme nous le verrons plus loin) se complètent pour établir l'évolution de cet habitat entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s.
- 334 Les fossés qui structurent le site sont organisés suivant deux orientations principales (N-N-E/S-S-O et N-O/S-E), sans relation avec la pente. La plupart des fossés du haut Moyen Âge dessinent des parcelles aux dimensions régulières. Des passages assurent la circulation d'une parcelle à l'autre (parcelles 1, 2, 3, 4, 6 et 7), l'un d'entre eux (P5) rejoint probablement le chemin qui mène au gué.
- 335 L'habitat, installé suivant la pente, est implanté à l'intérieur des parcelles, mais son évolution se déroule différemment à l'échelle du site. Dans les parcelles 1, 2 et 3, les

structures ne chevauchent pas les fossés, ni les grandes clôtures. L'organisation interne respecte des limites spatiales matérialisées par des clôtures, des fossés et/ou des talus et des haies. Par contre, dans les autres parcelles, les structures sont aménagées alors que des fossés sont abandonnés. Les parcelles 7 et 8 en sont les exemples les plus caractéristiques. La parcelle 8 est même agrandie vers le sud, quand l'occupation y devient très dense et gagne sur la parcelle 5 alors abandonnée.

- 336 Les structures mises au jour regroupent des constructions (bâtiment peut être sur sablière basse, bâtiments sur solin de fondation, constructions sur poteaux) aux fonctions souvent indéterminées, entourées de silos isolés ou réunis dans des aires de stockage, de structures de combustion à usage domestique, de fosses-dépotoirs, de citernes ainsi que d'espaces spécialisés (jardin, forge, espace voué à une activité de chauffe). Les cas de superpositions de structures prouvent que des zones changent d'activité au cours de l'occupation. Par contre, des espaces proches restent vides (cheminements, cours). L'étude de la chronologie relative a mis en évidence plusieurs épisodes attestant de réaménagements fréquents à l'intérieur des parcelles et sur l'ensemble du site. Ces réaménagements semblent être ponctuellement liés à des changements d'activité.
- 337 En dépit d'une grande richesse d'informations, il reste difficile d'attribuer avec précision telle ou telle parcelle à une « unité agricole » précise, telle qu'elle est définie en général pour cette période. Trois grands pôles se démarquent dans l'organisation spatiale : l'un se situe autour du bâtiment 1, avec la maison, ses fosses de rejet, ses silos... (sans oublier que c'est à cet endroit que va s'installer dans un second temps la forge) ; autour de cette parcelle en pleine évolution vont se greffer d'autres parcelles à vocation plus ou moins spécifique (foyers, stockage). Le second secteur important se situe autour du bâtiment sur fondation en granit qui semble lui aussi être appelé à évoluer. Une évolution et une occupation encore plus dense sont mises en évidence pour le secteur nord, où à terme on voit se concentrer, structures de chauffe, quelques bâtiments sur poteaux, structures de stockage, et probablement des aires de travail en relation avec le traitement des céréales. Il semble que la disposition des structures dans plusieurs secteurs annonce une volonté d'organisation plus collective.
- 338 Plusieurs parcelles (par ex. 5 et 6) sont vides à l'origine. Leur création n'est probablement pas simultanée. Elles peuvent être consacrées à la culture ou à l'élevage ou à une activité ne laissant pas de trace évidente. Elles sont ensuite grignotées par des structures dépendant d'autres parcelles. Ces espaces vides sont intégrés au développement général de l'habitat.
- 339 En revanche, les grands espaces vides (cultures, jardins, pâtures, parcage) qui enserrent les parcelles ne possèdent pas de fossés-limites. Ils semblent ouverts à moins qu'ils ne soient clôturés de haies. L'identification du bétail est impossible la faune n'étant pas conservée. Les analyses carpologiques ont mis en valeur le panel habituel des espèces cultivées pour la période du haut Moyen Âge : seigle, blé tendre, orge vêtue. Le lin et l'avoine sont également présents. Le premier n'apparaît en nombre que dans une seule structure. Quant à la seconde, elle existe en quantité plus importante que la moyenne. On trouve également des témoins de végétaux poussant dans les lieux humides, notamment à l'est du site, au niveau des ruisseaux du Teilleul et de Louvaquint. Ils servent, entre autres, de litières (bien attestées sur le site) ou de matériaux de couverture.

- 340 Après l'abandon du site, les terres sont mises en culture jusqu'à l'époque actuelle. La synthèse concernant ce site est présentée dans le chapitre 8 (*cf. infra*), de manière à confronter ces principaux résultats avec l'ensemble des données de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert.

## NOTES

1. Il est situé à environ 12 km au N-O de Fougères et à 50 km au N-E de Rennes. Il s'étend sur les parcelles cadastrales n° 372-25-23 section C.
2. L'opération s'est déroulée du 15 avril 1996 au 9 janvier 1997. Les décapages ont été élargis un peu plus au nord des tranchées de diagnostic, en raison de la découverte de fours culinaires, non repérés à l'origine.
3. F980, 990, 880, 430, 420, 410, 60, 180, 2157, 2156.
4. Il s'agit des fossés F990, 980, 410/420, 60, 880.
5. Il s'agit des fossés 70, 30, 130, 160, 190, 840.
6. F990 (S.1), F420 (S.5), F60 (S.8), F180 (5.11 à 17).
7. F470 (S.3), F40 (S.9 à 15), F2254 creusé dans son prolongement (5.7), F1480 et F570/F540 (S.8), ainsi que F560 là où il est le plus large (5.8).
8. Il s'agit des fossés F850 (S.1 à 3), 2188, 950, 1640 (S.1 à 5), 510 (S.3), 460 (S.3 à 5), 550 (S.5), 16 (S.10), 1803 (S.10), 200 (S.14), 370 (S.13), 170, 2136, 2265 (S.11 à 17), 190 (S.14 à 17), 316 (S.17).
9. F2400, 1410 (S.2), 880, 830 (S.3 à 4), 410 (S.6 à 18), 90 (S.8), 42 (S.9 à 5.12), 2156 et 2157 (S.16).
10. F910, 860, 870 et 890 (S.1), F1380, F620, F630, F640 S.4 à 5), F2271 et F551 (S.5), F70 (S.6 et 7), F80, F55, F18, F22 (S.8), F30, F130 et F160 (S.9 à 11), F330, F360 et F2264 (S.13), F210 (S.11), F230 (S.16) et F1600 (S.18).
11. De l'ouest vers l'est : 0,40 m (sd.14) ; 0,45 m (sd.4) ; 0,70 m (sd.10) ; 0,30 m (sd.13).
12. Il arrive cependant que la pente et l'érosion soient les facteurs essentiels des variations du profil d'un fossé. Ainsi est-ce le cas de F550, F510 et F460 (secteurs 5 et 3), installés successivement au même endroit. De l'ouest vers l'est, leur taille et leur profondeur conservée s'amenuisent pour finalement disparaître, à l'endroit où le granit affleure.
13. Cette remarque sera développée durant la seconde partie de ce travail. L'analyse spatiale associée à l'étude de la chronologie relative permet d'avancer une telle hypothèse.
14. Pour la taille : de 2,20 m à 1,02 m ; pour la profondeur conservée : de 1 m à 0,50 m.
15. D'une extrémité à l'autre de F540/F570 : de 0,50 à 0,90 m pour la profondeur conservée ; de 0,70 m à 1,40 m pour la largeur - F1480 : prof. cons. = de 0,80 à 0,90 m ; I. = de 1,20 à 1,45 m.
16. C'est le cas des fossés F850 et F510 (secteur 1 à 3).
17. Contrairement au site de La Cocherai en Tinténiac (Ille-et-Vilaine), où l'essentiel du mobilier céramique se trouvait dans les fossés.
18. Ils ont des dimensions et un remplissage semblables (F 950-sd.13).
19. Les trous de poteaux F763 et F761 ont des dimensions, un profil et un comblement semblables.
20. De 0,20 à 0,35 m.
21. De 0,05 à 0,15 m.
22. F 1420, F1430, F1440, F1460, F1450, F1841.
23. Respectivement : de 0,25 à 0,40 m ; de 0,05 à 0,14 m.

24. F1790 et F1791.
25. L. = 2,20 m ; l. = 0,60 m.
26. F2024 : L. = 1,80 m ; l. = 1,15 m ; prof, cons. = 0,32 m.
27. F2181 pour le solin F2114, F2220 pour le solin F2113 et F2404 pour le solin F2403.
28. Il s'agit des trous de poteaux F2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2219, de la fosse F2175 et des fossés F18-22 et F55.
29. Il s'agit des niveaux 2197 et 2183.
30. Constructions surélevées destinées au stockage ou au séchage des récoltes.
31. Aucun autre trou de poteau n'est apparu vers le sud.
32. De 0,05 à 0,15 m.
33. Ils ont une profondeur conservée moyenne de 0,07 m.
34. F1820 : l. = 0,70 m ; prof. cons. = 0,50 m.
35. F1968 et F1969 ont été respectivement installés dans une fosse déjà comblée (F2017) et dans un chablis (F1971).
36. Respectivement : F2239, F2080, F2083.
37. La fosse F2318 a en outre livré une oule à lèvre triangulaire et le fait F2338, un fragment d'oule à lèvre éversée.
38. Autres exemples caractéristiques : F1904 et F2007 (secteur 5) ; F1568 et F2202 (secteur 8).
39. Autre exemple caractéristique : F235 (secteur 15).
40. Autre exemple caractéristique : F2131 (secteur 5).
41. 85 tessons au total.
42. Autres exemples caractéristiques : F1305 (secteur 2) ; F2186 (secteur 14) ; F2173 (secteur 15).
43. Par la suite, F 565 et F 566 sont respectivement perturbées par l'installation des fosses F 2141 et F2145, puis par F2143.
44. Autre exemple caractéristique : F 311 (secteur 16).
45. F2329 : L. = 2 m ; l. = 1,50 m ; prof. cons. = 1,20 m ; F2359 : L. = 2 m ; l. = 1,50 m ; prof. cons. = 1,20 m ; F2339 : L. = 2 m ; l. = 1 m ; prof. cons. = 0,60 m.
46. Autre exemple caractéristique : F1715 (secteur 3).
47. Il s'agit des fosses F1904 et F2007.
48. Les fosses F1568 et F2202 (secteur 8) peuvent également remplir cette fonction.
49. Cf. § 2.2.5. Les observations carpologiques de F2207.05 et de F2209.07 attestent un mode opératoire différent avant leur dépôt.
50. Les excréments carbonisés ont été confiés à Vincent Mistrot, archéozoologue, URA 1415 du CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
51. Les fragments de rachis, de tiges et de glumelles de graminées ne sont pas pris en compte dans ces calculs, car ces éléments ne sont jamais conservés en entiers, sauf très rares exceptions.
52. Appelée aussi glumelle inférieure de l'épillet des graminées. Il s'agit d'une des enveloppes ou balles qui enserre le grain avant le battage.
53. Un épillet d'avoine se compose de deux fleurs qui donnent chacune un grain. Ce grain enveloppé de ses deux glumelles constitue un fleuron. À maturité, chaque épillet comporte donc deux fleurons. Le premier est nommé fleuron inférieur.
54. Le nombre total de bases de lemmes comprend des lemmes vides et des grains encore vêtus. Pour l'US 4/5 les nombres consignés dans le **tableau I** tiennent compte du fait que nous avons sous-échantillonné les refus de la fraction fine en raison de l'abondance des restes ; sur les 16 l de prélèvement, seule la moitié a été triée. Mais le refus de la fraction grossière a été traité entièrement ; le décompte des restes a été rapporté à la moitié pour les ajouter à ceux extraits de la fraction fine. L'étude biométrique a porté sur le maximum de lemmes conservées mesurables. Le nombre total affiché dans la liste est donc supérieur à celui du tableau I des résultats.
55. Les moyennes de longueur et d'épaisseur sont identiques pour les grains de Montours et de Pérans, alors que d'après le test de Student, des différences significatives au seuil de 5 % sont

relevées pour L et e entre ceux de Montours et ceux de Gaudines attribués à *A. sativa*. Faute des valeurs d'écart-type, nous ne pouvons pas comparer les moyennes avec les grains des autres sites contemporains du nord de l'Allemagne et des Pays-Bas par ce test.

56. Pour ce calcul, nous avons comparé les éléments de même nature dans l'infrutescence des céréales. Ont été exclus, les rachillets, les tiges et les arêtes.

57. La première phase correspond à la naissance et au développement de l'habitat. Nous ignorons tout de ce qui le précède. La seconde débute avec la mise en culture des terres après l'abandon définitif du site.

58. F763 et F761.

59. Ils appartiennent aux types Xa et Xb (cf. chap. 7).

60. F2281 et F2266.

61. F2136 et F170 sont installés dans le fossé F2265

62. Elles appartiennent aux types 1, 2 et 3.

63. Il est délimité par les fosses F2251, F2131, F2176, F2127, F2091, F2066, F2263, F1974.

64. Les faits F2000, F1999, F1963, F1868, F1975, F1994, F1847, F2084, F1851, F2130, F2148, F2212, F2229 le soulignent.

65. Il s'agit des fosses F1975, F1994, F2066, F2251.

66. Par exemple, le remplissage de F1512 renferme un jeton en pâte de verre de couleur blanche.

67. F2022 et F2023.

68. En raison de l'acidité du substrat, le métal est complètement minéralisé. Par conséquent, les objets ne peuvent être identifiés qu'à l'examen de leurs radiographies. Ici, il s'agit essentiellement de clous et de lames.

69. Renseignements fournis par M.C. Dunikowski et M<sup>lle</sup> S. Cabboi.

70. Elles appartiennent aux types 2 (profil en U à fond plat ou arrondi et aux parois verticales ou obliques, profondeur conservée inférieure au diamètre) et 6 (profil piriforme).

71. F 2077.

72. Cf. *supra* : les parcelles 4 et 7.

73. Il s'agit des types Xa et Xb (cf. chap. 7).

74. Les écuelles appartiennent au type III, alors que les oules à lèvres en bandeau (type XVI) sont caractéristiques de la production de l'atelier de Trans (Ille-et-Vilaine), dont la cessation d'activité est datée des <sup>x</sup><sup>e</sup>-<sup>xi</sup><sup>e</sup> s.

75. F815, F940, F1735.

76. Silos de type 6 (piriformes) : F1715, F529 ; silos de type 4 (en U à fond plat et aux parois verticales) : F516, F528, F606, F1660, F1661.

77. Par exemple, après le comblement des silos F1660 et F1661 (épisode 1), la fosse F796 est installée (épisode 2). Elle a ensuite été perturbée par l'installation du foyer F1651 et du trou de poteau F1652 qui participe au plan de E.7 (épisode 3).

78. Il s'agit des fosses F756, F552, F475, F477.

79. Silos F1618, F1025, F1005, F1641.

80. Fosses F1067, F1288, F1031, F1664, F977, F978.

81. Il s'agit des fosses F1289, F1610 et des trous de poteaux F1538, F1539, F1609.

82. E4 : 26 m<sup>2</sup> ; E6 : 38 m<sup>2</sup>.

83. Types II, IXb, Xb (cf. chap. 7).

84. F623 et F569 appartiennent respectivement aux types 6 (piriforme) et 5 (profil en U dissymétrique à fond plat).

85. F595 (type 6, piriforme) et F317, F562, F563, F565, F566 (type 5, U dissymétrique à fond plat).

86. F1568, F2202 et F2269 sont successivement creusées au même endroit, c'est-à-dire au fond d'une petite dépression naturelle.

87. Par exemple, le fossé F200 est perturbé par l'installation des fosses F2072 puis F2068.

88. F 1649, F1648, F1650.

- 89.** Les tranchées de diagnostic réalisées à l'ouest du fossé F40 sont négatives (Leroux 1996).
- 90.** Cela est établi à partir du diagramme stratigraphique. F2042 est en effet un des derniers faits installés dans cet enchevêtrement.
- 91.** Il s'agit de F1973, F2068, F1899, F1925, F2036, F2038. La fosse F1899 a livré en outre des tessons (US 1 et 3).
- 92.** Il s'agit des fosses F235 et F1995 (qui lui est postérieure, toutes deux sont comblées avec des rejets de foyers et de fragments de parois de fours), F2004, F2009, F1900.
- 93.** Silo F1898.
- 94.** Pour rappel : E16 : 35 m<sup>2</sup> ; E17 : 32,50 m<sup>2</sup> ; E12 : 18 m<sup>2</sup> ; E15 : 16 m<sup>2</sup>.
- 95.** Type 4 (profil en U à fond plat ou arrondi - taille réduite par rapport à la profondeur conservée) : F2068, F2096, F1973, F1898, F1955, F2020. Type 5 (profil en U dissymétrique et à fond plat) : F2207 et F2209
- 96.** Le trou de poteau F269 (E20) est postérieur au fossé F230.
- 97.** Les silos F262 et F1615 sont piriformes et partiellement comblés par des rejets de foyers.
- 98.** Superficie respective : 20 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup>.
- 99.** Le creusement du fossé F316 a en effet probablement détruit un des trous de poteaux de la construction E21.
- 100.** F2338, F2319 et F628.
- 101.** Cela est attesté dans les silos F2207 (US 5) et F2209 (US 7).
- 102.** Il a été relevé dans le comblement de la fosse F2050 (secteur 17).
- 103.** Ils ont été mis au jour dans le comblement du fossé F40 et dans celui du trou de poteau F2030.
- 104.** Il s'agit des fosses F1897, F1973, F1896, F1833.
- 105.** Exemple de l'enchevêtrement de fosses dans le sud-est de la parcelle 8. Toutes sont comblées avec des rejets de foyers avec des fragments de parois de four et de nombreux petits blocs de granit. La chronologie relative de l'apparition de ces fosses permet de les intégrer aux différents épisodes de la parcelle 8.
- 106.** Le fossé F2265 a été ensuite recreusé par les fossés F2136 puis F170.
- 107.** Il s'agit également des fosses F1995 et F1729. Ces faits ont été privilégiés car ils renfermaient des échantillons corrects de charbons de bois et des associations de céramiques intéressantes. Il faut rappeler ici les limites de ces résultats liées à des inconnues : temps de stockage du bois, bois coupé ou récupéré.
- 108.** Les dates les plus probables sont comprises entre 730 et 850, sauf pour F1729 (790, 830, 872).
- 109.** La fosse F1899 apparaît en effet dès l'épisode 2. Son installation en partie dans le fossé F200 sous-entend que la parcelle 5 est plus précoce.

---

## RÉSUMÉS

Site le plus important, il se caractérise par un habitat réparti sur des parcelles rectangulaires régulières reliées les unes aux autres par des passages. Cet habitat a connu une extension vers le N-E. Transformations et réaménagements des parcelles semblent liés à des changements ponctuels d'activités. Les structures témoignent d'activités spécifiques des habitats ruraux carolingiens (stockage, cuisson, forge) et de spécialisation de certains secteurs. Les bâtiments présentent des techniques de construction diverses. Le mobilier céramique, plus abondant que

sur les autres sites, est daté entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. Les analyses carpologiques confirment l'éventail habituel des espèces cultivées au haut Moyen Âge, au premier rang desquelles l'avoine, puis le seigle, le blé tendre, l'orge vêtue et le lin.

Le Teilleul, the largest and most important of the four sites, is distinguished by a settlement laid out in regular, rectangular plots and connected by passage-ways. At one point this settlement was extended towards the north-east. Frequent changes and modifications to the plots would seem to be related to temporary changes in use. Archaeological structures on the site attest to activities specific to rural Carolingian settlements (storage, cooking and iron-working) and to specialised use of certain areas. Buildings reflect a variety of construction techniques. Pottery, more abundant here than on the other sites, appears to date from the 8<sup>th</sup> to the 10<sup>th</sup> century period.

Examination of seed and grain remains confirms the presence of a range of plants typically cultivated during the early medieval period with a preponderance of oats, as well as rye, soft wheat, bracteiferous barley and flax.

Dies ist der wichtigste Fundplatz. Er zeichnet sich dadurch aus, dass die Siedlung in rechteckigen, regelmäßigen und durch Passagen miteinander verbundenen Parzellen organisiert ist. Die Siedlung ist nach Nordosten hin erweitert worden. Die Umbauten und häufigen Umgestaltungen der Parzellen scheinen mit vorübergehenden Tätigkeitsänderungen in Verbindung zu stehen. Die freigelegten Strukturen zeugen von spezifischen Aktivitäten der bäuerlichen Siedlungen in karolingischer Zeit (Vorratsräume, Küchen, Schmieden) und von der Spezialisierung mancher Bereiche. Die Gebäude weisen unterschiedliche Konstruktionstechniken auf. Das Keramikmaterial, das hier in größeren Mengen als auf den anderen Siedlungsplätzen gefunden wurde, muss wohl in die Zeit zwischen dem 8. und 10. Jh. eingeordnet werden. Die karpologischen Analysen bestätigen das übliche Spektrum an Kulturpflanzen des Frühmittelalters, bei denen der Hafer an erster Stelle steht, gefolgt von Roggen, Weichweizen, Gerste und Flachs.

## AUTEURS

### ISABELLE CATTEDDU

Afan.

### FRANÇOISE LE BOULANGER

Afan.

### MARIE-PIERRE RUAS

CNRS, UMR 5608, université de Toulouse-Le Mirail.

### BÉNÉDICTE PRADAT

Afan ; associée à l'UMR 150 du CNRS, université de Toulouse-Le Mirail.



# Chapitre 3. La zone humide de Louvaquint-Le Teilleul

3 Die Feuchtzone von Louvaquint-Le Teilleul

3 The wet-zone at Louvaquint/ Le Teilleul

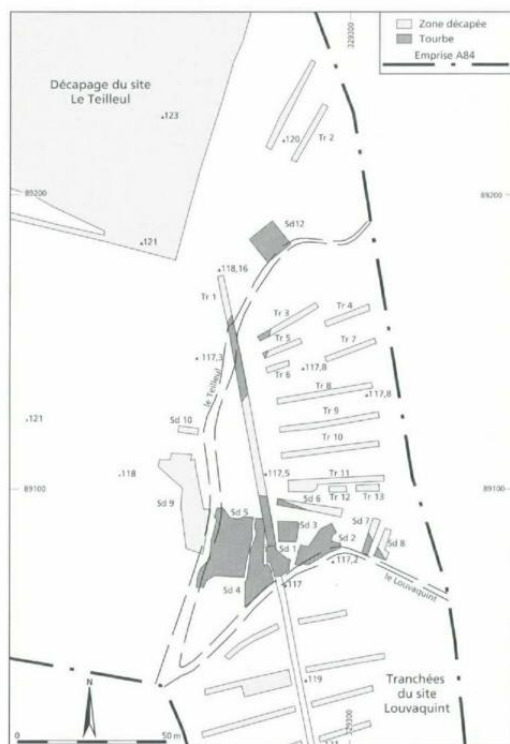
Isabelle Catteddu et Dominique Marguerie

---

## 3.1 Historique de l'intervention et premiers résultats

1 FIG. 72-74

- 2 L'intervention archéologique dans le vallon séparant les sites du Teilleul et de Louvaquint a été réalisée par tranchées et décapages ponctuels. Ce faisant, les questions spatiales et stratigraphiques pouvaient être appréhendées simultanément en laissant toujours un accès aux divers secteurs pour un éventuel élargissement du décapage.
- 3 La première tranchée a été décapée en présence de D. Marguerie, qui nous a apporté les premiers éléments de réponse géologiques et paléoenvironnementaux, parallèlement à nos interprétations archéologiques. Elle s'étendait de manière continue, depuis le site de Louvaquint, jusqu'au Teilleul, plus ou moins au centre de l'emprise.

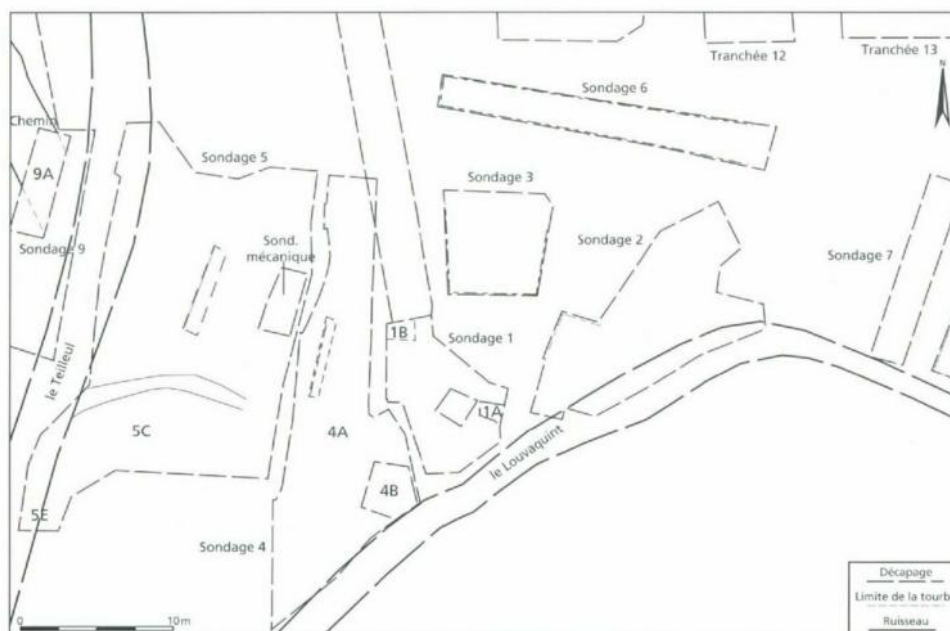


**FIG. 72** - Louvaquint-Le Teilleul. Plan des sondages de la zone humide.  
dessin P. Nogues



**FIG. 73** - Louvaquint-Le Teilleul. Vue aérienne de la zone humide.

cl. H. Paitier



**FIG. 74** - Louvaquint-Le Teilleul. Détail des sondages du gué. La tourbe est présente dans les sondages 1 à 6 (ouest) et 7 (sud).

dessin P. Nogues

4 Nous avons ainsi pu observer :

- la couverture limoneuse du versant sud, en rive gauche du ruisseau de Louvaquint ;
- l'amorce d'un empierrement (gué) (fig. 75) ;
- le cours ancien du Louvaquint ;
- un aménagement en bois ;
- la couverture tourbeuse du vallon, sur au moins deux niveaux ;
- la confluence des deux ruisseaux ;

- le cours ancien du ruisseau du Teilleul ;
- la couverture limoneuse du versant nord en rive droite du Teilleul.



**FIG. 75** - Louvaquint-Le Teilleul. Vue d'ensemble du gué depuis le sud.

cl. H. Paitier

- 5 Après une première étude approfondie de ce transect, de nouveaux sondages ont été mis en place. Ils ont été réalisés pour répondre aux questions spatiales et stratigraphiques et disposés, multipliés ou élargis en fonction des réponses ou questions formulées au cours de leur étude.

## 3.2 Le vallon

- 6 Les coupes réalisées dans ce secteur ont fait apparaître une succession de séquences stratigraphiques composées de sédiments hydromorphes. Alors que l'essentiel du vallon présentait une couverture tourbeuse sur au moins deux niveaux, ceux-ci étaient la plupart du temps associés à des couches de gley, de sable et de graviers (fond alluvial), typiques des contextes hydrologiques et témoins des nombreuses fluctuations hydrodynamiques des ruisseaux.

### Approche des formations superficielles

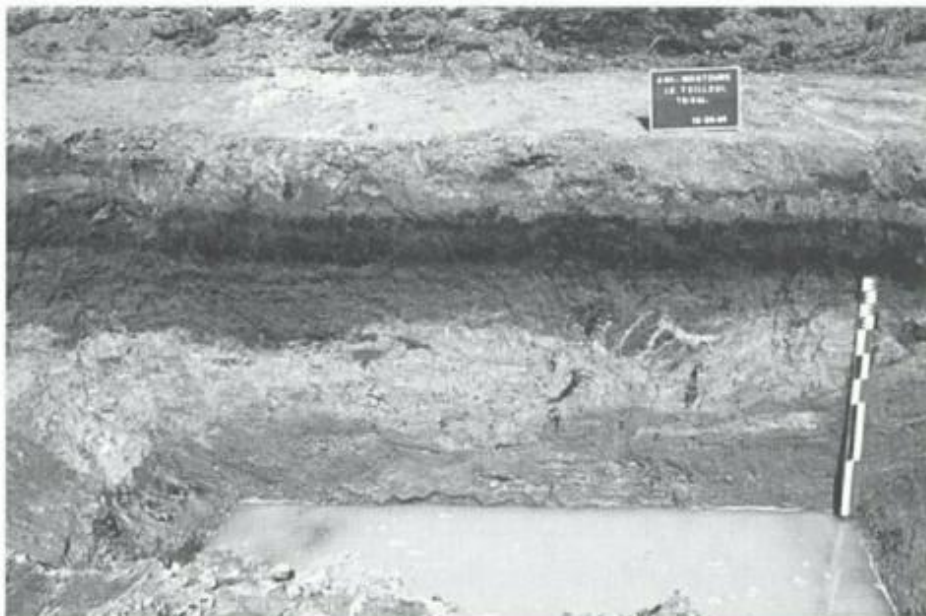
- 7 L'étude du vallon nous a amenés à faire le point sur les sédiments hydromorphes. Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel se déroule notre étude, nous ferons référence aux définitions très clairement énoncées dans l'ouvrage de MM. Campy et Macaire (1989).

## Tourbe et tourbification

- 8 L'appellation tourbe s'applique généralement à toute formation riche en matière organique d'origine végétale et de couleur foncée (brune, grise ou noire), alors qu'il existe une grande variété de tourbes liée au mode de formation, à l'âge, aux types de végétaux d'origine, et à leur état de décomposition (Campy, Macaire 1989 : 248).
- 9 « La seule limite à cette appellation courante concerne l'épaisseur de la formation et son pourcentage en matière organique. En dessous de 20 % de matière organique, on parle de formation para-tourbeuse et lorsque l'épaisseur est inférieure à 40 cm, on parle de sol ou limon tourbeux » (Campy, Macaire 1989 : 250). Dans le vallon qui nous concerne ici, l'épaisseur des niveaux de tourbe excède très rarement ces 40 cm. « La formation de tourbe nécessite deux bilans excédentaires : celui de la matière organique dont la production doit l'emporter sur la décomposition et celui de l'eau, le sol, malgré l'évapotranspiration, devant rester engorgé. L'eau est en fait le facteur essentiel ; elle permet la vie des plantes trufigènes. Sa stagnation rend le milieu asphyxiant, d'où un effet sélectif sur les micro-organismes et le ralentissement marqué des processus biochimiques de décomposition. Enfin, elle atténue les variations thermiques et abaisse sans doute fortement les moyennes des saisons chaudes. Quand les précipitations l'emportent sur l'évapotranspiration, les tourbières apparaissent dès que la température permet l'établissement d'une végétation dense : ce sont les tourbières ombrogènes, généralement très acides. Un faible déficit de pluviosité est localement compensé s'il existe des vallées marécageuses rassemblant les eaux : il se forme alors des tourbières topogènes. » (Campy, Macaire 1989 : 250-251.)
- 10 La tourbière nous concernant est topogène, baignant dans une nappe d'eau alimentée par des apports superficiels (tourbe de bas marais).

## Ferrugination et hydromorphie

- 11 FIG. 76
- 12 Les formations superficielles identifiées sur le site et plus particulièrement dans le vallon témoignent clairement d'hydromorphie<sup>1</sup>. « Les eaux de ruissellement et de drainage des nappes souterraines convergent vers les dépressions topographiques (cuvettes, vallons, vallée) où elles déterminent des nappes d'eau superficielles. Les sols sont ainsi amenés à évoluer dans un milieu totalement ou partiellement gorgé d'eau, ce qui modifie fortement la pédogenèse. C'est le domaine des sols hydromorphes marqués par un ralentissement de la dégradation de la matière organique, une mauvaise humification (formation de la tourbe), un appauvrissement en oxygène conduisant à des phénomènes d'oxydo-réduction affectant surtout le fer. L'évolution de ces sols dépend étroitement de la dynamique de la nappe d'eau ; lorsque celle-ci baisse périodiquement, l'alternance de phases oxydantes et réductrices engendre des pseudogleys à taches ocre et grises et concrétions ferromanganiques. Si la nappe est permanente, le milieu, fortement réducteur, donne naissance à un gley uniformément gris verdâtre. » (Campy, Macaire 1989 : 81.)



**FIG. 76** - Louvaquint-Le Teilleul. Détail des gleys (tranchée 1).  
cl. H. Paitier

## 3.3 La stratigraphie

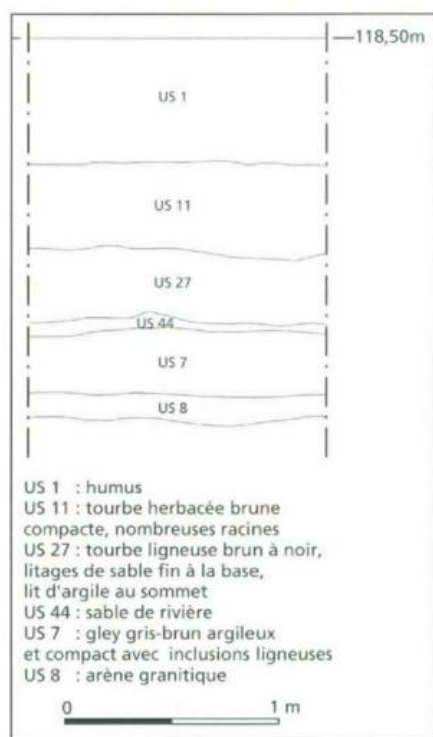
### 3.3.1 Description des sondages

13 FIG. 72, 73

#### 3.3.1.1 Sondage 12

14 FIG. 77

15 Ce sondage a été réalisé en bordure de la rive droite du ruisseau du Teilleul. Sous une épaisseur importante de terre arable (0,60 m) (US 1), nous trouvons un premier niveau de tourbe, herbacée brune, compacte avec beaucoup de racines (US 11). Cette couche recouvre un second niveau de tourbe, très ligneuse (US 27), sur une quarantaine de centimètres. Cette tourbe ligneuse, de couleur brune à noire et très compacte, laisse apparaître des fins litages de sable de rivière dans les niveaux inférieurs. Un dernier lit de sable de rivière (US 44), sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, recouvre ensuite 30 cm de gley gris-brun très compact et argileux avec quelques inclusions ligneuses (US 7). C'est sous cette couche que l'on trouve un lit de graviers de fond de vallée (US 8) sous lequel apparaît rapidement le substrat d'arène granitique.



**FIG. 77** - Louvaquint-Le Teilleul. Sondage 12 : coupe est.  
 dessins P. Nogues

### 3.3.1.2 Tranchée 1

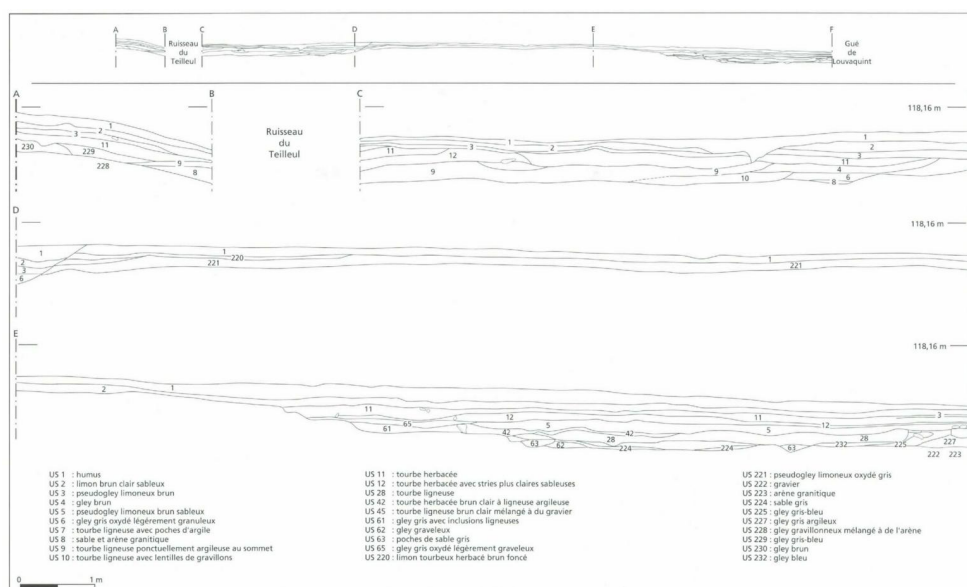
16 **FIG. 78**

17 Dégagé sur plus de 150 m, ce transect S-N révèle la succession sédimentaire existant à tous les niveaux traversés dans ce vallon.

#### *Coupe du Teilleul et de ses deux rives*

18 **FIG. 78 A-D**

19 Dans la partie centrale du sondage, là où passe le cours d'eau, sous l'humus, une couche de limon brun clair (US 2) recouvre un pseudogley limoneux brun plus sombre (US 3). Sous ces strates apparaît la tourbe herbacée (US 11), reposant sur deux niveaux de tourbe ligneuse (US 9, 10). Ponctuellement, on retrouve une épaisseur de gley argilo-sableux entre les tourbes herbacées et ligneuses. Le fond est tapissé d'un sable de rivière grossier et de galets subanguleux mélangés à une matrice limoneuse et de l'arène granitique. Latéralement, en remontant vers les rives gauche et droite, on voit disparaître progressivement les tourbes ligneuse puis herbacée, remplacées par des niveaux de gley brun à gris, plus sableux et gravillonneux sur le fond, et du pseudogley (limon « gléifié ») ou du limon tourbeux dans les niveaux supérieurs.



**FIG. 78** - Louvaquint-Le Teilleul. Tranchée 1 : rives gauche et droite du Teilleul, coupe est du vallon.  
dessins P. Nogues

### *Centre du vallon, entre les deux lits*

20 **FIG. 78 D, E**

21 Le centre du vallon présente une séquence stratigraphique très simple étudiée sur une faible épaisseur (environ 40 à 50 cm). Sous l'humus (US 1), un limon sableux jaune (pseudogley) (US 167) apparaît ponctuellement sur une faible épaisseur (il est peu perceptible dans la coupe présente ici, car il se fond dans l'humus). Il s'agit d'une colluvion mixte alluviale, se caractérisant par une matrice limoneuse organique, devenant plus ou moins argileuse. Sous ce niveau, nous retrouvons un pseudogley gris à jaune sableux (US 221 = 62), mélangé à des cailloux et les premiers blocs de granite.

### *Tronçon sud, centre du sondage, là où coule le Louvaquint*

22 **FIG. 78 E, F**

23 Sous l'humus (US 1) et une faible épaisseur de limon tourbeux brun à gris (US 2, US 11), nous trouvons une tourbe bien fibreuse mais contenant également des matériaux minéraux (argile) (US 12). Cette tourbe herbacée, plus noire en haut car plus oxydée et pauvre en eau (tourbe humiliée, évolution de la matière organique) recouvre une tourbe plus blonde présentant un important niveau de bois et de racines à la base, et du sable (tourbe ligneuse) (US 42, 28, 45). La dernière tourbe ligneuse et la première herbacée sont séparées par un fin litage d'argile un peu sableuse à la base. Les niveaux de tourbe ligneuse sont ponctuellement séparés par des lits de pseudogley argilo-sableux (US 5).

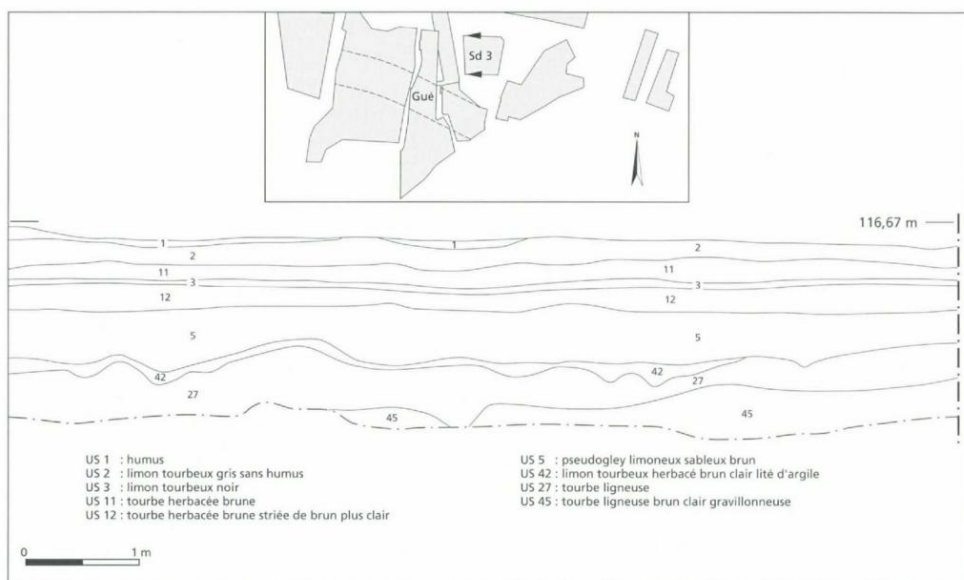
24 Le sable apparaissant sous cette dernière couche est lavé et grossier. Des poches d'arène ou litages sont localement et régulièrement interstratifiées dans la tourbe, surtout dans les niveaux inférieurs. Ce même phénomène est observé pour des poches de gley ou de pseudogley.



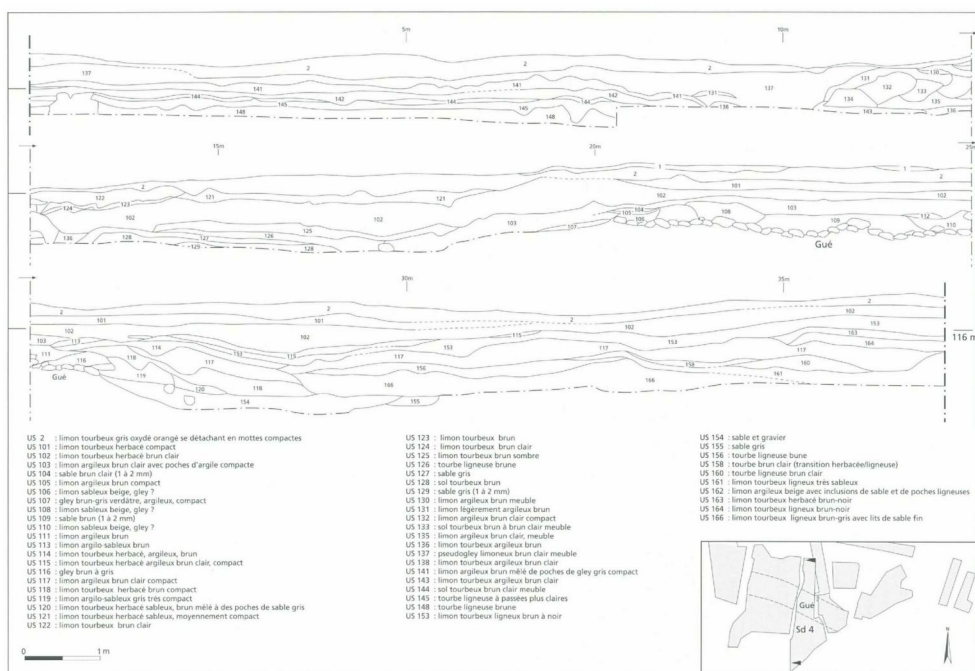
- 25 Le fond du sondage est composé d'un sable grossier et de galets subanguleux (fond alluvial). Une matrice limoneuse très micacée est également présente. Sous ce niveau apparaît directement l'arène granitique.
- 26 Au sud de ce tronçon, un empierrement régulier et de taille importante apparaît entre la tourbe ligneuse et la tourbe herbacée. Il est recouvert ponctuellement d'un niveau de sable gris de quelques centimètres d'épaisseur.
- 27 En progressant vers le nord, la tourbe ligneuse disparaît progressivement, remplacée par des niveaux d'argile ou de gley brun à gris-bleu (US 62, 65). La tourbe herbacée disparaît également pour être remplacée par un limon tourbeux brun.
- 28 Les coupes des sondages 3 (**fig. 79, 80**) et 4A (**fig. 81**) complètent bien ces premières observations.



**FIG. 79** - Louvaquint-Le Teilleul. Vue d'ensemble de la coupe ouest du sondage 3.  
cl. H. Paitier



**FIG. 80** - Louvaquint-Le Teilleul. Sondage 3 : coupe ouest.  
 dessins P. Nogues



**FIG. 81** - Louvaquint-Le Teilleul. Sondage 4A : coupe ouest.  
 dessins P. Nogues

### ***Rive gauche du Louvaquint, bordure de rivière***

- 29 La stratigraphie de ce secteur est typique de celle des colluvionnements. Sous l'humus, apparaît rapidement une tourbe humique plus granuleuse et limoneuse. Cette couche recouvre un niveau de gley gris oxydé (limon « gléifié » transformé au sein du sol, colluvion). Une arène gléifiée non alluvionnaire tapisse ensuite une arène jaune sableuse, mélangée à des cailloux et aux premiers blocs de granite.

### *Rive gauche du Louvaquint, sur la berge*

- 30 Directement sous l'humus, une importante épaisseur (jusqu'à 2 m) de limon gléifié recouvre une arène granitique jaune, sableuse, mélangée à des cailloux et laissant apparaître rapidement les premiers blocs de granite. Ce pseudogley est une colluvion mixte alluviale, à matrice limoneuse organique, devenant plus ou moins argileuse, limoneuse, ou organique (racines) en profondeur.

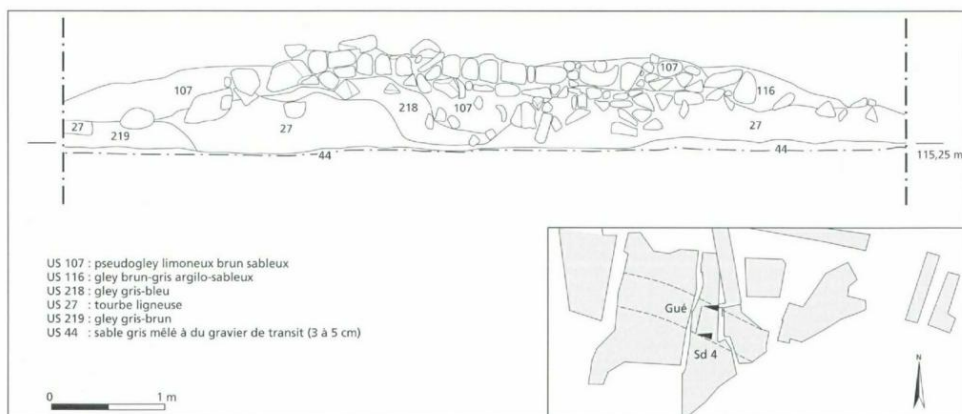
### 3.3.2 Conclusions

- 31 À travers les coupes réalisées dans ce vallon et plus particulièrement à l'endroit des lits des deux ruisseaux, nous observons la présence de deux niveaux de tourbe herbacée recouvrant un à deux niveaux de tourbe ligneuse à très ligneuse. Cette dernière strate repose sur un sable alluvionnaire et de grosses alluvions. Cette formation tourbeuse semble s'être poursuivie plus longtemps à Louvaquint, probablement en raison de divers aménagements.
- 32 Des petits niveaux d'argile sont relevés ponctuellement dans les niveaux de tourbe et plus particulièrement dans les niveaux inférieurs, ainsi qu'entre les tourbes ligneuse et herbacée, annonçant de nombreux envasements. De la même manière, l'alternance de lits de sable fin et grossier (**fig. 81**) témoigne des fréquentes variations de régimes hydrodynamiques.
- 33 En dehors du lit des ruisseaux, on trouve encore sur quelques mètres la nappe de charriage d'un lit beaucoup plus ancien, sur lequel repose un niveau de sable recouvert d'un lit d'argile de décantation. Un niveau de tourbe ligneuse recouvre l'ensemble et est suivi d'un gley ou limon gléifié, puis d'une tourbe humique, herbacée (ex. sond. 4A coupe E).
- 34 Les sondages réalisés dans la tranchée principale et à l'est de celle-ci nous ont permis de délimiter assez précisément le cours principal des ruisseaux dont le lit semble assez large, ainsi que l'étendue des zones régulièrement inondées. La tourbe ligneuse a été précisément localisée (**fig. 72, 73**). Elle apparaît dans les sondages 8, 7, 6, en relation avec le Louvaquint et dans les tranchées 3 et 5 en relation avec le Teilleul. Les mêmes observations ont été faites pour la tourbe herbacée.

## 3.4 Le gué

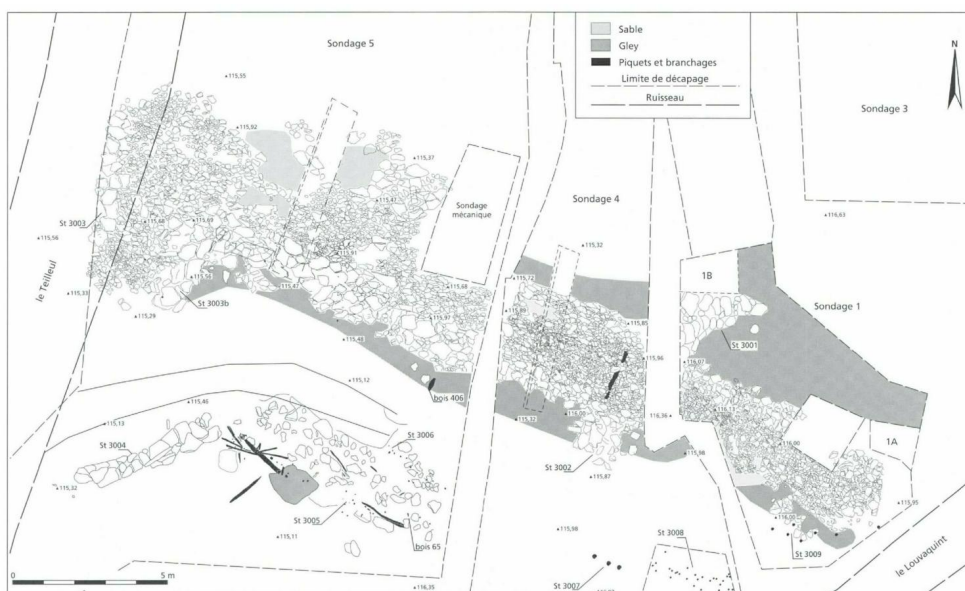
- 35 L'empierrement (st. 3000) mis au jour dans ce fond de vallon a une longueur totale de 30 m (**fig. 83**). Sa largeur est de 3 à 5 m selon les endroits éboulés et son épaisseur est de 0,20 à 0,50 m. Au centre de cet empierrement, des petits blocs de granité de 0,10 à 0,20 m de côté sont liés à du limon sableux brun ou à du gley et sont disposés ponctuellement sur un niveau de gley reposant sur la tourbe ligneuse. Régulièrement les moellons s'enfoncent dans la tourbe, et l'on distingue un aménagement sur deux assises. Des moellons de plus grande dimension (0,30 à 0,40 m) bordent cet aménagement sur toute sa longueur et sur une largeur d'1 à 2 m en moyenne. Les moellons plus larges maintiennent latéralement la base du gué. Ils sont bien équarris mais émoussés, liés avec du gley. On les retrouve ponctuellement effondrés dans la tourbe (**fig. 82-85**). La face supérieure des blocs, émoussée, reflète une exposition à des

courants réguliers et sensibles. La base du gué, au contact de la tourbe, rehausse sensiblement cet aménagement sur environ 0,50 m (fig. 82). Sous la partie centrale de la structure, suivant l'axe de celle-ci, on observe la présence d'un creusement (fossé), comblé de blocs (assise ? renfort ?) (fig. 82). Cinq aménagements sont à détailler et à mettre en relation avec cette construction.



**FIG. 82** - Louvaquint-Le Teilleul. Sondage 4A : coupe ouest du gué.

dessins P. Nogues



**FIG. 83** - Louvaquint-Le Teilleul. Plan de détail du gué.

dessins P. Nogues



**FIG. 84** - Louvaqint-Le Teilleul. Détail du gué dans le sondage 4.  
cl. I. Catteddu



**FIG. 85** - Louvaqint-Le Teilleul. Vue d'ensemble de la coupe du gué en sondage 4A.  
cl. V. Pommier

### St. 3001

- 36 Une fondation en granite, d'1 m de large, a été suivie sur un peu plus de 2 m et conservée sur une assise de gros moellons alternant avec des moellons de taille

moyenne. Cette assise s'étend perpendiculairement au gué, vers le nord. Près de la berge de Louvaquint, elle amorce un angle légèrement arrondi, sur environ 1,5 m. Cette assise délimitait un espace de 6 m<sup>2</sup> de gley gris clair à brun, très compact, sur une épaisseur d'1 m environ (fig. 83, 86).



**FIG. 86** - Louvaquint-Le Teilleul. Vue d'ensemble du gué dans les sondages 1 et 4, depuis le sud.  
cl. H. Paitier

### St. 3002

- 37 Dans le prolongement sud du fait 3000, perpendiculairement au gué côté sud, un aménagement de mêmes dimensions est interrompu brusquement par un effondrement. Entre les bases 3001 et 3002, une pièce de bois de 2 m de long environ (bois n° 408) est insérée dans le gué et suit ce même axe (fig. 84).

### St. 3003

- 38 En bordure de la rive gauche du Teilleul, l'interruption du gué est marquée par une irrégularité dans la disposition des pierres. À cet endroit, et perpendiculairement au gué, deux alignements de gros moellons émoussés distants de 2 à 3 m s'étendent selon un pendage N-S. À la base, au pied de ces deux alignements, un amas de petits moellons et de nodules très émoussés (largeur 0,80 m), marque une forte dépression du terrain (fig. 83).

### St. 3004

- 39 À environ 6 ou 7 m de la base 3003, un peu plus au sud, un autre alignement très régulier de gros moellons aux arêtes plus vives, d'une largeur de 0,80 m, conservé sur environ 5 m est orienté N-E/S-O. Son départ se situe au niveau d'un petit alignement de piquets de bois bordant le gué au sud.

### 3.5 Les bois

40 FIG. 83, 87, 88

- 41 Soixante-treize piquets et de nombreux branchages ont été dégagés à environ 4 m au sud du gué (sond. IA, 4A, 5C). Leur diamètre moyen est de 0,04 à 0,09 m et leur longueur moyenne conservée varie de 0,10 à 0,58 m. Ils sont tous épointés sur deux ou trois faces et sont disposés et regroupés selon 4 ou 5 alignements parallèles mais décalés. Ces ensembles sont tous orientés O-E.
- 42 Le premier ensemble (st. 3005) part de l'extrémité nord-est de la base 3004 et a été suivi vers l'est, sur environ 7 m. Les piquets ne sont pas alignés de façon très rigoureuse. Une petite tranchée comblée par un limon tourbeux sableux nous a permis de repérer l'axe de ce premier alignement. Les bois ne sont pas équidistants, et sont quelquefois regroupés par 3 ou 4 (fig. 87). Des branchages parfois longs de 2 m s'intercalent entre les piquets, à la manière d'un clayonnage. Ces bois épointés sont plantés dans la tourbe ligneuse, et enfoncés jusque dans le gravier alluvial et le sable, à l'exception de la partie centrale du premier alignement où six piquets sont enfoncés dans une poche de gley gris clair. La plupart d'entre eux sont calés par des moellons de petite et moyenne dimension. Leur diamètre est de 0,04 à 0,09 m pour une longueur comprise entre 0,10 à 0,58 m (la moyenne étant de 0,25 à 0,35 m).



**FIG. 87** - Louvaquint-Le Teilleul. Détail des piquets et branchages (st. 3005, sondage 5).

cl. I. Catteddu



**FIG. 88** - Louvaquint-Le Teilleul. Détail des premiers dégagements du bois 408, piégé dans le gué en sondage 4.

cl. I. Catteddu

- 43 À environ 1,5 m de la partie est de ce premier ensemble et parallèlement au gué, une quinzaine de piquets identiques (st. 3006) ont été suivis sur 2 m. À cet endroit aucun branchage n'a été dégagé. Ils sont limités à l'ouest par un amas de gley et intercalés avec du sable et des moellons. Leurs dimensions moyennes sont identiques à celles de la structure 3005.
- 44 Les bois des alignements 3005 et 3006 sont des saules. Il s'agit de troncs de section complète, dont certains sont équarris sur une demi-circonférence<sup>2</sup>.
- 45 Plus à l'est, à environ 5 m de ce deuxième alignement, très légèrement désaxés, trois piquets (st. 3007) sont équidistants de 0,50 m. Leur diamètre est compris entre 0,55 et 0,65 m et leur longueur varie de 0,165 à 0,23 m.
- 46 Un mètre plus loin, légèrement au nord, 22 piquets (st. 3008) sont alignés et rassemblés par des branchages clayonnés. Ils sont plantés dans la tourbe ligneuse, jusqu'au fond alluvial gravillonneux et sableux, et bordés au sud et au nord par des blocs puis du gley clair (rapporté ?). Leur diamètre est compris entre 0,03 et 0,09 m pour une longueur comprise entre 0,25 et 0,56 m.
- 47 Les derniers piquets (st. 3009), au nombre de six s'organisaient à 2 m plus au nord. Ce dernier alignement est le plus proche du gué. Leur diamètre est de 0,55 m, pour une longueur comprise entre 0,15 et 0,23 m.
- 48 Les piquets composant les ensembles 3007 et 3008 sont taillés dans du chêne (à feuilles caduques) ou de l'aulne. Il s'agit dans plusieurs cas de jeunes troncs ou branches complètes, d'une dizaine d'années d'âge<sup>3</sup>.



### 3.6 Le mobilier

- 49 Peu abondant, il est présent uniquement sur le gué et ses abords immédiats, essentiellement dans les sondages 1 et 5. Il s'agit d'une vingtaine de fragments de céramique du haut Moyen Âge, de couleur grise de pâte B (cf. *infra* chap. 7). La plupart sont décorés à la molette. Ces tessons ont été retrouvés piégés dans et sur le gué. Ils appartiennent à des formes fermées, dont les profils n'ont pas pu être restitués.
- 50 Le mobilier ligneux est représenté par une extrémité de maillet (**fig. 89**), dont la partie haute du manche est encore présente. Cette pièce est en chêne, taillée dans un gros tronc à croissance rapide ; l'objet a été obtenu par sciage. Le reste de l'emmanchement est également en chêne ; il a été taillé dans une grosse pièce de bois refendue à croissance faible<sup>4</sup>.



**FIG. 89** - Louvaquint-Le Teilleul. Détail du fragment de maillet en bois découvert en bordure du gué.  
cl. I. Catteddu

### 3.7 Chronologie

- 51 La céramique exclusivement datée du haut Moyen Âge est le seul élément « mobilier » datable, en relation avec le gué. Afin d'apporter plus de précisions quant à la chronologie de ce secteur, plusieurs échantillons de tourbe et d'éléments ligneux ont fait l'objet de datation par radio-carbone. Le premier échantillon prélevé à la base de la tourbe ligneuse dans la tranchée 1, au point de rencontre avec le sondage 1, c'est-à-dire directement au nord du gué, a fourni une datation du Mésolithique final, centrée sur 5280 BC (5440- 5210 cal BC)<sup>5</sup>.
- 52 Un échantillon de tourbe prélevé à la limite entre la tourbe ligneuse et herbacée a donné une datation <sup>14</sup>C entre 85 et 250 ap. J.-C.<sup>6</sup>.
- 53 D'autres prélèvements sont en cours de datation, ils devraient nous donner une séquence très précise des formations tourbeuses en association avec des informations

paléoenvironnementales puisqu'ils sont directement prélevés sur une colonne palynologique du versant nord du Louvaquint en tranchée 1 sondage 1.

- 54 Le bois 406 (**fig. 83**), piégé sous le gué, au contact de la partie supérieure de la tourbe ligneuse et sous une épaisse couche de gley maintenant latéralement le gué, a fourni une datation de l'époque gallo-romaine entre 2 av. J.-C. et 193 ap. J.-C.<sup>7</sup>.
- 55 La pièce de bois 408, piégée dans le gué en sondage 2, dans l'axe des st. 3001 et 3002 a donné une datation <sup>14</sup>C mérovingienne : 555-660 ap. J.-C. avec un pic à 633.
- 56 Les piquets appartenant à des aménagements latéraux ont également fait l'objet de datations <sup>14</sup>C. Il ne nous était en effet pas possible de les relier stratigraphiquement avec le gué. L'un des piquets en sondage 5C (bois 65) plus éloigné était planté dans une couche de gley reposant sur la tourbe ligneuse. Cet élément a été daté du xv<sup>e</sup> s. (1411-1517, pic à 1439). Ce résultat plus tardif nous a incités à tenter deux datations supplémentaires. Un premier piquet (bois 197, sond. 4B) a livré un résultat proche du précédent, à savoir 1412 ap. J.-C.<sup>8</sup>. Quant au bois 56B dégagé dans le sondage 5C prélevé non loin du bois 65, il a donné un résultat autour de 1261 ap. J.-C.<sup>9</sup>.
- 57 Ces éléments supposeraient donc au moins un constant entretien de ce secteur de passage.
- 58 Le bois mérovingien piégé dans le gué est en accord avec le mobilier céramique du haut Moyen Âge trouvé sur le gué. Sa légère antériorité annonce peut-être une construction plus précoce du gué. Cette hypothèse se renforce par la présence d'un mobilier de tradition mérovingienne découvert sur le site de Louvaquint.
- 59 Le bois 406 découvert sous le gué (à l'exception de quelques tessons gallo-romains roulés découverts épars sur les sites) est le seul témoin gallo-romain de notre secteur. Nous ignorons s'il s'agit d'un bois réutilisé ou s'il témoigne d'une plus grande précocité de cette construction.

### 3.8 Le chemin

- 60 Un chemin empierré a été repéré dans la coupe du sondage 9 (**fig. 74**). Orienté N/N-E, il débute au niveau du gué, sur la rive droite du Teilleul. Sa largeur est de 5 à 6 m. Il est composé de deux niveaux de blocs de granité au module assez restreint. Il s'agit de petits blocs grossiers d'environ 0,10 à 0,20 m de côté, mélangés à de l'arène granitique et du sable graveleux compact. Le matériau du niveau supérieur est très altéré. L'ensemble est grossièrement tassé sur une quarantaine de centimètres.

### 3.9 Essai d'interprétation

- 61 Les ruisseaux du Teilleul et du Louvaquint s'écoulent sur un tapis d'alluvions sablo-graveleuses, plus ou moins développé, mis en place au cours de périodes anciennes. Ce tapis d'alluvions est recouvert d'une épaisse couche de tourbe ligneuse, caractéristique d'une dense végétation arborée. Les deux ruisseaux dessinent des méandres sur tout leur cours.
- 62 Si le Teilleul semble avoir un cours un peu plus rectiligne, le Louvaquint, en venant du sud-est trace une dernière boucle vers le nord-ouest, puis vers le sud-ouest pour franchir le gué. C'est à cet endroit que se situe sa confluence avec le Teilleul. Le suivi de

cette dernière boucle se marque très précisément dans la stratigraphie et à travers les dépôts de sable, sur le gué et en bordure de celui-ci.

- 63 Les bases 3003 et 3004 endiguent latéralement les deux ruisseaux et les canalisent. Le rétrécissement du cours associé à une forte pente et le rehaussement du gué vont de pair avec une accélération du débit, renvoyant les deux ruisseaux dans un couloir plus étroit filant vers l'ouest.
- 64 La qualité de la réalisation de ces aménagements impose de considérer en plus du rôle économique (pêche), une fonction de gestion environnementale de ce secteur et un certain contrôle de la dynamique de l'eau. L'exhaussement du gué facilite le passage, mais l'importance de l'aménagement crée un obstacle accélérant et faisant divaguer le cours d'eau latéralement. Cette rupture d'équilibre est rattrapée par la pente. Quant aux alignements de piquets, ils semblent manifester une volonté d'endiguement latéral en limitant l'érosion des berges et en offrant plus probablement l'opportunité d'y raccorder des éléments utiles à la pêche ou à la tannerie par exemple. Les structures 3001 et 3002, perpendiculaires au gué sont directement à mettre en relation avec l'ensemble de cet aménagement et le contexte hydrodynamique.
- 65 L'étude stratigraphique (zones de dépôt, indices de fort courant, litages...), associée à la granulométrie et la sédimentologie (Marguerie, Renaudin 1997), nous permet de mieux cerner le fonctionnement de ce petit hydrosystème : les zones régulièrement inondées, mais aussi le cours principal des ruisseaux. Les petits niveaux d'argile sont fréquents, relevés ponctuellement entre les niveaux de tourbe et dans les niveaux inférieurs, ils annoncent de nombreux envasements, alternant par ailleurs avec des lits de sables fins ou grossiers, indices de plus forts courants. Cet ensemble témoigne des variations du régime hydrodynamique.
- 66 L'étude sédimentologique et granulométrique, faite à partir d'échantillons de sable prélevés sur le gué, atteste l'existence d'un courant fort sur cet aménagement.
- 67 Cette structure empierrée permettait de faire la liaison entre les sites de Louvaquint et du Teilleul, dans le fond du vallon. Le chemin situé à l'extrémité du gué devait alors permettre l'accès au plateau du Teilleul.

## 3.10 Étude pollinique des dépôts tourbeux et environnement

- 68 D.M.

### 3.10.1 Introduction

- 69 Les sites de Louvaquint et du Teilleul sont séparés par une zone humide correspondant à un bas marais de fond de vallée fluviale, large d'environ 50 m et long de 200 m. Des dépôts argileux, tourbeux et sablo-graveleux y sont accumulés sur une épaisseur maximale totale d'environ 130 cm.

### 3.10.2 Inventaire et origine des prélèvements

- 70 L'étude pollinique de la zone humide a été effectuée selon quatre colonnes de prélèvements réparties le long de la tranchée transversale 1, joignant les deux zones principales de fouilles et dans les sondages archéologiques 4A et 5E.
- 71 La colonne 1 provient de la tranchée 1, dans un chenal en rive gauche du vallon, immédiatement au nord du gué. Elle occupe une hauteur totale de 128 cm. La colonne 2 fut également pratiquée sur la coupe est de la tranchée 1, dans le chenal de la rive droite du vallon, à environ 50 m en contrebas de la fouille du Teilleul. Sa hauteur est de 113 cm. La colonne 3 a été réalisée sur la coupe est du sondage 4A, dans la partie amont du gué. Elle traverse, sur une hauteur de 10 cm, la tourbe ligneuse sur laquelle repose immédiatement le gué. Enfin, sur la coupe est du sondage 5E, dans la partie aval du gué, la colonne 4 concerne également la tourbe ligneuse sur une hauteur de 7,5 cm. À cet endroit la tourbe est recouverte d'un gley, lui-même immédiatement surmonté du gué.
- 72 À l'intérieur de la nappe de charriage tapissant le fond du lit majeur de l'ancien cours d'eau du chenal rive gauche, un fragment de bois a été daté de  $6360 \pm 60$  BP (A-9135), soit [5440 (5420) (5365) (5280) 5210] cal BC<sup>5</sup>.

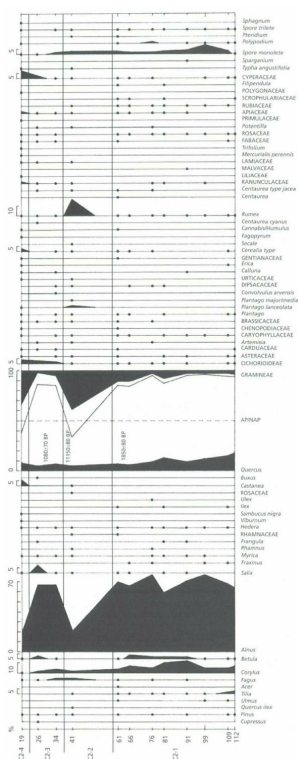
### 3.10.3 Les données polliniques

- 73 Pour l'ensemble des sondages, les échantillons renferment des spectres polliniques variés. La diversité taxonomique sur la totalité des spectres est élevée (**tabl. VIII, IX et fig. 90, 91**). Elle est cependant très variable d'un niveau à l'autre. La conservation du matériel sporo-pollinique est généralement bonne. Elle peut toutefois être qualifiée de moyenne à la base de la colonne C1.

	-4 cm	-9 cm
<i>Quercus</i>	7,2	4,7
<i>Tilia</i>	0,2	0,2
<i>Fagus</i>	0,8	0,3
<i>Corylus</i>	7,5	8,2
<i>Betula</i>	2,6	0,7
<i>Alnus</i>	55,1	75,4
<i>Salix</i>	1,3	0,5
<i>Myrica</i>	1,3	0,3
<i>Rhamnus</i>		0,1
<i>Frangula</i>	0,3	
RHAMNACEAE		0,2
<i>Hedera</i>	0,2	0,1
<i>Illex</i>	0,2	0,2
GRAMINEAE	14,1	5,6
CICHOARIOIDEAE	1,3	0,1
ASTERACEAE	0,7	0,1
CARDUACEAE		0,1
<i>Artemisia</i>		0,1
CARYOPHYLLACEAE	0,5	0,1
CHENOPODIACEAE		0,1
BRASSICACEAE	0,3	0,2
<i>Polygonum</i>	0,3	
<i>Plantago</i>	0,8	0,3
<i>Plantago lanceolata</i>	0,2	0,5
DIPSACACEAE	0,2	
<i>Cerealia type</i>	0,2	
<i>Rumex</i>	0,3	0,4
RANUNCULACEAE	0,3	0,3
LAMIACEAE	0,3	
FABACEAE		0,1
ROSACEAE	0,7	0,5
<i>Potentilla</i>	0,3	
APIACEAE	0,3	0,2
RUBIACEAE	0,2	0,1
SCROPHULARIACEAE	0,2	0,3
<i>Filipendula</i>	0,3	
CYPERACEAE	1,6	0,1
<i>Sparganium</i>		0,1
<i>Ranunculus</i>	0,2	0,1
Spore monolette	1,1	1,8
<i>Polypodium</i>	0,2	0,1
Spore trilète		0,8
AP	76,7	90,8
NAP	23,3	9,2

**TABL. VIII** - Résultats de l'étude pollinique sur la colonne C3, sondage 4A aux niveaux - 9 et -4 cm.





**FIG. 91** - Diagramme pollinique de la colonne C2.  
dessins D. Marguerie

### 3.10.3.1 La colonne C1

- 74 La stratigraphie des dépôts observée à la hauteur de cette colonne s'organise comme suit, de bas en haut :
- 6 cm de sable graveleux gris ;
  - 39 cm de tourbe ligneuse blonde (126 à 87 cm) ;
  - 18 cm de tourbe herbacée plus brune (87 à 69 cm) ;
  - 3 cm d'une passée argileuse beige foncée (69 à 66 cm) ;
  - 18 cm de tourbe herbacée brun clair (66 à 48 cm) ;
  - 16,5 cm de tourbe herbacée brune humiliée (48 à 31,5 cm) ;
  - 29 cm de sol minéral actuel limoneux beige.
- 75 Douze échantillons ont été étudiés avec un pas moyen de 9 cm, mais pouvant varier de 2 à 22 cm. Les résultats de l'étude sont exprimés en pourcentages relatifs. Les spores des fougères et de la sphaigne sont exclues de la somme de base servant au calcul des pourcentages relatifs (**fig. 90**).
- 76 Deux échantillons de tourbe prélevés dans cette colonne ont livré les datations radiocarbone suivantes<sup>10</sup> :
- à -124 cm, 2820 ± 100 BP (Beta-112412), soit [1265 (940) 800] cal BC ;
  - à -76 cm, 1730 ± 90 BP (Beta-119085), soit [100 (340) 540] cal AD.
- 77 Tout au long de cette séquence, la végétation enregistrée marque une évolution continue allant dans le sens d'une nette déforestation du milieu local. À la base, dans la tourbe ligneuse, les pollens d'arbres représentent 94 % du cortège. Ce taux est tombé à environ 25 % au sommet de la coupe. L'aulne, essence hygrophile poussant au bord du

cours d'eau (Rameau *et al.* 1989), est systématiquement largement surreprésenté. Il est suivi par le chêne et le noisetier. Les premiers grains de pollen de Graminée de type céréale et les taxons rudéraux existent dès -106 cm de profondeur puis dans tous les échantillons suivants (Behre 1986a).

- 78 Quatre zones polliniques locales principales ont été reconnues dans le diagramme. De plus, la zone basale C1-1 peut être subdivisée en deux sous-zones (**fig. 90**).

#### **Zone pollinique C1-1**

- 79 Cette moitié inférieure du diagramme (entre -126 et -79 cm) est placée sous la nette dominance de l'aulne (*Alnus*). Ce taxon atteint un maximum de représentation dans les niveaux -116 et -106 cm avec des taux relatifs respectivement de 64 et 61 %. Les autres essences associées sont le noisetier (*Corylus*), le chêne (*Quercus*), le bouleau (*Betula*) et le hêtre (*Fagus*). Il apparaît clairement que le vallon durant cette période est peuplé de taillis humides de type aulnaie abritant tout un cortège de petits ligneux hygrophiles comme le saule (*Salix*) et le *Myrica*. Une corylaie-boulaie pousse sur les versants proches. La chênaie est présente à une plus grande distance, probablement sur les hauteurs environnantes.
- 80 Tout au long de cette zone, on assiste à une diminution régulière du taux des pollens arboréens, à commencer par l'aulne. Le noisetier, le bouleau et le chêne entrent dans cette même dynamique. Seul le hêtre présente un comportement contradictoire puisqu'il s'installe nettement entre -96 et -79 cm, relayant ainsi le déclin du chêne.
- 81 Corrélativement à l'ouverture du milieu induite par le recul de la plupart des ligneux, la strate herbacée prend de l'importance et parmi elle des taxons nettement rudéraux comme le plantain (*Plantago*), dont le plantain lancéolé (*P. lanceolata*) et l'oseille (*Rumex*) sont bien représentés.

#### **Sous zone C1-1a**

- 82 La strate herbacée est peu riche et peu variée. Cependant, c'est dans le niveau -106 cm que le caractère rudéral de la végétation herbacée s'affirme. C'est aussi à partir de cette profondeur que les premiers indicateurs de céréaliculture (*Cerealia-type*) font leur apparition. Les deux spectres de la base du diagramme sont porteurs de plantes d'eau (*Typha*, *Sparganium* et *Potamogetori*). La présence de tels taxons est révélatrice de l'existence à ces niveaux d'une nappe d'eau libre au fond du vallon.

#### **Sous zone C1-1b**

- 83 À partir du niveau -96 cm, l'importance locale de l'aulne est moindre. Les taux de pollens sont encore importants, mais sont passés de plus de 60 % à environ 35 %. La hêtraie est bien enregistrée tout au long de cette sous-zone et ne prendra à nouveau de l'importance dans le paysage qu'au sommet du diagramme. Le milieu local, plus ouvert, voit l'arrivée dans la strate herbacée d'un cortège varié de plantes rudérales au premier rang desquelles figure l'oseille (*Rumex*). Les céréales, quoique en faible quantité, sont présentes à tous les niveaux.

### **Zone pollinique C1-2**

- 84 Un net déclin de l'aulnaie est ici très significatif. Des ligneux hygrophiles, comme le saule et *Myrica*, marquent également le pas. Légèrement plus bas dans la stratigraphie, la sédimentation avait également marqué une rupture : la tourbe ligneuse blonde avait cédé sa place à une tourbe herbacée plus brune. Plus régionalement, la chênaie et la hêtraie sont également nettement en recul. Les herbacées, au premier rang desquelles les Graminées et les Composées, connaissent corrélativement un fort développement. La strate herbacée est nettement dominante. Elle renferme une grande quantité et une grande variété de plantes à caractère rudéral : les Composées (Cichoriées, Astéracées et Centaurées), l'oseille, certaines Caryophyllacées et les plantains. Les pollens de céréale apparaissent en assez forte quantité. L'ouverture des taillis induit une augmentation des Cypéracées, herbacées hydrophiles et héliophiles. C'est un phénomène déjà amorcé dans C1-1b.
- 85 Des pollens de plantes d'eau (*Typha*, *Sparganium*) présents dans les deux spectres de cette zone soulignent l'existence dans le fond du vallon d'une nappe d'eau libre comme dans les zones sous-jacentes. Un changement d'hydrologie allant dans le sens d'un atterrissement du marais sera en revanche à signaler au-delà de cette zone.

### **Zone pollinique C1-3**

- 86 Cette zone débute avec un retour en force de l'aulnaie. La fermeture du paysage local sous l'effet de l'augmentation des aulnes induit une pauvreté de la strate herbacée. Les taxons associés aux activités anthropiques (rudérales et céréales) sont en recul significatif.

### **Zone pollinique C1-4**

- 87 Cette zone sommitale n'est malheureusement représentée que par un seul échantillon. Celui-ci reflète une évolution originale de la végétation. Parmi les arbres, si l'aulne est en nette régression, les taxons de la flore régionale connaissent une dynamique inverse. Le chêne, le châtaignier (*Castanea*) et le hêtre sont en expansion. Tandis que sur le site, les indices d'agriculture sont à nouveau perceptibles : taux importants de céréales et rudérales, dont l'oseille.

#### **3.10.3.1 La colonne C2**

- 88 La stratigraphie des dépôts observée à la hauteur de cette colonne s'organise comme suit de bas en haut :
- 6 cm de sable gris reposant sur une couche sablo-graveleuse bien classée ;
  - 41 cm de tourbe ligneuse brunâtre (111 à 70 cm) ;
  - 10 cm de tourbe herbacée beige avec lits d'argile (70 à 60 cm) ;
  - 23 cm de tourbe herbacée claire (60 à 37 cm) ;
  - 7 cm de tourbe herbacée brune humifiée (37 à 30 cm) ;
  - 24 cm de sol minéral actuel limoneux.
- 89 Les douze échantillons étudiés couvrent l'ensemble de la hauteur du profil puisqu'ils s'étendent de -112 à -19 cm. Ils ont été réalisés en moyenne tous les 8,5 cm avec



toutefois de grandes disparités : 3 cm de distance minimum et 20 cm de distance maximum (fig. 91).

- 90 Le niveau -64 cm, correspondant à la base de la tourbe herbacée, a été daté par le radiocarbone de  $1850 \pm 80$  BP (Beta- 112413), soit [5 (160) 390] cal AD. À -29 cm, dans la tourbe herbacée, une seconde datation radiocarbone fut obtenue<sup>11</sup> :  $1080 \pm 70$  BP (Beta-119086), soit [800 (985) 1115] cal AD.
- 91 À la première lecture du diagramme pollinique dans son ensemble, l'extrême dominance de la strate arborée est frappante. L'aulne est à nouveau le taxon ligneux surreprésenté avec des taux de pollens pouvant dépasser les 75 % ! La diversité taxonomique de l'ensemble des spectres s'en ressent. Elle est plus faible (73) que celle constatée dans la colonne Cl (79). Ceci est la conséquence d'un milieu globalement plus fermé, moins riche en héliophytes.
- 92 Les premiers pollens de Graminée de type céréale sont rencontrés dès le niveau -109 cm. Il faut attendre le niveau -76 cm pour en compter à nouveau.
- 93 La séquence peut être divisée en 4 principales zones polliniques locales (fig. 91).

#### **Zone pollinique C2-1**

- 94 Cette zone occupant la moitié inférieure du diagramme, développée au sein de la tourbe ligneuse brunâtre, est dominée par les aulnes. Les taillis humides qui croissent alors dans cette partie du vallon sont à base d'aulnes mais aussi de *Myrica gale* et de saules. Le noisetier et le bouleau forment de petits boisements dans les zones moins humides. Le signal de la chênaie est net et permet d'envisager une relative proximité de cette formation forestière. Le tilleul et, dans une moindre mesure, forme participent discrètement à cette chênaie mixte tout au moins à la base du diagramme.
- 95 Chez les herbacées, les Graminées dominent. On peut imaginer que bon nombre d'entre elles correspondent à des plantes hygrophiles. Toutefois, aucune plante aquatique n'est signalée dans C2-1, sauf *Sparganium* à -91 cm.
- 96 Quoiqu'en très faibles taux, les taxons rudéraux forment des cortèges variés sur l'ensemble des spectres de cette zone pollinique. Ce phénomène est toutefois plus sensible dans la partie supérieure de C2-1 (à partir du niveau -76 cm). L'oseille, le plantain et les Composées sont les taxons correspondants les plus fréquents. Quelques pollens de Graminées type céréale sont rencontrés dans le niveau -109 cm, puis dans les trois échantillons supérieurs de cette zone. Enfin, il semble que la culture du chanvre (*Cannabis/Humulus*) puisse être attestée au sommet de cette zone.

#### **Zone pollinique C2-2**

- 97 Le spectre qui constitue cette zone est issu de la tourbe herbacée. À cette hauteur (-41 cm), le diagramme marque un recul très brutal et sensible des pollens d'aulnes. Le noisetier et, dans une moindre mesure, le chêne sont également moins bien représentés.
- 98 Chez les herbacées, les Graminées subissent un grand essor et dominent largement la strate. Les espèces rudérales sont également en nette progression. Parmi elles, l'oseille et le plantain lancéolé dominant. La culture céréalière est attestée à travers deux céréales dont le seigle (*Secale*), dont il s'agit ici de l'unique mention dans la séquence.

### ***Zone pollinique C2-3***

- 99 Le taux des pollens d'aulne est à nouveau presque comparable avec celui de la zone C2-1. Le retour des taillis humides (aulne et saule) dans le fond du vallon est ici bien clair. Il convient de noter la nette augmentation des pollens de saule. Toutefois, le taux global des pollens arboréens est inférieur à celui observé en C2-1. Ceci est à créditer à la décroissance du noisetier, du chêne, mais aussi du hêtre dans l'échantillon -26 cm. Ce dernier taxon avait pris de l'importance dans le milieu régional à la transition entre les zones C2-2 et C2-3.
- 100 Certains pollens issus de plantes à caractère rudéral marquent le pas. Si les Cichoriées sont en nette progression, l'oseille, les plantains et autres armoises se raréfient voire disparaissent. De plus, les Graminées type céréale disparaissent dans le niveau -26 cm. On assiste ici au phénomène équivalent déjà relevé dans la zone C1-3 du diagramme C1

### ***Zone pollinique C2-4***

- 101 Au sommet du diagramme, dans l'échantillon prélevé à -19 cm, l'aulnaie est à nouveau en recul significatif pour atteindre des taux de représentation pollinique équivalents à ceux observés dans la zone C2-2. Les bouleaux et noisetiers correspondent alors à quelques individus isolés dans le paysage. Mais l'originalité de la strate arborescente est à mettre à l'actif de la bonne représentation soudaine du châtaignier, ainsi qu'à l'augmentation du chêne.
- 102 La strate herbacée de cette ultime zone pollinique s'enrichit à nouveau d'héliophytes appartenant à la famille des Graminées et à celle des Cypéracées. Dans cette colonne, contrairement à C1, il faut attendre le sommet du diagramme pour assister au développement de la caricaie.
- 103 Les taxons herbacés rudéraux sont variés et les Composées Cichoriées poursuivent leur développement amorcé en C2 - 3. Ce spectre sommital renferme toute une variété de taxons cultivés : châtaignier, céréales, sarrasin et chanvre. Comme dans la colonne C1, l'attestation de la culture locale du sarrasin est très tardive.
- 104 Les deux séquences polliniques menées de part et d'autre de la tranchée 1 montrent quelques différences dans l'enregistrement de l'évolution du paysage local et régional. Celles-ci peuvent être interprétées comme des variétés dans les aménagements ou les activités humaines à l'échelle du thalweg. Les différences qui ressortent à la lecture des deux diagrammes concernent la densité de l'aulnaie observée d'une rive à l'autre, ainsi que celle de la caricaie. La représentation des plantes à caractère rudéral et des céréales est également variable.

#### **3.10.3.1 La colonne C3**

- 105 Sur la coupe est du sondage 4A, dans la partie amont du gué, la base de la formation sédimentaire sur laquelle repose le gué s'organise de bas en haut de la façon suivante :
- nappe basale de charriage ;
  - 10 à 15 cm de sable grossier bien classé ;
  - 2 à 10 cm d'argile ;
  - 5 à 10 cm de tourbe ligneuse ;
  - gué.

- 106 Sur les 4 prélèvements effectués, 2 sont à ce jour étudiés (**tabl. VIII**). Ils correspondent respectivement aux niveaux -9 et -4 cm et proviennent de la tourbe ligneuse. La strate arborescente est à nouveau très dominante et correspond, une nouvelle fois, à une aulnaie. Une corylaie-boulaie est également enregistrée, tandis que la chênaie, mêlée de quelques tilleuls présente un signal plus tamponné que dans la colonne C1. Tout le cortège des plantes rudérales reconnues sur le site à travers C1 et C2 est ici présent. Quelques pollens type céréale ont été reconnus dans le niveau -4 cm. Enfin, quelques plantes aquatiques et hygrophiles (*Sparganium*, *Ranunculus* et Cypéracées) signalent l'existence de mares d'eau libre comme ce peut être le cas à la base de la colonne C1.

#### 3.10.3.4 La colonne C4

- 107 Un seul échantillon sur les 3 prélevés est actuellement étudié. Il correspond au niveau -4 cm prélevé sous le gley du gué, dans la tourbe ligneuse basale (**tabl. IX**). Le spectre pollinique est à 84 % composé de pollens d'arbres dont 61 % sont des aulnes. Les noisetiers et chênes sont encore des taxons bien représentés. Parmi les herbacées, les rudérales sont à nouveau dominantes et les céréales sont attestées. Ce spectre suit donc, dans les grandes lignes, ceux observés au même niveau stratigraphique dans les autres colonnes.

### 3.10.4 Conclusions

- 108 Les dernières phases de mise en place des dépôts sablo-graveleux du fond du vallon, en rive gauche, remonte au Mésolithique final, si l'on en croit la datation du bois qui y fut mis au jour.
- 109 La base de la formation tourbeuse, à forte quantité de macro-restes ligneux, selon la datation obtenue à la hauteur de la colonne C1, remonte à l'âge du Bronze. Durant une longue période chronologique semblant donc couvrir tout le Néolithique, le lit majeur du cours d'eau n'a pas ou peu connu de sédimentation à cause d'un courant à fort débit. La tourbification débute, au moins localement, à l'âge du Bronze.
- 110 Les différents diagrammes polliniques construits sur la zone humide montrent, qu'à compter de cette période et jusqu'à l'époque gallo-romaine au moins, si l'on s'en réfère à la datation obtenue dans la colonne 2, l'environnement était déjà marqué par la présence de l'homme. L'existence dans les divers spectres de toute une variété de pollens rudéraux et de céréales en est la preuve. Le milieu forestier, même s'il compte encore bon nombre de chênes et quelques ormes et tilleuls, qui sont autant d'indices de l'existence passée d'une chênaie mixte dense, est localement défriché et accueille des espèces héliophiles comme le bouleau et le noisetier. Le fond du vallon est colonisé par une aulnaie épaisse dans laquelle croissent également des saules et des *Myrica gale*.
- 111 Au moment de l'installation du gué ou légèrement plus tôt, probablement au début de l'occupation des lieux par les sociétés mérovingiennes, si l'on s'en réfère à la datation absolue obtenue à 76 cm de profondeur dans la colonne C1, la végétation locale subit un changement drastique. Les taillis humides du vallon régressent considérablement. Ils font l'objet d'un intense déboisement, sans doute afin de faciliter l'accès à un gué fondamental dans les contacts entre les deux lieux de vie qu'étaient les installations du Teilleul et de Louvaquint. Cette déforestation est mieux marquée en rive gauche qu'en rive droite du vallon. Il semble donc que ce soit l'accès au gué depuis le site du

Louvaquint qui ait été privilégié. En rive gauche toujours, l'aulnaie cède sa place à la caricaie. Ceci n'est pas le cas en contrebas du Teilleul. L'installation des établissements du haut Moyen Âge est également traduite par des taux élevés de plantes rudérales. La céréaliculture est bien attestée. L'anthropisation du milieu et plus particulièrement l'agriculture sont toutefois moins marquées près du Teilleul.

- 112 Ces variations dans l'enregistrement des indicateurs anthropiques sont certainement dépendantes de la plus ou moins grande proximité des zones d'habitats et agricoles. Cependant, nous ne pouvons négliger l'impact d'un défrichement de l'aulnaie plus marqué en contrebas du Louvaquint. En effet, là plus que vers le Teilleul, les phénomènes naturels d'alluvionnement et de colluvionnement ont pu être accentués. L'étude sédimentologique des couches sablo-limoneuses déposées à la surface, en amont et en aval du gué, a d'ailleurs identifié des particules transportées en suspension et par roulement et mis en place au sein d'un milieu aquatique pouvant être qualifié de turbulent (Marguerie, Renaudin 1997). Ainsi, des pollens d'herbacées particulières (céréales et rudérales notamment) ont-ils pu être également repris depuis les pentes du vallon rive gauche voisin, dans le cadre de cette dynamique sédimentaire. Cet épisode de courant d'eau dans le fond du vallon est mieux enregistré dans la zone C1-2 de la colonne 1 que dans son homologue sur la colonne 2. La construction du gué semble avoir contribué à un changement dans le régime hydrique en constituant une sorte de barrage local.
- 113 Une phase de déprise agricole succède à cet épisode d'intense anthropisation des lieux au cours du haut Moyen Âge. Sur la base de la datation radiocarbone obtenue à -29 cm en C2, elle peut être attribuée aux environs du x<sup>e</sup> s. Elle se traduit sur la végétation par un retour de l'aulnaie et une raréfaction des pollens en provenance de plantes rudérales et cultivées. À cette même période (après le milieu du x<sup>e</sup> s.), les fouilles archéologiques montrent d'ailleurs un abandon local.

## NOTES

1. « L'altération superficielle au Pliocène ou au Quaternaire sur différentes roches a provoqué la libération d'oxydes de fer accompagnant les minéraux argileux dans la phase minérale secondaire. L'importance de la rubéfaction dépend de la durée de l'altération, du paléoclimat local et de la nature de la roche mère. Il faut noter aussi que l'intensité de la couleur rouge est plus liée à la forme minéralogique du fer qu'à sa teneur. » (Campy-Macaire 1989 : 60-61.)

2. Identification de D. Marguerie.

3. – Identification de D. Marguerie.

4. Identification de D. Marguerie.

5. Soit 6360 ± 60 BP. Datation du Laboratory of Isotope Geochemistry, Department of Geosciences, université de Tucson, Arizona, USA.

6. Soit 1850 ± 80 BP. La fourchette se situe entre 5 et 390 ap. J.-C., la calibration entre 85 et 250, pour un pic à 160 ap. J.-C. Datation du laboratoire de Beta analytic, Miami, Floride, USA.

7. Bois 406 : 1935 ± 40 BP, soit -2 + 193. Dates les plus probables : 30, 7, 110. Datation du Centre de datation par le radiocarbone de l'université Claude-Bernard, Lyon 1. Les bois 406, 408 et 65 ont été datés par ce laboratoire.

8. Bois 197, sond. 4B : 540 ± 60 BP, 1414 cal AD. Datation du CEN de Québec.

9. Bois 56, sond. 5C : 790 ± 80 BP, 1261 cal AD. Datation du CEN de Québec.

10. Soit 1850 ± 80 BP. La fourchette se situe entre 5 et 390 ap. J.-C., la calibration entre 85 et 250, pour un pic à 160 ap. J.-C. Datation du laboratoire de Beta analytic, Miami, Floride, USA.

11. Soit 1850 ± 80 BP. La fourchette se situe entre 5 et 390 ap. J.-C., la calibration entre 85 et 250, pour un pic à 160 ap. J.-C. Datation du laboratoire de Beta analytic, Miami, Floride, USA.

## RÉSUMÉS

Les gisements de Louvaquint et du Teilleul sont séparés par un vallon traversé par deux ruisseaux que relie un gué empierré utilisé aux époques mérovingienne et carolingienne. Sur la rive droite du Teilleul, ce gué rejoint un chemin conduisant au site du même nom. Plusieurs aménagements en bordure de ce gué, dont des éléments en bois, et la qualité de sa propre construction témoignent d'une bonne gestion de ce fond de vallon tourbeux. Les premières études polliniques permettent de suivre l'évolution de la végétation dans ce secteur.

Deposits at Louvaquint and Le Teilleul are separated by a small valley through which flow two streams crossed by a metalled ford during the Merovingian and Carolingian periods. On the north bank of the Le Teilleul stream, the ford connects with a track leading to the site of the same name. The quality of the ford's construction work, and the presence of other structures (some wooden) at its edge, point to effective management of the peat-covered valley floor. Preliminary pollen analysis has allowed specialists to study changes and developments in the area's vegetation.

Zwei Bäche, die in karolingischer und merowingischer Zeit durch eine mit Steinen aufgeschüttete Furt verbunden waren, fließen durch eine Talmulde, die die Fundstätten Louvaquint und Le Teilleul trennt. Auf dem rechten Ufer des Baches Le Teilleul trifft die Furt auf einen Weg, der zur Siedlungsstätte des gleichen Namens führt. Mehrere Installationen am Rande der Furt, darunter einige Holzelemente, und die Qualität ihrer Konstruktion zeugen von einer gut durchdachten Nutzung dieses torfreichen Talgrundes. Die ersten Pollenuntersuchungen ermöglichen es, die Entwicklung der Pflanzenwelt in diesem Sektor nachzuvollziehen.

## AUTEURS

**ISABELLE CATTEDDU**

Afan.

**DOMINIQUE MARGUERIE**

CNRS, UMR 6566, laboratoire d'anthropologie, université de Rennes 1.

# Chapitre 4. Montours/Louvaquint

4 Montours/Louvaquint

4 Montours/Louvaquint

**Karl Bouche**

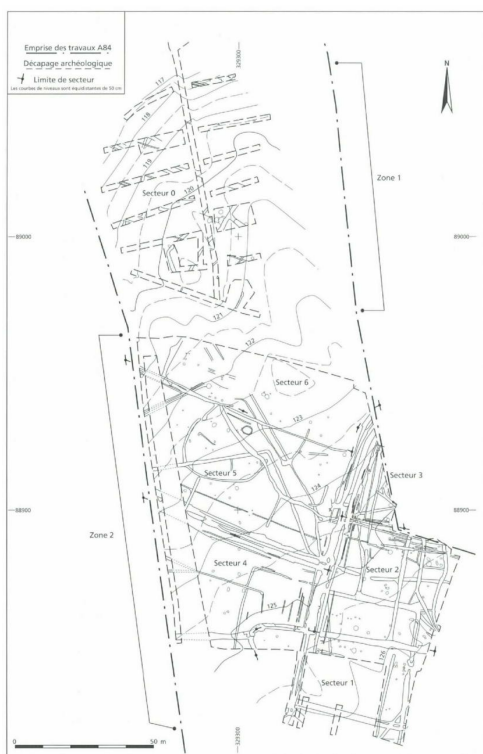
---

## 4.1 Présentation

- <sup>1</sup> Le gisement se caractérise par un important réseau fossoyé (habitat regroupant enclos pastoral et parcelles cultivées), dont les dimensions et les axes sont variables et confèrent au plan une certaine complexité (**fig. 92, 93**). Les fosses foyers, silos, fossés sont autant de traces d'une longue et dense occupation de la Protohistoire à nos jours<sup>1</sup>. L'étude stratigraphique témoigne de comblements rapides uniformes mais également de réaménagements successifs complexes.



**FIG. 92** - Louvaquint. Vue aérienne du gisement.  
cl. H. Paitier



**FIG. 93** - Louvaquint. Plan général du site, sans les chablis et les écofacts.  
dessin P. Nogues

- 2 De l'observation générale du plan d'ensemble ainsi que de la fouille ressortent plusieurs informations. L'espace investi correspond d'une part à une occupation ancienne du site (Protohistoire et Moyen Âge) et d'autre part à un dense réseau fossoyé plus récent (fin du Moyen Âge et époque moderne). La présence de réseaux fossoyés est nette, ils

incluent la plupart des structures. Les fossés modernes sont aisément identifiables (concentration importante au centre du site) et ne masquent pas les fossés plus anciens (secteurs 5 et 6, au nord-ouest).

- 3 Ces fossés structurant les sites de Louvaquint et du Teilleul, semblent annoncer l'existence d'une « parcellisation » de l'espace.
- 4 Les autres structures ne semblent pas suivre un plan bien organisé, bien qu'une certaine concentration soit attestée en bordure de décapage à l'est (secteur 2). À cet endroit, des modifications dans l'emprise autoroutière ne nous ont pas permis d'étendre les recherches bien que la zone ait été sondée lors de l'évaluation. Les tranchées avaient d'ailleurs livré un nombre important de structures (trous de poteaux, tronçons de fossés).
- 5 Une première chronologie éclairant l'évolution générale du gisement a été proposée à travers un phasage assez large, regroupant les grandes périodes d'occupation. Cette périodisation du site permettra d'établir des parallèles avec le réseau fossoyé plus cohérent et mieux cerné chronologiquement au Teilleul.
- 6 Les phases I à III sont attribuables aux structures antérieures au haut Moyen Âge, les phases IV à VI couvrent cette période, les phases VII à IX correspondent au bas Moyen Âge et à l'époque moderne, ces dernières sont présentées de façon schématique et complétées par la phase X représentant l'époque contemporaine, les limites cadastrales ainsi que les structures indéterminées.

## 4.2 Les faits archéologiques et leur phasage

- 7 Le phasage établi est basé sur la confrontation des observations de terrain (étude stratigraphique et chronologie relative), avec l'étude du mobilier archéologique recueilli et l'analyse spatiale globale. Une phase est un intervalle de temps marqué par des changements ou des aspects successifs d'un phénomène en évolution. Les éléments qu'elle recèle ne sont donc évidemment pas tous connexes. Les observations réalisées sur les faits archéologiques permettent de discerner les unités stratigraphiques et les épisodes marquants qui les composent. Ainsi certains fossés ou parties de fossés participent à plusieurs phases, soit par pérennité, soit par reprise à une époque plus tardive. L'étude portant sur les fossés pose toujours le problème de leur datation : faut-il rappeler que pour la plupart, ils ont été curés, réaménagés, leur tracé a pu être modifié. Ces éléments sont autant de critères nous amenant à rester très prudents sur la datation des systèmes fossoyés. Le phasage est donc un choix d'objectivité ne présentant qu'une chronologie relative générale et souvent large.

### 4.2.1 Protohistoire et phases antérieures au haut Moyen Âge

- 8 Seuls quelques artefacts néolithiques ont été mis au jour sur le site. Ils ne sont associés à aucune structure datable de cette époque et ne sont le reflet que d'activités ponctuelles pratiquées en campagne (chasse ?).
- 9 Les structures les plus anciennes présentes sur le site, sont attribuables à l'âge du Fer. De ces périodes subsistent approximativement 40 structures (ou niveaux). Creusées dans la couverture limoneuse, elles sont peu profondes et souvent très perturbées par



les creusements des époques postérieures. Leur comblement est un limon brun jaunâtre à blanchâtre.

#### 4.2.1.1 Les phases I, II et III

##### *Phase I : l'enclos circulaire A*

- 10 La première phase est matérialisée par l'enclos circulaire A (**fig. 94a**). Il se compose de plusieurs tronçons<sup>2</sup> et présente un profil en cuvette. Ces fossés se développent sur les secteurs 5 et 6. Leur profondeur conservée est de 0,15 à 0,30 m pour une largeur de 0,40 à 1 m qui varie selon le pendage du sol. Ils délimitent un enclos approximativement circulaire d'environ 30 m de diamètre. Les deux extrémités sud, dont l'une forme un léger appendice vers l'est (F508), déterminent un accès indirect sur une largeur de 5,5 m.



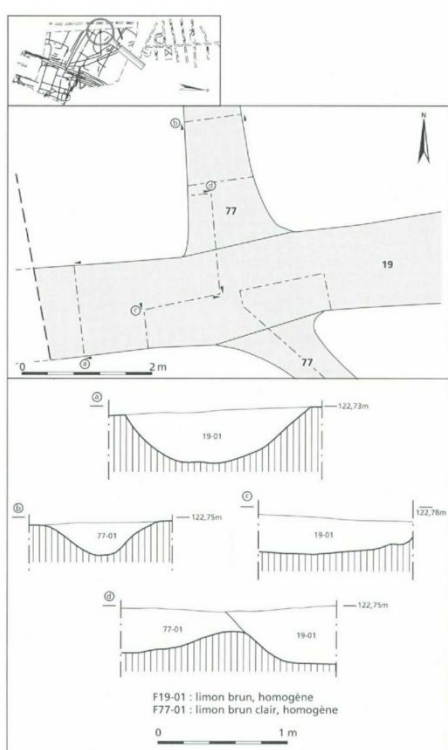
**FIG. 94** - Louvaquint. Plan des structures antérieures au haut Moyen Âge : phases I à III.  
dessins P. Nogues

- 11 Au nord-ouest (secteur 5), un petit enclos circulaire (F686) d'environ 3 m de diamètre encadré de quatre poteaux est installé dans l'enclos A. Il s'agit d'une petite tranchée dont la largeur n'excède pas 0,30 m, conservée sur une profondeur de 0,05 à 0,15 m. Les quatre poteaux qui l'encadrent peuvent former une clôture protégeant un espace central ou composer la base d'une structure légère. Cet ensemble peut correspondre à un petit édicule de terre et de bois à couverture végétale, installé dans l'enclos A. Ces structures n'ont pas été recoupées, toutefois la nature de leur remplissage est proche de celle des faits associés à cette phase.
- 12 Deux tronçons de fossés<sup>3</sup> au profil en cuvette ainsi qu'une fosse (F74) d'1,20 m de diamètre, conservée sur une profondeur de 0,10 m et un trou de poteau (F73) de 0,40 m de diamètre sur 0,20 m de profondeur ayant livré du mobilier et se situant à proximité

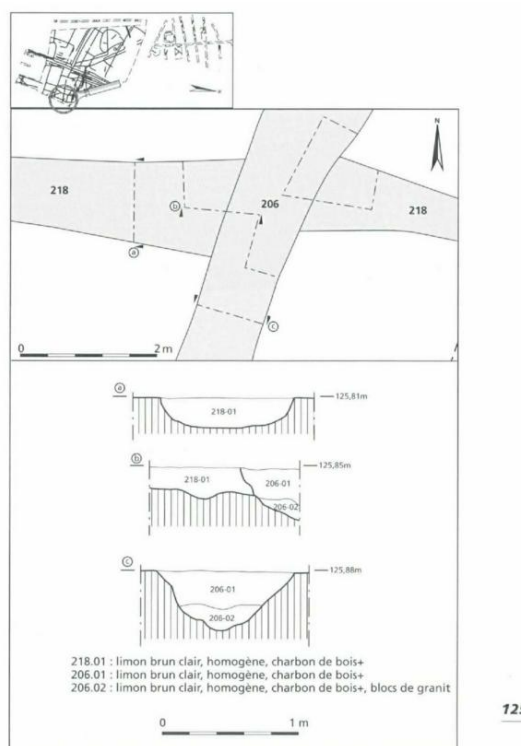
de l'enclos lui ont également été associés, sans que leur fonction puisse être déterminée.

### **Phase II : le réseau fossoyé B**

- 13 Le réseau fossoyé B<sup>4</sup>, qui recoupe l'enclos A (fig. 95, 96), marque le passage à la deuxième phase (fig. 94b). Il divise le site d'ouest en est et s'implante sur les secteurs 5 et 2. Il a été reconnu sur une longueur de 130 m, sa largeur moyenne est d'1,10 m pour une profondeur de 0,45 m. Son profil général est en cuvette, son comblement formé d'un limon brun-jaune décoloré. Son tracé linéaire forme un S interrompu sur une distance de 3,60 m permettant le franchissement. Il s'étend de part et d'autre du décapage et n'a pu être reconnu sur son ensemble. Toutefois, plusieurs autres tronçons<sup>5</sup> au nord du site et se prolongeant dans la zone I dessinent un tracé qui peut lui être symétrique. Ils formeraient avec lui une vaste parcelle.



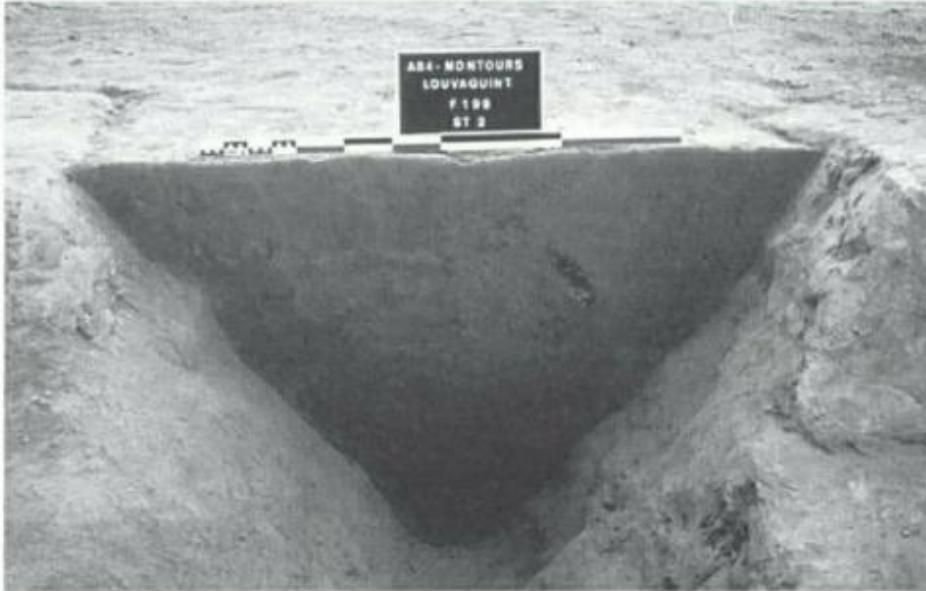
**FIG. 95** - Louvaquint. Plan et coupe des fossés 19 et 77.  
dessins P. Nogues



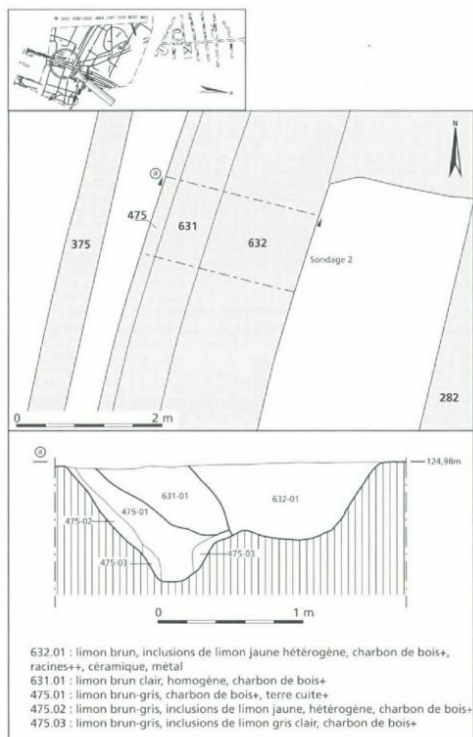
**FIG. 96** - Louvaquint. Plan et coupe des fossés 206 et 218.  
dessins P. Nogues

### ***Phase III : l'enclos quadrangulaire C***

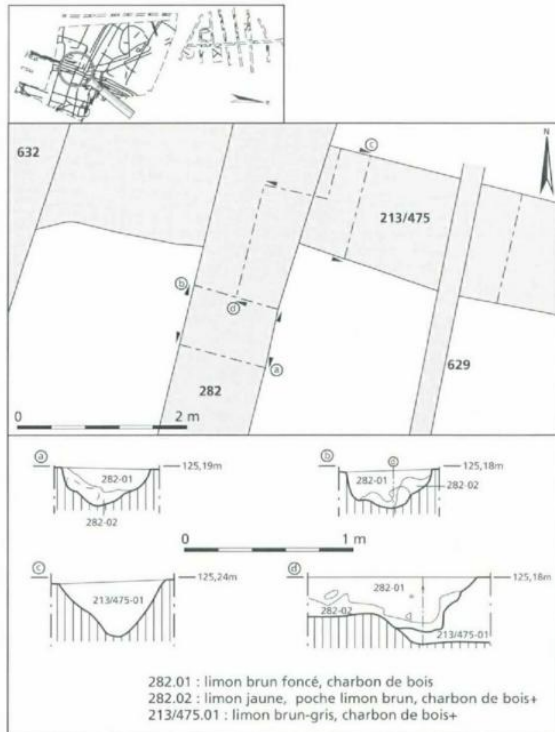
- 14 L'enclos quadrangulaire C (**fig. 97-100**) appartient à la troisième phase<sup>6</sup> (**fig. 94c**). Son creusement se caractérise par un profil en V dont le fond présente les traces d'une rigole aménagée ponctuellement, son remplissage est composé d'un limon brun-jaune. Son tracé, de 42 m de longueur du nord au sud sur 39 m d'ouest en est, pour une largeur d'1,30 m et une profondeur moyenne de 0,85 m, détermine un espace central de 1 600 m<sup>2</sup>. Une interruption au centre de son côté est délimitée un accès d'une largeur de 3 m. Un aménagement composé d'une tranchée et de deux poteaux participe au système de fermeture de cette parcelle (**fig. 101a**)<sup>7</sup>.



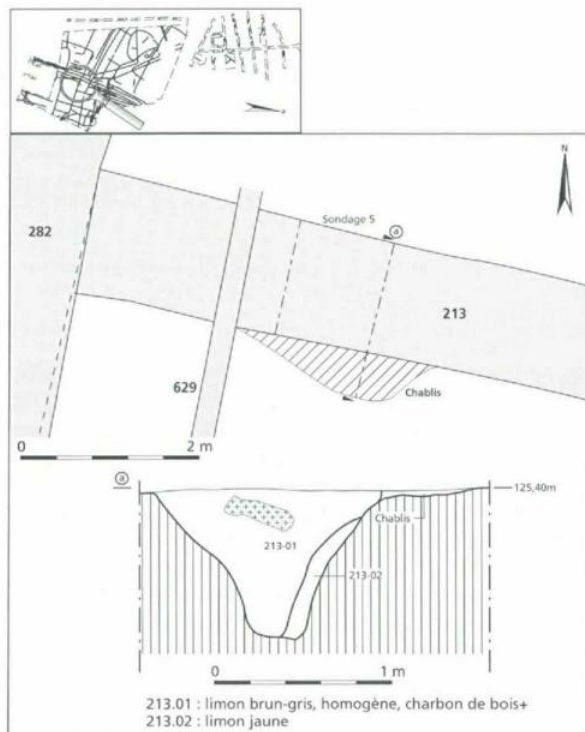
**FIG. 97** - Louvaquint. Coupe du fossé 199.  
cl. H. Paitier



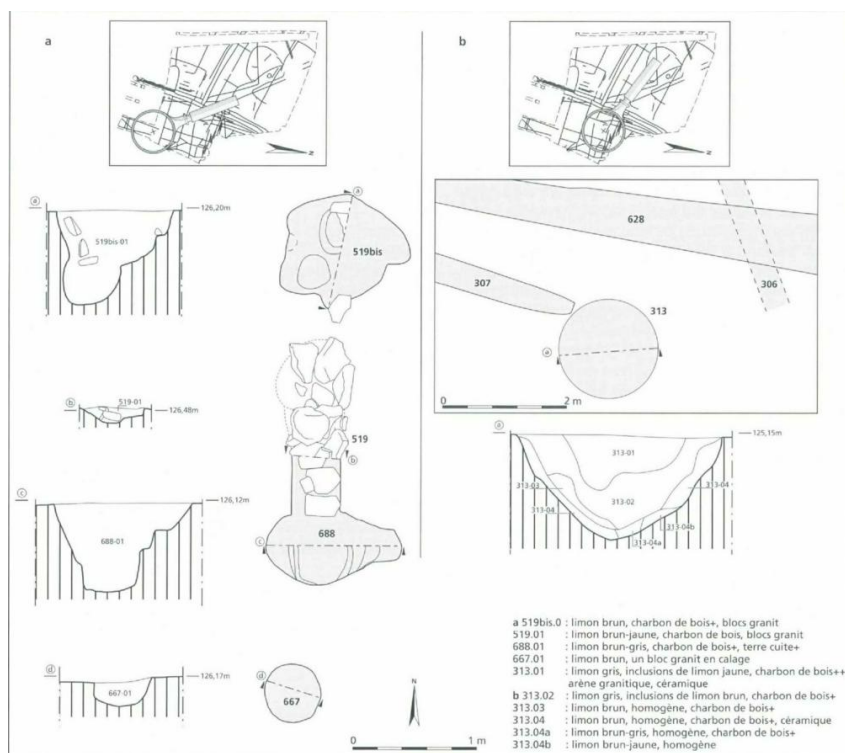
**FIG. 98** - Louvaquint. Plan et coupe des fossés 475, 631 et 632.  
dessins P. Nogues



**FIG. 99** - Louvaquint. Plan et coupe des fossés 213, 282  
 dessins P. Nogues



**FIG. 100** - Louvaquint. Plan et coupe du fossé 213, sondage 5.  
 dessins P. Nogues



**FIG. 101** - Louvaquint. **A** plan des faits 519, 519bis, 667 et 668 ; **B** plan et coupe du fait 313. dessins P. Nogues

- 15 Cet enclos peut être lié à l'habitat comme semble l'attester la présence sur son espace central d'un certain nombre de faits archéologiques tels que fosses, trous de poteaux, vidanges de foyers. Malheureusement ces structures n'ont livré que peu ou pas de mobilier datable et sont parfois très arasées. De plus, le tracé de l'enclos a été repris en partie dans des aménagements postérieurs, les faits qu'il inclut ne peuvent lui être tous associés pour ce qui concerne cette phase.

#### 4.2.1.2 Mobilier archéologique et stratigraphie

- 16 Les abords de ces réseaux fossoyés et de ces enclos ont livré un mobilier archéologique protohistorique dans les niveaux superficiels (cf. *infra* fig. 110). Les autres structures, isolées (trous de poteaux, petites fosses [par ex. F587] et silos [par ex. F313]), associées à ces périodes n'ont livré qu'un rare matériel archéologique en relation avec le phasage (grattoir et éclats de silex, céramique à gros dégraissant siliceux). Elles n'ont rien apporté de plus pour la compréhension de cette phase et aucun plan cohérent n'a pu être proposé.
- 17 La stratigraphie des structures, réseaux fossoyés ou fosses, est simple. Ces structures ont été pour la plupart remaniées et recoupées par des aménagements postérieurs. Toutefois, on a pu constater, pour les structures isolées, que leur remplissage est composé d'un limon argileux sableux très décoloré ; les fossés, quant à eux, conservent parfois une unité plus humique sur le fond<sup>8</sup>.
- 18 Seule la fosse F313 (fig. 101b), d'1,60 m de diamètre, conservée sur une profondeur de 0,85 m et au profil en cuvette, possède une séquence stratigraphique plus complète, reflétant plusieurs événements. Le fond et les parois sont tapissés d'un limon brun

homogène, mélangé à des poches de limon jaune et gris correspondant à une phase d'abandon et d'effondrement. L'unité stratigraphique supérieure est composée d'une épaisse couche de limon gris présentant une marmorisation due à un remplissage lent. La dernière unité qui scelle la fosse peut correspondre au rejet de creusement de faits géographiquement proches et profonds. Le limon, moins homogène que celui de l'unité précédente de couleur grise, présente des poches d'arène granitique.

#### 4.2.1.3 Orientations des réseaux fossoyés<sup>9</sup>

- 19 Les premières traces d'aménagements ne sont attestées que lors de la mise en place de l'enclos A, à l'époque protohistorique. Ce dernier ne présente aucune rigueur d'implantation perceptible sauf pour son accès s'ouvrant au sud-est vers le haut de la pente. Les limites maximales du parcellaire B n'étant pas connues, le seul élément à considérer est le choix de son implantation sur le versant sud (exposé au nord) du vallon. Il permet ainsi de ne pas être affecté par les vents dominants de sud-ouest, marins et donc humides, connus dans cette région de l'ouest de la France. L'enclos C au tracé quadrangulaire s'oriente à 13,5° E.

#### 4.2.1.4 Évolution chronologique du plan de la Protohistoire au haut Moyen Âge

- 20 L'époque protohistorique reflète deux occupations. La première est caractérisée par la présence de l'enclos circulaire A. La seconde se différencie par des aménagements plus vastes de plan plutôt quadrangulaire. Après un long hiatus pour lequel nous n'avons aucune information archéologique, le passage à l'époque médiévale est caractérisé par un système fossoyé délimitant de réelles parcelles. Ce réseau délimite une surface à l'intérieur de laquelle sont installées les structures. Ces structures ou ensembles de fosses sont également attestés au haut Moyen Âge. Il s'agit de silos, de petits foyers ou de petits édicules de plan quadrangulaire constitués de poteaux (épiers ou greniers). Leur fonction est liée au stockage (ensemble au nord-est du secteur 2) et reflète l'activité du site, il nous en manque malheureusement l'extension est. Les vestiges mis au jour au Teilleul, nous donnent davantage d'information sur les aménagements internes des parcelles.

### 4.2.2 Le haut Moyen Âge

- 21 Cette période se différencie de la précédente, sur le terrain, par une densité beaucoup plus importante de structures. Celles-ci sont creusées dans la couverture limoneuse et en partie recoupées par des vestiges postérieurs. Le comblement des structures est généralement composé d'un limon argileux de couleur brune. Certains systèmes parcellaires reprennent le tracé de tout ou partie des fossés antérieurs. D'autres voient leur tracé se pérenniser ou disparaître.
- 22 À cette époque, l'occupation s'accroît davantage dans la partie sud-est du site et le nombre de structures s'accroît. L'ensemble du gisement évolue sensiblement. Les grandes lignes d'implantation jetées lors de la phase V servent d'axes pour les phases suivantes. Les modifications qui s'opèrent s'attachent à structurer davantage l'espace et accentuent la rigueur du plan. Cette époque a pu être divisée en trois phases. Les deux premières correspondent à la mise en place d'une maille sur laquelle vont se

développer les phases suivantes. La dernière ne voit s'opérer que des modifications secondaires qui structurent l'espace interne.

- 23 Nous avons pu observer que l'espace restreint au nord-est du secteur 2, délimité par un système fossoyé secondaire est organisé de telle façon que les zones d'habitat, de stockage et d'activité agricole se développent en direction du hameau actuel et s'étendent en dehors de l'emprise autoroutière.
- 24 Les entrées et passages entre les différentes parcelles sont difficiles à cerner, les aménagements modernes reprenant souvent le tracé ancien. Ces constats révèlent une pérennisation des axes établis dès cette époque.

#### 4.2.2.1 Les phases IV, V et VI

##### *Phase IV : le réseau orthogonal D*

- 25 Le système orthogonal D (**fig. 102a**)<sup>10</sup> se rattache à la phase IV ; le profil des tronçons qui le composent est généralement en cuvette avec des parois évasées. Ce réseau fossoyé se développe du nord au sud. Il divise le site en de grandes parcelles et suit le pendage du terrain. Il a été observé sur une longueur de 126 m du nord au sud et 30 m d'ouest en est dans la zone 2. Sa longueur est d'environ 40 m du nord au sud dans la zone 1, si cette partie lui est connexe. Sa largeur moyenne conservée selon le pendage varie de 0,70 m au sud, à 0,90 m à l'est allant jusqu'à 1,40 m au nord. Sa profondeur est variable, de 0,20 m dans le secteur 2 à 0,75 m dans la zone 1. Ce système a subi un certain nombre de remaniements observés dans le remplissage des fossés. Ces modifications correspondent à des reprises successives, notamment dans la zone 1. Dans ce secteur, la liaison avec le reste du gisement est rendue difficile du fait d'une appréhension différente de ces deux zones<sup>11</sup>. La zone 2 a fait l'objet d'un décapage extensif contrairement à la zone 1 où seules des tranchées ont été exécutées.





**FIG. 102** - Louvaquint. Plan des structures du haut Moyen Âge : phases IV, V, VI.  
dessins P. Nogues

- 26 Ce réseau, qui couvre l'ensemble de la surface concernée par les fouilles permet d'observer une relation directe entre le plateau et la pente en direction des ruisseaux qui séparent les sites de Louvaquint et du Teilleul. Dans la zone 2, un réseau fossoyé secondaire d'une longueur de 60 m, établi sur les secteurs 3 et 2, permet de faire la liaison entre l'orientation O-E de l'enclos C, dont les limites doivent être encore perceptibles dans le paysage, et le système fossoyé principal de cette phase. C'est sur cette base que les parcelles suivantes s'implanteront.

#### ***Phase V : le réseau orthogonal E***

- 27 La phase V est matérialisée par le système orthogonal E (**fig. 102b**)<sup>12</sup>. Les profils des fossés qui le composent sont assez variables, si l'on considère que la plupart participent à des réaménagements de tronçons antérieurs (**fig. 103**). Cette phase est la plus remarquable quant à la mise en place d'une trame orthogonale dont les parcelles s'organisent les unes par rapport aux autres. Quatre ont pu être observées sur le site et bien délimitées. Deux autres, à l'est et au sud de la parcelle A, dont les limites se perdent au-delà du décapage, peuvent leur être associées. Leurs dimensions sont établies sur une base de 24 à 27 m de largeur et sur une longueur variable puisque établie sur une trame plus ancienne (parcelle A, enclos C, phase III). Leur superficie, elle aussi, varie (parcelle C, 1 000 m<sup>2</sup> ; parcelle D, 725 m<sup>2</sup>).



**FIG. 103** - Louvaquint. Vue générale, de l'ouest, des sondages pratiqués à l'intérieur des faits 213/199, 204, 205 et 206.

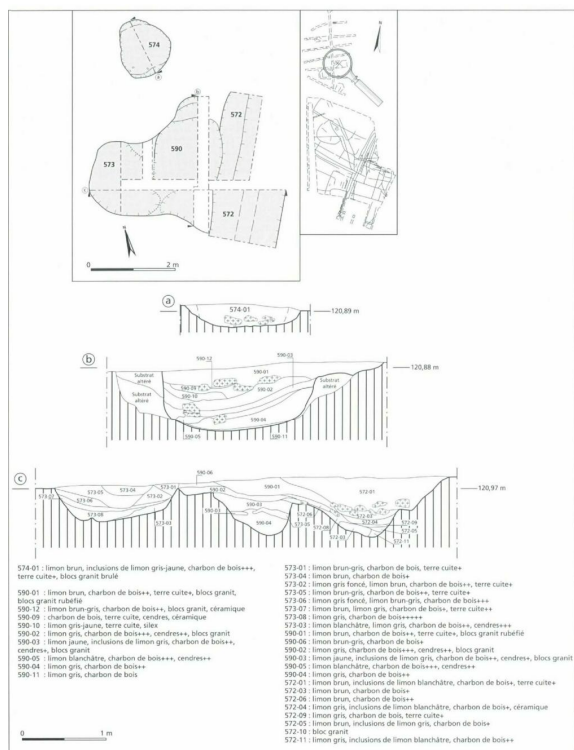
cl. H. Paitier

- 28 La reprise de l'enclos C sur sa totalité révèle déjà un héritage certain entre une période ancienne et les premiers aménagements médiévaux. Les tronçons qui lui sont directement jointifs reprennent ses axes principaux et découpent l'espace en parcelles quadrangulaires, reconnues sur trois de ses côtés. Le fossé qui faisait la liaison entre l'enclos C et le réseau de la phase IV est redressé. Il marque dès à présent une limite entre les parcelles C et D. Son interruption permet alors la communication entre celles-ci. Un dernier fossé F501, au nord, dont l'état d'arasement ne nous permet pas de suivre la totalité de son tracé participe au même groupe d'orientation. Dans la zone 1, le système présenté lors de la phase précédente peut tout à fait coexister.
- 29 Dans la zone 2, cette phase voit apparaître, dans le nord-est du secteur 2 (D' – fossés 224 et 234), un ensemble de faits strictement circonscrits dans un réseau fossoyé secondaire à la parcelle D, relié au fossé F206. Il se compose de silos, petites fosses, vidanges de foyer, trous de poteaux et correspond à une zone à vocation spécifique liée probablement au stockage et au grillage de céréales. La fosse F229 a un profil en cuvette à fond plat et parois verticales. D'un diamètre d'1,90 m, elle est conservée sur une profondeur de 0,65 m. Son remplissage est composé d'un limon homogène de couleur brun clair, incluant de rares fragments de terre cuite et de charbons de bois. Elle semble pouvoir se rattacher à la typologie de silos enterrés. Le fait F230, oblong, d'1,30 m de longueur sur 0,50 m de largeur et une profondeur de 0,18 m possède un profil en double cuvette à fond plat. Il s'agirait ici d'un trou de poteau ou d'une petite fosse double. Son remplissage est unique, homogène et ne contient aucun matériel. Le poteau F235, d'un diamètre de 0,55 m pour une profondeur de 0,20 m, au profil en cuvette et au remplissage homogène de limon brun pourrait participer avec F230 et F227 à la base d'un petit épier ou grenier sur poteau. Le poteau F227, de 0,55 m de diamètre sur une profondeur de 0,17 m, possède un profil en cuvette, son remplissage est caractérisé par un limon très noir et cendreuse (bois brûlé ?). La fosse F225, a un

remplissage reflétant plusieurs événements. Il s'agirait d'un foyer ayant subi des curages, comme l'attestent deux couches chargées en charbons de bois et fragments de parois rubéfiées, dont le pendage remontant au nord-ouest peut être associé au niveau inférieur débordant dans F205, point mettant en étroite relation les phases V et VI dans ce secteur, F205 n'apparaissant qu'à cette dernière phase.

#### **Phase VI : le réseau orthogonal F**

- 30 Le système orthogonal F (**fig. 102c**), correspondant à la phase VI, reprend en grande partie l'état de la phase V<sup>13</sup> et les modifications apportées sont assez faibles. La maille définie précédemment est renforcée. Pourtant, la nouvelle parcelle, délimitée par le groupe de fossés F205, F213 (niveau supérieur), F277, F307 et F637, semble présenter des caractéristiques différentes. L'orientation générale de cette parcelle est établie sur un axe N-S, alors que les parcelles précédentes s'orientaient davantage d'ouest en est. Ce changement laisse entrevoir la mise en place d'un système parcellaire en « languette », bien connu de la fin du Moyen Âge aux époques modernes, et que l'on peut encore observer sur les premiers plans cadastraux du siècle dernier.
- 31 Parallèlement aux tracés médiévaux présents dans la zone 2, les tronçons de la zone 1, bien que contemporains, ne peuvent être calés avec une phase plutôt qu'une autre. Les faits directement associés à ce réseau sont bien cernés. Un groupe de fosses (**fig. 104**) (ensemble F590), en contact avec le parcellaire (dans son tronçon F 572), a livré un grand nombre de tessons céramiques (*cf. infra* **fig. 111**). Ils appartiennent à une séquence immédiatement postérieure à la mise en place de cet enclos. Cet ensemble de structures, lié à une activité de chauffe, se compose de deux fosses principales F573 et F590 (**fig. 104**) ainsi qu'une troisième F574, légèrement à l'écart. Les séquences stratigraphiques qui les composent tendent à montrer une antériorité de la fosse F573, dont l'abandon est lié à un comblement total et qui, au vu du mobilier céramique, est à rattacher à une phase médiévale. La fosse F574 peut lui être associée, située non loin d'elle, l'ensemble pouvant fonctionner à l'origine. La fonction de ce groupe est liée à une structure de chauffe. Le fossé F572 servait à l'origine à la vidange du foyer. Dans ce fossé, la présence d'un lit très noir composé de charbons de bois et de cendres et recouvert de blocs de granité équarris appartenant à la phase suivante confirme cette hypothèse. Les prélèvements n'ont pas livré de restes de céréales et cette structure de chauffe semble correspondre aux substructures d'un four domestique, implanté dans une zone éloignée de l'habitat. Par la suite, le groupe de fosses qui fonctionnait avec le fossé F572 lors de la phase précédente est réaménagé. La fosse F 590 se substitue à F573, d'une dimension plus importante que la précédente. Elle inclut dans ses niveaux de destruction un grand nombre de blocs de granité et de fragments de parois rubéfiées liés à sa superstructure détruite. Un aménagement de dalles de granité dans le fond de F572, confère à cet ensemble un caractère plus imposant, avec une nécessité de stabiliser les parties basses.



**FIG. 104** - Louvaquint. Plan et coupe des faits 572, 573, 574 et 590.  
dessin P. Nogues

- 32 Le mobilier céramique découvert dans les premiers niveaux de F590 est identique à celui de la tranchée F516 (cf. *infra* fig. 111). Cette structure (fig. 105), longue de 6,60 m pour une largeur de 0,65 m et une profondeur de 0,35 m, se décompose en trois parties. Au nord sur une distance de 3,30 m, son remplissage est composé d'un limon brun orangé homogène se détachant bien du fond marqué par un dépôt induré. Au sud, sur une longueur de 0,60 m, le remplissage est formé d'un limon brun très décoloré. La partie centrale, sur 2,50 m de longueur est comblée par un blocage de granité. La fonction de cette tranchée n'est pas évidente, d'autant qu'elle possède, dans son extrémité sud, un recreusement dans lequel a été mise au jour une céramique complète décorée à la molette, l'hypothèse d'un dépôt de fondation n'est pas à écarter, mais pour quelle structure ? Sur l'ensemble du gisement, un grand nombre de structures est inclus dans les parcelles, comme nous l'avons vu pour l'enclos C (parcelle A) à la période précédente. La plupart n'ont pas livré de mobilier datable. Elles peuvent former des ensembles, mais se situent souvent en bordure de décapage ou sont tronquées par des aménagements postérieurs et n'entrent pas dans un plan cohérent. Il s'agit notamment de petites fosses (F643, F644, F645) situées dans le secteur 1, dont la stratigraphie reflète une activité de chauffe. Ce groupe a livré des fragments de meules identiques à celles mises au jour sur les autres sites et peut être datable du haut Moyen Age. Les trous de poteaux arasés situés dans les secteurs 1 et 2 dans la parcelle A, ne forment que des parties de clôtures ou d'installations non construites dont la plupart ont pu disparaître lors d'une occupation plus tardive. Une seule fosse (F88), en secteur 6, a livré un mobilier céramique de tradition carolingienne très caractéristique (cf. *infra* fig. 111). Cette fosse (fig. 106, 107) d'1,60 m de diamètre pour une profondeur de 0,85 m est caractérisée par un profil en cuvette aux parois verticales, son

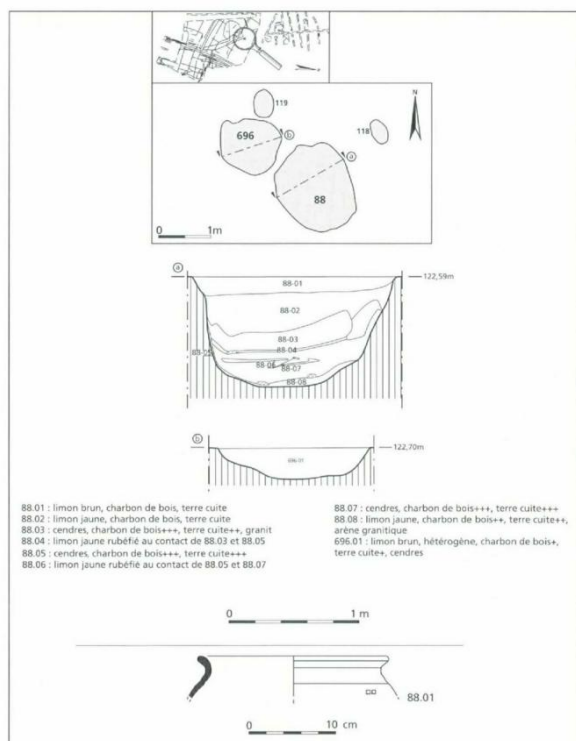
remplissage comporte un épais lit cendreux alterné de dépôts limoneux. Sa fonction peut être liée au stockage (silo enterré) ou au grillage de céréales.



**FIG. 105** - Louvainint. Vue générale et coupe nord de la tranchée 516.  
cl. H. Paitier



**FIG. 106** - Louvainint. Vue en coupe de la fosse 88.  
cl. H. Paitier



**FIG. 107** - Louvaquint. Plan et coupe des fosses 88 et 596 et mobilier céramique.  
dessin P. Nogues

#### 4.2.2.2 Mobilier archéologique et stratigraphie

- 33 Contrairement aux phases anciennes, certaines structures sont plus facilement rattachables à l'époque médiévale. Elles contiennent un mobilier homogène comme nous venons de le voir dans la zone 1. Ce mobilier, lié à des séquences stratigraphiques plus complexes, permet parallèlement d'attribuer ces trois phases à l'époque carolingienne (*cf. infra fig. 111*).
- 34 La nature du remplissage des structures à l'époque médiévale est différente. De nombreuses variations de couleurs ont été observées allant pour la première phase du jaunâtre au brun foncé pour la dernière phase d'occupation, pour le peu de structures non remaniées. Il s'agit essentiellement d'un limon argileux dont les caractères (couleur et texture) sont liés à l'activité et aux influences qu'il a subies. Les structures d'époque médiévale recoupent pour la plupart des structures existantes, qui perdurent et sont curées régulièrement. Dans de nombreux cas, un curage complet du fossé est réalisé, ces structures ainsi « stérilisées » sont dotées d'un remplissage unique, pur, en relation avec l'aménagement qui va prendre place et ne laissent que peu d'indices sur les états antérieurs. L'exemple des réaménagements lors de la phase V en est le plus représentatif.

#### 4.2.2.3 Orientation des réseaux fossoyés

- 35 Les axes sur lesquels s'implantent les structures au haut Moyen Âge ont subi des modifications. Les observations faites sur ces axes de l'époque protohistorique à l'époque médiévale ont permis de reconnaître une trame finale N-N-E/S-S-O.

L'organisation même des rares ensembles au sein des parcelles est difficilement perceptible, ceux-ci étant souvent situés en bordure de décapage.

- 36 À cette époque l'ensemble du gisement évolue sensiblement. Les grandes lignes d'implantation jetées lors de la phase V servent d'axes pour les phases suivantes. Ces constats révèlent une pérennisation des axes établis dès cette époque. Les modifications ne concernent que la mise en place de réseaux secondaires incluant des groupes de structures.
- 37 Le parcellaire D, au tracé linéaire, s'oriente, pour la zone 2 à 31,5° O (pour la partie nord) et à 7,2° O (pour la partie sud), pour la zone 1 à 31,5° E. Le tronçon permettant le raccordement sur l'enclos C (parcelle A) est sensiblement parallèle à la partie sud du tracé. L'orientation de base de la phase V s'appuie sur les nouveaux tracés implantés à 18° E. Le système F possède les mêmes axes de référence que pour la phase V, les nouveaux tracés ont une valeur de 11,25° E.

#### 4.2.2.4 Évolution chronologique du plan : du haut Moyen Âge à l'époque moderne

- 38 Après le haut Moyen Âge, on assiste, semble-t-il, à un renforcement des aménagements fossoyés existant. L'orientation des fossés n'est pas modifiée, mais la maille se développe et définit plus régulièrement les parcelles. Des passages ou accès sont implantés, surtout dans les phases tardives. Malheureusement, il n'est pas possible de définir plus précisément d'un point de vue chronologique, les éléments de continuité et de discontinuité entre le haut Moyen Âge et l'époque moderne. La présence des parcelles nous invite à nous poser la question de la constance de l'habitat aux abords du site et des activités pratiquées, tels l'élevage et la transformation de productions agricoles.

### 4.2.3 Du bas Moyen Âge aux périodes modernes

- 39 La plupart des parcelles et des axes mis en place aux époques antérieures composent la trame de l'organisation de l'espace dans les phases suivantes. Les axes, régissant alors l'emprise des fossés et talus, s'orientent au nord (15,75° E), délimitant des espaces voués essentiellement aux cultures, ponctuellement au parcage des bêtes. Comme pour les phases antérieures, le phasage est difficile à proposer. Les axes sont souvent les mêmes et les recreusements nombreux peuvent ne correspondre qu'à un laps de temps très court ou au contraire couvrir une période plus vaste.

#### 4.2.3.1 Les phases VII, VIII et IX

- 40 Le système orthogonal G (**fig. 108a**) reprend partiellement la phase antérieure<sup>14</sup>. Ces fossés, nous ont permis de délimiter les secteurs de fouille. Ils représentent la plupart des axes les plus remarquables. Certains peuvent être conservés en partie lors de phases ultérieures. Le choix de leur présentation pour chaque phase est en rapport avec la chronologie relative. La mise en relation des faits F26 et F171 est basée sur la présence intermédiaire du fossé F168 dont le tracé en fourche définit deux orientations qui leur sont respectivement parallèles. L'axe N-S leur est perpendiculaire et délimite une trame qui n'évoluera plus après sa mise en place.



**FIG. 108** - Louvaquint. Plan des structures du bas Moyen Âge et des structures modernes : phases VII, VIII, IX.

dessin P. Nogues

- 41 Le système orthogonal H (**fig. 108b**) reprend la phase VII et les faits F636, F343, F676, F248. Le cadastre ancien y a été superposé. Cette phase ne voit que peu de changements. Les nouveaux tronçons s'implantent de façon à restructurer les espaces de manière plus rigoureuse. Les parcelles s'axent désormais sur une grande orientation définie lors de la phase VII.
- 42 Le système orthogonal I (**fig. 108c**) reprend la phase VIII complétée des faits F1, F2, F117, F684<sup>15</sup>. Un apport sensible lors de cette phase semble nous indiquer que des changements s'opèrent quant aux moyens techniques mis en œuvre pour l'exploitation des terres. En effet on observe un doublement des fossés qui sont probablement dotés de talus, élément révélé par la présence de nombreuses racines décomposées dans leur remplissage. Ces fossés doubles peuvent correspondre à des chemins ou accès privilégiant le déplacement d'attelages (?).

#### 4.2.3.2 Mobilier archéologique et stratigraphie

- 43 Le mobilier datable de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne se caractérise par une céramique gréseuse à pâte fine ainsi qu'un lot de poterie vernissée ou glaçurée. Il est généralement placé dans les niveaux supérieurs des structures anciennes ou a été découvert lors du décapage mécanique ainsi que dans le remplissage des fossés modernes. La nature des comblements, quant à elle, correspond à des niveaux de limon très hétérogène, avec une forte proportion de limon argileux grisâtre mêlé au substrat limoneux jaune, et correspond à la décomposition d'éléments végétaux tapissant les talus et fossés. Les recreusements et reprises successives sont alors aisément



observables. Durant ces phases, les parcelles étant essentiellement vouées à l'élevage et aux cultures, aucun fait, aucune structure domestique ne leur ont été associés.

#### 4.2.3.3 Orientation des réseaux fossoyés

- 44 La plupart des parcelles et des axes mis en place aux époques antérieures sont la trame de l'organisation de l'espace durant ces phases. Les axes délimitent des espaces voués essentiellement aux cultures, ponctuellement à l'élevage. L'ensemble du site ne subit que peu de transformations durant cette période.
- 45 Pour la phase VII, l'axe N-S, directeur durant toutes les périodes tardives, s'oriente à 15,75° E. Les implantations de la phase suivante, outre les axes antérieurs, s'orientent à 10° E (F248). Les axes majeurs de la phase IX sont les mêmes qu'à la phase VIII, l'implantation de F1, F2 est établie à 112° E (soit 22° S du point cardinal est). Pour la première fois, les tracés sont recalés, ici, sur le cadastre ancien.

#### 4.2.3.4 Le passage à la période contemporaine

- 46 L'élément le plus caractéristique de cette époque est le renforcement des axes antérieurs ainsi que le doublement systématique des tracés. Les parcelles définies sont en partie présentes sur les plans cadastraux. Les transformations apportées donnent au plan général du site un caractère géométrique, orthogonal. Le plan des réseaux fossoyés semble être parvenu à son terme. Les fossés F24, F26 associés au réseau N-S qui leur est perpendiculaire peuvent être mis en connexion avec deux chemins présents sur le cadastre. Si l'on poursuit leur tracé interrompu, ils se connectent exactement à nos fossés. Ces chemins permettaient la liaison entre les hameaux de La Bélinais, de Louvaquint et du Teilleul. Une partie de ce tronçon, situé dans la parcelle jouxtant la zone 1, encore bien présent sur le cadastre n'est plus matérialisée sur le terrain que par une légère dépression. On imagine donc que, si ces chemins étaient présents sur la zone 2, le remembrement récent a pu en faire disparaître les dernières traces.

#### 4.2.3.5 Périodes contemporaines et indéterminées, la phase X

- 47 **FIG. 109 A, B**
- 48 Cete dernière phase nous rapproche un peu plus encore de l'aspect de ce terroir que nous avons pu connaître avant les premiers travaux autoroutiers. Elle est le reflet d'une mutation du paysage déjà entamée dans les années 70 avec des changements dans les cultures, privilégiant les cultures céréalières extensives aux dépens du bocage, dont les traces anciennes étaient encore présentes sous les labours actuels.



**FIG. 109** - Louvaquint. Plan des structures contemporaines (phase X).  
dessin P. Nogues

- 49 Le système orthogonal J reprend la phase IX et les faits F628, F315, F316, F622, F630, puis les faits F266, F623, F231 (avec les trous de poteaux F265 et F265bis). Le cadastre actuel, dont certaines parcelles ont déjà disparu, y a été superposé créant ainsi des pièces plus vastes et plus adaptées à la mécanisation.
- 50 Un certain nombre de structures, dont l'origine n'a pu être attribuée à une époque précise, a été repéré sur l'ensemble de la zone fouillée. On peut toutefois leur attester un caractère récent de par leur remplissage similaire à celui des structures tardives mais elles n'entrent dans aucun plan logique. Le plan correspondant aux écofacts et chablis leur a été associé.
- 51 Dans les secteurs 3 et 4 (**fig. 109c**), plusieurs traces correspondent à une mise en culture. Elles se situent sous les labours actuels. Leur axe d'implantation majoritairement N-S est établi parallèlement aux fossés modernes.
- 52 En conclusion, la présence de nombreux chablis sur les sites et notamment à Louvaquint pose le problème du dégagement des parcelles à des fins de culture intensive. En effet nous avons pu observer que des traces de végétation sont recoupées par des structures, ceci à toutes les époques, dès la Protohistoire. D'autres recoupent des faits anciens. Il paraît évident que dans une logique d'implantation, les arbres ont été arrachés, soit pour la construction de structures porteuses de bâtiments, soit conjointement à une déforestation de l'espace voué aux cultures. Celles-ci nécessitent des parcelles sans obstacles contrairement à celles destinées au parcage des bêtes.

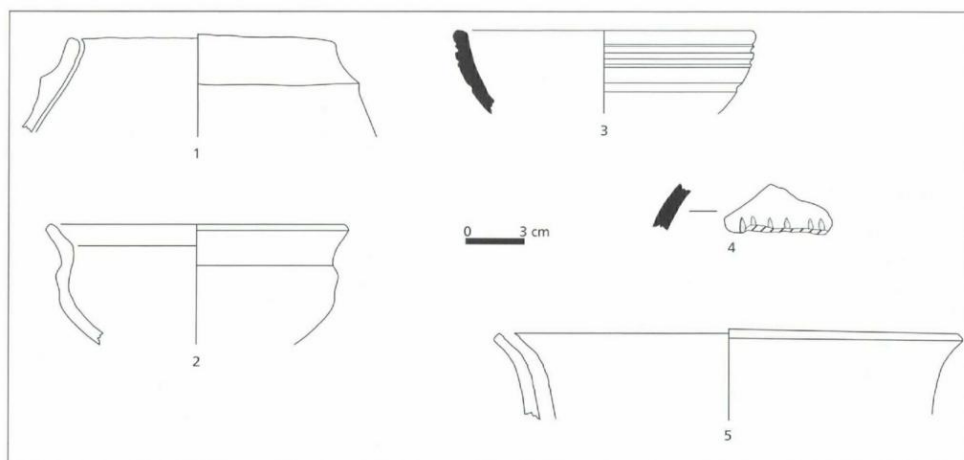
## 4.3 Organisation spatiale, chronologie et fonctions

### 4.3.1 Évolution des implantations

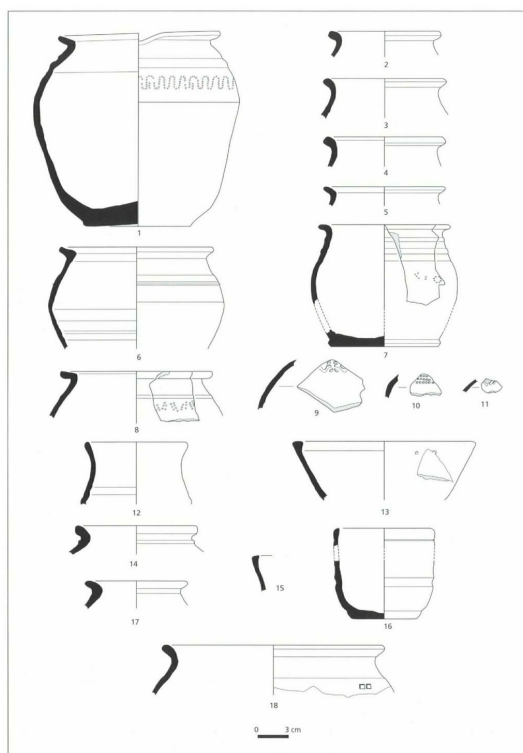
- 53 On a pu observer qu'à toute époque, les installations se sont faites selon des axes directeurs. Au cours de la Protohistoire certains axes sont établis. Durant le Moyen Âge, les fossés implantés représentent un des éléments majeurs du contrôle de l'espace. Au fil du temps, surtout pour les périodes modernes, le cadre général de l'implantation des structures est de plus en plus rigoureux. Les phases contemporaines ne voient s'opérer aucun changement majeur. Ce système reste le même de nos jours. Si l'on considère les fossés N-S comme base, l'angle passe de 13,5° E à l'époque protohistorique à 22° E (voir plus haut, phase IX, orientations des faits F1 et F2) à l'époque contemporaine.
- 54 L'occupation de l'espace exploité est caractérisée sur l'ensemble du site par une trame de plus en plus dense et structurée. La régularité, elle aussi de plus en plus présente, atteste l'importance donnée à l'activité pratiquée. Il ne s'agit ni de zones dont le défrichage est minime, ni de petites structurations mais plutôt d'une structuration de l'espace appliquée selon les mêmes règles que sur l'autre versant du vallon, vers Le Teilleul.

### 4.3.2 Constats sur la stratigraphie et la céramique du gisement

- 55 À Louvaquint, gisement composé essentiellement de fossés, la stratigraphie est un élément fondamental pour l'établissement des phasages. La pérennité des structures lui confère un caractère unique, permettant de montrer, sans équivoque, que les axes ont été conservés sur plusieurs siècles.
- 56 L'étude du mobilier a permis d'établir une présence humaine à l'âge du Fer (**fig. 110**) et au haut Moyen Âge (**fig. 111**), périodes sur lesquelles les recherches ont essentiellement porté. Un important hiatus entre ces deux périodes a été mis en évidence. Le phasage que l'on a pu établir n'entre pas en contradiction avec l'étude du mobilier. Pourtant nous avons pu constater que les résultats comparés entre mobilier et phases n'aboutissent pas à des conclusions satisfaisantes. En effet, bien que les grandes périodes soient représentées, peu d'indices de datation fournis par le mobilier peuvent être rattachés aux phases de chronologie relative. En définitive, ni la véracité chronologique des phases établies, ni celle du mobilier ne peuvent être remises en cause. Pourtant il nous faut rester prudent. Les deux études peuvent être utilisées mais de façon dissociée. Les phases présentées ici pourront étoffer l'étude de l'organisation spatiale au Teilleul par exemple. Le mobilier, quant à lui, a permis d'enrichir le corpus pour l'étude des sites alentour et plus globalement dans l'ouest de la France. Mais il ne peut être un outil fiable de datation d'un site principalement fossoyé. Sur le site, 422 tessons (NTT) ont été mis au jour, représentant 98 individus (NMI) dont 27 bords.



**FIG. 110** - Louvaquint. Mobilier protohistorique. **1** pâte brun-rouge très micacée, surfaces interne et externe lisses, dégraissant moyen. Diam. 20 cm ; datation proposée : âge du Bronze. **2** pâte rose très micacée, surfaces interne et externe grises, lissées, inclusions moyennes. Diam. 16 cm ; datation proposée : fin La Tène moyenne/La Tène finale. **3** pâte rose très micacée, surfaces interne et externe brunes lustrées, dégraissant moyen. Diam. 16 cm ; datation proposée : début IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. **4** pâte très brûlée, très micacée, surfaces interne et externe orangées, dégraissant moyen. Datation proposée : forme allant du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. **5** pâte grise, surfaces interne et externe grises lustrées (présence de mica très fin), dégraissant assez fin. Diam. 20 cm ; datation proposée : fin V<sup>e</sup> s. av. J.-C.  
dessin C. Picault, P. Nogues



**FIG. 111** - Louvaquint. Mobilier du haut Moyen Âge. **1-3** céramiques découvertes dans le fait 516 rattaché à la phase VI du site. La pâte de la forme 1 est grise, ses inclusions sont d'origine granitique fines et régulières. Cuisson réductrice. La pâte des individus 2 et 3 est identique à celle des autres céramiques présentées sur cette planche. **4-11** céramiques découvertes hors contexte archéologiques (dans les niveaux supérieurs des structures lors du décapage). Les pâtes sont beige-rose ou blanc-gris, les inclusions sont fines et d'origine granitique. L'aspect est sableux, la cuisson est oxydante. Présence de suie. **12-13** céramiques découvertes dans le fossé 205, rattaché à la phase VI (ce fossé a livré un mobilier homogène et peu abondant ; il est relié par deux tronçons, au fossé 199). Ces deux individus ont été découverts à distance éloignée (sondages 2, 4 et 5). **14** céramique découverte dans le fait 77 correspondant à l'un des tronçons du fossé le plus ancien (phase I). La pâte est beige-blanc avec des inclusions granitiques de taille moyenne. **15** céramique découverte dans un fossé appartenant à la phase II (fait 19). Il s'agit d'une forme ouverte à pâte gris-beige, ses inclusions sont fines et d'origine granitique. Suie à l'extérieur. **16** céramique découverte dans un fossé appartenant à l'enclos quadrangulaire C de la phase III (F 199). La pâte est beige-blanc, les inclusions d'origine granitique et de taille moyenne. **17** forme découverte dans le fait 573 (phase IV du site). Pâte grise, inclusions fines et régulières, essentiellement composée de quartz. Cuisson réductrice. Présence de suie. **18** céramique découverte dans le fait 88 (phase VI). Pâte blanche aux inclusions de quartz et grains noirs d'origine indéterminée. Décor à la molette. Présence de suie.  
dessin C. Picault, P. Nogues

- 57 Le recensement du mobilier céramique et non céramique contenu dans le comblement des structures (fosses et fossés) découvertes sur le site de Louvaquint nous a conduits aux observations suivantes. Le matériel recueilli est malheureusement peu abondant, très fragmentaire et abîmé, ainsi sur 155 fosses ou structures indéterminées, seules 21 ont livré du mobilier. On observe la présence des céramiques les plus anciennes aux abords de l'enclos circulaire A. Le remplissage des fossés est apparu, souvent, très hétérogène (dans le fossé 289<sup>16</sup> par exemple, des tessons d'époque carolingienne décorés à la molette côtoient des fragments de grès).
- 58 Toutefois, l'étude du mobilier découvert dans le remplissage de la majorité des fossés rattachés avec certitude à la phase d'occupation du haut Moyen Âge permet de faire les remarques suivantes. On observe l'association systématique de deux pâtes. L'une, de couleur brun-rouge, avec de grosses inclusions de silice et de mica a un aspect rugueux.

Elle n'a livré aucune forme, et aucun critère ne permet de la différencier d'une céramique protohistorique ou d'une céramique commune médiévale (les tessons sont souvent trop fragmentés pour que la présence ou l'absence de traces de tour soit un critère discriminant). L'autre est beige-blanc ou orangé, avec de fines inclusions d'origine granitique et son aspect est sableux. Elle a livré un lot de formes médiévales de tradition mérovingienne. Enfin, on constate l'apparition du grès et des bassins à décors digités dans le remplissage des fossés rattachés aux phases modernes et contemporaines.

- 59 La céramique découverte dans le remplissage des fossés peut être considérée comme un outil utile à une meilleure compréhension de l'évolution chronologique du site. Elle n'est pas en contradiction avec les grandes phases repérées à l'aide de la chronologie relative, mais ne permet toutefois pas de les affiner.
- 60 Ce recensement a permis de fournir une fourchette chronologique du ou des sites qui se trouvaient à proximité : les datations proposées des objets, céramique ou lithique les plus caractéristiques, s'échelonnent du Néolithique à nos jours. Cinq individus sont caractéristiques de l'âge du Fer ; seulement deux petits fragments de l'époque gallo-romaine ont été découverts (une panse de céramique commune à décor guilloché et un fragment de céramique sigillée) ; un lot de céramiques médiévales dont la datation est située autour des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., ainsi qu'un lot important de grès, de faïence et de porcelaine<sup>17</sup> sont les témoins d'une occupation du site et de ses environs jusqu'au siècle dernier.
- 61 Le lot de céramiques médiévales (**fig. 111**) permettra d'effectuer des comparaisons avec celles découvertes sur les trois autres sites faisant l'objet de notre étude.
- 62 Nous soulignerons toutefois (*cf. infra* chap. 7) que la majorité du mobilier céramique du haut Moyen Âge apparaît plus précoce que celui des sites du Teilleul et de Louvaquint, même si certains éléments leur sont au moins partiellement contemporains.
- 63 Ce travail complète le catalogue des formes de vaisselle en usage sur les habitats du haut Moyen Âge en Bretagne et offre un éventail de formes et de pâtes encore mal connues.

### 4.3.3 Interprétation historique

- 64 La connaissance de l'évolution générale du site est basée sur l'observation d'épisodes remarquables. Elle est liée à l'implantation humaine sur un terroir limité. La présence de mobilier néolithique ne permet pas ici d'attester une présence humaine sédentaire. Elle ne serait que le reflet d'activités ponctuelles pratiquées en campagne (chasse, cueillette, etc.). Pourtant les premiers témoins d'une activité agricole sont présents dans la zone humide séparant les deux sites. La tourbe a livré, dans ses niveaux inférieurs datés du Néolithique ancien, des traces de céréales.
- 65 À l'époque protohistorique, les premiers enclos apparaissent. Deux grandes occupations ont pu être distinguées avant les aménagements médiévaux. La première, à la fin de l'âge du Bronze-début de l'âge du Fer, est révélée par l'enclos circulaire A et de rares tessons de céramique à gros dégraissant. La seconde se caractérise par l'implantation du parcellaire quadrangulaire de la phase II pouvant être datable de l'âge du Fer et nettement différent du premier aménagement. La céramique datable de

cette période est présente en faible quantité sur le gisement, elle possède des caractères un peu différents de celle de l'époque précédente, notamment dans ses formes.

- 66 Après un long hiatus, les occupations médiévales sont attestées dès le haut Moyen Âge et jusqu'à l'époque moderne, sans solution de continuité précise. Elles se découpent en plusieurs phases. La première est caractérisée par l'aménagement d'un réseau fossoyé sur l'ensemble du gisement. Cette organisation de l'espace relie le plateau et le vallon, elle s'établit plus globalement (fonction de drainage des eaux par les fossés ?). Ensuite une première structuration rigoureuse est mise en place entre les parcelles. Elle s'affirme durant toutes les phases médiévales et même au-delà. Elle reprend par ailleurs des axes définis préalablement aux époques protohistoriques, notamment par l'enclos C.
- 67 L'occupation du sol est en partie régie par le système fossoyé. Elle ne semble donc ni ponctuelle, ni établie *ex nihilo* puisqu'elle s'installe en partie sur l'enclos C. Le mobilier céramique associé à ces phases est carolingien mais majoritairement de tradition mérovingienne (petits gobelets), les phases plus tardives ont, quant à elles, livré un mobilier carolingien (céramique de type Guipel).
- 68 Les dernières phases carolingiennes reflètent un renforcement des structures précédemment établies. L'exploitation de l'espace, en expansion, semble être en relation directe avec le site du Teilleul, aménagé sur le versant nord du vallon et sur les mêmes axes. On observe, certes, un développement des installations postérieures mais également la volonté d'accentuer le contrôle du sol, via la rigueur des aménagements.
- 69 Aux époques plus tardives, l'organisation spatiale se précise, les parcelles sont bien délimitées. Les différents secteurs connaissent une certaine pérennité.
- 70 Il est important de rappeler ici que des aménagements en bois dégagés au pied du ruisseau de Louvaquint ont été datés par <sup>14</sup>C du xv<sup>e</sup> s. (*cf. supra* chap. 3), attestant une fréquentation de ce secteur à cette époque. Des traces de sillons correspondant aux cultures anciennes ont été identifiées pour ces époques. Le mobilier est caractérisé par un grès très sonnante et une céramique vernissée ou glaçurée.
- 71 L'observation plus générale des plans cadastraux montre que le secteur délimité par les trois hameaux modernes proches des sites est à considérer dans un même ensemble. Dans ce secteur, les parcelles s'orientent toujours de la même manière, contrairement aux alentours.

#### 4.3.4 Longévité du site et approche des fonctions

- 72 Le gisement de Louvaquint est occupé aux époques protohistoriques puis au haut Moyen Âge, l'époque romaine n'a laissé aucune trace d'occupation dans les limites de notre investigation. Les héritages des orientations attestent une pérennité de certains éléments structurants du site et une relative continuité de la fréquentation de cette zone. Au haut Moyen Âge, la vocation de ce secteur est essentiellement agricole. Il se situe en périphérie d'un habitat qui nous échappe, puisque probablement installé plus à l'est, vers le hameau actuel. Les aménagements, tels que les remembrements mis en place ces dernières décennies, ont modifié les parcelles mais n'ont pas bouleversé le sous-sol. Ce n'est qu'à la suite des premiers travaux d'implantation de l'autoroute A 84, en 1997, que les structures anciennes ont été vouées à disparaître.

73 La longévité du site pendant toutes les époques sur lesquelles les recherches se sont portées n'est pas un élément isolé. Nous avons pu observer que le gisement de Louvaquint est encadré par un nombre important de sites contemporains, localisés à proximité sur le tracé de la route des Estuaires et certainement au-delà. Cette longévité s'explique probablement en partie par sa position favorable en haut de versant de plateau, protégé des vents dominants. D'autre part, l'installation de l'homme est liée à la richesse du sol pour la culture et à la présence de roches facilement extractibles (argile et granite) pour la construction. L'homme a pu profiter de ces atouts et s'en servir afin d'accroître ses possibilités et d'organiser des échanges avec d'autres régions. Les carrières de granite, omniprésentes dans cette région, ont permis un développement économique jusqu'à ces dernières années. L'agriculture et surtout l'élevage y sont toujours très présents. Cette pérennité des axes structurant l'espace est un atout qui confère au gisement un caractère primordial au vu des recherches actuellement menées sur l'étude de l'espace rural et de son évolution. Même si les grands travaux d'aménagement du territoire le permettent depuis quelques années, ces recherches ne sont que peu publiées et les connaissances restent générales. Dans l'ouest de la France, peu de sites comparables ont été fouillés. Ils nécessiteraient de grandes surfaces de recherches ainsi que des études de cartographie et de photo-interprétation lourdes à mettre en place. Une étude plus longue et la multiplication de fouilles d'habitats ruraux s'avèreraient nécessaires afin de confirmer les premiers résultats. L'étude sur le mobilier céramique permettrait parallèlement d'affiner les datations ainsi que les courants de circulation et les zones d'influences.

## NOTES

1. Le gisement se compose d'environ 700 structures toutes époques confondues. Il a été divisé en deux zones et six secteurs sur la base de certains fossés délimitant nettement le terrain et correspondant à plusieurs parcelles modernes. Ces zones et secteurs sont délimités sur le plan **fig. 93**.
2. Cet enclos est représenté par les faits F77, F10, F4, F72, F108, F508.
3. Les dimensions de ces faits sont données à titre indicatif.  
F98 : L. 4,5 m x l. 0,30 m x prof. cons. 0,15 m.  
F39 : L. 7,5 m x l. 0,40 m x prof. cons. 0,15 m.
4. Cet enclos en « S » est composé par les faits F19, F420, F278, F218 dont le profil est en cuvette aux parois évasées (**fig. 95, 96**).
5. Les faits F132 et F157 en secteur 6 et F373 et F609 en zone 1 composent ce fossé. Ils ont les mêmes caractéristiques que ceux de l'enclos B (largeur, profondeur, profil).
6. Il est matérialisé par les faits F475, F199, F213, F689 et F664.
7. Il s'agit de la tranchée de la fosse F519 (L. 3,30 m x l. de 0,50 m x prof. cons. 0,25 m) dans laquelle ont été calés des blocs de granite équarris et deux poteaux d'un diamètre de 0,90 m sur une profondeur de 0,70 m aménagés aux extrémités nord (F519 bis) et sud (F668) de 519.



8. Cette unité présente au fond des fossés correspond à la stagnation des percolations d'eau stoppées par une barrière indurée formée par la concentration de ferromanganèse incluse dans le limon de couverture.
9. Les mesures qui sont données ci-après se lisent de la façon suivante : par exemple n° E (inclinaison angulaire de n degré vers l'est par rapport au point cardinal nord Lambert, servant de référence).
10. Cette phase correspond à l'apparition des faits F111, F413, F280, F336, en secteurs 2, 3, 5 et 6, associés aux tronçons F145, secteur 6 et F621, F383, F608, F572, F578, zone 1 ainsi qu'aux faits F289, F213 (niveau inférieur) et F204, en secteurs 1 et 2.
11. Les fossés présentés ici sont connexes à un groupe de fosses ayant livré un mobilier datable du haut Moyen Âge. Leur appartenance à une phase particulière est délicate à déterminer.
12. Cette phase correspond à l'apparition des faits F421, F462, F406, F295, F625, F213 (niveau intermédiaire, 213.03) F206, F254, F418, F397, F426, F184, F169, F679, F673 et la reprise du tracé de l'enclos C.
13. Ainsi que les faits F205 (en remplacement de F206), F277, F307, F637 et une extension vers le nord de F462, correspondant aux tronçons F638 et F3.
14. - La phase VII se compose, en plus de certains tronçons de la phase antérieure, des faits F291, F285, F253, F256, F198 (niveau inférieur), F372, F171, F527, F168, F24 et/ou F26 (niveau inférieur) et les niveaux inférieurs du large réseau central N-S.
15. Le cadastre ancien y a été superposé afin de permettre la perception des évolutions du paysage avec la phase contemporaine et le cadastre moderne où certaines limites de parcelles ont disparu.
16. Fossé rattaché à la phase médiévale I.
17. Le fossé 261 a livré un tesson avec cette inscription : « PORCEL... (1834-3...) ».

## RÉSUMÉS

Ce site, où subsistent essentiellement des réseaux fossoyés, révèle une occupation discontinue de la Protohistoire à nos jours. Le haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) est connu par le mobilier céramique découvert dans des fossés et par quelques structures appartenant à un habitat situé légèrement plus à l'est. Le réseau fossoyé du haut Moyen Âge se raccorde parfaitement à celui découvert au Teilleul.

Remains on the Louvaquint site, consisting primarily of ditch systems, indicate intermittent occupation of the site from the Bronze and Iron Age periods to the present day. The early medieval period (7<sup>th</sup> to 8<sup>th</sup> century) is represented by pottery found in ditches and by other structures connected to a habitation site located slightly further east. The system of early medieval ditches links up with the one found at Le Teilleul.

Die Fundstätte Louvaquint, von deren Besiedlung ein Netz von Gräben zeugt, ist von der Frühgeschichte bis in die Gegenwart unregelmäßig besiedelt gewesen. Das Frühmittelalter ist durch Keramik aus Gräben belegt sowie durch einige Strukturen, die zu einer etwas weiter östlich gelegenen Siedlungsstätte gehört haben. Sie sind charakteristisch für das 7. und 8. Jh. Das Grabennetz des Frühmittelalters schließt sich problemlos an das in Le Teilleul entdeckte Netz an.

AUTEUR

KARL BOUCHE

Afan.

# Chapitre 5. Montours/La Talvassais

5 Montours/La Talvassais

5 Montours/La Talvassais

Karl Bouche

---

## 5.1 Présentation

- 1 Le gisement de La Talvassais est localisé au sud de la commune de Montours (**fig. 2**). Il culmine à une altitude de 132 m, en bordure d'un petit plateau, en haut du versant d'un dôme granitique. Ce quartier de l'ancienne seigneurie de Saint-Brice constitue un léger promontoire surplombant un petit vallon où coule un ruisseau. Il se situe à environ 800 m au sud du site de Louvaquint et à 1 000 m du Teilleul. La surface décapée représente une superficie totale de 6 000 m<sup>2</sup> beaucoup moins vaste qu'au Teilleul par exemple, mais qui a pu toutefois bénéficier d'une extension à l'est, sous la forme de tranchées de sondages, et qui comporte environ 500 structures, essentiellement carolingiennes. Les limites d'investigation correspondent, à l'est à celles de l'emprise de la future autoroute A 84, au sud à un chemin d'exploitation, au nord et à l'ouest à un chemin creux (**fig. 112-113**). Au-delà de ce dernier, les tranchées de prospection n'ont pas livré de vestiges.



**FIG. 112** - La Talvassais. Plan général du site.  
dessin P. Nogues



**FIG. 113** - La Talvassais. Vue aérienne du site.  
cl. H. Paitier

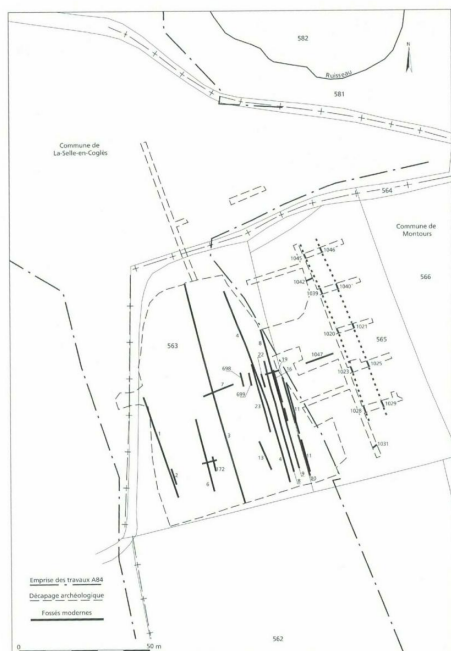
- 2 L'observation du plan (**fig. 112**) montre une implantation différentielle sur l'ensemble du gisement. Deux zones à forte densité de structures alternent avec une zone moins dense.

- 3 Ce type d'implantation est le reflet de la mise en place de secteurs d'activités spécifiques regroupant silos enterrés, fosses d'extraction ou trous de poteaux participant à des clôtures ou à des bâtiments, et enfin structures de chauffe. Ces dernières sont généralement implantées à l'écart, dans des secteurs plus dégagés. Parallèlement, on a pu observer que cette alternance de vides et de concentrations de structures et d'aménagements est établie sur des courbes de niveaux isoclines. Les fossés délimitent quant à eux les parcelles et les principaux passages : ils divisent l'espace du nord au sud et d'est en ouest. Les aménagements internes ne suivent pas rigoureusement ce réseau essentiellement drainant. Ils sont délimités par des clôtures dont le tracé peut être aisément modifié. Selon les activités ou la facilité des accès, ils peuvent avoir des orientations très variables.
- 4 Le gisement regroupe des structures d'habitat généralement mises au jour sur ce type de site, à l'exception des fonds de cabane. Elles témoignent d'activités domestiques et agricoles auxquelles s'ajoutent des zones d'extraction et de transformations pour la construction des bâtiments (fabrication de torchis, de clayonnage) et de forge (entre le four F619 et le fossé F1013).
- 5 Comme nous le soulignerons à plusieurs reprises, les faits archéologiques étudiés sur ces sites ruraux n'offrent qu'une vue spatiale et fonctionnelle partielle, réduite aux limites de l'emprise. Les investigations en dehors des limites « construites » sont rares. Ici, le plateau, situé au sud du gisement n'a été que ponctuellement sondé, il semble correspondre au secteur mis en culture ou aux pâturages.

## 5.2 Les faits archéologiques

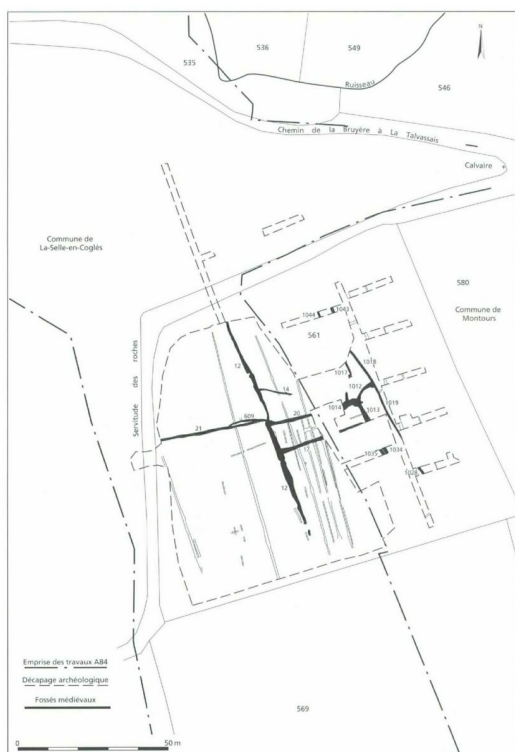
### 5.2.1 Les fossés<sup>1</sup>

- 6 Les structures modernes et contemporaines<sup>2</sup>, dont certaines sont encore visibles sur le cadastre, correspondent à des fossés délimitant les parcelles et ainsi la propriété (**fig. 114**). Quelques traces de labours anciens ont également été observées à la fouille (F22, F23). Ces structures récentes recoupent systématiquement les aménagements carolingiens.



**FIG. 114** - La Talvassais. Plan schématique des fossés modernes sur le cadastre de 1977.  
dessins P. Nogues

- 7 Le réseau fossoyé ancien, quand à lui, structure l'espace et draine les eaux pluviales, il permet ainsi d'assainir les parcelles et de protéger leurs aménagements internes. Ce réseau fossoyé est rigoureusement implanté soit parallèlement soit perpendiculairement à la pente (**fig. 115**). Il se compose de cinq fossés au profil généralement en cuvette. Leurs dimensions sont assez proches : leur largeur est comprise entre 0,50 m et 1,20 m, pour une profondeur n'excédant pas 0,90 m. Là où ils sont le moins bien conservés, leur profondeur est de 0,15 m. Plusieurs tronçons ont été individualisés lors de la fouille.



**FIG. 115** - La Talvassais. Plan des fossés médiévaux sur le cadastre ancien.  
dessins P. Nogues

### 5.2.1.1 Les fossés orientés N-S

- 8 Le fossé F1019 (=F1028 et F1043) légèrement sinueux se situe dans la partie sondée hors de l'emprise. Il a été reconnu sur une longueur de 65 m environ, en trois tronçons d'une longueur totale de 40 m. Il apparaît en pointillé dans les tranchées nord et sud, on le suit sur une longueur de 35 m dans la partie centrale. Sa largeur moyenne conservée est de 0,75 m pour une profondeur de 0,20 m. Son profil est en cuvette, son comblement est composé d'un limon brun homogène incluant ponctuellement des scories. Dans sa partie nord (F 1043 : l. 0,95 m, p. 0,65 m), son profil est assez différent. Il semble mieux conservé, son fond est relativement plat aux parois légèrement obliques. Son remplissage comprend plusieurs unités stratigraphiques généralement composées d'une matrice limoneuse homogène brun à brun clair. On a trouvé dans ce fossé un pichet d'époque carolingienne, en pâte rouge, décoré à la molette (*cf. infra fig. 132 n°5*).
- 9 Le fossé F1017 (F 1044) est établi parallèlement au fossé F1019, dans la même zone. Il a été observé sur une longueur de 25 m en deux tronçons d'une longueur totale de 5,5 m et s'interrompt au niveau de la vignette principale. Sa largeur est de 0,50 m pour une profondeur de 0,14 m. Son profil est en cuvette à fond légèrement plat et une paroi plus verticale à l'ouest. Son comblement est formé d'un limon brun homogène.
- 10 Le fossé F1035 fonctionne avec le fossé F17 orienté E-O. Il a été reconnu sur une distance de 11 m en un tronçon d'une longueur de 2,5 m correspondant à la largeur d'un sondage mécanique. Il semble se prolonger plus au sud parallèlement à F1019 et forme un angle avec le fossé F17 présent dans la zone fouillée à l'ouest. Ses dimensions originelles (largeur, profil et profondeur) devaient être semblables à celles de F17.

- 11 Le fossé F1013 (=F1034, fonctionne avec F1014 et F20 d'orientation E-O) a été repéré sur une longueur de 20 m, en deux tronçons d'une longueur totale de 8,5 m. Sa largeur moyenne est d'1,20 m pour une profondeur de 0,60 m. Son profil en cuvette est irrégulier et les parois obliques évasées. Dans un sondage pratiqué au sud du coude qu'il forme avec le fossé F1014, une séquence stratigraphique complexe donne plusieurs indices événementiels (**fig. 122**). La matrice est un limon brun à brun foncé qui selon les unités, comporte des inclusions modifiant sensiblement son aspect. L'unité 1, très noire, est formée d'un mélange hétérogène de charbons de bois, terre cuite et scories. L'unité 2, de couleur gris-beige, contient les mêmes éléments que l'US 1 mais en quantité moins importante. L'unité suivante est un limon hétérogène très noir chargé en forte proportion de charbons de bois, de scories et de terre cuite en moindre proportion. Les unités 4 et 6 représentent des dépôts de limon beige à gris. L'unité 5, de teinte gris-beige, est hétérogène et inclut de rares scories et charbons de bois.
- 12 Le fossé F12 (F594 et F618 au niveau de F619) a été observé sur une longueur de 77 m pour une largeur moyenne de 0,85 m. Son tracé n'est pas régulier et s'interrompt à 15 m de la limite sud du site. Sa profondeur conservée est variable de 0,15 à 0,85 m pour une moyenne de 0,25 m. Son profil est en cuvette aux parois évasées avec un fond parfois induré. Son remplissage est formé d'un limon brun clair avec du charbon de bois et ponctuellement des inclusions de terre cuite et de granite. Il semble que ce fossé ait été, dans son état initial, interrompu sur une distance de 4,5 m dans la partie nord au niveau de la fosse F593. Dans un second temps, un curage associé à un recreusement aurait supprimé cet accès, le fossé étant alors ininterrompu ; ce fossé a livré une oule et une écuelle (*cf. infra* fig. 132 n<sup>os</sup> 1, 2).

#### 5.2.1.2 Les fossés orientés E-O

- 13 Le petit tronçon F1012, d'une longueur de 7,5 m pour une largeur de 0,25 m et une profondeur de 0,15 m, est comblé d'un limon brun homogène. Son profil est irrégulier. Il se situe au coude des fossés F1014-F1013 et au milieu de F1019. Le fossé 1012 a livré un vase de petite dimension fabriqué dans une pâte gris-bleu micacée (**fig. 132** n<sup>o</sup>4).
- 14 Le fossé F17 fonctionne avec F1035, d'orientation N-S. Il a été reconnu sur une longueur de 28 m en deux tronçons d'une longueur totale de 23 m. Large d'1,20 m, il a une profondeur de 0,90 m. Son profil est en V avec un fond légèrement marqué par une rigole. Son remplissage est un limon brun avec des traces plus humiques sur le fond. Il inclut du charbon de bois et de la terre cuite.
- 15 Le fossé F20 (=F609 et F1014) fonctionne avec les tronçons N-S F1013 et F1034. Il se développe sur une longueur de 30 m (plus 12,5 m correspondant au fait F609), en deux tronçons d'une longueur totale de 20 m. Sa largeur moyenne est de 1,30 m pour une profondeur de 0,70 m. Son profil est en cuvette, le fond est parfois marqué d'une rigole. Son comblement est formé d'une matrice limoneuse brune à brun clair. Il comporte dans le sondage 1 (coupe est) plusieurs unités stratigraphiques. L'unité 1 contient de la terre cuite, des scories et du granite, les unités 2 et 3, les mêmes inclusions mais en plus forte proportion. Le tronçon F609 forme une dérivation au nord de F21 et raccorde F20 à F21.
- 16 Le fossé F21 se situe dans le même axe que F20. Il a été reconnu sur une longueur de 35 m pour une largeur de 0,95 m en moyenne et une profondeur de 0,25 m. Son profil en cuvette est irrégulier, il est comblé d'un limon brun-gris.



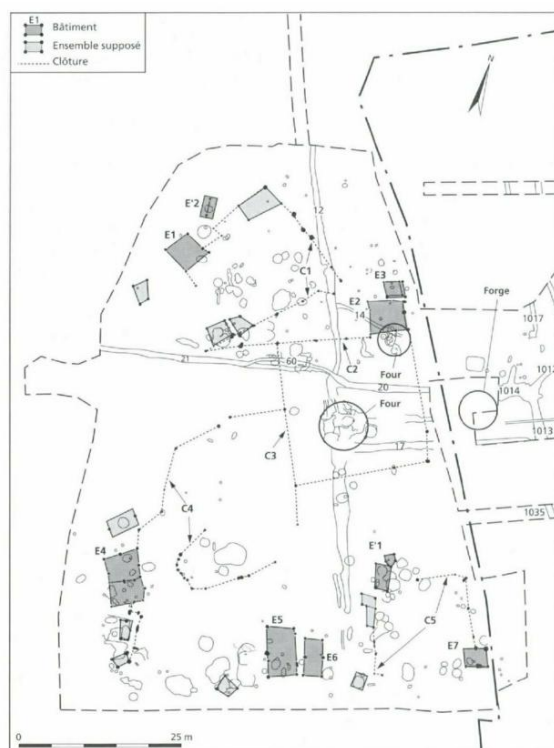
- 17 Le tronçon F14 (F508) orienté S-E/N-O s'étend sur 11 m et rejoint le fossé F12. Sa largeur et sa profondeur sont de 0,35 m et 0,60 m en moyenne. Il a un profil en cuvette et son comblement est formé d'un limon brun clair incluant granité et terre cuite.

### 5.2.1.3 Interprétation : organisation spatiale et fonction

- 18 Comme nous avons pu nous en rendre compte lors de la fouille, les fossés, sur ce site à fort pendage, ont ici un réel rôle de drainage. Les eaux pluviales, en pénétrant dans la couche végétale, sont stoppées par le substrat limoneux argileux qui fait barrage. Sous l'effet de la pente, elles ruissellent vers le bas comblant les structures ouvertes en sapant les parois. Le creusement des fossés permet d'éviter ce phénomène destructeur en canalisant les eaux et en asséchant le sol. Les structures de stockage sont ainsi protégées de l'humidité et il reste alors à les couvrir pour les protéger des eaux de pluie. La partie haute du site est beaucoup moins exposée au ruissellement et le substrat affleurant est ici formé d'arène granitique perméable et filtrante.
- 19 Le rôle des fossés comme limite parcellaire paraît alors secondaire, pourtant ils structurent indéniablement l'espace. Les fossés F1035 et F17, associés aux fossés F12 et F21, délimitent plusieurs espaces enclos : deux parcelles au sud, dont l'accès se fait par le plateau et la communication entre eux par l'interruption sud de F12, deux parcelles au nord, dont l'accès au nord-ouest se fait par l'interruption de F12 via le passage entre F1035 et F1019. Les fossés F1019 et F1017 quant à eux composent à la fois une vaste parcelle à l'est (?) et un chemin d'accès N-S (accès d'environ 7 m de large dans la partie sud et de 4 m dans la partie nord). Il permet la communication entre les parcelles, le plateau et le chemin creux. Ce dernier est installé sur une faille de la roche mère qui forme une rupture de pente très marquée encore visible de nos jours malgré l'érosion. Les fossés F1013 et F20 et la reprise de F21, toujours associés aux fossés F1017 et F1019, composent des unités plus grandes. L'aménagement des espaces internes (stockage, fours, extraction) et des bâtiments est davantage régi par les clôtures, ou axé selon la topographie, plutôt que par les fossés comme nous le verrons plus loin.

### 5.2.2 Les bâtiments

- 20 FIG. 116
- 21 Un seul mode de construction est représenté ici. Il s'agit de bâtiments de plan quadrangulaire établis sur poteaux porteurs<sup>3</sup>, et dont les surfaces varient de 6 à 38 m<sup>2</sup>. Ces constructions n'ont livré aucun indice relatif à leur fonction.



**FIG. 116** - La Talvassais. Plan général : localisation des bâtiments et clôtures.  
dessins P. Nogues

- 22 Sept ensembles de trous de poteaux sont proposés dans le cadre de cette étude. D'autres moins probants sont toutefois présentés sur le plan, mais ils ne seront pas décrits car l'arasement des poteaux ne leur confère qu'une existence très hypothétique. Leur plan est majoritairement rectangulaire, légèrement irrégulier, et à une nef.

### 5.2.2.1 Au nord

- 23 Trois ensembles ont été reconnus. E1, à quatre poteaux, dessine un plan quadrangulaire régulier de 4,20 m de côté, représentant une surface au sol d'environ 17 m<sup>2</sup>. Un cinquième poteau (F308), implanté sur la façade nord-est, à 1 m de l'angle est, peut délimiter une entrée. Ce petit bâtiment est installé à 45° par rapport à la pente. Les dimensions des trous de poteaux sont assez semblables (diam. 0,30 m ; prof. cons. inférieure à 0,21 m). Cet ensemble n'a pas connu de remaniement, aucun poteau ne vient en renfort sur les angles souvent fragilisés.
- 24 E2 est plus complexe. De plan quadrangulaire, il est orienté et implanté perpendiculairement à la pente. Sa structure est établie sur huit poteaux dont le plan au sol de 6 m de longueur sur 5 m de largeur représente une surface de 30 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment a été renforcé comme l'atteste le doublement du poteau d'angle nord-est. Les poteaux intermédiaires, présents sur les quatre parois viennent ici en renfort, les portées étant relativement importantes. Quatre poteaux, implantés à 0,60 m parallèlement à la façade sud, matérialisent en partie la clôture C2.
- 25 Quatre poteaux composent le plan d'E3, de 2,40 m de côté pour une surface de près de 6 m<sup>2</sup>. Cette petite construction joute E2 au nord-est. La présence d'un poteau central peut indiquer un soutènement. Un dernier poteau, à l'intérieur de la

construction vient renforcer la paroi nord. Celui-ci peut être contemporain de l'agrandissement de l'ensemble initial. En effet, deux poteaux implantés parallèlement à la façade est et le doublement du poteau sud-ouest portent les dimensions de l'ensemble à 2,9 sur 2,5 m. La surface couverte est alors de 7,25 m<sup>2</sup>. Au vu de la nouvelle structure, la toiture a dû être sensiblement modifiée.

#### 5.2.2.2 Au sud

- 26 Quatre autres ensembles ont été identifiés. E4, de plan quadrangulaire, d'une longueur de 5,5 m d'est en ouest sur 7 m du nord au sud, est composé de dix poteaux. Il semble qu'il s'agisse ici d'un bâtiment à division interne. Une cloison médiane délimite deux pièces de 17,5 m<sup>2</sup> au sud et 21 m<sup>2</sup> au nord. La rigueur d'implantation des poteaux dans la partie nord et sud de l'édifice est variable.
- 27 E5 de 4 sur 8 m est orienté N-S. Cette construction de 32 m<sup>2</sup> est établie sur huit poteaux composant les façades. Le poteau F354 peut participer au soutien axial de la charpente. Plusieurs ouvertures sont possibles. La présence d'un poteau (F680) distant de 0,60 m de la paroi ouest à l'endroit même où celle-ci est dotée de deux poteaux de renfort peut correspondre à un aménagement protégeant l'accès. C'est également le cas dans l'angle nord-est. Un poteau (F418) situé dans l'alignement de la façade nord peut former une petite clôture permettant l'accès d'1 m de largeur, marqué par le poteau F420 de la paroi est. Le poteau F354 situé au centre du bâtiment doit correspondre à un étai soutenant la charpente.
- 28 L'ensemble E6 est le plus régulier. Son plan quadrangulaire de 2,80 sur 5,60 m est formé de six poteaux équidistants sa surface est d'environ 16 m<sup>2</sup>. Il est implanté parallèlement à l'ensemble précédent à une distance moyenne d'1 m. Leurs façades sud sont alignées.
- 29 L'ensemble E7 est implanté en limite d'emprise. Ce petit bâtiment quadrangulaire de 3,50 sur 2,60 m pour une surface au sol de 9 m<sup>2</sup> est formé de cinq poteaux. La présence d'un poteau dans la paroi sud peut en définir l'accès, large d'1 m.

#### 5.2.2.3 Interprétation

- 30 L'absence de niveaux de sols et de mobilier ne rend pas aisée l'interprétation de la fonction de ces bâtiments. Il peut s'agir d'habitations, de greniers ou de petits épiers à fourrages, de granges, d'étables ou d'ateliers, combinant même plusieurs activités. D'autres, associés à des silos et les incluant, leur ont fort probablement servi d'abri. Parallèlement aux quelques ensembles présentés ici, plusieurs groupes de poteaux dessinent le plan d'éventuelles constructions. Ils sont présentés à titre indicatif sur le plan d'ensemble. Ces bâtiments de très petite taille peuvent avoir été aménagés pour des besoins ponctuels pour le stockage par exemple. Ils couvrent également des fosses (E'2) ou protègent des zones à caractère spécifique comme le secteur sud d'où l'on a pu extraire du substrat pour la construction ou la stabilisation des structures, comme les fours. La superficie de ces structures légères est peu importante.

### 5.2.3 Les structures de combustion

- 31 Les structures de chauffe ont été aisément mises en évidence à travers les parois rubéfiées, pour les plus petits aménagements, et les soles effondrées, pour les grands fours. Elles sont dans la majorité des cas associées à une fosse-cendrier.

### 5.2.3.1 Les petits foyers

- 32 Au nombre de quatre, répartis au sud et au centre du site, ils sont souvent localisés à proximité de zones à forte densité de structures, mais légèrement à l'écart afin d'éviter tout risque d'incendie.
- 33 Ces petits foyers, dont le diamètre n'excède pas 1 m, sont souvent formés d'une simple fosse-foyer, plus rarement doublée d'une fosse-cendrier (comme F304 pour l'ensemble F303/F304). Ces structures n'étant ni de grandes dimensions ni très profondes, le curage se fait par une extrémité (au nord pour la structure F579 par exemple).
- 34 Les fosses F303 (L. 0,90 m, l. 0,85 m, prof. cons. 0,25 m) et F304 (L. 1 m, l. 0,90 m, prof. cons. 0,25 m) correspondent à un foyer de plan bilobé d'1,90 m de longueur. Elles se situent au nord du fossé F21. Ce foyer est orienté E-O : à l'est, F303 possède un profil à fond plat et aux parois obliques inégalement rubéfiées, le profil de F304, à l'ouest, est en cuvette, irrégulier, aux parois évasées. Leur remplissage est formé d'une séquence de trois unités stratigraphiques présentes dans les deux fosses. L'US 3, la première mise en place n'est pas présente sur toute la surface. Elle n'apparaît que de façon résiduelle dans la partie occidentale de F303 mais tapisse le fond de F304. Il s'agit d'un limon beige chargé en charbons de bois et en terre cuite (dans F304). L'unité suivante (US 2) couvre l'unité antérieure sur la surface des deux fosses. Elle est formée d'un limon brun clair, incluant du charbon de bois (dans F304). La dernière unité (US 1) couvre l'ensemble de F304 et les deux tiers de F303. Il s'agit d'un limon brun à brun clair incluant de nombreux fragments de charbons de bois et de terre cuite ; des tessons de céramique ont été mis au jour dans cette unité.
- 35 Le petit foyer F579 de plan quadrangulaire de 0,65 sur 0,45 m est conservé sur une profondeur de 0,10 m. Il est implanté à proximité de F303/F304. Son profil est en cuvette, évasé au nord. Son comblement est formé d'un limon brun incluant de rares charbons de bois. Les parois sont rubéfiées et le fond tapissé d'un placage de terre rougie et durcie par le feu.
- 36 Le foyer F168bis n'est conservé que sur quelques centimètres de profondeur pour des dimensions au sol d'1,30 m (E-O) sur 0,90 m (N-S). Son comblement est un limon brun incluant de la terre cuite en forte proportion en son centre. Il se situe dans la partie sud du site.
- 37 Localisé au sud-est du gisement, le petit foyer F684 (L. 0,55 m, l. 0,45 m, prof. cons. 0,09 m) de plan circulaire possède un profil en cuvette aux parois évasées dont la partie nord porte des traces de rubéfaction. Son remplissage est un limon brun à brun clair incluant une grande proportion de charbons de bois et de terre cuite.

### 5.2.3.2 Les tranchées-foyers

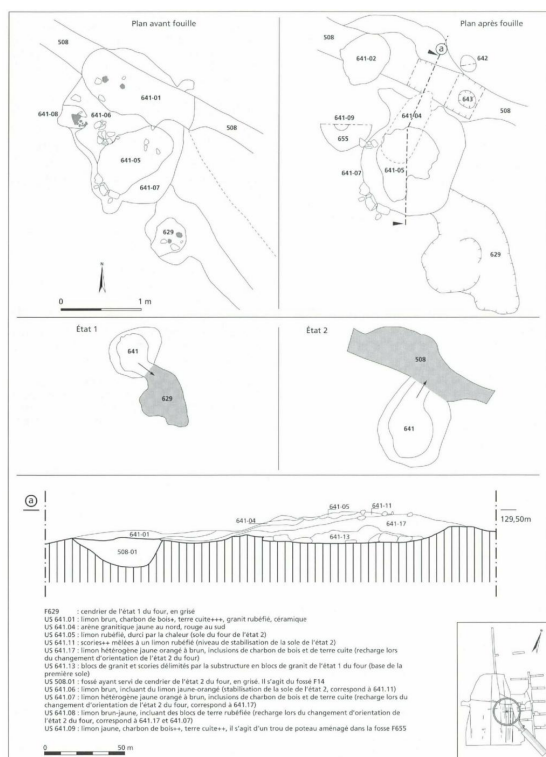
- 38 Ce type de structure de chauffe n'est représenté que par deux exemples sur le gisement, localisés dans la partie centrale et distants d'1 m. Ils sont très arasés, mais leur plan est significatif.
- 39 L'ensemble F132/F132bis (prof. cons. 0,10 m en moyenne) est composé d'une tranchée oblongue (F132bis), orientée au nord, d'une longueur de 2,50 sur 0,30 m de largeur. Son comblement est un limon brun-gris incluant du charbon de bois ainsi que de la terre cuite sur les parois au centre de la structure. Au nord, F132 est une fosse conservée sur

quelques centimètres, d'1,40 sur 0,85 m de plan quadrangulaire arrondi. Son comblement est formé d'un limon brun-gris, incluant de la céramique. Il s'agit de la fosse-cendrier liée à la structure de chauffe.

- 40 Le fait F606 est une tranchée de 2,65 m de longueur conservée sur une largeur de 0,40 m, pour une profondeur de 0,06 m environ. Orientée comme F132/F132bis, elle se situe au nord-est de cette dernière, à 1 m de distance. Son remplissage est un limon brun incluant de la terre cuite. Cette structure est mal conservée car recoupée par deux fosses.

### 5.2.3.3 Les fours

- 41 Les deux fours présents sur le site sont implantés dans la partie centrale du décapage, ils sont distants d'une douzaine de mètres. Leur étude a permis de distinguer au moins deux états de construction. Leur reconstruction au même endroit marque une volonté de réserver cette zone à cette activité.
- 42 Les fours apparaissant au niveau de la semelle des labours modernes ont beaucoup souffert de l'arasement par les labours. La stratigraphie générale place les deux états du four F619 antérieurement aux états de l'aménagement F641. Leur fonction semble essentiellement domestique. Leur construction consiste en une base en pierre, l'élévation étant absente (pierre ou terre ?). Ces structures sont dotées d'une sole plane permettant l'enfournement des denrées et du combustible. Les charbons de bois prélevés et étudiés, proviennent d'essences différentes. Le fait F707, en relation avec le premier état du four F619, a livré des taxons de plusieurs espèces (dont du chêne prédominant, du hêtre, du genêt, de l'ajonc, du saule, et de l'aulne) alors que les faits en relation avec le four F641 ne contenaient que du chêne (Marguerie, Renaudin 1997). Des fours aux caractéristiques identiques ont été mis au jour au Teilleul.
- 43 Le four F641 (**fig. 117**) est situé dans le quart nord-est du site. Dans son premier état, ce four possède un diamètre externe de 0,80 m et un diamètre interne de 0,50 m environ. Il était cerclé par un anneau de fondation en blocs de granite, lui-même ceinturé d'un placage de limon brun-jaune à forte teneur en arène granitique. Au centre de l'anneau, un niveau de limon jaune (US 13) proche du substrat, mélangé à des blocs de granité et à des scories, est plaqué contre les blocs. Il forme la base de stabilisation de la sole.



**FIG. 117** - La Talvassais. Plan, coupe et phasage du four F641.  
 dessin P. Nogues

- 44 Ce four fonctionnait avec une fosse-cendrier ovale, située à son ouverture au sud-est, de 2 sur 1 m, conservée sur une profondeur de 0,40 m, dans laquelle un fragment d'ouïe a été découvert (F629)<sup>4</sup>. Les unités stratigraphiques qui la comblent sont formées, pour celles du fond et du long des parois (US 3 et 4), d'un limon gris incluant de rares charbons de bois, et pour les unités supérieures (US 1 et 2) d'une matrice limoneuse brune à forte proportion de charbon de bois, de nodules de terre cuite et de céramique.
- 45 Dans son second état, le four conserve sensiblement les mêmes dimensions, mais son ouverture est située à l'opposé, vers le nord. Une couche de limon jaune hétérogène (US 17) incluant des petits nodules de terre cuite et de charbon de bois et très compacte scelle la surface du premier état et sert de base à la stabilisation de la zone pour la construction du second four. La sole, dont le pendage est au nord, est formée d'un litage de limon argileux mêlé à de l'arène granitique rubéfiée et durcie par le feu (US 11, US 5 et US 4). Elle semble avoir été rechargée plusieurs fois.
- 46 Contrairement au premier état, aucune fosse-cendrier n'a été retrouvée, mais le fossé F508 (F14) semble en avoir la fonction. Dans le remplissage de ce fossé en partie comblé, plus à l'ouest, la présence des charbons de bois et de la terre cuite viennent conforter cette hypothèse. Un niveau (US 1) présent sur la majeure partie du four correspond à l'épandage de sa destruction, il s'agit d'un limon brun chargé de débris de granite, de terre rubéfiée et de charbon de bois. Ce niveau est présent également dans le tronçon de fossé F508.
- 47 Associée au premier état du four, une fosse (F655), située à l'ouest, de 0,80 m de diamètre, conservée sur une profondeur de 0,55 m, a pu avoir la fonction de grilloir comme on en trouve parfois associé à un four domestique. Le profil de cette fosse est en U, à fond plat et aux parois verticales. Au fond se trouve un niveau de cendres très

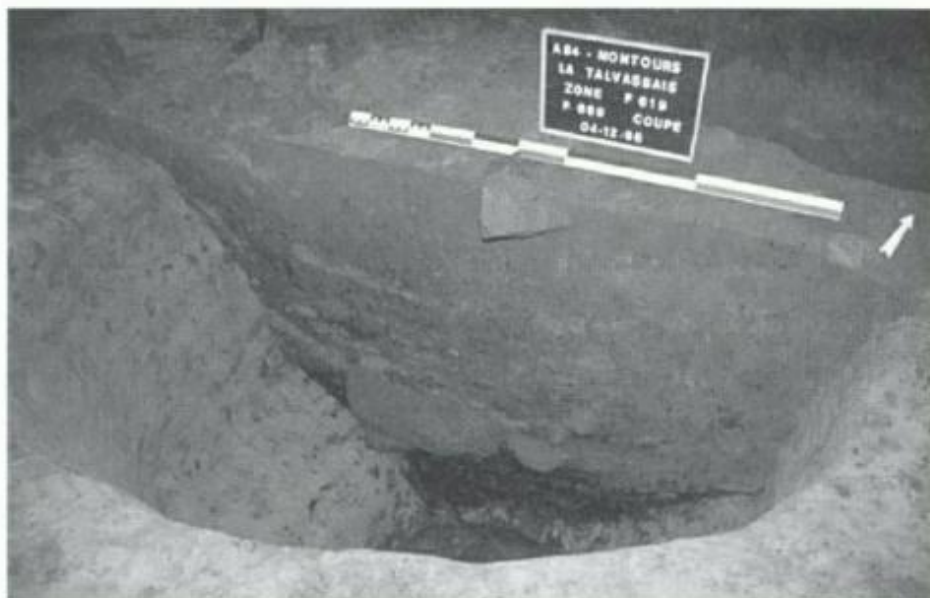
homogène. Le reste de la fosse est comblé d'un limon jaune, très fin, homogène à forte teneur en silice, compact et qui permet de stabiliser la zone fragilisée par ce creusement en rattrapant la compacité du terrain naturel afin d'établir le second four. Un poteau est installé en second lieu dans cette fosse, il peut participer à une substructure couvrant le four de l'état 2. Deux poteaux situés au nord (F642 et F643), antérieurs à l'état 2, peuvent quant à eux participer à une substructure de l'état 1.

- 48 En plus de ces aménagements annexes, un troisième foyer, entrant dans le type des petits foyers présentés plus haut, a été mis au jour (641.02). Localisé sur le fossé F508, il est recouvert par le niveau US 1. Ce foyer secondaire semble être en relation avec le second état du four, il peut correspondre à F655 de l'état 1 (grilloir ?). Il est matérialisé par une sole de 0,70 m de diamètre composée d'un limon argileux rougi et durci par le feu de 0,05 m d'épaisseur en moyenne, incluant des scories très fragmentées ayant servi à la préparation de la zone.
- 49 L'étude anthracologique (Marguerie, Renaudin 1997 : vol. 2, annexe 4) menée sur les charbons provenant des fosses-cendriers du four 641 montre l'exclusivité de l'emploi du chêne comme combustible. Ces échantillons sont issus en quasi-totalité, de bois à fort calibre, de type tronc.
- 50 Le four F619 (**fig. 118-120**) est localisé dans la partie centre-est du gisement. Comme le four F641, cet ensemble présente deux phases.



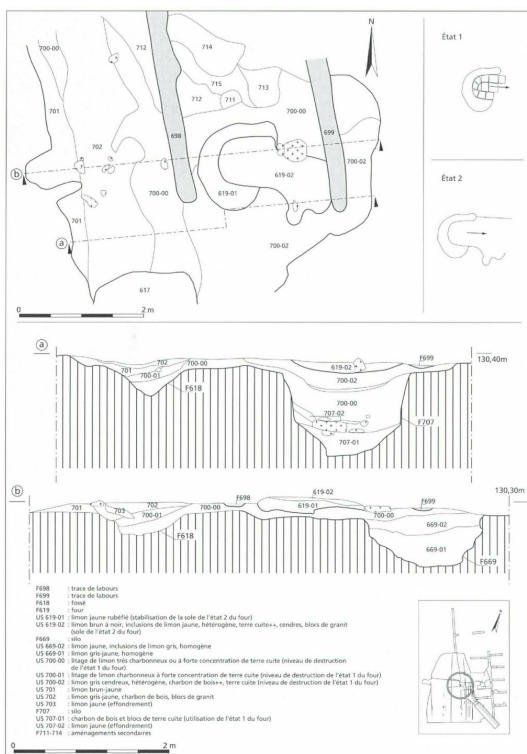
**FIG. 118** - La Talvassais. Vue de la sole du premier état du four 619.

cl. L. Vipard



**FIG. 119** - La Talvassais. Vue en coupe de la fosse 707 et de l'effondrement de la sole du premier état du four 619.

cl. L. Vipard



**FIG. 120** - La Talvassais. Plan, coupes et phasage du four F619.

dessin P. Nogues

- 51 Au cours du premier état, le four 619 est installé dans une zone occupée précédemment par une série de fosses (F707, F669, F620, F620.1 et F620.2), alors que F707 n'est pas encore comblée, et de trous de poteaux encadrant la fosse F669. D'un diamètre d'1,10 m, il est formé d'une structure de dalles de granité posées à plat sur le substrat (fig. 118),



cet aménagement correspond à la sole du foyer ; aucune élévation n'est conservée. Son ouverture était à l'est, une dalle légèrement en avant des autres devait faciliter l'accès au laboratoire. Une fosse F707 (diamètre 1,60 m, profondeur 1,20 m) jouxte la sole au sud. Le fond est tapissé par une épaisse couche de charbon de bois (US 740). Sur ce lit de charbons (provenant essentiellement de chênes et de hêtre), la présence d'une dalle plate effondrée du four atteste la contemporanéité des deux faits. La périphérie du four semble avoir été fragilisée par la présence de F707.

- 52 Au cours du second état, le four est installé sur le niveau de destruction du premier. Un niveau charbonneux (US 700, 700.1 et 701) couvre toute la zone et s'étend à l'ouest jusqu'au fossé F12 (ici F618) dans lequel il est présent sur la paroi est et une partie du fond et comble le fait F707 encore en partie ouvert (**fig. 119**). C'est dans ce niveau que le second état est aménagé. La stabilisation de la zone (comme pour F641) où est élevé le four est formée d'un dépôt de limon jaune (US 619), proche du terrain naturel (**fig. 120**). Ce niveau sert de base à la nouvelle sole composée d'un litage de limon argileux rubéfié (US 697). Ce second four est à nouveau détruit, un épandage chargé en charbon de bois et terre cuite recouvre tous les faits de la zone.
- 53 Le niveau F617, scelle les dernières dépressions, notamment au sud-ouest, sur le fossé F12 (F618). Il s'agit d'un limon brunâtre humifère, chargé en blocs de granité et quelques fragments de meules. Ces blocs épars sur une surface en angle de 3 sur 3 m peuvent correspondre à l'élévation détruite du second état du four F619 (**fig. 121**).



**FIG. 121** - La Talvassais. Vue en coupe du fossé cendrier 619.

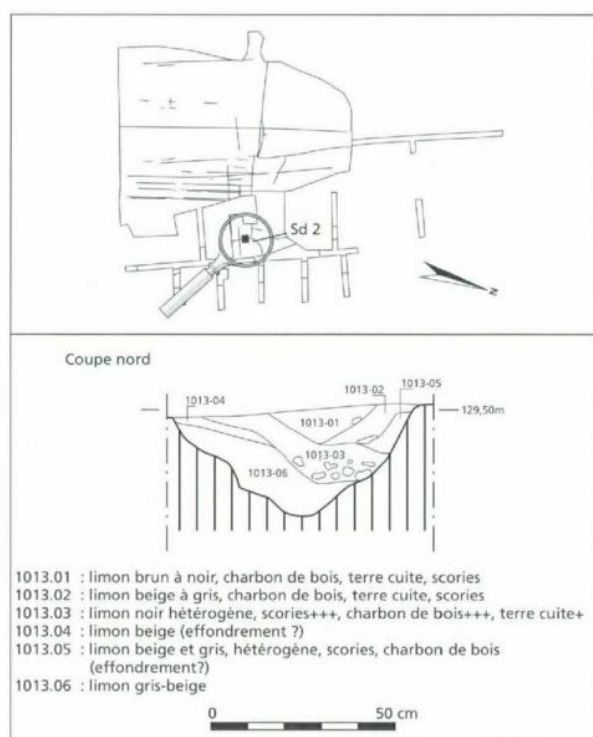
cl. L. Vipard

#### 5.2.3.4 Les autres structures liées au feu : la forge

- 54 À la suite des premiers sondages, la présence de nombreuses scories avait permis d'émettre l'hypothèse de l'existence sur le site d'une activité liée à la métallurgie. Pourtant, lors du décapage extensif aucune forte concentration n'avait été révélée, à l'exception des comblements de fossés comportaient des scories mais en faible

quantité. Ce n'est que lors de l'extension du site à l'est que sont apparus les indices de l'existence d'une forge (mise au jour d'importants rejets).

- 55 La forge étant une structure essentiellement aérienne, elle laisse peu ou pas de trace en négatif. Sa présence n'est révélée que par le comblement de faits géographiquement proches, il s'agit le plus souvent de petites fosses ou de rejets dans des fossés. Leur localisation n'est pas évidente, on sait pourtant que les rejets de forge ne sont jamais éloignés du poste de travail proprement dit. Sur le gisement, une étude détaillée de la zone n'a pu être faite, ce secteur se trouvant uniquement dans la partie sondée hors de l'emprise autoroutière. Toutefois, les battitures présentes dans le remplissage des fosses F1005 et F1006 (fosses du type 3a) ainsi que les rejets de scories de forge dans le fossé F1013 (**fig. 122**) délimitent un espace libre de structure d'environ 80 m<sup>2</sup> où l'on peut supposer qu'elle a été installée. D'après les recherches et expérimentations de C. Dunikowsky, une forge peut ne comporter qu'un simple foyer en hauteur, un récipient d'eau, une enclume réduite à une pierre posée ou un billot de bois, le stockage du bois à même le sol ou dans une fosse et l'aire de travail n'excédant parfois pas 10 m<sup>2</sup>. C'est dire si ce type de structure n'est pas évident à déceler, surtout lorsqu'il s'agit d'une activité ponctuelle en milieu rural et non d'une unité de production massive. Un premier travail a été réalisé sur les scories. Le tri visait à séparer et peser les éléments fortement magnétiques de ceux faiblement à non magnétiques. Ensuite, les fragments de tuyères, et de culots ont été isolés des échantillons sans forme particulière. Enfin nous avons séparé les fragments portant ou non des traces de vitrification, et la présence ou non de parois rubéfiées. Au total, un peu plus de 100 kg de scories ont été pesés et triés. Les échantillons fortement magnétiques étaient un peu moins nombreux et les éléments sans forme étaient mieux représentés que les culots et tuyères<sup>5</sup>. Parallèlement à l'observation des scories par P. Neury, une étude anthracologique a été menée par D. Marguerie et S. Renaudin (1997 : vol 2, annexe 4) sur les charbons provenant du rejet dans F1013 (**fig. 122**). Cette étude a par ailleurs été réalisée sur les charbons de bois provenant d'une fosse de vidange F707, et de deux fosses-cendriers du four 641. Ces analyses montrent une nette prépondérance du chêne caducifolié, et en particulier, l'exclusivité de ce taxon dans les fosses-cendriers du four 641 et le fossé 1013, alors que la fosse de vidange F 707 a livré un cortège de taxons ligneux fort varié (chêne, hêtre, genêt, ajonc, saule, aulne). Il apparaît que les bois de chênes utilisés comme combustible dans le cas présent, sont issus en quasi-totalité, de bois à fort calibre, de type tronc.



**FIG. 122** - La Talvassais. Sondage 2 : coupe du fossé 1013.  
dessin P. Nogues

### 5.2.3.5 Interprétation

- 56 On attribue souvent aux petits foyers une fonction domestique (culinaire), parfois plus utilitaire, comme pour les petits grilloirs à céréales, notamment lorsqu'ils sont à proximité des fosses silos. Les tranchées-foyers n'ont en règle générale pas d'attributions très précises. Elles sont souvent assimilées à des foyers domestiques ou vouées au grillage de céréales. Les grands fours présentant des similitudes avec ceux mis au jour sur ce site sont souvent destinés à la cuisson des aliments. La forge, dont on peut supposer l'existence ici, est probablement liée à une production très réduite au vu des quantités de scories présentes sous forme de rejets. Elle semble répondre à une demande très ponctuelle et autarcique.

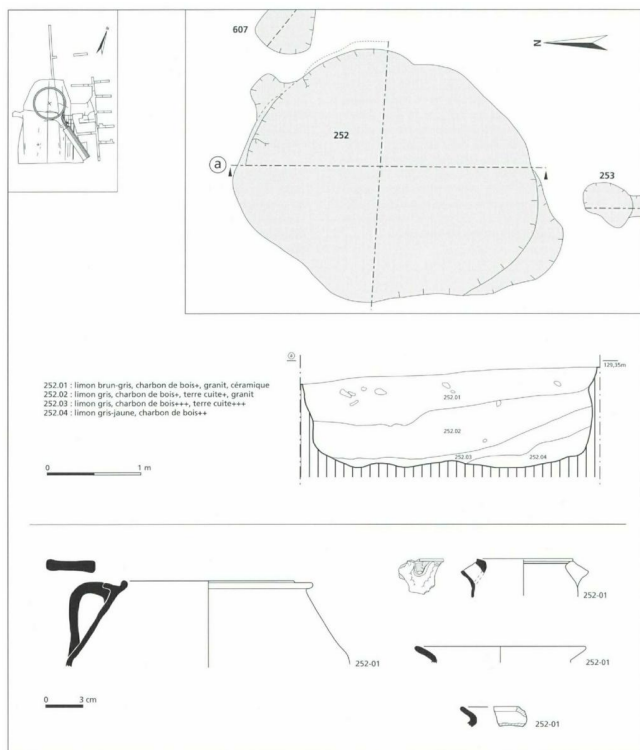
### 5.2.4 Les fosses

- 57 Les types de fosses suivants font référence à ceux décrits sur le site du Teilleul, mais tous ne sont pas représentés ici. L'état d'arasement du site ne permet pas toujours une classification stricte. Les fosses, au nombre de cent treize, ont toutes une profondeur inférieure à leur diamètre<sup>6</sup>.

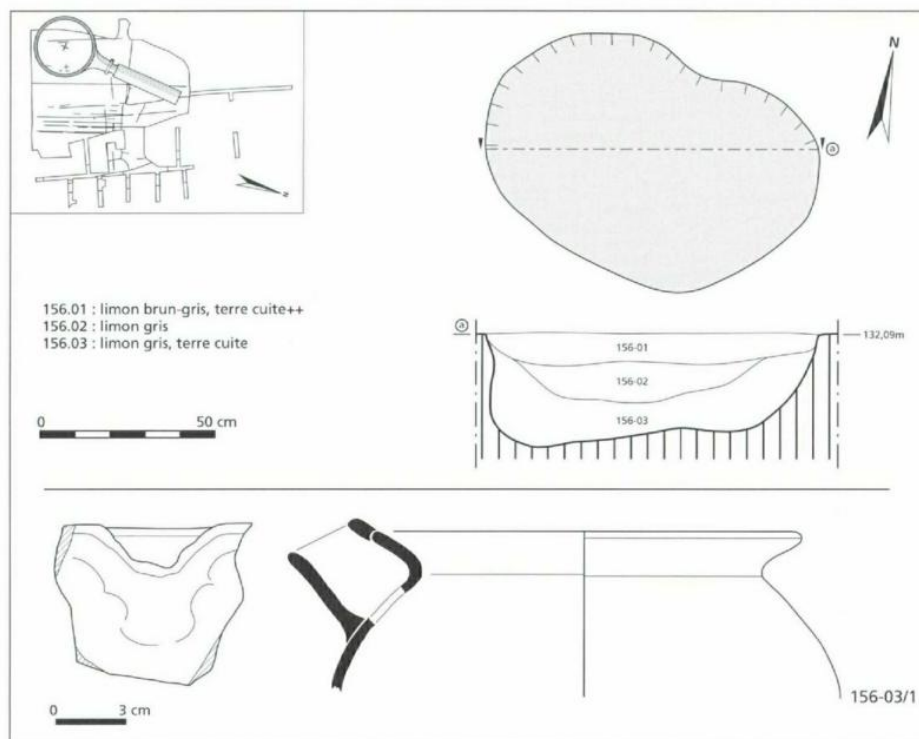
#### 5.2.4.1 Fosses de type 2

- 58 Les fosses qui entrent dans ce type se caractérisent principalement par un profil en U, à fond plat parfois irrégulier, aux parois verticales ou obliques. Ici une sous-partition,

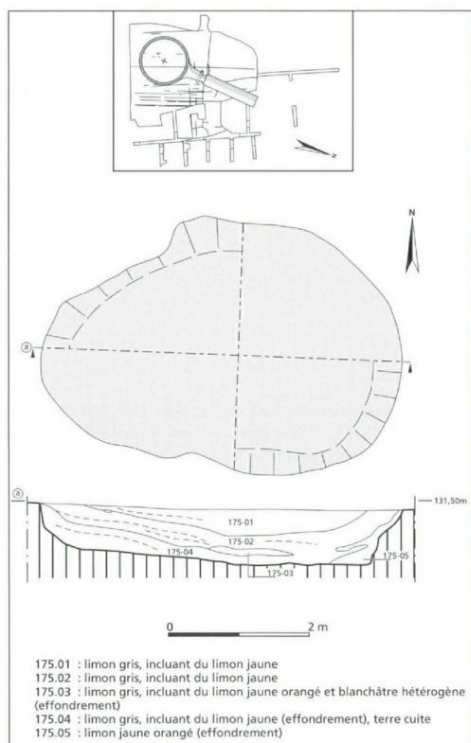
basée sur les dimensions, a été effectuée afin d'en simplifier l'étude. Cinquante-trois structures appartiennent à cette catégorie (fig. 123-125).



**FIG. 123** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 252 de type 2.  
dessin C. Picault, P. Nogues

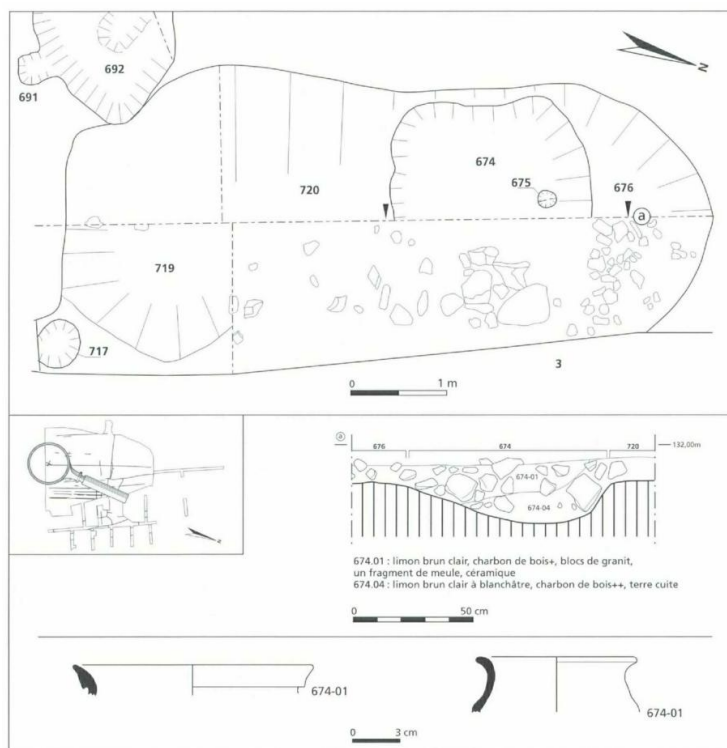


**FIG. 124** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 156 de type 2a.  
dessin P. Nogues, C. Picault



**FIG. 125** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 175 de type 2d.  
 dessin P. Nogues

- 59 Les fosses du type 2a ont un diamètre de 0,80 à 1,30 m et une profondeur conservée de 0,10 à 0,70 m. Elles sont au nombre de quatorze. Quatre d'entre elles<sup>7</sup> sont circulaires, sept ovales<sup>8</sup>, deux polylobées<sup>9</sup>. Leur comblement est unique, stérile pour six fosses. Il est formé de deux ou trois couches pour les huit restantes, dont une, F156 (US3) contient un mobilier céramique caractéristique du haut Moyen Âge<sup>10</sup> (**fig. 124**). Ces structures sont représentées majoritairement au centre (5 fosses) et au sud du site (6 fosses) contre trois au nord<sup>11</sup>
- 60 Le type 2b correspond aux fosses d'un diamètre compris entre 1,40 et 1,90 m, leur profondeur conservée étant de 0,20 à 0,90 m. Elles sont au nombre de vingt-cinq sur le site. Huit sont circulaires<sup>12</sup>, dix-sept ovales. Dix-huit ont un comblement unique limoneux brun parfois plus humifère dont huit ont livré un mobilier céramique<sup>13</sup>. Sept ont un remplissage formé de deux à six unités stratigraphiques<sup>14</sup>. Ce type est davantage représenté au nord-ouest (8 fosses), au centre (6 fosses) et au sud-est (8 fosses), moins au sud-ouest (3 fosses)<sup>15</sup>.
- 61 Le type 2c comprend les fosses dont les dimensions maximales sont comprises entre 2 m et 2,90 m, leur profondeur est comprise entre 0,55 et 0,80 m (**fig. 126**). Elles sont au nombre de neuf sur le site. Six sont circulaires<sup>16</sup>, trois ovales<sup>17</sup>. Elles ont une séquence stratigraphique composée généralement de deux à quatre unités sauf F1018 qui en contient neuf. Quatre fosses contiennent du mobilier<sup>18</sup>. Le type 2c est réparti de façon très lâche sur le site. Au nord-ouest (2 fosses), au sud (6 fosses) et un exemple dans la zone sondée hors emprise<sup>19</sup>.



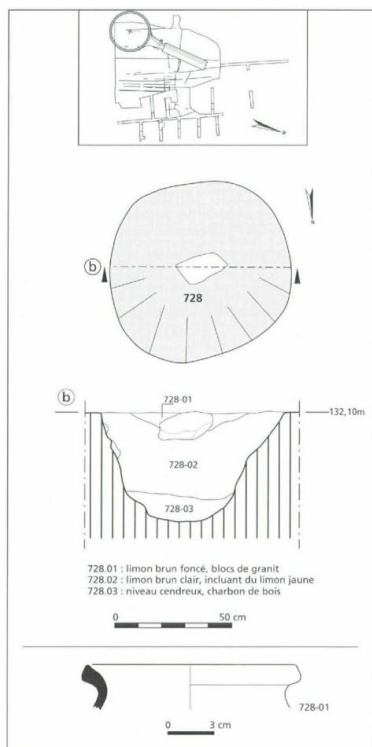
**FIG. 126** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 674 de type 3.  
dessins P. Nogues, C. Picault

- 62 *Le type 2d* correspond à de très grandes fosses dont les dimensions sont supérieures à 3 m (**fig. 125**), pour une profondeur conservée de 0,25 à 0,50 m. Elles sont cinq, dont trois sont ovales<sup>20</sup> avec un remplissage stratifié (trois à cinq US) et deux de plan quadrangulaire arrondi (F720/676 et F726) à remplissage unique. Ces faits contiennent tous du mobilier<sup>21</sup> à l'exception de F720/676. Ces fosses ne sont présentes que dans la zone sud-ouest<sup>22</sup>.

#### 5.2.4.2 Fosses de type 3

- 63 Elles se caractérisent principalement par un profil en cuvette aux parois souvent évasées parfois de grande taille contrairement aux fosses de même type sur le site du Teilleul. Leur classification interne est identique à celle du type 2. Elles sont au nombre de cinquante-trois.
- 64 *Le type 3a* correspond aux vingt-huit fosses d'une longueur ou d'un diamètre compris entre 0,80 m et 1,30 m et dont la profondeur conservée est de 0,10 à 0,50 m. Neuf sont circulaires<sup>23</sup>, trois ont livré du mobilier céramique (**fig. 126, 127**), dix-huit sont ovales<sup>24</sup>, une seule est bilobée (F219 associée à F660 du type 2a). Vingt-et-une de ces fosses ont un remplissage généralement stérile formé d'une unité stratigraphique limono-argileuse brune incluant dans de rares cas des rejets de terre cuite et de charbon de bois (F566 et F1006). Les sept restantes ont un comblement composé de deux ou trois strates incluant régulièrement des lits de terre cuite, charbons de bois et cendres ainsi que des blocs d'argile rubéfiée (parois de four détruites dans F645 par exemple). Elles peuvent avoir livré également des blocs de granité ou de quartz et comme les fosses F1005 et F1006 (associées à une forge) des battitures et des scories. Les fosses participant à ce type sont majoritairement présentes au nord-ouest (6 fosses) et

au sud-est (16 fosses). L'axe nord-est (1 fosse), centre (1 fosse), sud-ouest (2 fosses) et hors emprise (2 fosses) est nettement moins dense<sup>25</sup>.



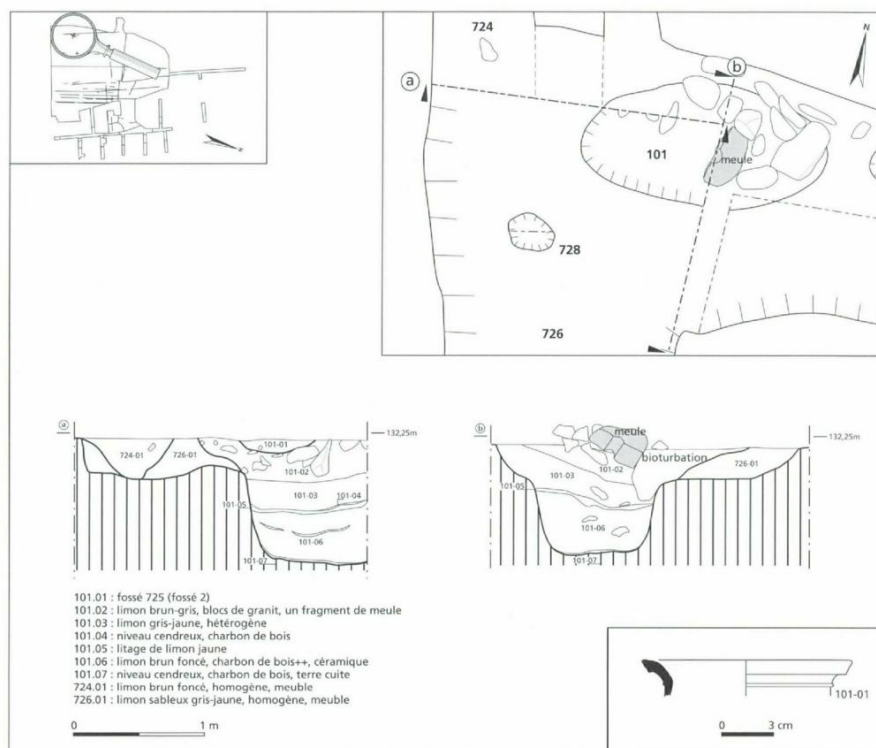
**FIG. 127** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 728 de type 3a.  
dessins P. Nogues, C. Picault

- 65 *Le type 3b* rassemble des fosses aux dimensions maximales comprises entre 1,40 et 1,90 m, pour des profondeurs conservées comprises entre 0,15 et 0,75 m. Elles sont dix-sept sur le site. Six sont circulaires<sup>26</sup> et onze ovales<sup>27</sup>. Quinze ont un remplissage massif unique de limon brun à blanchâtre incluant de rares charbons de bois ainsi que de la terre cuite. Les fosses F653 et F514 (recreusée par un trou de poteau) ont respectivement deux et trois unités de limon brun clair à beige. Parmi les fosses de ce type, deux ont livré du mobilier céramique (F342bis et F232) (cf. *infra* fig. 132, 133). Ces structures sont représentées en quantité égale au nord-ouest (5 fosses), au sud-ouest (6 fosses) et au sud-est (5 fosses), un seul individu se trouve au centre du gisement<sup>28</sup>.
- 66 *Le type 3c* caractérise des grandes fosses, ici au nombre de huit, dont les dimensions supérieures sont comprises entre 2 et 2,90 m et la profondeur conservée de 0,12 à 1 m. Une seule (F649) est circulaire, ne présentant qu'une seule unité de comblement sans aucun mobilier comme F438 de forme subquadrangulaire. Six sont ovales, dont trois ont un remplissage unique<sup>29</sup> et trois autres un comblement de deux ou trois unités stratigraphiques<sup>30</sup>. Les fosses F696 et F686 ont livré du mobilier. Le type 3c est présent uniquement dans le sud du site : 4 fosses au sud-ouest et 4 au sud-est<sup>31</sup>.

#### 5.2.4.3 Fosse de type 5

- 67 Ce type, observé plus régulièrement au Teilleul, n'est représenté ici que par la fosse 101 (fig. 128). Le fond de la fosse est plat, ses parois obliques, et plus souvent

dissymétriques (une paroi verticale, une oblique). Le diamètre est souvent égal ou légèrement inférieur à la profondeur conservée.



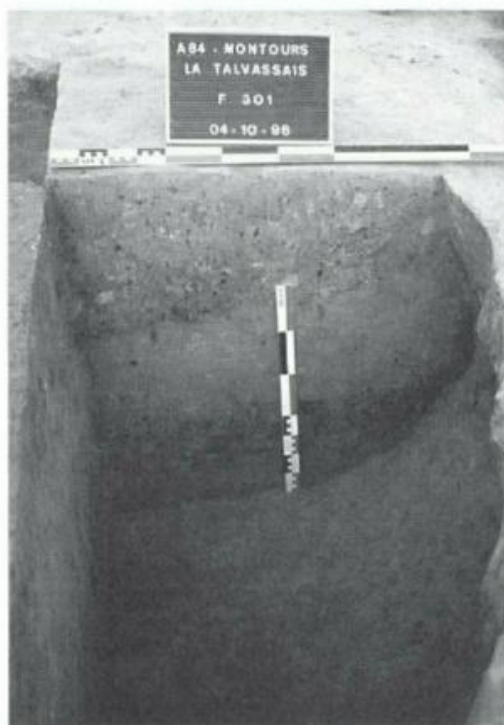
**FIG. 128** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 101 de type 5.  
 dessin P. Nogues

#### 5.2.4.4 Fosses de type 6

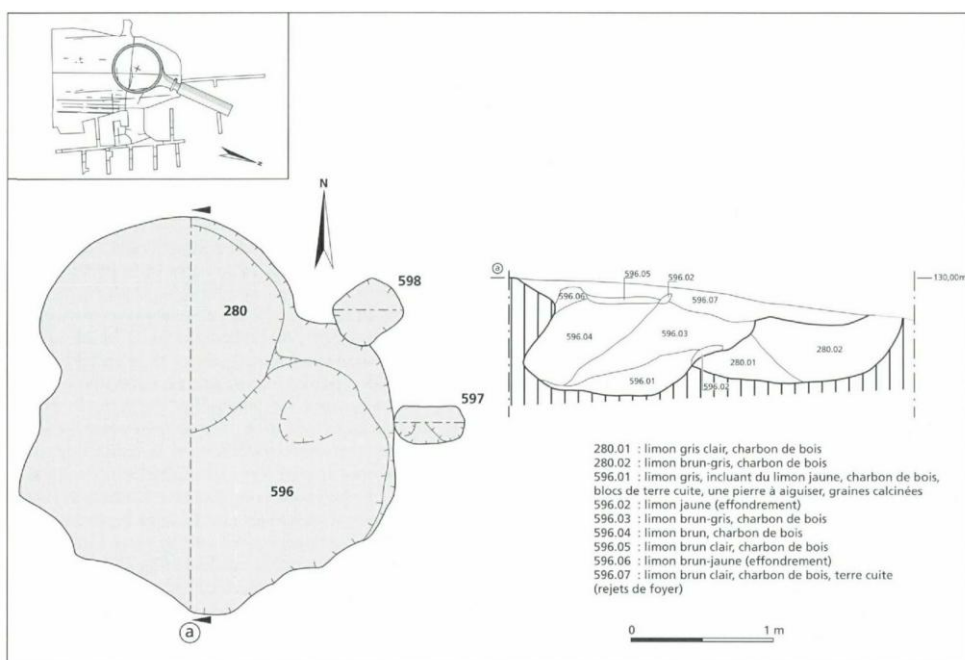
- 68 Les fosses à profil piriforme entrent dans ce type, elles possèdent des parois originellement convexes. La sous-partition reste basée sur les dimensions. Sept individus ont été relevés<sup>32</sup>.
- 69 *Le type 6a* n'est représenté que par une fosse (F575), sa cote maximale est inférieure à 1,20 m. Cette fosse, d'un diamètre d'1,10 m pour une profondeur conservée de 0,55 m, possède un profil nord convexe alors que le sud est oblique. Cette dissymétrie est due au pendage général du site. Après l'abandon de la structure, l'eau, sous l'effet de la pente a effondré la paroi sud. L'unité du fond, formée d'un limon brun clair à gris correspond à cet événement. L'unité suivante déposée de façon lenticulaire fortement chargée en charbons et terre cuite semble indiquer une vidange de foyer. L'unité de scellement est identique à la première et peut correspondre à une structure laissée à l'air ayant été comblée progressivement. Un mobilier céramique brûlé, portant des traces de suie a été mis au jour dans cette fosse.
- 70 *Le type 6b* comprend les fosses dont les dimensions maximales sont entre 1,30 et 1,90 m pour une profondeur moyenne conservée de 0,85 m. Elles sont trois sur le site, l'une est circulaire (F615), les deux autres ovales (F669 et F234). F669 a été mise au jour lors de la fouille du four F619 qui la recouvrait. Elles sont comblées de deux ou trois couches épaisses, contenant du mobilier, dont une correspond systématiquement à un effondrement de la paroi sud, exposée au ravinement.



- 71 Le type 6e correspond aux deux fosses (F596 et F301, **fig. 129, 130**) de longueur comprise entre 2 m et 2,90 m et conservées sur une profondeur de 0,80 m. Localisées dans la même zone, elles ont livré toutes deux du mobilier céramique.



**FIG. 129** - La Talvassais. Vue en coupe de la fosse 301 de type 6c.  
cl. H. Paitier



**FIG. 130** - La Talvassais. Plan et coupe de la fosse 596 de type 6c.  
dessin P. Nogues

- 72 La fosse F596 est comblée d'une succession de couches de limon brun participant pour les couches inférieures de l'effondrement d'une structure antérieure comblée (F280, type 2b), dans laquelle a été creusée F596. Les niveaux supérieurs sont des dépôts lents de limon brun couverts, sur la zone, par un épandage de limon chargé en terre cuite et charbon qui peut correspondre à la destruction d'une superstructure couvrant ces fosses (**fig. 130**).
- 73 Le fait F301 (**fig. 129**) est composé d'un litage de niveaux noirs, plus ou moins chargés en terre cuite et charbon, dont la réutilisation en vidange de rejets de foyer semble évidente. Le pendage des couches montre que le comblement s'est fait par le sud, le niveau inférieur correspond à l'effondrement de la paroi sud, la plus exposée au ravinement.

#### 5.2.4.5 Interprétation : organisation spatiale et fonction

- 74 La fonction des fosses du type 2 est difficile à appréhender. Par ailleurs, leurs dimensions sont très variables. Toutefois, les profils conservés attestent un creusement régulier à fond plat. Certaines fosses sont probablement vouées au stockage (fourrage ?) (par ex. F648) au même titre que celles du type 6. D'autres (par ex. F175) peuvent avoir été creusées à des fins d'extraction de limon entrant dans la composition du torchis pour les murs des bâtiments ou d'arène granitique pour la stabilisation des sols. Cette roche en décomposition affleurant dans le sud du gisement a servi, mêlée au limon argileux, à l'élaboration des soles des fours (*cf. supra* le four F641). Certaines ont pu servir de citernes ou de zone de travail (par ex. F726). Elles sont souvent réutilisées en dernier lieu comme dépotoir, des vidanges de foyer participent souvent à leurs unités de comblement (par ex. F527). Ces fosses sont nettement différenciées de celles du type 3, au creusement moins régulier et dont la fonction est également difficile à déterminer. Le remplissage de certaines nous renseigne pourtant sur leur vocation finale. La présence de cendres, de terre cuite ou d'un lit de charbons de bois (par ex. F555, F566 et F645) atteste de vidanges de fours ou de foyers. Pour certaines, la mise en évidence de scories et de battitures révèle davantage la proximité d'une forge (par ex. F1005 et F1006). Les fosses au profil piriforme sont souvent représentées sur les sites du haut Moyen Âge, leur fonction est liée au stockage (céréales ou fourrage ?). Ces structures enterrées sont complémentaires des greniers aériens.
- 75 Sur le site du Teilleul un grand nombre d'échantillons ont été étudiés. À La Talvassais, des prélèvements ont été faits systématiquement. Des céréales calcinées ont été repérées, mais aucune étude n'a pu être menée à ce jour.
- 76 L'étude des remplissages laisse entrevoir deux types de comblement : les fosses à remblai massif, formé d'une ou deux unités d'un limon homogène, et les fosses ayant servi de dépotoir domestique ou aux rejets de structures de chauffe.
- 77 La céramique découverte dans les fosses (*cf. infra* **fig. 132, 133**) est essentiellement représentée par des ouïes et des pichets. Leurs pâtes sont de trois types :  
 - grise fine ;  
 - gris-bleu, assez grossière avec des inclusions de quartz plus grossières que les autres ;  
 - rouge assez fine avec de petites inclusions de quartz parfois micacée.
- 78 La forme des ouïes à lèvres éversées, les pichets à bec ponté, les décors sont caractéristiques de l'époque carolingienne. Aucune différence notable n'a été observée entre les remplissages des différents types de fosse.

### 5.2.5 Les autres structures

- 79 Les clôtures, quoique difficiles à cerner sur les sites érodés, sont parfois partiellement conservées (**fig. 116**). On peut en saisir le tracé, le plus souvent irrégulier, car elles sont souvent en relation avec des bâtiments ou des structures qu'elles délimitent. Les propositions faites ici sont basées sur les surfaces aménagées, éventuellement à enclore, pour lesquelles une série de poteaux peut faire office de clôture. Leur datation est difficile à vérifier, à de rares exceptions près. Certains axes pourtant permettent une identification.
- 80 La clôture C1<sup>33</sup> délimite une parcelle quadrangulaire d'environ 24 sur 19 m. Treize poteaux en composent son tracé. Sept sont implantés d'ouest en est, régulièrement, à une exception près tous les 4 m. Le dernier, à l'est, participe au retour nord, implanté à angle droit, il comporte également sept poteaux à intervalle moins régulier. Trois autres poteaux présents au nord-ouest, associés au bâtiment E1 délimitent un retour à l'ouest. La façade occidentale de E1 est prolongée elle-même par un poteau qui peut former un retour au sud. Elle inclut dans son tracé le bâtiment E1 et des ensembles de fosses à caractère spécifique (par ex. F280). Cette parcelle semble être connexe avec le tracé initial du fossé F12 qui, marquant une interruption, en délimite l'accès par une ouverture pratiquée au sud-est de la clôture. Les poteaux présents au niveau de l'interruption de F12 marqueraient le passage vers la parcelle est où viendra dans un second temps s'installer le four F641.
- 81 La clôture C2<sup>34</sup> possède un tracé linéaire comportant neuf poteaux implantés régulièrement sur 22 m à partir de l'ouest avec un rythme de 5,5 m d'entraxe pour cinq d'entre eux. La partie orientale est rythmée par l'implantation de quatre poteaux distants de 2 m. Ces deux portions du tracé sont jointes par leurs poteaux extrêmes distants de 4 m. Au sud-est, la présence des bâtiments E2 et E3 forme un retour vers le nord de cette clôture. Ceux-ci semblent régir un espace au nord du site. À l'est, la clôture participe à l'aménagement de la zone du four F641. À l'ouest, elle sépare une zone de stockage qui succède à celle en rapport avec C1 (par ex. F596) et une zone de chauffe (F303/304). Perpendiculaire à C2, la série de poteaux composant C3 met en relation plusieurs zones du site aménagées perpendiculairement à celle-ci.
- 82 La clôture C3 est composée d'un axe principal N-S perpendiculaire à C2 reconnu sur une distance de 28 m mettant en relation le nord et le sud du gisement. De part et d'autre des axes orthogonaux se développent. À l'est, ils définissent une parcelle de 21 m de côté, encadrant le four F619. À l'ouest, l'état de conservation de cette zone ne nous permet pas d'attester de parcelles. Le prolongement de clôtures permet de mettre en liaison le sud-ouest et le centre du site.
- 83 Cette clôture délimite un espace dans la partie centrale où les états du four F619 sont mis en place protégeant ainsi les autres aménagements des risques liés aux structures de combustion, elle structure également l'espace. À l'ouest, C3 associée à C4 forme une parcelle moins régulière peut-être liée au parcage ou aux cultures. Les ensembles C2 et C3 sont ceux qui structurent le mieux l'espace. Leurs axes sont rigoureusement implantés et orthogonaux.
- 84 La clôture C4 permet de faire le lien entre la zone sud-ouest et le reste du site. Une série de poteaux encadrant les fosses F100/F101, aménagée avec l'ensemble E4, délimite un secteur à caractère spécifique allant jusqu'au bâtiment E5 à l'est et à la fosse F175 au

nord. Cette dernière est encadrée par une palissade curviligne. L'espace ainsi défini n'a pas un plan régulier, il couvre une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> environ. Au sud, dans la partie ouest l'espace est voué à l'extraction et peut-être à l'élaboration de matériaux de construction. Cette zone moins rigoureusement implantée a subi des remaniements. Les creusements de l'activité initiale ont été réutilisés pour y installer des structures utilitaires. La présence de meules dans le remplissage de certaines fosses atteste ce changement d'activité. En dernier lieu, cette zone secondaire a probablement servi de dépotoir.

- 85 Un nombre important de poteaux dans le sud-est du gisement peut être associé ; ils forment la clôture C5. Avec les ensembles E7 et E' 1, ils délimiteraient un espace d'environ 300 m<sup>2</sup> dans lequel sont installés des silos. Il s'agirait ici comme pour C1 d'un secteur d'activité spécifique liée au stockage des céréales et/ou du fourrage.
- 86 Comme sur l'ensemble des sites ruraux, qu'ils soient d'habitat ou d'exploitation agricole, l'ensemble du site compte un grand nombre de poteaux qu'il n'est pas aisé de rattacher à un aménagement spécifique. Nous avons pu voir à travers la présentation de quelques propositions de bâtiments et clôtures que des réparations, des renforts ou encore des changements d'axes laissent des traces d'états de constructions différents. Il ne paraît pas fondé, d'ailleurs les propositions qui ont été faites le montrent, de vouloir associer systématiquement tous les éléments présents sur le site. Au-delà de la présence de trace sur le gisement, beaucoup d'autres ont pu disparaître et les manques représentent une gêne importante pour l'interprétation.

### 5.3 Organisation spatiale et activités

- 87 L'analyse de la répartition spatiale des structures laisse entrevoir une volonté de vouer certains secteurs à une activité spécifique. Ces secteurs peuvent être par la suite réutilisés pour une autre activité.
- 88 La zone d'extraction, au sud du gisement, est divisée en deux parties qui peuvent correspondre à deux états différents, malheureusement le manque de chronologie relative ne nous permet pas de l'affirmer. Elles ont toutes deux des aménagements identiques. Tout d'abord de grandes fosses (par ex. F674/F719 au sud ou F100 au sud-ouest) qu'un large recreusement quadrangulaire encadre (par ex. F720/676 au sud et F726 au sud-ouest). Ces ensembles traversent le niveau d'arène granitique perçant parfois la roche mère (granite). Ils délimitent un espace partiellement couvert d'une structure légère dont le plan n'est pas entièrement conservé. À proximité, d'autres fosses ont dû servir à mélanger l'arène et le limon afin d'obtenir un mortier dont la présence a été révélée dans la composition des soles de fours. Cette zone a été réutilisée, la présence de lits de charbon de bois, de terre cuite et de fragments de meules laisse à penser qu'il a pu s'agir de grilloirs et de meuneries.
- 89 Le stockage des céréales ou du fourrage est attesté par un grand nombre de fosses qui ont été le plus souvent réutilisées (en dépotoir notamment). Ce type de structure, associé aux autres foyers, est à mettre en étroite relation avec l'activité du site mais aussi la consommation domestique. Les aménagements liés au feu, surtout les fours, représentent un des éléments majeurs de la présence humaine permanente sur un gisement. La construction de fours demande un investissement important en travail tant pour son entretien (technique de construction) que pour son fonctionnement (besoin en matière première). La forge n'est illustrée ici qu'en limite de décapage par la

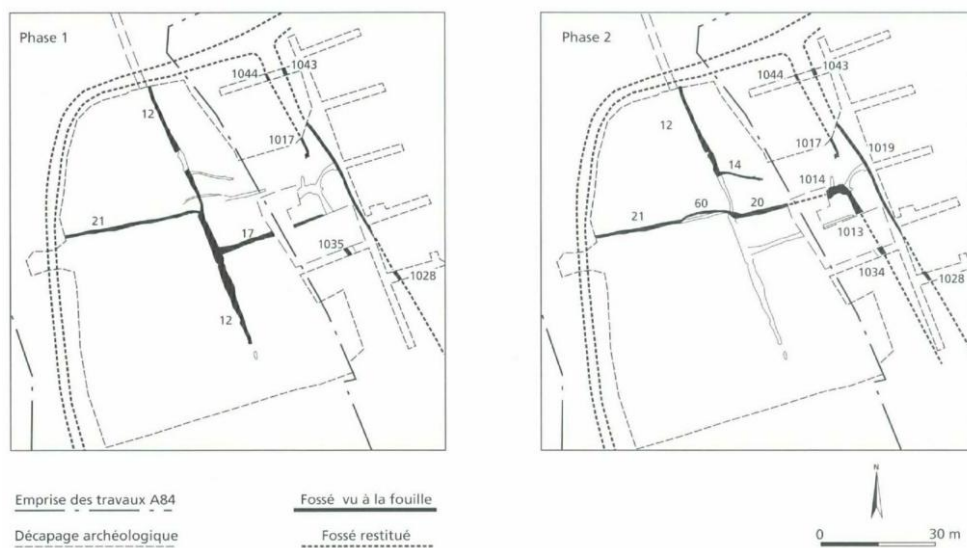
présence de rejets et de battitures. Mais aucun objet métallique n'a été mis au jour sur le site. De nombreux culots étaient repérables dans les rejets. Par ailleurs, elle n'est installée que dans la période la plus tardive du site. Ses rejets dans F1013 sont présents dans la partie supérieure du remplissage alors que le fossé est partiellement comblé.

## 5.4 Chronologie

### 5.4.1 La chronologie relative

90 FIG. 131

91 La chronologie des sites ruraux est difficile à appréhender. La séquence stratigraphique des structures est souvent simple, réduite à peu d'unités. Les recoupements entre les structures sont généralement très localisés, une chronologie peut être établie sur un groupe de faits, rarement sur un ensemble. L'étude est davantage spatiale, l'organisation spatiale générale prime et permet d'envisager l'évolution du site.



**FIG. 131** - La Talvassais. Phasage schématique du réseau fossé médiéval.

dessin P. Nogues

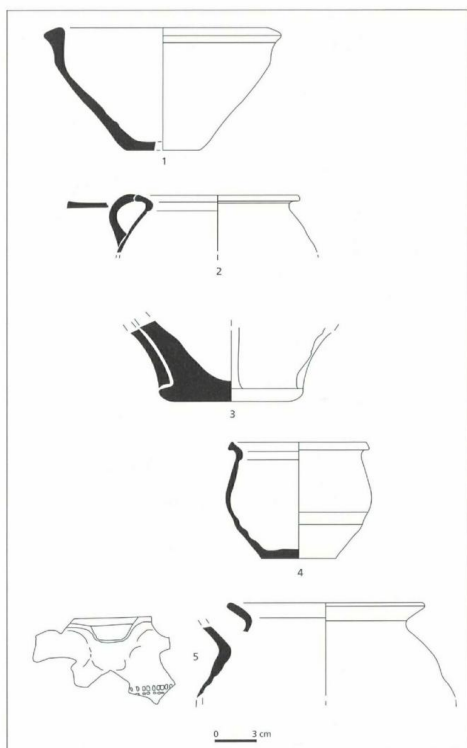
- 92 À La Talvassais, il semble que le réseau fossé F12 (avec son interruption), F21, F17, F1035 ait été implanté en premier lieu. Il peut avoir fonctionné avec la clôture C1, le bâtiment E1 et les premiers silos du nord-est (par ex. F280). La zone d'extraction de limon et d'arène granitique située au sud peut lui être contemporaine ainsi que les silos situés sous F619.
- 93 Le second état des silos (par ex. F596 et F301) semble fonctionner avec la clôture C2, C1 n'existant plus puisqu'elle est sur leur tracé. Ce nouvel axe fonctionne avec les bâtiments E2 et E3. La clôture C3 qui lui est perpendiculaire participerait à la même phase. Elle enclôt le four F619, dont le premier état de destruction tapisse le fond du fossé F12 encore ouvert. Au sud, les ensembles E5 et E6 s'axent sur C4, ils peuvent participer à cette phase.
- 94 Un changement sensible s'opère ensuite, le tracé des fossés est modifié, F1034, F1013 et F20 prolongé de F609 remodelent l'espace. Le four F619 voit apparaître son nouvel état : le four F641 se substituera à lui à l'emplacement du bâtiment E2. Le petit fossé

F14 recreuse F12, il servira de cendrier au second état de F641. La base de la sole de ce four, formé de scories, laisse à penser qu'il peut être contemporain de la forge installée entre l'ancien four F619 (peut-être encore en place) et le fossé F1013 qui servira de vidange à la forge. Les structures liées au stockage des céréales sont probablement encore existantes au nord-ouest et au sud-est. Les zones d'extraction qui comportent dans leur remplissage terminal des charbons de bois et des fragments de meules ont pu servir de zone de grillage des céréales. Les fossés F1019 et F1017/1044 peuvent fonctionner avec les différents états du réseau fossoyé de la zone fouillée intégralement. Associés avec le chemin creux, ils délimitent le site à l'est, au nord et à l'ouest. Au-delà, aucune structure n'a été mise au jour.

- 95 La périodisation présentée ici a été établie d'après une première étude spatiale, basée sur des indices ponctuels. Le mobilier céramique, très homogène, ne permet malheureusement pas d'affiner la chronologie.

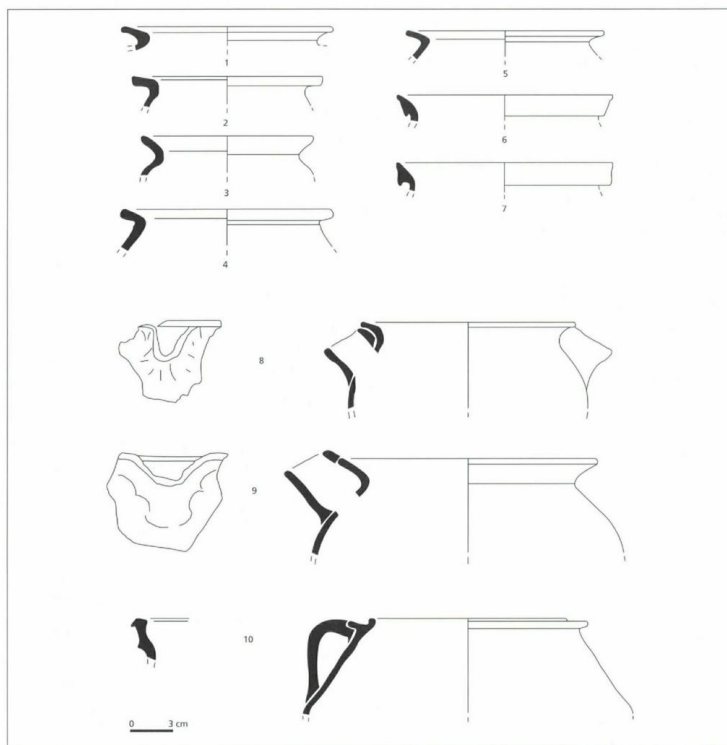
#### 5.4.2 La céramique

- 96 452 tessons ont été trouvés, représentant un nombre minimum de 135 individus. Les caractéristiques de ce lot sont :
- l'homogénéité des pâtes. On trouve surtout, dans la plupart des structures fouillées, en association, les deux types de pâtes suivants : une pâte gris-bleu aux inclusions de quartz assez grossières et une pâte rouge aux inclusions de quartz, plus fines. Trois autres types de pâtes ont été recensés, ce sont des pâtes à cuisson oxydante, mixte ou réductrice, aux inclusions d'origine granitique (pouvant être très micacée). Toutes ces pâtes ont été découvertes en association les unes avec les autres ;
  - l'homogénéité des formes (**fig. 132, 133**). Une quantité importante d'oules ou de pichets (à bec faussement ponté) à lèvre éversée et extrémité arrondie ou rectangulaire a été mise au jour. Deux formes à lèvre en « proto-bandeau » et deux à lèvre éversée rectangulaire à triangulaire sont également présentes. Ces formes ont été découvertes dans tous les types de pâtes énoncés ci-dessus ;
  - le manque d'associations de formes.
- 97 L'homogénéité du lot céramique, tout type de structure confondue, nous permet de suggérer une occupation peu étendue dans le temps à l'époque carolingienne<sup>35</sup>.



**FIG. 132** - La Talvassais. Céramiques médiévales découvertes dans les fossés. **1, 2** céramiques découvertes dans le fossé F12. **1** vient du comblement initial du fossé rattaché à la phase I (sondage 3), pâte blanc-gris, inclusions assez fines et d'origine granitique, aspect sableux. Suie externe. **2** pâte grise aux inclusions de même nature, la cuisson semble plus réductrice qu'oxydante contrairement à la forme 1. **3** fond découvert dans le comblement final d'un fossé rattaché à la deuxième phase d'occupation du site (F112). Pâte fine, grise, très fortement micacée, inclusions d'origine granitique. Pas de traces de flammes. **4** céramique découverte dans le fossé F1012 (dans la zone sondée hors emprise). Pâte fine, très grise, micacée, inclusions d'origine granitique. Cuisson réductrice. **5** forme découverte en ramassage de surface du fossé 1019. Pâte fine, rouge, inclusions d'origine granitique, surface externe très noire. Cuisson réductrice.

dessins C. Picault, P. Nogues



**FIG. 133** - La Talvassais. Céramiques médiévales découvertes dans les structures.  
dessins C. Picault, P. Nogues

### 5.4.3 Les datations $^{14}\text{C}$ et l'anthracologie

- 98 Les échantillons de charbons de bois du fait F1013 ont fait l'objet de datation  $^{14}\text{C}$ . Il s'agit d'un fossé où ont été mises au jour les scories provenant des rejets de la forge. Les dates les plus probables sont 698 et 750 (666- 857 ap. J.-C. [ $1295 \pm 45$  BP]).
- 99 Cette structure, ainsi que deux fosses-cendriers du four 641 et un silo réutilisé comme fosse de vidange, a également fait l'objet d'une étude anthracologique ainsi que les faits F641.9 (trou de poteau appartenant à l'ensemble E2) et la fosse F707 (directement en relation avec l'état 1 du four F619). Cette étude générale sur les charbons de bois a été faite par MM. D. Marguerie et S. Renaudin et participe à une vue plus large des biotopes environnants.
- 100 L'étude des lots anthracologiques montre une nette prépondérance du chêne caducifolié. Cette composition ne pourrait s'expliquer que par un choix particulier de ce taxon comme bois de chauffe. Il est exclusivement présent dans trois échantillons sur quatre. Seul le fait 707 (silo réutilisé en fosse de vidange) a livré ce dernier en association avec d'autres taxons.
- 101 « L'ensemble des espèces attestées, leurs caractères auto-écologiques et les données dendrologiques développées soulignent l'existence dans les environs du site de La Talvassais, de trois biotopes :
- forêts caducifoliées type chênaie-hêtraie dégradée
  - fourrés post-forestiers et landes ;
  - forêts ripicoles ou prairies humides et marécageuses. » (Marguerie, Renaudin 1997.)



- 102 « Deux tendances se dessinent nettement dans le lot des chênes :
- deux lots renfermant des chênes à taux de croissance très faibles (F707 et F1013) ;
  - deux lots à fort taux de croissance concernant le four domestique F641.
- 103 Les valeurs faibles de la largeur moyenne des cernes observés en F707 et F1013 signent une provenance d'un milieu forestier demeuré dense. À l'opposé, les lots F629 et 641 renferment des individus ayant poussé dans des milieux forestiers semi-ouverts à ouverts ou à leur lisière. On soulignera que ces deux lots sont respectivement témoins de la première et de la seconde phase de fonctionnement du four 641. Aussi l'augmentation de la largeur moyenne des cernes pourrait être interprétée comme le reflet d'une relative ouverture du milieu entre les deux phases d'utilisation du four. Bien entendu, cette remarque n'est valable que si le même biotope a été utilisé pour l'approvisionnement en combustible dans les deux cas » (Marguerie, Renaudin 1997).

## 5.5 Conclusion

- 104 L'occupation du site rural de La Talvassais semble assez brève, comme dans le cas de beaucoup de sites d'habitats ruraux du haut Moyen Age.
- 105 L'implantation du site, comme pour les deux autres étudiés sur la commune de Montours, en bordure de plateau, est ici pourtant particulière. Les fossés sont certes implantés afin de définir des parcelles et les principaux passages mais les aménagements internes ne suivent pas rigoureusement ce réseau. La zone de silos et le bâtiment au nord du site sont délimités par la clôture Cl, orientée à 45° par rapport aux fossés et à la pente. Dans certains cas, les structures sont en effet mises en place de manière à s'adapter à la pente.
- 106 Les zones à vocation spécifique sont souvent bien définies et bien délimitées, même si elles subissent plusieurs réaménagements successifs. Elles conservent leur rôle initial. Dans le nord-ouest du site, une zone de stockage a été conservée. On comprend assez mal pourquoi des silos ont été recrusés dans d'autres déjà comblés. Cela semble s'expliquer par cette organisation générale figée du site, surtout si l'on considère parallèlement que le rôle des fossés est d'assécher cette zone. La seconde zone de stockage située au sud-est suit le même schéma. Les silos ont été réaménagés dans la même zone. Paradoxalement, la troisième zone de stockage implantée sous le four F619 n'a pas été réaménagée, elle a sans doute été remplacée par les fosses creusées dans le fossé F12 déjà comblé et par la nécessité de construire un four. Seul ce secteur était dégagé, ce qui a orienté le choix d'y implanter le four, aux dépens de la conservation d'une zone de stockage.
- 107 Les activités sur le site sont bien le reflet des pratiques généralement observées à l'époque carolingienne dans les campagnes. L'habitat correspond à des installations isolées au centre d'un terroir cultivé. L'agriculture et l'élevage sont pratiqués en petits groupes familiaux et souvent à des fins autarciques. Il s'agit rarement de productions importantes nécessitant des compétences techniques poussées. Aucune structure vouée à l'artisanat n'est présente ici, à l'exception de la forge et aucun objet y faisant référence n'a été mis au jour.

---

## NOTES

1. Les tronçons qui composent les fossés ne correspondent pas à des faits différents, ils ne sont que le reflet de leur apparition et donc de leur numérotation lors du décapage. Afin d'en simplifier la lecture, un seul numéro sera retenu. L'étude présentée ici correspond aux aménagements repérés sur le gisement au haut Moyen Âge. Quelques informations sont présentées sur les éléments modernes et contemporains.
2. Les fossés N-S sont dix-huit sur le site, les fossés E-O, six, leurs dimensions conservées sont très variables. Leur remplissage très humifère contient souvent des racines en décomposition.
3. Les poteaux forment l'ossature, ils permettent d'élever une charpente qui ne s'appuie pas sur les parois. Ce mode de construction est bien connu à toutes les périodes, il permet d'ériger rapidement des bâtiments sans grande connaissance en architecture, de plus il est économique car il n'utilise que des matériaux courants (bois, argile, chaume). La couverture végétale est légère, les parois sont en torchis plaqué sur un clayonnage de branchage, généralement en noisetier. Pour les greniers et certaines parties de constructions, un simple clayonnage se substitue aux parois de torchis. Cette technique permet une ventilation des céréales et des fourrages, par exemple, qui y sont stockés.
4. Mobilier céramique de type Xa (cf. chap. 7)
5. Pour le détail des comptages, cf. Catteddu 1997 : vol. 2, annexe 7, par P. Neury/Afan.
6. Le mobilier, qui n'est pas systématiquement illustré, est inventorié dans la base de données conservée au SRA de Bretagne.
7. F235, F137, F453 et F562.
8. F238, F481, F195, F350, F347, F368, et F156.
9. F375 associée à F586 contient de la céramique et F660 associée à F219 du type 3a.
10. Mobilier céramique du type Xa.
11. Les fosses du type 2a sont au nombre de 14 ; en zone 1 : 2 ; en zone 2 : 1 ; en zone 3 : 5 ; en zone 4 : 3 ; en zone 5 : 3.
12. – F280, F688, F707, F517, F573, F644, F176 et F565.
13. F688, F517, F573, F644, F620, F576, F330 et F546. F620 a livré un mobilier céramique du type XV, F573 un mobilier du type III, F517 de forme atypique, F564 de type Xa.
14. F280, F565, F593, F707 (voir coupe F619), F256, F734, F101. F280 et F101 ont livré de la céramique (F101 a livré un mobilier du type Xla).
15. Les fosses du type 2b sont au nombre de 15. Zone 1 ; 8 ; zone 3 : 6 ; zone 4 : 3 ; zone 5 : 8.
16. F695, F527, F719, F674, F170 et F237.
17. F1018, F340 et F528.
18. F695, F527, F674 et F170. F674 a livré un mobilier céramique du type XV et du mobilier atypique.
19. Les fosses du type 2c sont au nombre de 9. Zone 1 : 2 ; zone 4 : 4 ; zone 5 : 2 ; zone 6 : 1.
20. F175, F168 et F100.
21. Les faits F726 et F728 ont livré des recollages parmi le mobilier céramique (**fig. 128**).
22. Les cinq fosses du type 2d sont présentes en zone 4.
23. F574, F1005, F524, F483, F447, F728, F228, F654 et F555.
24. F236, F530, F174, F572, F566, F556, F279, F614, F186bis, F645, F286, F191, F551, F585, F549, F650, F646 et F1006.
25. Les fosses du type 3a sont au nombre de 28. En zone 1 : 6 ; en zone 2 : 1 ; en zone 3 : 1 ; en zone 4 : 2 ; en zone 5 : 16 ; en zone 6 : 2.
26. F723, F116, F342bis, F722, F721 et F553.
27. F110, F342, F692, F192, F653, F514, F605, F104, F562, F233 et F232.

28. Les fosses du type 3b sont au nombre de 17. En zone 1 : 5 ; en zone 3 : 1 ; en zone 4 : 6 ; en zone 5 : 5.
29. F163, F696 et F526.
30. F727, F686 et F431.
31. Les fosses du type 3c sont au nombre de 8. En zone 4 : 4 ; en zone 5 : 4.
32. Fosses du type 6a, en zone 1 : 1 ; du type 6b, en zone 1 : 2 ; en zone 3 : 1 ; du type 6c : en zone 1 : 2.
33. C1 : orientation 45°E, longueur 23,5 m x 18,5 m.
34. C2 : orientation 68°E, dimension reconnue : 31,5 m.
35. – La chronologie de ce mobilier n'a pu être précisée qu'à travers l'étude de l'ensemble des quatre corpus des sites faisant l'objet de notre étude et par comparaison.
- 

## RÉSUMÉS

Cet habitat, délimité au nord et à l'est par un chemin creux, se situe à environ 800 m au sud de Louvaquint et à 1 000 m du Teilleul dont il semble, en partie, contemporain. Si les fonctions de certains secteurs ont pu être déterminées (forge, fours, structures de stockage), seule une partie d'un gisement peut-être plus important a été appréhendée. À l'intérieur des parcelles délimitées par des fossés, l'occupation se caractérise par l'alternance de zones à forte et à faible concentration de vestiges. Les structures de combustion sont un peu à l'écart, dans un secteur plus dégagé. Des fosses, probablement liées à l'extraction de matériaux nécessaires aux constructions et aux aménagements des sols (limon, arène granitique), sont davantage présentes dans la partie sud du site.

The settlement at La Talvassais, the northern and eastern limits of which are defined by a hollow-way, is located 800 metres to the south of Louvaquint and 1000 metres from Le Teilleul, with which it is probably in part contemporary. Although it was possible to identify the functions of certain areas (forge, ovens, storage structures), only part of this probably much larger site could be studied. Within the plots delimited by ditches, occupation is characterised by alternating zones of denser and weaker concentration of remains. Structures used for combustion were kept somewhat apart in a more open area. Pits, probably resulting from the extraction of materials (silts and granitic sand) used in building walls and floors, are most commonplace in the southern part of the site.

Der Siedlungsplatz von La Talvassais wird im Norden und Osten von einem Hohlweg begrenzt und liegt ungefähr 800 m südlich von Louvaquint und 1 000 m von der Siedlung Le Teilleul mit der er teilweise zeitgleich zu sein scheint. Die Funktionen einiger Sektoren konnten zwar bestimmt werden (Vorhandensein einer Schmiede, von Öfen und Lagerstrukturen), jedoch konnte nur ein Teil eines möglicherweise bedeutenderen Fundplatzes erfasst werden. Innerhalb der von Gräben begrenzten Parzellen sind die Siedlungsfunde je nach Fundzone mehr oder weniger verstreut. Die Feuerstellen lagen etwas abseits in einem weniger bebauten Sektor. Im südlichen Bereich der Fundstätte konzentrieren sich Gruben, aus denen wahrscheinlich Material zum Bauen und für die Bodengestaltung (Loess, Quarzsand) entnommen worden war.

AUTEUR

KARL BOUCHE

Afan.

# Chapitre 6.

## La Chapelle-Saint-Aubert/ La Chaîne

6 La Chapelle-Saint-Aubert/ La Chaîne

6 La Chapelle-Saint-Aubert/ La Chaîne

Stéphanie Hurtin

---

### 6.1 Les contextes

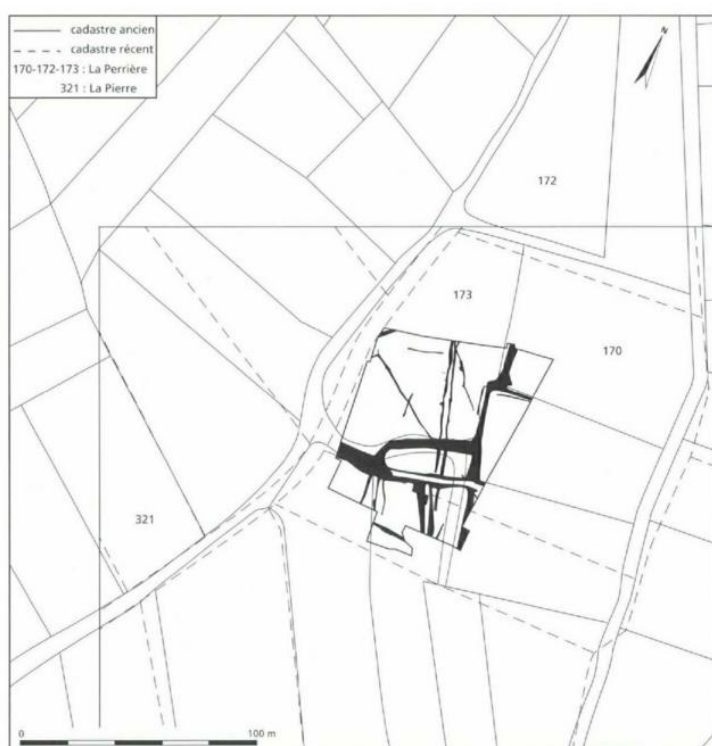
#### 6.1.1 Le cadre topographique et archéologique

- 1 Le site est localisé à 400 m au nord du hameau de La Chaîne, à l'ouest de la route nationale 12, dans la commune de La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine), mais éloigné de 1,5 km du bourg (**fig. 3**). L'environnement est caractérisé par une topographie peu marquée correspondant au plateau granitique situé au sud-ouest de Fougères. La parcelle s'étend sur un terrain plat, à une altitude moyenne de 113 m. Le cours d'eau le plus proche est distant de 250 m.
- 2 La faible épaisseur de terre arable (0,20 à 0,40 m) repose sur une formation arénacée résultant de l'altération de la roche mère. Cette dernière présente de nombreuses inclusions de petits galets. Un certain nombre de grandes taches grises, archéologiquement stériles, ont été relevées ponctuellement sur le gisement. Elles contenaient une plus forte densité de petits galets. Aucune structure n'a été conservée au niveau de ces taches naturelles.
- 3 L'environnement archéologique du site de La Chaîne est peu documenté. Aucun site proche n'est inventorié à l'exception du tracé présumé d'une voie romaine. Il conviendra toutefois d'observer les indices d'occupation gallo-romaine décelés dans les communes limitrophes. En ce qui concerne le Moyen Âge, ce sont essentiellement les périodes les plus tardives qui sont représentées (mottes castrales, églises ou châteaux). La littérature contemporaine et du XIX<sup>e</sup> s. ne livre pas d'indice de site ni de découverte d'objet<sup>1</sup> dans ce secteur.

- 4 La prospection aérienne réalisée par G. Leroux sur l'ensemble du tracé de l'A 84 n'a pas, à ce jour, permis de repérer des indices de site susceptibles de compléter notre étude<sup>2</sup>. De la même manière, la prospection au sol se limite aux sondages d'évaluation effectués par L. Aubry sur la section 3 du tracé de l'A 84. L'extension du site au nord du décapage semblait se confirmer par la présence d'un cailloutis damé et de fragments de *tegulae* utilisées en réemploi. À l'est, à l'ouest et au sud des structures mises en évidence lors du diagnostic, les tranchées s'étaient avérées négatives. Pour notre part, le décapage a révélé l'extension probable de l'occupation au-delà des limites de la fouille.

### 6.1.2 Étude des cadastres

- 5 La comparaison du cadastre actuel avec le cadastre napoléonien (**fig. 134**) nous autorise à mesurer l'impact du remembrement qui a totalement modifié le tissu parcellaire ancien. Le cadastre de 1833, hérité des périodes précédentes, est en effet susceptible de pérenniser des traces anciennes et nous permet d'identifier les structures modernes mises au jour sur le site.



**FIG. 134** - La Chaîne. Plans cadastraux.

dessin P. Nogues

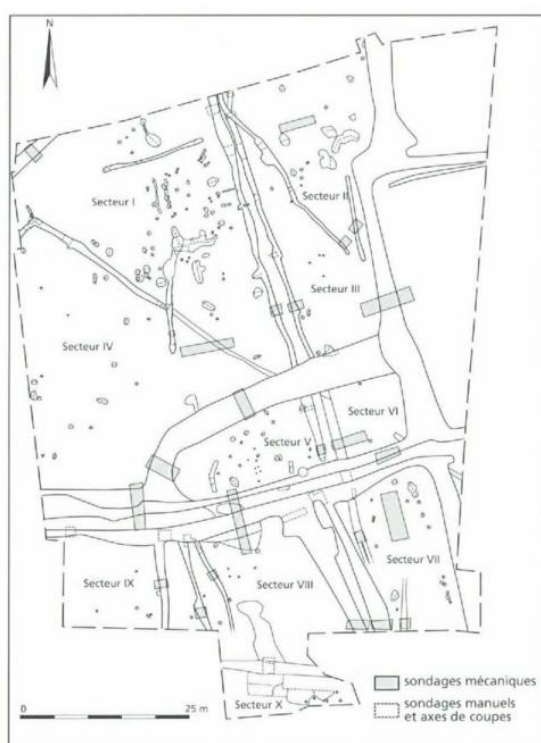
- 6 Comme l'a souligné L. Aubry (1996), l'examen du cadastre napoléonien permet de reconnaître un ancien chemin situé au centre de notre décapage. Aujourd'hui absent du paysage, il formait, à partir du chemin qui permet d'accéder au chantier par le hameau La Chaîne, une bifurcation vers l'est. Au niveau de la bifurcation, ces deux chemins forment une anomalie parcellaire en épousant une forme circulaire. Cette discordance ne pouvant s'expliquer par le relief, nous invite à trouver une réponse sur le site. On notera également que le chemin en terre qui longe le site est aujourd'hui

légèrement décalé vers l'est par rapport à son tracé de 1833. L'anomalie parcellaire est, par conséquent, beaucoup moins nette aujourd'hui.

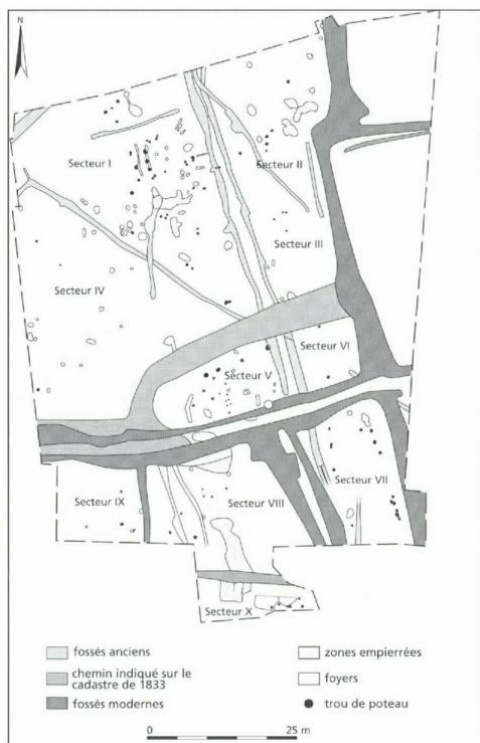
- 7 D'autre part, des microtoponymes comme « la pierrière » ou « la pierre », indiqués sur les matrices cadastrales correspondant à la parcelle concernée par le site (173) et aux parcelles adjacentes (170, 172, 321), peuvent évoquer soit d'anciennes carrières exploitant la roche sur place soit des bâtiments en ruine.

## 6.2 Présentation

- 8 Le site (**fig. 135, 136**) occupe une surface d'environ 5 600 m<sup>2</sup>, comprenant au total 350 structures excavées, marquées globalement par des remplissages homogènes suggérant un comblement rapide.



**FIG. 135** - La Chaîne. Plan général du site avec localisation des sondages mécaniques.  
dessin P. Nogues



**FIG. 136** - La Chaîne. Plan général du site.  
dessin P. Nogues

- 9 L'étude a été limitée par un état d'arasement important lié vraisemblablement à la faible épaisseur de couche de labour et à la présence d'un chemin et de fossés modernes ayant tronqué les parties sud et est du site.
- 10 La fouille a confirmé la présence d'une petite occupation rurale, très certainement de courte durée. La plupart des structures dégagées se répartissent sur toute la largeur de l'emprise autoroutière, avec une densité plus prononcée à l'endroit où les indices de site étaient apparus lors du diagnostic archéologique. Ce secteur (I) situé au nord du site semble s'individualiser par l'association de diverses structures en creux généralement rencontrées dans un contexte d'habitat.
- 11 Le site est parcouru par un réseau fossoyé ancien, essentiellement rectiligne, dont les profils sont évasés et peu profonds. Il ne semble pas délimiter d'espaces précis, mais suit deux orientations dominantes : N/S - E/O et N-O/S-E - S-O/N-E. On notera également la présence de deux petits tronçons de fossés très étroits et peu profonds orientés approximativement E-O et N-S. Un ensemble de fossés modernes et un chemin indiqué sur le cadastre napoléonien ont été repérés. Au sud du site, trois alignements de trous de poteaux ont été reconnus. Ils s'apparentent à une palissade ou à une clôture et suivent une orientation plus ou moins N-S et E-O.
- 12 Le site de La Chaîne est également caractérisé par un certain nombre de fosses de taille moyenne dispersées sur l'ensemble du site et dont le comblement supérieur est composé de blocs de granité de petit ou moyen calibres.
- 13 Les autres structures excavées sont moins bien représentées : fosses indéterminées de taille moyenne, fosses de vidange de foyer et structures de combustion. Seule une concentration de quatre petits foyers enterrés pourrait illustrer un secteur à vocation



spécifique. On remarquera l'absence de fond-de-cabane, de fosse dépotoir, de four, de puits. L'extrémité sud du site, a livré un tronçon de chemin empierré comportant des traces d'ornières dont l'orientation suit un axe plus ou moins N-S.

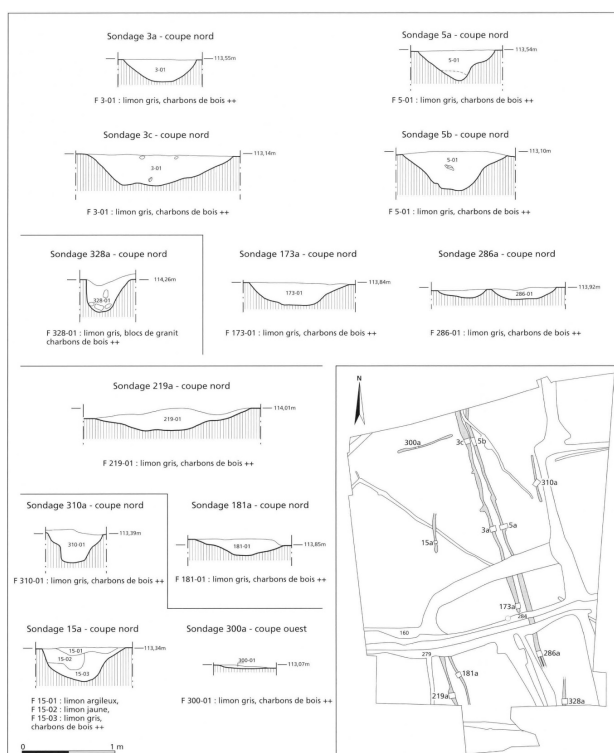
- 14 Les possibilités d'analyse chronologique sont relativement limitées. Les recoupements entre les structures sont rares et le matériel archéologique est dans l'ensemble peu abondant. Ce dernier consiste en tessons de céramique provenant essentiellement des niveaux supérieurs des comblements des structures. Le mobilier céramique apparaît très homogène et peut-être daté autour du  $x^e$  s.

## 6.3 Les faits archéologiques

### 6.3.1 Les fossés

#### 6.3.1.1 Fossés médiévaux

- 15 Un premier réseau de fossés traverse le site selon une orientation plus ou moins N/S – E/O, que nous nommerons orientation A (**fig. 137**).
- 16 Les structures F3 (= F173) et F5 (= F285 = F286) correspondent à deux fossés parallèles traversant la totalité du site (**fig. 138**). Le premier a un profil en cuvette très évasé. Le second, plus large et plus profond, comporte un profil évasé aux parois et au fond irréguliers et a vraisemblablement subi des recreusements. Leur comblement est similaire. Il s'agit d'arène granitique argileuse grise orangée homogène avec un dépôt plus limoneux vers le fond. Ce comblement contenait des inclusions de charbons de bois et de nodules d'argile cuite ainsi que des tessons de céramique carolingienne. Leur prolongement au sud n'a pu être suivi. Le fossé F3 (=F173) s'interrompt au niveau du fossé F284. Quant au fossé F5 (=F285 =F286), il se dédouble au sud du site. L'arasement du site n'a pas permis de vérifier son prolongement à l'extrémité sud du site (secteur VII).



**FIG. 137** - La Chaîne. Coupes des fossés appartenant au réseau orienté plus ou moins N-5/E-0 (orientation A).



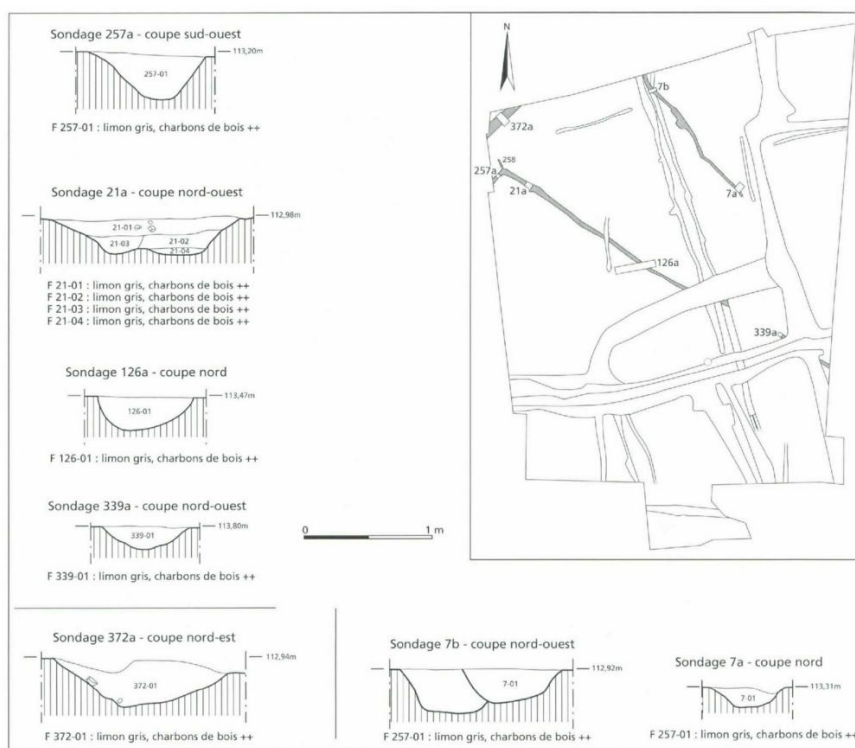
**FIG. 138** - La Chaîne. Coupe du fossé 173.

cl. E. Nicolas

- 17 Le fossé F15 a été reconnu sur une dizaine de mètres seulement. Il est associé à une série de fosses empierrées (structure 1, secteur I). Son profil est en cuvette aux bords asymétriques. Son remplissage est constitué d'une couche de fond d'arène granitique

grise, d'une couche intermédiaire d'arène granitique argileuse à dominance jaune et d'une couche supérieure d'arène granitique gris orangé homogène.

- 18 Les fossés F181 et F219 apparaissent au sud du site (secteurs VIII/IX), où ils sont interrompus par le réseau fossoyé moderne orienté E-O. Ils correspondent à deux fonds de fossés plus ou moins parallèles au profil irrégulier très évasé. Leur comblement d'arène granitique argileuse gris-jaune a livré des tessons de céramique carolingienne. Ces deux fossés n'ont pas été observés au-delà des fossés modernes F279 et F160, ni au-delà du chemin.
- 19 Au sud-est du site (secteur VII), un tronçon de fossé F328 a été mis au jour. La présence de taches géologiques grises a limité sa conservation au nord. Il possède un profil en U aux parois asymétriques et un comblement unique d'arène granitique argileuse gris-jaune.
- 20 Associée à ce réseau de fossés, nous mentionnerons encore la présence de deux petits tronçons F300 et F310 larges de 0,45 m à 0,90 m et profonds de 0,40 m à 0,30 m. L'étude de la section de F310 a montré un profil en auge à fond plat. Leur remplissage homogène d'arène granitique argileuse grise ne contenait aucun mobilier.
- 21 Un second ensemble de fossés positionnés diagonalement au décapage a été mis en évidence (**fig. 139**). Il correspond à l'orientation B.



**FIG. 139** - La Chaîne. Coupe des fossés appartenant aux réseaux orientés diagonalement au décapage (orientation B).

dessins M. Dupré, P. Nogues

- 22 Le fossé F7, au tracé irrégulier, a été observé au nord-est du site sur une longueur totale de 30 m. D'une largeur variable, il possède un profil en cuvette aux bords irréguliers. Son comblement d'arène granitique argileuse gris orangé a livré une pierre à aiguiser et de la céramique carolingienne.

- 23 Un deuxième fossé, F21 (=F126, F257, F338, F339), traverse le site selon la même orientation que F7. Il s'interrompt au niveau du secteur VI car la nature du substrat géologique à cet endroit n'a pas permis la conservation des structures excavées. Il forme au nord-ouest du décapage un angle droit marqué par un gros bloc de quartz, auquel se greffe le petit fossé F258. Il présente un profil variable en fonction des sections étudiées, mais il apparaît essentiellement avec un profil en cuvette aux bords irréguliers contenant un remplissage d'arène granitique argileuse gris-jaune (**fig. 139**). Son remplissage a piégé de la céramique carolingienne. Il évoque un enclos au plan quadrangulaire.
- 24 Contrairement aux deux fossés mentionnés précédemment, le fossé F372, apparu dans l'angle nord-ouest du décapage, est orienté S-O/N-E. Il a un profil évasé en cuvette aux parois irrégulières et un comblement d'arène granitique argileuse gris-jaune qui n'a livré aucun mobilier.

### 6.3.1.2 Fossés modernes

- 25 L'ensemble des fossés modernes (F263, F267, F269, F273, F279, F280, F284, F286, F289, F290 et F379) se caractérise par un remplissage de terre meuble non arénisée. Seuls les fossés F263, F269, F267 et F273 sont indiqués sur le cadastre ancien. Il convient de remarquer que les fossés F263 et F273 marquent la limite orientale du site.

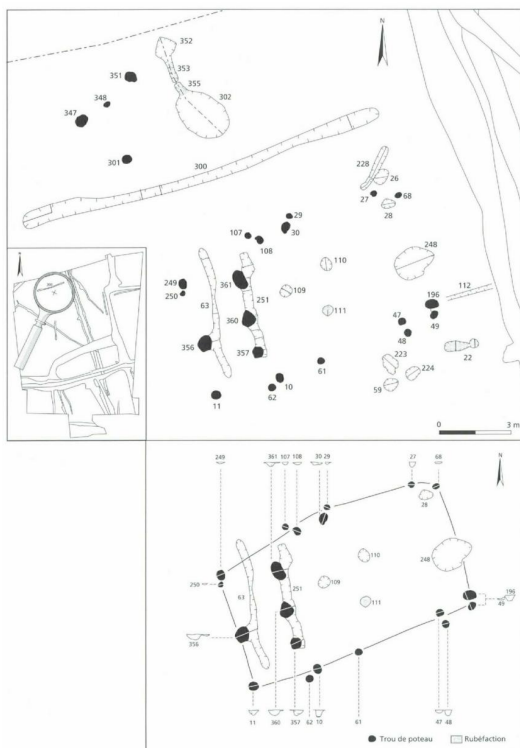
## 6.3.2 Les trous de poteaux : bâtiments et clôtures

- 26 Seuls 105 trous de poteaux sont reconnus avec certitude. Ils sont répartis sur l'ensemble du site et pour la majorité isolés. On notera qu'au nord-ouest du secteur I et dans le secteur IV, ils sont peu représentés. De plan circulaire ou ovale, ils ont un diamètre variant de 0,30 à 0,41 m. Rares sont ceux présentant des témoins de l'arrachage des poteaux lors de récupération de matériau. Les profils sont pour la plupart en cuvette ou en U aux parois plus ou moins régulières. Deux d'entre eux, très profonds, comportent un profil tronconique à fond plat. Comme l'ensemble des structures rencontrées sur le site, leur comblement est homogène, certains contenant des calages de pierre de gros module. Trois ensembles semblent s'organiser en un bâtiment, deux autres alignements témoignent probablement de clôture ou de palissade.

### 6.3.2.1 L'ensemble E1 : le bâtiment de plain-pied

27 FIG. 140

- 28 Une série de poteaux doubles associés à des poteaux uniques dessine un bâtiment très certainement incomplet en raison de son état d'arasement (secteur I). Il est orienté plus ou moins O-E. Son plan est rectangulaire, légèrement irrégulier (10 x 5 m environ), et présente un aménagement de type appentis, à l'ouest. Il occupe une surface de 50 m<sup>2</sup>. L'espace entre les poteaux varie de 1 à 5 m. Les trous de poteaux qui le composent ont un diamètre de 0,20 à 0,50 m et semblent fonctionner par deux, l'un des deux poteaux jouant un rôle de contrefort. De même, les poteaux F356, F357, F359, F360 et F361 installés partiellement dans une petite tranchée F63 et F251 se caractérisent par des dimensions plus importantes.



**FIG. 140** - La Chaîne. Plan et coupe de l'ensemble E1 matérialisant un bâtiment à ossature légère avec ses structures associées.

dessins M. Dupré, P. Nogues

- 29 Trois tranchées auraient pu s'apparenter à des éléments de sablière basse. Deux sont orientées plus ou moins N-S (F63-251) et contiennent les poteaux, la troisième tranchée (F300) est orientée O-S-O/E-N-E, et se situe directement au nord du bâtiment. Malheureusement, l'extrême arasement du site et les problèmes de lisibilité ne nous permettent pas d'aller plus avant dans les interprétations. Cette construction présente un intérêt non négligeable puisqu'elle comprend dans sa partie centrale, un petit foyer (F111). Il s'agit là du seul exemple de ce type reconnu sur les gisements étudiés.

### 6.3.2.2 L'ensemble E2 : élément de clôture

30 **FIG. 141**

- 31 Un ensemble de trous de poteaux (F237, F297, F238, F239, F385, F241, F242, F329, F330, F331) (secteur IX), observé sur une longueur de 18 m dans l'angle sud-est du décapage, présente un alignement régulier, une certaine équidistance (1 m) et des similitudes dans les profils et les comblements. L'alignement ne se poursuit pas au-delà des fossés modernes F279 et F284. L'espace vide entre les trous de poteaux F242 et F329 est très certainement lié à la nature du substrat géologique (arène granitique très sableuse de couleur grise) masquant à cet endroit toute trace de structure en creux. Les trous de poteaux matérialisant cet alignement présentent des profils homogènes, leur diamètre variant de 0,30 à 0,60 m, pour une profondeur allant de 0,04 à 0,30 m.
- 32 Au sud de cet alignement, nous retiendrons la présence de poteaux fonctionnant par trois : ces « trinômes » comprennent un poteau central (F238, F241) légèrement désaxé par rapport à l'alignement et plus profond que les deux autres (F237-F239, F329-F331). Le trou de poteau F297 est recoupé par F238.



**FIG. 141** - La Chaîne. Plan et coupe des ensembles E2 et E3 matérialisant des éléments de clôture.  
dessins M. Dupré, P. Nogues

### 6.3.2.3 L'ensemble E3 : élément de clôture

33 **FIG. 141**

34 Un autre ensemble cohérent a été repéré au sud-est du site (F164, F169, F171, F377, F320) (secteur V) positionné selon une orientation perpendiculaire à l'axe du premier alignement de trous de poteaux cité ci-dessus. Il se distingue des structures précédentes ainsi que de l'ensemble des trous de poteaux du site par un profil atypique.

35 F164 est un trou de poteau conservé sur 0,33 m dont le diamètre d'ouverture est de 0,47 m. Son profil est en U à fond plat. Son remplissage se compose de deux couches. Celle du fond correspond à une arène argileuse grise très compacte contenant quelques charbons de bois. Le reste consiste en un comblement d'arène granitique brun orangé homogène et compacte contenant un bloc de granité servant très certainement de calage.

36 F169 est le trou de poteau qui se rapproche le plus de ce qui a été étudié sur l'ensemble du site puisqu'il possède un profil en cuvette évasé. Son diamètre varie entre 0,54 et 0,74 m. Il possède un comblement unique d'arène granitique gris jaunâtre. Il est profond de 0,21 m.

37 F171 présente des caractéristiques assez similaires à celles de F164. Il est également conservé sur 0,33 m et son diamètre varie entre 0,40 et 0,50 m. Il possède un même profil aux parois verticales et à fond plat. Son comblement comprend trois unités de comblement : une couche supérieure d'arène granitique grise, une couche intermédiaire également grise mais plus meuble et contenant des inclusions de charbon de bois, une couche inférieure plus argileuse et grise foncé. C'est le seul trou de poteau

de l'alignement qui a livré du mobilier archéologique, un tesson de céramique carolingienne.

- 38 F377 correspond au trou de poteau le mieux conservé du site puisqu'il atteint une profondeur de 0,41 m. Son profil est en U et son remplissage est constitué de deux couches : la couche supérieure est composée d'argile grise et d'inclusions de charbon de bois. Celle du fond est plus meuble.

### 6.3.3 Les fosses

- 39 Quatre-vingt-dix fosses étaient dispersées sur l'ensemble du décapage, avec une concentration assez nette au nord. Leur profil en cuvette est classique et elles sont peu profondes. Aucune distinction n'est à faire du point de vue de leur profil ou de leurs dimensions. Toutefois, certaines se distinguent par leur remplissage.

#### 6.3.3.1 Fosses indéterminées de petites tailles

- 40 Cette catégorie rassemble la majorité des fosses. Leurs diamètres varient de 0,20 à 0,55 m. Leur remplissage est homogène, il s'agit d'un comblement d'arène granitique argileuse gris-jaune contenant pour certaines du mobilier céramique carolingien.

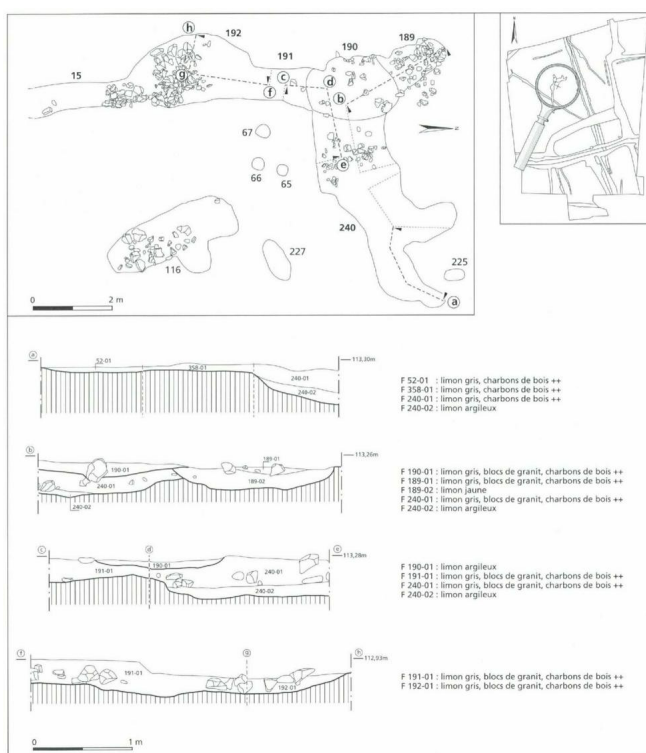
#### 6.3.3.2 Fosses empierrées

- 41 FIG. 142
- 42 Relativement bien représentées, dans différents endroits du site (secteur I, II, IV, VIII et X), elles se caractérisent généralement par un colmatage supérieur de blocs de granité de petit calibre formant un bouchon de pierres recouvrant des niveaux d'arène granitique.



**FIG. 142** - La Chaîne. Plan et coupe de la fosse empierrée 220.  
cl. E. Nicolas

- 43 La structure 1 (secteur I) (**fig. 143**) regroupe un ensemble de fosses informes de tailles diverses se recoupant et formant ainsi un plan d'aspect polylobé se greffant au fossé F15. Il se situe directement au sud de la construction légère El.
- 44 Le fait F190 recoupe le fait F189 qui lui-même recoupe le fait F15. Quant aux relations entre les creusements 240, 51, 52, 191 et 192, elles n'ont pu être établies. En effet, ces creusements sont colmatés par un remplissage identique comprenant deux couches : un niveau supérieur d'arène granitique grise contenant des blocs de granité reposant sur une couche d'arène granitique jaune.



**FIG. 143** - La Chaîne. Plan et coupes de la structure 1 composée de fosses empierrées de plan polylobé.

dessins M. Dupré, P. Nogues

### 6.3.3.3 Fosses-vidanges de foyer

- 45 Il s'agit de petites fosses de plan circulaire dont le remplissage est constitué d'une alternance de couches cendreuse, mélangées à de la terre rubéfiée, et de couches charbonneuses (F4 et F68).

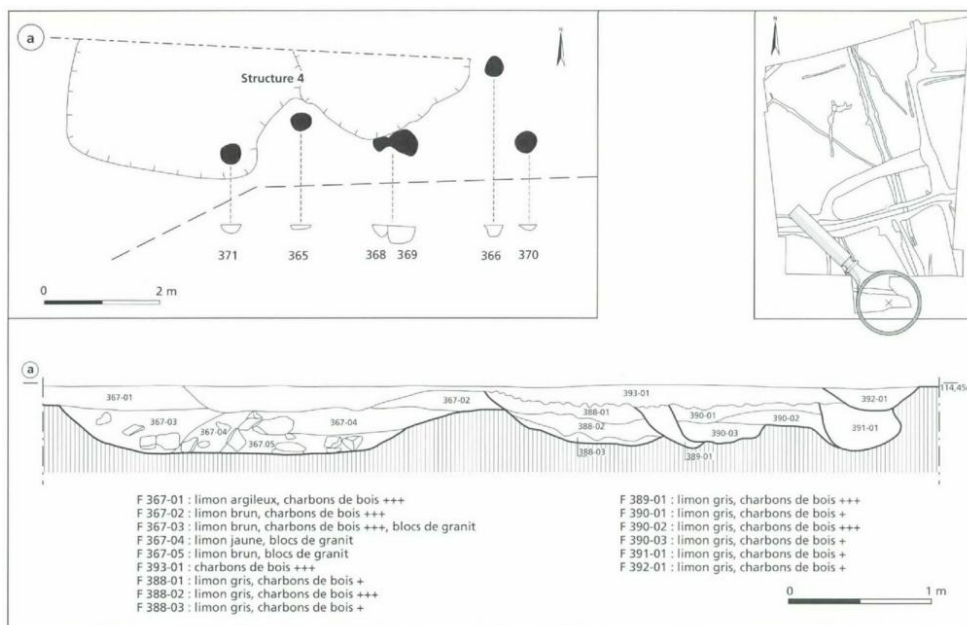
### 6.3.3.4 Fosses associées à des trous de poteaux et scellées par une couche charbonneuse

46 **FIG. 144**

- 47 La structure 4 est apparue sous forme d'une grande tache sombre composée d'une couche charbonneuse de plan irrégulier (F393). Cette couche scellait un ensemble de fosses, dont une, plus importante (F367), se détachait à l'ouest. Son remplissage se distinguait par la présence de gros blocs de granite. Cette même fosse était recoupée à l'est par une succession de creusements aux comblements hétérogènes F388, F389,



F390, F391. Ces fosses ont livré de la céramique carolingienne. Associés à cet ensemble, six trous de poteaux semblent devoir être mis en relation avec elles (F371 recoupe F367). Il est toutefois difficile de définir si la couche charbonneuse F393 correspond à une couche d'incendie à mettre en relation avec les poteaux associés. Cette couche est recoupée par une petite fosse (F392).



**FIG. 144** - La Chaîne. Plan et coupe de deux fosses contenant un remplissage stratifié, scellées par une couche charbonneuse et associées à des trous de poteaux.

dessins M. Dupré, P. Nogues

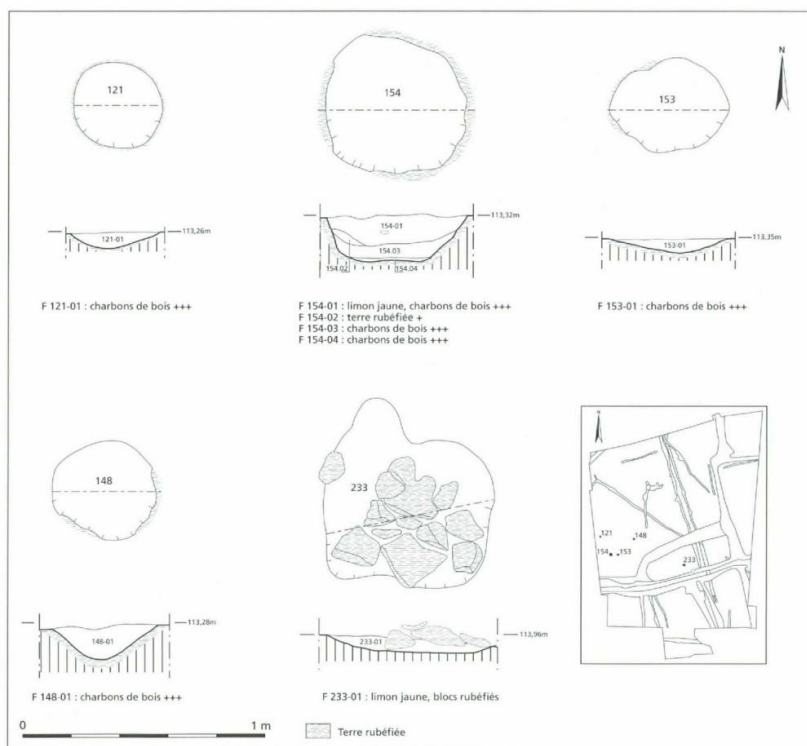
### 6.3.4 Les foyers

- 48 Huit foyers ont été étudiés. Certains sont isolés, d'autres semblent regroupés dans un secteur spécifique ou sont associés au bâtiment à la construction légère E1.

#### 6.3.4.1 Petits foyers semi-excavés

49 **FIG. 145**

- 50 Ces structures ont un plan circulaire dont le pourtour est souligné par une auréole de rubéfaction (F 121, F154, F153, F148, F111). Leurs diamètres varient de 0,35 à 0,65 m, leur profondeur conservée n'excède pas 0,20 m. Elles présentent un profil en cuvette ou un profil évasé à fond plat. Leur remplissage est généralement constitué d'un fond charbonneux et d'un comblement supérieur d'arène granitique argileuse gris-jaune avec de nombreuses inclusions de charbons de bois. Le foyer F111 se situe à l'intérieur du bâtiment E1.



**FIG. 145** - La Chaîne. Plan et coupe de petits foyers excavés.

dessins M. Dupré, P. Nogues

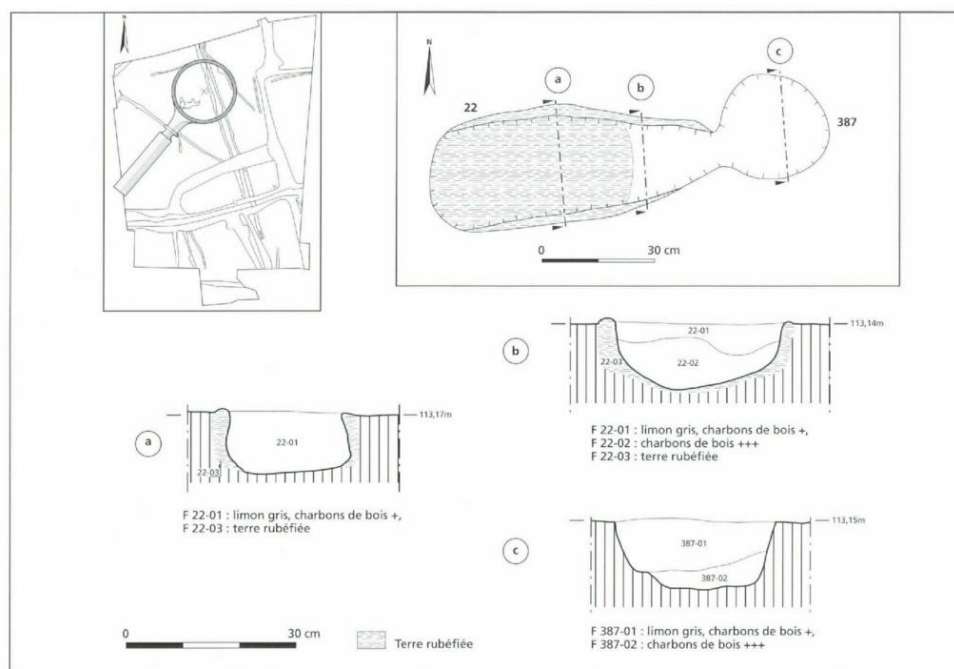
#### 6.3.4.2 Fosse-foyer

- 51 Elle correspond à une fosse peu profonde (F233) dont le plan est irrégulier et dans laquelle s'inscrit un colmatage de pierre dense ayant subi l'action du feu.

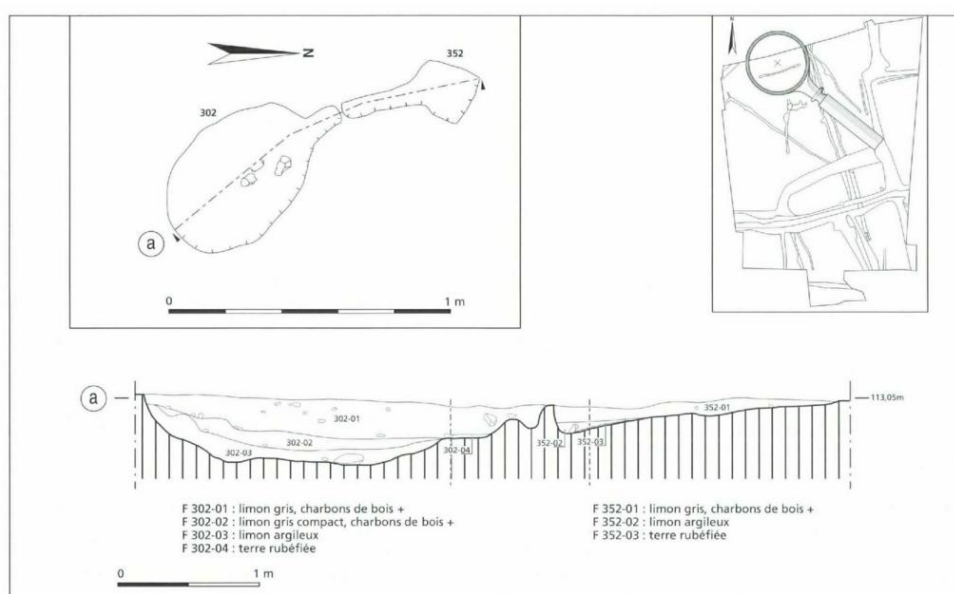
#### 6.3.4.3 Tranchées-foyers

- 52 **FIG. 146, 147**

- 53 Elles se situent aux abords du bâtiment El. Au nord, elles correspondent à deux fonds de foyers matérialisés par de l'arène granitique rubéfiée (302.04 et 352.03) (**fig. 147**) marquant le fond des extrémités des deux fosses, là où elles se rejoignent. La partie non rubéfiée correspond à une grande fosse de forme ovale et au fond plus ou moins régulier. Leur remplissage est composé d'une succession de couches granitiques argileuses. Le fait F302 a une longueur totale de 2,45 m pour une profondeur maximale de 0,46 m. Le fait F352 a une longueur d'1,35 m pour une profondeur maximale de 0,10 m. Cette structure a livré de la céramique carolingienne.



**FIG. 146** - La Chaîne. Plan et coupe de la tranchée-foyer située au nord du bâtiment à ossature légère. dessins M. Dupré, P. Nogues



**FIG. 147** - La Chaîne. Plan et coupe de la tranchée-foyer située au sud-est du bâtiment. dessins M. Dupré, P. Nogues

- 54 Au sud-est du bâtiment E1, la tranchée-foyer F22 (**fig. 146**) suit une orientation E-O sur une longueur d' 1,47 m et une largeur de 0,40 m, elle est conservée sur 0,15 m. Il s'agit d'une fosse ovale dont les parois et le fond sont rubéfiés. Les parois sont rectilignes et le fond en cuvette, voire plat. Le remplissage est composé de deux couches : un fond charbonneux et une couche supérieure cendreuse d'arène granitique de couleur brun-gris. F387 semble être son cendrier. Cette structure, de plan circulaire, avec un

diamètre de 0,36 m, un profil en cuvette aux bords irréguliers et un comblement identique à celui de F22, est conservée sur 0,15 m.

### 6.3.5 Un chemin empierré

55 FIG. 148

56 La présence d'une couche contenant du mobilier archéologique carolingien et de nombreuses pierres de granité présentant les mêmes caractéristiques que celles des empièvements F220, F221 et F222 nous a incités à réaliser un sondage à la mini pelle au niveau de la berme sud. L'ouverture de cette vignette nous a permis, dans un premier temps, de dégager un alignement de quatre blocs de granite équarris orientés E-O. Ces éléments constituent malheureusement les seuls témoins d'une structure disparue. Néanmoins, la poursuite de la fouille de cette couche (niveau d'abandon) a permis de mettre au jour dans son prolongement oriental une portion de voirie orientée plus ou moins N-S. Elle est constituée d'un niveau supérieur de petits blocs de granité à l'aspect de surface usée assis sur un niveau compact de petits galets lié à un sédiment argilo-sableux, le tout reposant directement sur le substrat géologique. Si la présence d'un fossé bordant habituellement ces voies n'a pas pu être vérifiée, des traces d'ornières (plus ou moins profondes et espacées d'1,5 m) ont toutefois été mises en évidence. Il s'agit des seules structures de surface conservées sur le site de La Chaîne à La Chapelle-Saint-Aubert. La voirie est recoupée par un fossé moderne F379.

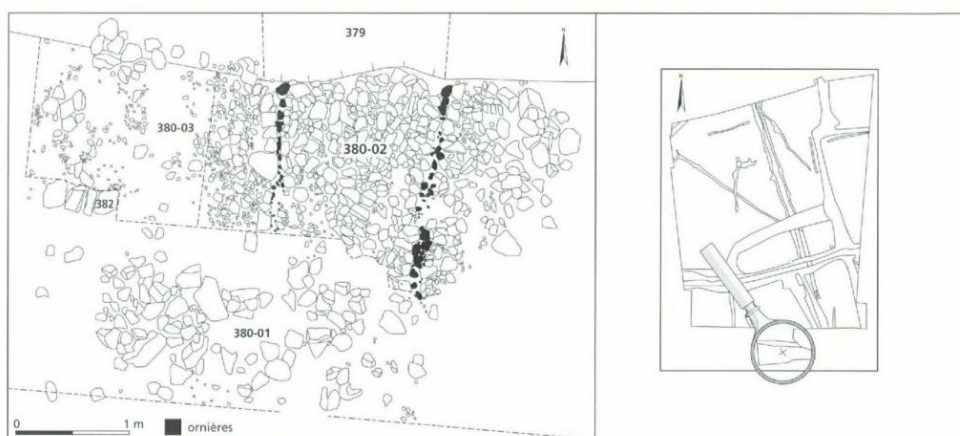


FIG. 148 - La Chaîne. Plan du tronçon de voirie mis au jour au sud du site.

dessins M. Dupré, P. Nogues

## 6.4 Le mobilier

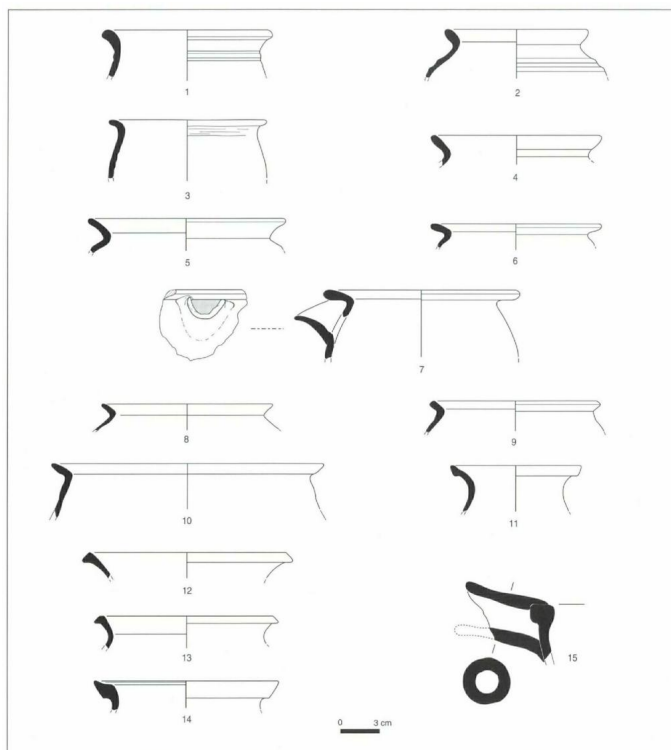
57 FIG. 149

58 C.P.

59 Le mobilier découvert sur le site de La Chaîne provient en majorité des niveaux supérieurs des structures. Cette répartition superficielle, associée à la faible représentativité de la céramique par rapport au nombre de structures fouillées, a limité l'exploitation des données.

60 Le catalogue des formes découvertes sur le site a permis de faire les observations suivantes :

- les formes identifiées sont toutes des formes hautes fermées ;
  - elles ont, pour la plupart, subi l'action du feu ;
  - les vases sont de petite taille, les parois sont peu épaisses et les diamètres d'ouverture se situent entre 11 et 16 cm ;
  - le lot de pâte est homogène.
- 61 Les deux types de pâte les mieux représentés sont :
- une pâte beige rosé à rouge aux inclusions grossières, d'origine granitique et surtout constituées de quartz ;
  - une pâte gris-bleu avec inclusions de quartz assez grossières (nous mentionnerons la présence d'une pâte grise à l'aspect sableux et aux inclusions très fines mais sa faible représentativité limite son étude).
- 62 Les céramiques découvertes sur le site ont été classées à l'intérieur des familles suivantes, basées essentiellement sur les caractéristiques des bords (en raison de l'importante fragmentation) :
- oule à lèvre ronde (n<sup>os</sup> 1, 2) ;
  - oule à lèvre courte très éversée (n<sup>o</sup> 3) ;
  - oule ou pichet à lèvre longue éversée à l'extrémité arrondie (n<sup>os</sup> 4-8 et 10) ;
  - oule à lèvre courte éversée (n<sup>o</sup> 9) ;
  - oule à lèvre triangulaire et col haut (n<sup>os</sup> 11-13) ;
  - oule à lèvre épaisse de section plus ou moins carrée à gorge interne (n<sup>o</sup> 14) ;
  - manche de poêlon (n<sup>o</sup> 15).



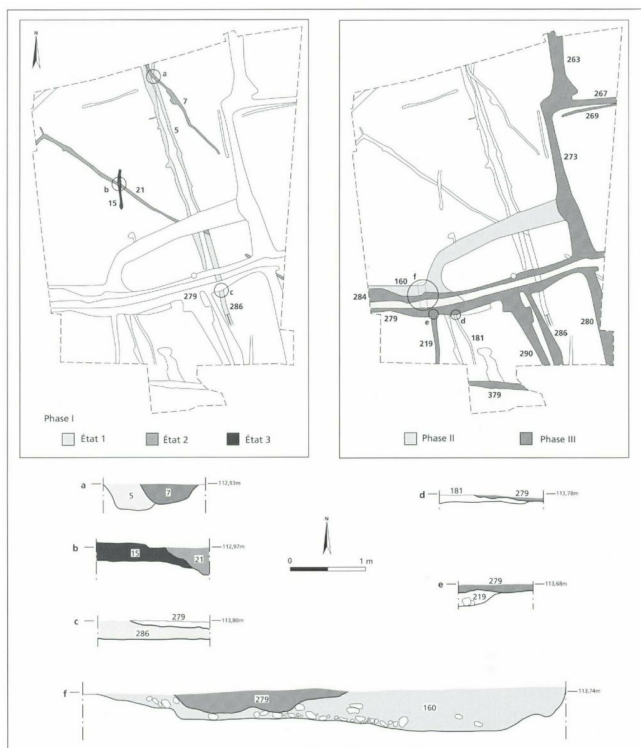
**FIG. 149** - La Chaîne. Mobilier céramique médiéval. **1** céramique découverte dans le fait 235 (fossé moderne). Fragment brûlé, pâte sableuse. **2** pâte rouge à l'aspect sableux, dégraissant de quartz assez grossier (fait 236, chemin empierré). **3** pâte rouge à l'aspect sableux, dégraissant de quartz assez grossier (décapage). **4-7** pâte rouge ou rose aux composants d'origine granitique. Aspect sableux. Présence de suie ; la forme 4 a été découverte dans le fait 52 (fosse empierrée), la forme 5 lors du décapage, la forme 6 dans un chemin empierré (fait 236) et la forme 7 dans une fosse empierrée mise au jour lors du diagnostic (forme découverte en association avec les formes 8 et 10 (fait 1)). **8-10** même pâte que dans la description précédente. Les formes 8 et 10 ont été découvertes dans le fait 1 fosse empierrée) en association avec le pichet à bec faussement ponté 7, la forme 9 a été découverte dans le fossé 219. **11-13** pâte gris-beige à l'aspect sableux. La forme 11 a été découverte lors du décapage du site, la forme 12 dans le foyer ou le reste de foyer 312 et la forme 13 dans le chemin empierré 236 en association avec la forme 2. **14** pâte rose, surfaces interne et externe lisses. Forme découverte lors du décapage du site. **15** manche de poêlon découvert dans une fosse (F7) lors du diagnostic. Pâte gris-bleu aux inclusions de quartz assez grossières. Cuisson réductrice.

dessins M. Dupré, P. Nogues

## 6.5 Organisation spatiale et chronologie relative

63 **FIG. 150**

64 L'arasement important, les limites de l'emprise et les rares recoupements stratigraphiques ont limité tout essai d'interprétation. Alors que l'essentiel du phasage a été défini à partir des relations stratigraphiques entre les fossés, il est intéressant de constater que le mobilier récolté dans les différents réseaux fossoyés matérialisant ce phasage est strictement homogène. Quant à l'organisation spatiale, et compte tenu de l'homogénéité du mobilier céramique (malgré ses limites), elle nous incite à considérer certaines zones comme appartenant à un ensemble cohérent. Toutefois, il ne s'agit que d'une hypothèse de travail.



**FIG. 150** - La Chaîne. Phasage des fossés du site.  
dessins M. Dupré, P. Nogues

### 6.5.1 Phase I : époque carolingienne

#### État 1

- 65 L'analyse stratigraphique des recoupements des structures a permis de positionner les fossés F3 (=F173) et F5 (=F285 =F286) comme l'ensemble le plus ancien. Le fossé F5 est recoupé en limite nord du décapage par le fossé F7 et dans la partie médiane du site par F21 (=F 126, F257, F338, F339). Ils ont tous deux livré du mobilier carolingien.
- 66 Nous n'avons pas pu établir de lien stratigraphique entre le fossé F3 et l'ensemble des autres fossés anciens, mais son parallélisme avec F5 nous incite à les associer, sans garantir leur contemporanéité. Par contre, la fouille a permis de vérifier qu'il est antérieur à la fosse F4, elle-même, recoupée par le trou de poteau F57. De même, le trou de poteau F377 appartenant à l'ensemble E3, interprété comme un élément de clôture, semble lui être postérieur.

#### État 2

- 67 Les fossés F21 et F7 recoupent les fossés de la phase précédente. Nous les avons regroupés en un seul état. Ils ont tous deux livré de la céramique carolingienne. Ils se distinguent des autres fossés mis au jour sur le site par leur tracé irrégulier et la présence d'excroissances. Ils sont en outre les seuls évoquant l'amorce d'un enclos. Leur orientation, totalement différente de la phase précédente, traduit un remodelage de la division de cet espace.

### État 3

- 68 Le fossé F15 (recoupant le fossé F21 de la phase précédente) et l'ensemble des fosses polylobées composant la structure 1 sont comblés par un unique remplissage et semblent traduire un abandon simultané de ces structures durant cet état. L'ensemble des structures carolingiennes paraît devoir être rattaché à ces différents états, sans que l'on puisse les associer toutes plus précisément, d'autant que l'homogénéité du mobilier céramique est attestée.
- 69 Un ensemble cohérent se dessine au nord. Un petit foyer a été mis au jour au centre de la construction légère E1. À l'extérieur, il est entouré de tranchées-foyers, de fosses contenant de la vidange de foyer, de fosses simples et de trous de poteaux. L'ensemble de fosses polylobées (structure 1) peut également être associé à E1.
- 70 Ce secteur regrouperait donc des structures qui seraient à mettre en relation avec une petite zone d'habitat dont le mobilier céramique est homogène et le mobilier lithique classique (fragments de meule). Le secteur IV, relativement pauvre en structures, se caractérise par la présence d'une concentration de quatre petits foyers. L'arasement, très important à cet endroit, n'exclut pas la disparition de structures et en particulier de bâtiment de surface (sur sablières basses ou sur solins). On rappellera l'anomalie parcellaire signalée plus haut et concernant cette zone.
- 71 La partie sud, en dépit d'un mobilier archéologique s'apparentant à celui recueilli dans la partie nord, reste difficile à interpréter. Seuls les deux alignements de type clôture peuvent être associés à l'habitat. Ils suivent des orientations similaires et l'un des trous de poteaux coupe l'un des fossés de la phase I. On remarquera toutefois qu'ils ne délimitent pas des espaces vierges particuliers et qu'ils se situent le long de fossés ou de chemins modernes<sup>3</sup>.

### 6.5.2 Phase II

- 72 Le chemin, F160, indiqué sur le cadastre ancien est apparu lors du décapage d'une manière très significative par sa nature géologique très argileuse de couleur marron clair et jalonné par une série de gros blocs de granite. Il recoupe les fossés des phases I et II. Il est lui-même tronqué par un ensemble de fossés modernes (F279 et F284) caractérisés par un remplissage terreux très meuble.
- 73 Trois sondages mécaniques ont été réalisés en travers du chemin. Le plus à l'ouest a permis de mettre au jour à sa base un niveau empierré (coupe C). Les deux autres ont montré au même niveau une coupe stratigraphique assez similaire composée de deux fossés parallèles au profil en cuvette. Habituellement on rencontre ces fossés dans les coupes de chemins creux et on les assimile à des ornières. Comme nous l'avons déjà souligné, ce chemin matérialise une anomalie parcellaire. On peut se demander s'il n'a pas fossilisé un tracé plus ancien qui aurait contourné un obstacle ? (*cf. supra*).

### 6.5.3 Phase III

- 74 Elle correspond à la période la plus tardive mise au jour sur le site et regroupe l'ensemble des fossés modernes. Il convient ici de rappeler que sur les sites de Montours leur tracé a pérennisé le parcellaire carolingien. À La Chapelle-Saint-Aubert, nous n'avons pu vérifier cette hypothèse dans la mesure où ces structures étaient trop



arasées. Toutefois, il est intéressant de noter que leur orientation reprend celle de l'état 1 (phase 1), et surtout que les éléments de clôture se situent le long de ces fossés.

- 75 Enfin, plusieurs éléments n'ont pu être intégrés au phasage et plus particulièrement le tronçon de voirie au sud du site, fossilisé très certainement par la présence d'un talus à cet endroit. Il semblerait qu'il s'apparente, par son mode de construction, à une structure gallo-romaine mais n'a pu être rattaché à l'une des phases présentées ci-dessus. D'autre part, l'analyse du plan du site et du cadastre ancien n'a pas permis de retrouver, sous forme de trace fossilisée, son prolongement. On peut seulement se demander si le fossé F181 ne correspond pas à celui qui le bordait.

## 6.6 Conclusion

- 76 Les premiers résultats de la fouille réunis dans ce texte semblent attester l'existence d'un petit habitat rural carolingien de courte durée. Les principales caractéristiques qui ressortent de cette étude sont les suivantes :
- la présence d'un bâtiment construit en matériau léger (habitation) avec structures de chauffe associées et quelques éléments de clôture ;
  - un comblement rapide des structures et peu de traces de creusements ;
  - une absence de silo, greniers, fours, puits et fond-de-cabane ;
  - aucune trace d'artisanat que ce soit sous forme de structure ou de mobilier archéologique ;
  - un mobilier céramique homogène, peu abondant et attribuable à l'époque carolingienne.
- 77 Les structures mises au jour à La Chapelle-Saint-Aubert sont dans l'ensemble assez classiques pour le nord-ouest de la France. Toutefois, les informations recueillies sur le site ne sont que partielles, car limitées par l'arasement et l'emprise autoroutière.
- 78 Même si l'étude documentaire ne nous a pas été d'un grand secours, elle nous a toutefois permis de rassembler des indices mis en corrélation :
- un site de plateau relativement éloigné du cours d'eau le plus proche (250 m) ;
  - des traces d'occupation gallo-romaine dans le secteur et en particulier, dans la parcelle située au nord du site ;
  - l'anomalie parcellaire au niveau d'une zone pauvre en structures si ce n'est la présence de quatre foyers ;
  - des microtoponymes comme « la pierre » ou « la pierrière » impliquant la présence de ce matériau.
- 79 Le contexte gallo-romain en périphérie et le dégagement d'un tronçon de voirie sur le site retiendront notre attention. Il serait intéressant d'ouvrir des recherches dans cette direction, car il est reconnu qu'un certain nombre de sites du haut Moyen Âge sont implantés à proximité de voie de circulation, d'origine gallo-romaine pour la plupart (Peytremann 1995 : 3). Il pourrait s'agir d'un des facteurs d'implantation à cet endroit.
- 80 En dépit de sa faible étendue, ce site trouve sa place dans le contexte du monde rural carolingien breton.

---

## NOTES

1. Les recherches en archives réalisées par Cécilia Rapine n'ont apporté aucune information permettant de compléter l'étude archéologique.
  2. On pense plus particulièrement à la poursuite des tracés des différents réseaux de fossés mis au jour sur le site ainsi qu'à la trace probable d'une occupation gallo-romaine au nord de notre décapage (Aubry 1996).
  3. On peut s'interroger sur la présence des petits fossés F300 et F31. Il faut peut-être voir là des éléments appartenant à ce phasage compte tenu de leur orientation et des similitudes rencontrées dans ce genre de site.
- 

## RÉSUMÉS

Sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert, ce site est un petit habitat rural carolingien au mobilier peu abondant mais homogène dont l'étude tend à définir une occupation plutôt courte. Les comblements des structures sont rapides et aucune trace d'artisanat ni de structures de stockage n'a été relevée dans les limites de l'emprise. Un bâtiment léger et quelques foyers constituent les éléments les plus caractéristiques de l'occupation. Comme à Louvaquint, le site présente des témoins plus anciens qui sont ici des structures gallo-romaines apparaissant au nord du gisement.

The site known as La Chaîne, located in the municipality of La Chapelle-Saint-Aubert, comprises a small Carolingian rural settlement where finds, albeit not very plentiful, form a homogeneous group suggesting a short-lived occupation period. Sunken features were back-filled rapidly, and no traces of crafts-working or storage structures have been found in the area studied. A building of light construction and several fireplaces are the most significant features of occupation. As at Louvaquint, there are remains of occupation from previous periods, to wit, gallo-roman features identified on the northern edge of the site.

Auf der Fundstätte La Chaîne, auf dem Gebiet der Gemeinde La Chapelle-Saint-Aubert, liegt eine kleine, bäuerliche Siedlungsstätte aus karolingischer Zeit. Es wurde zwar nur wenig Material gefunden, dies war jedoch sehr einheitlich und seine Untersuchung weist auf eine eher kurze Siedlungsperiode. Die Strukturen waren schnell aufgefüllt worden und auf dem Gelände wurden weder Spuren von handwerklichen Tätigkeiten noch von Vorratsplätzen gefunden. Die wichtigsten Elemente der Besiedlung sind ein leicht gebautes Gebäude und einige Feuerstellen. Wie in Louvaquint gibt es auch hier Zeugen einer älteren Besiedlung, in diesem Falle gallo-römische Strukturen im Norden des Fundplatzes.

## AUTEUR

STÉPHANIE HURTIN

Afan.

# Chapitre 7. Le mobilier archéologique

7 Das archäologische Fundmaterial

7 The finds

Christelle Picault

---

## 7.1 Présentation

- 1 Le mobilier utilisé durant le haut Moyen Âge est encore mal connu en haute Bretagne. En effet, trois sites de production<sup>1</sup> et seulement deux sites de consommation<sup>2</sup> ont été fouillés jusqu'à présent. Par conséquent, l'un des intérêts principaux de notre travail réside dans la possibilité d'étudier simultanément le mobilier de quatre sites, géographiquement proches, occupés durant cette période. L'objectif était :
  - de répondre aux questions propres à chaque gisement ;
  - de confronter leurs résultats respectifs ;
  - de compléter les connaissances en élargissant le corpus des objets découverts sur les habitats du haut Moyen Âge en Bretagne orientale.

## 7.2 Le mobilier céramique

### 7.2.1 Méthode d'analyse

- 2 La méconnaissance des grandes lignes de l'évolution de la céramique régionale nous a conduits, dans un premier temps, à prendre en compte tous les critères techniques et morphologiques susceptibles de nous apporter des informations. La recherche de la dispersion de ces critères au sein de chaque site ainsi que l'étude de leurs associations nous ont permis de dissocier, de regrouper ou de repérer les ensembles chronologiquement distincts.

## 7.2.2 Les pâtes

- 3 Les composants des cinq groupes de pâte, présentés ci-après, ont été définis avec l'aide de M.P.-R. Giot, après observation microscopique des tessons. Cette première étape visait à :
- définir précisément la nature des inclusions, les caractéristiques des composants et par extension, déterminer la provenance de l'argile ;
  - rechercher des associations systématiques de pâtes ;
  - comparer nos groupes de pâtes avec ceux des trois ateliers de potiers médiévaux les plus proches et avec ceux des sites d'habitats régionaux ou voisins.
- 4 Les fragments de céramique ont été classés en fonction de la nature et de la taille de leurs inclusions et de la texture de leur pâte<sup>3</sup>. La couleur de la pâte, le type de cuisson, l'aspect de surface et les traces d'utilisation ont permis de compléter chaque description, sans être discriminants pour la constitution d'un groupe<sup>4</sup>. Chaque groupe est décrit dans les pages qui suivent. Leur représentativité, au sein de chaque site, et les associations avec d'autres pâtes sont indiquées en observation.
- 5 Les sites de comparaisons sont les suivants : Guipel/Launay Margat (Ille-et-Vilaine), Tinténiac/La Cocherai (Ille-et-Vilaine), Trans/Les Mardrelles (Ille-et-Vilaine), Le Château de Tours, Vieux/Les Gaudines (Calvados), Frénouville (Calvados), La Fourchette I/Saint-Pellerin (Manche).

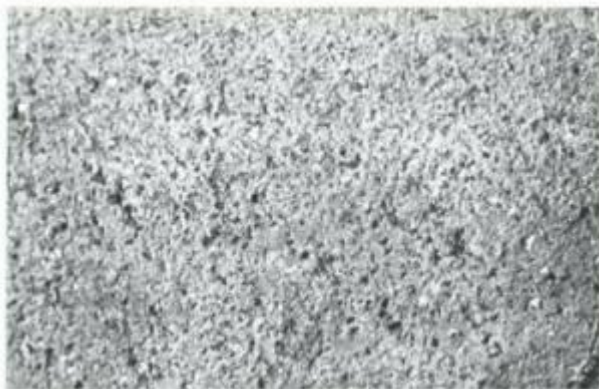
### Groupe A

#### *Description (fig. 151)*

- 6 Pâte beige-blanc à rose-orange.  
Argile d'origine granitique à forte proportion de quartz (large 2), parfois très micacée (small 2).  
Texture moyennement fine, aspect sableux.  
Des traces de flammes et la présence de suie ont été observées sur la grande majorité des fragments constitutifs de ce lot.

#### *Observations*

- 7 Cette pâte est largement majoritaire sur le site de Louvaquint, même si on la rencontre également sur les autres sites.



**FIG. 151** - Groupe A.

cl. H. Paitier

## Groupe B

### *Description (fig. 152, 153)*

- 8 Pâte gris clair à gris foncé.  
Argile, d'origine granitique, dont la caractéristique principale est la finesse des inclusions<sup>5</sup>. On observe, dans certains cas, la présence de grains de quartz blancs légèrement plus gros (médium 1).  
Des traces de flammes et de suie ainsi que des traces de lustrage sur la surface externe de certains fragments ont été observées.

### *Association avec d'autres pâtes*

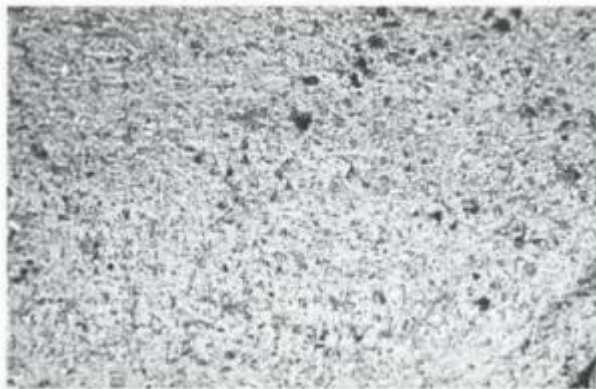
- 9 On observe l'association de cette pâte avec les pâtes C et D.

### *Comparaisons*

- 10 Certains sites normands ont livré une pâte aux mêmes caractéristiques. Ces similitudes entre les céramiques découvertes sur quelques sites d'habitats du haut Moyen Âge en Bretagne et en Normandie mériteraient qu'une étude de lames minces soit engagée afin d'examiner les composants exacts des deux argiles, définir leur provenance et, par extension, un éventuel courant de circulation.

### *Observations*

- 11 Cette pâte est surtout bien représentée au Teilleul et dans quelques structures sur le site de Louvaquint. On la rencontre également dans la zone humide (sur le gué).



**FIG. 152** - Groupe B.  
cl. H. Paitier



**FIG. 153** - Traces de lissage observées sur certains tessons du groupe B.  
cl. H. Paitier

## Groupe C

### *Description*

- 12 Pâte de couleur gris-bleu.  
Argile d'origine granitique, parfois micacée, à forte proportion de quartz (large 2).  
Texture assez grossière, aspect presque « grésé » mais rugueux au toucher.

### *Association avec d'autres pâtes*

- 13 Ce groupe est régulièrement en association avec les groupes B et D.

### *Comparaisons*

- 14 Il présente des similitudes avec l'une des deux pâtes identifiées dans l'atelier de Guipel<sup>6</sup>.  
15 Les similitudes entre les composants et les modes de cuisson de ces pâtes ne suffisent pas à affirmer que nous sommes en présence des produits de fabrication de l'atelier de Guipel car la plupart des céramiques médiévales du massif armoricain ont été fabriquées avec des argiles issues de l'altération des roches granitiques. L'étude des formes complètera ce travail comparatif.

- 16 Ce type de pâte a également été identifié, en quantité importante, sur le site de La Cocherai à Tinténiac<sup>7</sup>.

#### **Observations**

- 17 Le site de Louvaquint a livré un seul individu rattaché à ce groupe pour les similitudes de ses composants et de sa cuisson. Cependant, sa pâte se démarque du reste du lot par la régularité et la finesse de ses grains de quartz (médium 4) (**fig. 154**).



**FIG. 154** - Détail d'une forme complète découverte sur le site de Louvaquint (pâte C).  
cl. H. Paitier

### **Groupe D**

#### **Description**

- 18 Pâte de couleur rose à rouge.  
Argile, d'origine granitique, dont les caractéristiques principales sont la présence de grains de quartz visibles à l'œil nu (médium 2) et des aspects de surface externe et interne très noirs<sup>8</sup>. Dans plusieurs cas, on relève la présence de micas<sup>9</sup>. Ces deux dernières caractéristiques ne sont pas toujours vérifiables du fait de l'altération des tessons.  
La texture est moyennement fine, l'aspect est sableux.

#### **Association avec d'autres pâtes**

- 19 On observe, à l'intérieur des mêmes faits, en particulier sur le site de La Talvassais et dans le secteur 15 du site du Teilleul, l'association de cette pâte avec les pâtes B et C.

#### **Observations**

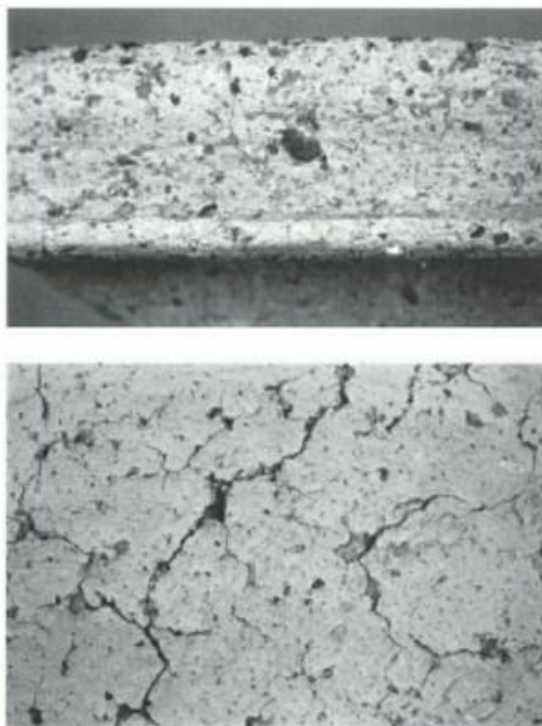
- 20 Cette pâte a les mêmes caractéristiques que l'une des deux recensées dans les fours de l'atelier de Guipel.

### **Groupe E**

#### **Description (fig. 155)**

- 21 Pâte de couleur beige ou rose.  
Argile d'origine granitique, dont la principale caractéristique est la présence de grains

rouges ou noirs (oxyde de fer) affleurant légèrement en surface<sup>10</sup> (large 2/3). La texture est assez grossière, l'aspect est plus ou moins rugueux selon la quantité des grains qui affleurent. Certaines surfaces sont craquelées.



**FIG. 155** - Groupe E.  
cl. H. Paitier

### **Observations**

- 22 Cette pâte a été découverte dans le remplissage des fossés les plus récents du site de Louvaquint et dans les niveaux supérieurs lors du décapage du site du Teilleul. Certains fragments surcuits et des ratés de cuisson ont également été rattachés à ce lot de pâte qui présente les mêmes caractéristiques que celles des ateliers de Trans. Un groupe I a été créé afin de rassembler les tessons dont l'usure et la fragmentation ne permettaient en aucune manière de trancher pour un classement.

### **7.2.3 Bilan de l'étude technologique**

- 23 Le point commun entre ces cinq groupes est l'origine identique de leur argile, systématiquement issue de l'altération de roches locales d'origine granitique.

### **Caractéristiques de chaque site**

- 24 Le site de Louvaquint se distingue par une forte proportion de céramiques appartenant au groupe A et par l'absence de céramiques appartenant aux groupes C<sup>11</sup> et D, particulièrement bien représentés sur les autres sites. Le site du Teilleul a livré des fragments de céramiques appartenant aux cinq groupes présentés dans ce travail avec une forte proportion de pâte B, C et D. Le site de La Talvassais est caractérisé par une



homogénéité des pâtes principalement rattachées aux groupes C et D. Le site de La Chaîne a livré deux types de pâte communs aux autres sites (pâte C et D). Le reste des tessons était trop fragmenté et altéré pour une comparaison quelconque avec l'un des groupes définis précédemment.

#### **Analogies avec des pâtes recensées sur des sites médiévaux voisins**

- 25 Les groupes C, D et E présentent des similitudes avec les pâtes des céramiques découvertes dans les trois ateliers de potiers médiévaux connus dans le nord de la haute Bretagne : les groupes C et D sont à rapprocher des deux pâtes produites dans l'atelier de Guipel, et la pâte E de la production de Trans<sup>12</sup>. La pâte B est très proche de celle recensée sur certains sites de consommation bas-normands. La confrontation avec les résultats de l'étude des formes permettra de compléter ce premier travail qui, d'ores et déjà, permet d'observer :
- la présence d'une quantité plus importante de pâte A sur le site de Louvaquint ;
  - l'association d'une pâte bleue (groupe C) et d'une pâte rouge (groupe D), toutes deux semblables à la production de Guipel ;
  - la présence de cette association dans des ensembles clos du secteur 15 des sites du Teilleul et de La Talvassais ;
  - l'absence de cette association sur le site de Louvaquint ;
  - la présence d'une céramique semblable à la production de Trans dans les niveaux supérieurs du décapage du site du Teilleul.

#### **7.2.4 Les formes**

- 26 Un examen des aires de dispersion et une recherche au sein de chaque site des associations systématiques de formes ont été menés, dans un premier temps, afin de repérer tous les critères chronologiquement significatifs. Dix-huit types ont été retenus en fonction des informations qu'ils ont apportées pour la compréhension d'un site ou, de façon plus générale, pour l'évolution de la céramique. Le degré de précision de leurs descriptions dépendait des paramètres suivants :
- le faible échantillonnage ;
  - le mauvais état de conservation ;
  - le geste de l'artisan.
- 27 En effet, les céramiques sont fabriquées selon une forme générale prédéfinie, mais le geste du potier les modifie sensiblement et ne pas en tenir compte aurait pu aboutir à la création d'un type par vase. Une lèvre sera « éversée » ou « rentrante », mais aucun calcul de degré de son inclinaison n'a été porteur d'informations et donc, retenu.
- 28 Nous ne pouvons pas nous limiter à une typologie des formes complètes puisqu'elles ne comptabilisent que peu d'individus et ne prendre en compte que les lèvres aurait limité l'information chronologique<sup>13</sup>. Par conséquent, les types ont été définis à partir, soit d'une forme complète, soit d'une partie haute de vase (bord et amorce du départ de panse). Tous les autres bords ont été classés à l'intérieur de ces types en dépit de leur fort taux de fragmentation.
- 29 Le classement des types présentés dans ce travail a été établi en fonction des critères suivants :
- la forme générale (forme ouverte ou fermée) et la fonction (écuelle, oule, cruche...)

- le profil de la lèvre ;
  - la présence ou l'absence de col ;
  - le profil de la panse.
- 30 Les types, ainsi définis, ont été classés en trois grandes familles :
- les formes basses ouvertes ;
  - les formes hautes à large ouverture (diamètre d'ouverture proche de celui de la panse) ;
  - les formes hautes fermées.
- 31 Le site de provenance et le contexte de découverte sont mentionnés pour chaque individu ainsi que les pâtes et les associations de formes qui ont été observées. Les analogies avec d'autres sites régionaux ou nationaux sont systématiquement mentionnées.

#### 7.2.4.1 Formes basses ouvertes

32 FIG. 156

##### *Type I*

##### *Description*

- 33 Bol à lèvre confondue légèrement rentrante. Épaissement interne de la lèvre, la face supérieure est plate et horizontale.  
Diamètre d'ouverture : entre 11 et 18 cm.  
Les trois individus présentent des traces de suie et un seul, deux trous de suspension.

##### *Représentativité et contexte*

- 34 Les deux individus découverts sur le site du Teilleul viennent l'un (n° 1) d'un niveau de scellement correspondant à la fin de l'occupation du site, l'autre (n° 2) d'une fosse citerne du secteur 15<sup>14</sup>.  
La céramique du site de Louvaquint a été découverte dans un fossé appartenant à la phase IV (haut Moyen Âge) (n° 3).

##### *Pâte et association avec d'autres formes*

- 35 Les pâtes correspondent au groupe A pour les céramiques n°s 1 et 3.  
L'individu n° 2 est très brûlé, sa pâte n'a pas pu être identifiée ; il est associé à une forme de type Xa. La céramique de Louvaquint (n° 3) a été découverte en association avec le vase biconique type VI.

##### *Type II*

##### *Description*

- 36 Écuelle carénée à lèvre confondue épaissie vers l'extérieur, lèvre à face supérieure plate légèrement inclinée (profil triangulaire). Carène haute (aux deux tiers de la hauteur). Fond plat. Présence de suie.  
Ce type d'écuelle peut être décoré de cannelures.  
Diamètre d'ouverture : 17 cm. Hauteur : 9 cm.

### ***Représentativité et contexte***

- 37 L'écuelle n° 1 a été découverte sur le site de La Talvassais dans une extrémité de fossé<sup>15</sup>. L'écuelle n° 2 provient d'un silo du secteur I du site du Teilleul<sup>16</sup>.

### ***Pâte et association avec d'autres formes***

- 38 Elles ont été fabriquées en pâte A.  
La céramique découverte sur le site du Teilleul était en association avec deux formes hautes fermées (type Xa).

### ***Comparaisons***

- 39 Cette forme a été datée du VII<sup>e</sup> s. sur la nécropole de Frénouville dans le Calvados (Couanon *et al.* 1993 : 365, fig. X).

### ***Type III***

#### ***Description***

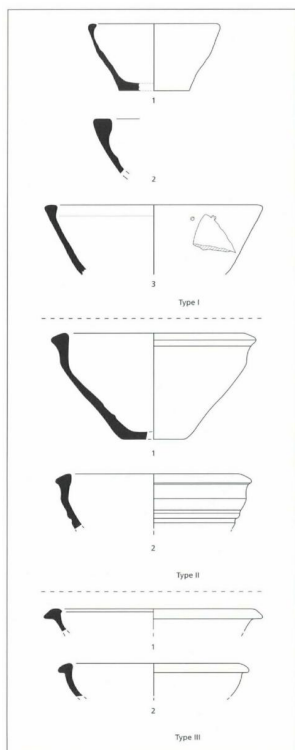
- 40 Écuelle dont la lèvre se caractérise par un bourrelet saillant vers l'extérieur, face supérieure bombée.  
Diamètre d'ouverture : entre 16 et 18 cm.

### ***Représentativité et contexte***

- 41 La forme n° 1 a été découverte dans le niveau de scellement sur le site du Teilleul, la forme n° 2 au fond d'un important silo du secteur 5<sup>17</sup>.

### ***Pâte et association avec d'autres formes***

- 42 Les pâtes des céramiques n°s 1 et 2 sont identiques<sup>18</sup> mais les fragments sont trop abîmés pour les rattacher à un des groupes définis dans notre travail.  
43 La forme n° 1 a été découverte en association avec plusieurs autres types<sup>19</sup>. Nous ne tiendrons pas compte de ces associations en raison du contexte de découverte<sup>20</sup>.



**FIG. 156** - Formes basses ouvertes. Types I à III.  
dessins C. Picault

#### 7.2.4.2 Formes hautes à large ouverture

44 **FIG. 157**

##### **Type IV**

##### **Description**

- 45 Oule à profil ovoïde à légèrement pansu et lèvre très éversée dont l'extrémité est arrondie. Fond plat. Liaison panse/fond très marquée. Col peu marqué.  
Un des deux exemplaires (n° 1) présente un décor à la molette, de mauvaise qualité, sur la panse<sup>21</sup>.

##### **Représentativité et contexte**

- 46 Ces deux individus ont été découverts dans les niveaux supérieurs lors du décapage des sites de Louvaquint (n° 1) et de La Chaîne (n° 2).

##### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 47 La céramique découverte sur le site de Louvaquint a été fabriquée dans une pâte sableuse (groupe A) ; la pâte de la céramique provenant de La Chapelle-Saint-Aubert est une pâte rouge à grosses inclusions de quartz très proche du groupe de pâte D.

**Type V****Description**

- 48 Vase à profil légèrement caréné (carène arrondie) et lèvre éversée au profil rectangulaire (ou triangulaire). Liaison interne lèvre/panse épaisse. Panse rainurée, fond plat.

Diamètre d'ouverture : 10 cm. Hauteur : 9 cm.

**Représentativité et contexte**

- 49 La forme n° 1, découverte dans un fossé sur le site de La Talvassais<sup>22</sup>, constitue ce type à elle seule.

**Pâte et association avec d'autres formes**

- 50 Sa pâte se rapproche de la pâte B (pâte fine « bien cuite » voisine des pâtes découvertes en Normandie). On y observe la présence de micas.

**Comparaisons**

- 51 Une forme similaire a été découverte dans la structure 2323 du site de La Cocherai à Tinténiac (Provost 1989).

**Type VI****Description**

- 52 Vase biconique à profil caréné et lèvre confondue légèrement épaissie vers l'extérieur. Face externe bombée, face supérieure effilée et arrondie. Col haut concave. Traces de suie à l'extérieur.

Diamètre d'ouverture : 10 cm.

**Représentativité et contexte**

- 53 Un seul individu (n° 1) de ce type a été découvert sur le site de Louvaquint dans un fossé du haut Moyen Âge<sup>23</sup>.

**Pâte et association avec d'autres formes**

- 54 La pâte associée à cette céramique est une pâte sableuse (groupe A). Le fossé dans lequel cette forme a été découverte a également livré une forme basse ouverte (type I).

**Comparaisons**

- 55 Seuls deux vases biconiques avaient, jusqu'à présent, été découverts en Bretagne sur le site de La Tullaye en Janzé<sup>24</sup> de formes très différentes de celle découverte à Louvaquint. Les seules autres comparaisons possibles avec des formes provenant de sites géographiquement proches sont les nécropoles bas normandes<sup>25</sup> dont le corpus céramique est essentiellement composé de vases biconiques. Ils présentent des

caractéristiques différentes. Les vases biconiques de ce type existent dans le nord de la France et en Picardie, dans des contextes datés des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s.

### **Type VII**

#### **Description**

- 56 Gobelet à profil rectiligne et lèvre confondue effilée vers l'intérieur. Face externe très légèrement bombée soulignée par un trait discontinu fait à la main. La partie basse de la panse est soulignée par une rainure d'environ 1 cm de large. Liaison panse/fond légèrement marquée. Fond plat. Traces de suie. Diamètre d'ouverture : 9 cm. Hauteur : 9 cm.

#### **Représentativité et contexte**

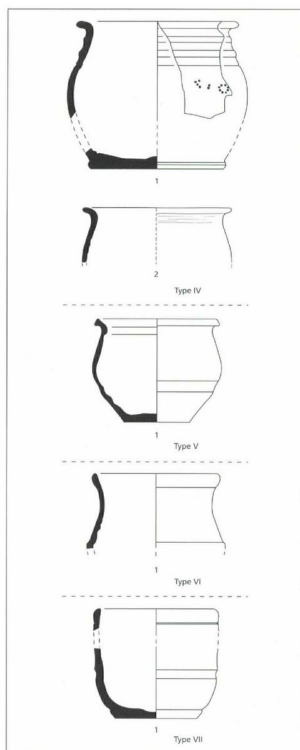
- 57 Un seul individu de ce type a été découvert sur le site de Louvaquint (n° 1) dans un fossé appartenant à la phase médiévale<sup>26</sup>.

#### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 58 La pâte dans laquelle a été fabriquée cette céramique appartient au groupe A.

#### **Comparaisons**

- 59 Les gobelets découverts, jusqu'à présent en Normandie, ont des profils ovoïdes ou tronconiques (nécropole de Frénuville). On note qu'aucun gobelet n'avait été découvert en Bretagne et qu'on ne les trouve plus dans les contextes d'habitats normands à partir du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> s. (comme à Vieux et Mondeville par exemple) (Couanon *et al.* 1993 : 370).



**FIG. 157** - Formes hautes à large ouverture. Types IV à VII.  
dessins C. Picault

#### 7.2.4.3 Formes hautes fermées

60 **FIG. 158, 159**

##### *Type VIII*

61 **FIG. 158**

##### *Description*

62 Vase ovoïde au profil élancé et lèvre fine effilée, légèrement éversée, à l'extrémité arrondie. Fond plat. Traces de tour prononcées et présence de suie sur la panse. Diamètre d'ouverture : 10 cm. Hauteur : 13 cm.

##### *Représentativité et contexte*

63 Un seul exemplaire (n° 1) de ce type a été découvert sur le site du Teilleul, dans un silo du secteur 16<sup>27</sup>.

##### *Pâte et association avec d'autres formes*

64 La pâte est une pâte sableuse à forte proportion de micas (pâte A).

### **Observations**

- 65 Cette forme rappelle le type IV. Elle se démarque par sa pâte, sa lèvre moins éversée et un profil plus élancé.

### **Type IXa**

- 66 FIG. 158

### **Description**

- 67 Vase ovoïde à lèvre ronde éversée. Présence d'un col. Liaison lèvre/col en courbe continue.  
Le col peut être rainuré et l'épaule souligné par un décor. Diamètre : entre 11 et 16 cm.

### **Représentativité et contexte**

- 68 Ces formes ont été découvertes essentiellement sur le site de Louvaquint.

### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 69 Toutes les formes de ce type sont associées à des pâtes sableuses appartenant au groupe A.  
La forme n° 1 était associée à une forme du même type et à un pot ovoïde à lèvre éversée (type Xa).

### **Comparaisons**

- 70 Ce type de lèvre correspond aux formes du groupe I du site de La Fourchette I à Saint-Pellerin dans le département de la Manche qui, elles-mêmes, sont caractéristiques de certaines formes de la phase I du site des Gaudines à Vieux (datée de la fin du VI<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> ou début du VIII<sup>e</sup> s.). Ce type correspond à des formes découvertes sur des sites d'habitats antérieurs au IX<sup>e</sup> s. comme à Vieux ou Mondeville ; « oule à lèvre de section approximativement ovale le plus souvent ornée à la molette : décors d'oves, chevrons, bandes obliques, losanges etc. » (Couanon *et al.* 1993 : 370, fig. IX, n° 11 et fig. XXI, n°s 1, 4).

### **Type IXb**

- 71 FIG. 158

### **Description**

- 72 Ce type diffère du IXa par son profil pansu et son col très marqué. On observe la présence d'une anse attachée sur la face supérieure de la lèvre. La liaison interne et externe lèvre/col est en courbe continue.  
Diamètre d'ouverture : 11 cm.



### **Représentativité et contexte**

- 73 L'individu n° 1 a été découvert dans un silo du secteur 1 du site du Teilleul<sup>28</sup>.

### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 74 La pâte de la céramique n° 1 est très sableuse, la surface est très altérée, ce qui rend hasardeuse son appartenance à un des cinq groupes présentés dans ce travail. Elle est associée à une forme du type II.

### **Type Xa**

- 75 FIG. 158

### **Description**

- 76 Oule ou pichet à profil ovoïde à pansu. La lèvre est éversée à très éversée, allongée, à l'extrémité arrondie<sup>29</sup> ou légèrement plate avec, dans certains cas, un épaissement interne du profil. Face supérieure rectiligne. Absence de col. Liaison bord/panse en courbe continue.  
Diamètre d'ouverture compris entre 16 et 18 cm.

### **Représentativité et contexte**

- 77 Ce type est le mieux représenté parmi ceux recensés sur les sites du Teilleul, de La Talvassais et de La Chapelle-Saint-Aubert. Vingt individus ont été découverts sur le site du Teilleul. Ils proviennent de fossés, fosses ou silos. L'étude de leur répartition n'a pas permis d'observer de regroupements caractéristiques. Les six individus découverts sur le site de La Talvassais sont issus de fosses dispersées sur le site. Ceux provenant de La Chaîne ont été découverts dans les niveaux supérieurs du site lors de son décapage ou dans le remplissage de fosses.

### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 78 Leurs pâtes peuvent se rattacher aux groupes B, C et D. Les études, site par site, des associations avec d'autres formes n'ont rien mis en évidence.

### **Comparaisons**

- 79 Ce type de forme correspond au type I défini par Philippe Lanos (Lanos *et al.* 1986b) dans son étude sur les céramiques découvertes dans l'atelier de Guipel<sup>30</sup>. On le trouve également dans le corpus de la phase III du site des Gaudines à Vieux (« pots globulaires ou ovoïdes, dont les lèvres éversées sont directement rattachées au haut de la panse »). La fourchette chronologique accordée à cette phase va du VIII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> s.

### **Observations**

- 80 Il est très difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de rattacher ce type de forme à une phase chronologique très précise. Notre travail n'a malheureusement pas permis d'observer de répartition spatiale cohérente ni d'association systématique avec

d'autres formes. De plus, leur mauvais état de conservation rendrait hasardeuse une étude morphologique plus poussée.

### **Type Xb**

81 FIG. 158

#### **Description**

- 82 Oule au profil ovoïde à pansu et lèvre éversée (anguleuse) à l'extrémité arrondie. La partie haute de la panse est soulignée par un cordon et ornée dans plusieurs cas, d'un décor à la molette. Face inférieure de la lèvre légèrement incurvée, face externe arrondie, face supérieure très plate. Fond plat décollé à l'aide d'une ficelle. Raté de cuisson. Diamètre d'ouverture : entre 15 et 16 cm.

#### **Représentativité et contexte**

- 83 Deux individus de ce type ont été découverts sur le site de Louvaquint : le vase n° 1 dans les niveaux supérieurs du site lors du décapage, le vase n° 2, dans une structure rattachée à la phase VI (haut Moyen Âge).

#### **Pâte et association avec d'autres formes**

- 84 La forme n° 2 a été découverte en association avec deux formes de type IXa datées, par comparaison, des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. Sa pâte, gris-bleu à l'aspect grésé, rappelle celle des céramiques fabriquées dans l'atelier de Guipel. Elle se démarque seulement par la finesse et la régularité de ses inclusions de quartz.

#### **Comparaisons**

- 85 Des formes du même type, avec une moulure sur le haut de la panse et un décor sur l'épaule, ont été découvertes sur le site de La Cocherai à Tinténiac. Elles correspondent au lot de céramiques datées du IX<sup>e</sup> s. par comparaison avec des sites franciliens des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. et par leur absence signalée sur des sites dont l'occupation ne débute qu'à la fin du IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> s. (Doué, Andonne, Planguenoual, Trans).

#### **Observations**

- 86 Malgré sa pâte très proche de celle produite dans l'atelier de Guipel, la finesse de ses composants, la présence d'une cannelure et d'un décor en haut de la panse<sup>31</sup> nous incitent à la prudence quant à son rattachement aux céramiques produites par cet atelier et datées de la première moitié du X<sup>e</sup> s. Les décors ou cannelures situées en haut de la panse sont des critères morphologiques « précoces » sur des oules à lèvre ronde (*cf. supra*, type IXa, comparaisons).

Dans l'état actuel des recherches, aucune comparaison ne permet d'avancer cette hypothèse pour des formes à lèvre éversée à l'extrémité arrondie.

- 87 Cependant, l'association, sur le site de Louvaquint, de la forme n° 2 avec des formes médiévales datées par comparaison des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., abonde dans le sens de la précocité de ces caractéristiques morphologiques.

### ***Type XI***

- 88 FIG. 158

#### ***Description***

- 89 Oule à profil ovoïde à pansu et lèvre fine éversée triangulaire. On remarque, dans certains cas, la présence d'une gorge sur la face supérieure de la lèvre. Présence d'un col droit. Liaison interne et externe bord/col en courbe continue.  
Diamètre d'ouverture : entre 10 et 14 cm.

#### ***Représentativité et contexte***

- 90 Elles ont été découvertes sur les sites de La Chaîne, La Talvassais et du Teilleul. Elles sont absentes sur le site de Louvaquint.  
On les trouve dans le remplissage de fosses et plus particulièrement dans le secteur 15 du Teilleul.

#### ***Pâte et association avec d'autres formes***

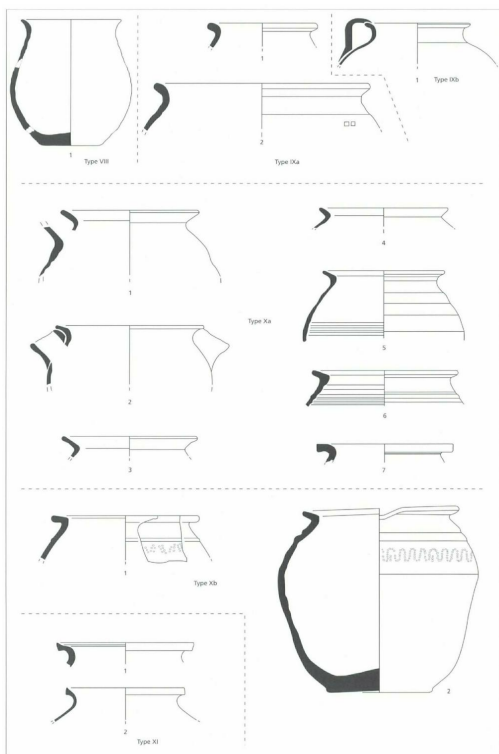
- 91 Toutes ces formes ont été fabriquées dans une pâte D.  
92 Des associations ont été observées avec des formes de type XV et des décors digités de type IIa.

#### ***Comparaisons***

- 93 Ces formes sont semblables au type II de la production de l'atelier de Guipel, au type 19 du site des Gaudines à Vieux et au corpus attribué à la période carolingienne des sites de La Fourchette I dans le département de la Manche et de la phase III du site de Fécamp.  
Ces contextes sont datés de la fin du IX<sup>e</sup> et du début du X<sup>e</sup> s.

#### ***Observations***

- 94 L'étude de la répartition des lèvres à gorge interne n'a pas été porteuse d'informations.



**FIG. 158** - Formes hautes fermées. Types VIII à XI.  
dessins C. Picault

### **Type XII**

95 **FIG. 159**

#### **Description**

96 Oule ovoïde à lèvre triangulaire en crochet. Col très marqué. Liaison intérieure et extérieure lèvre/col en courbe continue.

#### **Représentativité et contexte**

97 Les céramiques n<sup>os</sup> 1 et 2 viennent, l'une d'un foyer ou d'un reste de foyer, l'autre d'un chemin empierré du site de La Chaîne<sup>32</sup>.

#### **Pâte et association avec d'autres formes**

98 L'usure des formes n<sup>os</sup> 1 et 2 nous empêche de les rattacher à un groupe de pâte défini dans notre travail. La pâte de la forme n<sup>o</sup> 3 ne se rattache à aucun des groupes définis dans notre travail mais elle rappelle celle des formes de type III. Elles ont toutes été découvertes en association avec des formes de type Xa.

#### **Comparaisons**

99 On trouve ce type de forme dans la phase IV du site des Gaudines à Vieux datée de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> et du début du X<sup>e</sup> s. (type 36).

**Type XIII**

100 FIG. 159

**Description**

101 Pichet à profil ovoïde et lèvre bifide. Présence d'une anse attachée sur la lèvre.

**Représentativité et contexte**102 Un seul individu de ce type a été découvert sur l'ensemble des quatre sites faisant l'objet de cette étude<sup>33</sup>.**Pâte et association avec d'autres formes**103 Sa pâte est caractéristique de la pâte C (gris-bleu à l'aspect grésé).  
Cet individu a été découvert en association avec des formes de type Xa.**Comparaisons**104 Cette forme est typique du VII<sup>e</sup> s. et du début du VIII<sup>e</sup> s. à Villiers-le-Sec et Proville. Elle est présente sur le site de La Cocherai à Tinténiac et a permis de dater le début de l'occupation du site par analogie aux deux sites précités.**Observations**

105 Un fragment du même individu avec un départ de bec verseur a été découvert dans cette même fosse. Il n'a pas été dessiné en raison de sa fragmentation.

**Type XIVa**

106 FIG. 159

**Description**107 Vase ovoïde à pansu à lèvre épaisse caractérisée par une gorge interne très marquée sur sa face supérieure.  
Diamètre d'ouverture : 17 cm.**Représentativité et contexte**

108 Cette forme a été découverte dans un niveau de scellement correspondant à la fin de l'occupation du site du Teilleul.

**Pâte et association avec d'autres formes**

109 Sa pâte est semblable à celle de la production de Trans (groupe E).

**Type XIVb**

110 FIG. 159

**Description**

111 Vase ovoïde à pansu à lèvre épaisse carrée à gorge interne. Diamètre d'ouverture : 17 cm.

**Représentativité et contexte**

112 Cette forme a été découverte dans les niveaux supérieurs du site de La Chaîne.

**Comparaisons**

113 Ces formes rappellent, respectivement, les types AII ou AIII de l'atelier de Trans datés de la première moitié du x<sup>e</sup> s. ou le type C de l'atelier de Planguenoual daté de la même époque pour ses similitudes avec Trans.

**Type XV**

114 FIG. 159

**Description**

115 Vase ovoïde à pansu. La lèvre à profil triangulaire est en « proto-bandeau » ou « bandeau précoce ». Elle se démarque par une légère inflexion vers l'extérieur. L'extrémité supérieure est arrondie ou effilée. La face externe est plus ou moins incurvée et la partie inférieure plus ou moins saillante vers le bas. Le col est incurvé. Diamètre d'ouverture : entre 12 et 14 cm.

**Représentativité et contexte**

116 Ces formes ont été découvertes dans les remplissages de fosses du site de La Talvassais, de fosses ou de silos des secteurs 14 ou 15 du site du Teilleul. Elles sont absentes sur les sites de Louvaquint et de La Chaîne.

**Pâte et associations avec d'autres formes**

117 Les pâtes auxquelles ces formes ont été rattachées correspondent majoritairement aux groupes B et, plus rarement D. Les associations avec d'autres formes sont de type XI et des décors de type IIa (associations uniquement observées sur le site du Teilleul).

**Comparaisons**

118 Ce type correspond au type III de l'atelier de Guipel. Il y a été découvert en association avec des formes correspondant à nos types Xa, XI et nos décors type IIa. La dernière phase du site des Gaudines à Vieux est marquée par l'apparition de ce type de forme<sup>34</sup>. Cette phase a été datée de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s. et du début du X<sup>e</sup> s. D'autres formes de ce type, également attribuées au IX<sup>e</sup> s., proviennent du site de

Thèmes (commune de Cézzy, vallée de l'Aisne). Ce type s'apparente également à celui découvert sur le site de Mondeville dans un contexte daté du début du x<sup>e</sup> s. (Couanon *et al.* 1993 : 370).

### **Observations**

- 119 Ces formes ont été, dans un premier temps, divisées en sous-groupe en fonction du profil de leur face externe (rectiligne ou incurvé) ou de leur extrémité arrondie ou effilée.

Aucune évolution morphologique n'a été observée puisqu'elles ont été découvertes en association les unes avec les autres<sup>35</sup>.

### **Type XVI**

- 120 FIG. 159

### **Description**

- 121 Vase ovoïde à pansu, à lèvre en bandeau.

### **Représentativité et contexte**

- 122 Ces formes ont été découvertes dans la partie supérieure d'un niveau de scellement, au contact du labour, et lors du décapage du site du Teilleul.

### **Pâte et associations avec d'autres formes**

- 123 Elles se rattachent au groupe de pâte E (similaire à celle des ateliers de Trans).

### **Comparaisons**

- 124 Les formes n<sup>os</sup> 1 et 2 évoquent certaines productions de l'atelier de Trans.

### **Type XVII**

- 125 FIG. 159

### **Description**

- 126 Pot à profil globulaire à pansu et lèvre triangulaire arrondie, à face externe en bourrelet très saillant. Diamètre d'ouverture compris entre 13 et 14 cm.

### **Représentativité et contexte**

- 127 La forme n<sup>o</sup> 1 a été découverte dans les niveaux supérieurs du site de Louvaquint, lors du décapage.

Un fragment identique a été dégagé lors du nettoyage du niveau supérieur d'une fosse du secteur 15 sur le site du Teilleul.

### *Pâte et association avec d'autres formes*

128 La pâte évoque la production de l'atelier de Trans<sup>36</sup>.

#### *Type XVIII*

129 FIG. 159

#### *Description*

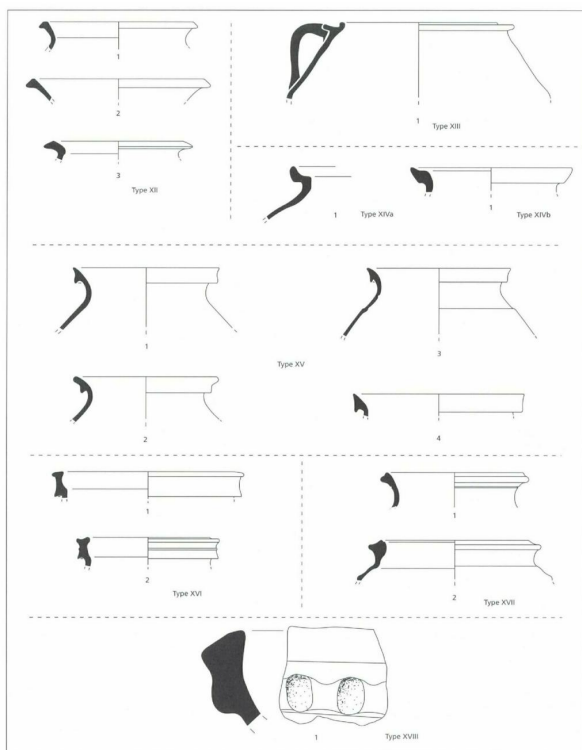
130 Bassin à décor digité.

#### *Représentativité et contexte*

131 Ces bassins ont été découverts dans le remplissage des fossés modernes du site de Louvaquint.

#### *Comparaisons*

132 Ce type de bassin a été recensé dans les productions de l'atelier de Trans. Quelques individus ont été découverts sur le site de La Chal-lonnière à Tonnay-Charente, l'auteur les appelle « vase réserve » et les compare avec ceux produits à Trans.



**FIG. 159** - Formes hautes fermées. Types XII à XVIII.  
dessins C. Picault



## 7.2.5 Les becs verseurs

133 FIG. 160

### Description

134 Vases à bec ponté. Profil pansu. Pas de col.

### Pâte et association avec d'autres formes

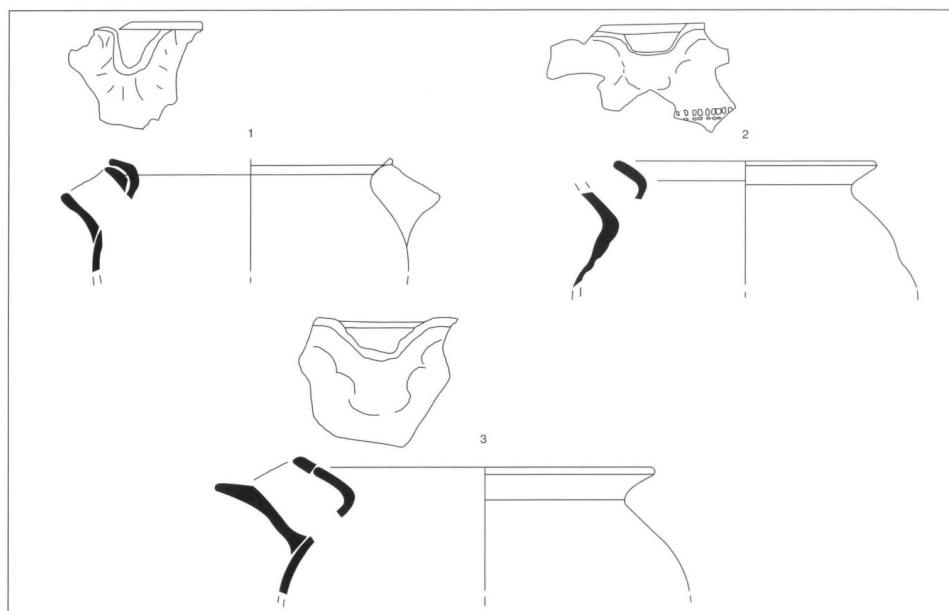
135 La forme n° 1 a été fabriquée dans une pâte très fine, proche de la pâte C (on observe la présence de traces de lustrage sur la face externe de la panse). La forme n° 3 correspond au groupe de pâte B et la forme n° 2 au groupe de pâte D. Cette dernière était associée aux formes types Xa et XIII.

### Comparaisons

136 On remarque les similitudes de pâtes (formes n°s 1 et 2) et de formes entre ces becs verseurs et ceux produits par l'atelier de Guipel.

### Observations

137 L'association de la forme n° 1 avec une forme à lèvres bifides et la présence d'un décor sur la partie haute de la panse, sous le bec verseur n° 2, limite les éléments de comparaisons avec l'atelier de Guipel, au profil des becs verseurs et aux pâtes, puisqu'aucun pichet ni aucun fragment de décor n'ont été retrouvés lors de la fouille de cet atelier.



**FIG. 160** - Becs verseurs.  
dessins C. Picault

## 7.2.6 Les éléments de préhension

138 FIG. 161

139 Les éléments de préhension sont représentés par des anses et un manche de poêlon. Les premières sont plates (n° 1), plates symétriques à une (n° 2) ou deux gorges (n° 3)<sup>37</sup> (Nicourt 1986). Elles sont rattachées soit sur la lèvre, soit sous la lèvre dans la partie haute de la panse et sont présentes sur des formes hautes fermées (pot à cuire ou pichet) de type IXb, Xa<sup>38</sup>. Le manche de poêlon (n° 4) a été découvert lors du diagnostic de La Chaîne<sup>39</sup>. Un manche de poêlon, dont la forme et la pâte sont identiques, a également été retrouvé sur le site de l'atelier de Guipel (pâte rattachée au groupe C gris-bleu à l'aspect grésé).

140 Les anses plates symétriques à une ou deux gorges sont présentes sur de nombreux sites d'époque carolingienne (elles ont été recensées sur les sites de Guipel et de Trans).

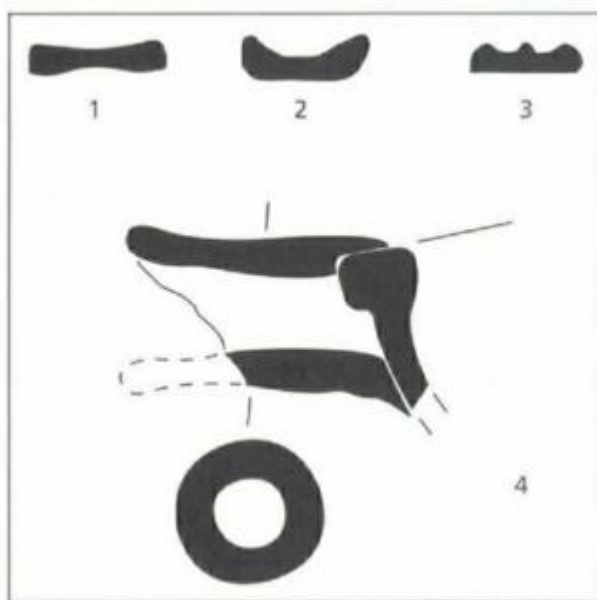
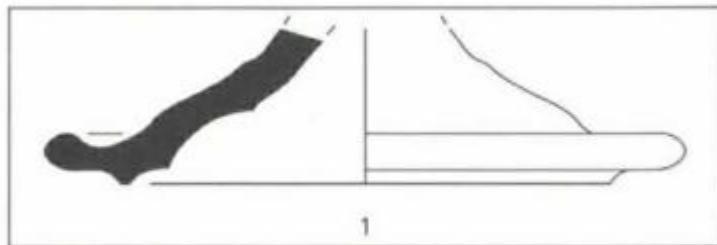


FIG. 161 - Éléments de préhension.  
dessins C. Picault

## 7.2.7 Les couvercles

141 FIG. 162

142 Deux couvercles ont été découverts sur le site du Teilleul lors du décapage du site. La pâte de l'un d'eux (n° 1) est très proche du groupe de pâte E qui évoque la production de Trans. L'autre couvercle (non dessiné) a été fabriqué dans une pâte proche du groupe C dont la finesse et la régularité des composants de quartz évoquent la pâte de la forme complète découverte sur le site de Louvaquint. Sa surface a été recouverte d'un engobe particulier (?) qui lui donne une couleur très rose. Aucun couvercle n'a été découvert sur les sites de production des ateliers de Trans et Guipel.

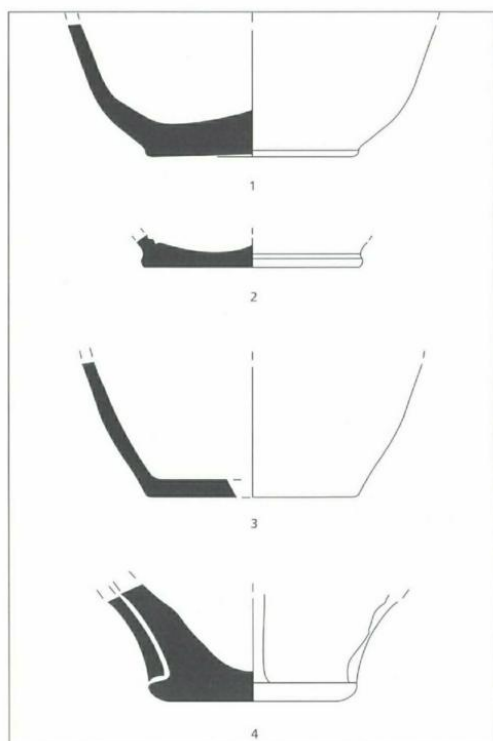


**FIG. 162** - Couvercle.  
dessins C. Picault

### 7.2.8 Les fonds

143 **FIG. 163**

144 Les fonds sont concaves (**n° 1**), plats à inflexion simple (**n° 2**) ou plats se détachant légèrement de la base par une rainure (**n° 3**) (Nicourt 1986 : 89). Ils sont tous décollés à la ficelle. Aucun n'a pu être rattaché à une forme particulière. Le fond **n° 4** a été découvert sur le site de La Talvassais. L'argile est locale, sableuse à forte proportion de micas rattachée au groupe C.



**FIG. 163** - Fonds.  
dessins C. Picault

### 7.2.9 Les décors

145 **FIG. 164**

146 Deux types de décor ont été recensés sur l'ensemble des quatre sites.

### Type I : décors à la molette ou au poinçon

- 147 - Ia) ligne simple composée de carrés ;  
 - Ib) ligne simple composée de rectangles, lignes parallèles composées de rectangles ;  
 - Ic) double ligne composée de carrés disposés en chevron ou en V ;  
 - Id) ligne ondulée composée de carrés ;  
 - Ie) ligne de triangles ;  
 - If) ligne de triangles opposés par la base et soulignés par une ligne de casiers rectangulaires ;  
 - Ig) motifs en X ou en croix, superposés ;  
 - Ih) matrice plus complexe, difficile à décrire du fait de la cassure du tesson à l'endroit du décor.

### Type II : bandes d'argile rapportées sur la panse et digitées

- 148 - IIa) verticales sur la panse ;  
 - IIb) horizontales sous la lèvre.

### Pâte et associations avec les types présentés dans ce travail

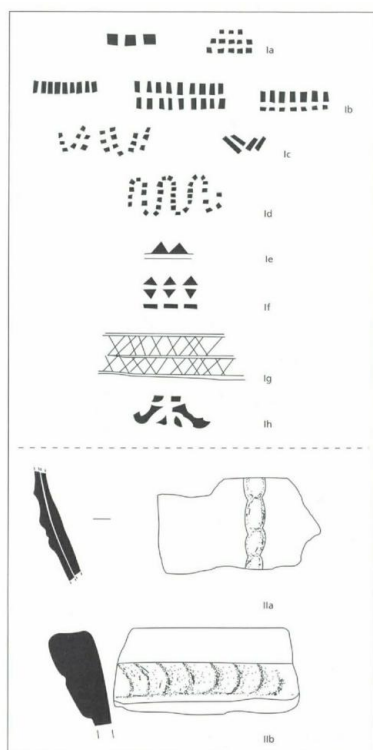
- 149 Les fragments décorés sont rattachés aux groupes de pâte A ou B (argile sableuse) à l'exception des décors Ib, Id et If, présents sur une forme dont la pâte est rattachée au groupe C, et IIa présent sur des fragments systématiquement associés au groupe de pâte D.

### Comparaisons

- 150 Les registres de type I peuvent être associés à des formes découvertes dans des contextes d'époque mérovingienne ou carolingienne. Ils traversent les époques sans évolution et ne peuvent être chronologiquement fiables indépendamment de la forme sur laquelle ils ont été représentés.  
 Les décors de type IIa sont caractéristiques de la production de Guipel et, de surcroît, uniquement rattachés au groupe de pâte D (pâte rouge caractéristique d'une des deux pâtes produites à Guipel).
- 151 Les décors de type IIb évoquent la production de l'atelier de Trans.

### Observations

- 152 Le site de La Talvassais a fourni l'unique exemplaire de vase à bec ponté décoré sur le haut de la panse. Notons enfin la présence de décor de bandes digitées type IIa, uniquement sur le site du Teilleul. Comme nous l'avons déjà signalé, aucun fragment décoré à la molette ou au poinçon n'a été retrouvé lors des fouilles de l'atelier de Guipel.  
 Des bassins à décors digités de type IIb ont été découverts sur le site de l'atelier de Trans.



**FIG. 164** - Décors de type I, à la molette ou au poinçon. Décors de type II. Bandes d'argile rapportées sur la panse et digitées.

dessins C. Picault

### 7.2.10 Résultats de l'étude des formes

- 153 La typologie des céramiques découvertes sur les sites de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert offre un éventail de formes dont les datations s'échelonnent des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s. (XI<sup>e</sup> s.?).

#### Différences et spécificités entre les sites étudiés

- 154 Les formes découvertes à Louvaquint sont des formes hautes à large ouverture, des formes hautes ouvertes et des formes hautes fermées. Parmi ces dernières, celles qui ont été recensées sont soit constitutives d'un type à elles seules (type IXa), soit des variantes ayant des caractéristiques morphologiques précoces (type Xb) du type le plus représenté au Teilleul ou à La Talvassais.
- 155 La grande majorité des formes découvertes au Teilleul et à La Talvassais sont des formes hautes fermées au profil ovoïde ou pansu et lèvre éversée à l'extrémité arrondie (types Xa), à l'extrémité en crochet (types XI) ou en « proto-bandeau » (type XV).
- 156 Les sites de La Talvassais et de La Chaîne sont les seuls à avoir livré des pichets. Ceux découverts à La Talvassais sont caractérisés par une lèvre bifide (type XIII) et un décor en haut de la panse, sous le bec verseur (**fig. 160**).
- 157 Le site de La Chaîne a livré peu de formes qui s'intègrent toutefois dans le corpus des sites de La Talvassais et du Teilleul.

- 158 Peu d'associations systématiques de formes ont été observées, à l'exception des types XI, XV et des décors de type IIa exclusivement remarqués dans le secteur 15 du site du Teilleul<sup>40</sup> ; du type Xb (oule sans décor à la molette avec présence d'une cannelure en haut de la panse) et du type IX (oule à lèvres rondes) découverts sur le site de Louvaquint.

#### **Comparaisons avec d'autres formes recensées sur des sites médiévaux**

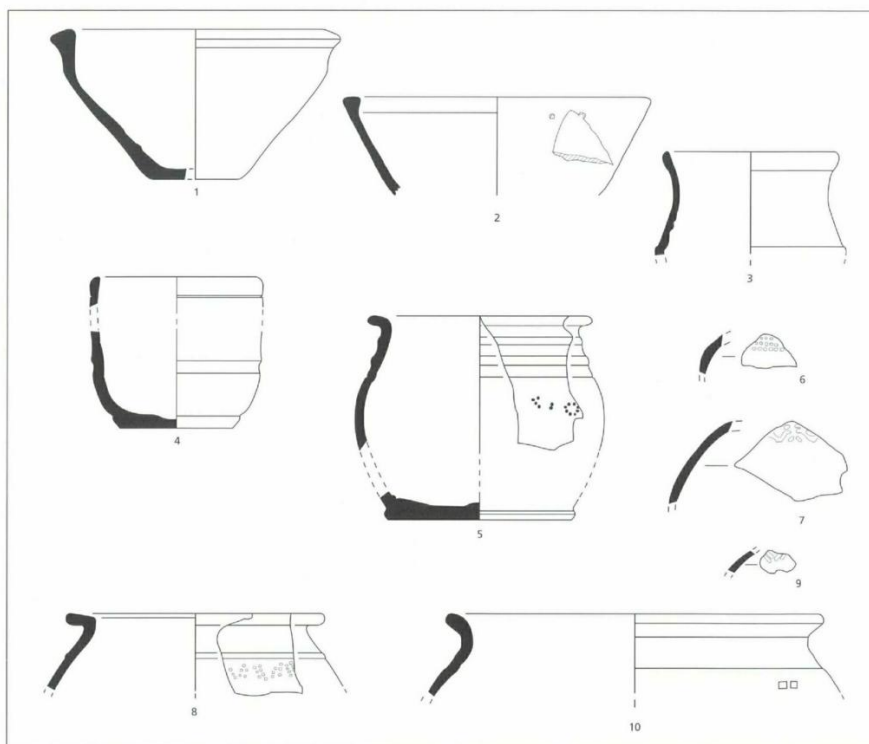
- 159 Ce travail a permis de faire ressortir :
- les similitudes entre le mobilier céramique découvert sur les sites du Teilleul, de La Talvassais et de La Chaîne ;
  - les disparités entre le mobilier de ces trois sites et celui découvert à Louvaquint ;
  - les similitudes avec les formes découvertes dans les silos du secteur 15 du site du Teilleul et les formes découvertes dans l'atelier de Guipel ;
  - les similitudes entre les formes découvertes dans le niveau de scellement du site du Teilleul et les formes découvertes dans l'atelier de Trans.

### **7.2.11 Confrontation des résultats entre l'étude des pâtes et l'étude des formes**

#### **Formes rattachées au groupe de pâte A**

160 FIG. 165

- 161 On observe la présence de formes provenant essentiellement du site de Louvaquint. Il s'agit de formes basses ouvertes, de gobelets, de vase biconique, d'oules à lèvres éversées et de décors à la molette géométrique simple dont la datation s'échelonne, par comparaison, entre les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s.

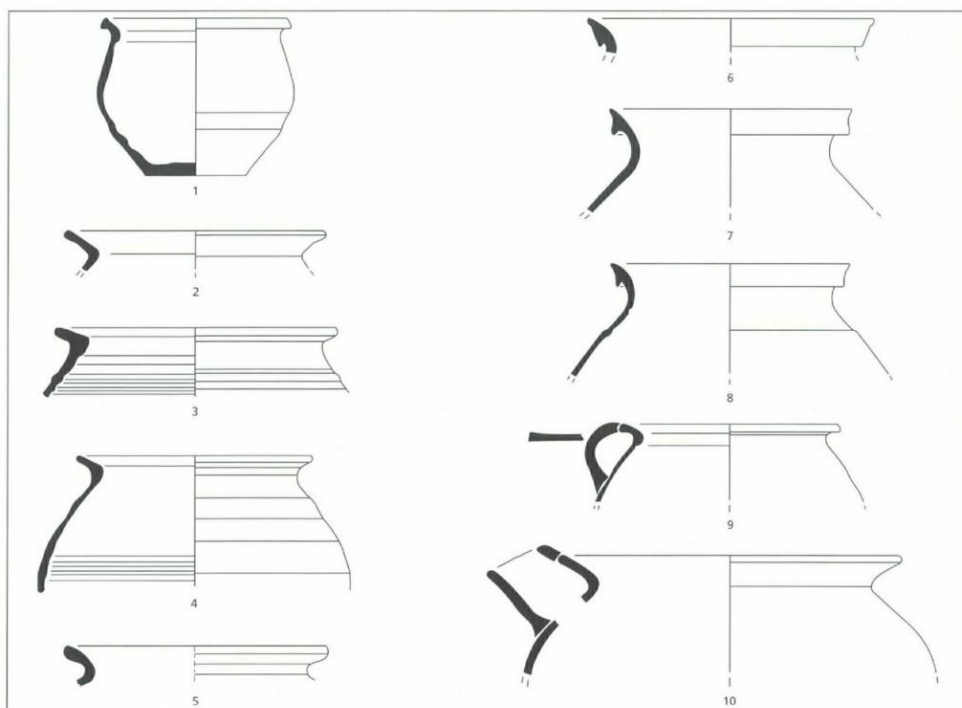


**FIG. 165** - Formes rattachées au groupe de pâte A.  
dessins C. Picault

### Formes rattachées au groupe de pâte B

162 **FIG. 166**

163 On remarque la présence de formes essentiellement hautes fermées, de pichets et d'oules à lèvre en proto-bandeau. Les oules à lèvre éversée sont utilisées à toutes les époques de façon discontinue, cependant, la présence d'oules à lèvre en proto-bandeau et de pichet à bec ponté permet d'évoquer la fourchette chronologique de cet ensemble entre les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. Notons que le point commun à la fabrication des vases qui composent ce lot est, dans la limite de notre échantillonnage, la production de céramiques à parois assez fines<sup>41</sup>.



**FIG. 166** - Formes rattachées au groupe de pâte B.  
dessins C. Picault

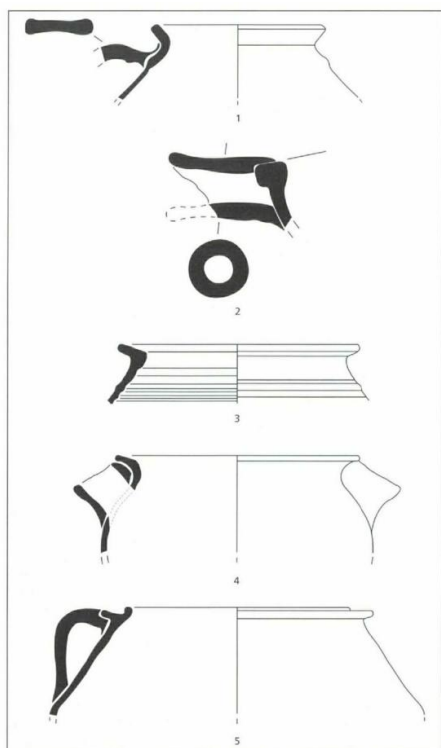
### Formes rattachées au groupe de pâte C

164 **FIG. 167**

165 Ce groupe rassemble essentiellement des formes de type X et, parmi les pièces les plus caractéristiques, un manche de poêlon et un pichet à lèvres bifides absents dans les groupes de pâte présentés précédemment. Les comparaisons concordent pour situer l'apparition des pichets à lèvres bifides dès la fin du VII<sup>e</sup> s.

166 On observe des similitudes entre ce groupe de pâte et une des deux pâtes recensées dans l'atelier de Guipel. En revanche, certaines formes, présentes à Montours, sont absentes sur l'atelier de Guipel et inversement. Rappelons que la datation proposée pour la cessation d'activité dudit atelier est située dans la première moitié du X<sup>e</sup> s.



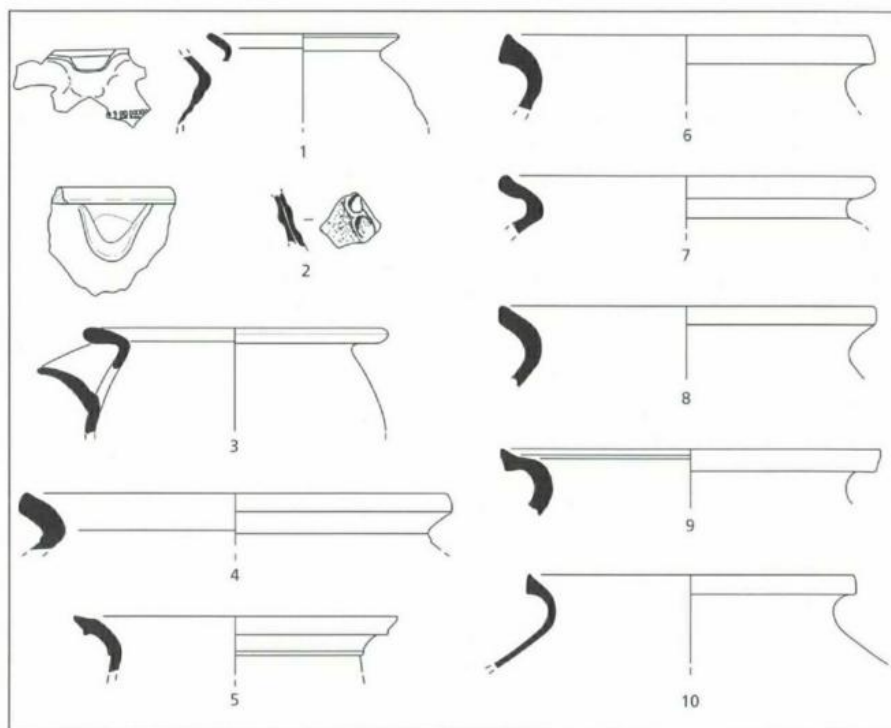


**FIG. 167** - Formes rattachées au groupe de pâte C.  
dessins C. Picault

#### Formes rattachées au groupe de pâte D

167 **FIG. 168**

168 Les formes de type XI et les décors de bandes digitées de type IIa, appliquées sur la panse sont spécifiques de ce groupe de pâte. Ce groupe est le troisième (avec les groupes A et B) à livrer un lot aussi homogène. Il est le plus représentatif de la production de l'atelier de Guipel.

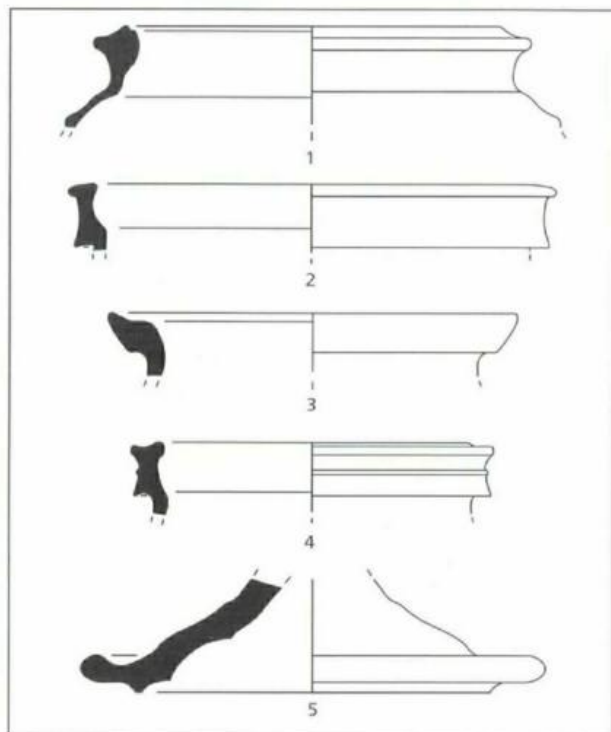


**FIG. 168** - Formes rattachées au groupe de pâte D.  
dessins C. Picault

#### Formes rattachées au groupe de pâte E

169 **FIG. 169**

- 170 On remarque la présence exclusive d'oules à lèvre à gorge interne ou en bandeau. Les datations proposées par comparaison ne situent jamais l'apparition de ces formes avant le X<sup>e</sup> s. On notera les similitudes de pâtes et de formes avec la production de l'atelier des Mardrelles à Trans datée de la première moitié du X<sup>e</sup> s.
- 171 Des analyses chimiques permettraient de valider plus précisément l'intégrité de chaque groupe, de les rassembler ou de les dissocier en fonction de la nature exacte de leurs composants. Les délais d'obtention des résultats de ces analyses et le manque de financement n'ont pas permis de les intégrer à cette publication.
- 172 Afin de minimiser le degré de subjectivité et la part d'aléatoire inhérents à ce type de travail tant qu'il n'a pas été complété par des analyses chimiques ou pétrographiques, il nous semble important de rappeler que nos résultats sont basés sur la combinaison des résultats de l'observation des tessons à la loupe binoculaire, l'étude des associations de pâtes et de formes, leur dispersion et leur répartition spatiale.



**FIG. 169** - Formes rattachées au groupe de pâte E.  
dessins C. Picault

## 7.2.12 Proposition de chronologie

### Le Teilleul

- 173 L'étude du mobilier céramique<sup>42</sup> permet d'aboutir aux constats suivants. Les formes et les groupes de pâtes les plus représentés au Teilleul sont d'une part des ouïes à lèvres éversées au profil arrondi ou rectangulaire (type Xa) associées aux groupes de pâtes B, C et D. Ces formes correspondent au type I découvert dans l'atelier de Guipel. Elles ont un profil ovoïde à pansu et se rencontrent sur de nombreux sites d'époque mérovingienne ou carolingienne<sup>43</sup>. Les lèvres qui leur sont associées traversent toutes les époques sans qu'aucune évolution morphologique n'ait été observée jusqu'à présent et, malheureusement, notre étude, qui nous l'espérons devait combler les lacunes dans ce domaine, n'a pas permis d'observer d'association systématique avec d'autres formes significatives ou de répartition spatiale parlante.
- 174 D'autre part, on trouve des oules à lèvres éversées au profil triangulaire (type XI) fabriquées uniquement en pâte D, découvertes en association avec des ouïes à lèvres en « proto-bandeau » (type XV) en pâte B et D et des décors de bandes digitées verticales appliquées sur la panse (type IIa). Ces formes correspondent à la production de l'atelier de Guipel. La cessation d'activité de cet atelier est datée de la première moitié du X<sup>e</sup> s.
- 175 Des ouïes à lèvres en « proto-bandeau » apparaissent dans le corpus céramique de la dernière phase du site des Gaudines à Vieux. La date d'occupation de cette dernière phase repose sur des comparaisons avec des céramiques du nord de la France de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> et du début du X<sup>e</sup> s. Elle est confirmée par la présence d'une obole de Charles le Chauve<sup>44</sup>.

- 176 La datation du lot de céramique le plus caractéristique du Teilleul repose sur ses similitudes avec la production de l'atelier de Guipel et la présence de formes à lèvres en « proto-bandeau » découvertes sur d'autres sites de consommation (leur usage est attesté dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s. sur les sites de Vieux et de Thème<sup>45</sup>).
- 177 Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons seulement affirmer que la datation de ce lot ne va pas au-delà du X<sup>e</sup> s. et que ces formes semblent apparaître « dans le courant du IX<sup>e</sup> s. ». Toutefois, les résultats de datations <sup>14</sup>C<sup>46</sup> effectuées sur deux faits ayant livré des formes de types XI et XV et des décors de type IIa<sup>47</sup> permettent de dater les charbons trouvés dans le remplissage de ces structures entre 710-780 et 810-850 ap. J.-C.
- 178 Ces dates ne remettent pas en cause celles de l'atelier de Guipel (qui figent la cessation de son activité) mais elles attestent la présence de céramiques correspondant aux mêmes corpus de formes et de pâtes sur un site de consommation occupé, au moins, depuis le début du VIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du IX<sup>e</sup> s.
- 179 Ces dates concernent ici des lots découverts dans des ensembles ayant livré un matériel abondant et homogène. Elles figent une période d'occupation du site dans un secteur bien localisé<sup>48</sup>.
- 180 Le niveau de scellement correspondant à la fin de l'occupation du site et les niveaux supérieurs des structures ont souvent livré des fragments de céramique en pâte E (très proche de la production de l'atelier de Trans datée de 920- 980 ap. J.-C., d'après les analyses effectuées sur les céramiques correspondant à la dernière cuisson du four). Cette pâte ainsi que la présence de formes à lèvres en bandeau (type XVI) sont les éléments les plus tardifs que nous ayons pu identifier.
- 181 Si l'étude du mobilier céramique permet de dégager une fourchette chronologique entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s., elle n'apporte pas, à l'exception des structures du secteur 15, de datations plus précises pour les autres secteurs mais elle apporte des éléments de chronologie relative permettant d'attester par exemple l'antériorité des types XI, XV, des décors IIa et des groupes de pâtes C et D (coïncidant avec la production de l'atelier de Guipel), par rapport aux formes de type XVI, aux décors IIb et au groupe de pâte E (coïncidant avec la production de l'atelier de Trans).

### Louvaquint

- 182 Ce site est caractérisé par un réseau fossoyé très dense. Les datations des céramiques qui y ont été découvertes s'échelonnent de la Protohistoire à nos jours. Le lot de céramiques d'époque médiévale est homogène et présente certaines spécificités. On y observe une forte proportion de céramiques fabriquées dans des pâtes sableuses (argile locale) appartenant, dans la plupart des cas, au groupe A. Les formes découvertes sur ce site se démarquent souvent de celles du Teilleul ou de La Talvassais (une forme provenant de Louvaquint est souvent représentative d'un type à elle seule); vase biconique<sup>49</sup> (type VI), gobelet et vases de type IV et VII sont des formes originales pour lesquelles nous n'avons pas trouvé d'éléments de comparaison.
- 183 La forme la plus représentée appartient au type IXa (vase ovoïde à lèvres rondes éversées), elle est exclusivement représentée sur le site de Louvaquint. Elle se rapproche des formes du groupe I du site de La Fourchette dans le département de la Manche, qui,

elles-mêmes sont caractéristiques de certaines formes de la phase I du site des Gaudines à Vieux (datée de la fin du VI<sup>e</sup>, jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup>-début du VIII<sup>e</sup> s.).

- 184 On notera également la forte proportion de fragments décorés à la molette. Les registres sont simples et ne peuvent être considérés comme des indicateurs chronologiques. On les trouve dans le groupe de pâte A et sur les formes de type IXa.
- 185 Les formes provenant du site de Louvaquint ne s'intègrent pas dans le corpus céramique des sites du Teilleul ou de La Talvassais. On notera l'absence de formes type XI et XV très bien représentées sur ces deux sites. Les seules formes à lèvre éversée à l'extrémité arrondie ou rectangulaire sont des variantes du type Xa pour leur carène et la présence d'une moulure ou d'un décor sur l'épaule. Ces « variations » ont uniquement été observées sur les individus découverts à Louvaquint. Ils évoquent le corpus céramique du site de La Cocherais à Tinténiac daté du IX<sup>e</sup> s. par comparaison avec des sites franciliens des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. et par l'absence de ces formes sur des sites dont l'occupation ne débute qu'à la fin du IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> s. (Doué, Andonne, Planguenoual, Trans).
- 186 Notons enfin qu'aucun fragment en « pâte rouge » proche de la production de l'atelier de Guipel n'a été découvert sur ce site et que la seule forme rattachée au groupe de pâte C (pâte gris-bleu produite à Guipel) se démarque par la taille de ses composants, la forme générale du vase et la présence d'un décor qui ne coïncident pas avec la production dudit atelier<sup>50</sup>.
- 187 Nous avons conscience des dangers d'une interprétation abusive du matériel découvert dans des remplissages de fossés, mais force est de constater l'homogénéité du lot de céramiques médiévales qui, de plus, enrichit le corpus des céramiques du haut Moyen Âge en Bretagne<sup>51</sup>.
- 188 Le lot découvert sur le site de Louvaquint présente des caractéristiques morphologiques plus précoces que ceux du Teilleul et de La Talvassais.

### La Talvassais

- 189 Le mobilier céramique découvert à La Talvassais est caractérisé par une forte proportion de fragments rattachés aux groupes C et D (les groupes A et B, y sont représentés en plus faible quantité).
- 190 Ce site présente les mêmes caractéristiques que celui du Teilleul à quelques exceptions près. On y observe la présence et l'association des mêmes groupes de pâtes (pâtes C et D) et la prédominance des mêmes formes (types XI, XV) également découvertes en association. Cependant, certaines formes, présentes sur le site de La Talvassais, sont totalement absentes du corpus recensé au Teilleul. Il s'agit essentiellement de pichets soit, à lèvre éversée à l'extrémité arrondie et bec « faussement ponté » (type Xa), soit à lèvre bifide (type XIII)<sup>52</sup> (ce type est généralement daté de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VIII<sup>e</sup> s.<sup>53</sup>). Très peu d'associations de formes ont été observées.
- 191 La chronologie que nous proposons est basée sur les associations de forme (celle du pichet à lèvre bifide et des oules à lèvre éversée à l'extrémité arrondie découverte dans la fosse 252), sur la présence d'oules à lèvre en « proto-bandeau » (type XV), à lèvre triangulaire (type XI) et de pâte type Guipel (pâtes C et D). La datation de ce site peut s'échelonner du VIII<sup>e</sup> s.<sup>54</sup> jusque dans la première moitié du X<sup>e</sup> s. (date de cessation d'activité de l'atelier de Guipel).

- 192 Notons pourtant qu'aucun pichet à lèvre bifide, ou à bec « faussement ponté » décoré en haut de la panse, n'a été découvert à Guipel.
- 193 Notre travail sur ce site a permis, avant tout, d'attester l'homogénéité du lot de céramiques et de faire ressortir ses similitudes avec les répertoires de pâtes et de formes du site du Teilleul.

### La Chaîne

- 194 La céramique découverte sur le site de La Chaîne s'intègre, malgré le faible échantillonnage et son état de conservation médiocre, dans le corpus de formes et de pâtes les plus représentées sur les sites du Teilleul et de La Talvassais. Les pâtes (C et D) et certaines formes (vase à bec ponté et manche de poêlon) sont semblables à la production de l'atelier de Guipel.
- 195 Nous nous situons toujours dans une fourchette chronologique s'échelonnant du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. (notons cependant que, jusqu'à présent, les manches de poêlon n'apparaissent pas dans des contextes antérieurs au X<sup>e</sup> s.) mais l'échantillonnage est trop faible, sur ce site, pour aller au-delà de ces quelques observations.

## 7.3 Le mobilier non céramique

196 FIG. 170 a-h

- 197 La faible quantité d'objets non céramique et/ou leur état de conservation médiocre n'ont pas permis d'en faire une étude détaillée ou de les considérer comme des indicateurs chronologiques fiables.

### Outils en silex

- 198 Les pièces découvertes sur les sites de Montours<sup>55</sup> sont, pour les plus caractéristiques, datables du Néolithique final<sup>56</sup>. Il s'agit de grattoirs, de grattoirs en bout de lame ou de *nuclei* que nous n'avons pas dessiné en raison de leur faible représentativité. Aucune répartition spatiale cohérente n'a pu être mise en évidence<sup>57</sup>.

### Hache polie

- 199 Une hache polie en dolérite a été découverte faisant office de calage d'un trou de poteau sur le site du Teilleul<sup>58</sup> (fig. 170a).

### Fragments de meule en granité

- 200 Un seul fragment de meule, très abîmé, a été découvert sur le site du Teilleul<sup>59</sup> à la différence des trois autres sites qui ont livré d'importants fragments (parties rotatives, fig. 170b, 170c et parties dormantes, fig. 170d). Il s'agit, dans tous les cas, de roches locales d'origine granitique.

## Pierres à aiguïser en grès et en schiste

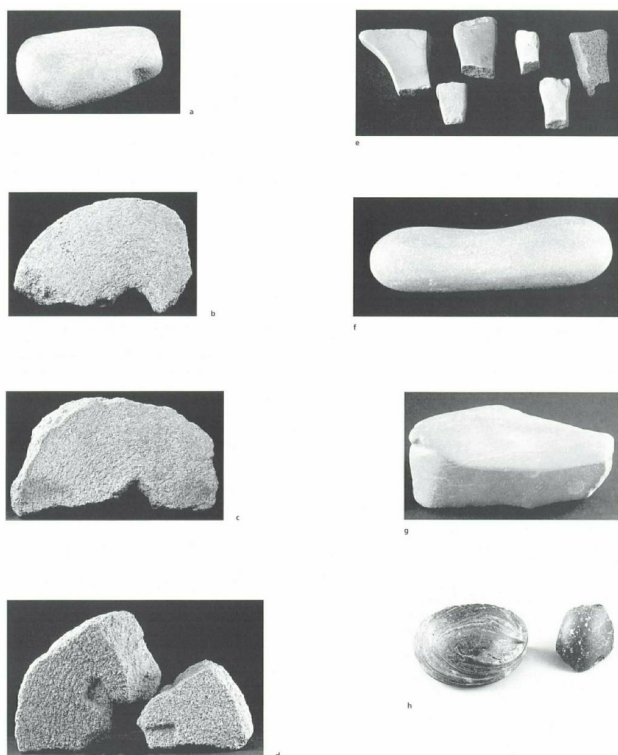
- 201 Les six individus de forme identique mis au jour sur le site du Teilleul sont présentés sur la **figure 170e**<sup>60</sup>. L'observation de leur répartition spatiale a permis d'étayer l'hypothèse de la pratique d'un artisanat du métal à proximité de ce site (*cf. supra* chap. 2) (**fig. 170f et g**).

## Fusaïoles

- 202 Deux fragments de fusaïoles en céramique ont été découverts dans deux fosses sur le site du Teilleul<sup>61</sup>.

## Lissoirs et jeton en verre

- 203 Un jeton en verre et deux fragments de lissoirs (**fig. 170h**) ont été découverts dans une fosse sur le site du Teilleul<sup>62</sup>.



**FIG. 170** - **A** hache polie découverte au Teilleul et faisant office de calage de poteau (F315) (éch. 1/3) ; **B** fragment de meule découvert sur le site de La Chaîne (éch. 1/25) ; **C** fragment de meule découvert dans la fosse 101 du site de La Talvassais (éch. 1/25) ; **D** fragment de parties dormantes de meules découvertes dans la fosse 674 sur le site de la Talvassais (éch. 1/25) ; **E** pierres à aiguïser découvertes sur le site du Teilleul. Elles sont en grès, à l'exception de celle de droite en schiste à chiastolithe (éch. 1/25) ; **F** pierre à aiguïser en grès, découverte sur le site de La Talvassais. Pierre à aiguïser en grès découverte en ramassage de surface sur le site de Louvaquint (éch. 1/2) ; **G** pierre à aiguïser découverte en ramassage de surface sur le site de Louvaquint (éch. 1/3) ; **H** fragments de lissoirs en verre découverts sur le site du Teilleul.

cl. H. Paitier

## Objets métalliques

- 204 Le fort taux d'acidité du sous-sol a empêché la conservation des objets en métal. Une clé a été découverte en ramassage de surface lors du nettoyage d'un fossé sur le site de Louvaquint. Les fragments de métal provenant du site du Teilleul étaient très corrodés et n'ont pu être identifiés que par radiographies. Celles-ci ont permis de reconnaître certaines pièces d'éléments de vêtements (boucles de ceinture) ou des lames de couteaux mais, dans la plupart des cas, les objets sont corrodés et ne peuvent être observés qu'en négatif à travers leur gangue de corrosion. Quelques fragments découverts sur le site du Teilleul (F617, sect. 15) ont été identifiés par M. Forrières (Arcantic) comme étant des déchets de forge.

## 7.4 Conclusion

- 205 Le classement des céramiques par groupe de pâte nous a semblé incontournable en raison de l'important taux de fragmentation et, dans la mesure où nos connaissances sur la céramique du haut Moyen Âge sont encore très ténues dans la région, de ne pas se restreindre aux formes habituellement considérées comme les seuls éléments complets chronologiquement significatifs. Malgré les risques d'erreurs dont nous avons conscience, cette démarche nous a permis de mettre en exergue la forte représentativité de certaines pâtes, leur association avec les formes et d'établir des rapprochements avec les ateliers de potiers voisins (Guipel et Trans). Nous avons également choisi de présenter les distinctions typologiques de formes précises, car, si elles ne sont pas chronologiquement significatives sur les sites de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert, elles peuvent l'être sur d'autres sites plus stratifiés. De plus, il est probable que la finalité d'un travail de synthèse sur la céramique du haut Moyen Âge conduise à mieux définir son usage ou sa fonction et pas systématiquement son évolution chronologique, auquel cas nos distinctions pourraient, à long terme, se révéler plus importantes<sup>63</sup>.
- 206 De fait, le manque d'information concernant la céramique du haut Moyen Âge, dans cette partie de la Bretagne (et en particulier sur les sites de consommation), a motivé notre volonté de prendre en compte la globalité du lot, sans qu'aucun élément, tant morphologique que technique, ne soit négligé ou sous-estimé.
- 207 Le rôle du mobilier céramique dans la détermination d'une chronologie interne à chaque site a été très limité du fait de sa dispersion et de sa fragmentation, entraînant peu d'ensembles clos importants et un échantillonnage parfois peu représentatif (à l'exception du secteur 5 du Teilleul).
- 208 La confrontation entre les groupes de pâtes et les formes a permis de faire ressortir la contemporanéité du mobilier des sites de La Talvassais, de La Chaîne et du Teilleul. De la même manière, les comparaisons avec les sites de production et de consommation voisins connus, montrent des similitudes avec l'atelier de Guipel et le site d'habitat de La Cocherai en Tinténiac. Ces céramiques communes aux sites précités sont habituellement datées par rapport au mobilier correspondant à la dernière cuisson des fours de l'atelier de Guipel, obtenue par archéomagnétisme, soit la première moitié du x<sup>e</sup> s. Parallèlement, les sites normands ou légèrement plus à l'est, livrent des formes identiques (ainsi que certaines pâtes) datées entre le VIII<sup>e</sup> et le x<sup>e</sup> s., le IX<sup>e</sup> s. étant le plus



représenté. Ces résultats ne sont pas en contradiction avec les datations <sup>14</sup>C réalisées sur des charbons extraits de fosses du Teilleul qui contenaient un mobilier céramique semblable à celui produit à Guipel. Cette datation ne remet pas en question celle obtenue par archéomagnétisme, mais nous incite à l'utiliser avec précaution, rappelant qu'il s'agit de la datation de la dernière utilisation de ces fours, l'atelier existant précédemment. Par ailleurs, on ignore la durée de circulation de ce mobilier, avant tout fonctionnel, rappelons-le.

- 209 Les niveaux de scellement des structures renfermant le mobilier décrit ci-dessus ont livré, toujours sur le site du Teilleul, des formes à lèvre en bandeau fabriquées dans une pâte rappelant celle de la production de l'atelier de Trans et ses formes. Cette chronologie interne au site confirme l'antériorité de la production de Guipel par rapport à celle de Trans.
- 210 Enfin nous rappellerons que la majorité des formes et des pâtes découvertes sur le site de Louvaquint présentent des caractéristiques plus précoces que celles des trois autres sites confirmant ainsi l'antériorité de l'occupation sur ce site.
- 211 Ces premiers résultats devraient fournir de nouveaux fossiles directeurs aux fouilles à venir qui infirmeront ou confirmeront nos observations. Bien entendu, nous tenons à préciser que la typologie présentée dans ce travail reste une typologie interne aux sites de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert. La confrontation des données issues de l'étude des pâtes et de celle des formes, menées indépendamment, nous a permis de dater certains ensembles caractéristiques en s'appuyant sur les résultats de la chronologie relative et de nos recherches comparatives.
- 

## NOTES

1. Guipel/Launay Margat, Trans/Les Mardrelles, Planguenoual/Le Frêche Clos.
2. Tinténiac/La Cocherai et Janzé/La Tuillaye.
3. Les pâtes « fines » à l'inverse des pâtes « grossières » sont caractérisées par une texture homogène et compacte et des inclusions difficilement discernables à l'œil nu.
4. Ces critères sont secondaires. La couleur de la pâte parce qu'elle peut varier sur un même vase ou sur plusieurs en fonction de la cuisson et de l'endroit où ils ont été placés à l'intérieur du four au moment de celle-ci ; l'aspect de surface, parce qu'il dépend du degré d'altération du tesson. Toutefois, il est mentionné lorsque la présence de traces de lissage, de lustrage ou autre a pu être observée sur une quantité importante de tessons appartenant à un même groupe.
5. Cette finesse des composants peut être liée à l'utilisation d'une argile prélevée dans la zone des loess située en bordure des sites étudiés.
6. Une étude d'après lames minces a permis de déterminer la nature des composants des pâtes de cet atelier. Il s'agit également de composants d'origine granitique : quartz, feldspath potassique, plagioclase acide et mica.
7. Cette remarque est uniquement basée sur l'observation des tessons à l'œil nu.
8. Cette coloration noire peut être liée à la technique d'enfumage par réduction.
9. La présence de paillettes de micas alignées en surface peut être liée à la technique de lissage qui attire les particules fines en surface.

10. Le lissage systématique des surfaces internes et externes fait apparaître ces grains à la suite du retrait de la pâte au moment de la cuisson.
11. Le seul individu classé dans le groupe de pâte C se démarque par la taille de ses composants.
12. Nous remercions Catherine Bizien pour son accueil dans les locaux du Ceraa et son aide dans la consultation du mobilier céramique de ces ateliers bretons.
13. Plusieurs études ont montré l'évolution chronologique des panses au profil ovoïde vers des profils de plus en plus pansus en Bourgogne et en Île-de-France (Un village 1988 : 256).
14. Fosse 1901.
15. Fossé 12 dans son état initial.
16. Fosse 1641.
17. Fait 1981.
18. Il s'agit d'une pâte fine sableuse aux dégraissants d'origine granitique.
19. Bols à lèvres rentrante ou oule ovoïde à lèvres éversées (type X) ou à lèvres en bandeau (type XVI).
20. Il s'agit d'un niveau de scellement, au contact du labour, ayant livré un matériel hétérogène.
21. Il s'agit d'une molette composée de petits casiers carrés.
22. Fossé 1012 (dans la zone sondée hors emprise).
23. Fossé 205.
24. « ... sous la terre arable en dehors de tout contexte archéologique... » (Leroux *et al.* 1995 : 51, 52).
25. Frénuville, Saint-Martin-de-Fontenay, Gérouvilette, Verson, Giberville, Sannerville, Fleury-sur-Orne et Réville. Ces sites sont dans le Calvados excepté Réville qui se trouve dans le département de la Manche.
26. Fait 199, phase III.
27. Fait 312.
28. Fait 1641.
29. La finesse de certains bords est liée à l'usure des tessons.
30. Cette étude avait permis de remarquer l'association de cette forme avec des oules à lèvres au profil rectangulaire à triangulaire correspondant à nos types XI. Cette association n'a pas été observée sur les sites faisant l'objet de notre étude.
31. Aucun fragment décoré n'a été retrouvé dans cet atelier.
32. Faits 312 et 236.
33. Site de La Talvassais, silo 252.
34. Certaines des lèvres découvertes à Vieux étaient ornées de décors sur leur face externe.
35. La division en sous-groupes de formes appartenant au même type sur le site des Gaudines à Vieux, n'avait pas été plus porteuse d'informations (cf. V. Hinckaert).
36. Il est à noter qu'aucune forme de ce type n'a été découverte à Trans.
37. Cette observation est valable pour les sites de La Talvassais et du Teilleul. Aucun élément de préhension n'a été découvert sur le site de Louvaquint.
38. Dans la limite de notre échantillonnage.
39. Fosse 7.
40. L'association entre le type XI et le type XV n'a pas été observée sur le site de La Talvassais (seules une forme de type XI et deux de type XV ont été découvertes).
41. Cette remarque est également fondée sur l'observation des fragments de panse non dessinés.
42. Aucun des quatre sites n'a livré de mobilier non céramique suffisamment représentatif pour être considéré comme chronologiquement fiable.
43. Leur forme évolue souvent vers un profil de plus en plus pansu mais la fragmentation du mobilier céramique découvert sur les quatre gisements ayant fait l'objet de cette étude ne permet pas, dans la plupart des cas, de vérifier ce critère.
44. Monnaie frappée après la proclamation de l'édit de Pitre en 864.

45. Thème se situe dans la vallée de l'Aisne et la datation des oules à lèvres en « proto-bandeau » qui y ont été découvertes repose sur leur association avec des monnaies du IX<sup>e</sup> s.
46. Datation de charbons appartenant à des vidanges de foyers (la céramique provient de ces mêmes couches).
47. Faits 1899 et 1955.
48. D'autres structures ont livré des fragments en pâte, que l'on retrouve sur le site de Louvaquint dans des formes vraisemblablement datées des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s.
49. Dont on sait qu'il disparaît dans le nord de la France avant le VII<sup>e</sup> s.
50. Ses caractéristiques, d'après les comparaisons bibliographiques, sont antérieures au X<sup>e</sup> s., mais nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse selon laquelle cette forme a été fabriquée à Guipel puisque nous n'avons aucune idée de la date du début de l'atelier et de la durée du fonctionnement de celui-ci.
51. Cette remarque est valable pour les céramiques protohistoriques découvertes sur ce site (*cf. infra*).
52. Ce pichet à lèvres bifide est rattaché au groupe de pâte C (gris-bleu à l'aspect grésé, type Guipel).
53. *Cf.* « Comparaisons », type XIII.
54. Ces résultats concernent des associations de formes (types XI et XV, décors IIa) qui n'ont pas été observées sur le site de La Talvassais. Ils sont basés sur les comparaisons avec le type XIII, et les résultats <sup>14</sup>C obtenus sur le site du Teilleul pour les types XI et XV.
55. Le site de La Chaîne à La Chapelle-Saint-Aubert n'a livré que trois éclats de silex.
56. Nous remercions Stéphane Hinguant pour leur identification.
57. Quelques rares pièces datables du Néolithique ancien ont été recueillies lors du décapage du site du Teilleul mais leur découverte hors contexte archéologique ne nous a pas permis d'établir de lien avec le site de L'Oisillière, par exemple, situé en périphérie.
58. Fait 315, secteur 16.
59. Fosse 2050. Ce fragment n'a pas été dessiné en raison de sa petite taille.
60. Deux individus ont été découverts sur le site de Louvaquint, deux sur le site de La Chaîne et un sur le site de La Talvassais.
61. Fosses 1999 et 595.
62. Fosse 1512. Le jeton présente une face plane et une face bombée. Son diamètre est de 1,2 cm et son épaisseur de 0,4 cm.
63. Seul un travail de synthèse sur un lot plus conséquent permettra de confirmer cette hypothèse.

## RÉSUMÉS

Dans une région où la céramique du haut Moyen Âge est encore mal connue, ce corpus, propre à des sites de consommation, offre un potentiel considérable malgré la faible quantité de l'échantillonnage. Il présente quelques similitudes avec les productions des ateliers de potiers voisins (Guipel et Trans), celui des habitats de Janzé et Tinténiac en Ille-et-Vilaine, ainsi qu'avec certains sites de Normandie, datés entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s.

In a region of France where as yet little is known about early medieval pottery, the corpus of finds from these sites where such pottery was used is of considerable interest, despite the small

size of the sample. The pottery has some similarities with wares from the neighbouring kiln-sites at Guipel and Trans, from settlement sites at Janzé and Tinténiac in the Ille-et-Vilaine and from certain 8<sup>th</sup> to 10<sup>th</sup> century sites in Normandy.

In einer Region, in der man noch wenig über die Keramik des Frühmittelalters weiß, stellt dieses für die Konsumstätten typische Corpus trotz der kleinen Anzahl der Fragmente ein bedeutendes Potential dar. Das Material weist einige Gemeinsamkeiten mit den Produkten der umliegenden Töpferwerkstätten (Guipel und Trans) und mit der Keramik der Siedlungsplätze von Janzé und Tinténiac im Departement Ille-et-Vilaine auf, sowie mit manchen Fundstätten der Normandie, die in die Zeit zwischen dem 8. und 10. Jh. datiert werden.

AUTEUR

CHRISTELLE PICAULT

Afan.

# Chapitre 8. Synthèse

8 Synthèse

8 Conclusions

Isabelle Catteddu, Marie-Pierre Ruas, Bénédicte Pradat et Dominique Marguerie

---

## 8.1 Un terroir au haut Moyen Âge

### 8.1.1 Quatre habitats

- 1 Les sites de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert nous livrent une image nouvelle d'une région jusqu'alors très peu connue archéologiquement.
- 2 Le site du Teilleul est la plus importante des quatre implantations étudiées. Il atteste une gestion structurée de l'espace. L'habitat est divisé en parcelles rectangulaires régulières, à travers lesquelles des transformations sont observées. Les structures témoignent d'activités caractéristiques des habitats de cette époque (stockage, cuisson, forge) et d'une volonté de spécialisation de certains secteurs. Les bâtiments livrent les témoins de plusieurs techniques de construction. Le mobilier céramique y est plus abondant et illustre en association avec la chronologie relative une mobilité spatiale assez nette qui semble devoir être située entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. Une extension de l'habitat au nord-est est aujourd'hui attestée.
- 3 Le site de Louvaquint, dont subsistent essentiellement les réseaux fossoyés, témoigne d'une occupation plus discontinue, allant de la Protohistoire à nos jours. La période du haut Moyen Âge est illustrée par un mobilier céramique caractéristique des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s., découvert dans des fossés et dans quelques structures appartenant à un habitat situé légèrement plus à l'est. Ce dernier a en effet été repéré lors des sondages du diagnostic, préalablement aux modifications du tracé autoroutier. Le réseau fossoyé du haut Moyen Âge se raccorde parfaitement à celui découvert sur Le Teilleul.
- 4 Les deux gisements sont séparés par un vallon traversé par deux ruisseaux et sont reliés par un gué empierré, en fonction aux époques mérovingienne et carolingienne. Ce dernier rejoint, en rive droite du Teilleul, un chemin menant au site du même nom.

Plusieurs aménagements en bordure de l'empierrement, dont des éléments en bois, et la construction elle-même, témoignent d'une bonne gestion environnementale de ce fond de vallon tourbeux. Les premières études polliniques viennent renforcer l'intérêt de ce secteur et nous éclairent sur l'évolution de la végétation depuis l'époque mésolithique.

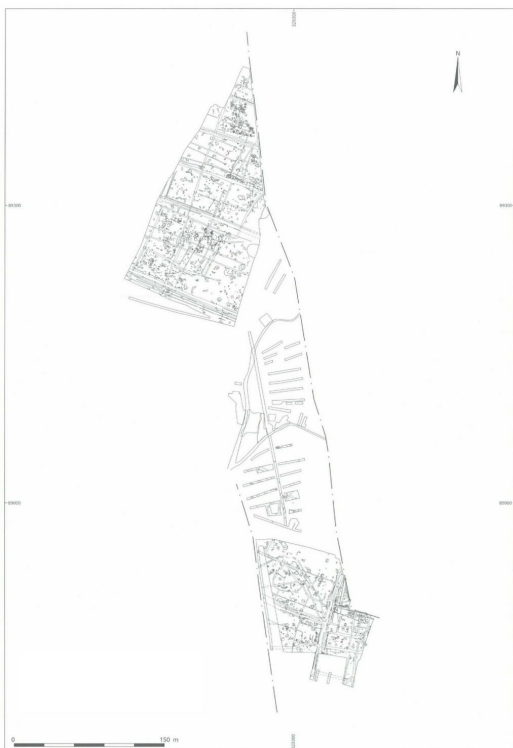
- 5 L'habitat de La Talvassais, de plus petite superficie, n'a pu être saisi que partiellement. Si les fonctions de certains secteurs ont pu être déterminées (présence de forge, fours, structures de stockage), seule une petite partie d'un gisement, peut-être plus important, a été appréhendée. À l'intérieur des parcelles délimitées par des fossés, les bâtiments sont peu nombreux. Un chemin creux délimite le site au nord et à l'ouest, mais l'extension du gisement à l'est et au sud nous est inconnue. Cet habitat semble, en partie au moins, contemporain du Teilleul.
- 6 Le site de La Chaîne, sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert, est un petit habitat rural carolingien au mobilier peu abondant mais homogène, dont l'étude tend à définir une occupation plutôt courte. Les comblements sont rapides, et aucune trace d'artisanat, ni de structures de stockage n'a été relevée dans les limites de l'emprise. Un bâtiment léger et quelques foyers constituent les éléments les plus caractéristiques de l'occupation. L'arasement du gisement limite les interprétations. Comme à Louvaquint, le site présente des témoins plus anciens, qui sont ici des structures gallo-romaines apparaissant au nord du gisement. Les restes d'un petit réseau fossoyé semblent structurer l'espace.

### 8.1.2 Chronologie et évolution interne des habitats

- 7 L'organisation interne des habitats s'avère pour chaque phase chronologique d'appréhension délicate, face à la difficulté, voire à l'impossibilité, de dater précisément un certain nombre de structures (en particulier les bâtiments sur poteaux), faute de mobilier datant. Toutefois l'étude approfondie de la chronologie relative sur les sites de Montours a permis de dégager plusieurs épisodes attestant de réaménagements fréquents à l'intérieur des parcelles, mais aussi sur l'ensemble des sites. Ces réaménagements sont même ponctuellement à mettre en relation avec un changement d'activité. Cette réflexion sur les propositions du phasage interne prend en compte le caractère souvent éphémère des structures.
- 8 En raison des problèmes inhérents à la datation du mobilier céramique du haut Moyen Âge en France, les propositions de durée d'occupation de ces sites et de leurs unités restent complexes. Si les lots de céramique mis au jour à Montours et à La Chapelle-Saint-Aubert sont pour la majorité assez homogènes, il nous faut garder à l'esprit, la durée parfois longue de l'utilisation de certaines formes et quelquefois leur faible évolution stylistique. Ce mobilier est par ailleurs composé principalement de rejets détritiques contemporains ou immédiatement postérieurs aux phases d'utilisation des structures.
- 9 Au Teilleul, la confrontation des épisodes déterminés par la chronologie relative avec le mobilier n'a donné des résultats satisfaisants que dans certains secteurs. Ainsi par exemple, la céramique mise au jour dans le niveau de scellement de la forge (parcelle 1) se caractérise par des formes reconnues comme étant effectivement les plus tardives du site. L'étude de la répartition spatiale des structures, les modifications dans l'aménagement des entrées, la condamnation de certains passages et les

agrandissements de certaines parcelles sont autant de paramètres permettant de reconnaître une évolution très nette dans l'organisation spatiale interne du site. On assiste ainsi, au Teilleul, à un développement de l'habitat qui associe la création de nouvelles unités et l'agrandissement de parcelle, correspondant à terme à une extension maximale du site.

- 10 Sur les autres habitats, à l'exception du gisement de Louvaquint où les phases chronologiques sont plus larges, le mobilier médiéval, très homogène, ne permet pas de préciser davantage les épisodes relevés à l'aide de la chronologie relative. Inversement, ces épisodes observés à partir des recoupements de structures n'ont pas permis d'affiner la chronologie des lots de céramique, soit en raison d'une trop régulière homogénéité des lots, soit en raison d'un mobilier insuffisant.
- 11 Les habitats de La Talvassais et de La Chaîne sont contemporains (au moins en partie) de celui du Teilleul. Quant au site de Louvaquint, les premiers indices de son occupation au haut Moyen Âge sont légèrement antérieurs. Le mobilier médiéval découvert dans les fossés est essentiellement de tradition carolingienne précoce, voire mérovingienne (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Quelques tessons sont toutefois réalisés dans une pâte connue au Teilleul et dont les formes appartiennent à l'époque carolingienne. L'existence du gué et du chemin reliant les deux sites ainsi que l'orientation et l'organisation identique des parcelles sur les deux habitats vont dans le sens d'une contemporanéité au moins partielle de l'occupation des deux gisements (**fig. 171**). De la même manière, il n'est pas improbable que durant l'occupation du Teilleul, les terres de Louvaquint aient été réservées à l'agriculture, activité dont les témoins apparaissent clairement dans les échantillons carpologiques et palynologiques.



**FIG. 171** - Plan général des sites de Louvaquint et du Teilleul, séparés par le vallon.  
dessin P. Nogues

- 12 Si les lots de céramiques mis au jour dans les structures sont peu abondants, une typologie de ces ensembles a toutefois pu être réalisée et permet d'enrichir un corpus mal connu dans le cadre des sites de consommation du haut Moyen Âge en Bretagne. Cette définition typologique a été établie à partir de caractéristiques tant technologiques que morphologiques. Les formes découvertes sur ces quatre gisements sont pour une grande majorité identiques à celles retrouvées sur les sites de consommation de Tinténiac et Janzé (Ille-et-Vilaine). Plusieurs formes présentent des similitudes avec celles produites dans les ateliers de de Guipel et Trans (Ille-et-Vilaine). La Normandie livre également quelques lots identiques. L'ensemble de ces sites offrent un corpus céramique dont la fourchette chronologique s'étend pour la majorité, du VIII<sup>e</sup> à la première moitié du X<sup>e</sup> s.<sup>1</sup>, le IX<sup>e</sup> s. étant semble-t-il le mieux représenté.
- 13 À Montours, comme à La Chapelle-Saint-Aubert, le mobilier céramique n'a pu être associé ni à un matériel métallique caractéristique, ni à des monnaies. Des datations <sup>14</sup>C ont par contre été effectuées sur une dizaine d'échantillons (datation en trois lots) afin d'apporter quelques fourchettes chronologiques externes. Celles-ci se situent entre le VIII<sup>e</sup> et le milieu du X<sup>e</sup> s. au Teilleul, et entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s. à La Talvassais. Il s'agit de niveaux dans lesquels ont été trouvés des ensembles de céramique identiques à ceux de Guipel. Les charbons étudiés en association avec un mobilier caractéristique appartiennent à des vidanges de foyer, et donc à des bois utilisés comme combustible. Si les textes rapportent fréquemment que le bois réservé, le plus souvent coupé dans les forêts proches, était rarement stocké sur une longue durée, nous ne pouvons toutefois pas exclure la récupération de certaines pièces. La céramique la plus tardive a été mise au jour dans des niveaux de scellement de la parcelle 1 (au contact des labours), sur le site du Teilleul. Elle présente des similitudes avec le mobilier de Trans (dernière cuisson au cours de la première moitié du X<sup>e</sup> s.). Il serait intéressant de comparer ces derniers résultats avec ceux des sites à venir. Les sites de La Talvassais et du Teilleul sont les seuls à présenter une occupation *ex nihilo*, les gisements de Louvaquint et de La Chaîne témoignant dans leur périphérie d'occupations plus anciennes, mais discontinues.

### 8.1.3 Espace et parcelles : une gestion dynamique

- 14 L'analyse de l'organisation spatiale des habitats et des ensembles de structures qui les composent n'est pas toujours évidente en l'absence d'éléments ordonnateurs tels que fossés ou clôtures. Lorsqu'il y a division, il est ensuite difficile de se baser sur le nombre d'espaces clos ou non clos, pouvant définir une unité dite « d'exploitation » ou encore « unité agricole ». On parlera d'unité pour désigner un espace occupé plus ou moins structuré à l'intérieur duquel est exercée une activité qu'elle soit classique et domestique ou plus spécifique et à vocation artisanale : une unité pouvant rassembler les deux fonctions à l'intérieur d'un même espace et pouvant être composée d'une ou de plusieurs parcelles (la difficulté réside alors dans la détermination de la contemporanéité de ces parcelles).
- 15 Les fonctions des parcelles individuelles ou collectives, les ressources du lieu où elles sont implantées et les contraintes topographiques sont autant de paramètres à prendre en considération lors du développement de ce type d'étude.
- 16 Sur le site du Teilleul, la taille des parcelles se situe le plus souvent entre 1 000 et 1 600 m<sup>2</sup>. À Louvaquint, les parcelles se poursuivent en dehors de



l'emprise et n'ont pu être reconnues dans leur totalité. Les quelques exemples les mieux conservés couvrent une surface d'environ 1 600 m<sup>2</sup> (enclos état F). La délimitation des espaces est moins claire à La Talvassais, mais les superficies des quatre secteurs dégagés sont respectivement d'environ 1 000, 1 225, 1 500 et 2 000 m<sup>2</sup>. Toutes ces parcelles semblent étroitement liées. Dans la mesure où certaines rassemblent bâtiments d'habitation et structures annexes et où d'autres sont réservées à une activité bien spécifique, il est difficile de trancher quant à la définition précise d'une unité agricole et surtout au nombre de parcelles qui peuvent la composer.

- 17 À Janzé (Ille-et-Vilaine), les fossés délimitent des espaces de 1000 m<sup>2</sup> environ (Leroux *et al.* 1995 : 54).
- 18 Aux Gaudines à Vieux (Calvados) (Couanon, Forfait 1991 : 29), le responsable de la fouille observe une concentration de l'habitat carolingien enclos dans un quadrilatère d'une surface d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. Le site de Tinténiac/La Cocherais (Ille-et-Vilaine) présente un agencement proche de ce dernier, mais l'enclos est incomplet. Toutefois, de l'analyse du plan se dégage un schéma fossoyé globalement orthogonal. Les parcelles sont séparées par des axes de circulation. Trois parcelles ont pu être délimitées, l'une de 40 m de côté (vide de structures), la seconde de 60 sur 40 m (comprenant des structures de stockage et de combustion) et la troisième de 30 m de côté (comptant deux ensembles de fours domestiques) (Provost 1989).
- 19 En Île-de-France, le terme d'unité d'exploitation est assez spontanément employé, l'unité regroupant habitation et structures annexes. Leur taille moyenne varie considérablement d'un site à l'autre. Si l'on met à part l'hectare de surface attribué à chacune de celles du site de Serris (Seine-et-Marne), on reste ailleurs dans des chiffres beaucoup plus habituels : de l'ordre de 240, 380 m<sup>2</sup> pour celles de La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) ; 1 000 m<sup>2</sup> pour l'habitat de Rentilly à Bussy-Saint-Martin (Daveau 1993 : 203). Dans la plupart de ces exemples, on peut considérer qu'il n'a pas existé simultanément plus de trois unités agricoles. Le gisement de Rentilly, à Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne), semblant intermédiaire, avec la présence de deux ou trois unités d'exploitation, chacune d'une surface moyenne d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. La Grande-Paroisse semble, par contre, avoir regroupé un nombre de parcelles nettement supérieur : pour une durée d'existence relativement courte, un peu plus de cinquante ans, on en identifie une douzaine (Petit 1993 : 200). À Serris, les unités avec forte densité de structures de nature variée, dispersées sur 1 ha de surface sont assez facilement reconnaissables (Foucray, Gentili 1995 : 201). Regard à Coupvray, toujours en Seine-et-Marne (Speller 1993 : 208) et Villiers-le-Sec (Val-d'Oise) présentent trois unités. Ainsi, en règle générale, presque toutes les fouilles d'habitat du haut Moyen Âge d'Île-de-France, quelle que soit la surface étudiée, ont fourni entre une et trois unités d'exploitation, les sites plus importants comme Serris et La Grande-Paroisse étant l'exception. Toutes ces observations sont bien sûr faites dans les limites des décapages. À Saleux (Picardie) (Catteddu 1995a), la taille des parcelles est supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>, voire le double. À Genlis (Côte-d'Or), les groupes de structures délimités non par des fossés mais par des espaces vides et une cohérence spatiale interne, s'organisent sur une surface de 1 600 m<sup>2</sup> ou de 3 000 à 3 500 m<sup>2</sup> (Catteddu 1992).
- 20 Des superficies identiques semblent donc revenir fréquemment sur bon nombre de sites que nous n'énumérerons pas ici, puisque ce n'est pas notre propos. Il semble, toutefois, que la taille de ces espaces occupés soit dans de nombreux cas directement liée à l'activité qui y est pratiquée. Si certaines unités regroupent en une seule parcelle

un ou deux bâtiments (grange et maison), fonds de cabane, silos et foyers par exemple, d'autres témoignent d'une volonté de spécialiser la zone et d'y inclure plusieurs structures à vocation unique (artisanat, forge, cuisson, ou aire d'ensilage, etc.). Leur utilisation peut par ailleurs être individuelle (familiale) ou collective. Dans d'autres cas, l'unité d'exploitation associe une parcelle à vocation spécifique (ex. stockage ou fours domestiques) à d'autres accolées, regroupant la maison et ses dépendances (toutes ces parcelles ne se mettant pas nécessairement en place au même moment).

- 21 À Montours, en dépit d'une structuration rigoureuse de l'espace, il est encore difficile de déterminer d'emblée si l'unité est ici représentée par une parcelle unique ou par plusieurs lots, même si ce dernier cas paraît probable. D'autant que la spécialisation de certains secteurs semble identifiable à un moment de l'occupation. Dès lors, la détermination du nombre d'unités ayant fonctionné simultanément reste hasardeuse, même si les parcelles présentent des recoupements clairement définis dans l'étude de la chronologie relative. Au Teilleul, trois grands pôles d'occupation ont été reconnus : l'un autour du bâtiment 1 (parcelle 1), le second autour des solins (parcelle 7). Le troisième regroupe structures de chauffe et quantité de fosses de rejet (parcelles 8 et 9) dans la partie nord du site (directement à proximité de fosses de stockages). Les autres parcelles semblent se rattacher à un moment donné à ces grands pôles mais il n'est pas non plus exclu qu'elles aient joué un rôle individuel à un moment précis de l'occupation (ex. parcelle 1). Sur le gisement de La Talvassais, où les quatre lots communiquent, et sur le site de La Chaîne, les parcelles semblent contemporaines et complémentaires et composer une unité qui évoluera ponctuellement dans le temps et dans l'espace (La Talvassais).
- 22 Plusieurs fouilles sur de grandes surfaces ont mis clairement en évidence une dynamique interne d'implantation des unités au cours de la vie de certains de ces habitats. Cette dynamique a été observée clairement sur les sites de Montours, et plus particulièrement au Teilleul avec les changements des accès, les agrandissements des parcelles... Le déplacement dans l'espace des unités d'exploitation dans le cours de l'existence de certains habitats peut avoir plusieurs explications : augmentation progressive du nombre d'habitants, mais aussi changement d'activités, volonté de donner un caractère collectif à de nouvelles installations... À Saleux (Picardie) comme en Île-de-France, on observe une croissance du nombre d'unités agricoles et de leur taille, à mesure que l'on approche de l'an mille.
- 23 Les unités sont souvent implantées d'une manière assez lâche dans ce qui constitue le site d'habitat. Des espaces vides, parfois larges de plusieurs dizaines de mètres les séparent les unes des autres et jouent un rôle déterminant dans la structuration du site. Par ailleurs, ces unités sont mises en place en tenant compte d'éléments structurants extérieurs tels que voies de communication, cours d'eau, accidents topographiques. L'implantation des sites en rupture de pente, dominant un cours d'eau et témoignant d'une structuration de l'espace n'est pas une exception.
- 24 Les textes démontrent que certaines divisions de l'espace en parcelles suivaient des règles de dimensions plus ou moins strictes au haut Moyen Âge. « Au IX<sup>e</sup> s., le sol de la Bretagne est partagé en grandes divisions territoriales. Chacune des grandes circonscriptions porte le titre de *pagus* et renferme un nombre plus ou moins considérable de subdivisions, d'une étendue qui serait presque analogue à celle de nos communes ou paroisses actuelles. Ces subdivisions étaient nommées *plou* ou *plebs*. Dans les pays gallo-francs (Rennes et Nantes), on les appelait *vicaria* ou *centena* ou encore

*condita*. La villa en Bretagne au IX<sup>e</sup> s. se montre, dans les actes, accompagnée d'un vaste domaine, comprenant outre les terres labourables, des prés, des parcs, des bois, des landes, des cours d'eau et souvent des vignes. Il peut s'agir d'un important territoire, comme d'un simple hameau, consistant en une maison d'habitation (*mansio*), un grand champ (*campus*), coupé en cultures diverses, une prairie (*foenum* ou *pratium*), occupée par un tenancier. La prairie semble avoir été importante : point de manse sans prairie, point de *campus* sans un pré à côté. Une maison d'habitation (*mansio*), un *campus*, grande pièce de terre labourable consacrée aux diverses cultures de grains, avec un coin assez souvent réservé à la vigne, enfin un *pratium* ou *foenum*, une prairie, une terre à foin, telle était à cette époque la composition essentielle d'une tenue bretonne. La part du foin devait être dans la culture égale sinon supérieure à celle du grain. Tout *campus* était flanqué d'un *pratium*. » (La Borderie 1961.)

- 25 Ainsi, l'Arpent, en plus de la maison et du jardin comportait 40 à 60 ares (une surface plus petite si la culture est celle de la vigne). Quant au finage paroissial, on sait que ses limites à l'époque carolingienne ne sont pas encore stabilisées. J.-P. Brunterc'h, dans son ouvrage sur le duché du Maine et la marche de Bretagne (Brunterc'h 1989 : 83-117) donne des informations sur la définition et l'évolution des termes *centena*, *condita* et *vicaria* ainsi que leur liste à l'ouest et au sud de la Neustrie et en Bretagne. Toutefois, cette piste de recherche n'a pu être exploitée dans le temps qui nous était imparti, d'autant que nous souhaitions aborder ce thème sous le contrôle d'historiens, et n'a pas donné de résultats satisfaisants. M. Chèdeville a très aimablement accepté de nous conseiller dans les premiers pas de notre recherche<sup>2</sup>.

#### 8.1.4 Espace et activités : structures, mobilier et déchets végétaux

- 26 Il convient donc d'être attentif non seulement à cette organisation de l'espace et à sa dynamique interne, mais aussi à l'existence d'aires à fonctions spécialisées au sein des habitats. D'autant que la taille des parcelles et leur évolution peuvent être précisément liées à l'activité qui y est pratiquée. « L'image de l'habitat au VI<sup>e</sup> s. vu par Grégoire de Tours évoque déjà la juxtaposition d'unités agricoles indépendantes et de champs immédiatement voisins, les éléments descriptifs (Grégoire de Tours, *Liber in gloria martyrum*, 11, MGH, Script. merovingic.) permettent d'induire en général la petite taille des demeures couverte de feuillage et au sol de terre battue. Des jardins jouxtent les habitations, parfois entourés d'une haie ou d'une clôture faite de pieux époinçés. » (Lorren, Perin 1997 : 95.)
- 27 Au Teilleul, les parcelles 1 et 8 livrent des structures domestiques classiques : bâtiments, silos, fosses-dépotoirs, foyers. Le premier espace (parcelle 1) va ensuite être réservé au travail de la forge. D'autres semblent témoigner d'une volonté de spécialisation partielle ou totale des parcelles à un moment précis de l'occupation : des foyers sont regroupés dans le secteur 3 (parcelle 2) ; les fours se trouvent associés, dans les parcelles 8 et 9, à un nombre important de fosses de vidange. La fouille programmée réalisée au cours de l'année 2000 a par ailleurs permis de mettre au jour au moins deux nouveaux fours directement à l'est contre ce secteur. Faut-il envisager le caractère collectif de certains aménagements. D'autres espaces restent vides de structures pendant, semble-t-il, toute l'occupation. Si ces espaces ont pu être réservés aux cultures, jardins ou parcage pour le bétail, nous n'excluons pas, à la lumière des études réalisées sur le site, la présence d'aires de séchage, de dépiquage ou de battage, à

proximité des zones de stockage et de chauffe (grillage ?), ces activités ne laissant souvent aucune trace. Le décorticage et le vannage sont attestés par les échantillons prélevés sur le site.

- 28 À La Talvassais, l'occupation se caractérise par l'alternance de zones à forte ou faible concentration de structures. Les structures de combustion sont généralement un peu à l'écart dans un secteur plus dégagé (four 619, établi sur des silos comblés). Ailleurs les silos côtoient des fosses à fonction indéterminée. Les fosses probablement liées à l'extraction des matériaux sont davantage présentes dans la partie sud, en haut du site. La parcelle située à l'est du gisement est réservée en partie au moins à la forge.
- 29 À La Chaîne, les foyers excavés sont regroupés dans la partie ouest du site, et autour du bâtiment principal El.

#### 8.1.4.1 Les bâtiments

- 30 Les bâtiments de plain-pied, à ossature en bois (poteaux plantés) se retrouvent sur tous les sites du haut Moyen Âge de l'Europe du Nord-Ouest. Ceux de Montours s'inscrivent dans la lignée de ces constructions et ne présentent pas de caractère particulier. Le plan de ces structures est rectangulaire à une nef, avec dans plusieurs cas, un rétrécissement sur un petit côté<sup>3</sup>. Une probable galerie de façade a été relevée à La Chapelle-Saint-Aubert. Des plans identiques ont été observés à Bussy-Saint-Georges (Buche 1995 : 111). Ils apparaissent sous la forme d'alignements de trous de poteaux délimitant des surfaces rectangulaires d'une superficie variable. Les murs intégrant les supports de bois étaient le plus souvent construits en torchis. La toiture, vraisemblablement à deux pans, était couverte de chaume ou de bottes de jonc. Aucun niveau de sol ou de circulation n'était conservé.
- 31 Les bâtiments de Montours couvrent des surfaces de 20 à 40 m<sup>2</sup> au Teilleul, 30 m<sup>2</sup> à La Talvassais et 50 m<sup>2</sup> à La Chapelle-Saint-Aubert. Ces dimensions paraissent restreintes par rapport aux sites des régions voisines, mais plusieurs plans identiques ont été observés à Servon/Arpent-Ferret (Gentili 1993 : 180). À Saleux, les bâtiments se distinguaient également par leur taille restreinte par rapport aux autres sites (surfaces entre 30 et 45 m<sup>2</sup> dont trois entre 25 et 27 m<sup>2</sup>). En Île-de-France, les surfaces de ces bâtiments de plain-pied atteignent le plus souvent 100 m<sup>2</sup>. Il en est de même plus au nord (Juvincourt-et-Damary dans l'Aisne) où les bâtiments étudiés ont une superficie de 80 m<sup>2</sup> environ.
- 32 Plus près de Montours, à Janzé, plusieurs bâtiments présentent des plans similaires rectangulaires, à nef unique, dont la superficie est identique (20 m<sup>2</sup> en moyenne). Les plans à petit côté trapézoïdal sont également représentés (Leroux *et al.* 1995 : 54, 58). Les bâtiments relevés à Tinténiac semblent également couvrir des surfaces peu importantes.
- 33 La fonction de ces ensembles n'a pas pu être déterminée en l'absence de conservation de niveaux de sol. Leur attribuer avec certitude une fonction d'habitation, de grange ou d'annexe (greniers, resserres ou étables) reste donc hasardeux, même si elle peut être envisagée.
- 34 Le site du Teilleul se démarque par la présence de deux autres techniques de construction : l'une sur solin de pierres, l'autre sur sablière basse probable. Le bâtiment 1 présente, semble-t-il, des réaménagements mais son plan rectangulaire est clairement identifiable malgré un important arasement. Sa superficie est de 42 m<sup>2</sup>.

- 35 Les trois bâtiments sur solins, malheureusement incomplets, dont nous n'avons conservé que la première assise, ont été également relevés. Des blocs bien équarris et parementés étaient disposés régulièrement en deux rangs entre lesquels étaient disposés des petits blocs irréguliers en vrac. Le matériau était récolté sur place. Il s'agit d'un granit rose encore extrait aujourd'hui à proximité. Les meules découvertes sur le site étaient taillées dans ce même granit.
- 36 Des bâtiments sur solins ont été retrouvés à Vieux en Calvados (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.), mais dans un meilleur état de conservation. Ce type de bâtiment n'est pas unique dans la plaine de Caen (Couanon, Forfait 1995 : 163-164). En effet, Claude Lorren et Valérie Renault, sur le village de Trainecourt à Mondeville, ont fouillé plusieurs fermes contemporaines de celles de Vieux (Lorren 1989 : 439-465 ; Renault 1994). Cette technique a également été étudiée à Torcy-le-Petit (milieu VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.) (Beague-Tahon, Georges-Leroy 1995 : 175). Mais comme en Normandie, ces bâtiments sont de taille plus importante.
- 37 L'architecture de terre et de bois est la mieux représentée par quelques bâtiments dont subsistent encore les trous de poteaux. Des fragments de torchis et de clayonnage ont été retrouvés çà et là, sur les quatre sites.
- 38 L'utilisation de la pierre, et en l'occurrence du granit, pour la construction de l'habitat rural (murs et solins) courante à l'époque gallo-romaine, est devenue plus rare au haut Moyen Âge. Les édifices religieux bénéficiaient de ce matériau pour leurs fondations. Autour du X<sup>e</sup> s., il semble que la pierre soit également ponctuellement employée pour des bâtiments sur solins dont la fonction n'est pas toujours déterminée (Mondeville et Vieux). Ces solins pouvaient servir de base à des murs en torchis.

#### 8.1.4.2 Les structures de combustion

- 39 Elles sont présentes sur l'ensemble des sites sous diverses formes :
- des foyers excavés classiques, de petite dimension, présents au Teilleul, à Louvaquint, La Talvassais et La Chaîne ;
  - des foyers semi-excavés arasés au Teilleul ;
  - des tranchées-foyers à La Talvassais et à La Chaîne ;
  - des fours au Teilleul et à La Talvassais.
- 40 Si ces structures sont observées sur la plupart des habitats du haut Moyen Âge, leur fonction exacte n'est pas toujours déterminée avec précision. Leur répartition spatiale traduit soit une volonté de concentration, soit un souci d'isolement par rapport aux autres faits<sup>4</sup>.
- Les fours découverts au Teilleul et à La Talvassais semblent, en l'absence d'échantillons plus caractéristiques, avoir été utilisés pour des activités domestiques (cuisson des aliments ou préparation du grain ?)<sup>5</sup>. Ils montrent dans les deux cas plusieurs reconstructions de la sole. Les fosses contenant des rejets de foyer, associées ou non à ces structures, sont très nombreuses.
- 41 Des tranchées-foyers ont également été découvertes à Tinténiac (Provost 1989) ainsi qu'à Creach'Gwen à Quimper (Menez, Batt 1988 : 131). Dans ce dernier site, les structures présentent des aménagements internes. Les tranchées-foyers découvertes à La Talvassais et à La Chaîne sont plus proches de celles de Tinténiac, quoique moins bien conservées. La plupart de ces dernières ont fonctionné ouvertes. Nous ignorons si leur rôle est à mettre en relation avec le grillage ou le séchage des grains avant leur ensilage.

42 Certains dépôts dégagés des fosses du Teilleul (parcelle 8) peuvent correspondre à des résidus de grillage des céréales. Certains vestiges céréaliers sont le résultat de torrifications ou de simples séchages pouvant être réalisés dans des foyers ou des fours à proximité. À Tinténiac, les foyers sont disposés en couronne ou groupés, à la manière d'une aire de travail, avec une zone cendreuse en périphérie. Des trous de poteaux sont implantés sur leur pourtour (soutènement d'une couverture ?). Ces mêmes observations ont été faites pour les foyers du Teilleul, situés au nord du site. Le seul prélèvement carpologique réalisé dans le cendrier 2329 du four 2238 a livré trop peu de semences pour illustrer ces pratiques avec certitude.

#### 8.1.4.3 La métallurgie : les forges

43 Les fouilles des sites du Teilleul et de La Talvassais ont mis en évidence les témoins du travail du fer, qui ne paraît pas toutefois réunir les différentes opérations métallurgiques puisque seul le traitement du forgeage d'objets usuels a été reconnu. Plusieurs contextes ont livré des déchets de métallurgie sous la forme de scories, dont certaines, présentant des traces de vitrification, adhéraient encore à des morceaux de sole ou de paroi de fourneau. Associés à ce contexte, des creusets, ou culots de forges ont été relevés à La Talvassais, rejetés dans un fossé non loin d'un four.

44 Les tuyères découvertes sur ce même site ont été mesurées très précisément. Parmi ces résidus de production métallurgique, certains semblent avoir une teneur en fer assez élevée. Plusieurs culots de four ont été identifiés. Une étude plus poussée et des découpages des scories pourrait peut-être déterminer la présence d'une petite activité de transformation.

45 À partir de ces témoins (scories, culots de fonderie, débris de four ou de feu de forge), il est possible d'envisager un travail métallurgique local, tourné essentiellement vers le forgeage. Cette situation semble révéler une certaine autonomie de ces deux habitats, au moins pour la réparation des outils ou autres ustensiles, si ce n'est pour la fabrication.

46 Au Teilleul, comme à La Talvassais l'étude de la répartition spatiale des battitures a permis de cerner assez précisément l'espace réservé à cette activité. Au Teilleul (parcelle 1, devant le bâtiment 1), ce secteur a également livré des déchets d'objets et la majorité des éléments métalliques très altérés et fragmentés, le tout associé à de petites scories vitrifiées et parois de fours. Plusieurs petits foyers excavés à cet endroit peuvent être mis en relation avec ce travail. Sur le site de La Talvassais une étude anthracologique a permis de préciser le type de combustible employé dans les fours et foyers (Marguerie, Renaudin 1997). Il semble que plusieurs filons ferreux assez riches soient présents à proximité, sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès<sup>6</sup>. Ces mêmes filons sont également présents dans la vallée de la Minette, à quelques kilomètres au sud de la commune. Pour être façonné, le fer est rendu malléable par de multiples réchauffes dans un foyer activé au bois.

47 En l'absence d'analyses métallographiques sur les objets en fer découverts lors de la fouille (tous ces éléments ont été radiographiés), il est difficile de connaître les techniques de forge utilisées (cémentation, trempe, nitruration...). Les nombreuses battitures témoignent d'un long travail de réparation.

#### 8.1.4.4 Le mobilier

- 48 Le mobilier, ouverture sur la vie quotidienne, est ici peu abondant. Il s'agit essentiellement de mobilier céramique : cruches, vases de stockage, vases à cuire... L'importante fragmentation de la vaisselle et sa répartition spatiale, vont plutôt dans le sens d'un dépotoir en épandage. Deux lissoirs en verre et un jeton en pâte de verre ont été trouvés au Teilleul.
- 49 Aucun fond de cabane, ni de mobilier pouvant attester une activité de tissage (à l'exception de deux fusaïoles au Teilleul) n'a été repéré sur ces gisements. Seules les études carpologiques signalent la présence de lin sur le site du Teilleul. Certaines fosses dont le fond et la paroi étaient tapissés d'argile peuvent être mises en relation avec la décantation du lin et du chanvre comme cela a été observé sur le site de Vieux (Couanon 1990). Plusieurs fragments de meule ont été dégagés sur les quatre sites.
- 50 En zone humide, un fragment de maillet est le seul outil en bois découvert. Le mobilier en os, généralement très présent sur les gisements du haut Moyen Âge, n'a semble-t-il pas résisté à l'acidité du sol.
- 51 Le mobilier métallique est peu représenté, mais, sous la forme de quelques déchets de forge et de scories, il a toutefois permis de reconnaître la présence d'une activité métallurgique sur deux sites (Le Teilleul et La Talvassais). L'étude de la répartition spatiale des pierres à aiguiser est d'ailleurs significative sur le site du Teilleul.

#### 8.1.4.5 Les fosses et structures de stockage

- 52 Les fosses sont les structures les plus courantes sur les sites ruraux de cette époque. Si par la forme il est possible d'apparenter certaines d'entre elles à des silos, d'autres ont été creusées pour des motifs souvent indéterminés. Certaines sont probablement des fosses d'extraction de limon destiné à la fabrication du torchis (à La Talvassais, zone 4) ; d'autres peuvent avoir été utilisées pour le stockage des céréales, du fumier ou du fourrage.
- 53 Le nombre d'éléments implicites entrant dans la notion de silo est si important qu'il n'est pas aisé lors de la fouille, de définir et distinguer clairement la fosse destinée à l'ensilage parmi les nombreuses fosses rencontrées sur la plupart des sites d'habitat. Il est plus facile de dire ce que le silo n'est pas : fosse d'extraction de terre, cendrier, que de le caractériser par des traits exclusifs. Bien sûr, la forme de la fosse et le soin attaché à sa réalisation sont généralement deux critères déterminants pour l'identification de la structure. Le silo peut aussi se définir par des parois et un fond réguliers, particularité destinée à optimiser la rentabilité du creusement et à favoriser l'entretien et la réutilisation du silo (Ruas 1990 : 76).
- 54 On rappellera que les accidents survenus au cours du creusement, de l'utilisation ou après l'abandon peuvent modifier sensiblement la configuration initiale du silo et rendre alors encore plus délicate l'interprétation fondée sur ces seuls critères morphologiques. Quant au contenu de la fosse, il ne peut souvent que témoigner d'une fonction secondaire. Comme la plupart des structures en creux, les silos sont dans la majorité des cas transformés en dépotoirs après leur abandon.
- 55 Les grandes fosses F1901 et 1919 (parcelle 8) du Teilleul étaient tapissées d'argile. Cette particularité nous amène à évoquer les fosses de décantation, pour le lin par exemple, ou le rôle de citerne (ou récupération d'eau), mais aussi, comme pratiqué encore au

siècle dernier dans certains pays, les fosses réservées pour la macération et la germination des grains qui seront ensuite grillés sur des branchages entrelacés. L'une des fosses du Teilleul (F 1901) rappelle le fait 581 de Tinténiac/La Cocherails (Provost 1989) pour lequel la fonction de réserve d'eau n'est pas exclue. Au Teilleul, les structures excavées de grandes dimensions sont toujours situées à proximité de bâtiments (parcelles 1, 7, 8).

- 56 Les silos mis au jour à Montours appartiennent à un type usuel dans une large partie de l'Europe pendant le premier millénaire de notre ère. Ces structures de stockage sont réparties selon plusieurs schémas : des groupements plus ou moins importants de silos ou greniers sur pieux autour d'une habitation dans une unité agricole donnée (parcelle 1 du Teilleul) ; des aires regroupant silos et/ou greniers dans une parcelle annexe (parcelle 2 du Teilleul). Sur les sites de La Talvassais et du Teilleul, ils sont souvent regroupés en batteries (parcelle 1 du Teilleul). Toutefois, nous les trouvons également éparés sur ce dernier gisement (secteur 2), mais non loin d'un bâtiment, d'un foyer ou un four (parcelle 8).
- 57 À Tinténiac, les silos semblables à ceux découverts au Teilleul et à La Talvassais présentaient une organisation structurée (Provost 1989 : pl. 24-25). On les trouve associés à des tranchées-foyer et des fours ; à des foyers et des bâtiments et d'autres à des fossés d'enclos. La plupart sont accolés, en batterie<sup>7</sup> et recoupés à la marge. Des observations identiques ont été faites à Villiers-le-Sec et Baillet-en-France. On trouve un autre exemple à Rentilly (Seine-et-Marne) où les silos sont à la fois dans les unités d'exploitation et dans des unités spécifiques (Daveau 1993 : 202-203).
- 58 À Montours, l'étude des tailles et des volumes n'a pas apporté de précisions permettant de distinguer des groupes. Les structures présentent par ailleurs peu d'effondrements de paroi. La majorité des volumes se situe entre 0,5 et 2,8 m<sup>3</sup>. Les mêmes chiffres sont apparus lors des études des sites d'Île-de-France où la majorité des volumes utilisés est comprise entre 0,5 et 1,5 m<sup>2</sup> pour l'ensemble des périodes entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. Les chercheurs constatent toutefois à côté de ces groupes, la présence de silos de plus grande capacité qu'ils attribuent à la phase plus tardive des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. (Gentili 1988 : 219). À Montours, des fosses de grand volume ont été fouillées, mais aucun indice ne permet de les rattacher à une fonction de stockage.
- 59 Les fosses ovales à paroi évasées se distinguent de l'ensemble des silos car elles n'ont pas subi la même dégradation : leur comblement ne révèle aucune couche d'effondrement d'argile et la paroi n'est pas érodée. Les observations stratigraphiques s'accordent avec le profil de ces fosses pour interdire la restitution de parois en surplomb (Ruas 1990 : 82). Il peut donc s'agir de fosses à ciel ouvert. Leur fonction est peut-être à mettre en relation avec un ensilage temporaire, leur protection étant assurée par une couverture végétale ou de terre. L'ensilage semi-enterré (larges fosses) est une technique souvent destinée à la conservation d'autres produits que les grains ainsi protégés du gel, ou encore pour la fermentation de plantes fourragères.
- 60 À Montours, la plupart des silos sont comblés après leur abandon par un apport progressif de déchets domestiques (reliefs culinaires, vidange de foyer, balayures...). Lorsqu'il est très lent, ce qui n'est pas souvent le cas ici, semble-t-il, le comblement anthropique peut alterner avec un colluvionnement, créant des interstrates entre les dépotoirs successifs. Ici, le comblement anthropique prédomine. Dans le cas d'un comblement naturel massif (colluvionnement par exemple), certains auteurs envisagent un possible éloignement de l'habitat, voire sa disparition. Toutefois, sur les



sites concernés par cette étude, la répartition spatiale de ces silos n'a livré aucun résultat significatif. Le comblement immédiat par un dépôt massif de déchets domestiques ou de terre rapportée est le mieux représenté. On remblaye, semble-t-il les silos inutilisables ou inutilisés afin de préserver la salubrité et la cohérence du sol autour des silos encore en fonction. Si la durée de vie d'un silo reste difficile à estimer, elle pose également le problème de la protection entre les phases d'utilisation. On observe d'ailleurs au Teilleul et à La Talvassais des traces de poteaux sur le pourtour des silos.

- 61 Paradoxalement, au Teilleul, l'outillage nécessaire à la transformation des grains n'apparaît pas à l'exception de quelques rares meules. Celles-ci sont mieux représentées à La Talvassais<sup>8</sup>.
- 62 Le second mode de stockage reconnu est le grenier sur pieux. Plusieurs types se distinguent par leur surface et le nombre de poteaux porteurs (témoignant souvent de reconstructions). À Montours, ils sont à quatre poteaux, de plan quadrangulaire comme à Servon (Seine-et-Marne) et à Tournedos (Eure) (Carré, Guillon 1995 : 150). Ils couvrent une surface de 6 à 16 m<sup>2</sup> environ. Ces dimensions sont identiques à celles observées à Genlis (entre 6 et 15 m<sup>2</sup>). À Sertis, ils sont quadrangulaires ou polygonaux. Des petits greniers hexagonaux ou polygonaux ont également été relevés à La Grande-Paroisse et à Genlis. Ces structures dont la plate-forme était souvent couverte pouvaient également jouer un rôle de séchoir à épis.
- 63 Les céréales en grains pouvaient donc être stockées dans les silos souterrains sur une plus ou moins longue durée, tandis que les céréales en gerbes nécessitaient plutôt un battage différé. Il était ensuite possible de les mettre à sécher sur de longues perches horizontales (gerbiers). Le stockage pouvait alors se faire dans un abri couvert. Les greniers surélevés convenaient bien à l'entrepôt des céréales en épis. Enfin, les grains vêtus et, notamment, ceux de l'orge, pouvaient être grillés pour faciliter l'élimination des balles ou en association avec d'autres espèces.
- 64 Les résultats des études carpologiques menées sur Le Teilleul apportent de nouveaux éléments illustrant certaines étapes dans les traitements des récoltes de céréales et de lin. Certes, toutes les fosses n'ont pas fait l'objet d'une étude carpologique, mais notre choix de prélèvement concerté a été réalisé de manière à fournir un échantillonnage représentatif pour restituer ces activités.
- 65 Les fosses 2207, 2209 et 1955 (US 5) du Teilleul sont les plus pertinentes en raison de la conservation des issues de décorticage (vannes, tiges et mauvaises herbes). Les vestiges de lin présents dans la fosse 2209 (US 5) sous la forme de fragments de capsules et de graines sont les résidus d'un stock peut-être détruit par l'incendie d'une réserve. Le cas échéant, ils témoigneraient du battage du lin avant son stockage. Les sites contemporains voisins de La Cocherai/Tinténiac et de Péran (Plédran) en ont également livré (Ruas 1990).
- 66 Le remplissage de la fosse 1955 témoigne en outre, de la confection de litière animale composée de frondes de fougère, de jeunes branchages et de paille de seigle (principalement).
- 67 Le fond de la fosse 2209 était composé d'un lit de grains d'avoine mêlés d'orge, de seigle, de blé et de lin, ainsi que d'un nombre important d'excréments de petits commensaux (Rongeurs). Ces derniers indiquent que les céréales ne pouvaient pas avoir été stockées dans cette fosse avant leur carbonisation car l'atmosphère interne

d'un silo peu après son bouchage est saturée en gaz carbonique et ne permet pas même à des insectes d'y survivre. Ces excréments abondants à deux reprises dans ces dépôts riches en grains et dans la fosse 1955, en vestiges de paille, semblent bien avoir été mêlés à ces produits dès la combustion. Il est fort probable que les semences et la paille aient été brûlées lors de l'incendie d'une réserve aérienne (grenier). À ce propos, les restes d'avoine de la fosse 2209 indiquent qu'on avait dû entreposer des grains vêtus après un battage. Le vannage et le décorticage n'étaient probablement pas réalisés si cette récolte était destinée à des animaux (ovins ? Équidés ?). La proportion de semences sauvages et de vannes conservées par rapport aux grains de céréales ne s'élève toutefois dans l'US 5 qu'à 9 % contre 83 % dans l'US 5 de la fosse 1955. Une incertitude demeure donc pour cette dernière hypothèse.

#### 8.1.4.6 Cultures et pratiques agropastorales : céréales, lin et prairies

- 68 L'absence d'un quelconque outillage conservé sur le site ne nous permet pas d'apporter des éléments sur les techniques agricoles à cette époque dans le Coglais. Seuls les restes de productions végétales conservés par le biais du stockage témoignent concrètement de l'agriculture<sup>9</sup>.
- 69 L'étude de la nature des déchets montre que plusieurs mélanges ont été délibérément réalisés entre les produits de diverses récoltes. Les corrélations entre les mauvaises herbes d'une parcelle et l'espèce semée ne sont donc plus évidentes. Les exigences et préférences écologiques des espèces sauvages témoignent, néanmoins, des conditions culturales des terres ensemencées et des milieux exploités entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le début du X<sup>e</sup> s.
- 70 Les restes des six céréales et du lin informent des types de culture conduits dans le terroir du Teilleul. Mais, leurs proportions relatives dans les dépôts archéologiques ne peuvent être directement utilisées pour en déduire leur importance réelle dans la production agricole du hameau. De plus, l'absence de légumineuses et de fruits n'indique pas forcément que ces plantes n'étaient pas exploitées en Bretagne. De la féverole (*Vicia faba*) est attestée dans les cendres de tranchées-foyers à La Cocherais (Tinténiac, Ille-et-Vilaine) (Ruas rapport inédit 1990), site voisin du Teilleul et dont l'occupation a été datée du X<sup>e</sup> s. Mais ces restes sont anecdotiques. En revanche, les proportions numériques entre les céréales abondantes livrent une image très proche de celle du Teilleul puisqu'on y retrouve les grains d'avoine en première position, ici l'avoine sableuse (*Avena strigosa*) et le seigle, plus abondant sous forme de paille. Comme à La Cocherais, le froment occupe une place secondaire, le lin se manifeste dans une seule fosse (F2209) mais en bonne densité (7 % de la totalité des graines cultivées) et l'orge et le millet sont discrets.
- 71 Si les seuls échantillons du Teilleul sont insuffisants pour caractériser la série des productions végétales, la ressemblance des résultats avec ceux de La Cocherais apporte des indices intéressants sur la place de l'avoine en Bretagne au haut Moyen Âge. Même si les échantillons étudiés dans ces deux sites proviennent d'aires où les activités sont spécialisées autour de structures de combustion, l'avoine et le seigle, d'après leurs déchets respectifs, ont manifestement joué un rôle important dans cette région. Il faudrait connaître la part de l'élevage dans l'économie de ces unités agricoles car il a dû orienter le choix des cultures à conduire. L'avoine est, en l'occurrence, une denrée qui semble plutôt associée à l'emploi du cheval pendant cette période. Les textes

du IX<sup>e</sup> s. en Picardie la mentionnent comme culture de printemps et semblent la confiner aux domaines riches dotés de chevaux à fonction militaire (Fossier 1987 : 129). Les herbages, sous la forme de prairies fauchées et/ou pâturées occupent d'ailleurs une portion importante du *saltus* dans le nord de la France occidentale, comme en Frise et en Angleterre. Ils assurent l'entretien d'un cheptel plus développé dans ces régions (Rouche 1986 : 475). Les déchets de probables litières riches en graines de plantes de prairies humides s'inscrivent probablement dans un tel système agraire. Les cortèges d'adventices culturales attestent, en parallèle, l'existence de deux saisons de semailles et la mise en valeur de sols variés et contrastés (**tabl. VI** et **fig. 58**). Les trois cortèges, adventices et prairial, sont présents dans tous les dépôts en sorte qu'on ne peut pas connaître la contribution de telle céréale à la présence de tel cortège. Dans les fosses 2207 et 2209 où l'avoine prédomine amplement, les deux groupements d'adventices de semis hivernaux sont plus abondants que celui des estivales (**fig. 58**).

- 72 En examinant les hauteurs maximales de croissance de ces mauvaises herbes, on constate que le cortège des moissons sur sol sableux comporte des espèces de petite taille qui ne s'élèvent qu'à 25-40 cm (*Rumex acetosella*, *Stachys arvensis*, *Spergula arvensis*) (**tabl. VI**). Les adventices des semis d'automne/hiver sur sol calcaire et celles des cultures d'été ou de terres sarclées dépassent les 40 cm de hauteur. Ces valeurs indiquent que les moissons avaient dû être réalisées à deux hauteurs, les unes assez basses, les autres au moins à mi-tige. Ces dernières laissent dans le champ un chaume mi-long qui peut faire l'objet d'une deuxième récolte, être brûlé puis enterré ou être brouté comme les chaumes courts laissés par le premier type de moisson. Parmi les restes de tiges de graminées conservés dans la fosse 1955, nous avons relevé la présence de toutes les parties constitutives depuis le collet d'où émergent des racines, jusqu'au premier nœud de l'infrutescence. Les cinq bases de tiges avec racines montrent qu'ils proviennent de l'arrachage des plants. Il serait extrêmement intéressant de savoir si ce procédé constituait une autre pratique de récolte ou le résultat même d'une pâture sur chaume puisque ce dépôt évoque la composition d'une litière animale.
- 73 Les sources écrites bretonnes très laconiques pour les premiers siècles médiévaux ne sont vraiment informatrices qu'à partir du XI<sup>e</sup> s. Le froment au début de ce siècle est trois fois plus cité que le seigle. Ce dernier est, en revanche, plus fréquent dans les actes bretons que ceux du Bassin parisien, et apparaît comme « la céréale normale » des sols armoricains. Quant à l'avoine, moitié moins citée que le seigle, elle était parfois destinée à d'autres animaux que les chevaux. Une terre des moines de Quimperlé, est affranchie « du droit en avoine destinée aux chiens » en 1096 par le duc Alain. À la fin du XI<sup>e</sup> s., un pain confectionné à partir de seigle, d'avoine ou d'orge appelé « gros pain » était consommé par les populations (Chèdeville, Tonnerre 1987 : 336-337). Ces mentions décrivent une situation quelque peu différente de celle entrevue par les données carpologiques à propos du rôle que tenait chacune de ces céréales. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer et l'écart chronologique entre les deux types de sources occulte probablement l'évolution de leur statut dans l'économie régionale. Les documents concernant des aveux et terriers du XVI<sup>e</sup> s. réfèrent tous à l'emploi de l'avoine comme redevance des corvées dues en nature pour les villages du Teilleul et de Louvaquint (*cf. supra* chap. 1). Est-ce un signe de la pérennité de son implantation parmi les cultures locales depuis au moins le IX<sup>e</sup> s.?
- 74 La pratique d'un double semis dans l'année et l'exploitation de pâturages laissent envisager un système cultural complexe alliant rotations triennales et assolement dont

témoignent les textes du IX<sup>e</sup> s. pour les terres des grands domaines seigneuriaux (Fossier 1987). La rareté des mentions d'avoine dans les textes bretons avant le XIII<sup>e</sup> s. suppose cependant que l'on pratiquait peu le cycle triennal (Chèdeville, Tonnerre 1987).

- 75 Au Teilleul, deux avoines étaient exploitées et, plus particulièrement, l'avoine des terres pauvres et acides, *Avena strigosa*. Sa prépondérance est ici un fait remarquable car, d'une part, l'avoine cultivée, *A. sativa* la plus courante, n'est jamais dominante dans les sites du haut Moyen Âge en France, d'autre part, elle est rarement découverte dans le pays où elle apparaît très localisée. Le contexte historique expliquerait sa présence accusée parmi les déchets agricoles du Teilleul.
- 76 Quatre découvertes carpologiques de cette avoine sont signalées actuellement en France, principalement à l'est du pays dans des niveaux protohistoriques et une, incertaine de l'âge du Fer dans l'Aude (Marinval 1988). Hormis le camp de Péran (Plédran, Côtes-d'Armor) daté du X<sup>e</sup> s. et sa mention au Teilleul dans les niveaux du IX<sup>e</sup> s., elle n'a été reconnue, pour l'heure, dans aucun autre site médiéval français. Bien que la culture des formes diploïdes du groupe *strigosa* soit répandue dans les zones montagneuses du sud-ouest de l'Europe (Portugal, Espagne) (Holden 1975 ; Zohary, Hopf 1988), force est de constater qu'en Europe septentrionale, ses mentions carpologiques datées du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. la cantonnent en Frise orientale comme à Haithabu (Behre 1969) ou à Middels (Behre 1973), en Scandinavie (Müller-Wille *et al.* 1988) et aux Pays-Bas (Van Zeist, Palfenier-Vegter 1979). La période viking en Allemagne du Nord est marquée par son apparition (Müller-Wille *et al.* 1988). En Angleterre, *Avena strigosa* est moins fréquente, mais les occurrences d'avoines augmentent au cours de la même phase (Greig 1991).
- 77 La culture de l'avoine sableuse se répand donc à la suite des incursions vikings sur les côtes européennes dans le nord de l'Allemagne, les Pays-Bas et les îles Britanniques. En France armoricaine, on peut supposer qu'elle a été introduite par la même voie et qu'elle constitue, à Péran et au Teilleul, un marqueur de l'influence Scandinave dans cette partie du pays. A-t-elle été imposée afin de payer le tribut exigé périodiquement par les Danois qui remontaient alors les cours de la Loire et de la Seine (Rouche 1986) ? Proviendrait-elle plutôt des commerces vikings qui ont alors supplanté le marché frison ? Qui sont les communautés qui la cultivent à Péran, au Teilleul ? Pourquoi des sites des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., localisés dans l'aire de création de la future Normandie, à Gaudines près de Caen (Ruas, Pradat 1997a) à Fécamp près de Rouen (Renaud 1970), voire plus au sud, à Distré près de Saumur sur les rives de La Loire (Ruas, Pradat, 1997b), n'en ont-ils pas livré ?
- 78 Autant de questions qui ont trait au peuplement de la Bretagne, à ses relations avec le *Regnum Francorum* et à celles que les communautés bretonnes entretiennent avec le sud de l'Angleterre. L'abondance des restes d'avoine (au sens large) en Armorique carolingienne est, en effet, frappante et peut être révélatrice d'importations de produits sinon de techniques au regard de sa fréquence en Grande-Bretagne (Greig 1991). Les voies de communication nouvelles aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. font des ports de Rouen et surtout de Quentovic, des « points de convergence des échanges avec les Anglo-Saxons ». Aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., s'exportent depuis Noirmoutier vins parisiens et sel tandis qu'arrivent d'Angleterre, des étoffes, de l'étain et des céréales (Rouche 1986 : 494-495).

- 79 Bien que le spectre des cultures pratiquées dans le finage du Teilleul soit tronqué en raison de la spécialisation du secteur échantillonné, il offre une palette complète des céréales exploitées en France carolingienne. Cette production agricole, illustrée par les semences brûlées issues de litières animales, de pailles et d'incendies et/ou de grillages, semble revêtir un caractère régional. L'avoine sableuse et le seigle sont adaptés aux sols pauvres et acides. Toutefois, plus qu'une contrainte écologique, il semble que la place de l'avoine dans ces productions bretonnes tout comme la présence de froment et du lin, cultures exigeantes, s'inscrivent à cette époque dans le mouvement de croissance agricole (Toubert 1990). Le terroir du Teilleul, par la variété des sols mis en valeur, a offert, semble-t-il, la possibilité d'exploiter des plantes plus domestiques (millet, orge, seigle) à côté de plantes de rapport (froment et lin). Mais le système semble tourné vers l'activité pastorale qui justifie probablement le choix de produire de l'avoine et d'intégrer la zone humide du vallon dans l'agrosystème, à l'image des communautés outre-Manche avec lesquelles les contacts apparaissent ici patents. On regrettera que l'acidité du sol n'ait pas permis la conservation du moindre fragment d'os. Une bonne conservation de la faune aurait en effet permis une confrontation des données des plus intéressantes.
- 80 Les plantes de prairie fraîche pâturées sont bien illustrées et les échantillons signent l'existence d'un élevage d'animaux herbivores. Ce type de prairie se rencontre notamment sur des limons moyennement acides, pourvus en eau. Cette formation devait côtoyer la végétation hydrophile des grèves alluviales dans le fond de vallon. Le secteur du hameau où se concentrent les structures de chauffe a pu être voué aux traitements de la masse céréalière, mais il faut reconnaître qu'aucune preuve tangible autre que celles des vidanges dans les fosses, ne vient étayer cette hypothèse.
- 81 La recherche effectuée en archive par C. Rapine, orientée, dans le cadre de la fouille, vers des sources permettant d'appréhender la mise en place d'une organisation territoriale dans le secteur étudié et de sa mise en valeur après la période carolingienne n'offre pas de bilan conséquent.
- 82 Il faut en effet attendre le XVI<sup>e</sup> s. pour voir les aveux et terriers mentionnant les fiefs du « Teilleul, de Louvacain et de La Talvassais ». Un terrier de 1512 recense l'ensemble du petit fief du Teilleul dont le centre semble être une exploitation composée d'une maison avec une cour à l'avant et un jardin. S'ajoutent à cela six pièces de terre. Jamais il n'est indiqué la culture qui y est pratiquée. Toutefois, l'aspect fortement agricole du secteur est souligné ainsi que les corvées et rentes notamment en avoine. Hormis une mention de tanneries présentes à Louvaquint, et quelques moulins signalés dans le secteur, il n'y a pas d'autres activités que l'agriculture.

## 8.2 Environnement et parcellaire : la structuration d'un paysage

- 83 En dehors de l'habitat rural, le paysage a été examiné avec ses aménagements, parcellaires, chemins, et ses pratiques agropastorales pour lesquelles les résultats bioarchéologiques viennent compléter les autres données archéologiques. Aux données paléoenvironnementales de Montours viennent s'ajouter les résultats des analyses pratiquées dans les communes voisines de Saint-Étienne-en-Coglès, aux lieux-dits La Minette et Breil Rigaud, au sud de nos investigations.

- 84 La tourbification des zones humides débute à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze sur Le Teilleul-Louvaquint et La Minette ou encore à l'âge du Fer au Breil Rigaud. Durant la Protohistoire, le milieu est déjà marqué par l'occupation humaine, comme le signe l'état du milieu forestier régional ainsi que la présence des premiers pollens issus des plantes herbacées rudérales. Toutefois, il faut attendre l'âge du Fer pour voir l'arrivée, dans certains diagrammes polliniques seulement, des premiers indicateurs d'une céréaliculture discrète (Le Teilleul-Louvaquint et La Minette). De nouvelles précisions seront nécessaires pour attester la culture du sarrasin très précocement sur les sites de La Minette et de Breil Rigaud. Une attribution à l'époque gallo-romaine de cet événement apparaît plausible au regard du contexte pollinique : cultures du châtaignier et du noyer associées. Au Teilleul-Louvaquint, l'introduction de la culture du sarrasin semble remonter à l'époque moderne.
- 85 Depuis l'âge du Bronze et jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine, le milieu forestier, même s'il compte encore bon nombre de chênes et quelques ormes et tilleuls qui sont autant d'indices de l'existence passée d'une chênaie mixte dense, est localement défriché et accueille des espèces héliophiles comme le bouleau et le noisetier. Les fonds de vallons sont colonisés par une aulnaie dans laquelle croissent également des saules et des *Myrica gale* (Piment royal).
- 86 Si seuls les outils en silex et haches polies rendent compte à travers le mobilier archéologique de la présence de l'homme dès le Néolithique sur le territoire de Montours, la Protohistoire s'illustre plus concrètement par l'implantation d'enclos sur le « plateau » de Louvaquint. Un mobilier peu abondant mais caractéristique atteste une occupation de ce secteur au début et à la fin de l'âge du Fer.
- 87 Alors qu'à La Chapelle-Saint-Aubert, des vestiges gallo-romains jouxtaient le site, nous n'avons, sur les gisements de Montours, aucune trace antique (à l'exception de quelques rares tessons roulés et un bois piégé sous le gley participant à la stabilisation du gué). Seuls les abords du manoir de Bonteville, à environ 3 km au nord, ont livré des traces importantes d'une occupation gallo-romaine (*villa*).
- 88 Dès la fin de l'époque mérovingienne, le site de Louvaquint semble à nouveau occupé. Le mobilier céramique de tradition mérovingienne apparaît dans des fossés parcellaires. L'étude des fossés de ce gisement montre d'importantes modifications dans le découpage de l'espace rural et dans l'orientation des parcelles. Dans sa phase médiévale, le réseau fossoyé orthogonal F (enclos carré) est en adéquation presque parfaite avec le réseau du Teilleul à l'époque carolingienne. Dans la mesure où ce même ensemble de fossés reprend partiellement au moins, le tracé d'un enclos datable de l'époque protohistorique, des questions doivent alors être soulevées. Faut-il voir une antériorité dans le réseau mis en place à Louvaquint ? Le réseau fossoyé qui va structurer les secteurs du Teilleul et de Louvaquint à l'époque carolingienne trouve-t-il son origine durant l'époque protohistorique ? Quelles sont les traces dans le paysage qui ont permis à ce réseau et à cette orientation indépendante de la topographie au Teilleul, d'être repris plusieurs siècles plus tard avec un très léger décalage, dans ce même vallon<sup>10</sup> ?
- 89 Les gisements de Louvaquint et du Teilleul sont donc reliés par une même trame les structurant (fig. 172). Cette trame restera structurante dans ce secteur jusqu'à nos jours. Elle s'étend à un espace de plusieurs hectares, sur les gisements de Louvaquint et du Teilleul et autour de ceux-ci. De part et d'autre du vallon, on voit se dessiner un vaste espace quadrangulaire regroupant deux à trois plateaux ainsi que le vallon. Le

report de cette trame sur le cadastre souligne sa concentration et ses limites à cet endroit. Ponctuellement toutefois, sur le territoire de Montours et de la Selle, on retrouve quelques orientations identiques parmi un nombre limité de parcelles et systématiquement autour des petits hameaux. Une étude regroupant les documents cadastraux, archéologiques et des clichés aériens est en cours sous la direction de P. Lanos, afin d'éclairer cette structuration du paysage.



**FIG. 172** - Vue aérienne des sites du Teilleul et de Louvaquint. On distingue le parcellaire actuel et ses correspondances avec les fossés médiévaux.

cl. G. Leroux

- 90 Le lien parcellaire entre les sites est renforcé par un gué et un chemin, dont l'existence remonte peut-être à la fin de l'époque gallo-romaine, ou au tout début de l'époque mérovingienne. Des pièces de bois datées du VI<sup>e</sup> s. ainsi qu'un mobilier exclusivement carolingien découvert, sur et en bordure du gué, confirment l'utilisation de ce passage au cours de ces époques.
- 91 Au moment de l'installation du gué et après, on assiste à une importante modification du milieu. Les taillis humides du fond de vallée régressent considérablement et l'on passe d'un milieu dense forestier à un taillis ouvert. D'autre part, avec l'installation du gué, on observe un changement dans le régime hydrique au sein du vallon sans doute lié aux installations humaines. L'accentuation de la fréquentation des lieux par l'homme est traduite par les taux élevés de plantes rudérales et la céréaliculture. La chênaie était probablement installée en partie sur le plateau et a connu des défrichements locaux créant des clairières. Les nombreux chablis découverts sur les sites du Teilleul et de Louvaquint, sont, à quelques rares exceptions près, antérieurs aux structures du haut Moyen Âge. Il n'est pas possible à ce jour de les dater plus précisément ni de les mettre en relation avec une déforestation attestée semble-t-il par les dernières analyses<sup>11</sup>.
- 92 Le gué et ses aménagements périphériques témoignent donc d'une bonne gestion environnementale ; et l'on s'étonnera devant les résultats des études sédimentologiques identifiant le fort débit (torrentiel épisodique) à l'époque

carolingienne du ruisseau de Louvaquint, qui correspond aujourd'hui à un mince filet d'eau.

- 93 L'échantillonnage carpologique et les structures de stockage attestent sans conteste une économie tournée vers l'agriculture, et probablement l'élevage. Les taxons sauvages identifiés comprennent également des plantes de prairies ainsi que des plantes de milieux humides telles que les berges de cours ou plans d'eau, voire les zones de marais. La présence de ces semences peut correspondre à un apport fortuit de mauvaises herbes et de plantes de bordure des parcelles au moment des récoltes, ou encore à l'exploitation de la flore palustre et de celle des prairies pour le bétail.
- 94 Les habitants de Montours trouvaient probablement l'essentiel de leurs ressources sur place. Le granit affleure, des filons de fer sont situés à quelques kilomètres seulement des sites. Les composantes des pâtes des vases en céramique sont toutes présentes sur place. Les terres sont fertiles et riches en sources et les abords des sites étaient, semble-t-il, boisés.
- 95 L'époque carolingienne semble le moment privilégié de l'occupation de ce secteur, l'abandon du Teilleul se situant probablement dans le courant du  $x^e$  s.
- 96 Pour cette période et pour tout le haut Moyen Âge, les enregistrements polliniques montrent une même situation générale : la campagne du Coglais est le siège d'activités agricoles nombreuses et variées. Si au Teilleul-Louvaquint le vallon est défriché et le milieu largement occupé et mis en culture dès le  $v^e$  s. voire un peu auparavant, au Breil Rigaud, peu après le  $v^e$  s., la culture céréalière est engagée autour d'un vallon encore envahi par une aulnaie dense. Aux  $ix^e$ - $x^e$  s., au Teilleul-Louvaquint, on cultive l'avoine, peut-être de manière préférentielle, mais aussi le froment, l'orge et le seigle, ainsi que le lin planté sans doute pour ses qualités textiles et oléifères. Les charbons de bois ayant servi de combustible domestique et artisanal à La Talvassais dans des structures contemporaines de l'occupation du Teilleul proviennent en grande partie de chênes ayant poussé dans deux biotopes fort distincts, dont un apparaît encore très fermé. Plus à l'ouest, sur le village carolingien de La Cocherais (Tinténiac, Ille-et-Vilaine), les charbons de bois en provenance de structures domestiques sont des espèces de milieux forestiers (chêne et hêtre) et des espèces de reconquête de milieux ouverts ou friches (noisetier, Pomoïdée, Prunus, bouleau, genêt, ajonc, bourdaine...). Les chênes utilisés comme combustible ont poussé dans des milieux ouverts à forte croissance annuelle (Marguerie 1992).
- 97 Dans la cuvette occupée actuellement par la tourbière ombro-gène de Landemarais en Parigné, à une dizaine de kilomètres à l'est de Montours, un taillis humide dense croît jusqu'au  $x^e$  s. Les coteaux alentours sont encore le siège de taillis de chênes mêlés de tilleuls et d'ormes avec, en sous-bois, du houx, du lierre, du troène, du fusain... (Visset 1989). À partir du  $xi^e$  s. seulement, intervient un changement brutal dans le paysage. Dans le marais, l'aulnaie cède sa place aux herbacées hygrophiles et héliophiles, conséquence de la construction supposée d'un barrage. Sur les coteaux, les hommes pratiquent une déforestation importante et une mise en culture de céréales. Aux abords de la zone humide, le chanvre est cultivé. C'est peut-être sur une parcelle de même nature que le lin du Teilleul était semé.
- 98 Au Teilleul-Louvaquint, cette période d'intenses activités agricoles du haut Moyen Âge est suivie d'une nette déprise et d'un retour des taillis humides dans le vallon au  $x^e$  s. Entre le  $xiv^e$  et les  $xv^e$ - $xvi^e$  s., on assiste à Landemarais à une déprise agricole et un



abandon des lieux. Cependant, au xv<sup>e</sup> s., les activités agricoles battent leur plein dans les environs de Breil Rigaud.

- 99 Au-delà (aux xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s.), les diagrammes polliniques (Teilleul-Louvaquint et Breil Rigaud) montrent un retour à un véritable paysage agraire avec localement une expansion du chêne peut-être à mettre en liaison avec le développement du bocage<sup>12</sup>. Des études expérimentales en cours, menées au sein d'un projet de recherche sur le bocage armoricain, viendront peut-être éclairer ce « phénomène pollinique » original.
- 100 Aucun document d'archive, ou de source archéologique n'apporte de précision sur le déplacement de cet habitat structuré dans le courant du x<sup>e</sup> s. C'est très précisément à cette même période, que les traces d'une intense activité agricole laissent la place à celles témoignant d'un retour des taillis humides dans le vallon.
- 101 Rappelons également que les siècles carolingiens durant lesquels évoluent les habitants de cette région de marche, sont marqués par des changements politiques imposants (cf. *supra* chap. 1), mais aussi par les invasions normandes. L'abandon de l'habitat autour du x<sup>e</sup> s., est observé ailleurs en France. Ici, il correspond à une période à nouveau marquée par d'importantes luttes entre Bretons et Normands, qui se solderont par la victoire d'Alain Barbetorte sur ces derniers. Dès la seconde moitié du x<sup>e</sup> s., et surtout à partir du xi<sup>e</sup> s., on assiste à une nouvelle reconstruction, la féodalité assurant un nouvel encadrement. La paroisse de Montours et son église, ainsi que la plupart des paroisses voisines sont citées au moins dès le xii<sup>e</sup> s. Mais des interrogations subsistent quant au « tertre » et à la « motte » situés en haut du bourg actuel de Montours, et qui devraient dans ce cadre pouvoir faire l'objet de quelques sondages archéologiques.
- 102 Les activités pratiquées dans cette région sont aujourd'hui essentiellement tournées vers l'agriculture et l'élevage. Elles sont relatées dans des textes au moins dès le xvi<sup>e</sup> s.<sup>13</sup> dans un paysage qui a conservé jusqu'à aujourd'hui ses principaux axes ordonnateurs. Les fossés du haut Moyen Âge ont été repris ou doublés, et il est clair que des éléments (talus, haies) sont restés présents ou visibles depuis le haut Moyen Âge, alors qu'ils ne sont pas motivés par le sens de la pente.
- 103 Si ces observations s'intègrent dans l'histoire du paysage du Coglais et constituent les derniers témoins de traces préservées au cours d'un millénaire au moins, les travaux autoroutiers amorcent aujourd'hui le début d'une nouvelle étape dans son histoire.
- 104 Cette fouille a permis une tentative de mise en exergue des éléments de ruptures et de continuité de l'occupation dans ce secteur. Et surtout, elle nous a permis de soulever la question relative à la coexistence d'habitats ruraux, à leur abandon, ou leur déplacement.
- 105 Le gisement de Louvaquint est à la fois antérieur et peut-être partiellement contemporain du début de l'occupation du Teilleul. Le Teilleul a-t-il pris le pas sur ce premier gisement ? S'agit-il d'un « glissement » avec mise en culture du plateau de Louvaquint et installation à plus long terme sur celui du Teilleul ? Et qu'en est-il du gisement de La Talvassais ? Quels rapports entretenait-il avec celui du Teilleul ? Quel était leur statut ?
- 106 Le Teilleul, à travers ses structures et leur agencement, montre au moins à terme, un minimum d'organisation qui a pu être collective, au moins pour certaines activités. En dehors de la (ou les ?) maison, de la forge et des aires de chauffe, on trouve des aires de stockage plus ou moins dispersées, une probable aire de traitement des céréales, le tout entouré de jardins, de champs cultivés, de prairies vouées probablement au pacage, des

bois, des ruisseaux... l'ensemble disposé dans un paysage extrêmement bien structuré par les haies et les fossés.

- 107 À La Talvassais, nous retrouvons cette structuration claire de l'espace et la spécificité fonctionnelle de certains secteurs. Nous regretterons à nouveau de ne pas disposer de textes qui nous permettraient peut-être d'attribuer un statut précis à ces habitats structurés.
- 108 Si de nombreuses questions restent aujourd'hui sans réponse et soulèvent à nouveau le problème de la mobilité des habitats ruraux et de leur statut, à une époque où les facteurs historiques, politiques et religieux ont fort probablement influencé le secteur, l'étude de ces gisements aura permis sans conteste d'affiner les chronologies internes de ces sites, leur dynamique et les grands moments de leur développement dans ce terroir jusqu'alors méconnu.

## NOTES

1. Seuls les niveaux de scellement au contact des labours ont livré des fragments d'oules à lèvre en bandeau ou de section carrée, plus caractéristiques du x<sup>e</sup> s. ou du tout début du xi<sup>e</sup> s.
2. Nous remercions M. Chèdeville, professeur à l'université de Rennes 2, pour ces informations et ses conseils.
3. E. Peytremann (1995 : 5) précise dans sa synthèse sur les bâtiments que les bâtiments à une nef sont les moins nombreux.
4. À Torcy-le-Petit (Beague-Tahon, Georges-Leroy 1995 : 179), les fours se localisent près des maisons, la chambre de chauffe partiellement encastrée dans le terrain.
5. La technique de restitution de la chaleur aux aliments, après accumulation de celle-ci par les parois d'un four où la combustion s'effectue à même la sole, est particulièrement bien adaptée à la cuisson du pain par exemple.
6. Ces informations nous ont été communiquées par les géologues travaillant sur ce tracé.
7. À Bauné/Les Cinq Chemins (Pays-de-la-Loire), les structures de stockage sont concentrées en batteries de quatre ou cinq unités. Nous nous limiterons ici à ces comparaisons, le but de ce travail n'étant pas de citer l'ensemble des sites du haut Moyen Âge présentant des similitudes avec ceux de Montours. Seuls quelques exemples très significatifs et étudiés à ce jour seront évoqués.
8. Grégoire de Tours nous laisse quelques témoignages de la vie dans les « villages » au vi<sup>e</sup> s. : « on bat le blé bien après la moisson, alors que la gelée est venue (glor. mart. 84, Grégoire de Tours, *Liber in gloria martyrum*, 16, MGH, Script, merovingic. t. p.) ; on le met à sécher au soleil (Grégoire de Tours, *Historiae francorum*, IV, 34), ou on le grille sur des branchages entrelacés, après l'avoir laissé longtemps macérer dans l'eau et germer ; on en prélève au fur et à mesure dans la réserve une quantité suffisante pour le moudre dans la meule à main. Le pain peut-être cuit sous la cendre (glor. mart. 16) ou au four (*Liber III De Virtutibus S. Martini*, III, MGH., Script, rer. merovingic, III, 56) » (Lorren, Perin 1997 : 93.)
9. Les céréales récoltées par tranchage (*clovix*) étaient sans doute ensuite battues au fléau puis vannées de manière à séparer le grain de l'épi et à éliminer les balles (grain sec et à maturité). Elles pouvaient être également conservées en gerbes ou en épis.

10. À Tournedos, on constate également une survivance du parcellaire de l'âge du Fer jusqu'au haut Moyen Âge. Celui-ci est réutilisé pour la mise en place des parcelles de l'habitat (Peytremann 1995 : 15, note 7 : 146).

11. Un défrichement fragilise le milieu. Associé à des épisodes de précipitation exceptionnelle, cela provoque des ravinements dans les terres arables vers le vallon, entraînant parfois un élargissement de ces mêmes vallons. Dans le cas des tourbières, un défrichement peut être mis en relation avec une sédimentation pouvant résulter d'une crise climatique ou d'une action anthropique entraînant une fragilisation des versants.

12. Les documents du XVI<sup>e</sup> s. nous montrent un secteur fortement agricole, pour lequel sont dues des corvées ou des rentes en monnaie ou nature (systématiquement de l'avoine). Hormis une mention de tanneries présentes à Louvaquint et quelques moulins signalés dans le secteur (moulin de Cleinchart, de Quincampoix, de Valaine...), il n'y a pas d'autres activités que l'agriculture.

13. N° 650 – Document du 17 décembre 1512 (AD35-2Eg 126) : « d'un bout de chemin pour lequel on va du dit village du Tailleul au village de Louvacquain [...] ». N° 709 – Aveu de la seigneurie du Rocher Sénéchal (1658) : Louvaquin et Tailleul sont cités ensemble contenant 150 journaux de terre. Cette mention est suivie de celle du fief de La Talvassais.

## RÉSUMÉS

Répartition des structures, modifications dans l'aménagement ou condamnation de certains passages et agrandissements de certaines parcelles sont autant de paramètres permettant de reconnaître très clairement l'évolution de l'organisation des sites fouillés. On assiste ainsi, au Tailleul, à un développement de l'habitat qui associe la création de nouvelles unités et l'agrandissement de parcelles, correspondant à l'extension maximale du site. La trame structurant les gisements du Tailleul et de Louvaquint restera en usage jusqu'à nos jours. Parallèlement à l'étude de l'habitat rural, une attention particulière a été accordée à celle du paysage : notamment, ses aménagements successifs (parcellaires et chemins) et les traces des pratiques agro-pastorales. Les résultats bioarchéologiques ont utilement complété les données archéologiques.

La tourbification des zones humides débute à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Durant la Protohistoire, le milieu est déjà marqué par l'occupation humaine, comme le montrent l'état du milieu forestier régional et la présence des premiers pollens de plantes herbacées rudérales. Toutefois, il faut attendre l'âge du Fer pour voir l'arrivée des premiers indicateurs d'une céréaliculture discrète. Depuis l'âge du Bronze et jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine, le milieu forestier (chênaie mixte dense) est localement défriché et accueille de nouvelles espèces : bouleau et noisetier. Les fonds de vallons sont colonisés par des aulnaies. Dès la fin de l'époque mérovingienne, le site de Louvaquint semble à nouveau occupé. Au moment de l'installation du gué et par la suite, on assiste à une importante modification du milieu naturel. Les taillis humides du fond de vallée régressent considérablement : on passe d'un milieu dense forestier à un taillis ouvert. La chênaie, probablement installée en partie sur le plateau, connaît des défrichements et la création de clairières.

L'époque carolingienne semble le moment privilégié de l'occupation de ce secteur. Cette période d'intense activité agricole est suivie d'une nette déprise et, au X<sup>e</sup> s., date de l'abandon du site,

d'une recrudescence des taillis humides dans le vallon. Aucun document d'archives ni aucune source archéologique n'apporte de précision sur le déplacement de cet habitat dans le courant du X<sup>e</sup> s.

Les diagrammes polliniques montrent par la suite (vers les XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. ?) un retour à un véritable paysage agraire avec, localement, une expansion du chêne peut-être en liaison avec le développement du bocage. Les fouilles menées à Montours ont révélé des éléments de rupture et de continuité de l'occupation dans ce secteur, conduisant à soulever la question de la coexistence des habitats ruraux. Même si des interrogations subsistent, ces résultats constituent une avancée importante pour la connaissance des établissements paysans bretons du haut Moyen Âge, encore peu étudiés.

Organised distribution of structures; modifications to their lay-out, changes in the use of passageways and/or enlargement of plots are amongst the parameters which have enabled the excavators to identify the organisation and development of the sites studied. At Le Teilleul, we see how the settlement developed to its maximum size through the creation of new units and the enlargement of existing plots. The rigorously structured system used to lay out the Le Teilleul and Louvaquint sites has remained in use until the present day.

In addition to the study of rural settlements, special attention has been paid to the landscape, particularly successive modifications (field systems and tracks) and evidence for agro-pastoral activities. This a field of study where the results of « bio-archaeological » analysis have proven a useful addition to the archaeological data.

The formation of peat in the wet zones begins at the end of the Neolithic period or the beginning of the Bronze Age. The effect of human occupation upon natural surroundings can be observed during this period, both from the condition of the regions' forests and the appearance of the first herbaceous ruderal plants. The first signs of limited cereal cultivation, however, do not appear before the Iron Age. From the Bronze Age until the end of the Gallo-Roman period, new species (birch and hazel) were introduced in certain areas of mixed dense oak groves cleared for that purpose. Alder groves colonised the valley floors. The Louvaquint site appears to be occupied once more from the end of the Merovingian period. Starting with the construction of the ford, significant alteration of the natural environment can be observed. The wet coppices on the valley floor recede considerably; the dense forest environment gives way to open thickets. Clearings are made in the oak groves, probably partly located on the plateau.

Occupation of the area seems to be at its height during the Carolingian era. This period of intense agricultural activity is followed by a clear decline; by the 10<sup>th</sup> century, when the site is abandoned, wet coppices have once again developed in the valley. Neither archival sources nor archaeological evidence provides any explanation for the displacement of the habitation site during the tenth century. Pollen diagrams indicate that at a later date, perhaps around the 16<sup>th</sup> or 17<sup>th</sup> century, a truly agrarian landscape reappears, in which the development of oak trees in some locations may be related to the introduction of hedged fields. Excavations at Montours have brought to light evidence for both continuity and discontinuity in the occupation of the area and, in so doing, raise the question of whether or not these rural habitats coexisted. Even if some questions remain unanswered, the results obtained here constitute a significant advance in archaeologists understanding of early medieval farming settlements in Brittany, a field which has hitherto received little scholarly attention.

Die Verteilung der Strukturen, die Umgestaltungen oder die Aufgabe mancher Durchgänge und die Vergrößerung einiger Parzellen lassen die Entwicklung der ergrabenen Stätten ganz klar erkennen. So wohnt man in Le Teilleul einer Siedlungsentwicklung bei, bei der die Schaffung neuer Strukturen und die Vergrößerung von Parzellen der größten Ausdehnung des Ortes entsprechen. Die Flächenorganisation, die die Fundstätten von Le Teilleul und von Louvaquint durchgreifend strukturierte, ist noch heute erhalten. Parallel zur Untersuchung der dörflichen

Siedlungen wurde der Erforschung der umliegenden Landschaft besondere Aufmerksamkeit geschenkt: insbesondere ihren aufeinanderfolgenden Gestaltungen (Parzellen und Wege) und den Spuren der landwirtschaftlichen und pastoralen Aktivitäten. In diesen Bereichen ergänzen die bio-archäologischen Ergebnisse die archäologischen Daten vorteilhaft.

Am Ende des Neolithikums oder zu Beginn des Bronzezeitalters beginnt sich in den Feuchtzonen Torf zu bilden. Während der Frühgeschichte hat die menschliche Besiedlung das Milieu bereits verändert, wie der Zustand des Waldes der Region und das Vorhandensein der ersten Pollen von ruderalen Graspflanzen beweist. Die ersten Anzeichen eines diskreten Getreideanbaus tauchen jedoch nicht vor der Eisenzeit auf. Seit der Bronzezeit und bis Ende der gallo-römischen Epoche wird der Wald (dichter Mischeichenwald) örtlich gerodet und die Lichtungen werden mit neuen Baumarten bepflanzt: Birke und Haselnussstrauch. Erlenwälder bedecken die Talgründe. Seit Ende der merowingischen Zeit scheint der Ort Louvaquint erneut bewohnt zu sein. Beim Bau der Furt und in der Folgezeit ist eine bedeutende Veränderung der natürlichen Umgebung zu beobachten. Das feuchte Unterholz des Talgrundes geht beträchtlich zurück: dies ist der Übergang von dichter Bewaldung zu offenem Niederwald. Der Eichenwald, den man wahrscheinlich auf der Hochebene vorgefunden hatte, wurde abgeholzt und Lichtungen geschaffen. In karolingischer Zeit hat der Ort seine größte Besiedlungsdichte erfahren. Auf diese Zeit intensiver landwirtschaftlicher Aktivität folgt dann ganz deutlich eine Zeit der Verwahrlosung. Im 10. Jh., als der Ort entgültig verlassen wird, nehmen die feuchten Unterwälder im Talgrund wieder zu. Über die Verlagerung dieser Siedlung im Laufe des 10. Jh. geben weder Dokumente aus den Archiven noch archäologische Belege nähere Auskunft.

Die Pollendiagramme weisen auf die spätere (gegen das 16.-17. Jh. ?) Rückkehr zu einer echten Ackerbaulandschaft mit lokaler Ausbreitung der Eichen, die vielleicht mit einer zunehmenden Weidewirtschaft in Verbindung zu bringen ist.

Die Grabungen in Montours haben Elemente zu Tage gebracht, die einerseits auf eine Siedlungsunterbrechung, andererseits aber auch wieder auf eine gewisse Kontinuität in diesem Sektor hinweisen. Diese Fakten werfen die Frage nach der Koexistenz der bäuerlichen Siedlungen auf. Obwohl die Fragen weiterbestehen, so stellen diese Ergebnisse doch einen bedeutenden Fortschritt in der Kenntnis der bäuerlichen Siedlungen im Frühmittelalter in der Bretagne dar, die bis heute noch wenig untersucht sind.

## AUTEURS

### ISABELLE CATTEDDU

Afan.

### MARIE-PIERRE RUAS

CNRS, UMR 5608, université de Toulouse-Le Mirail.

### BÉNÉDICTE PRADAT

Afan ; associée à l'UMR 150 du CNRS, université de Toulouse-Le Mirail.

### DOMINIQUE MARGUERIE

CNRS, UMR 6566, laboratoire d'anthropologie, université de Rennes 1.

# Bibliographie

---

## Abréviations

Afam : Association française d'archéologie mérovingienne

DAF : Documents d'archéologie française

RAO : *Revue archéologique de l'Ouest*

RAE : *Revue archéologique de l'Est*

**Amoros, Petts 1993** : AMOROS (C.), PETTS (G.) dir. — *Hydrosystèmes fluviaux*. Paris : Masson, 1993. 320 p.

**Argentré 1582** : ARGENTRÉ (Bertrand d'). — *Histoire de Bretagne*. 1582.

**Aubry 1996** : AUBRY (?). — *Autoroute des estuaires (Ille-et-Vilaine). Section Saint-Sauveur-des-Landes/Saint-Aubin du Cormier* : DFS de diagnostic. Rennes : SRA Bretagne, 1996.

**Batt, Menez 1988** : BATT (M.), MENEZ (Y.). — L'Habitat du haut Moyen Âge de Creac'h Gwen à Quimper (Finistère). *RAO*, 5, 1988, p. 123-140.

**Beague-Tahon 1991** : BEAGUE-TAHON (N.). — Juvigny (Marne). *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 278.

**Beague-Tahon, Georges-Leroy 1995** : BEAGUE-TAHON (N.), GEORGES-LEROY (M.). — Deux habitats ruraux du haut Moyen Âge en Champagne crayeuse : Juvigny et Torcy-le-Petit (milieu VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.). In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 175-183.

**Behre 1969** : BEHRE (K.-E.). — Untersuchungen des botanischen Materials der frühmittelalterlichen Siedlung Haithabu (Ausgrabung 1963-1964). In : *Ausgrabungen in Haithabu*. Carlwacht Verlag, Neumünster, 1969, 2, p. 1-55.

**Behre 1973** : BEHRE (K.-E.). — Mittelalterliche Kulturpflanzenfunde aus der Kirche von Middels (Staad Aurioch/Ostfriesland). In : *Probleme der Küstenforschung im südlichen Nordseegebiet*. Hildesheim, 10, 1973, p. 39-47.

**Behre 1986a** : BEHRE (K.-E.). — *Anthropogenic indicators in pollen diagrams*. Rotterdam : Balkema, 1986. 232 p.

**Behre 1986b** : BEHRE (K.-E.). — Kulturpflanzen und Unkraüter des Mittelalters Funde aus der Kirche von Horsten/Ostfriesland. In : *Abhandlungen*, 48. Jahrgang, Münster (Westfalie), 1986, 2/3, p. 441-456.

**Boardman, Jones 1990** : BOARDMAN (S.), JONES (G.). — Experiments on the effects of charring on cereal plant component. *Journal of Archeological Sciences*, 17, 1990, p. 1-11.

**Brochier 1981** : BROCHIER (J.-E.). — Géoarchéologie du monde agropastoral. In : GUILAINE (J.) dir. — *Pour une archéologie agraire*. Paris : Armand Colin, 1991, p. 303-322.

**Brunterc'h 1989** : BRUNTERC'H (J.-P.) (dans son ouvrage sur le duché du Maine et la marche de Bretagne) In : AT SMA (H.) dir. — *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850* : colloque historique international. Sigmaringen : Jan Thorbecke, 1989, t. 1, p. 83-117. (Beihefte der Francia 16/2).

**Buchez 1993** : BUCHEZ (N.). — Le Site des Dix-huit Arpents à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne). In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du v<sup>e</sup> s. au x<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 210-211.

**Buchez 1995** : BUCHEZ (N.). — Un Habitat du haut Moyen Âge à Bussy-Saint-Georges/Les Dix-huit Arpents (Seine-et-Marne). In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 109-112.

**Bull. Afam 1993** : *Bulletin de liaison de l'Afam*, 16, 1993.

**Campy, Macaire 1989** : CAMPY (M.), MACAIRE (J.-J.). — *Géologie des formations superficielles. Géodynamique, faciès, utilisation*. Paris : Masson, 1989. 448 p.

**Carré, Guillon 1995** : CARRÉ (F.), GUILLON (M.). — *Habitat et nécropole de Portejoie. Le site de Tournedos/Val-de-Reuil (Eure, VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)* In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin, Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 145-158.

**Catteddu 1992** : CATTEDDU (I.). — L'Habitat rural mérovingien de Genlis, lieu-dit La Borde-Le Joannot (Côte-d'Or), VII<sup>e</sup> s. *RAE*, t. XLIII, 161, 1992, p. 39-98.

**Catteddu 1995a** : CATTEDDU (I.). — *Le « village » de Saleux/Les Coutures. Habitat, nécropole, églises et aménagements de berge du haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)* : document final de synthèse. Amiens : SRA Picardie, 1995.

**Catteddu 1995b** : CATTEDDU (I.). — L'Habitat mérovingien de Genlis (Côte-d'Or). In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 185-192.

**Catteddu 1997** : CATTEDDU (I.) dir. — *Les Habitats ruraux du haut Moyen Âge de Montours et de La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine). Sauvetage urgent 18/04/1996-31/08/97. Autoroute A 84 Rennes-Avranches section 3 et 4, AFAN Grand-Ouest* : document final de synthèse. Rennes : SRA Bretagne, 1997.

**Catteddu 1998** : CATTEDDU (I.). — Le Site médiéval de Saleux/Les Coutures : habitat, nécropole et églises du haut Moyen Âge. In : DE BOE (G.), VERHAEGEN (F.). — *Medieval Europe Conférence*, Brugge, 1997, vol. 6. *Rural settlements in Medieval Europe*, Zellik (Belgique), 1998, p. 143-148.

**Chapelot, Fossier 1980** : CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.). — *Le Village et la maison au Moyen Âge*. Paris : Hachette, 1980. 358 p.

**Chédeville, Tonnerre 1987** : CHÉDEVILLE (A.), TONNERRE (N.-Y). — *La Bretagne féodale XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.* Rennes : Ouest-France, 1987. 426 p.

**Cintré 1989** : CINTRÉ (R.). — *La Frontière franco-bretonne au Moyen Âge : économie, mentalité, guerre et société en pays de marches, VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.* : doctorat d'État sous la dir. de J.-P. Legay. Rouen, 1989.

**Clément, Touffet 1989** : CLÉMENT (B.), TOUFFET (J.). — La Tourbière de Landémarais en Parigné (Ille-et-Vilaine, France). La végétation actuelle et son évolution récente. *Revue de botanique*, n° 129, 1989.

**Colardelle 1996** : COLARDELLE (M.) dir. — *L'Homme et la nature au Moyen Âge : actes du V<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale* (Grenoble), 6-9 octobre 1993. Paris : Éd. Errance, 1996.

**Couanon et al. 1993** : COUANON (P.), DUFOURNIER (D.), FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), FLAMBARD-HERICHER (A.-M.), LORREN (C.), PILET (C.). — Les Productions céramiques en Basse-Normandie et en Bretagne orientale du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. In : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) dir. — *La Céramique du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. dans l'Europe du Nord-Ouest : travaux du Groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais : actes du colloque d'Outreau*. Nord-Ouest Archéologie, 1993, p. 355-374.

**Couanon, Forfait 1991** : COUANON (P.), FORFAIT (N.). — *Les Gaudines à Vieux (Calvados) : synthèse provisoire*. Caen : Circonscription des Antiquités de Basse-Normandie, 1991.

**Couanon, Forfait 1995** : COUANON (P.), FORFAIT (N.). — Le Site des Gaudines à Vieux (Calvados). Habitats du haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). In : LORREN C., PERIN P. dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne) : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne*, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 159-166.

**Cuisenier, Guadagnin 1988** : CUISENIER (J.), GUADAGNIN (R.) dir. — *Un Village au temps de Charlemagne : moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII<sup>e</sup> s. à l'An Mil : exposition*, Paris, musée des ATP, 1988-1989. Paris : RMN, 1988. 357 p.

**Daveau 1993** : DAVEAU (I.). — Bussy-Saint-Martin/Rentilly (Seine-et-Marne). In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 202-203.

**Debord, Leenhardt 1975** : DEBORD (A.), LEENHARDT (M.). — La céramique d'Andonne. *Archéologie médiévale*, t. 5, 1975.

**De Bouard 1976** : DE BOUARD (M.). — La céramique de Doué-la-Fontaine, IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. *Archéologie médiévale*, t. 6, 1976, p. 247-286.

**Dickson, Brough 1989** : DICSON (J. H), BROUGH (D.W.). — Biological studies of a Pictish Midden. *Archäobotanik, Dissertationes Botanicae*, J. Cramer in der Gebr. Borntraeger Verlagsbuchhandl. Berlin-Stuttgart, 1989, 133, p. 155-166.

**Fichet de Clairfontaine 1996** : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.) dir. — *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : MSH, 1996. 165 p. (DAF ; 55).

**Fossier 1987** : FOSSIER (R.). — *La Terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s.* Amiens : CRDP, 1987. 353 p.

**Foucray, Gentili 1992** : FOUCRAY (B.), GENTILI (F.). — *Les Ruelles de Serris, village du haut Moyen Âge (mi VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Nécropole et habitat : rapport de sauvetage programmé*. Paris : SRA Île-de-France, 1992.

**Foucray, Gentili 1993** : FOUCRAY (B.), GENTILI (F.). — Les Ruelles à Serris (Seine-et-Marne). Le village du haut Moyen Âge. In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 201-202.



**Gentili 1993** : GENTILI (F.). — Servon/L'Arpent Ferret (Seine-et-Marne). Villa gallo-romaine et habitat du haut Moyen Âge (1<sup>er</sup> aux x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> s.). In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du v<sup>e</sup> s. au x<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 208-209.

**Gentili, Hourlier 1995** : GENTILI (F.), HOURLIER (N.). — L'Habitat du haut Moyen Âge de L'Arpent Ferret à Servon (Seine-et-Marne), iv<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> s. In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 121-133.

**Giot et al. 1982** : GIOT (P.-R.), BERNIER (G.), FLEURIOT (L.). — *Les Premiers Bretons. La Bretagne du v<sup>e</sup> s. à l'an Mil*. Éd. Jos, 1982. 35 p.

**Greig 1991** : GREIG (J.). — The British Isles. In : VAN ZEIST (W.), WASYLIKOWA (K.), BEHRE (K.-E.) dir. — *Progress in Old World Palaeoethnobotany*. Rotterdam : Balkema, 1991, p. 299-334.

**Guigon 1990** : GUIGON (P.). — *Les Sites religieux et fortifiés du haut Moyen Âge en Bretagne* : thèse. Rennes : Université de Rennes 1, 1990.

**Gurel s.d.** : GUREL (G.). — *Chronique d'Arthur de Richemont*. S.I. : S.n., sd., p. 66-67.

**Helluin et al. 1991** : HELLUIN (M.), PELLERIN (J.), CLET (M.), PILET-LEMIERE (J.). — Anthropisation et remblaiements de vallons de premier ordre dans la région de Fougères (Ille-et-Vilaine). *Physio-géo*, 22-23, 1991, p. 143-148.

**Hinckert 1995a** : HINCKERT (V.). — *Étude de la céramique découverte sur le site de La Fourchette I en Saint-Pellerin* : rapport de fouille. Caen : SRA Basse-Normandie, 1995.

**Hinckert 1995b** : HINCKERT (V.). — *Étude de la céramique du site des Gaudines à Vieux* : mémoire de maîtrise. Caen : Université de Caen, 1995.

**Holden 1975** : HOLDEN (J.H.W.). — Oats, *Avena* spp. (Gramineae-Aveneae). In : ZEVEN (A.C.), ZHUKOVSKI (P.M.) dir. — *Dictionary of cultivated plants and their centres of diversity. Excluding ornamentals, forest trees and lower plants*. Wageningen : Centre for Agricultural Publishing and Documentation, 1975, p. 86-90.

**Jacomet 1987** : JACOMET (S.). — Prähistorische Getreidefunde. Eine Anleitung zur Bestimmung prähistorischer Gersten- und Weizen-Funde. Bâle : Botanisches Institut des Universität. Abteilung Pflanzensystematik und Geobotanik, fascicule dactylographié, 1, 1987. 70 p.

**Jauzein 1995** : JAUZEIN (P.). — *Flore des champs cultivés*. Paris : Inra, Sopra, 1995. (Coll. Techniques et Pratiques).

**Kessedjuan 1972** : KESSEDJUAN (M.). — *Une Seigneurie rurale des marches de Bretagne au xv<sup>e</sup> s. : Saint-Brice-en-Cogles sous la famille de Scepeaux : étude de comptes*. Rennes, 1972.

**La Borderie 1961** : LA BORDERIE (A. le Moyne de). — *Histoire de la Bretagne*, t. 1-3. Ero, 1961.

**Lanoë 1985** : LANOË (P.). — *Les Limites de la Bretagne au haut Moyen Âge et la frontière franco-bretonne du v<sup>e</sup> s. à 851* : maîtrise sous la dir. de A. Chédeville. Rennes : Université de Rennes 2, 1985.

**Lanos et al. 1986a** : LANOS (P.), QUERRE (G.), LEROUX (G.). — Un atelier de potier carolingien à Launay-Margat en Guipel (Ille-et-Vilaine) : fouille, datation et production. *Les Dossiers du CeRAA*, n° 14, 1986, p. 53-71.

**Lanos et al. 1986b** : LANOS (P.), QUERRE (G.), LEROUX (G.). — Un atelier de potier carolingien à Launay-Margat en Guipel (35). *Revue d'archéométrie*, n° 11, 1986, p. 83-98.

**Le Baud, La Lande de Calan 1907** : LE BAUD (P.) éd., LA LANDE DE CALAN (C. de) éd. — *Croniques et y stiores des Bretons, publiées d'après la première rédaction inédite, avec les éclaircissements et des notes, par Charles de la Lande de Calan*. Nantes : Société des bibliophiles bretons, 1907, 4 vol.

- Le Boulanger et al. 1992** : LE BOULANGER (F.), PROVOST (A.), LEROUX (G.). — Un « village » carolingien sur la déviation de la RN 137 à La Cocherais en Tinténiac (I et V). *Les Dossiers du CeRAA*, n° 20, 1992, p. 87-117.
- Leenhardt 1987** : LEENHARDT (M.). — Contribution à l'étude de l'habitat en Basse-Normandie. Recherche sur la typologie et la chronologie des céramiques utilisées du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s. In : *La Céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), fabrication, commercialisation, utilisation : 1<sup>er</sup> congrès international d'archéologie médiévale*, 1985. Caen : CNRS, 1987, p. 59-70.
- Leroux et al. 1993** : LEROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.). — Rennes-Vieuville-Beaurade, fouilles de sauvetage sur l'emplacement de la future station d'épuration de l'agglomération rennaise. *Occupation humaine en basse-vallée de Vilaine de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge : rapport de fouilles*. Rennes : SRA Bretagne, 1993. 2 vol.
- Leroux et al. 1995** : LEROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.). — Janzé/La Tullaye, Ille-et-Vilaine : DFS de sauvetage urgent. Rennes : SRA Bretagne, 1995.
- Leroux 1996** : LEROUX (G.). — Montours (Ille-et-Vilaine), Louvaquint-Le Teilleul. *Sites d'habitats préhistoriques et médiévaux* : DFS de diagnostic. Rennes : SRA Bretagne, 1996.
- L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet 1993** : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993.
- Lorren 1989** : LORREN (C.). — Le Village de Saint-Martin de Trainecourt à Mondeville (Calvados), de l'Antiquité au haut Moyen Âge. In : AT SMA (H.) dir. — *La Neustrie-Les Pays au nord de la Loire de 650 à 850* : colloque historique international, Beihefte der Francia 16/2. Sigmaringen : Jan Thorbecke, 1989, p. 439- 465.
- Lorren, Perin 1995** : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995.
- Marguerie 1992** : MARGUERIE (D.). — Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques. *Trav. Labo, anthropologie Rennes*, 1992, n° 40. 313 p.
- Marguerie, Renaudin 1997a** : MARGUERIE (D.), RENAUDIN (S.). — *La Zone humide du Teilleul-Louvaquint : étude sédimentologique* : rapport d'analyse. Rennes : Université de Rennes 1, 1997. 12 p.
- Marguerie, Renaudin 1997b** : MARGUERIE (D.), RENAUDIN (S.). — *Étude anthracologique du site de La Talvassais (Montours, Ille-et-Vilaine)*. CNRS, UMR 6566, 1997. 18 p.
- Marinval 1988** : MARINVAL (P.). — *L'Alimentation végétale en France du Mésolithique jusqu'à l'âge du Fer*. Toulouse : CNRS, 1988. 192 p.
- Menez, Batt 1988** : MENEZ (Y.), BATT (M.). — L'Habitat du haut Moyen Âge de Creac'h Gwen à Quimper (Finistère). *RAO*, 5, 1988, p. 123-140.
- Meynier 1977** : MEYNIER (A.). — *Atlas et géographie de la France moderne. La Bretagne*. Paris : Flammarion, 1977. 293 p.
- Müller-Wille et al. 1988** : MÜLLER-WILLE (M.), DÖRFLER (W.), MEIER (D.), KROLL (H.). — The transformation of rural society, economy and landscape during the first millenium AD : archaeological and palaeobotanical contributions from Northern Germany and Southern Scandinavie. *Geografiska Annaler*, 1, 1988, p. 53-68.
- Nicourt 1986** : NICOURT (J.). — *Céramiques médiévales parisiennes. Classification et typologie*. JPGF, 1986. 366 p.

**Petit 1988** : PETIT (M.). — La Grande Paroisse (Seine-et-Marne). In : *Un Village au temps de Charlemagne : moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII<sup>e</sup> s. à l'An Mil* : exposition, Paris, musée des ATP, 1988-1989. Paris : RMN, 1988, p. 147-149.

**Peytremann 1995** : PEYTREMANN (E.). — Les Structures d'habitat rural du haut Moyen âge en France (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Un état de la recherche. In : LORREN (C.), PERIN (P.) dir. — *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)* : actes des XIV<sup>e</sup> journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993. Rouen : Afam, 1995, p. 1-28.

**Provost 1989** : PROVOST (A.). — *Le Site de La Cocherais à Tinténiac (Ille-et-Vilaine)* : rapport de fouille. Rennes : SRA Bretagne, 1989.

**Rameau et al. 1989** : RAMEAU (J.-G.), MANSION (D.), DUME (G.). — *Flore forestière française, guide écologique illustré, plaines et collines*, t. 1. Paris : Institut pour le développement forestier, 1989. 1 785 p.

**Randouin 1981** : RANDOUIN (B.). — *Essai de classification chronologique de la céramique de Tours du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s.* *Recherches sur Tours*, I, 1981, p. 103-114.

**Renault 1993** : RENAULT (V.). — Mondeville, Le Haut-Saint-Martin. In : *Bilan scientifique régional de Basse-Normandie*, 1992. Caen : SRA Basse-Normandie, 1993, p. 31-32.

**Renault 1994** : RENAULT (V.). — *Mondeville* : document final de synthèse. Caen : SRA Basse-Normandie, 1994.

**Rouche 1986** : ROUCHE (M.). — L'Accumulation primitive (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.). Des échanges nouveaux. in : FOSSIER (R.) dir. — *Les Mondes nouveaux : 350-950. Le Moyen Âge*, t. 1. Paris : Armand Colin, 1986, p. 484-502.

**Roy 1990** : ROY (N.). — 70. Forêt de La Londe. In : *De la Gaule à la Normandie : 2 000 ans d'histoire, 30 ans d'archéologie*. Rouen : Musée et Monuments départementaux de la Seine-Maritime, 1990, p. 126-128.

**Ruas 1988** : RUAS (M.-P.). — *L'Alimentation végétale en France du Mésolithique jusqu'à l'âge du Fer*. Toulouse : CNRS, 1988. 192 p.

**Ruas 1990** : RUAS (M.-P.). — *Recherches carpologiques dans le Massif armoricain du Mésolithique au bas Moyen Âge* : mémoire de DEA Histoire et Civilisations. Paris : EHESS, 1990.

**Ruas 1992** : RUAS (M.-P.). — Les Plantes exploitées en France au Moyen Âge d'après les semences archéologiques. In : *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'époque moderne* : 12<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran (septembre 1990). Flaran, Auch, 1992, p. 9-35.

**Ruas, Pradat 1997a** : RUAS (M.-P.), PRADAT (B.). — Les Semences de fosses-silos carolingiennes du site des Gaudines à Vieux (Calvados). In : COUANON (P.) dir. — *Gaudines à Vieux (Calvados)* : document final de synthèse. Caen : SRA Basse-Normandie, 1997.

**Ruas, Pradat 1997b** : RUAS (M.-P.), PRADAT (B.). — Rapport de l'analyse carpologique du site médiéval « Les Murailles » à Distré (Saumur, Maine-et-Loire). In : VALAIS (A.) dir. — *Les Murailles à Distré (Saumur, Maine-et-Loire)* : document final de synthèse. Nantes : SRA Pays-de-la-Loire, 1997.

**Séguier 1993** : SÉGUIER (J.-M.). — Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne). In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 206-207.

**Speller 1993** : SPELLER (A.). — Coupvray/Les Regards (Seine-et-Marne). In : *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet du V<sup>e</sup> s. au X<sup>e</sup> s.* : catalogue d'exposition. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Saint-Ouen-l'Aumône : Éd. du Valhermeil, 1993, p. 207-208.

- Schweitzer 1984** : SCHWEITZER (J.). — *L'Habitat rural en Alsace au haut Moyen Âge*. Riedisheim, 1984.
- Tonnerre 1994** : TONNERRE (N.-Y.). — *Naissance de la Bretagne : géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII<sup>e</sup> s. à la fin du XII<sup>e</sup> s.* Angers : Presses universitaires d'Angers, 1994.
- Toubert 1990** : TOUBERT (P.). — La Part du grand domaine dans le décollage économique de l'Occident (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). In : *La Croissance agricole du haut Moyen Âge : chronologie, modalités, géographie* : actes des 10<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire, Flaran, sept. 1988. 1990, p. 54-86.
- Van Zeist et al. 1994** : VAN ZEIST (W.), WOLDRING (H.), NEEF (R.). — Plant husbandry and vegetation of early medieval Douai, northern France. *Vegetation History and Archaeobotany*, 3, 1994, p. 191-218.
- Van Zeist, Palfenier-Vegter 1979** : VAN ZEIST (W.), PALFENIER-VEGTER (R.). — Agriculture in medieval Gasselte. *Palaeohistoria*, 21, 1979, p. 267-299.
- Verhulst 1992** : VERHULST (A.). — *Villages et villageois au Moyen Âge*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1992, p. 9-13.
- Verhulst 1995** : VERHULST (A.). — *Le Paysage rural : les structures parcellaires de l'Europe du Nord-Ouest*. Paris : Brepols, 1995. 82 p. (Typologie des sources du Moyen Âge occidental ; 73).
- Visset 1979** : VISSET (L.). — *Recherches palynologiques sur la végétation pléistocène et holocène de quelques sites du district phytogéographique de Basse-Loire*. Nantes, 1979. 282 p. *Bulletin de la Société des Sciences naturelles Ouest France*, hors série.
- Visset 1989** : VISSET (L.). — La Tourbière de Landemarais en Parigné (Ille-et-Vilaine, France), étude pollinique. *Le jeunia*, n. s., n° 129, mai 1989, p. 16-26.
- Wallon, Duby 1975** : WALLON (A.), DUBY (G.) dir. — *La Formation des campagnes françaises des origines à 1340. Histoire de la France Rurale*, t. 1. Paris : Seuil, 1975-1977.
- Wilson 1979** : WILSON (D.G.). — Horse dung from Roman Lancaster : a botanical report. In : KÖRBER-GROHNE (U.) ed., Festschrift HOPF (M.). — *Archäo-Physika*, 1979, 8, p. 331-350.
- Wilson 1984** : WILSON (D.G.). — The carbonisation of weed seeds and their representation in macro-fossil assemblages. In : VAN ZEIST (W.), CASPARIE (W.A.) dir. — *Plants and ancient man. Studies in Palaeoethnobotany : actes du 6<sup>e</sup> symposium de l'IWGP*, Groningen, 1983. Groningen : Balkema, 1984, p. 201-206.
- Zohary, Hopf 1988** : ZOHARY (D.), HOPF (M.). — *Domestication of plants in the Old World. The origin and spread of cultivated plants in West Asia Europe and the Nile Valley*. Oxford : Clarendon Press, 1988. 249 p.

# Résumé

---

## 1 Introduction

2 Trois habitats du haut Moyen Âge ont été fouillés sur une même commune au cours des opérations préventives réalisées à Montours, sur l'autoroute des estuaires (A84) reliant Rennes à Avranches. Un quatrième site, répondant aux mêmes problématiques, se situe plus au sud sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert. Les résultats présentés ici enrichissent des données archéologiques encore peu nombreuses pour le haut Moyen Âge en Ille-et-Vilaine. L'étude de ces habitats ruraux, carolingiens, laisse entrevoir une gestion structurée et dynamique de l'environnement, qui a été analysé avec le concours d'une équipe de paléoenvironmentalistes. Ainsi, le fond de vallon tourbeux qui sépare les sites a fourni de précieuses données sur l'évolution de la végétation.

## 3 2 Montours/Le Teilleul

4 Site le plus important, il se caractérise par un habitat réparti sur des parcelles rectangulaires régulières reliées les unes aux autres par des passages. Cet habitat a connu une extension vers le N-E. Transformations et réaménagements des parcelles semblent liés à des changements ponctuels d'activités. Les structures témoignent d'activités spécifiques des habitats ruraux carolingiens (stockage, cuisson, forge) et de spécialisation de certains secteurs. Les bâtiments présentent des techniques de construction diverses. Le mobilier céramique, plus abondant que sur les autres sites, est daté entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. Les analyses carpologiques confirment l'éventail habituel des espèces cultivées au haut Moyen Âge, au premier rang desquelles l'avoine, puis le seigle, le blé tendre, l'orge vêtue et le lin.

## 5 3 La zone humide de Louvaquint-Le Teilleul

6 Les gisements de Louvaquint et du Teilleul sont séparés par un vallon traversé par deux ruisseaux que relie un gué empierré utilisé aux époques mérovingienne et carolingienne. Sur la rive droite du Teilleul, ce gué rejoint un chemin conduisant au site du même nom. Plusieurs aménagements en bordure de ce gué, dont des éléments en bois, et la qualité de sa propre construction témoignent d'une bonne gestion de ce fond de vallon tourbeux. Les premières études polliniques permettent de suivre l'évolution de la végétation dans ce secteur.

## 7 4 Montours/Louvaquint

8 Ce site, où subsistent essentiellement des réseaux fossoyés, révèle une occupation discontinue de la Protohistoire à nos jours. Le haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) est connu par le mobilier céramique découvert dans des fossés et par quelques structures appartenant à un habitat situé légèrement plus à l'est. Le réseau fossoyé du haut Moyen Âge se raccorde parfaitement à celui découvert au Teilleul.

#### 9 **5 Montours/La Talvassais**

10 Cet habitat, délimité au nord et à l'est par un chemin creux, se situe à environ 800 m au sud de Louvaquint et à 1 000 m du Teilleul dont il semble, en partie, contemporain. Si les fonctions de certains secteurs ont pu être déterminées (forge, fours, structures de stockage), seule une partie d'un gisement peut-être plus important a été appréhendée. À l'intérieur des parcelles délimitées par des fossés, l'occupation se caractérise par l'alternance de zones à forte et à faible concentration de vestiges. Les structures de combustion sont un peu à l'écart, dans un secteur plus dégagé. Des fosses, probablement liées à l'extraction de matériaux nécessaires aux constructions et aux aménagements des sols (limon, arène granitique), sont davantage présentes dans la partie sud du site.

#### 11 **6 La Chapelle-Saint-Aubert/ La Chaîne**

12 Sur la commune de La Chapelle-Saint-Aubert, ce site est un petit habitat rural carolingien au mobilier peu abondant mais homogène dont l'étude tend à définir une occupation plutôt courte. Les comblements des structures sont rapides et aucune trace d'artisanat ni de structures de stockage n'a été relevée dans les limites de l'emprise. Un bâtiment léger et quelques foyers constituent les éléments les plus caractéristiques de l'occupation. Comme à Louvaquint, le site présente des témoins plus anciens qui sont ici des structures gallo-romaines apparaissant au nord du gisement.

#### 13 **7 Le mobilier archéologique**

14 Dans une région où la céramique du haut Moyen Âge est encore mal connue, ce corpus, propre à des sites de consommation, offre un potentiel considérable malgré la faible quantité de l'échantillonnage. Il présente quelques similitudes avec les productions des ateliers de potiers voisins (Guipel et Trans), celui des habitats de Janzé et Tinténiac en Ille-et-Vilaine, ainsi qu'avec certains sites de Normandie, datés entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s.

#### 15 **8 Synthèse**

16 Répartition des structures, modifications dans l'aménagement ou condamnation de certains passages et agrandissements de certaines parcelles sont autant de paramètres permettant de reconnaître très clairement l'évolution de l'organisation des sites fouillés. On assiste ainsi, au Teilleul, à un développement de l'habitat qui associe la création de nouvelles unités et l'agrandissement de parcelles, correspondant à l'extension maximale du site. La trame structurant les gisements du Teilleul et de Louvaquint restera en usage jusqu'à nos jours. Parallèlement à l'étude de l'habitat rural, une attention particulière a été accordée à celle du paysage : notamment, ses aménagements successifs (parcellaires et chemins) et les traces des pratiques agropastorales. Les résultats bioarchéologiques ont utilement complété les données archéologiques.

17 La tourbification des zones humides débute à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Durant la Protohistoire, le milieu est déjà marqué par l'occupation humaine, comme le montrent l'état du milieu forestier régional et la présence des premiers pollens de plantes herbacées rudérales. Toutefois, il faut attendre l'âge du Fer pour voir

l'arrivée des premiers indicateurs d'une céréaliculture discrète. Depuis l'âge du Bronze et jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine, le milieu forestier (chênaie mixte dense) est localement défriché et accueille de nouvelles espèces : bouleau et noisetier. Les fonds de vallons sont colonisés par des aulnaies. Dès la fin de l'époque mérovingienne, le site de Louvaquint semble à nouveau occupé. Au moment de l'installation du gué et par la suite, on assiste à une importante modification du milieu naturel. Les taillis humides du fond de vallée régressent considérablement : on passe d'un milieu dense forestier à un taillis ouvert. La chênaie, probablement installée en partie sur le plateau, connaît des défrichements et la création de clairières.

- 18 L'époque carolingienne semble le moment privilégié de l'occupation de ce secteur. Cette période d'intense activité agricole est suivie d'une nette déprise et, au x<sup>e</sup> s., date de l'abandon du site, d'une recrudescence des taillis humides dans le vallon. Aucun document d'archives ni aucune source archéologique n'apporte de précision sur le déplacement de cet habitat dans le courant du x<sup>e</sup> s.
- 19 Les diagrammes polliniques montrent par la suite (vers les xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s. ?) un retour à un véritable paysage agraire avec, localement, une expansion du chêne peut-être en liaison avec le développement du bocage. Les fouilles menées à Montours ont révélé des éléments de rupture et de continuité de l'occupation dans ce secteur, conduisant à soulever la question de la coexistence des habitats ruraux. Même si des interrogations subsistent, ces résultats constituent une avancée importante pour la connaissance des établissements paysans bretons du haut Moyen Âge, encore peu étudiés.

# Abstract

---

## 1 Introduction

2 Archaeological research carried out prior to the construction of the A84 motorway link between Rennes and Avranches included excavation of three early medieval settlements located in the rural municipality of Montours. A fourth site of equal interest is located to the south in the municipality of La Chapelle-Saint-Aubert. The results presented here constitute a significant contribution to the sparse archaeological information available on the early Middle Ages in the department of Ille-et-Vilaine.

Analysis of these Carolingian-period rural settlements, including work by a team of paleo-environmentalists, reveals the extent to which the surrounding environment was managed in an organised, interactive manner. The peat-covered valley floor separating the sites has provided valuable information concerning changes in vegetation over time.

## 3 2 Montours/Le Teilleul

4 Le Teilleul, the largest and most important of the four sites, is distinguished by a settlement laid out in regular, rectangular plots and connected by passage-ways. At one point this settlement was extended towards the north-east. Frequent changes and modifications to the plots would seem to be related to temporary changes in use. Archaeological structures on the site attest to activities specific to rural Carolingian settlements (storage, cooking and iron-working) and to specialised use of certain areas. Buildings reflect a variety of construction techniques. Pottery, more abundant here than on the other sites, appears to date from the 8th to the 10<sup>th</sup> century period.

Examination of seed and grain remains confirms the presence of a range of plants typically cultivated during the early medieval period with a preponderance of oats, as well as rye, soft wheat, bracteiferous barley and flax.

## 5 3 The wet-zone at Louvaquint / Le Teilleul

6 Deposits at Louvaquint and Le Teilleul are separated by a small valley through which flow two streams crossed by a metallated ford during the Merovingian and Carolingian periods. On the north bank of the Le Teilleul stream, the ford connects with a track leading to the site of the same name. The quality of the ford's construction work, and the presence of other structures (some wooden) at its edge, point to effective



management of the peat-covered valley floor. Preliminary pollen analysis has allowed specialists to study changes and developments in the area's vegetation.

#### 7 **4 Montours/Louvaquint**

8 Remains on the Louvaquint site, consisting primarily of ditch systems, indicate intermittent occupation of the site from the Bronze and Iron Age periods to the present day. The early medieval period (7<sup>th</sup> to 8<sup>th</sup> century) is represented by pottery found in ditches and by other structures connected to a habitation site located slightly further east. The system of early medieval ditches links up with the one found at Le Teilleul.

#### 9 **5 Montours/La Talvassais**

10 The settlement at La Talvassais, the northern and eastern limits of which are defined by a hollow-way, is located 800 metres to the south of Louvaquint and 1000 metres from Le Teilleul, with which it is probably in part contemporary. Although it was possible to identify the functions of certain areas (forge, ovens, storage structures), only part of this probably much larger site could be studied. Within the plots delimited by ditches, occupation is characterised by alternating zones of denser and weaker concentration of remains. Structures used for combustion were kept somewhat apart in a more open area. Pits, probably resulting from the extraction of materials (silts and granitic sand) used in building walls and floors, are most commonplace in the southern part of the site.

#### 11 **6 La Chapelle-Saint-Aubert / La Chaîne**

12 The site known as La Chaîne, located in the municipality of La Chapelle-Saint-Aubert, comprises a small Carolingian rural settlement where finds, albeit not very plentiful, form a homogeneous group suggesting a short-lived occupation period. Sunken features were back-filled rapidly, and no traces of crafts-working or storage structures have been found in the area studied. A building of light construction and several fireplaces are the most significant features of occupation. As at Louvaquint, there are remains of occupation from previous periods, to wit, gallo-roman features identified on the northern edge of the site.

#### 13 **7 The finds**

14 In a region of France where as yet little is known about early medieval pottery, the corpus of finds from these sites where such pottery was used is of considerable interest, despite the small size of the sample. The pottery has some similarities with wares from the neighbouring kiln-sites at Guipel and Trans, from settlement sites at Janzé and Titéniac in the Ille-et-Vilaine and from certain 8<sup>th</sup> to 10<sup>th</sup> century sites in Normandy.

#### 15 **8 Conclusions**

16 Organised distribution of structures; modifications to their lay-out, changes in the use of passageways and/or enlargement of plots are amongst the parameters which have enabled the excavators to identify the organisation and development of the sites studied. At Le Teilleul, we see how the settlement developed to its maximum size through the creation of new units and the enlargement of existing plots. The rigorously structured system used to lay out the Le Teilleul and Louvaquint sites has remained in use until the present day.

In addition to the study of rural settlements, special attention has been paid to the landscape, particularly successive modifications (field systems and tracks) and evidence for agro-pastoral activities. This a field of study where the results of « bio-archaeological » analysis have proven a useful addition to the archaeological data.

The formation of peat in the wet zones begins at the end of the Neolithic period or the beginning of the Bronze Age. The effect of human occupation upon natural surroundings can be observed during this period, both from the condition of the regions' forests and the appearance of the first herbaceous ruderal plants. The first signs of limited cereal cultivation, however, do not appear before the Iron Age. From the Bronze Age until the end of the Gallo-Roman period, new species (birch and hazel) were introduced in certain areas of mixed dense oak groves cleared for that purpose. Alder groves colonised the valley floors. The Louvaquint site appears to be occupied once more from the end of the Merovingian period. Starting with the construction of the ford, significant alteration of the natural environment can be observed. The wet coppices on the valley floor recede considerably; the dense forest environment gives way to open thickets. Clearings are made in the oak groves, probably partly located on the plateau.

Occupation of the area seems to be at its height during the Carolingian era. This period of intense agricultural activity is followed by a clear decline; by the 10th century, when the site is abandoned, wet coppices have once again developed in the valley. Neither archival sources nor archaeological evidence provides any explanation for the displacement of the habitation site during the tenth century. Pollen diagrams indicate that at a later date, perhaps around the 16<sup>th</sup> or 17<sup>th</sup> century, a truly agrarian landscape reappears, in which the development of oak trees in some locations may be related to the introduction of hedged fields. Excavations at Montours have brought to light evidence for both continuity and discontinuity in the occupation of the area and, in so doing, raise the question of whether or not these rural habitats coexisted. Even if some questions remain unanswered, the results obtained here constitute a significant advance in archaeologists' understanding of early medieval farming settlements in Brittany, a field which has hitherto received little scholarly attention.

# Zusammenfassung

---

## 1 1 Einleitung

2 Im Rahmen der Präventivgrabungen in Montours auf der Autobahnteilstrecke « Les Estuaires »(A84) zwischen Rennes und Avranches, sind in einer Ortschaft drei Wohnstätten des frühen Mittelalters ergraben worden. Ein vierter Fundplatz mit ähnlicher Problematik liegt weiter südlich in der Gemeinde La Chapelle-Saint-Aubert. Die hier dargestellten wissenschaftlichen Ergebnisse ergänzen die noch seltenen archäologischen Erkenntnisse über das Frühmittelalter im Département Ille-et-Vilaine. Die Untersuchung dieser bäuerlichen Siedlungen aus karolingischer Zeit lässt erkennen, dass die Umwelt strukturiert und dynamisch geplant war, sie ist unter Mitwirkung eines Spezialistenteams für die Erforschung der Paläoumwelt analysiert worden. So hat der torfreiche Talgrund, der die Fundplätze von einander trennt, zahlreiche wertvolle Informationen bezüglich der Entwicklung der Vegetation geliefert.

## 3 2 Montours/Le Teilleul

4 Dies ist der wichtigste Fundplatz. Er zeichnet sich dadurch aus, dass die Siedlung in rechteckigen, regelmäßigen und durch Passagen miteinander verbundenen Parzellen organisiert ist. Die Siedlung ist nach Nordosten hin erweitert worden. Die Umbauten und häufigen Umgestaltungen der Parzellen scheinen mit vorübergehenden Tätigkeitsänderungen in Verbindung zu stehen. Die freigelegten Strukturen zeugen von spezifischen Aktivitäten der bäuerlichen Siedlungen in karolingischer Zeit (Vorratsräume, Küchen, Schmieden) und von der Spezialisierung mancher Bereiche. Die Gebäude weisen unterschiedliche Konstruktionstechniken auf. Das Keramikmaterial, das hier in größeren Mengen als auf den anderen Siedlungsplätzen gefunden wurde, muss wohl in die Zeit zwischen dem 8. und 10. Jh. eingeordnet werden. Die karpologischen Analysen bestätigen das übliche Spektrum an Kulturpflanzen des Frühmittelalters, bei denen der Hafer an erster Stelle steht, gefolgt von Roggen, Weichweizen, Gerste und Flachs.

## 5 3 Die Feuchtzone von Louvaquint-Le Teilleul

6 Zwei Bäche, die in karolingischer und merowingischer Zeit durch eine mit Steinen aufgeschüttete Furt verbunden waren, fließen durch eine Talmulde, die die Fundstätten Louvaquint und Le Teilleul trennt. Auf dem rechten Ufer des Baches Le Teilleul trifft

die Furt auf einen Weg, der zur Siedlungsstätte des gleichen Namens führt. Mehrere Installationen am Rande der Furt, darunter einige Holzelemente, und die Qualität ihrer Konstruktion zeugen von einer gut durchdachten Nutzung dieses torfreichen Talgrundes. Die ersten Pollenuntersuchungen ermöglichen es, die Entwicklung der Pflanzenwelt in diesem Sektor nachzuvollziehen.

#### 7 **4 Montours/Louvaquint**

8 Die Fundstätte Louvaquint, von deren Besiedlung ein Netz von Gräben zeugt, ist von der Frühgeschichte bis in die Gegenwart unregelmäßig besiedelt gewesen. Das Frühmittelalter ist durch Keramik aus Gräben belegt sowie durch einige Strukturen, die zu einer etwas weiter östlich gelegenen Siedlungsstätte gehört haben. Sie sind charakteristisch für das 7. und 8. Jh. Das Grabennetz des Frühmittelalters schließt sich problemlos an das in Le Teilleul entdeckte Netz an.

#### 9 **5 Montours/La Talvassais**

10 Der Siedlungsplatz von La Talvassais wird im Norden und Osten von einem Hohlweg begrenzt und liegt ungefähr 800 m südlich von Louvaquint und 1 000 m von der Siedlung Le Teilleul mit der er teilweise zeitgleich zu sein scheint. Die Funktionen einiger Sektoren konnten zwar bestimmt werden (Vorhandensein einer Schmiede, von Öfen und Lagerstrukturen), jedoch konnte nur ein Teil eines möglicherweise bedeutenderen Fundplatzes erfasst werden. Innerhalb der von Gräben begrenzten Parzellen sind die Siedlungsfunde je nach Fundzone mehr oder weniger verstreut. Die Feuerstellen lagen etwas abseits in einem weniger bebauten Sektor. Im südlichen Bereich der Fundstätte konzentrieren sich Gruben, aus denen wahrscheinlich Material zum Bauen und für die Bodengestaltung (Loess, Quarzsand) entnommen worden war.

#### 11 **6 La Chapelle-Saint-Aubert / La Chaîne**

12 Auf der Fundstätte La Chaîne, auf dem Gebiet der Gemeinde La Chapelle-Saint-Aubert, liegt eine kleine, bäuerliche Siedlungsstätte aus karolingischer Zeit. Es wurde zwar nur wenig Material gefunden, dies war jedoch sehr einheitlich und seine Untersuchung weist auf eine eher kurze Siedlungsperiode. Die Strukturen waren schnell aufgefüllt worden und auf dem Gelände wurden weder Spuren von handwerklichen Tätigkeiten noch von Vorratsplätzen gefunden. Die wichtigsten Elemente der Besiedlung sind ein leicht gebautes Gebäude und einige Feuerstellen. Wie in Louvaquint gibt es auch hier Zeugen einer älteren Besiedlung, in diesem Falle gallo-römische Strukturen im Norden des Fundplatzes.

#### 13 **7 Das archaologische Fundmaterial**

14 In einer Region, in der man noch wenig über die Keramik des Frühmittelalters weiß, stellt dieses für die Konsumstätten typische Corpus trotz der kleinen Anzahl der Fragmente ein bedeutendes Potential dar. Das Material weist einige Gemeinsamkeiten mit den Produkten der umliegenden Töpferwerkstätten (Guipel und Trans) und mit der Keramik der Siedlungsplätze von Janzé und Tinténiac im Département Ille-et-Vilaine auf, sowie mit manchen Fundstätten der Normandie, die in die Zeit zwischen dem 8. und 10. Jh. datiert werden.

#### 15 **8 Synthese**

16 Die Verteilung der Strukturen, die Umgestaltungen oder die Aufgabe mancher Durchgänge und die Vergrößerung einiger Parzellen lassen die Entwicklung der ergrabenen Stätten ganz klar erkennen. So wohnt man in Le Teilleul einer Siedlungsentwicklung bei, bei der die Schaffung neuer Strukturen und die

Vergrößerung von Parzellen der größten Ausdehnung des Ortes entsprechen. Die Flächenorganisation, die die Fundstätten von Le Teilleul und von Louvaquint durchgreifend strukturierte, ist noch heute erhalten. Parallel zur Untersuchung der dörflichen Siedlungen wurde der Erforschung der umliegenden Landschaft besondere Aufmerksamkeit geschenkt: insbesondere ihren aufeinanderfolgenden Gestaltungen (Parzellen und Wege) und den Spuren der landwirtschaftlichen und pastoralen Aktivitäten. In diesen Bereichen ergänzen die bio-archäologischen Ergebnisse die archäologischen Daten vorteilhaft.

Am Ende des Neolithikums oder zu Beginn des Bronzezeitalters beginnt sich in den Feuchtzonen Torf zu bilden. Während der Frühgeschichte hat die menschliche Besiedlung das Milieu bereits verändert, wie der Zustand des Waldes der Region und das Vorhandensein der ersten Pollen von ruderalen Graspflanzen beweist. Die ersten Anzeichen eines diskreten Getreideanbaus tauchen jedoch nicht vor der Eisenzeit auf. Seit der Bronzezeit und bis Ende der gallo-römischen Epoche wird der Wald (dichter Mischeichenwald) örtlich gerodet und die Lichtungen werden mit neuen Baumarten bepflanzt: Birke und Haselnussstrauch. Erlenwälder bedecken die Talgründe. Seit Ende der merowingischen Zeit scheint der Ort Louvaquint erneut bewohnt zu sein. Beim Bau der Furt und in der Folgezeit ist eine bedeutende Veränderung der natürlichen Umgebung zu beobachten. Das feuchte Unterholz des Talgrundes geht beträchtlich zurück: dies ist der Übergang von dichter Bewaldung zu offenem Niederwald. Der Eichenwald, den man wahrscheinlich auf der Hochebene vorgefunden hatte, wurde abgeholzt und Lichtungen geschaffen. In karolingischer Zeit hat der Ort seine größte Besiedlungsdichte erfahren. Auf diese Zeit intensiver landwirtschaftlicher Aktivität folgt dann ganz deutlich eine Zeit der Verwahrlosung. Im 10. Jh., als der Ort entgültig verlassen wird, nehmen die feuchten Unterwälder im Talgrund wieder zu. Über die Verlagerung dieser Siedlung im Laufe des 10. Jh. geben weder Dokumente aus den Archiven noch archäologische Belege nähere Auskunft.

Die Pollendiagramme weisen auf die spätere (gegen das 16.-17. Jh. ?) Rückkehr zu einer echten Ackerbau Landschaft mit lokaler Ausbreitung der Eichen, die vielleicht mit einer zunehmenden Weidewirtschaft in Verbindung zu bringen ist.

Die Grabungen in Montours haben Elemente zu Tage gebracht, die einerseits auf eine Siedlungsunterbrechung, andererseits aber auch wieder auf eine gewisse Kontinuität in diesem Sektor hinweisen. Diese Fakten werfen die Frage nach der Koexistenz der bäuerlichen Siedlungen auf. Obwohl die Fragen weiterbestehen, so stellen diese Ergebnisse doch einen bedeutenden Fortschritt in der Kenntnis der bäuerlichen Siedlungen im Frühmittelalter in der Bretagne dar, die bis heute noch wenig untersucht sind.